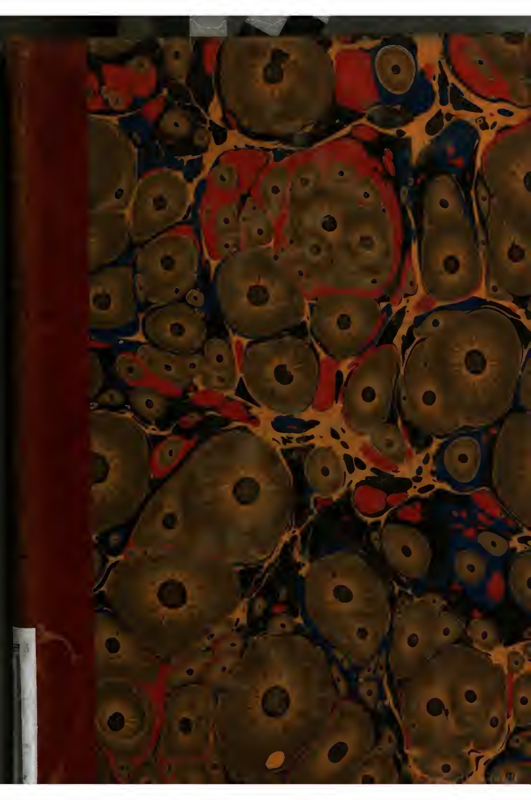



BIBL. NAZ.
Vitt. Emanuele III
II
SUPPL.
PALATINA
B
291
NAPOLI





ŒUVRES COMPLETES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AINÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

PUBLIÉES D'APRÈS LES ÉDITIONS LES PLUS CORRECTES.

ORNÉES DE SON PORTRAIT
ET D'UN MODÈLE DE SON ÉCRITURE.

SERMONS.

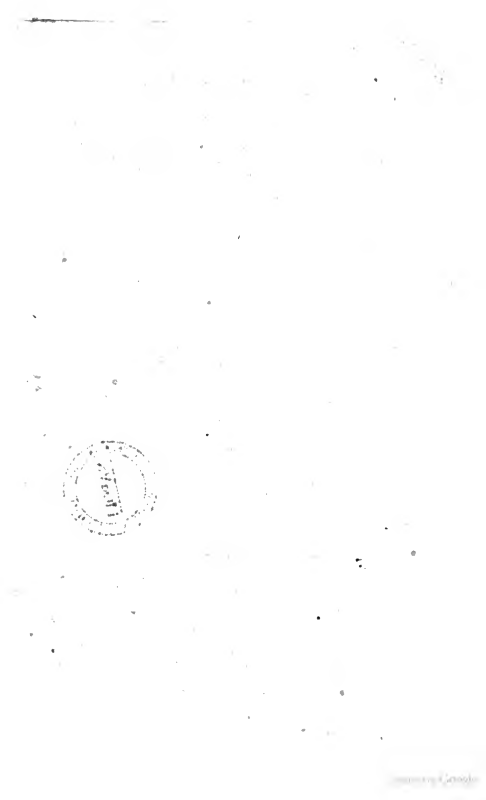
TOME III.



A PARIS

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
QUAI DES AUGUSTINS, Nº 61, A LA BIBLE D'OR.

M D CCC XXI.



SERMON

DE L'ORAISON.

Oratio est mentis ad Deum ascensus. S. Jean Damas. l. 3 de la Foy Ort. c. 14.

L'oraison est une eslevation de nostre ame à Dieu.

S. Bernard, duquel la memoire est douce à ceux qui ont à parler de l'oraison, escrivant à un evesque, luy mandoit que deux choses luy estoient necessaires, dont la premiere estoit de bien dire, s'entend d'enseigner la parole de Dieu, et la deuxiesme de bien faire et donner bon exemple : et moy, addressant cecy à tous les chrestiens, j'adjousteray qu'il est encore necessaire de bien faire l'oraison, et diray contre l'opinion de certains heretiques de nostre temps, qui tiennent que l'oraison est inutile, qu'elle est tellement utile et necessaire, que sans icelle nous ne sçaurions parvenir à aucun bien. Ce que je ne dis pas pour suivre l'advis de quelques-uns, qui ont voulu dire que l'oraison seule estoit suffisante pour nostre justification : mais suivant la doctrine des SS. Peres, je dis que par le moyen de l'oraison, nous sommes enseignez à bien faire nos actions, et mieux disposez pour recevoir la grace. J'ay donc approuvé le desir qui m'est venu de parler de l'oraison, quoy que ce ne soit pas mon dessein d'expli-

quer le nom de chacune, parce qu'on en sçait plus par experience qu'il ne s'en peut dire; aussi importe-t'il peu d'en sçavoir les noms, et je voudrois que jamais on ne les demandast, ny quelle oraison l'on a : car il est vray, comme dit S. Antoine, que l'oraison en laquelle on s'apperçoit qu'on prie, est imparfaite, aussi celle qu'on fait sans refleschir sur soy-mesme, pour voir ce que l'on fait, monstre que l'ame est fort occupée en Dieu, et par consequent est fort bonne.

Nous traitterons donc aujourd'huy, et dimanche prochain, de la cause finale de l'oraison, et de la cause efficiente, de son objet, et des conditions requises pour la bien faire, et enfin des diverses sortes d'oraisons. Mais avant que d'entrer plus avant en discours, il faut que je dise trois ou quatre choses, qu'il est bon de sçavoir pour mieux entendre ce que je diray cy-apres, qui est qu'à nostre entendement appartient quatre actes, à sçavoir la simple pensée, l'estude, la meditation, et la contemplation.

Or la simple pensée est lors que nous allons courant sur une grande diversité de choses, sans aucune fin, comme font les mouches qui se vont posant sur les fleurs, sans pretendre d'en tirer le suc, ains elles s'y posent seulement parce qu'elles s'y rencontrent: ainsi nostre entendement passant d'une pensée à l'autre, bien que ses pensées soient de Dieu, si elles n'ont une bonne fin, tant s'en faut qu'elles soient bonnes, qu'au contraire elles sont

nuisibles et apportent un grand empeschement à l'oraison.

Le deuxiesme acte de nostre entendement est l'estude, et cecy se fait lors que nous considerons quelque chose pour la sçavoir et bien entendre, ou pour en pouvoir parler, sans avoir autre fin que de remplir nostre memoire; en quoy nous ressemblons aux hanetons qui se vont posant sur les roses, non pour autre fin que pour se saouler et remplir le ventre. Or de ces deux actes de nostre entendement, nous n'en dirons pas davantage, parce qu'ils sont plus nuisibles, que profitables pour l'oraison.

Venons au troisiesme acte, qui est la meditation. Pour sçavoir ce que c'est que meditation, il faut entendre les paroles du roy Ezechias, lors que la sentence de mort luy fut prononcée par le prophete Isaye, laquelle apres fut revoquée par sa penitence. Je crieray, dit-il, comme le poussin de l'arondelle, et mediteray comme la colombe au plus fort de ma douleur : *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo, meditabor ut columba.* Il vouloit dire, qu'alors que le petit de l'arondelle est tout seul, et que sa mere est allée querir l'herbe chelidoine pour luy faire recouvrer la veuë, il ne cesse de crier, d'autant qu'il ne sent plus sa mere proche de luy, et qu'il ne void goute. Ainsi moy estant privé de lumiere ayant perdu ma mere, qui est la grace, et ne voyant venir personne à mon secours, je crieray et mediteray comme la colombe.

Pour comprendre cecy, il faut sçavoir que tous

les oiseaux ont accoustumé, lors qu'ils chantent ou gazoüillent, d'ouvrir tous le bec, horsmis la colombe, laquelle fait son petit chant ou gemissement retenant sa respiration au dedans d'elle, et par le groulement et retour qu'elle fait de son haleine dans son gosier sans la laisser sortir, en reussit son chant. Ainsi la meditation se fait lors que nous arrestons nostre entendement sur la consideration d'un mystere, duquel nous pretendons tirer de bonnes affections : car si nous n'avions cette intention, ce ne seroit plus meditation, ains estude, parce que la meditation se fait pour esmouvoir les affections, et particulierement celles de l'amour de Dieu : aussi la meditation est-elle appellée mere de l'amour de Dieu, et la contemplation fille de l'amour de Dieu.

Outre ce que j'ay dit, il faut encore sçavoir, qu'entre la meditation et la contemplation, il y a une petition, laquelle se fait apres que nous avons medité la bonté de Nostre-Seigneur, son amour infiny, et sa toute-puissance : car alors nous entrons en confiance de luy demander, et le prier de nous donner les choses necessaires pour nostre salut. Il y a trois sortes de demandes, lesquelles se font differemment : la premiere se fait par devoir, la seconde par authorité, et la troisiesme par grace.

La demande qui se fait par devoir, ne se peut pas appeller priere; aussi void-on que si quelques personnes qui ont de l'authorité sur nous, comme sont les peres, seigneurs, ou maistres, usent du mot de priere, nous leur disons incontinent, vous pouvez

commander, et vos prieres me servent de commandement. Mais la priere qui se fait par grace, c'est lors que nous demandons une chose qui ne nous est pas deuë, et que nous la demandons à un qui est sureminent par dessus nous, comme est Dieu.

Le quatriesme acte de nostre entendement, est la contemplation, laquelle n'est autre chose, que se complaire au bien de celuy que nous avons connu en la meditation; et que nous avons aymé par le moyen de cette connoissance; et en cette complaisance sera nostre felicité là haut au ciel, parlons maintenant de la cause finale de l'oraison.

Premierement nous devons sçavoir, que toutes les creatures raisonnables sont creés pour l'oraison, et lorsque Dieu crea l'ange et l'homme, il les crea afin qu'ils le loüassent eternellement là haut au ciel, et ce sera la derniere chose que nous ferons, si derniere se peut appeller celle qui sera eternelle. Nous voyons d'ordinaire, que quand on veut faire quelque chose, on regarde tousjours à la fin, premier qu'à l'œuvre. Par exemple, si nous faisons bastir une Eglise, et qu'on nous demande pourquoy nous la faisons bastir? nous respondons, que c'est pour nous y retirer quand elle sera faite, afin d'y chanter les loüanges de Dieu, et neantmoins ce sera la derniere chose que nous y ferons.

Une autre similitude vous fera mieux entendre cecy. Si vous entrez dans le palais d'un prince, vous y verrez une voliere bien colorée, remplie de divers petits oyseaux qui sont enfermez dedans; si vous

voulez sçavoir la fin pour laquelle on les a mis là, c'est pour donner du plaisir à ce prince et le recréer par leur chant. Et si apres vous allez regarder en un autre lieu, vous y verrez des esperviers et des faulcons qui sont chaperonnez, et ceux là sont pour prendre la perdrix, et autres oyseaux de proye pour nourrir delicatement le prince; Mais Dieu qui n'est point carnassier, ne tient point de ces oyseaux de proye, ains seulement de petits oyselets, qui sont enfermez dans des volieres pour luy donner du plaisir: et par ces petits oyseaux sont specialement entendus les religieux et religieuses, qui se sont volontairement renfermez dans des monasteres pour chanter les loüanges de sa divine majesté; aussi leur principal exercice doit estre l'oraison, et d'obeïr à cette parole de Nostre-Seigneur, qui nous recommande en l'evangile de prier sans cesse, *Oportet semper orare, et non deficere.* Les premiers chrestiens dont parle S. Luc aux actes des apostres, estoient si assidus à l'oraison, que pour cela plusieurs des anciens peres les surnommoient les suppliants; d'autres les appelloient medecins, d'autant que par le moyen de l'oraison ils trouvoient remede à tous leurs maux, et les appelloient encores moynes, parce qu'ils estoient fort unis ensemble, et que ce nom de moyne signifie unique.

Or les anciens philosophes parlant de l'homme, ont dit qu'il estoit un arbre renversé, qui a ses racines en haut et ses branches en bas, et comme nous voyons que si l'arbre ne tire continuellement les influences du

ciel par le moyen de ses racines pour se nourrir, il ne peut subsister longuement en vie: De mesme en est-il de l'homme, lequel ne peut semblablement subsister longuement en la vie de la grace, s'il ne fait une speciale et particuliere attention aux choses celestes, par le moyen de l'oraison, puisqu'elle est apres les sacremens, un des plus efficaces et puissans moyens qu'il y ait non seulement pour conserver la grace, mais encore pour l'acquerir : aussi l'oraison, comme disent la pluspart des peres, n'est autre qu'une eslevation, et attention d'esprit aux choses celestes et divines, ou bien une demande selon l'opinion de plusieurs; ce qui ne se contrarie point, d'autant qu'en eslevant nostre esprit à Dieu, nous luy pouvons demander ce que nous croyons nous estre necessaire pour nostre salut (1) : Or la principale demande que nous devons faire à Dieu, c'est l'union de nostre volonté à la sienne, et en cela consiste nostre perfection. Certes la cause finale de l'oraison doit estre de ne vouloir que Dieu, et d'estre tout à luy; aussi est-ce la perfection de la vie chrestienne, dit le bien-heureux pere Gilles compagnon de S. François, à un certain personnage qui luy demandoit qu'est-ce qu'il pourroit faire pour estre bien-tost parfait, donne, dit-il, l'une à l'un, c'est à dire, tu n'as qu'une ame, et il n'y a qu'un Dieu, donne-luy toute ton ame, et il se donnera tout à toy.

La cause finale de l'oraison ne doit donc pas es-

(1) S. Jean Damas. liv. 3 de la Foy, ch. 24.

tre comme vous voyez, de vouloir les suavitez et consolations que Nostre-Seigneur y donne quelques-fois, puisque l'union ne consiste pas en cela, ains à avoir nostre volonté unie et conforme à la sienne.

Et pour parler de la cause efficiente de l'oraison, il faut premierement sçavoir ce que c'est, et qui doit prier. La question seroit bien-tost resoluë, si nous disions, que tous les hommes peuvent prier, et que tous le doivent faire : mais afin de mieux satisfaire les esprits, nous traiterons cette matiere plus au long.

Pour mieux entendre cecy, il faut que nous sçachions que Dieu ne peut prier, puisque la priere est une demande qui se fait par grace : or Dieu ne peut rien demander par grace, ains tout d'authorité. C'est donc une chose tres-asseurée, que Dieu ne peut et ne doit prier, parce que la priere exige de nous une reconnoissance que nous avons besoin de quelque chose, car l'on n'a pas accoustumé de demander ce que l'on possede desja : Dieu ne peut avoir aucun besoin, d'autant qu'il possede toutes choses, et que tout luy appartient.

Il y a plusieurs des anciens peres, et mesme S. Gregoire Nazianzene, qui semblent dire, que Nostre-Seigneur ne peut non plus prier, entant qu'homme, parce qu'il est un mesme Dieu avec son Pere, et peut-être fondent-ils leurs opinions sur les paroles qu'il dit à ses apostres avant sa passion; Je ne vous dit point que je prieray mon Pere pour vous, *Et non dico vobis, quia ego rogabo Patrem de vobis :*

Et puisqu'il a dit, qu'il ne priera pas son Pere, pourquoy nous autres le dirons-nous, disent-ils? Mais l'autre partie des peres asseurent, que Nostre-Seigneur prie, se fondant sur ce que son bien-aymé disciple S. Jean dit de luy; que nous avons un advocat aupres du Pere eternel, *Advocatum habemus apud Patrem Jesum Christum justum.*

Mais les uns et les autres ne se contrarient pas, bien que leur opinion soit diverse; car il est certain que Nostre-Seigneur Jesus-Christ ne doit point prier, ains peut demander à son Pere eternel tout ce qu'il veut par justice, comme font les advocats lorsqu'ils demandent quelque chose, car ils n'ont pas accoutumé de la demander par grace, ains selon la justice des droicts, desquels ils traitent : De mesme fait Nostre-Seigneur, et pour cela il montre ses playes à son Pere, quand il luy veut faire quelque demande. C'est pourtant une chose tres-asseurée, que combien que Nostre-Seigneur demande à son Pere eternel ce qu'il veut par justice, il ne laisse pas neantmoins, comme homme, de s'abaisser grandement en sa presence, en luy parlant avec une extrême reverence, et avec des actes d'une plus profonde humilité, que jamais aucune autre creature n'a fait ny fera, si que sa demande se peut appeller priere.

Mais outre ce que j'ay dit, que Nostre-Seigneur prie, nous trouverons aussi en quelques endroits, de l'Escriture, que le Sainct-Esprit prie, et qu'il fait oraison; et S. Paul en l'Epistre aux Romains dit,

qu'il fait des demandes pour nous avec des soupirs qui ne se peuvent exprimer, *Sed ipse spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus.* Ce qui toutesfois ne se doit pas entendre que le Sainct-Esprit prie, ou aye prié, car il ne le peut faire, ayant la mesme divinité que le Pere et le Fils, et leur estant en tout égal : mais cela veut dire, qu'il a inspiré aux hommes de faire telle ou telle priere, et que c'est par son inspiration que nous prions.

Or quant aux pures creatures, il est certain que les anges prient, et cela nous est montré en plusieurs endroits de l'Escriture saincte : mais des hommes qui sont au ciel, nous n'en avons pas tant de tesmoignages, d'autant que devant que Nostre-Seigneur fust mort, ressuscité, et monté au ciel, il n'y en avoit point encore dans le paradis, ains ils estoient au sein d'Abraham dans les limbes. C'est pourtant une chose tres-asseurée, que les saincts, je veux dire, les hommes qui sont dans le paradis, puisque les anges avec lesquels ils sont, prient; car ils ont tous esté créez pour louer Dieu, ainsi que nous avons dit.

Voyons maintenant si tous les hommes doivent prier et faire oraison. Cette difficulté sera bien-tost resoluë : car je dy en un mot, que tous le doivent faire, et que pas un ne s'en peut excuser, non pas mesme les heretiques. L'exemple du Centenier Corneille, rapporté par S. Luc aux actes des apostres, nous donne un suffisant tesmoignage de cela; car estant encore dans le paganisme, il fit une orai-

son si efficace, qu'elle merita d'estre presentée devant le throsne de la divine majesté, qui luy fit la grace de luy envoyer le grand S. Pierre, afin de l'instruire en la foy, et depuis il fut un grand sainct entre les chrestiens. Il est vray neantmoins, que les grands pecheurs ont beaucoup de difficulté à prier et faire oraison. Certes, on peut dire qu'ils ressemblent à ces petits oyseaux, lesquels dés qu'ils ont un peu de plumage se guindent en l'air pour voler; mais n'ayant pas assez de force pour continuer leur vól, ils tombent soudain à terre, et se viennent poser sur la glu qu'on leur a preparée pour les prendre, de sorte que cette humeur visqueuse leur serre si fort les aisles, qu'apres ils ne peuvent plus voler: De mesme en arrive-t'il au pecheur, lequel, quoy qu'il ait quelque desir de s'eslever à Dieu par le moyen de la priere et de l'oraison, il se laisse neantmoins tellement emporter à ses mauvaises habitudes, que n'ayant pas assez de resolution pour se retirer du vice, il vient incontinent à se poser sur cette humeur visqueuse du peché, par laquelle il se laisse tellement serrer, qu'il ne peut apres se guinder au ciel par l'oraison, qu'avec une tresgrande difficulté. Mais neantmoins entant qu'il est capable de la grace, il peut et doit prier, et faire oraison, et n'y a que le diable seul qui ne la puisse faire, d'autant qu'il n'y a que luy seul qui soit incapable d'amour.

Il nous reste maintenant à declarer, quelles sont les conditions qu'il faut avoir pour bien faire l'orai-

son. Les anciens peres qui traitent de cette maniere, en rapportent plusieurs, quelques-uns en comptent jusques à quinze et d'autres huict; mais puisque le nombre de trois est si reveré par tout, je m'y arresteray.

La premiere condition qu'il faut avoir pour bien faire l'oraison est, qu'il faut estre petit en humilité. La seconde, qu'il faut estre grand en esperance: Et la troisiesme qu'il faut estre appuyé sur Jesus-Christ crucifié.

L'humilité n'est autre chose qu'une mendicité spirituelle, de laquelle parlant Nostre-Seigneur à ses apostres, il dit : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cælorum* (1), Bien-heureux sont les mendians d'esprit, car à eux appartient le royaume des cieux. Je sçay bien que la pluspart des peres qui interpretent ces paroles, disent; Bien-heureux sont les pauvres d'esprit : mais ces deux interpretations ne sont pas contraires, car tous les pauvres sont mendians, s'ils ne sont glorieux, et tous les mendians sont pauvres, s'ils ne sont avaritieux.

Il faut donc pour bien faire l'oraison, que nous reconnoissions que nous sommes pauvres et que nous nous humilions grandement : et comme nous voyons qu'un tireur d'arbaleste, quand il veut décocher un grand traict, plus il veut tirer haut, et plus il tire la corde de son arc en bas : Ainsi faut-il que nous fassions, si nous voulons que nostre priere aille jusques au ciel, il faut que nous nous

(1) S. Matt. 5.

approfondissions grandement par la connoissance de nostre neant. David nous advertit de le faire par ces paroles; Quand tu voudras faire oraison, dit-il, approfondis-toy tellement dans l'abysme de ton neant, que tu puisses par après sans difficulté décocher ton oraison, comme une sagette jusques dans les cieux (1). Et comme nous voyons que les grands princes, lors qu'ils veulent faire monter une fontaine au plus haut de leur chasteau, vont prendre la source de l'eau en quelque lieu fort eslevé, puis la conduisent par des tuyaux, la faisant descendre aussi bas qu'ils la veulent par apres faire monter, car autrement l'eau ne monteroit jamais : et si vous leur demandez comment ils l'ont fait monter, ils vous diront que ç'a esté en la faisant descendre. Tout de mesme en est-il de l'oraison; car si on demande comment elle peut monter au ciel? on doit respondre, qu'elle y monte par la descente de l'humilité.

L'Espouse au Cantique des Cantiques, fait esmerveiller les anges, et leur fait dire par estonnement(2): *Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgulta fumi, ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii innixa super dilectum suum* (3): Qui est celle-cy qui vient du desert et qui monte comme une petite verge de fumée odoriferante, composée du myrrhe, d'encens, et de toute sorte de bonnes odeurs du parfumeur, et qui est appuyée sur son bien-aymé? Paroles qui se peuvent tres-bien

(1) Psal. 129. — (2) Cant. 3. — (3) Cant. 8.

appliquer à l'ame humble, et qui s'exerce en la vertu d'humilité : car bien qu'elle soit grandement fructueuse en bonnes œuvres, toutesfois le bas sentiment qu'elle a d'elle-mesme, fait qu'elle ne void nul bien en soy, ains croit tousjours de ne rien faire, et luy semble qu'elle est comme un desert sterile, qui n'a point d'arbres fruitiers, parce qu'elle ne void en elle aucune vertu : et d'autant que par cette humilité l'ame s'esleve à Dieu, cela fait dire aux anges, qui est celle qui monte du desert?

Passons maintenant à l'esperance, qui est la seconde condition qu'il faut avoir pour bien faire l'oraison. L'Espouse venant du desert, monte comme un rejetton ou verge de fumée odoriferante, composée de la myrrhe. Cecy nous represente l'esperance : car bien que la myrrhe jette une odeur fort suave, elle est pourtant tres-amere à gouster. Ainsi, quoy que l'esperance soit suave, parce qu'elle nous promet de jouir un jour du bien que nous desirons, elle est aussi amere, d'autant que nous ne sommes pas encore en la possession de ce que nous aymons. L'encens est bien plus proprement le symbole de l'esperance; car comme l'encens ne peut, s'il n'est mis sur le feu, jetter sa fumée en haut : ainsi faut il que l'esperance, pour monter au ciel, soit mise sur le feu de la charité et bonté de Dieu, et qu'elle soit encore appuyée sur les merites de Jesus-Christ, qui est la troisiesme condition necessaire pour bien faire l'oraison; car autrement ce ne seroit pas esperance, ains presomption. Et quoy que l'esperance

monte jusques à la porte du ciel, elle n'y peut neantmoins entrer, d'autant qu'elle est une vertu toute de la terre.

Mais comme l'Espouse montant du desert, est appuyée sur son bien aymé, aussi avons-nous dit que la troisiesme condition necessaire pour bien faire l'oraison est, qu'il nous faut estre appuyez sur Nostre-Seigneur Jesus-Christ crucifié, puisque c'est par sa mort que nous avons accez au Pere Eternel, que nous avons esté reconciliez avec luy, et que nous obstenons ce que nous demandons à sa divine majesté.

L'Espoux voulant loüer son Espouse, luy dit, qu'elle est comme un beau lys entre les espines, *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.* Et elle par contr'eschange de loüange le compare à un pommier; *Sicut malus inter ligna sylvarum, sic dilectus meus inter filios* (1), mon bien-aymé, dit-elle, est entre les enfans des hommes, comme un pommier entre les haliers et les arbres des forests, il est tout chargé de feüilles, de fleurs, et de fruicts. Je me reposeray à son ombre, et recevray les fruicts qui tomberont sur mon giron, je les mangeray, et les ayant maschez, je les gousteray en mon gosier, où je les trouveray tres-doux et tres-suaves; *Sub umbra illius quam desiraveram sedi, et fructus ejus dulcis gutturi meo.* Mais quel est ce pommier dont parle l'Espouse, sinon la croix du Sauveur; et en quel verger le trouverons-nous? c'est sans doute sur le mont

(1) Cant. 2.

de Calvaire où cette Espouse l'appelle, quand elle dit, que mon bien-aymé vienne en son jardin, *Veniat dilectus meus in hortum suum* (1) : car c'est en ce lieu où cet arbre divin a esté planté, et où nous le devons chercher, pour nous nourrir de ses fruicts, et nous tenir sous son ombre. Mais quelles sont les feüilles de cet arbre? c'est l'esperance que nous avons de nostre salut, par le moyen de la mort du Sauveur : Ses fleurs sont les prieres qu'il faisoit pour nous à son Pere eternel : Et ses fruicts sont les merites de sa mort et passion. Demeurons donc à l'ombre et aux pieds de cet arbre, je veux dire de cette croix : rassasions-nous de ses fruicts, et n'en partons point, que nous ne soyons tous detrempez du sang qui en découle.

Sainte Catherine de Sienne eut une fois un excez ou vision en meditant la mort et passion de Nostre-Seigneur, où il luy fut advis qu'elle estoit dedans un bain, qui estoit de son precieux sang; et quand elle fut revenüe à elle, il luy sembloit que sa robbe en estoit toute teinte. Or rapportant cecy à mon subjet, je dis que nous ne devons point aller à l'oraison, que ce ne soit pour nous arrouser de ce precieux sang, au moins s'en faut-il arrouser le matin à la premiere priere que nous faisons.

S. Paul en l'epistre aux Romains, escrivant à ses enfans spirituels, leur enjoignoit, qu'ils se revestissent de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, c'est à dire de son sang, *Induimini Dominum Jesum Christum* (2).

(1) Cant. 5. — (2) Rom. 13.

Mais qu'est ce qu'estre revestu de ce sang? Pour vous faire mieux entendre cecy, il faut que je me serve d'une comparaison. Vous verrez un homme revestu d'un habit d'escarlate; l'habit est fait de laine, mais ce qui luy donne sa valeur, c'est qu'il est teint du sang d'un poinçon appellé Escarlate. Or maintenant appliquant cela à nous, Je dy qu'encores que nous soyons revestus de laine, c'est à dire, que nous fassions de bonnes œuvres, entant qu'elles sont de nous, elles n'ont aucun prix ny valeur si elles ne sont teintes dedans le sang de Nostre-Sauveur Jesus-Christ, le merite duquel les rend agreables au Pere eternel.

Nous lisons en la Genese, que lors que Jacob (1) voulut avoir la benediction de son pere Isaac, sa mere luy fit apprester un chevreau à la saulce de la venaison, selon qu'Isaac l'aimoit, et luy fit mettre dans ses mains des gands de poil, à cause qu'Esaü, à qui appartenoit la benediction, estoit tout velu, mais outre cela, elle luy fit encore mettre la robbe parfumée destinée pour l'aisné de la maison, puis le mena ainsi à son mary, qui estoit aveugle, et Jacob demandant la benediction à son pere Isaac, luy touchant les mains, s'escria; Ah! que je suis en peine, la voix que j'entends, est la voix de mon fils Jacob, mais les mains que je touche sont les mains d'Esaü, *vox quidem, vox Jacob est, sed manus, manus sunt Esaü?* neantmoins ayant senti la suave odeur qui provenoit de sa robbe parfumée, il en receut

(1) Gen. 27.

tant de complaisance, qu'il dit ces paroles; la bonne odeur que je sens donne tant de suavité à mon odorat, qu'elle me contraint de donner la benediction à mon fils. Ainsi nous autres, ayans apresté cet agneau sans macule nostre divin Sauveur, et l'ayant presenté au Pere eternel comme un mets tres-delicieux pour rassasier son goust, en luy demandant sa benediction, il nous dira semblablement, s'il nous trouve revestus de sa robbe, c'est à dire de son sang, la voix que j'entends est la voix de Jacob, mais les mains qui signifient nos œuvres, sont les mains d'Esaü, toutefois, à cause de la suavité que j'ay à sentir la bonne odeur qui provient de la robbe parfumée de mon fils, je vous donne ma benediction, benediction qui nous comblera de grace en ce monde, et nous fera parvenir à la gloire eternelle en l'autre. *Amen.*

DIEU SOIT BENY!

AUTRE SERMON

DE L'ORAISON.

Orate sine intermissione. 1. THESSAL. c. 5.

Priez sans cesse.

NOUS avons monstré en l'exhortation precedente, comme la fin de l'oraison doit estre l'union de nostre ame avec Dieu, et comme tous les hommes qui sont en la voye de salut, peuvent et doivent prier : mais il nous est demeuré une difficulté, qui est, de sçavoir si les prieres des pecheurs sont exaucées : car nous voyons que l'aveugle né, duquel parle S. Jean en son Evangile que Nostre-Seigneur illumina, dit à ceux qui l'interrogeoient, que Dieu n'exauce point les pecheurs, *Scimus, quia peccatores Deus non audit:* mais laissons-le dire, car il parle encore comme aveugle.

Il nous faut premierement entendre, qu'il y a trois sortes de pecheurs, à sçavoir, les pecheurs impenitens, les pecheurs penitens, et les pecheurs justifiez. Or c'est une chose tres-asseurée, que les pecheurs impenitens ne sont point exaucez, d'autant qu'ils veulent croupir et perseverer en leur peché, et leurs oraisons sont en abomination devant Dieu, ainsi qu'il le fait entendre par le prophete Isaye, respondant à ceux qui luy disoient, nous avons

jeusné et affligé nos ames, et vous ne nous avez point regardé, *Jejunavimus, et non aspexisti; humiliavimus animas nostras, et nescisti*: Vos jeusnes, vos prieres, vos afflictions, et vos festes me sont en abomination, d'autant qu'avez vos mains pleines de sang, c'est à dire l'ame pleine de pechez, *Calendas vestras, et solemnitates vestras odivit anima mea, et cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam; manus vestræ plenæ sanguine sunt.* C'est donc une chose certaine, que les prieres du pecheur impenitent ne peuvent estre exaucées, et nul ne peut dire Jesus, sinon en la vertu du Sainct-Esprit, ny appeller Dieu Pere, qu'il ne soit adopté pour son Fils. Or le pecheur qui veut perseverer en son peché, ne peut appeller Dieu Pere, ny prononcer le nom souverain de Nostre-Seigneur, puis qu'il n'a pas le Sainct-Esprit en luy, car il n'habite point au cœur soüillé de peché; nul ne peut aussi avoir accez vers le Pere eternel, ny estre exaucé de luy que par la vertu, et au nom de son Fils, ainsi qu'il dit luy-mesme en l'Evangile, *Nemo venit ad Patrem, nisi per me.* Il est donc certain que les prieres du pecheur impenitent ne sont point agreables à Dieu, et ne peuvent estre exaucées, puis qu'il veut perseverer en son peché.

Venons au pecheur penitent. Certes on luy fait tort de l'appeller pecheur, car il ne l'est plus, puis qu'il deteste son peché, et bien que le Sainct-Esprit ne soit pas encore en son cœur par residence, il y est neantmoins par assistance. Hé! qui est-ce à

vostre advis qui luy donne ce repentir d'avoir offensé Dieu, sinon le Sainct-Esprit? puisque nous ne sçaurions avoir une bonne pensée pour nostre salut, s'il ne nous la donne: mais ce pauvre homme n'a-t'il rien fait de son costé? si a certes. Considerez David, quand Dieu luy eust fait reconnoistre son iniquité, ô qu'il pouvoit bien dire, Vous m'avez regardé, Seigneur, lors que j'estois dans la fondriere de mon peché; vous m'avez ouvert le cœur, et je ne l'ay pas refermé; vous m'avez tiré, et je me suis laissé aller; vous m'avez poussé, et je n'ay pas reculé; vous m'avez fait voir la grandeur de mon crime, et je l'ai detesté. Je pourrois prouver par plusieurs exemples de l'Escriture, que les prieres des pecheurs penitens sont agreables à Dieu, et qu'il les exauce; mais je me contenteray maintenant de vous rapporter celle du publicain, lequel monta au temple pecheur, et en sortit justifié, par le merite de l'humble priere qu'il fit: ce qui nous fait voir, que les prieres des pecheurs penitens sont exaucées de Dieu.

Parlons maintenant de la matière de l'oraison et de son object. Il faut premierement sçavoir, que la matiere de l'oraison est, de demander à Dieu les biens qui nous sont necessaires: or ces biens sont de deux sortes, à sçavoir les biens spirituels et les biens temporels.

L'Espouse au Cantique des Cantiques, voulant loüer son bien-aymé, luy dit qu'il a les levres blanches comme un lys qui distille la myrrhe: *Labia*

ejus lilia distillantia myrrham primam (1) : Et son Espoux luy dit en contr'eschange que ses levres sont comme des rais de miel distillant, et qu'elle a le miel et le laict dessous sa langue : *Favus distillans labia tua sponsa, mel et lac sub lingua tua* (2). Je sçay bien que l'on interprete ces paroles en ce sens; sçavoir est, que les predicateurs preschant au peuple la parole de Dieu, ont le miel dessus la langue, et parlant à Dieu par les prieres qu'ils luy font pour le peuple, ils ont le laict dessous la langue : et encore en cette façon, que les predicateurs parlant de l'humanité de Nostre-Seigneur unie à la divinité, ils ont le miel dessous la langue.

Plusieurs se trompent grandement, en ce qu'ils pensent que le miel soit fait seulement du suc des fleurs, le miel est une liqueur qui descend du ciel parmy la rosée, laquelle tombant dessus les fleurs, prend le goust d'icelles, comme font tous les vaisseaux dans lesquels on met quelque liqueur, qui en prennent tousjours quelque goust. C'est donc tres à propos, que le miel, comme une liqueur celeste, represente les perfections divines, ou la divinité de Nostre-Seigneur, qui est descenduë du ciel, et le laict, qui vient de la terre, represente sa tres-saincte humanité. Ou bien on peut encore dire, que les predicateurs ont le laict dessous la langue, lors qu'ils preschent les vertus de douceur, de mansuetude, et de misericorde de Nostre-Seigneur, entant qu'homme.

(1) Cant. 5. — (2) Cant. 4.

Or appliquant ces paroles de l'Espoux à nostre oraison, suivant ce que nous avons dit, qu'il y a deux sortes de biens que nous pouvons demander à Dieu, je diray que les biens spirituels sont signifiez par le miel, et les biens temporels par le laict. Mais il faut encore sçavoir, qu'entre les biens spirituels il y en a de deux sortes, dont les uns sont necessaires pour nostre salut, et les autres ne le sont pas. Quant à ceux qui sont necessaires pour nostre salut, nous les devons demander à Dieu absolument, et sans condition: d'autant qu'il nous les veut donner. Mais les autres biens, quoy que spirituels, qui ne sont pas necessaires pour nostre salut, nous ne les devons jamais demander que sous les mesmes conditions que les biens temporels, sçavoir est, si c'est la volonté de Dieu, et si c'est pour sa plus grande gloire, et sans ces conditions, nostre oraison est imparfaite.

Or ces biens spirituels necessaires pour nostre salut, signifiez par le miel, que l'Espouse a dessous la langue, sont la foy, l'esperance, et la charité, et les autres vertus qui accompagnent celles-là. Les autres biens spirituels, qui ne sont point necessaires à nostre salut, sont les lumieres, douceurs, consolations, et semblables biens que Dieu donne quelquefois à ceux qui le servent, lesquels nous ne lui devons jamais demander que sous les conditions que j'ay dites, parce qu'ils ne sont aucunement necessaires pour nostre salut.

Il s'en treuve quelquesfois qui pensent, que s'ils

avoient le don de sapience, ils seroient bien plus capables d'aymer Dieu; en quoy certes ils se trompent, et cela n'est pas, comme vous pourrez voir par ce qui arriva à un religieux de S. François, qui s'en alla un jour trouver S. Bonaventure, et luy dit: O que vous estes heureux, mon pere, d'estre si sçavant, d'autant que vous pouvez beaucoup plus aymer Dieu, que nous autres qui sommes ignorans. A quoy S. Bonaventure respondit, que la science n'estoit point requise pour aymer Dieu, et qu'une simple femme le pouvoit autant ou plus aymer que luy, et que les plus grands docteurs du monde, et que la science n'estoit point necessaire pour avoir l'amour. Mais qui ne void encore la tromperie de ceux qui sont tousjours apres leurs peres spirituels, pour se plaindre deqnoy ils n'ont point de consolations en leurs oraisons. Hé! ne voyéz-vous pas que si vous en aviez, vous ne pourriez eschapper la vaine gloire, et ne pourriez empescher que vostre amour-propre ne s'y complust en sorte, que vous vous amuseriez plus aux dons, qu'au donateur. C'est donc une grande misericorde que Dieu vous fait, de ne vous en point donner, et ne faut pas perdre courage pour cela, puis que la perfection ne consiste pas à avoir des consolations en l'oraison, ains à avoir nostre volonté unie à celle de Dieu, et c'est ce que nous luy devons demander sans condition.

Tobie estant desja vieil, et voulant donner ordre à ses affaires, commanda à son fils de s'en aller en

Ragès, pour retirer quelque argent qui luy estoit deu; et pour ce faire plus facilement, il luy bailla une cedule, par laquelle on ne luy pouvoit refuser son argent: Ainsi faut-il que nous fassions, quand nous voulons demander au Pere eternel son paradis, l'augmentation de nostre foy, et son amour. Toutes lesquelles choses il nous veut donner, pourveu que nous portions une cedule de la part de son Fils, c'est à dire, que nous luy demandions au nom et par les merites de Nostre-Seigneur, lequel nous a bien monstré l'ordre que nous devons tenir en nos demandes, nous ordonnant de dire le *Pater*, où elles sont toutes comprises en ces paroles: *Sanctificetur nomen tuum: adveniat regnum tuum: Fiat voluntas tua* (1); Que vostre nom soit sanctifié, que vostre royaume nous advienne, et que vostre volonté soit faite.

Mais remarquez, qu'il nous ordonne de demander, premierement que son nom soit sanctifié, c'est à dire, qu'il soit reconnu et adoré par tous les hommes. Apres quoy, nous demandons ce qui nous est le plus necessaire, à sçavoir, que son royaume nous advienne, et qu'apres cette vie nous puissions estre des habitans du ciel, et que sa volonté soit faite. Et apres ces trois demandes, nous adjoustons: *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie:* Donnez-nous aujourd'huy nostre pain quotidien. Il dit, donnez-nous nostre pain; parce que dessous ce nom de pain, sont compris tous les biens temporels: or

(1) S. Matt. 6.

pour cela, nous devons estre grandement sobres à les demander, et devrions beaucoup craindre en les demandant, d'autant que nous ne sçavons pas si Nostre-Seigneur ne nous les donnera point en son ire et en son courroux. C'est pourquoy ceux qui prient avec perfection, demandent fort peu de ces biens, ains demeurent devant Dieu avec confiance, comme des enfans devant leur pere, ou bien comme des serviteurs fideles qui servent bien leur maistre; car ils ne vont pas demandant tous les jours leur nourriture, mais leurs services demandent assez pour eux. Voila pour ce qui est de la matiere de l'oraison.

Les anciens peres qui ont traité de l'oraison, disent qu'il y en a de trois sortes; à sçavoir l'oraison vitale, l'oraison mentale, et l'oraison vocale. Parlons premierement de la vitale, puis nous dirons quelque chose de la vocale et mentale.

Toutes les actions de ceux qui vivent en la crainte de Dieu, sont de continuelles prieres, et tout ce qu'ils font, se peut appeller oraison vitale. Mais pour mieux entendre cecy, je me veux servir d'une similitude; les Evangelistes disent que le grand S. Jean-Baptiste estant dans le desert, il ne mangeoit que des locustes et sauterelles, ou des cigales, et qu'il ne mangeoit point de raisins, ny ne beuvoit point de cervoise, ni chose aucune qui pust enyvrer. Or mon desscin n'est pas de m'arrester sur tout cela, ains seulement sur ce qu'il est dit qu'il ne mangeoit que des locustes ou cigales. L'on ne sçait si les cigales sont

celestes ou terrestres, d'autant qu'elles vont continuellement s'eslançant du costé du ciel, ne touchant la terre que fort peu, et ne se nourrissent que de la rosée qui tombe du ciel, et vont tousjours chantant, et leur chant n'est autre chose qu'un retentissement ou petit gazoüillement qui se fait dans leurs intestins. C'est donc tres-à-propos qu'il est dit, que le bien-heureux S. Jean se nourrissoit de cigales, puisqu'il estoit luy-mesme une cigale mystique, son oraison estant si continuelle, qu'on ne sçavoit s'il estoit celeste ou terrestre : car si bien aucunefois il touchoit la terre pour prendre ses necessitez, soudain il se relançoit du costé du ciel, où il avoit logé son cœur et toutes ses affections, se nourrissant plus de viandes celestes que terrestres. Il chantoit aussi presque continuellement les loüanges de Dieu; ce qu'il témoigne luy-mesme, disant, qu'il n'estoit qu'une voix : bref, sa vie et toutes ses actions estoient une continuelle priere. De mesme peut-on dire, que ceux qui ont tousjours leur intention dressée à Dieu, qui donnent l'aumosne, qui visitent les prisonniers ou les malades, et qui s'exercent en telles et semblables bonnes œuvres, font oraison, et ces bonnes actions demandent à Dieu recompense, et se peuvent appeller oraison vitale.

Or pour parler maintenant de l'oraison vocale, je dy que ce n'est pas faire oraison, que de dire seulement quelques prieres entre ses levres, si l'attention du cœur n'y est jointe : car pour parler à Dieu, il faut premierement avoir conceu en son intention

ce qu'on luy veut dire. Il y a deux sortes de paroles, la vocale, et l'interieure : or c'est la vocale qui fait entendre ce que l'interieure a premierement conceu. Et puis que la priere n'est autre chose que parler à Dieu, il est certain que de le faire sans estre attentif à luy, et à ce qu'on luy dit, est une chose qui luy est fort desagreable : Et quand nous le faisons, nous commettons une grande incivilité, et ressemblons en cela aux perroquets, qui parlent sans sçavoir ce qu'ils disent.

Un sainct personnage raconte, qu'une fois l'on avoit appris à l'un de ses oyseaux à dire l'*Ave Maria*, lequel apres s'estant eschappé, et pris le vol, il y eut un espervier qui vint fondre sur luy, et le perroquet se prenant à dire l'*Ave Maria*, l'espervier le laissa aller. Or ce n'est pas à dire, que Dieu exauça le perroquet, non, car il est incapable de prier, c'est un oyseau immonde, aussi n'estoit-il pas bon pour les sacrifices, mais il permit peut-estre que cela arrivast de la sorte, pous monstrer combien cette oraison luy estoit agreable. Quoy qu'il en soit, c'est neantmoins chose certaine, que les prieres de ceux qui, comme des perroquets, prient sans attention ou intention, sont en abomination devant Dieu, qui regarde plus au cœur et à l'intention de celuy qui prie, que non pas aux paroles qu'il dit.

Mais avant que passer outre, il est bon que nous sçachions que les oraisons vocales sont de trois sortes; dont les unes sont commandées, les autres recommandées, et les autres de bonne volonté. Celles

qui sont commandées, et qu'ils ne faut jamais obmettre, sont le *Pater* et le *Credo*, que nous devons dire tous les jours, ce que Nostre-Seigneur mesme nous fait entendre, quand il nous fait dire en l'oraison dominicale : Donnez-nous aujourd'huy nostre pain quotidien; car cela nous monstre qu'il le faut demander tous les jours; c'est-à-dire, qu'il faut prier tous les jours : et si vous me dites que vous n'avez pas prié aujourd'huy, je vous diray que vous n'estes pas chrestien, et vous n'avez pas fait vostre devoir, Les prieres qui sont encore commandées, sont les offices à nous autres qui sommes d'eglise, et si nous en laissons à dire quelque notable partie, nous pechons. Celles qui sont seulement recommandées, sont les *Pater* du Rosaire, et semblables prieres qui sont ordonnées pour gaigner les indulgences, et laissant à les dire, nous ne pechons pas : mais nostre bonne mere l'Eglise, pour monstrer qu'elle desire que nous les disions, donne des indulgences à ceux qui les recitent.

Les prieres qui sont de bonne volonté, sont toutes celles qu'on fait outre celles que nous venons de dire, et quoy qu'elles soient bonnes, celles qui sont recommandées sont beaucoup meilleures, parce que la saincte vertu de la soubmission y intervient; car c'est comme si nous disions : nostre bonne mere l'Eglise recommande ces prieres, et bien qu'elle ne les commande pas, je suis neantmoins bien aise de les dire pour luy plaire, et cela est tres-bon.

Mais les prieres qui sont de commandement,

sont d'un prix tout autre, à cause de l'obeyssance qui y est attachée, et c'est sans doute qu'il y a aussi plus de charité. Or entre ces prieres les unes sont communes, et les autres particulieres : les communes sont les messes, offices et prieres qui se font en temps de calamité. O que nous devrions venir avec une grande reverence à ces prieres communes, et tout autrement preparez que pour les prieres particulieres, parce qu'és prieres particulieres nous ne traitons avec Dieu que de nos affaires, ou si nous prions pour l'eglise, nous le faisons par charité : mais en ces prieres communes, nous parlons à Dieu au nom de toute l'Eglise, et prions pour tous en general : S. Augustin raconte, qu'estant encore Manicheen, il entra un jour dans une Eglise, où S. Ambroise faisoit chanter l'office alternativement de chœur en chœur, comme l'on fait maintenant, de quoy il fut tellement ravy, et hors de soy, de voir le bel ordre et la reverance qu'on y gardoit, qu'il pensoit estre en paradis, et plusieurs saincts assurent, que souventes fois ils ont veu venir les anges en grande troupe, pour assister à ces divins offices. Avec quelle attention et reverence y devrions-nous assister, puisque les anges y sont presens, et repetent là haut en l'Eglise triomphante, ce que nous disons çà bas en la militante? Mais peut-estre dirons-nous, que si nous avions veu une fois les anges assister à nos offices, nous y assisterions apres avec plus d'attention et reverence : O certes, pardonnez-moy, il n'en seroit rien, quand mesme

nous aurions esté ravis avec S. Paul jusques au troisiesme ciel, voire si nous avions demeuré trente ans en paradis, si la foy ne nous le fait faire, cela y serviroit fort peu. Et pour preuve de cette verité, je vous diray une chose que j'ay souvent considerée, qui est que S. Jacques et S. Pierre, apres avoir demeuré trois ans avec Nostre-Seigneur, ayant vu la gloire de sa transfiguration sur la montagne de Thabor, ne laisserent pas pourtant de le quitter et abandonner en sa mort et passion. Certes il est vray que nous ne devons jamais assister, ny venir aux offices communs, principalement nous autres qui les disons au chœur, que nous ne fassions des actes de contrition, en demandant l'assistance du Sainct-Esprit avant que de les commencer, nous estimant bienheureux de faire çà bas en terre, ce que nous ferons eternellement au ciel.

Il faut maintenant declarer la division qu'il y a en l'oraison mentale et vocale, et monstrer comme nous allons à Dieu en deux façons pour le prier, suivant ce que nous enseigne et ordonne nostre saincte mere l'Eglise; car elle nous fait quelquefois prier Dieu immediatement, et d'autres fois mediatement: comme quand nous disons les antiennes de Nostre-Dame, le *Salve Regina*, et les autres antiennes qui s'adressent aux saincts. Or quand nous prions Dieu immediatement, nous exerçons la saincte confiance qui est fondée sur la foy, l'esperance et la charité: mais quand nous prions Dieu mediatement, et par l'entremise de quelque autre, nous prattiquons la saincte

humilité, qui provient de la connoissance de nous mesmes.

Quand nous allons immediatement à Dieu, nous protestons de sa bonté et miséricorde, en laquelle nous mettons toute confiance : mais quand nous prions mediatement, et que nous implorons l'assistance de Nostre-Dame et des saincts, afin d'estre mieux receus de sa divine Majesté, alors nous protestons que nous reconnoissons sa grandeur infinie, sa Toute-Puissance, et la reverence que nous luy devons porter : Et c'est le subjet pour lequel nostre bonne mere l'Eglise nous marque toutes les postures qu'elle veut que nous tenions en disant office, car tantost elle nous veut debout, et puis assis, ou à genoux, tantost couverts, puis découverts, et toutes ces postures ne sont autre chose que des prieres. Toutes les ceremonies de la saincte Eglise sont pleines de tres-grands mysteres, et les ames qui sont humbles, simples et devotes, ont une grande consolation à les voir.

Mais que pensez-vous, mes cheres sœurs, je vous prie, que signifie le rameau que nous portons aujourd'huy en nos mains? certes, rien autre, sinon que nous demandons à Dieu qu'il nous rende victorieux de nos ennemis par le merite, et en vertu de la victoire que Nostre-Seigneur remporta par sa mort sur l'arbre de la croix. Mais pour ne pas sortir de mon subjet, je dy que quand nous sommes aux offices, il faut que nous observions de nous tenir en

la posture qui nous est marquée, et cela avec le plus de soin qu'il nous sera possible.

Mais en nos oraisons et prieres particulieres, quelle reverence y devons-nous garder? O certes, elle doit estre tres-grande, puis que nous sommes tousjours devant Dieu, bien qu'aux communes, nous y devions avoir un soin plus special, à cause de l'édification du prochain, et il est certain que la reverence exterieure ayde beaucoup à l'interieure. Nous avons plusieurs exemples des saincts sur ce subjet. Escoutez S. Paul en l'Epistre aux Ephesiens : *Flecto genua ad Patrem Domini nostri Jesu Christi* (1) : Je fleschy, dit-il, les genoux vers le Pere de Nostre-Seigneur Jesus-Christ. Et ne voyez-vous pas que Nostre-Seigneur mesme priant son Pere Eternel, se prosternoit la face en terre, nous monstrant avec quelle reverence nous devons nous tenir devant Dieu.

Le grand S. Paul, premier hermite, demeura plusieurs dixaines d'années dans le desert, et S. Antoine l'estant une fois allé visiter, il le treuva à genoux, les yeux eslevez au ciel, qui faisoit Oraison, apres laquelle luy ayant parlé, il se retira ; et quelque temps apres l'estant venu de rechef visiter, il le trouva encore en la mesme posture qu'il avoit fait la premiere, la teste levée, les yeux bandez contre le ciel, les mains jointes, et planté sur ses deux genoux. S. Antoine croyant qu'il fust en oraison,

(1) Ephes. 3.

apres avoir long-temps attendu, voyant qu'il ne l'entendoit point souspirer comme il avoit accoustumé, il leva les yeux, et le regardant à la face, il trouva qu'il estoit mort, et sembloit que son corps, qui avoit tant prié pendant sa vie, prioit encore apres sa mort. Ezechias parlant de l'attention qu'il faisoit à la priere, dit que toute sa face prioit, que ses yeux estoient tellement attentifs à regarder Dieu, qu'il en avoit la veuë toute attenuée, et sa bouche bâillante comme un oyselet qui attend que sa mere le vienne rassasier : *Attenuati sunt oculi mei suspicientes in excelsum* (1). Mais en tout cas, la posture qui nous apporte plus d'attention, est la meilleure, ouy mesme celle d'estre gisant est bonne, et semble que d'elle-mesme elle prie, et ne voyez-vous pas que le sainct homme Job estant couché sur son fumier, fit une priere si excellente, qu'il mérita que Dieu l'escouta.

Parlons maintenant de l'oraison mentale, et pour l'expliquer, je vous monstreray comme en l'ame il y a quatre estages, par la comparaison du temple de Salomon. En ce temple, il y avoit premierement un porche, lequel estoit destiné pour les gentils, afin que personne ne se pust excuser d'y venir adorer Dieu, et c'est en quoy ce temple estoit plus agreable à sa divine Majesté, d'autant qu'il n'y avoit nulle sorte de nations qui ne peust venir l'adorer en ce lieu. Le second estage estoit destiné pour les Juifs, tant hommes que femmes, bien

(1) Isaye, 37.

que par apres on fit une separation pour les femmes, afin d'éviter les scandales qui pouvoient arriver. Apres quoy allant tousjours en remontant, il y avoit une autre place destinée pour les prestres : et puis enfin finale, il y avoit l'estage destiné pour les cherubins, où reposoit l'arche d'alliance, et où Dieu manifestoit ses volontez, qui s'appelloit le *Sancta Sanctorum*. Or appliquant cela à nous, je dy qu'en nostre ame il y a aussi quatre estages, dont le premier est une connoissance grossiere que nous avons par le moyen des sens, comme par nos yeux nous connoissons que cela est noir, rouge ou jaune. Mais apres il y a un autre degré ou estage qui est un peu plus relevé, qui est une connoissance plus parfaite que nous avons par le moyen de la raison, et de la consideration que nous faisons sur les choses : comme par exemple, un homme qui aura esté maltraité en un lieu, cherchera par le moyen de la consideration, comment il pourra faire pour n'y pas retourner. Le troisiesme estage beaucoup plus relevé que les deux autres, est celuy où reside la connoissance que nous avons de la foy par une lumiere surnaturelle. Et le quatriesme representé par le *Sancta Sanctorum*, est la fine pointe de l'ame que nous appellons esprit, où se font les acquiescemens, et pourveu que cette fine pointe de l'esprit regarde tousjours à Dieu, nous ne nous devons pas troubler, ny mettre en peine.

Les navires qui sont sur la mer, ont tous une éguille marine, laquelle estant touchée de l'aymant

regarde tousjours l'estoile polaire, et encore que la barque s'en aille du costé du midy, l'éguille marine ne laisse pas pourtant de regarder tousjours son nord : Ainsi il semble quelquefois que l'ame s'en aille du costé du midy, tant elle est agitée de distractions, que neantmoins la fine pointe de l'esprit regarde tousjours à Dieu, qui est son nord. Les ames qui sont plus avancées en la perfection, experimentent quelquefois de si grandes tentations, mesme sur la foy, qu'il leur semble que toute l'ame y consente tant elle est troublée, n'y ayant que cette fine pointe de l'esprit qui resiste, et c'est cette partie de l'ame qui fait l'oraison mentale : car bien que toutes les autres puissances et facultez de l'ame soient remplies de distractions, si elles ne sont volontaires, cette fine pointe de l'esprit ne laisse d'estre unie à Dieu.

Or en l'oraison mentale il y a quatre parties, dont la premiere est la meditation ; la seconde, la contemplation : la troisiesme, les elancemens : et la quatricsme, la simple presence de Dieu.

Quant à la premiere, qui se fait par voye de meditation, elle se fait de cette sorte : Nous prenons un mystere par exemple, Nostre-Seigneur crucifié, puis nous l'estant ainsi representé, nous considerons les vertus qu'il a pratiquées, et comme l'amour qu'il nous a porté et l'obeyssance qu'il a renduë à son Pere eternelle, lui a fait souffrir la mort de la croix, plutost que de luy deplaire, ou pour mieux dire, afin de luy complaire : puis nous considerons

par le menu sa grande douceur, son humilité, et la patience, avec laquelle il souffrit tant et tant d'injures, de tourmens, et d'ignominies; et enfin sa grande charité à l'endroit de ceux qui le mirent à mort, priant pour eux parmy ses plus grandes douleurs. Et par la consideration de toutes ces choses, nous venons à avoir nostre affection emeuë d'un ardent desir de l'imiter en ses vertus, puis nous passons à prier le Pere eternel, qu'il nous rende conformes à son Fils.

Mais pour mieux entendre cecy, l'on peut dire que la meditation se fait comme les abeilles font et cueillent le miel, car elles le vont cueillant de la rosée qui descend du ciel dessus les fleurs, tirant un peu de suc des mesmes fleurs qu'elles convertissent en miel, puis le portent dans leurs ruches: Ainsi nous allons piccorant par la meditation sur les actions de Nostre-Seigneur; les considerant l'une apres l'autre, pour en composer le miel des sainctes vertus, et en tirer l'affection d'une saincte imitation.

Dieu en la creation du monde medita; car ne voyez-vous pas qu'apres qu'il eut creé le ciel, il dit, qu'il estoit bon? et fit le mesme aprés avoir creé la terre, les animaux, et puis enfin ayant creé l'homme il trouva tout bon, les regardant piece à piece: mais apres voyant tout ce qu'il avoit fait en general, il dit que tout estoit tres-bon: *Et erant valde bona* (1).

L'Espouse au Cantique des Cantiques (2), apres

(1) Gen. 1. — (2) Cant. 4.

avoir loüé le chef, les yeux, les levres de son bien-aymé, bref tous ses membres l'un apres l'autre, dit enfin, par une saincte complaisance: O que mon bien-aymé est beau, ô que je l'ayme, il est mon tres cher; ce qui nous fait voir qu'elle avoit passé de la meditation à la contemplation: Ainsi voyons-nous souvent qu'à force de considerer combien Dieu est bon, mystere apres mystere, nous venons à faire comme les cordons des bateaux, lesquels quand on rame fortement, s'eschauffent tellement, que si on ne les mouilloit, le feu s'y prendroit. De mesme nos ames viennent quelque fois tellement à s'eschauffer et embraser par la meditation, en l'amour de celuy qu'elles reconnoissent estre tant aymable, que pour recevoir quelque raffraichissement en l'ardeur des affections que la meditation allume en leur volonté, et dans leur cœur, elles viennent apres à le regarder en la contemplation, et à se complaire de voir en celuy qu'elles ont consideré tant de beauté et de bonté.

L'Espoux au mesme lieu du Cantique, dit ces paroles, qui nous representent merveilleusement bien la difference qu'il y a entre la meditation et la contemplation: J'ay cueilly ma myrre avec mes parfums, j'ay mangé mon miel avec mon bornal, et j'ay beu mon vin avec mon laict, mangez, mes amis, beuvez et enyvrez-vous, mes tres chers: *Messui myrrham meam cum aromatibus meis, comedi favum cum melle meo, bibi vinum cum lacte meo, comedite, amici, et bibite, et inebriamini, charis-*

simi (1). Ces paroles nous representent tres-bien les mysteres que nous allons celebrer ces jours suivans de la passion, resurrection, et ascension de Nostre-Seigneur, lorsqu'il dit : J'ay cueilly ma myrre avec mes parfums : *Messui myrrham cum aromatibus meis*, ce fut en sa mort et passion, lorsqu'il offrit ce sacrifice sanglant de luy-mesme à son Pere eternel en odeur de suavité. Et quand il dit : J'ay mangé mon miel avec mon bornal, *comedi favum cum melle meo*, ce fut lors qu'il reünit sa tres-saincte ame avec son corps en sa glorieuse resurrection. Et quand il dit : J'ay beu mon vin avec mon laict : *bibi vinum cum lacte meo*, par le vin il nous represente la joye de sa triomphante ascension, et par le laict, la douceur de sa tres-saincte conversation pendant les quarante jours qu'il demeura sur la terre apres sa resurrection visitant ses apostres, leur faisant toucher ses playes, et mangeant avec eux. Mais quand il dit : Mangez, mes amis, *comedite, amici*, il veut dire, meditez et considerez ces mysteres. Vous sçavez que pour rendre la viande capable d'estre avalée, il la faut premierement mascher et amenuiser avec les dents, et la jetter tantost d'un costé de la bouche, et tantost de l'autre : ainsi faut-il que nous fassions des mysteres de la foy pour les comprendre ; car il faut que nous les maschions et roullions plusieurs fois dans nostre entendement par la meditation, afin d'eschauffer nostre volonté en l'amour de Dieu, avant que de passer à la contemplation. C'est pour-

(1) Cant. 5.

quoy apres ces paroles, mangez, mes amis, *comedite, amici*, il dit en suite, beuvez et enyvrez-vous, mes tres-chers, *et bibite, et inebriamini, charissimi*. Or vous n'ignorez pas qu'on n'a pas accoustumé de mascher le vin, ains l'on ne fait que l'avaler sans peine ny difficulté; ce qui nous represente la contemplation, laquelle se fait non avec peine, comme la meditation, ains avec plaisir, facilité et suavité.

Voicy donc ce que le divin Espoux veut dire à son Espouse, c'est-à-dire à l'ame devote, vous avez assez medité et consideré que je suis bon, regardez-moy maintenant, et vous delectez à voir que je le suis veritablement. L'on rapporte en la vie de S. François, qu'il passa une fois toute une nuit à dire ces paroles; Vous estes mon tout; ce qu'il disoit en contemplation, comme voulant dire, je vous ay consideré piece à piece, mon Dieu, et j'ay trouvé que vous estiez tres-aymable, maintenant donc je vous regarde avec complaisance, et voy que vous estes mon tout. S. Bruno se contentoit de dire à Nostre-Seigneur, ô bonté. Et S. Augustin disoit, ô beauté ancienne et nouvelle, vous êtes ancienne, parce que vous estes eternelle; mais vous estes nouvelle; parceque vous apportez tousjours une nouvelle suavité à mon cœur: Et toutes ces paroles estoient des paroles de contemplations.

Venons à la troisiesme partie de l'oraison mentale, qui se fait par des eslancemens d'esprit en Dieu. Certes, pour celle-cy, personne ne s'en peut excuser, d'autant qu'elle se peut faire allant et venant, et vac-

quant à ses occupations. Vous direz peut-estre, que vous n'avez pas le temps de faire deux ou trois heures d'oraison, qui vous en parle? recommandez-vous à Dieu le matin, offrez-luy tout vostre estre, protestez que vous ne voulez point l'offenser, et puis vous en allez où vostre devoir vous appelle : mais resolvez-vous pourtant de faire le long de la journée plusieurs elevations d'esprit vers sa divine bonté, voire mesme parmy les compagnies; car qui vous empeschera de parler à Dieu au fond de vostre cœur, puis qu'il n'importe pas de luy parler mentalement ou vocalement? Dites-luy donc des paroles courtes, mais ferventes. Celle que disoit S. François est excellente, bien que ce soit une parole de contemplation. Il est vray que de dire à Dieu, vous estes mon tout, et vouloir quelque autre chose que luy, cela ne seroit pas bien, car il faut que les paroles soient conformes au sentiment du cœur : mais de dire à Dieu, je vous ayme de tout mon cœur, encore que nous n'ayons pas un grand sentiment d'amour en la partie inferieure, nous ne devons pas laisser neanmoins de le dire, puis que nous voulons et avons un grand desir de l'aymer en la partie superieure de nostre ame.

Or un bon moyen pour nous accoustumer à faire ces eslancemens, est de prendre le *Pater* de suite, en prenant une petition à chaque fois. Par exemple, si vous avez pris au commencement de vostre journée ces paroles : *Pater noster qui es in cœlis,* vous direz la premiere fois : Mon Pere qui estes au ciel,

si vous estes mon Pere, quand seray-je parfaitement vostre fille? et dans un quart-d'heure apres, vous direz : ô mon Dieu! que vostre nom soit sanctifié par toutes les creatures : que quelque temps apres, que vostre volonté soit faite en la terre comme au ciel, faites moy la grace, ô mon Dieu! que je l'accomplisse tousjours en toutes choses : et ainsi vous irez continuant de quart-d'heure à autre vostre oraison, poursuivant le *Pater,* ou repetant si vous voulez les mesmes paroles. Ces SS. Peres qui vivoient au desert, ces anciens et parfaits religieux, estoient si soigneux de faire ces oraisons et eslancements d'esprit en Dieu que S. Hierosme raconte, que quand on alloit au desert pour les visiter, l'on entendoit l'un qui disoit : Vous estes, ô mon Dieu! tout ce que je desire, l'autre disoit; quand seray-je tout vostre, ô mon Dieu! et l'autre disoit, *Deus in adjutorium meum intende* (1), ô Dieu soyez à mon ayde. Enfin l'on entendoit une saincte harmonie de la diversité de leurs voix fort agreable.

Mais, me direz-vous, si l'on dit ces paroles vocalement, pourquoy l'appellez-vous oraison mentale? parce qu'elle se fait aussi mentalement, et qu'elle part premierement du cœur. Et c'est ce que nous veut faire entendre l'Espoux sacré au Cantique des Cantiques, lors qu'il dit, que sa bien aymée luy a ravy le cœur par un de ses yeux, et par un des cheveux qui pend dessus son col : *Vulnerasti cor meum, soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno ocu-*

(1) Cant. 4.

lorum, et in uno crine colli tui. L'on pourroit tirer de ces parolles plusieurs tres-belles et agreables interpretations : mais d'autant qu'il faut finir, je n'en diray qu'une. Vous verrez un mary et une femme qui ont des affaires en leur mesnage qui les font separer, quand il arrive par hazard qu'ils se rencontrent, ils se regardent un peu en passant; mais ce n'est que d'un œil, parce que ne se voyant que de costé, ils ne le peuvent bonnement faire des deux : Ainsi cet Espoux veut dire; quoy que ma bien-aymée soit fort occupée, si ne laisse-t'elle pas pourtant de me regarder d'un œil, me prostestant par ce regard qu'elle est toute mienne; elle m'a ravy le cœur par un des cheveux qui pend dessus son col, c'ést à dire, par une pensée qui provient du costé de son cœur. Concluons ce discours. Nous ne parlerons pas maintenant de la derniere partie de l'oraison mentale, qui est la simple presence de Dieu.

O que nous serons heureux, si nous parvenons un jour au ciel; car nous y mediterons eternellement, et regardant et considerant les œuvres de Dieu, nous les trouverons toutes tres-bonnes, et par cette bonté que nous y découvrirons, nous nous eslancerons continuellement en luy par une saincte complaisance, pour l'aymer, l'adorer, le loüer et benir eternellement. Dieu nous fasse la grace d'y parvenir. *Amen.*

DIEU SOIT BENY!

SERMON

POUR LA PROFESSION

DE

QUELQUES RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

Simile est regnum cœlorum homini negociatori, quærenti bonas margaritas : inventa autem una, abiit, et vendidit omnia quæ habuit, et emit eam. S. Matth. 13.

C'est certes tres-à-propos que Nostre-Seigneur dit, que le royaume des cieux est semblable à un marchand, lequel cherchant des perles en trouve enfin une d'un si grand prix et si excellente au dessus de toutes les autres, qu'il va et vend tout ce qu'il a pour l'acheter. Similitude par laquelle Nostre-Seigneur nous veut faire entendre, que les negociateurs du ciel qui cherchent cette perle de la felicité eternelle, sont semblables à ce marchand, et si vous y prenez garde, vous verrez qu'ils font un mesme negoce, je veux dire, qu'ils negocient de mesme façon.

Voyez ce marchand de l'Evangile, il cherche des perles, mais en ayant treuvé une, il s'y arreste, et à cause de son prix et de son excellence, il vend tout ce qu'il a pour se la rendre sienne : de mesme tous les hommes cherchent la felicité, mais pas un neantmoins ne la treuve, que celuy qui rencontre cette perle orientale du pur amour de Dieu, et qui l'ayant

trouvée, vend tout ce qu'il a pour la posseder. Il est vray que l'homme est creé pour joüir de la felicité: et la felicité a tant de rapport et de convenance avec le cœur de l'homme, qu'il ne peut trouver de repos qu'en la possedant. Mais le malheur est, que les hommes constituent la felicité, chacun en ce qu'il ayme, les uns aux voluptez, les autres aux richesses, et les autres aux honneurs et dignitez: mais helas qu'ils sont trompez! car toutes ces choses ne sont point capables d'assouvir ny contenter le cœur. Ce que S. Bernard exprime merveilleusement bien par ces paroles: Ton ame, ô homme, dit-il, est de grande estenduë, et nulle chose ne la peut remplir ny satisfaire, que Dieu seul; *Non capit eum nisi imago sui, anima capax illius est quæ nimirum ad illius imaginem creata* (1). L'on en void l'experience en Alexandre-le-Grand, lequel apres avoir assujetty presque toute la terre sous son empire, ne fut pas neantmoins content: car un certain philosophe luy ayant fait accroire qu'il y avoit encores d'autres mondes que celuy-cy, il se mit à pleurer dequoy il croyoit ne les pouvoir tous conquerir. Considerez de grace, si celuy qui a possedé plus eminemment les biens et les richesses de la terre que nul autre, n'a pas esté content, qui est-ce qui le pourra estre?

Certes, non seulement les choses terrestres ne sont pas capables de satisfaire, ny contenter nos cœurs; mais non pas mesme les celestes; et cecy nous le voyons tres-bien en la chere amante de Nos-

(1) Sermon 2. de la Dedicace.

tre-Seigneur la grande S[te] Magdelaine, laquelle toute esprise de l'amour qu'elle luy portoit, apres qu'il fust mort et mis dans le sepulchre, retourna promptement pour le chercher devant nul autre; mais ne l'ayant pas trouvé, ains des anges, elle ne se pust contenter, bien qu'ils fussent tres-beaux, et habillez à l'angelique. Les hommes pour beaux et mgnifiquement ornez qu'ils puissent estre, ne sont rien au prix des anges, leur lustre n'a point d'esclat, et ne sont pas dignes de comparoistre en leur presence: aussi voit-on en l'Escriture saincte, que jamais ils n'ont apparu aux hommes qu'ils ne soient tombez dessus leur face, n'estant pas capables de supporter la splandeur et l'esclat de la beauté angelique (1). La tres S[te] Vierge mesme, qui a eu des eminences si grandes au dessus de toutes les pures creatures, et laquelle a esté si particulierement gratifiée au dessus de tous les anges, cherubins et seraphins, s'estonna neantmoins à la vuë de l'ange S. Gabriel lors qu'il la vint trouver, pour luy parler du tres-haut et sacré mystere de l'incarnation (2).

Or la grande S[te] Magdelaine toute eprise de l'amour de son divin Maistre, ne s'amuse poinct ny à la beauté de leur visage, ny à la blancheur de leurs vestemens, et moins encores à leur maintien plus que royal, ains elle va et tourne tout autour d'eux, regardant de tous costez; les anges luy demandent, Femme, pourquoy pleurez-vous? *Mulier, quid ploras?* Ils m'ont pris mon maistre, dit-elle, et je ne

(1) Jug. 3. — (2) S. Luc, 1.

sçais où ils l'ont mis, *Tulerunt Dominum meum, et nescio ubi posuerunt eum* (1). Les anges luy demandent, pourquoy pleurez-vous? comme luy voulant dire; N'avez-vous pas bien subjet de vous resjouir, et d'essuyer vos larmes en nous voyant? Quoy, la splandeur et beauté de nostre face, l'esclat de nos vestemens, et nostre magnificence plus grande que celle de Salomon, n'est-elle pas capable d'essuyer vos larmes? O non certes, son cœur ne se peut contenter à moins que de Dieu! Magdelaine ayme mieux son Maistre crucifié, que les anges glorifiez.

L'espouse au Cantique des Cantiques dit, que son bien-aymé l'ayant appellé, et ayant frappé à sa porte, passa outre, et que l'ayant ouvert, elle ne le trouva plus; *Vox dilecte mei pulsantis, aperi mihi soror mea, amica mea, columba mea, immaculata mea, pessulum ostii mei aperui dilecto meo: ille declinaverat, atque transierat. Quæsivi, et non inveni illum: vocavi, et non respondit mihi* (2). Je me leveray, avoit-elle dit auparavant, et iray tout à l'entour de la cité, et chercheray par les ruës et par les places publiques celuy que mon ame ayme et cherit. Elle avoit demandé aux gardes de la ville, s'ils n'avoient point veu celuy que son ame aymoit: et les ayant rencontrez pour la seconde fois, ils la maltraitterent, dequoy elle se plaint, disant, que les gardes de la cité l'ont battuë, l'ont blessée, et luy ont osté son manteau; *Invenerunt me custodes qui circumeunt civitatem, percusserunt me, et vulnera-*

(1) S. Jean, 20. — (2) Cant. 5.

verunt me, tulerunt pallium meum mihi custodes murorum. Puis enfin s'addressant aux filles de Sion; Je vous conjure (leur dit-elle) filles de Hierusalem, si vous rencontrez mon bien-aymé, vous luy annonciez que je languis d'amour pour luy, *adjuro vos filiæ Hierusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis illi, quia amore langueo.*

Tous ceux qui prattiquent l'amour sacré, sçavent bien que ces blessures sont diverses, et qu'il blesse le cœur en plusieurs façons; mais specialement lors qu'il se void arresté ou empesché de posseder ce qu'il ayme. L'Amante sacrée dit que les gardes l'ont blessée, à cause qu'ils l'ont arrestée; car rien ne blesse tant un cœur qui ayme Dieu, que de se voir retenu et empesché de le chercher.

Le royaume des cieux (dit Nostre-Seigneur) est semblable à un marchand qui cherche des perles, et lequel en ayant trouvé une de grand prix, vend tout ce qu'il a pour l'achepter. Le pur amour de Dieu est cette perle precieuse, que les negociateurs du ciel cherchent: mais s'ils la veulent achepter, il faut qu'ils vendent tout ce qu'ils possedent. C'est le subjet pour lequel les anciens chrestiens ne se contentoient pas d'observer les commandemens de Dieu, ains pour acquerir cette perle inestimable, ils embrassoient encore la prattique des conseils, quittant et abandonnant sans reserve, tout ce qu'ils possedoient: si que l'on peut veritablement dire, qu'ils n'avoient tous qu'un cœur et qu'une ame, car les

mots de tien et de mien, n'estoient jamais entendus parmy eux (1).

Mais escoutez, je vous prie, ce que dit le prince des apostres à Nostre-Seigneur. Voicy que nous avons tout quitté et abandonné pour vous suivre, quelle recompense en aurons-nous? *Ecce nos reliquimus omnia, quid ergo erit nobis* (2)? Surquoy le grand S. Bernard luy parle en ces termes: O pauvre S. Pierre, quelle raison pensez-vous avoir d'exagerer ainsi l'abandonnement que vous avez fait de toutes choses, puisque vous n'estes qu'un pauvre pecheur, et n'avez quitté qu'une petite et chetive barque, et des rets; à quoy il respond luy-mesme; C'est bien tout quitter et abandonner, que de ne se plus reserver de pretentions pour le monde; mais c'est encore beaucoup plus, de se quitter et abandonner soy-mesme.

Tous les religieux et religieuses ont esté de tout temps fort loüez et estimez, à cause de ce parfait abandonnement qu'ils font de toutes choses. Et le grand S. Augustin reprochoit aux Manicheens, dequoy parmy leur religion ils n'avoient rien qui approchast tant soit peu la pureté des vierges qui s'estoient renfermées dans des monasteres, faisant vœu d'une perpetuelle chasteté: mais sur tout, il exalte grandement le renoncement qu'elles avoient fait de toutes choses, disant, qu'elles avoient tellement quitté et abandonné tout ce qu'elles possedoient, que n'ayant rien en particulier, jamais ces mots per-

(1) Act. 4. — (2) S. Mat. 9.

nicieux, de mien et tien, ne s'entendoient parmy elles.

Certes les religieuses ont tousjours esté en si grande estime parmy les anciens, que le bien-heureux S. Ignace martyr, escrivant à un de ses amis, luy recommandoit expressement d'honorer les vierges qui estoient congregées dans les monasteres, comme l'autel sacré de Dieu, et les veufves comme la sacristie, et il les recommandoit tant les unes que les autres à cause du grand renoncement qu'elles avoient fait de tous les biens de la terre, non seulement de ceux qu'elles possedoient, mais encore des pretentions qu'elles pouvoient avoir d'en acquerir, comme aussi du renoncement parfait qu'elles avoient fait d'elles-mesmes.

Or c'est à ce renoncement parfait de vous-mesmes, et de toutes les choses de la terre, que vous estes maintenant appellées, mes cheres sœurs, c'est une pretention bien haute, que de conquerir le pur amour de Dieu, qui est la perle precieuse que vous cherchez, laquelle ne se peut achepter que par le renoncement de toutes choses : si vous la voulez posseder, il est en vostre pouvoir de l'acquerir, mais il vous faudra quitter et abandonner toutes les choses de la terre, et ce qui est encore plus difficile à faire; c'est qu'il faudra vous quitter vous-mesme; car le veritable amour de Dieu ne peut souffrir aucun compagnon, il ne veut point de rival, il veut estre seul dans nos cœurs, et y regner souveraine-

ment; et quand il cesse d'y regner, il cesse quant et quant d'estre.

Or il faut que nous sçachions que nous avons de nous-mesmes, qu'il faut renoncer totalement, et sans reserve, pour faire place à ce divin amour. Dont le premier est ce nous-mesme exterieur, qui n'est autre que nostre corps. Outre lequel nous avons encore un autre nous-mesme spirituel, qui est nostre propre jugement, et nostre propre volonté, et c'est specialement au renoncement de ce nous-mesme spirituel que consiste nostre perfection. Il faut bien vraiment renoncer et mortifier le corps; mais ce n'est pas assez, il faut aussi mortifier l'esprit, car sans cela le renoncement du corps et des choses exterieures, seroit fort peu de chose. L'Espouse au Cantique des Cantiques dit, que si quelqu'un donne toute sa substance pour Dieu, et pour acquerir son pur amour, il ne l'estimera rien, croyant de n'avoir rien ou fort peu donné, pour achepter une perle si precieuse: *Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.*

Tous les religieux cherchent ou doivent chercher cette perle inestimable du sainct amour; mais pour l'achepter, il faut qu'ils quittent et abandonnent toutes choses; car autrement ils ne pourront parvenir au but de leur pretention, qui doit estre de se transformer tout en Dieu. Pretention certes digne d'un cœur genereux, et laquelle nous devrions tous

avoir, nous despoüillant d'un vieil homme, c'est à dire, de tout ce qui est en nous de terrestre, pour nous revetir d'un nouveau, qui est Jesus-Christ, cessant d'estre ce que nous sommes en la nature corrompuë pour vivre selon la grace.

Mais ressouvenons-nous que ceux qui entreprennent de transmuer et transformer le metail en or pour faire ce qu'ils pretendent, il faut qu'ils ayent une grande peine, et qu'ils y apportent un tres-grand soin, et encore ne sçay-je s'ils le pourront faire. Je scay bien pourtant, que pour faire ce qu'ils pretendent, il faut qu'ils reduisent leur metail en poudre; et qu'apres pour le purifier, ils le fassent passer par le feu et la coupelle plusieurs fois, parce, disent-ils, que s'ils le pouvoient tant purifier, qu'il n'y restast plus qu'une certaine matiere ou liqueur qui est descenduë du ciel, il leur seroit facile de parvenir à ce qu'ils pretendent, et qu'ils y seroient enfin parvenus.

De mesme les ames qui ont fait cette genereuse entreprise de se transformer toutes en Dieu, que ne doivent-elles pas faire pour s'aneantir, se confondre, s'abandonner, et renoncer soy-mesme, jusques à ce qu'elles soient tellement purifiées, que rien ne demeure en elles que ce qui est de celeste, qui n'est autre que l'image et semblance de la divine Majesté. Mais pour faire cette transformation, il se faut grandement humilier, à l'exemple de nostre divin Sauveur, duquel l'apostre S. Paul dit, qu'il s'est aneanty soy-mesme : *Exinanivit semetipsum :* c'est à dire,

qu'il a pour un temps resserré toute sa gloire en la partie superieure de son ame, laissant sa partie inferieure exposée à la mercy de toutes les souffrances, abjections et respugnances qui luy devoient arriver en sa passion. O que c'est une chose admirable! de voir que Nostre-Seigneur s'aneantisse et se vuide ainsi de sa propre gloire, pour des creatures si chetives comme nous sommes, et qui correspondent si peu à son amour.

Il s'est rendu obeyssant jusqu'à la mort, et la mort de la croix: *Factus est obediens usque ad mortem, mortem autem crucis:* Il se depoüille de sa propre gloire pour nous en revestir. Il est donc bien raisonnable que nous nous depoüillons de nousmesme et de toutes choses, et qu'à son exemple nous obeyssions jusqu'à la mort, et la mort de la croix, pour luy temoigner nostre amour, sans nous ennuyer de la grandeur ny de la longueur de nos souffrances, quand bien elles devroient durer jusqu'à la mort, puis qu'elles ne sçauroient jamais approcher, ny entrer en comparaison avec celles que ce divin Sauveur à souffert pour nous.

Or pour faire cela, il faut agrandir nostre courage, et ne nous rendre jamais pour les difficultez, ains combattre vaillamment sans nous etonner, non plus de la quantité de nos ennemis, que de la longueur du combat. Nous aurions vrayement raison de nous en etonner, si nous nous appuyons sur nos forces: mais il faut se confier en la vertu de Dieu qui nous fortifiera, si nous combattons genereuse-

ment pour son amour, disant à l'imitation de son divin apostre : Je suis plus fort lorsque je me sens plus foible : *Cùm enim infirmor, tunc potens sum* ; parce que c'est en la vertu de Dieu que je m'appuye : et si bien il nous arrive de commettre des imperfections en combattant, il ne nous en faut point estonner, ny perdre courage, pourveu que nous ayons tousjours la volonté de nous amender. Despoüillons-nous donc du vieil homme, pour nous revéstir du nouveau.

Nostre-Seigneur voulant remettre l'homme en l'estat d'innocence, et le voulant revestir de la grace qu'il avoit perduë par son peché, il voulut mourir tout nud sur la croix, d'autant que les habits que nous portons sont les marques du peché : car vous sçavez qu'aussi-tost qu'Adam eut peché en contrevenant au commandement de Dieu, s'appercevant qu'il estoit nud, il commença d'avoir honte de luymesme, et se fit des habits de feüilles de figuier : *Consuerunt folia ficus, et fecerunt sibi perizomata* (1) ; parce que devant qu'il eust peché, il n'avoit point d'habits. Adam et Eve estoient nuds avant leur peché : et Nostre-Seigneur par sa nudité en la croix monstroit son extreme pureté, et de plus, qu'il remettoit les hommes en l'estat d'innocence : mais la principale raison pour laquelle il voulut mourir nud, fut pour nous monstrer comme il faut, si nous voulons plaire, que nous nous despoüillions de tout, et reduisions nostre cœur en la mesme nudité qu'es-

(1) Gén. 3.

toit son sacré corps sur la croix, le despoüillant de toutes sortes d'affections, desirs et pretentions. Or c'est ce que nous devons faire, si nous voulons achepter cette perle precieuse du sainct amour.

Un jour le grand abbé Serapion fut rencontré tout nud par quelques personnes emmy les ruës d'une ville, lesquelles meües de compassion luy dirent : Ha ! mon pere, qui vous a mis en cet estat, et qui vous a osté vos habits ; C'est ce livre, leur dit-il, qui m'a ainsi despoüillé, monstrant le livre des Evangiles qu'il portoit tousjours avec soy : et moy, je vous asseure que rien n'est si propre pour nous conduire à une entiere resolution de nous despoüiller, non seulement des choses exterieures, ains encore de nous-mesme ; que la consideration de l'incomparable despoüillement et nudité de nostre Sauveur crucifié.

Que me reste-t'il plus à vous dire, mes cheres sœurs, sinon de vous convier d'escouter ce que le grand S. Paul dit au second chapitre de son Epistre aux Philippiens : *Fratres, hoc enim sentite in vobis, quod et in Christo Jesu*, Taschez, dit-il, mes freres, de ressentir en vous ce que Nostre-Seigneur Jesus-Christ a ressenty. Qu'est-ce que ce grand Sainct veut dire par ces paroles ? veut-il que nous ressentions pour nostre divin Sauveur cet amour tendre et affectif qu'il a ressenty pour nous sur la croix ; veut-il que nous pleurions de compassion sur ces douleurs ? O non certes ! ce n'est pas ce que Nostre-Seigneur demande de nous, que l'amour tendre et affectif,

qui nous fait jetter des larmes, et nous cause tant de desirs sans effets; car l'enfer est plein de ces desirs. C'est donc l'amour effectif que S. Paul veut que nous ressentions, et que Nostre-Seigneur demande de nous, et c'est cet amour qu'il nous a specialement monstré sur la croix, en souffrant tant de tourmens pour nostre salut.

Mais voulez-vous sçavoir ce que ce divin Sauveur a particulierement ressenty, et ce que S. Paul veut que nous ressentions avec luy, c'est cet aneantissement? Il s'est aneanty, il s'est vuidé de luy-mesme, il faut que nous en fassions de mesme, nous aneantissant et nous vidant de nous-mesme, c'est à dire, de toutes nos passions, inclinations, aversions et respugnances au bien; nous exerçant à la continuelle mortification de nous-mesme, et de nostre amour-propre, à l'imitation de ce sainct apostre qui disoit qu'il ne vivoit plus en luy-mesme, puis qu'il avoit crucifié son amour, ou que son amour estoit crucifié (1). Il vouloit dire, qu'il avoit tellement mortifié son amour-propre, qu'il l'avoit entierement aneanty, et qu'il n'avoit plus d'amour que pour Nostre-Seigneur crucifié. Certes, il avoit bien raison, ce grand Sainct, de dire qu'il ne vivoit plus en luy-mesme: car ostant l'amour-propre de nos ames, c'est leur oster la vie, et leur donner la mort; mais heureuse mort, qui nous fait mourir à nous-mesme, pour nous faire vivre à Dieu. Aymez donc tellement, mes tres-cheres filles, celuy qui est mort pour nous

(1) Gal, 2.

unir à soy, et pour nous tesmoigner la grandeur de son amour. que rien ne puisse plus vivre en vous que luy, afin que vous puissiez veritablement dire avec S. Paul, *Vivo autem, jam non ego, vivit verò in me Christus*, Je vis, mais non point moy, ains c'est Jesus-Christ qui vit en moy.

Enfin l'amour a osté la vie à nostre divin Maistre, il ne reste donc plus, sinon que nous mourions d'amour pour luy, ou du moins que nous ne vivions plus que pour son amour; mais non pas d'un amour tel quel, ains d'un amour semblable et correspondant au sien autant qu'il nous sera possible : je ne dis pas egal, car nous ne le pouvons, mais je le veux dire d'un amour fort et courageux, qui croisse emmy les contradictions, sans nous lasser jamais de souffrir pour ce divin Amant. Soyons donc bien aises, pour luy tesmoigner nostre amour, de nous rendre semblables à luy en son abjection, et en ses souffrances, puisque l'amour egale les amans. Et considerez, je vous prie, ce que fit le grand S. Paul, pour pouvoir dire veritablement ces paroles, je vis, mais non plus moy, ains c'est Jesus-Christ qui vit en moy : Quelles persecutions? quelles mortifications? quelles sortes d'abjections, de tourmens et de douleurs n'a-t'il pas soufferts? Escoutez ce qu'il dit en son epistre aux Corinthiens, jusques à cette heure; Nous avons esté blasphemez et persecutez à outrance, injuriez et mesprisez jusques-là, que nous sommes estimez la bailleure du monde, *Purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema*

usque adhuc (1). Or chascun sçait bien qu'il n'y a rien de plus vil dans une maison que les ballieures, si que l'on ne void jamais assez tost l'heure qu'elles en soient dehors : de mesme veut dire S. Paul, les hommes nous ont en si grande horreur, qu'ils ne verront jamais, ce leur semble, assez tost l'heure qu'ils ne nous ostent de devant leurs yeux. Nous sommes comme la pelure d'une pomme, car si le monde est une pomme, nous en sommes la pelure qu'on jette là, comme une chose de neant.

Donc pour acquerir et achepter cette perle precieuse du sainct amour, et pour parvenir à cette transformation, à laquelle nous pretendons, il nous faut resoudre d'estre ainsi rejettez, mesprisez, mortifiez, et tenus comme le rebut du monde, et une chose de neant. Nous abandonnons bien les choses exterieures, direz-vous; mais de sousmettre nostre propre jugement pour l'assujettir à celuy d'une superieure, et renoncer tellement à nostre propre volonté, qu'elle soit tousjours absolument subjette et obeissante à ses ordonnances; c'est une chose bien difficile et mal-aisée à faire : il est vray, mes cheres filles, et pour cela vous avez besoin d'un grand courage, et d'une grande magnanimité. Mais si la difficulté vous estonne, je vous presente trois petites considerations, qui vous feront connoistre l'entreprise estre plus facile que vous ne pensez, et qui vous donneront de la consolation.

La premiere est, que celuy qui vous appelle à la

(1) 1. Cor. 4.

conqueste de son tres-pur amour, est assez puissant pour vous ayder à parvenir au but de vostre entreprise : confiez-vous donc en luy, et luy dittes hardiment; commandez, Seigneur à nos ames, tout ce qu'il vous plaira, et nous donnez la force de le faire, et d'accomplir entierement vostre saincte volonté, afin de nous rendre agreable à vostre divine Majesté, faites par vostre grace que nous allions à vous; vous avez commencé en nous l'œuvre de nostre perfection, nous ne voulons jamais douter de vostre bonté que vous ne la paracheviez, si nous coopérons fidellement avec vous.

La seconde consideration qui vous relevera le courage, c'est de sçavoir en quoy il consiste : je vous ay dit que vous aviez besoin d'un grand courage et d'une grande magnanimité, pour parvenir au but de vostre entreprise, il est vray; mais en quoy pensez-vous que consiste cette grandeur de courage et cette magnanimité? c'est en la petitesse de courage, et vous l'aurez d'autant plus grand, que vous l'aurez plus petit, c'est à dire, que vous serez plus petites en l'estime de vous-mesmes. Ressouvenez-vous de cette parole tant admirablement bien inculquée dans le cœur des apostres par Nostre-Seigneur; si vous n'estes faits, leur disoit-il, comme un petit enfant vous n'entrerez point au royaume des cieux, *Amen dico vobis, nisi conversi fueritis, et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum.* Certes si nous voulons parvenir à la perfection, il nous faut estre semblables en

courage aux petits enfans, c'est à dire humbles comme eux, doux, souples et faciles à tourner à toute main comme eux.

Mais remarquez, je vous supplie, comme Nostre-Seigneur a fait merveilleusement bien paroistre la grandeur de son courage ès plus excellens actes de l'amour qu'il nous a monstré avoir pour nous en sa mort et passion, ne faisant autre chose que de laisser faire de luy tout ce qu'on vouloit, constituant la grandeur de son courage à se laisser tourner au gré et à la volonté d'un chacun. C'est aussi en quoy le nostre doit paroistre, et en quoy il veut que nous l'imitions, non pas tant à faire, comme à laisser faire en nous, et de nous tout ce qu'on voudra, non seulement par sa divine Majesté, mais aussi par nos superieurs, nous rendant maniables, souples et humbles comme des petits enfans, car nostre grandeur consiste en nostre petitesse, et nostre exaltation en nostre humiliation.

La troisiesme consideration, qui vous doit estre de tres-grande consolation, est l'honneur que vous avez de venir faire vos vœux sous la protection de nostre glorieuse Maistresse la tres-Ste Vierge, laquelle comme une mere-perle a tousjours vescu emmy la mer de ce monde, sans recevoir aucune goutte d'eau salée, je veux dire, sans estre aucunement abbreuvée des vains plaisirs terrestres, ains elle a tousjours vescu dans une admirable pureté en la prattique de toutes sortes de vertus, mais specialement d'une profonde humilité et abjection.

Vertus par lesquelles elle s'est renduë si agreable à Dieu, qu'il l'a choisie pour estre sa mere.

Confiez-vous donc aux merites de cette Ste Vierge, et ne doutez point qu'elle ne vous assiste tres-particulierement, et vous prenne en saincte protection, si vous venez à faire l'offrande de vos vœux, avec humilité et simplicité de cœur, puis que ce sont les vertus jointes à celle de suivre fidellement les attraits et les inspirations celestes qui ont le plus reluy en elle durant le cours de sa vie mortelle. Vertus lesquelles sans doute, avec son ardente charité, luy meritent la grace d'estre advantagée de plus grandes faveurs que ne fut, ny ne sera jamais aucune creature humaine ou angelique, ayant eu l'honneur d'appartenir de si près à l'humanité tres-saincte de nostre divin Sauveur et Maistre, lequel je supplie, avec le Pere, et le Sainct-Esprit, vous donner sa grace en ce monde, et sa gloire en l'autre. *Amen.*

DIEU SOIT BENY!

DEFENSE

DE LA SALUTATION ANGELIQUE

CONTRE LES HERETIQUES.

Toute l'ancienne Eglise, par tous les lieux du monde, en un parfait consentement d'esprit, avoit tousjours salué la Mere de Dieu de cette salutation angelique : *Ave Maria gratia plena*. Et nos plus proches devanciers, suivant le sacré ton de leurs ayeuls, en une devotieuse harmonie chantoient à toutes heures, et en tous lieux *Ave Maria*. Pensant se rendre tres-agreables au roy celeste, honorant ainsi avec grande reverence sa saincte Mere, ne sçachant où rencontrer une maniere plus propre pour l'honorer qu'en imitant les honneurs et respects que Dieu mesme luy avoit decretés et accommodés selon son bon plaisir, pour l'en faire honorer le jour que sa divine Majesté voulut tant honorer en cette Ste Vierge, tout le reste des hommes, que de se faire homme luy-mesme. O saincte salutation, ô loüanges bien authentiques, ô riches et discrets honneurs; le grand Dieu les a dictez, un grand ange les a prononcez, un grand Evangeliste les a enregistrez, toute l'antiquité les a prattiquez, nos ayeuls nous les ont enseignez.

Mais voicy une chose estrange, vous sçavez que le malin esprit s'estoit saisy de Saül, et que quand David sonnoit de sa harpe, ce malin esprit se retiroit comme vaincu par la douce melodie de cet instrument : ainsi ce malin esprit ennemy conjuré de tout accord et union, estant entré en possession de certains cerveaux legers, discordant et sans harmonie, parlant par leurs bouches, il dit mille injures et blasphesmes contre l'usage de cette saincte salutation.

Calvin en son harmonie Evangelique, nous appelle superstitieux, tant pour salüer une absente, que pour nous mesler du mestier d'autruy, nous accusant au surplus en cet endroit d'enchantement, disant que nous sommes mal appris, nous servant de cette salutation comme de priere, ores que ce ne soit qu'une simple congratulation. Enfin toute leur reprehension contient trois poincts. Premierement, que c'est un attentat du ministere des anges, de dire la salutation angelique, puis que nous n'en avons pas charge. Secondement, que c'est superstition de salüer une absente. Tiercement, que c'est une lourdise de penser prier avec cette saincte salutation. O les miserables esprits, ils gagneroient mieux de dire tout en un mot que c'est mal fait, pour ce que l'Eglise le commande, laquelle ne fait rien à leur gré.

Or je dis avec l'Eglise, que c'est sainctement fait, d'honorer et salüer cette Ste Vierge, de la salüer du salut angelique, et que le salut angelique contient une tres-belle et tres-devote oraison. Je ne m'ar-

resteray pas à vous dire ce que c'est que salutation, ny moins à vous dire, que c'est un office Chrestien que de s'entre-salüer l'un l'autre. Toute l'Escriture est pleine de beaux exemples, des salutations des patriarches aux anges, et entr'eux, et par tout, à tous rencontres la salutation y est cottée. Mais je vous diray bien, que ne pas salüer une personne quand on la cognoist, est une protestation de mespris, d'indignation et abomination. Je laisse à part Aman qui prit à mespris de ce que Mardochée ne le salüoit pas, car encore qu'au commencement il voulut estre adoré, si est-ce qu'apres il ne se plaint que de ce qu'il ne le salüoit pas. Voyez le chap. 3. et 5. d'Ester.

Mais escoutez le bien-aymé S. Jean; *Si quis venit ad vos, et doctrinam hanc non adfert, nolite eum recipere in domum, nec Ave ei dixeritis*(1), Si quelqu'un vient à vous, et ne croit point à cette doctrine, ne le recevez pas en vostre maison, et ne le salüez point; il met pour execration de ne point salüer, et ne point dire *Ave*. Que dirons nous de ceux qui ne veulent point salüer la S[te] Vierge, sinon qu'ils la hayssent.

De mesme S. Paul escrivant aux Philippiens chap. 4. il recommande le salut, *Salutate omnem sanctum in Christo Jesu*, Salüez tous les Saincs en Jesus-Christ; voulant dire par là que le salut est une chose deuë aux Saincts et vertueux.

Si doncques Marie n'apporte point que de bonne

(1) 2. Joan. 1.

doctrine, n'ayant jamais rien dit en l'Evangile que sainctement, pourquoy nous deffendra-t-on de la saluër? si elle est saincte et la plus saincte des creatures, pourquoy ne la saluërons-nous pas? Est-ce la doctrine que Nostre-Seigneur leur a appris, disant tant de fois, *Pax vobis, pax vobis*, paix vous soit, et en S. Matth. 28. rencontrant les Maries, *Avete*, bien vous soit, leur dit-il.

Mais, disent les heretiques, vous saluëz les absens. Response, Quel danger y a-t-il? S. Paul en toutes ses Epistres saluë-t-il pas ores cettuy-cy, ores cettuy-la, quoy qu'absent: et aux Philip. *Salutant vos omnes sancti, salutant vos omnes qui mecum sunt fratres*, tous les Saincts vous saluënt, tous les freres qui sont avec moy vous saluënt, et S. Pierre en son Epist. *Salutat vos Ecclesia in Babylone collecta*, L'Eglise assemblée en Babylone vous saluë. Ils diront qu'ils estoient presens par lettre et par messager: mais Nostre-Dame est presente aux Chrestiens, principalement par l'attention (1); comme S. Paul parlant de cet inceste, *Ego quidem absens corpore, præsens spiritu jam judicavi ut*, etc. Moy certes comme absent de corps, mais present d'esprit, j'ay desja jugé celuy qui a fait ce peché, *Giesi dixit Eliseus, Nonne cor meum in præsenti erat quando reversus est homo de curru suo in occursum tui* (2)? Elisée dit à Giesi, Mon esprit n'estoit-il pas present, quand l'homme est retourné de son chariot au devant de toy? Et il y a du plaisir au chap. suivant, de voir

(1) 1. Cor. 5. — (2) 4. Reg. 5.

comme Elisée dit au roy d'Israël, tout ce que le roy de Syrie arrestoit en son cabinet secret. Que dites-vous du psalmiste quand il dit : *Me expectant sancti, donec retribuas mihi quomodo expectant retributionem nisi sciant opera*; Les Saincts m'attendent jusques à ce que vous me donniez la recompense : comment pourroient-ils avoir cette attente s'ils n'avoient cognoissance de nos bonnes œuvres.

Or estant ainsi arresté que c'est chose saincte de saluër la Ste Vierge, je vous demande quelle salutation pourroit-on trouver plus saincte que celle-cy? l'autheur en est sainct, les paroles sainctes. Avez vous donc desir de l'honorer? dites *Ave :* estes vous en doute de la maniere particuliere avec laquelle il la faut honorer? dites *Ave.*

Mais qui diroit jamais les saincts mouvemens que reçoit le cœur devot en cette saincte salutation : cette salutation represente le tres-sainct mystere de l'incarnation, et partant l'Eglise adjouste aux paroles de l'ange qui portent desja ce mystere gravé, celle de Ste Elisabeth, *Benedictus fructus ventris tui*, pour le representer encores plus expressement.

EXHORTATION

AU SERVICE DE DIEU.

Ecce nunc benedicite Dominum omnes servi Domini. Psal. 133,

Maintenant benissez le Seigneur, ô vous tous qui estes ses serviteurs,

Celuy que vous estes venus adorer en ce lieu, à sçavoir Jesus-Christ vostre Seigneur et le mien, vous fasse la misericorde de si bien faire ce pourquoy vous y estes venus, que vous receviez abondamment grace, paix et benediction de sa part, et luy tout honneur et gloire de la vostre pour jamais. En quoy afin de vous y ayder, selon mon petit pouvoir, et vous donner quelques instructions pour vous faire benir Dieu, je vous ay apporté les paroles de David; *Ecce nunc benedicite Dominum*, benissez maintenant le Seigneur, asseuré que je suis que si vous le benissez bien, il vous benira de ses benedictions inestimables.

Premierement, souvenez-vous, mes freres, devant toutes choses, que celuy en la presence duquel vous estes, est vostre naturel, absolu et souverain Seigneur; car c'est à luy à qui appartient la terre, et tout ce qui est en la terre; il est vostre Seigneur et Maistre, parce que c'est luy qui vous a fait et formé, il n'y a point de plus juste tiltre pour posseder quelque chose que de l'avoir

faire. C'est ainsi que vivent les ouvriers, et que les peres et meres demandent obeyssance à leurs enfants, et les appellent leurs : et neantmoins le pere et la mere ne font pas du tout les enfans, car l'ame n'est pas de leur facture, ny les ouvriers ne font pas entierement ce qu'ils font, car si le drappier fait le drap, il ne fait pas la laine; mais Dieu est celuy-là qui a fait nostre ame et nostre corps, car tout ce qui est, est œuvre de ses mains. O combien donc est il veritable que nous sommes à Dieu, et qu'il est Nostre-Seigneur et nostre Maistre, puisque tout ce qui est en nous, il l'a fait, c'est luy qui en est l'ouvrier; *Ipsius est mare et ipse fecit illud*, la mer est à luy, et c'est luy qui l'a faite, dit David, comme s'il vouloit dire, la mer est à luy, pource qu'il l'a faite, et non seulement nous sommes à luy, et il est Nostre-Seigneur, pource qu'il nous a produits, mais encore pource qu'il nous a racheptez bien cherement, et infiniment plus que nous ne vallons. Le diable nous avoit osté à nostre naturel Seigneur, et encore qu'il n'eust nul droict sur nous, si est-ce que Nostre-Seigneur nous achepta, et rachepta ce qui estoit sien, afin de nous faire plus siens, si plus siens nous pouvions estre. S. Paul dit : *Empti enim estis pretio magno*, vous estes racheptez d'un grand prix et quel prix? *Redemit nos in sanguine agni*, il nous a racheptez par le sang de l'agneau : *Proprio filio non pepercit, sed pro omnibus tradidit illum*, il n'a point pardonné à son propre fils; mais l'a livré à la mort pour nous

tous; *Me pro me debeo et pro his debeo*, donc je me dois donner moy-mesme pour moy-mesme.

La moindre goutte du sang de Nostre-Seigneur valloit infiniment plus que nous, et neantmoins afin de nous rendre plus siens, il le voulut tout donner; C'est pourquoy David dit que sa redemption a esté tres-abondante *Copiosa apud eum redemptio;* dont par la bouche d'Isaye, Nostre-Seigneur dit, je t'ay rachepté, et t'ay nommé par ton nom, tu es à moy, *Redemi te, et vocavi te nomine tuo, meus es tu.* Et S. Bernard va confessant, Seigneur, vous avez tout fait et refait pour vous; et qui ne veut estre à vous et pour vous, il commence d'estre un rien parmy toutes choses. Adjoustez que vous vous estes donnez à Nostre-Seigneur au baptesme; si qu'on peut bien dire que vous estes à luy; *Sicut jurastis Domino, votum vovistis Deo Jacob*, Ainsi que vous luy avez promis, et voüé. Ceste-cy est la premiere consideration et fondamentale que je propose.

De cette consideration faut tirer deux conclusions. Premierement, que si vous estes devant Nostre-Seigneur par tant de raisons, vous y devez estre en toute reverence et humilité; considerant que tout ce que vous avez vous le tenez de luy, et pensant que vous luy devez autant d'honneur comme il y a de distance du rien à l'infinité: et d'autant plus devez vous estre humbles, qu'estant ses taillables à misericorde, vous l'avez si souvent offensé, dont vous devez avoir si grande confusion, que par hu-

milité vous vous abaissiez jusques au neant auquel vous estiez dans le non estre, sans nulle vertu et nulle qualité avant que Dieu vous tirast de ce miserable estat où vous estiez, pour vous donner l'estre afin que vous fussiez ses serviteurs. Si donc estant devant Nostre-Seigneur en recognoissance que vous éstes ses subjects et serviteurs, vous vous baissez et inclinez le corps jusques en terre, de laquelle vous avez esté tirez, baissez vos ames par humilité devant vostre Dieu, jusques au neant duquel vous estes sortis.

L'autre conclusion qu'il faut tirer, c'est qu'estant descendu jusques au neant, remontant à l'estre que Dieu nous a donné, et considerant de poinct en poinct combien nous sommes despandants de luy, et combien nous sommes obligez à le servir, il nous faut faire une exclamation à nostre ame : *Nonne Deo subjecta eris anima mea?* O mon ame, ne seras tu pas subjette à Dieu; comment, si Dieu m'a creée, et non seulement creée, mais rachetée d'entre les mains d'un si cruel et barbare tyran avec son sang; si je luy ay voüé et presté fidelité, qui me separera jamais de son service; escoutez comme David estoit en cette resolution : *Quasi jumentum factus sum apud te, et ego semper tecum,* Je suis fait comme un cheval envers vous, et je suis tousjours avec vous : voulant dire, je vous sers si humblement que je ressemble à un cheval mené par la bride apres vous, ô mon Dieu. Et de vray comme dit S. Paul : *Quis plantat vineam et de fructu ejus non edit?* Qui est

celuy qui plante une vigne et ne mange point de son fruict? Si Jesus-Christ nous a planté, n'est-ce pas la raison que nous luy rapportions tout le service que nous pourrons?

Mais outre tout cela, nous avons une autre raison de servir Dieu, c'est que nous nous servons de toutes les creatures, et icelles nous servent volontiers en intention que nous servions Dieu pour elles : car elles ne pouvant pas servir Dieu, lequel estant esprit, ne peut estre servy que par esprit, elles nous servent à celle fin que nous servions Dieu tant en leur nom qu'au nostre; de maniere qu'encore à raison de cecy, nous sommes obligez à servir Dieu, et ceux qui ne le serviront pas en recevront un terrible reproche au jour du jugement, car c'est pour cela qu'il est dit que toute la terre, c'est à dire toutes les creatures s'esleveront contre les pecheurs, *Totus orbis pugnabit contra insensatos*. Pour toutes ces raisons, il se faut résoudre de servir Dieu fidellement.

De cette resolution il nous faut passer à l'execution d'icelle, c'est à dire, de servir Dieu le mieux qu'il nous sera possible : or est-il qu'entre toutes les façons de servir Dieu la plus excellente, c'est de le servir autant que nous le pouvons en la façon qu'il est servy en paradis; car c'est luy qui nous enseigne à demander que son service soit fait en la terre comme au ciel, car il n'y pas de difference entre servir Dieu et faire sa volonté. Que si nous voulons sçavoir comme Dieu est servy au ciel, escoutez David, bien-heureux, dit-il, sont ceux, Seigneur, qui

habitent en vostre maison, car ils vous loueront ès siecles des siecles, *Beati qui habitant in domo tua Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te.* Là on ne sert plus Dieu en visitant les malades, là on ne visite point les prisonniers, là on ne jeusne plus, là on ne fait plus l'aumosne, là on ne réchauffe plus les refroidis, là on ne revest plus nuds; pource que l'hyver est passé et s'est retiré, *Hyems transiit et recessit.* On n'entend autre chose au ciel que ce chant d'allégresse, *Alleluya*, qui est le langage de ce pays; car on n'y dit autre chose et avec une seule parole, ils disent tout ce qu'ils veulent dire. O saincte parole laquelle seule exprime tant de grandes conceptions. C'est ce service auquel le prophete vous invite à cette heure, disant, benissez maintenant le Seigneur, *Ecce nunc benedicite Dominum.*

Mais escoutez comme cela se fait, car vous me pourriez dire, et quoy les bien-heureux dans le ciel n'ayment-ils pas Dieu? Aymer, mes freres, c'est vouloir et desirer du bien, et l'on ne sçauroit dire quelle difference il y a entre la bien-veillance et l'amitié, ne plus ne moins qu'on ne sçauroit dire quelle difference il y a entre hayr et vouloir du mal à une personne. Sur quoy j'entre en admiration, comme il se peut faire que l'homme ou l'ange ayment Dieu, et comme Dieu s'aime soy-mesme; car si aymer est desirer du bien à une personne, comment voulez-vous qu'on aime Dieu à qui on ne sçauroit desirer aucun bien car puis que Dieu est toute sorte de bien on ne luy sçauroit desirer aucun bien qu'il ne l'aye

plus parfaitement qu'on ne luy sçauroit desirer et si il l'a, pourquoy le luy desirera-on? Et puis au bout de tout cela, le bien en Dieu est essentiel; de maniere que comme ce seroit chose hors de propos de s'amuser à desirer qu'un ange soit ange, puis que c'est sa nature d'estre ange, et de desirer que les Mores soient noirs, puis que c'est leur nature : aussi semble-t'il hors de propos de desirer que Dieu aye quelque bien, puis qu'il a tout bien par nature.

Quelqu'un me dira, qu'on peut bien desirer à un ange, qu'il soit ange, c'est à dire, la continuation en son estre : ainsi en Dieu dites vous; la consequence n'en vaut rien, la raison est, pource que la continuation de l'estre à l'ange, n'est pas naturelle et essentielle, et partant on la luy peut desirer non celle qu'il a, et entant qu'il l'a, ains celle qui est à venir, c'est à dire la continuation de celle qu'il a : mais à Dieu son eternité luy est autant essentielle que sa bonté, comment donc est-ce qu'on peut aymer Dieu?

L'ame regardant en Dieu l'infiny merite de sa bonté, et que d'ailleurs en ce souverain estre rien n'y manque, mais tout y est tres-parfaitement : *Quod factum est in ipso vita erat;* car tout ce qui a esté fait estoit vie en luy, elle ne desire pas qu'autre bien luy arrive, pource qu'il est impossible. Mais quoy? elle s'avise d'un autre moyen pour aymer Dieu. Un amy qui desireroit que son amy fut roy, quand il l'est, encore qu'il cesse de desirer, il n'est pas moins amy pour cela, mais au lieu du desir il fait un acte

de contentement, d'aise et de resjouyssance du grade que son amy possede : Ainsi au lieu de desirer du bien à Dieu, on se complaist, et on se resjoüit au bien qu'il possede et qu'il est luy-mesme; *Amor benevolentiæ*, l'amour de bien-veillance se change en amour de complaisance, *complacentiæ :* de cet amour parle David quand il dit, ô Seigneur, combien est grande l'abondance de vostre douceur! pource tous mes os diront, qui est semblable à vous *Quàm magna multitudo dulcedinis tuæ, omnia ossa mea dicent, Domine quis similis tibi?* Et Isaïe parlant en la personne de Nostre-Seigneur dit, je les resjouyray et consoleray en la montagne d'oraison, *Lætificabo eos in monte orationis meæ.* C'est à quoy nous invite David, maintenant, dit-il, benissez le Seigneur, etc. *Ecce nunc benedicite Dominum, etc.* Il dit, *nunc*, maintenant, et comme vous voudriez estre de ces bien-heureux habitans de sa maison, qui le loüeront eternellement, *Beati qui habitant, etc.* commencez donc maintenant.

L'ame qui est arrivée à ce poinct voyant que sa loüange est trop petite, va cherchant de l'ayde parmy toutes les creatures pour benir Dieu, disant, *Benedicite omnia opera Domini Domino*, Benissez le Seigneur vous toutes ses œuvres; et ne trouvant assez dequoy assouvir son desir, elle s'escrie, *Renunciate quia amore langueo*, annoncez à Dieu que je languis d'amour; elle se voudroit volontiers sacrifier, et va cherchant quel sacrifice de loüange elle luy pourroit offrir : mais quoy? elle voit que tous les sa-

crifices et holocaustes ne luy sont point agreables sans sa grace, *non delectaberis holocaustis.* Le regret, l'humilité, et la penitence sont les sacrifices qui agreent à Dieu : *Sacrificium Deo spiritus contribulatus*, L'esprit contrit et affligé est un sacrifice agreable à Dieu, partant elle l'offre, et par ce que peut-estre son cœur n'est pas encore assez brisé et contrit, elle en offre un qui est si noble et si affligé qu'on ne le sçauroit refuser, et icelui seul rend de *condigno*, de condignité, l'honneur qui est deu à Dieu; et partant ne peut estre esconduit, ains impetre de Dieu tout ce qu'il veut : or ce cœur est le cœur de Jesus-Christ, lequel a dit, Tout ce que vous demanderez à mon nom il vous le donnera, *Quæcumque petieritis Patrem in nomine meo dabit vobis*, et n'en faut point douter, parce qu'il est toujours exaucé en ce qu'il demande, *exauditus est pro sua reverentia.*

Seigneur, nous sommes vos serviteurs indignes qui n'avons pas gardé les regles de vostre service, desormais nous vous benirons, mais afin de ce faire, assistez le magistrat ecclesiastique et seculier, delivrez-nous de nos ennemis, donnez-nous la paix afin que vous demeuriez avec nous, *Quia factus est in pace locus tuus,* puis que vous n'habitez que là où est la paix : *de manu inimicorum nostrorum liberati serviamus tibi*, Et qu'estant delivrés de la puissance de nos ennemis nous vous servions en toute liberté, ce que nous vous demandons non par nos merites, mais par ceux de Jesus-Christ, *Protector*

aspice Deus, ô Dieu nostre protecteur regardez nous en pitié, et vous nous verrez tant affligez spirituellement et temporellement, et puis regardez la face de vostre Christ, *in faciem Christi tui*, qui a tant enduré pour nous, par la passion duquel nous conjurons vostre infinie bonté de nous faire misericorde, Ainsi soit-il.

SERMON

DE LA VISIBILITÉ DE L'EGLISE.

Ceux qui se sont departis jusques à present de l'Eglise, ont pris des excuses par les deux extremitez pour couvrir la faute qu'ils avoient faite de n'y point demeurer, et la mauvaise affection de n'y point retourner : car les uns ont dit qu'elle estoit invisible, les autres confessant l'Eglise visible, ont dit qu'elle pouvoit defaillir et manquer pour certain temps; et partant qu'encore que leur Eglise semblast nouvelle, pour n'avoir pris succession de personne, elle ne l'estoit toutesfois pas, ains estoit l'ancienne morte et esteinte pour certain temps, puis par eux ressuscitée, et ce sacré feu continuel r'allumé. Voulant les uns faire l'Eglise tellement parfaite, qu'elle soit toute spirituelle et invisible, les autres la faire si imparfaite, que non seulement elle soit visible, mais encore corruptible; semblables à leurs anciens devanciers heretiques, desquels les uns vouloient tellement diviniser Nostre-Seigneur qu'ils nioient son humanité; les autres tellement l'humaniser, qu'ils en nioient la divinité. Mais tout cecy ne sont qu'occasions recherchées, pour pallier et masquer l'abomination de la division qu'ils ont faite en l'Eglise, laquelle donnant des tesmoignages de sa visibilité et

de son incorruption, pendant que les sectaires devisent ainsi d'elle, elle comparoist par tous les lieux de la terre sur l'ancien et le nouveau monde, et par tout se fait voir et regarder en ses serviteurs et predicateurs, pour tesmoignage tres-asseuré de sa visibilité, et pour attester de son incorruption. Quoy que vieille, elle fait paroistre qu'elle est aussi pleine de force, de fermeté et de vistesse que jamais, resistant vaillament à tous ses ennemis, ne s'ebranlant pour aucun assaut pour impetueux qu'il soit, courant par tout le monde annoncer l'Evangile de son Espoux.

Or ce qu'elle mesme fait voir par experience, je m'efforceray à vous le faire voir par discours, produisant les bons et indubitables tiltres qu'elle a pour sa visibilité et incorruption, qui est le gros du different que nous avons avec nos adversaires. Prions Dieu qu'il nous fasse la grace que tout soit à son honneur, et Nostre-Dame, qu'il luy plaise nous favoriser de son intercession. Et partant saluons-la, disant devotement, *Ave Maria.*

L'EGLISE donc, auditoire chrestien, fait assez paroistre par effet qu'elle est visible, incorruptible et immortelle, se faisant voir par tout, telle qu'elle avoit esté predite par Nostre-Seigneur, ses apostres, et les prophetes: Et me semble bien que cette preuve là seule pourroit suffire, à qui ne voudroit pas estre contentieux et opiniastre. Mais afin de ne laisser aucune occasion en arriere pour faire reconnoistre

l'Eglise, je vous apporteray maintenant des preuves tres-certaines et tres-claires comme elle est visible.

Et pour le premier poinct, je demande à nos adversaires, où ils trouveront jamais en l'Escriture, que l'Eglise soit invisible, où trouveront-ils que quand il est parlé d'Eglise, il s'entende une assemblée ou convocation invisible, jamais cela ne fut, jamais il ne le trouveront.

Ils trouveront bien au livre des nombres, que le peuple se plaignant de Moyse au desert Sinà faute d'eau, il dit : *Cur eduxisti Ecclesiam in solitudinem* (1)? Pourquoy avez-vous amené cette assemblée au desert? Mais qui ne voit que cette assemblée estoit visible ?

Ils trouveront aux actes, que S. Paul allant de Chio en Hierusalem, ne voulant passer par Ephese, de peur d'y arrester trop, desirant faire le jour de la Pentecoste en Hierusalem, dès Milette il envoya appeller les anciens de l'Eglise, et en une exhortation qu'il leur fit, il dit : *Attendite vobis, et universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit Episcopos regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo* (2). Prenez garde à vous et au troupeau, sur lequel le Sainct-Esprit vous a constituez prestres pour regir son Eglise qu'il s'est acquise par son sang. *Episcopos, id est, Presbyteros.* Passant en Cesarée, il est dit, que *salutavit Ecclesiam*, qu'il salüa l'Eglise, aux Galates I. *Supra modum persequebar Ecclesiam Dei.* Je persecutois grandement l'Eglise de Dieu. N'est-ce

(1) Num. 20. — (2) Act. 20.

pas partout une assemblée visible? Je demande donc, mes freres, si nos adversaires ne trouvent point de passage, où l'Eglise soit prise pour un corps invisible, n'est-ce pas vouloir l'emporter sans l'Escriture? que si au contraire il se trouve plusieurs passages où il est parlé de l'Eglise, et que tous s'entendent d'une assemblée visible; vouloir contester au contraire, n'est-ce pas aller contre l'Escriture? Quand donc ils vous allegueront ce fantosme, niant l'Eglise estre visible, demandez leur un passage de l'Escriture, où l'Eglise signifie chose invisible. Mais que veulent-ils devenir? au commencement pour prendre credit, on n'oyoit autre parole, sinon *verbum Domini, verbum Domini*, la parole de Dieu, la parole de Dieu, et maintenant sans aucune apparence de l'Escriture, ains contre la phrase ordinaire de l'Escriture, ils veulent faire une chimere en l'Eglise. Mais dites-moy de grace, si l'Eglise est invisible : pourquoy sera-ce que Nostre-Seigneur nous dira; *Dic Ecclesiæ, si Ecclesiam non audierit, sit tibi tanquam Ethnicus et Publicanus* (1)? Dites-le à l'Eglise, et si il ne veut pas entendre l'Eglise, tenez-le pour un payen et publicain? Quelle sorte d'addresse seroit celle-cy? dis-je à l'Eglise, comment voulez-vous qu'on s'addresse à l'Eglise si on ne la voit, si on ne la connoist? Et S. Paul escrivant à son Timothée, dit: *Hæc tibi scribo, ut scias quomodo oporteat te conversari in domo Dei, quæ est Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (2). Je t'escris

(1) S. Mat. 18. — (2) 1. Tim. 3.

ces choses, afin que tu sçaches comme il te faut converser en la maison de Dieu, laquelle est l'Eglise du Dieu vivant, la colomne et le firmament de verité. Comment pourroit-il converser, s'il ne voit ny ne connoist l'Eglise? S. Matth. 16. *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam:* Tu es Pierre et sur cette pierre j'edifieray mon Eglise: Icy quoy qu'ils entendent, le fondateur sera visible et sensible, donc l'Eglise sera aussi visible et sensible. C'est donc chose certaine, que l'Eglise est visible par les tesmoignages de l'Escriture, d'autant que partout où l'Escriture nomme l'Eglise, elle entend une assemblée visible.

Maintenant voyons les qualitez qui luy sont données en l'Escriture au psaume 18. où David dit: *In Sole posuit tabernaculum suum.* Aug. in epis. Joan. 2. *In manifesto collocavit Ecclesiam suam;* au ps. 47. *Sicut audivimus, sic vidimus in civitate Domini virtutum, in civitate Dei nostri, Deus fundavit eam in æternum.* Voyez-vous point qu'il dit; *Sicut audivimus, sic vidimus?* Au psal. 44. aprés qu'il a descrit la beauté de l'Espoux visiblement, il descrit celle de l'Espouse de mesme: *Astitit Regina à dextris tuis in vestitu deaurato circumdata varietate.* Et plus bas: *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis.* Comme va-t-elle vestue d'or, si elle n'est visible? comme peut-on aller devant sa face, si elle ne se fait voir? Isaye 61. *Et scietur in gentibus semen eorum, et germen eorum in medio populorum: omnes qui viderint eos, cognoscent illos, quia isti sunt semen*

cui benedixit Dominus. Ce que Nostre-Seigneur interprete de son temps : *Spiritus Domini super me*, Luc 4. v. 18. Mais sur tout, les comparaisons et les noms que donne l'Escriture à l'Eglise, doivent estre bien remarquez : au pseaume 47. Il l'appelle Montagne : *Magnus Dominus, et laudabilis nimis, in civitate Dei nostri, in monte sancto ejus.* Daniel au second chapitre, l'appelle la pierre qui roule de la montagne, et gaste cette grande statuë : *Replevit terram, et factus est mons magnus.* Au pseaume 88. *Semel juravi in sancto meo, si David mentiar : in sancto meo ; id est, meipso, qui sum Sanctus sanctorum :* et quoy, *semen ejus in æternum manebit, et thronus ejus sicut sol in conspectu meo, et sicut Luna perfecta in æternum, et testis in cælo fidelis.*

En ce Psalme se font deux choses jusques à ce verset 37. *Et thronus ejus.* Premierement il chante les grandes promesses faites à David, qui se devoient accomplir au temps de Nostre-Seigneur. Secondement depuis ce verset jusques à la fin, le psalmiste se lamente de ce que Dieu differe tant cette execution, et cependant son peuple est tourmenté.

Donc en ce verset, il parle de ce que devoit estre le Christianisme et l'Eglise, et la compare à trois des plus nobles et illustres choses du monde. Premierement au Soleil : *Et thronus ejus sicut Sol*, qui eclypse bien quelquefois, mais non jamais tout à fait, ains seulement en quelque partie du monde, ainsi en est il de l'Eglise.

Secondement, à la lune, mais parce que la lune

eclypse quelque-fois, et tousjours tout à fait, il adjouste : *Sicut luna perfecta in æternum.*

En troisiesme lieu à l'arc en ciel, qu'il appelle, *testem in cœlo fidelem* (1), parce qu'en la Genese Dieu le donna pour tesmoignage à Noe de sa reconciliation faite avec le monde : ainsi l'Eglise est le vray tesmoin de la reconciliation nouvelle. Et comme l'arc en ciel, quoy qu'il ne soit qu'une nue, si est-ce que recevant les rayons du soleil, il est rendu tres-beau et apparent : ainsi l'Eglise quoy que ce ne soit qu'une assemblée d'hommes, si est-ce que recevant l'assistance du Sainct-Esprit, elle est tres-belle et tres-remarquable, en son unité, en sa pureté, en sa stabilité, et perpetuité. Mais où est ce que nos adversaires ont l'esprit en cet endroit? Ne voyent-ils pas qu'ils mesprisent le merite de la passion de Nostre-Seigneur.

En Isaie 53. *Pro eo quod laboravit anima ejus, ideo dispertiam ei plurimos, et fortium dividet spolia, pro eo quod tradidit in mortem animam suam, et cum sceleratis reputatus est. Apud te laus mea in ecclesia magna,* dit Jesus-Christ Nostre-Seigneur à son Pere, au psaume 21. comme disant, *à te proficiscitur,* De vous despend la loüange que je reçoy en la grande Eglise, où la loüange qui vous est renduë par mon incarnation, *in ecclesia magna id est, catholica, ait August.* Au psaume 2. apres que Dieu le Pere luy a dit cette grande parole : *Ego hodie genui te,* il luy dit : *Postula à me et dabo tibi gentes hæreditatem*

(1) Gen. 9.

tuam, possessionem tuam terminos terræ, au pseaume 71. *Et dominabitur à mari usque ad mare, et à flumine usque ad terminos orbis terrarum;* apres: *Et adorabunt eum omnes reges terræ et omnes gentes servient ei.* Mais Nostre-Seigneur mesme dit en S. Jean 12. *Ego si exaltatus fuero à terra, omnia traham ad me ipsum* (1).

De maniere que je puis bien dire à ceux qui font cette Eglise ainsi cachée et invisible, ce que S. Optatus escrivoit, *contra Parm. Si sic pro voluntate vestrà in angustam coarctatis ecclesiam, ubi erit quod Filii Dei meruit, ubi erit quod libenter largitus est ei pater dicens, Dabo tibi gentes hæreditatem tuam: quare in carcere latitudo est regnorum, permittite filium possidere concessa, permitte Patri promissa complere.* Et S. Hierosme, *Dialog. adversus Luciferanos. Gratulor tibi quod animo bono à falcitatis ardore ad totius orbis te saporem contulisti, nec dicis more quorumdam, Domine salvum me fac quoniam defecit spiritus, quorum vox impia crucem Christi evacuat: Dei filium subjugat diabolo et illam complorationem, quæ à Deo de peccatoribus prolata est, de universis hominibus dictam intelligit: alloquutio Patris impleta est dabo tibi gentes. Ubi quæso sunt isti innumeri religiosi, innumeri prophani, qui plures synagogas asserunt esse quàm ecclesias.*

Mais quoy, qu'appellez-vous Eglise, est-ce pas une assemblée d'hommes? ouy certes, non d'Anges: dites-moy, où est la vraye predication, sinon à l'Eglise?

(1) Lib. 12.

et où la chercheray-je, si je ne sçay où est l'Eglise? où est la vraye administration des sacremens, sinon en l'Eglise? et où voulez-vous que je les cherche si cette Eglise est invisible et cachée? Le jour de Pentecoste le Sainct-Esprit vient-il pas en l'Eglise, et toute cette assemblée estoit-ce pas un corps visible? mesme le Sainct-Esprit tient l'Eglise visible, à tel poinct que pour s'accommoder à la visibilité, luy-mesme qui est invisible, s'apparut à elle en forme visible, si elle est invisible où est-ce qu'on la peut chercher, où l'ont-ils trouvée, qui la leur a enseignée?

Ah! mes freres, c'est le dessein du diable de la rendre invisible; afin de nous soustraire de son obeyssance, afin de nous oster la liberté de nous refugier vers elle; et à elle le pouvoir de nous parler, nous instruire, nous monstrer nos fautes, de nous corriger et nous mettre dans nostre devoir.

Mais ils disent qu'en Hier. 31. il est dit, *Dabo legem meam in cordibus eorum*. Anciennement la loy estoit escrite en pierre, maintenant au cœur, *Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris*. S. Pierre appelle-t'il pas l'Eglise *Domum spiritalem*: aussi l'est-elle, car elle n'est pas une maison materielle, ains spirituelle rapportée à l'esprit, comme les gens qui servent Dieu, sont appellez spirituels, mais ils ne laissent pour cela d'estre visibles.

Ils objectent encore. *Credo sanctam ecclesiam catholicam*: on croit sa saincteté qui est invisible, on croit qu'elle est l'Eglise de Nostre-Seigneur, lequel on ne voit pas; et ils adjoustent. *Novi Dominus qui*

sunt, ejus, 2. *Tim.* 2. *multi vocati pauci verò electi. Mat.* 20. Ce qui semble donner à entendre que l'Eglise ne comprend que les seuls esleus, lesquels ne sont connus que de Dieu. Mais combien que la sainctete et les esleus ne soient connus que de Dieu, combien qu'elle soit l'Eglise du Sauveur qu'on ne voyoit pas ; n'est-il pas vray que l'Eglise est ce champ qui comprend la bonne semence et la zizanie? qu'elle est cette grange laquelle enferme le grain et la paille; qu'elle est cette grande maison dont parle S. Paul, où il y a des vaisseaux precieux, et des vaisseaux vils et abjects : et que la separation ne sera faite qu'à la fin du monde lors que de militante elle deviendra triomphante. Ces pauvres desvoyez sont semblables aux apostres lors qu'ils se trompoient en Nostre-Seigneur, qui se trouvant au milieu d'eux, et leur disant, *Pax vobis*, paix vous soit, encores croyoient-ils que ce fut un fantosme. Ils ressemblent à ceux dont est parlé en S. Mathieu 25. qui diront à Nostre-Seigneur: *Domine quando te vidimus esurientem, etc.* quand nous vous avons veu avoir faim, etc.

Or sus mes freres, que retirerons-nous de tout ce discours? premierement une assurance en la doctrine de l'Eglise, qu'elle est visible.

2. Combien nous avons d'obligation à celuy qui a edifié cette cité de refuge pour nous en laquelle nous puissions avoir nostre recours, etc.

SERMON

DE LA PERPETUITÉ DE L'EGLISE.

Vidi civitatem sanctam Hierusalem novam descendentem de cœlo, à Deo paratam sicut sponsam ornatam viro suo. Apocal. 21.

Je vy la saincte cité de la Hierusalem nouvelle descendante du ciel, parée magnifiquement de Dieu, comme une espouse ornée pour son espoux.

Le glorieux secretaire de Dieu dit en ce lieu, que l'Eglise est une cité nouvelle, parée et ornée de Dieu, comme une espouse pour son espoux. Or pensez mes freres, quelle seroit une espouse si elle estoit selon le souhait, et selon le desir de son espoux, si son espoux la façonnoit à sa volonté, je croy qu'il la feroit la plus belle, la plus vertueuse, la plus saine, et de la plus longue vie qu'on se pourroit imaginer; car il n'y a pareille affection à celle de l'espoux vers l'espouse, quoy que souvent au progrez du mariage on change de volonté par le mal-heur de nostre mauvaise nature. O quelle seroit cette espouse si elle avoit autant de perfections que luy en desireroit son espoux! Pensez donc, je vous prie, quelle doit estre cette saincte cité que Dieu s'est preparée luy-mesme comme une espouse, elle doit estre toute belle, elle doit estre toute sage, mais sur tout elle doit estre de tres-longue durée, comme c'est l'ordinaire de souhaitter és

alliances, qu'elles soient de longue durée; C'est sans doute que Dieu qui a basty cette Eglise, l'a bastie si bien et si fermement qu'elle doit estre perdurable, ce que je prouveray maintenant avec de tres-preignantes raisons, pour les occasions que je vous diray cy-apres. Prions Dieu que ce soit à son honneur et gloire, employant à cette intention l'intercession de la Ste Vierge, *Ave.*

Je crois que vous sçavez, auditeurs Chrestiens, que lors qu'il pleust à Dieu creer le monde, sa divine Majesté voyant la terre et l'eau remplie d'animaux, il les benit tous, et leur donna force en leur nature chascun en son espece, de continuer leur race jusques à la fin du monde; et quand il eust crée l'homme, il le benit, et luy donna la mesme perfection et condition, si que deslors on ne trouvera pas que jamais aucune sorte d'animaux aye manqué de race. Et quant à nous autres, chascun sçait bien que par la droite ligne et continuation perpetuelle, nous sommes tous descendus de pere en fils sans interruption de ce premier pere auquel Dieu donna la force et le commandement de multiplication. Et de vray, cela appartenoit à la sagesse divine de conserver le monde qu'il avoit une fois si solemnellement fondé.

De mesme, mes freres, quand il pleust à Dieu recreer le monde et fonder son Eglise, il la benit tellement que jamais cette sienne generation ne devoit manquer ou faillir en aucune façon; de maniere que la vraye Eglise qui est maintenant, doit estre

descenduë de peré en fils par cette generation spirituelle de ce second Adam Nostre-Seigneur et Maistre, et qui diroit autrement il feroit tort au sang de Jesus-Christ, lequel n'a pas eu moins d'efficace pour fonder son Eglise à perpetuité, que le sang d'Adam à entretenir les generations des hommes : car ne sçavez-vous pas que comme Adam a laissé une generation perpetuelle en son sang; aussi Jesus-Christ a laissé une generation perpetuelle au sien. Que si le monde dure encore au sang d'Adam pourquoy ne durera aussi l'Eglise au sang de Jesus-Christ? C'est ce que vouloit dire le grand David, disant que Dieu a fondé cette Eglise à perpetuité, et que le Seigneur est extresmement grand et loüable en la cité de nostre Dieu ; *Deus fundavit eam in æternum : Magnus Dominus et laudabilis nimis in Civitate Dei nostri* (1). Et de vray ce seroit chose bien indigne d'un tel fondateur, de fonder pour un peu de temps une Eglise laquelle a esté fondée avec tant de resjouyssance, et un si grand appareil, que pour sa fondation Jesus-Christ aye tant enduré, tant respandu de sang, et puis qu'elle fut corruptible : *Fundatur exultatione universæ terræ mons Sion.*

Mais je vous prie, seroit-il bien seant que Nostre-Seigneur eut respandu son sang pour reconcilier son Eglise à Dieu son Peré, et puis qu'enfin cette Eglise fust tellement abandonnée, qu'elle vint à estre du tout perduë? Certes un tel Mediateur merite une paix perpetuelle, une alliance tres-estroitte, dont Isaye dit : *Et fœdus perpetuum feriam eis*, et je feray

(1) Psal. 47.

une alliance perpetuelle avec eux, parlant du Christianisme.

Non, non, il ne faut pas dire que l'Eglise soit jamais morte, son Espoux est mort pour elle, afin qu'elle ne mourut point, c'est ce que veut dire S. Paul : *Et ipse dedit quosdam quidem Apostolos, alios Prophetas, alios Evangelistas, alios Pastores et Doctores ad consummationem sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi, donec occurramus omnes in unitatem fidei et agnitionis filii Dei* (1), Dieu a estably dans son Evangile des apostres, des prophetes, des Evangelistes, des pasteurs et des docteurs pour la consommation des Saincts pour servir à l'édification du corps de Jesus-Christ, jusques à tant que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foy et de la cognoissance de Dieu.

A quoy est conforme ce que ce sainct apostre dit ailleurs : *Primitiæ Christus, deinde ii qui sunt Christi, deinde finis : oportet illum regnare, donec ponat inimicos suos sub pedibus ejus, novissima autem inimica destruetur mors* (2), Jesus-Christ est les premices en apres ceux qui sont à Jesus-Christ, et apres viendra la fin, mais il faut qu'il regne jusques à ce qu'il aye mis tous ses ennemis sous ses pieds. Voyez-vous il n'y a rien entre Christ et les siens, ny entre les siens et la fin : l'Eglise donc durera tousjours jusques à la fin, car aussi bien n'aura-t'il jamais vaincu tous ses ennemis jusques à la fin, et cependant Nostre-Seigneur regnera et se dilatera en son Eglise,

(1) Ephes. 4. — (2) 1. Cor. 15.

parmy et en depit de tous ses plus grands ennemys, suivant ce qu'à ce propos atteste le psalmiste, disant, *Dixit Dominus Domino meo, sede à dextris meis, etc. Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion, dominare in medio, etc.* (1). Cette verge c'est la loy Evangelique de laquelle il est dit au psalme 44. *Sedes tua Deus in sæculum sæculi, virga directionis, virga regni tui.* Elle sort de Sion, suivant ce qui fut prophetisé en Isaye 2. *Et de Sion exibit lex, et verbum Domini de Hierusalem* (2). Elle commence par Jesus-Christ, *Oportebat Christum pati, etc. Et prædicari in nomine ejus pænitentiam et remissionem peccatorum in omnes gentes, incipientibus ab Ierosolyma.* Donc avec cette verge de la saincte loy domine au milieu de tes ennemys, qu'est-ce à dire, sinon que tousjours cette Eglise seroit stable et visible, en laquelle Nostre-Seigneur regneroit et domineroit, voire parmy les plus grandes bourrasques et tempestes des afflictions. Il n'y aura donc jamais tempestes qui empeschent Nostre-Seigneur de regner en l'Eglise, car autrement il ne domineroit pas parmy ses ennemis, mais demeureroit sans seigneurie et domination en ce monde, ce qui fut davantage confirmé par l'ange lors qu'il annonça l'incarnation à Nostre-Dame, disant que Nostre-Seigneur seroit grand, et seroit appellé Fils du Tres-haut, et le Seigneur Dieu luy donneroit le throsne de David son Pere, et il regneroit sur la maison de Jacob eternellement, et son regne seroit sans fin. Qui est le siege de David et la

(1) Psal. 109. — (2) S. Luc, 24.

maison de Jacob, sinon cette Eglise militante? car sans doute ce n'est pas un siege temporel: Et comme regneroit Nostre-Seigneur eternellement en la maison de Jacob; si elle manquoit une fois (1).

De plus Nostre-Seigneur donne-t'il pas tesmoignage à cette perpetuité de l'Eglise, en S. Jean 14. *Ego rogabo Patrem, et alium Paracletum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum, spiritum veritatis*, Je prieray mon Pere, et il vous donnera un autre consolateur qui est l'esprit de verité, afin qu'il demeure avec vous eternellement.

Quelle fermeté d'assistance? *Spiritum veritatis*, l'esprit de verité, comme souffriroit-il le mensonge? Et en S. Matthieu 28. *Ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.* Je suis avec vous jusques à la consommation des siecles, où ouvertement il promet son assistance particuliere à l'Eglise, passage lequel a esté entendu anciennement pour la presence de Nostre-Seigneur au sainct sacrement : mais quoy que c'en soit, Nostre-Seigneur monstre qu'il y aura tousjours une vraye Eglise en laquelle il sera, et s'il est avec elle, qui sera contr'elle?

Mais Isaye fait une solemnelle attestation de cette verité: *Cum venerit Redemptor Sion: hoc fœdus meum cum eis, dicit Dominus, spiritus meus, qui est in te, et verba mea quæ posui in ore tuo non recedent de ore tuo, et de ore seminis tui, et de ore seminis seminis tui, dicit Dominus, amodò et usque in sempiternum. Hoc fœdus meum cum eis (id est, Christianis)* (2).

(1) S. Luc, 1. — (2) Isaïe, 59.

Car auparavant il dit; Et ceux qui sont en l'Occident craindront le nom du Seigneur, et ceux qui sont au soleil levant, sa gloire. Que voudroit-on davantage pour la verification de cette perpetuité, les propheties et les Evangiles en sont tout pleins.

Un seul passage suffira pour tous, c'est en S. Matthieu 16. Nostre-Seigneur dit, *Tu es petrus, et super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam*: Tu es Pierre, et sur cette pierre j'edifieray mon Eglise, et les portes d'enfer n'auront point de pouvoir sur elle. Il dit, *ædificabo*; j'edifieray, quel architecte? Il dit *supra petram*, sur la pierre, quel fondement? *Et portæ inferi, etc.* Et les portes d'enfer n'auront point de pouvoir contre elle, quelle promesse? l'enfer avec tous ses alliez n'y peuvent rien. Par les portes s'entendent les forces: Mais outre cela je trouve trois portes d'enfer; la malice, l'ignorance, l'infirmité. Ny les infirmitez ès afflictions, ny l'ignorance ès doutes, ny la malice ès deliberations, ne peuvent prevaloir contre cette Eglise. Cette verité est si claire et si puissante, que Calvin mesme s'en est laissé eschapper la concession, sur les paroles desjà alleguées, où il confesse l'assistance perpetuelle avoir esté promise à l'Eglise, y adjoustant une bonne raison; car, dit-il, ce seroit peu que l'Evangile, et le Sainct-Esprit nous eust esté une fois donné, s'il ne demeuroit tousjours avec nous (1). Voyez-vous la force de la verité, comme il la confesse. Mais voicy que vous me di-

(1) Inst. 59.

rez, si Calvin confesse cette verité, pourquoy la prouvez-vous si exactement? je vous responds que le mensonge est inconstant, et la doctrine de Calvin aussi: Il confesse cette verité icy sans y penser, mais il s'en oublie ailleurs grandement, et la raison pourquoy il fait l'Eglise invisible, mortelle et errante, c'est celle-cy.

On demande à nos adversaires, si quand ils commencerent cette nouvelle doctrine, il n'y avoit point d'Eglise de Nostre-Seigneur: les uns respondent qu'ouy, les autres que non; à ceux qui disent qu'ouy, on replique, s'il y avoit une Eglise, ou vous estiez avec elle ou non; s'ils disent que non, on leur dit, vous estiez donc damnez, car, *Non potest habere Deum patrem, etc.* Celuy-là ne peut avoir Dieu pour Pere qui ne voudra avoir l'Eglise pour mere; et partant il ne vous faut pas suivre. Si vous estiez avec elle, dites-nous où elle estoit alors, ils disent qu'elle estoit invisible ès cœurs de quelques-uns çà et là: les autres donc voyant qu'il n'y avoit point d'honneur de dire, ou qu'il n'y avoit point d'Eglise, ou qu'elle estoit invisible, ont dit qu'au temps qu'ils s'esleverent, il n'y avoit plus aucune Eglise, mais que tout estoit apostasie, idolastrie et superstition, qu'elle estoit morte et esteinte, pleine d'erreurs, et que par eux elle a esté resuscitée; et contre ceux-cy, j'ay monstré maintenant que ce feu est inextinguible, car voyez-vous par la consequence; l'Eglise donc est visible et perpetuelle, mais celle de Calvin, n'a point esté veuë ny cognuë devant Calvin, donc

l'Eglise de Calvin n'est pas la vraye Eglise. Voicy qui les presse de pres, voicy qui ruine tout leur bastiment; voicy qui fait sauter, qui ruine et sappe la tour de Babel, c'est pourquoy ils cherchent de tous costez ouverture pour s'eschapper, disant tantost que leur Eglise a tousjours esté, et quand on demande où elle estoit il y a cent ans, ils disent qu'elle estoit invisible, tantost ils disent qu'elle n'estoit pas; et quand on leur dit qu'elle n'estoit pas donc la vraye Eglise, puisque la vraye Eglise doit estre perpetuelle, ils nient cecy, et disent que quand Calvin commença il n'y avoit point d'Eglise, qu'elle estoit cheute en ruine, et qu'ils l'ont rebastie et reformée, et tout cecy se faict et se dit, pource qu'alors il n'y avoit point d'Eglise que Catholique papiste qu'ils nomment, qui a fait dire à Dubartas que l'Eglise estoit cette grande paillarde de l'Ante-Christ; Calvin ne dit rien moins livre 4. chap. 1 et 3. et Beze en sa confession de foy chap. 5. et *Musculus lib. de locis communibus.* Voilà qui me fait arrester à prouver contr'eux ces veritez, lesquelles estant bien certaines et asseurées, il est bien certain et asseuré aussi que l'Eglise des adversaires qui n'a pas esté visible avant cinquante ou soixante ans, et qui n'a point esté tousjours, n'est pas la vraye Eglise, et par consequent que tous ceux qui sont en icelle sont hors de leur salut eternel, s'ils ne s'amendent. Davantage je n'ay pas seulement prouvé que la leur n'est pas la vraye Eglise, mais aussi que c'est la nostre; car il ne se trouve point d'Eglise de toutes celles qui confessent Jesus-Christ

qui aye continué sans interruption, sinon la nostre catholique et romaine.

Mais qu'apprendrons-nous icy en cette verité? nous apprendrons à louer Dieu qui a laissé au monde une Eglise perpetuelle, à laquelle, en tout temps on peut recourir pour y faire son salut, puis montant de cette Eglise que nous voyons çà bas, à celle que nous ne voyons pas là haut; nous exciterons en nous le desir de la vie eternelle, comme dit l'apostre : *Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur* (1), n'appliquant pas seulement nos esprits aux choses qui se voyent, mais à celles qui sont invisibles. Et partant comme celle-cy est perpetuelle, selon la perpetuité de ce monde, l'autre l'est selon la perpetuité de la vie future, c'est à dire, eternelle. Donc de la considération de la durée de cette Eglise, nous devons nous eslever à la durée de la triomphante, et penser que le royaume du ciel est eternel, puis penser combien jusques à present nous avons esté mal advisez d'avoir quitté ce royaume-là, auquel nous avons part, pour un rien, pour un petit peché, et qui sommes si lasches, de ne point prendre de peine pour avoir ce paradis qui durera eternellement. O pecheur, tu prends tant de peine pour un peu d'or, pour un peu d'argent qui te sera demain pillé, qu'il te faudra laisser demain, et pour ces richesses immortelles, tu ne veux pas te faire tant soit peu de violence, et vaincre ta lascheté, etc.

(1) 2. Cor. 2.

SERMON

DE LA DEDICACE DE L'EGLISE.

Sur l'Evangile du dix-septiesme Dimanche d'apres la Pentecoste.

Magister, quod est mandatum magnum in lege? ait illi Jesus: Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota mente tua. Hoc est maximum et primum mandatum.

MATTH. 22.

Un docteur de la loy interrogea Nostre-Seigneur, luy disant: Maistre, quel est le plus grand commandement de la loy? à quoy il respondit: Tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame, et de toute ta pensée. Ce commandement est le plus grand et le premier.

Si j'avois plus de temps, je parlerois de la dedicace pieuse, qui se fait par la consecration des Eglises pour y adorer Dieu : mais n'en ayant que fort peu à vous entretenir, je ne parleray à present que de la dedicace interieure du cœur; asseuré que je suis, que les ames pour lesquelles je presche maintenant, en tireront plus d'utilité, et y prendront plus de plaisir. Mais d'autant que la dedicace que nous faisons de nostre cœur à la divine Majesté, se fait par l'amour, je m'arresteray aux paroles de l'Evangile qui court cette semaine, que j'ay prises pour subjet de cette exhortation, et les expliqueray mot à mot.

Un docteur de la loy venant trouver Nostre-Sei-

gneur, luy demanda quel estoit le plus grand commandement; à quoy il respondit: Tu aymeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton ame, de tout ton esprit, de toute ta pensée, de toutes tes forces, et enfin de tout ce que tu as, et de tout ce que tu es. Premierement je considere cette parole: Tu aymeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, c'est à dire, d'un amour de dilection; car il faut considerer toutes ces parolles l'une apres l'autre, parce qu'elles meritent d'estre pesées au poids du sanctuaire, pour la grande jalousie que Nostre-Seigneur a tesmoigné avoir, que nous l'aymions uniquement et souverainement autant que nous le pouvons faire en cette vie, ainsi que je diray tantost.

Dieu donc veut estre aymé d'un amour de dilection, c'est à dire, d'election, il ne se contente pas que nous l'aymions d'un amour commun, ainsi que nous faisons les hommes, mais il veut estre aymé d'un amour choisi et esleu entre tous les autres; en sorte que tous les autres amours que nous avons pour les creatures, ne soient que des images ou des ombres d'amour, en comparaison de celuy qu'il veut que nous portions à sa divine Majesté.

Hé Dieu! mes cheres sœurs, n'est-il pas bien raisonnable que cet amour divin domine, et tienne le donjon au dessus de tous les autres amours qu'il regne, et que tout luy soit subjet? Aymer Dieu d'un amour d'election, c'est le choisir entre mille, comme dit l'Espouse au Cantique des Cantiques: Mon bien-aymé, dit-elle, aux filles de Sion, est beau par des-

sus toute beauté, toutes sortes de perfections sont en luy; c'est pourquoy je l'ay esleu entre mille, c'est à dire, entre un nombre infiny, pour estre mon bien-aymé et mon choisi : *Dilectus meus candidus, et rubicundus, electus ex millibus.*

Or quand ce vient à nostre choix d'eslire un objet pour le principal but de nostre amour, certes nous aurions grand tort de ne le pas chercher, et choisir entre tous les objets qui sont aymables, afin d'eslire le plus excellent. Mais dites-moy de grace, se pourroit-il jamais rencontrer un objet plus excellent que la Divinité, laissant à part son incomparable beauté, considerant son indicible bonté qui nous a par tant de façons tesmoigné qu'il nous ayme, et desire infiniment que nous l'aymions? Hé! qu'est-ce qui pourroit davantage esmouvoir nostre volonté à aymer, que de se voir si parfaitement aymé? mais de qui? de Dieu mesme. Certes, les effets que nous ressentons tous les jours de son amour, nous en donnent des preuves plus que tres-suffisantes.

O que ce commandement d'aymer Dieu, est aymable! et que nous sommes obligez à sa divine bonté de nous l'avoir donné. Il y a eu certains fols et insensez qui ont voulu dire, qu'il estoit impossible d'observer ce commandement, tandis que nous serions en cette vie mortelle, en quoy certes ils ont grandement et faussement erré en leur opinion, d'autant que Nostre-Seigneur n'eust jamais donné ny fait ce commandement aux hommes, s'il ne leur eust donné quant et quant le moyen de le pouvoir observer et

accomplir. Dieu veut donc que nous l'aymions de tout nostre cœur, de tout nostre esprit, de toutes nos forces, et de toute nostre pensée, c'est à dire, de tout nostre pouvoir. Mais comment le pourrons-nous faire en cette vie mortelle, puis qu'il faut que nous aymions nos peres, nos meres, nos freres, nos sœurs; et pour ceux qui sont dans le monde, que le mary ayme sa femme, et la femme son mary, ses enfans, et ses amis? Comment donc (nostre amour estant ainsi partagé) pourrons-nous aymer Dieu de toutes nos forces? Cela ne se peut, dites-vous. O que vous estes abusez! et que vous monstrez bien que vous n'avez de l'esprit que pour comprendre les choses de la terre, mais non pour penetrer et connoistre celles de Dieu telles qu'elles sont. Si Nostre-Seigneur nous eust commandé de l'aymer, ainsi que font les bien-heureux là haut au ciel, nous aurions sans doute quelque raison de dire, que nous ne le pouvons pas aymer de la sorte, d'autant que ces esprits bien-heureux l'ayment d'un amour ferme, stable et constant, sans interruption quelconque, le benissant perpetuellement; et par ainsi ils sont en un continuel exercice de leur amour : ce que nous autres mortels ne pouvons pas faire çà bas en terre, car il faut que nous dormions, et pendant ce temps-là, nostre amour cessé son exercice.

Il n'y a jamais eu que Nostre-Dame qui aye eu ce privilege de pouvoir aymer Dieu en cette vie sans interruption quelconque; car mesme tandis qu'elle dormoit, son esprit ne laissoit pas d'agir et s'eslancer

en Dieu : de maniere qu'elle pouvoit veritablement dire. *Ego dormio, et cor meum vigilat.* Je dors, mais mon cœur veille. Mais quant à nous autres, combien de fois arrive-t'il que nous nous trouvons en des distractions, lesquelles nous sont inevitables? Il est vray que nous pouvons aymer Dieu d'un amour ferme et invariable, mais non pas estre en l'exercice continuel de nostre amour.

Or pour aymer Dieu d'un amour de dilection, je veux dire d'eslection, il faut avoir la volonté bien resoluë et determinée, de ne conserver et reserver aucun autre amour qui ne luy soit subjet et sousmis. demeurant prests à bannir de nos esprits, non seulement tout ce qui luy sera contraire, ains aussi tout ce qui ne servira pas à la conservation et augmentation de ce divin amour, qui est seul digne du nom sacré de dilection. Le nom d'amour se peut bien appliquer, et est propre à toutes les affections basses, terrestres et caduques; mais pour le nom de dilection, jamais elles ne le meritent.

Mais comment, me direz-vous, pourrons-nous faire pour bien observer ce divin commandement de l'amour de Dieu, tandis que nous serons en cette vie, puis que vous dites que nous le pouvons accomplir selon le desir de la divine bonté? Il est vray, sans doute, mes cheres sœurs, nous le pouvons, et pour vous faire comprendre cette verité, je me serviray d'une similitude.

Imaginez-vous, de grace, de voir trois archers qui portent tous trois leur arc bandé et tendu, pour

tirer dans les rencontres selon la necessité, et pour cela ils ont tous trois leurs carquois pleins de fleches et de sagettes. Le premier de ces archers tient une fleche d'une main, et son arc bandé de l'autre, prest qu'il est de pousser sa fleche sur la corde de son arc, toutesfois et quantes qu'il aura necessité de tirer. Le deuxiesme archer, parce qu'il veut tirer souvent, porte non seulement son arc bandé, ains il porte encore la fleche tendue dessus, afin que selon les rencontres il n'aye à faire qu'à la decocher. Mais le troisiesme archer ne se contente pas de cela, ains il tire sans cesse la corde de son arc à soy, et lance continuellement ses sagettes dans le blanc où il vise.

Certes ce n'est pas sans raison que les peintres pour representer l'amour, peignent un archer qui decoche continuellement des fleches dans le cœur des mortels, pour les blesser et navrer de ses tres-aymables sagettes. L'amour est extresmement doux et suave, quand il s'applique à un objet digne d'estre choisi entre mille, comme est celuy de Nostre-Seigneur, duquel nous parlons : car quand à l'amour bas et caduque, qui s'attache à la creature, au prejudice de l'amour que nous devons au Createur, tant s'en faut qu'il soit doux et suave, qu'au contraire, il est grandement desagreable, et remplit le cœur de celuy qui le possede, de troubles, d'empressemens, d'inquietudes et d'amertumes.

Or l'amour que le vulgaire des hommes porte à Dieu, j'entens ceux qui vivent chrestiennement dans

le monde, est semblable à ce premier archer, que nous nous sommes imaginez : car ils sont resolus de plustost mourir, que de l'offenser mortellement, en contrevenant à ses divins commandemens : ils tiennent tousjours l'arc de cette resolution bandé, prests qu'ils sont de decocher la fleche de leur fidelité, en toutes les rencontres où il sera besoin de faire paroistre, que l'amour qu'ils portent à sa divine Majesté, est le supresme entre tous les autres amours, faisant tousjours ceder l'amour de la creature à celuy du Createur; ouy mesme à celuy qu'ils portent à leur pere, mere, femme, enfans, ou amis. Heureux qu'ils sont certes, de conserver cette fidelité à Dieu ; car ainsi faisant, ils l'aymeront suffisamment pour ne point entrer en sa disgrace, et obtenir la vie eternelle.

Mais il y des ames plus nobles et genereuses, qui sçachant que la suffisance ne suffit pas en ce qui est de l'amour de Dieu, passent plus outre, et sont semblables à ce second archer, que nous nous sommes representez, lequel non seulement tient son arc bandé et son carquois plein de fleches, toutes prestes pour tirer, mais il tire aussi fort souvent, mettant le moins de distance qu'il peut, entre chaque trait; il n'attend pas la necessité, ains il tire à toutes les apparences de necessité. Ces ames donc que je dis estre semblables à ce second archer, sont celles lesquelles se retirent du commun du peuple, pour mener une vie plus parfaite, soit qu'elles se sequestrent tout à fait du monde, comme font les re-

ligieux ou non, ne se contentant pas de vivre seulement selon l'observance des commandemens de Dieu, ains passant plus outre, elles embrassent encore la pratique des conseils, afin de tirer des sagettes et des traits dans le cœur de la divine majesté, le plus souvent qu'elles pourront par des eslancemens fervens, et affectionnez de leur esprit : et par ainsi elles navrent et blessent le cœur de ce roy des cœurs, ainsi que luy-mesme l'assure, quand il dit à son Espouse au Cantique des Cantiques : *Vulnerasti cor meum soror mea sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui* (1) : Ma bien-aimée, ma belle, et ma colombe, tu m'as ravi le cœur, tu m'as blessé et navré par l'un de tes yeux, et par l'un de tes cheveux qui prend dessus ton col, c'est à dire, par l'une des pensées qui sortent de ton cœur : *Averte oculos tuos à me, quia ipsi me evolare fecerunt* (2) : Detourne tes yeux de dessus moy, luy dit-il ailleurs, car tes regards m'ont fait en aller. Or pensez-vous que ces paroles qu'il dit à son Espouse, soient pour luy defendre de tirer ses sagettes, ô non sans doute; mais c'est plustost pour la blesser reciproquement : car vous m'avouërez que c'est bien la blesser amoureusement, mais d'une blesseure neantmoins bien douloureuse, que de luy dire qu'elle détourne ses yeux de dessus luy; car vous sçavez que l'on veut tousjours voir ce que l'on aime.

Cette seconde façon d'aymer Dieu, est celle que

(1) Cant. 4. — (2) Cant. 6.

nous pouvons exercer en cette vie, et à laquelle nous devons tous pretendre : car quant à la troisiesme, qui est representée par cet archer qui tire sans cesse elle n'appartient qu'aux Saincts, qui jouyssent de la claire vision de la Divinité dans le paradis. O qu'ils sont heureux, de blesser continuellement le cœur de Dieu des tres-aymables sagettes de leur amour! amour qui sera eternel, et qui ne pourra jamais avoir d'interruption en son exercice sacré; car à mesure qu'ils decochent les traits de leurs affections vers Dieu, sa divine Majesté remplit leur carquois de ses divines fleches, de sorte qu'ils seront eternellement inepuisables.

Vous entendez donc bien maintenant comme l'on peut prattiquer en cette vie mortelle le commandement de l'amour divin : il est vray, me direz-vous, mais est-ce assez aimer Dieu, que de se contenter de l'aymer, ainsi que font ceux qui observent ses commandemens? O sans doute, qui se contenteroit de cela, sans desirer de l'aymer davantage, je veux dire, sans avoir la pretention d'accroistre l'amour qu'il doit porter à sa divine bonté, il ne l'aymeroit pas suffisamment; car n'avons nous pas dit que la suffisance, en ce qui est de l'amour de Dieu, n'est pas suffisante. Ce n'est pas en effet icy comme aux autres desirs que l'on a d'acquerir des honneurs et des richesses; parce qu'en ces choses, celuy à qui la suffisance ne suffit pas, et qui ne dit pas, c'est assez, je suis content des honneurs et des richesses que je possede, monstre bien son ambition, et que rien ne

sçauroit contenter ny assouvir la soif insatiable qu'il a de ces choses. Mais quant à l'amour de Dieu, il ne faut jamais dire, c'est assez d'amour, j'en ay suffisamment, j'en suis content; car celuy qui diroit cela, n'en auroit pas suffisamment.

La Divinité ne peut estre aymée suffisamment que d'elle-mesme; c'est pourquoy nostre soif de l'aymer, ne pourra jsmais estre assouvie. Nous devons donc estre toujours haletans et souspirans apres l'augmentation de cet amour sacré, demandant à Nostre-Seigneur, qu'il luy plaise nous donner un amour correspondant autant qu'il se pourra, à celuy qu'il nous porte.

Mais considérons un peu, je vous prie, quel est cet amour que Dieu nous porte, et duquel nous avons este, et sommes si cherement aymez de luy. Et remarquez combien Nostre Seigneur a de grace à nous exprimer en l'Escriture saincte, l'amour incomparable qu'il nous porte, en paroles, en affections et en œuvres. En paroles, certes, cela est tres-clair et manifeste! car jamais il ne s'estendit tant à parler sur aucun subjet, que sur celuy de son amour envers nous, et sur le grand desire qu'il a que nous l'aymions, ainsi que nous pouvons voir en plusieurs lieux de l'Evangile. En affection, voyez combien il est jaloux de nostre amour. Tu aymeras le Seigneur ton Dieu, nous dit-il, de tout ton cœur, de toute ton ame, de toute ta pensée, de toutes tes forces, de tout ton esprit, et de tout ce que tu es, c'est à dire, de tout ton pouvoir : *Diliges Dominum Deum tuum*

ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex omnibus viribus tuis, et ex omni mente tua (1).

Ne nous monstre-t'il pas aussi merveilleusement bien la grandeur de son amour par ses œuvres, specialement au tres-sainct sacrement de l'eucharistie en se donnant à nous. Considerez, je vous prie, l'excez de son amour en ce divin sacrement, certes il semble qu'il ne sera jamais content d'inviter les hommes à le recevoir. Voyez comme il inculque d'une façon admirable le bien qu'il a preparé pour ceux qui le recevront dignement. Je suis, dit-il, le pain vivant qui est descendu du ciel : quiconque me mange, il ne mourra point eternellement : *Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendi, si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum* (2). Qui voudra boire mon sang, et manger ma chair, il aura la vie eternelle : *Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam*. Et pour nous montrer la grandeur de l'amour par lequel il se donnoit à nous en ce tres-sainct sacrement; j'ay desiré, dit-il à ses apostres, d'un grand desir de faire cette pasque avec vous, *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum* (3). Puis parlant de sa mort; Nul n'ayme, dit-il, d'un plus grand amour, que celuy qui met son ame, c'est à dire sa propre vie, pour la chose qu'il ayme : *Majorem hac dilectionem nemo habet, quam ut animam suam ponat quis pro amicis suis* (4). Et en cent et

(1) Deut. 4. — (2) S. Jean, 6. — (3) S. Luc, 22.
(4) S. Jean, 15.

cent autres façons, il nous a exprimé l'ardeur incomparable de son amour envers nous, durant tout le cours de sa tres-saincte vie, et principalement en sa mort et passion.

Ne vous semble-t'il donc pas, mes cheres ames, que nous avons une tres-grande obligation à contre changer, entant qu'il nous sera possible, cet amour sacré et incomparable, duquel nous avons esté et sommes si cherement aimez de Nostre-Seigneur? C'est sans doute que nous le devons, au moins devons-nous avoir affection de le faire le plus parfaitement que nous pourrons, afin d'accomplir ce qu'il nous ordonne de l'aimer de tout nostre cœur.

Mais aymer Dieu de tout nostre cœur, qu'est-ce? sinon l'aymer de tout nostre amour, et d'un amour ardent? Et pour cela il faut fort peu aymer toutes les autres choses, et n'y point attacher nos affections, afin de les reserver toutes pour Dieu.

L'aymer de toute nostre ame, c'est occuper toutes nos puissances interieures en l'exercice de son divin amour : l'aymer de tout nostre esprit, c'est l'aymer d'un amour pur et simple.

Aymer Dieu de toute nostre pensée, c'est tenir nostre entendement occupé à penser à luy le plus souvent qu'il nous sera possible.

L'aymer de toutes nos forces, c'est l'aymer d'un amour ardent, ferme, constant et genereux, qui ne se laisse jamais abattre dans les peines et contradictions, ains tousjours perseverant.

L'aymer de tout ce que nous sommes, c'est luy

donner et abandonner entierement nostre estre, pour estre totalement sousmis à l'obeyssance de son divin amour.

L'aymer d'un amour de dilection, c'est le preferer à toutes choses, afin de pouvoir dire avec l'Espouse: Mon bien-aymé est à moy, et moy à luy : *Dilectus meus mihi, et ego illi.*

Vous serez peut-estre bien aises de pouvoir connoistre si vous aymez Dieu, ainsi que nous venons de dire, qu'il le faut aymer : or les marques infaillibles pour connoistre si nous avons cet amour, sont specialement trois.

La premiere marque est, de regarder si vous vous plaisez fort en la presence de Dieu, car vous savez que l'amour recherche tousjours la presence de la personne aymée. L'amour (ainsi que dit le grand S. Denys apostre de la France) tend tousjours à l'union, si que l'amour unit les cœurs de ceux qui s'ayment, mais d'une union si forte, qu'elle est presque indissoluble, quand l'amour est pur, comme est celuy de Dieu, duquel nous parlons.

L'amour est un lien, et un lien de perfection, *vinculum perfectionis*, c'est à dire, que ce lien est si fort, qu'il ne se peut rompre ny deslier. Donc si vous aymez bien Dieu, vous aurez un grand soin de rechercher sa presence, afin de vous unir tousjours plus parfaitement avec sa divine bonté, non point pour la consolation qu'il y a de jouyr de sa saincte presence, ains simplement pour satisfaire à son amour, qui le desire ainsi : vous chercherez le Dieu

des consolations, et non pas les consolations de Dieu.

Or vous sçavez que les amans cherchent tousjours de parler en secret, bien que ce qu'ils ont à dire, ne soit pas des secrets, ou chose qui merite d'estre tenuë pour telle. De mesme en est-il de cet amour sacré, car la fidelle amante recherche tous les moyens possibles de rencontrer son bien-aymé tout seul, pour luy lancer dans le cœur quelques traits de sa passion amoureuse, et luy rendre quelque petit tesmoignage de son amour, quand ce ne seroit que de luy pouvoir dire, vous estes tout mien, et je suis toute vostre: mais elle luy dit ces paroles en secret, dans le fond de son cœur, afin qu'il n'y ait que son bien-aymé qui les entende.

La deuxiesme marque, pour connoistre si vous aymez bien Dieu, est de regarder si vous n'aymez pas beaucoup d'autres choses avec luy, ainsi que j'ay dit, cela s'entend d'un amour fort et puissant: car vous sçavez que quand on ayme beaucoup de choses, specialement si on les ayme d'un amour fort et puissant, l'amour que nous avons pour Dieu en est bien moins parfait, parce que nostre capacité d'aymer est fort petite, tandis que nous sommes en cette valée de miseres; et partant nous ne devons pas laisser dissiper nostre amour à plusieurs objects, ains le tenir ramassé tant qu'il nous sera possible, pour l'employer à aymer un object tant aymable, comme est la souveraine bonté de Dieu : il faut veritablement aymer quelque chose avec Dieu, mais

d'un amour qui n'aille point de pair avec le sien; ains qui luy soit subjet, en sorte que nous soyons tousjours prests et disposez de l'abandonner quand il sera contraire à celuy de Dieu.

La troisiesme et principale marque que je vous donne, pour connoistre si vous aymez bien Dieu, est de regarder si vous aymez bien le prochain; car nul ne peut dire en verité qu'il ayme Dieu, s'il n'ayme le prochain, ainsi que l'asseure le grand apostre S. Jean : *Qui non diligit fratrem suum, quem videt, Deum quem non videt, quomodò potest diligere?*

Mais comment, et de quel amour devons-nous aymer le prochain? de quel amour, mes cheres ames, de l'amour mesme que Dieu nous ayme, car il faut aller puiser cet amour dans le sein de sa divine Majesté, afin qu'il soit tel qu'il doit estre, c'est à dire, qu'autant qu'il nous sera possible, nous devons aymer le prochain d'un amour pur, solide, ferme, constant et invariable, qui ne s'attache point aux qualitez ou conditions des personnes; ains à l'image de Dieu, que nous portons tous. Certes, si nous aymons ainsi nostre prochain, nostre amour ne sera point subjet au changement, ny aux aversions, comme est celuy que nous avons les uns pour les autres, lequel pour l'ordinaire se dissipe et s'alangourit sur une mine froide, ou pour quelque parole et action qui ne sera pas assez correspondante à nostre humeur, ou pour la rencontre de quelque petite chose qui ne sera pas comme nous desirons.

Nostre-Seigneur nous ayme sans discontinuation

(je ne vous parle pas de ceux qui sont en estat de peché mortel : car le lieu où je suis, ne le requiert pas) il nous supporte en nos defauts et en nos imperfections, sans aymer neantmoins ny favoriser nos imperfections : il faut donc que nous en fassions de mesme à l'endroit de nostre prochain, l'aymant sans discontinuation, et sans nous lasser jamais de le supporter en ses defauts ; prenant bien garde toutesfois de ne favoriser ny aymer ses imperfections, ains au contraire, taschant d'en rechercher l'extermination autant qu'il nous sera possible, ainsi que fait la divine Bonté envers les hommes ; mais Dieu nous ayme pour le ciel, et partant il ayme plus nos ames que nos corps ; ainsi devons-nous faire, ayant specialement nostre prochain pour le ciel, luy procurant de tout nostre pouvoir par nos prieres, les graces et benedictions celestes, par le moyen desquelles il puisse tousjours croistre en l'amour sacré, et enfin obtenir l'amour eternel apres cette vie, l'encourageant à l'exercice des vrayes vertus, tant par paroles, que par exemples ; et ainsi faisant, nous nous resjouyrons beaucoup plus des dons et des graces que Dieu fera à leurs ames, de leurs vertus, et des benedictions celestes qu'il leur communiquera, que non pas des honneurs, richesses et autres biens caduques et perissables qui leur pourroient arriver.

Or c'est à l'acquisition de ce veritable amour de Dieu et du prochain, auquel je vous exhorte, mes cheres sœurs, de travailler continuellement : car en somme pour conclure ce discours, je dy derechef,

que c'est par l'exercice du sainct amour que nous pouvons faire la dedicace de nos cœurs à la divine Majesté, et ne doutons point, que si nous l'aymons, ainsi que nous avons dit, il n'habite plus volontiers dans nos ames, qui sont ses temples vivans, qu'il ne fait dans nos Eglises, puis qu'il dit que ses plus grands delices sont d'estre avec les enfans des hommes: *Deliciæ meæ esse cùm filiis hominum.*

Aymons donc Dieu de tout nostre cœur, et comme il se plaist d'estre avec nous, plaisons-nous aussi avec luy; tenons-nous tousjours en sa saincte presence, ne le perdons point de vuë, entretenons-nous familierement avec luy, donnons-luy toutes nos affections, n'aymons rien qu'en luy, ou pour luy, et soyons asseurez, que si nous perseverons à l'aymer fidellement et constamment pendant cette vie, qu'après ycelle, il nous fera la grâce de l'aymer eternellement dans le ciel, où nous conduise le Pere, le Fils, et le Sainct-Esprit. Amen.

DIEU SOIT BENY!

SERMON

POUR LE JOUR

DE LA DEDICACE DE L'EGLISE.

De la saincteté de nos temples et de l'obligation de nous convertir promptement à Dieu, qui nous appelle à l'exemple de Zachée.

Zachee festinans, descende, quia hodie in domo tua oportet me manere, et festinans descendit, et excepit illum gaudens. Luc. 19.

Zachée descend promptement, car il me faut demeurer aujourd'huy en ta maison, et iceluy descendit hastivement, et le receut avec joye.

Comme le soleil environnant toute la terre, vivifie tout ce qui se decouvre et presente à ses rayons : ainsi Nostre-Seigneur se promenant au travers la ville de Jerico, se presentant à ses yeux lumineux, Zachée mort de la mort de plusieurs pechez, il le revivifie, et fait en luy l'une des admirables conversions qui fut oncques faite, de laquelle conversion je ne puis rien dire qui soit vivifiant et profitable à vos ames, si Nostre-Seigneur ne m'esclaire encores, et remplit ma bouche des paroles de vie ; et afin qu'il nous en fasse la grace, presentons-nous à la Ste Vierge, et pour impetrer son regard sur nous, disons : *Ave Maria.*

Encores que tant au ciel qu'en la terre, Dieu soit

tousjours par une parfaite presence en tous lieux, comme il dit par Jeremie: *Cœlum et terram ego impleo*, je remplis le ciel et la terre. Et ce que S. Paul dit: *Non longe abest ab unoquoque nostrum, in ipso enim vivimus, movemur, et sumus*. Qu'il n'est pas loin d'un chacun de nous, parce qu'en luy nous vivons, nous nous mouvons et subsistons. Si est-ce neantmoins qu'il y a certains lieux, lesquels luy estant consacrez, sont appellez maison de Dieu, habitation, lieu, temple, tabernacle, non pas pource qu'il soit plus là qu'ailleurs, parlant de Dieu en sa divinité, mais pource que là il confere particulierement ses graces et benedictions, et y fait plus de desmonstration de sa gloire.

Ce que nos adversaires ne voulant pas entendre pour trouver occasion de se separer d'avec l'Eglise, leur douce mere, et faire bande à part, afin de mieux seconder les impressions de leurs cervelles, ils ont dit à ceux qui leur ont voulu prester l'oreille, que nous disions que Dieu n'est pas tout, et qu'il n'entend pas nos oraisons partout, ains qu'en l'Eglise il avoit l'oreille plus pres de nous, pour user des termes de leur maistre: mais ce sont pures impostures, et en cet endroit comme par tout, ils voudroient faire accroire que leur mere est folle, afin de se soustraire de son obeyssance; c'est l'Eglise qui chante tous les jours: *Pleni sunt cœli et terra, majestatis gloriæ tuæ*. Les cieux et la terre sont pleins de la majesté de vostre gloire. C'est l'Eglise qui nous fait dire, que Dieu, qui est invisible, est present

par tout: *Deus qui invisibiliter omnia contines:* C'est elle qui chante, *si ascendero in cœlum, tu illic es, si descendero in infernum, ades.* Si je monte au ciel, vous y estes, et si je descends aux enfers, vous y estes present. C'est de l'Eglise que vous avez appris, Huguenots, ce que vous sçavez, si vous en sçavez quelque chose, de l'incomprehensibilité et immensité de Dieu, nous sçavons bien que Dieu est par tout, et qu'il est proche de ceux qui l'invoquent. *Prope est invocantibus eum*, où que ce soit, neantmoins nous sçavons bien aussi qu'il assiste particulierement aux lieux qui luy sont dediez, y respandant plus liberalement ses graces, estant de son bon plaisir, que là il soit adoré. C'est pourquoy il l'appelle sa maison, une maison d'oraison. *Domus mea, domus orationis, etc.* Et ailleurs l'Eglise est appellée son habitation, et le lieu de son repos. *Donec inveniam locum Domino, tabernaculum Deo Jacob. Mons Sion, in quo habitasti in eo* (1). Enfin il faut bien que sa divine Majesté assiste plus là qu'ailleurs, puisque Salomon apres avoir fait bastir le temple, luy demande qu'il luy plaise d'exaucer les prieres de son serviteur en ce lieu: *Ut exaudias preces servi tui in loco isto.* Voyez-vous comme le lieu est determiné; car si c'estoit tout un, pourquoy diroit-on, *In loco isto?* en ce lieu? Et en l'Exode 25. *Loquar inde tecum in medio Cherubim;* d'où je parleray avec toy au milieu des Cherubins. Mais je ne veux pas m'entretenir en ceçy, car je ne pense pas qu'il y ayt icy

(1) Psal. 131.

personne tant ennemie de l'antiquité, qui ne porte honneur particulier aux Eglises, comme maisons de Dieu, seulement je vous mettray un argument en main à ce propos, lequel vous pouvez porter en face de tous les plus esveillez de nos adversaires.

Si pource que Dieu est en tous lieux, il n'a point de lieu qui luy soit plus sacré l'un que l'autre, dites-moy, pourquoy ferons-nous aucunes festes? car s'il est en tous lieux, aussi est-il en tous temps, et pourquoy donc y a-t-il des jours qui sont appellez saincts, consacrez, dediez, et qui s'appellent jours de Dieu, jours du Seigneur. Dieu est-il plus en ces jours là qu'ès autres? non veritablement, pourquoy donc sont-ils plustost appellez jours de Dieu que les autres? Ah! me direz-vous, parce que Dieu se les est reservez, aussi a-t-il des lieux: *Domus mea, Domus orationis*, ma maison, est une maison d'oraison, dit-il en l'Evangile, *Domum tuam, Domine, decet sanctitudo* (1). O Seigneur, la sainctété est bienseante en vostre maison, dit David: *Vere locus iste sanctus est, et ego nesciebam; terra sancta est*, vrayement ce lieu-cy est sainct, disoit Jacob, et je ne le sçavois pas, cette terre est saincte. Vous me direz aussi, que c'est pource qu'en ces jours, Dieu nous a favorisez de la creation, et autres benefices; aussi en certains lieux nous fait-il des benefices plus qu'ès autres. Dieu est en tous lieux. Dieu est en tous temps; il y a pourtant certains temps qui luy sont sacrez; et esquels il veut estre plus particulierement honoré,

(1) S. Matt. 21.

pourquoy n'y aura-t-il pas aussi certains lieux destinez pour cela? Comme nostre ame, qui estant par tout le corps, neantmoins est dit estre au cœur, ou au cerveau: ainsi Nostre-Seigneur est particulierement aux cieux, pource qu'il y descouvre sa gloire; et ès Eglise, pource qu'il y communique particulierement ses graces: je sçais bien que quelquefois S. Paul a dit que Dieu n'habitoit pas aux temples, mais c'estoit aux Atheniens qui croyoient aux idoles, pour leur monstrer qu'il n'y avoit qu'un Dieu qui remplissoit le ciel et la terre, sans avoir necessité de temple. S. Estienne en dist bien autant une fois, mais c'estoit contre les Juifs, qui pensoient qu'hors leur temple, jamais ne deust estre aucun lieu sacré, et pensoient qu'hors iceluy, Dieu ne deust jamais estre invoqué celebrement.

Mais c'est une regle generale, que voyant l'Escriture affermer une chose d'un costé, et la nier de l'autre, on ne doit pas entendre la negation absolument, mais seulement avec quelque condition: ainsi quand elle nie Dieu estre au temple, cela s'entend y estre comme des choses creées, lesquelles sont tellement en un lieu, qu'elles ne sont pas en l'autre. Quand elle afferme qu'il est en certains lieux, cela s'entend par communication de ses graces. Enfin. *Est in templo non inclusus, extra templum non exclusus,* il est dans les Eglises sans y estre enfermé, il est dehors des Eglises sans en estre exclus. D'icy est venuë la grande reverence, que de tout temps les fidelles ont portée aux Eglises, et que Nostre-

Seigneur a enseignée, disant: *Domus mea, etc.* ma maison est une maison d'oraison: *Dilexi coram domus tuæ,* j'ay aymé et honoré la beauté de vostre maison, dit David: mais sur tout les chrestiens y doivent avoir une plus grande reverence que les autres, car si les Juifs portoient tant d'honneur à leur temple, dans lequel on ne sacrifioit que des animaux, quelle reverence doivent avoir les chrestiens, lesquels sçavent que l'Eglise est le lieu auquel est sacrifié Jesus-Christ, et où son sacré corps est reservé, si que nous pouvons bien dire, ce que le bon homme Jacob disoit, quand Dieu luy eust fait part de ses merveilles: *Vere Dominus est in loco isto,* vrayement Dieu est en ce lieu.

Et c'est ce dequoy il me semble, que nostre mere la saincte Eglise nous veuille principalement donner advis, lors qu'en l'Evangile elle nous propose un grand effet de la presence de Nostre-Seigneur en quelque lieu, par l'exemple de ce qui se fist en la personne de Zachée; en quoy encore elle nous instruit de ce que nous devons faire, afin que Jesus-Christ fasse son habitation chez nous; car nous sommes les temples de Dieu, pour lesquels les autres temples ont esté faits: *Nescitis, quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in vobis,* ne sçavez-vous pas, dit S. Paul, que vous estes le temple de Dieu, et que le Sainct-Esprit habite en vous. S. Luc dit donc que Nostre-Seigneur traversant la ville de Jerico, voicy qu'un homme appellé Zachée, prince des publicains, fort riche, vouloit voir Nostre-Sei-

gneur quel homme c'estoit. Voyez-vous comme il faut que Nostre-Seigneur vienne le premier à nous, s'il n'eust entré en Jerico, jamais Zachée ne le seroit allé trouver, dont il dit bien par apres : *Venit enim filius hominis quærere et salvum facere quod perierat,* le Fils de l'homme est venu pour chercher et sauver ce qui estoit perdu.

Zachée donc s'appercevant que Nostre-Seigneur estoit entré en la ville, à cause du grand peuple qu'il voyoit se presser pour l'approcher, et voyant qu'il ne le pouvoit voir parmy la presse, estant petit, il s'encourt devant, et monte sur un arbre de figue folle. Il n'est pas comme plusieurs qui pour les choses de Dieu ne remueroient pas les pieds, mais il est ardent de ne pas laisser perdre cette occasion; et comme l'homme fut trompé dessous un arbre, cestuy-cy monte sur un arbre pour se des-abuser, et voir Nostre-Seigneur. Attendant donc Nostre-Seigneur sur l'arbre, comme il vint à passer, il regarde cet homme d'un regard d'amour et de misericorde, et voyant l'affection qu'il avoit de le voir, il luy donne le moyen non seulement de le voir, mais de joüir de sa presence, luy disant, *Zachee festinans descende*, Zachée descend en diligence, parce qu'il faut qu'aujourd'huy je demeure en ta maison, et il descendit vistement, et le receut joyeusement en sa maison. Icy Zachée fait diligence et se haste, mais il sera bon à mon advis que nous nous y arrestions un peu. Nostre-Seigneur appelle Zachée par son nom, luy faisant paroistre que c'estoit luy qui nommoit toutes choses par leur nom,

et qu'il cognoist toutes choses, et qu'il estoit Dieu : car Zachée ne l'avoit jamais veu, ny Nostre-Seigneur Zachée, et en le voyant il l'appelle par son nom, Zachée, et quant et quant apres s'estre decouvert à luy, il luy demande d'estre receu en sa maison, et non seulement d'estre receu, mais qu'il se depesche; et Zachée obeyt incontinent.

C'est icy où il nous faut apprendre nostre leçon, car il y en a plusieurs qui voudroient bien se ranger au service de Dieu, mais ils y vont si laschement, que pour cela seul ils sont reprehensibles. Qui est-ce qui ne juge devoir servir Dieu, et qui est-ce d'entre les Chrestiens qui sçachant les grandes recompenses que Dieu donne à ses serviteurs, ne desire le servir? Mais quoy, ils perdent tout le merite en ce qu'ils retardent trop, et font comme l'Espouse ès cantiques, la quelle sentant son Espoux à la porte, fit difficulté de se lever pour luy ouvrir, apres elle voulut luy ouvrir, mais il ne s'y trouva plus, elle le chercha, et ne le trouva plus. Ainsi plusieurs estant couchez parmy leurs meschancetez, sentent que Dieu frappe à la porte, ils font les sourds, apres ils voudroient se confesser lors qu'il faut passer outre, et sçachant la beauté de la vertu, ils font comme le paresseux, qui veut et ne veut pas, *Vult et non vult piger:* Ils font comme ces gens desquels il est encore dit aux proverbes, *Pedes eorum ad malum currunt*, que leurs pieds courent au mal; mais quand il est question de bien faire, ils font comme ces invitez apportant un monde d'excuses; ils font comme ces

vierges folles disant, *Date nobis de oleo vestro*, donnez-nous de vostre huile, quant ils sentent venir l'Espoux : mais helas! c'est trop tard. Ne sçavez-vous pas ce que Joab respondit à Abner; Il l'avoit poursuivy si vivement, qu'Abner voyant le soleil couché, et que neantmoins Joab poursuivoit tousjours à les battre, il s'escria, *Num usque ad internetionem tuus mucro desæviet? Et ait Joab, Vivit Dominus, si locutus fuisses mane, recessisset populus persequens* (1); Ton espée sera-t'elle si cruelle que de nous mettre tous à mort? Vive Dieu, dit Joab, si tu eusse parlé au matin, le peuple qui te persecute se fut retiré. Ainsi trop tard est-il de penser bien faire quand le temps de la mort est venu, quand le soleil est couché pour nous sans jamais se relever. C'est bien ce que dit le sage aux proverbes, que les pecheurs ne pensent point au jugement, *Viri mali non cogitant judicium* (2). Pharaon entra diligemment en la mer, poursuivant les Israëlites, et pensa s'en retourner, mais ce ne fut pas assez tost, s'il s'en fut retiré au commencement il eust eschappé, il voulut tant poursuivre qu'il y demeura, et se reconnut trop tard, disant, *Fugiamus Israël, Dominus enim pugnat, pro eis contra nos* (3), fuyons du peuple d'Israël, car Dieu combat pour luy. Trop tard va-t'on au medecin quand on est mort. Advisé donc est Zachée, qui tout incontinent vient pour recevoir Nostre-Seigneur, lequel luy donne une si grande contrition qu'il rend quatre fois autant qu'il a desrobé, et donne la

(1) 2. Reg. 2. — (2) Prov. 28. — (3) Exod. 4.

moitié de ses biens aux pauvres, dont Nostre-Seigneur l'appelle fils d'Abraham pour sa foy, et pour sa salvation future, et prononce qu'il a fait la salvation de cette maison. Mes freres, vous voudriez bien estre sauvez, mais recevoir Nostre-Seigneur quand il vous appelle, rien moins, faire restitution et penitence, abandonner l'occasion de pecher, rien moins : Nostre-Seigneur a beau crier, Superbe descend et quitte ton orgueil; Paresseux despeche de te convertir; Luxurieux quitte ta paillardise, car je veux venir chez toy, Avaricieux laisse l'usure, ne prend pas tant sur le pauvre laboureur, ne ronge pas tant ces pauvres os martyrisez sous tant de travaux. Ne vous flattez pas, de ce qu'on n'entend rien, on n'en sçait rien, car ces choses vous seront un jour rudement reprochées, et Jesus-Christ se plaindra qu'il vous a adverty de vous en deporter. Vous demanderez quand, et il vous dira, ce que le moindre des miens vous a dit, c'est moy-mesme qui vous l'ay dit, *Quod unus de minimis meis dixit, ego dixi*, suivant ce qu'il disoit à ses apostres; *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit*. Voulez-vous vous sauver, faites comme Zachée, *festinans*, hastez-vous, commencez dès maintenant, ce ne peut jamais estre trop tost, mais bien trop tard, car Dieu qui promet de pardonner aux penitens ne promet pas de donner le temps de faire penitence, *Deus pœnitentibus veniam promisit, tempus pœnitendi non promisit*. David voyant la remontrance du prophete, dit à l'instant, *Peccavi*; faites comme luy. Marie Magdeleine, *ut*

cognovit attulit alabastrum, si tost qu'elle eut connu que Nostre-Seigneur disnoit chez le Pharisien, elle prit sa boëtte d'onguent et s'alla jetter à ses pieds. O que je pourrois bien dire à plusieurs, ce que le bon Moyse mourant reprochoit aux Israëlites, que depuis le jour qu'ils estoient sortis d'Egypte, ils n'avoient cessé d'estre rebelles à Dieu; *A die quo egressus es de Ægypto semper adversus Dominum contendisti* (1). Qu'on cesse de faire le mal, et qu'on commence à faire le bien, *Desinite perverse agere, incipite bene facere.* Ne soyez pas comme ceux desquels il est dit que leur malice est semblable à celle du serpent et de l'aspic sourd, qui estoupent leurs oreilles pour ne pas entendre, *Furor eorum secundum similitudinem serpentis, sicut aspidis surdæ, et obturantis aures suas:* Et pour lesquels il est dit en Isaye, commandez et recommandez, *Erit eis verbum Dei manda et remanda, etc. Dormierunt somnum suum omnes viri divitiarum, et nihil invenerunt in manibus suis* (2); Les hommes des richesses, dit David, ont dormy leur somme, et à leur reveil ils n'ont trouvé aucun bien dans leurs mains, si ce n'est peut-estre l'ordure de leurs pechez attachée à leurs pieds, ne s'estant pas ressouvenus de leur fin derniere, etc. *sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui, etc.* (3).

(1) Deut. 32. — (2) Psal. 75. — (3) Thren. 1.

DIEU SOIT BENY!

PREPARATION

A LA TRES-SAINCTE

ET TRES-ADORABLE COMMUNION.

Tous les docteurs sont d'accord, que deux choses sont principalement necessaires avant la communion; à sçavoir, le bon estat de l'ame, et le bon desir. Mais parce que le bon desir est une piece du bon estat, on peut dire qu'une seule chose est requise, à sçavoir le bon estat de l'ame. Voyons doncques en quelle disposition nous devons mettre nostre ame, autant qu'il nous sera possible, pour dignement communier. Et pour le subjet duquel nous parlons, considerons les facultez principales de l'ame.

Quant à l'entendement, il le faut espurer d'une chose, et le parer d'une autre : il le faut premierement purger de toutes curiositez, en sorte qu'il ne s'enquiert point comment il se peut faire que le propre corps de Nostre-Seigneur, avec son sang, son ame, et sa divinité soit tout entierement en la saincte hostie, et en chaque partie d'icelle; ny comment il se peut faire, qu'estant au ciel, il soit en terre; ny comment il peut estre vray, que n'estant qu'un seul corps, il soit neantmoins en tant de lieux, et sur tant d'autels, et en tant de bouches : non, il

faut tenir nostre entendement clos et couvert à telles sottes et vaines questions, et curiositez : car nous n'avons que faire de sçavoir comme ce divin sacrement se fait, il suffit que nous sçachions qu'il se fait, c'est à dire, d'avoir le soin de le faire, nous n'avons pas besoin de nous empescher. C'est à nous seulement d'avoir le soin de bien croire, et de nous en prevaloir. Ce poinct est commun à tous les mysteres de la saincte foy, et à plusieurs autres choses, comme à la creation du monde, duquel nous ne sçaurions dire comme Dieu fit quand il le crea, ny comme il fit quand il crea nostre ame, et la mit dans nostre corps. Qu'est-il donc besoin de sçavoir comment il met son tres-sainct corps, son sang et son ame en ce sacrement? C'est à luy de le faire, c'est à nous de le croire. En figure de cela, la celeste manne tomboit jadis au desert, non de jour, mais de nuict, si que nul ne sçavoit comment elle se faisoit, ny comment elle descendoit; mais le matin estant venu, on la voyoit toute faite et descenduë : ainsi cette sur-celeste et divine manne de l'Eucharistie, se fait en une façon et maniere qui nous est secrette et cachée; nul ne peut dire comment elle se fait, et vient à nous, mais par la lumiere de la foy nous la voyons toute faite.

Que si contre cette pureté d'entendement, le malin esprit nous donne des tentations, il s'y faut opposer, s'humiliant devant la toute-puissance de Dieu, disant, où de cœur, ou de bouche, O saincte et immense toute-puissance de mon Dieu, mon en-

tendement vous adore, trop honoré de vous reconnoistre, et de vous faire l'hommage de son obeissance et soubmission; ô que vous estes incomprehensible, et que je suis joyeuse dequoy vous l'estes! Non, je ne voudrois pas vous pouvoir comprendre; car vous seriez petit, si une si chetive capacité vous comprenoit. Puis retournant à son propre entendement, et quoy petit moucheron, nourry parmy la pourriture de ma chair, voulez-vous brusler vos aisles à cet immense feu de la puissance divine, laquelle consommeroit et devoreroit les seraphins, s'ils se fourroient à telles curiositez? Non, petit papillon, il vous appartient d'adorer et abysmer, et non pas de sonder : Et quelquefois on peut repartir au tentateur, O mal-heureux! ton outrecuidance de vouloir voler trop haut, t'a precipité en enfer, je m'empescheray bien de faire un tel sault, moyennant la grace de mon Dieu : tu trompas ainsi la pauvre Eve, luy voulant apprendre à sçavoir autant que Dieu, mais tu ne m'attraperas pas; je veux croire, et ne rien sçavoir. Il est aussi quelquefois bon de mespriser ces pointilles et tentations, et n'en tenir compte quelconque, laisser japper et clabauder ce malin, et passer outre en son chemin; car encore qu'il est enragé, si est-ce qu'il ne mord que ceux qui veulent; et partant, tenant la volonté constante en la foy, qu'il aboye tant qu'il voudra, nous ne craignons rien.

Voyla dequoy il faut purger l'entendement : mais cela ne suffit pas, car il le faut parer, et orner d'une

autre chose, il le faut tapisser de consideration : et qu'est-ce qu'il faut considerer? Il ne faut pas considerer comme le sacrement se peut faire, car ce seroit nous perdre, mais il faut bien considerer que c'est que ce sacrement; en figure dequoy les Israëlites ne demanderent pas comme la manne se faisoit; mais la voyant toute faite, ils demandoient que c'estoit. Qu'est cecy, disoient-ils? qu'est-cecy? Considerons doncques que c'est le vray corps de nostre Sauveur, son sang, son ame, sa divinité. C'est le mystere de plus intime union que nostre redempteur pouvoit faire avec nous. C'est la plus entiere communication qu'il pouvoit faire de soy-mesme, par laquelle il se joint à nous d'une façon merveilleuse, et toute pleine d'amour. Enfin ce sacrement, c'est Jesus-Christ luy-mesme, qui d'une façon nompareille vient à nous, et nous tire à soy.

Quant à la mémoire, il la faut aussi nettoyer d'une chose, et la parer d'une autre; il la faut nettoyer de la souvenance des choses caduques, et affaires mondaines : en figure dequoy, la manne ne tomboit qu'au desert et solitude, hors du commerce du monde, et non point ès villes et bourgades; et ceux qui mangeoient de l'agneau paschal retroussoient leurs robes, afin que rien n'y traisnast et flotast sur la terre. Il faut donc pour un temps oublier les choses materielles et temporelles (quoy que bonnes et utiles) pour se preparer à la saincte communion, et faire comme le bon Abraham, qui voulant aller sacrifier son fils, laissa l'asne et les servi-

teurs au pied de la montagne jusques à ce qu'il eust fait; c'est à dire, qu'il faut retirer sa memoire du souvenir des affaires domestiques et temporelles, jusques apres la communion, toutes choses ayant leurs temps.

Il faut, apres cet oubly volontaire, parer la memoire d'une saincte souvenance de tous les bienfaits dont Dieu nous a gratifié, la creation, conservation, redemption, et plusieurs autres, mais sur tout de la saincte passion, en memoire de laquelle il a voulu nous laisser le propre corps qui souffrit pour nous en ce divin sacrement, n'ayant pu nous en laisser une plus vive et expresse representation. Quand on vous demandera (dit la saincte parole traitant de l'observation de l'agneau paschal) que c'est que vous faites, dites à la posterité, que c'est en memoire de ce que Dieu vous delivra d'Egypte, vous passant par le milieu de la mer rouge : ainsi en ce divin sacrement, nous devons reduire en memoire la journée en laquelle Dieu, par son amere passion, nous delivra de la damnation.

Quant à la volonté, il la faut purger d'une chose, et la parer d'une autre; il la faut purger des affections desreglées et desordonnées, mesmes des choses bonnes : c'est pourquoy ceux qui mangeoient l'agneau paschal devoient avoir des souliers en leurs pieds, afin qu'ils ne touchassent point la terre des pieds ; car les pieds de l'ame sont ses affections, qui la portent par tout où elle va (dit S. Augustin) et ses affections ne doivent pas toucher à terre, ny

estre à l'abandon, mais doivent estre resserrées et couvertes en mangeant le vray agneau paschal, qui est dans le tres-sainct sacrement. Ainsi Nostre-Seigneur lava les pieds à ses apostres avant l'institution d'iceluy, pour montrer que les affections des communians doivent estre fort pures; et la manne devoit estre cueillie à la fraischeur, avant le lever du soleil, parceque les chaleurs naturelles des amours et affections desmesurées empeschent qu'on ne puisse cueillir cette celeste viande. Il faut venir avec une saincte ame, et une volonté fraische, non eschauffée, ny affectionnée à aucune autre chose qu'à la cueillette de cette manne.

Mais il faut parer la volonté d'une affection et desir extreme de cette viande celeste, de cette manne secrette; c'est pourquoy il estoit commandé à ceux qui mangeoient l'agneau paschal, de le manger avidement et vistement, et à ceux qui cueilloient la manne, de se lever fort matin; et Nostre-Seigneur mesme, avant que d'instituer ce sainct sacrement, l'avoit extremement souhaité : j'ay desiré, disoit-il, de manger cette pasque avec vous.

ENSEIGNEMENS

Pour la prattique de cette preparation pour l'acte de la Communion, et pour le fruict qu'on doit tirer d'icelle apres l'avoir faite.

L'ame estant ainsi disposée en ces trois principales facultez, fait un fruict admirable en la saincte communion : mais parce que cette preparation est deduite en termes generaux, je mettray icy les advertissemens particuliers necessaires à la prattique d'icelle.

Si vous n'estes point agitée des tentations de curiosité, vous n'avez que faire de penser à ce que j'en ay dit : car en y pensant, vous luy ouvrez la porte pour la faire entrer chez vous : mais vous devez seulement remercier Dieu, de ce qu'il vous donne la simplicité de la foy, qui est un don tres-precieux et tres-desirable, et prier sa divine Majesté de le vous continuër : que si vous estes agitée de cet esprit de curiosité, faites ce que j'ay dit, mais faites-le briefvement par forme de simple rejet et detestation, sans vous amuser à disputer et contester avec l'ennemy, lequel doit estre combattu par abomination, non par raison, selon l'exemple de Nostre-Seigneur, qui ne le fit fuïr qu'en luy disant, arriere, Satan, tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.

Combien que la tentation ne cesseroit point, ne

laissez pas de communier; car si vous laissiez pour cela, vous donneriez gain de bataille à vostre adversaire : allez donc vigoureusement, et sans avoir egard aux tentations, recevez le pain de vie, et ainsi faisant, vous demeurerez victorieuse de vostre ennemy; qui la quitte, la perd.

Pour vaincre la curiosité en ce poinct, vainquez-la en toutes choses, pour petites qu'elles soient, ne recherchant autre science que celle des Saincts, qui est Jesus-Christ crucifié, et ce qui vous conduit à luy.

Touchant la consideration, il sera bon, que le jour avant la communion, aux heures de vostre oraison mentale et recueillemens, vous dressiez quelque peu vostre esprit à Nostre-Seigneur en ce sainct sacrement, et mesme en l'examen de conscience à la fin, et ce par quelque briefve pensée de l'amour du Sauveur à l'endroit de vous, et mesme vous pourrez user de quelques eslancemens de prieres vocales, lesquelles vous repeterez souvent, sur tout depuis vespres, comme seroit celuy de S. François; qui suis-je, Seigneur, et qui estes-vous? ou celuy de Ste Elizabeth; d'où me vient cè hon-heur, que mon Seigneur vienne à moy? ou celuy de S. Jean Baptiste; et vous venez à moy, Seigneur? ou celuy de l'Espouse sacrée, que mon Espoux me baise d'un baiser de sa bouche.

Que si vous vouliez par fois faire vostre meditation sur la communion le jour precedent, vous pouvez aisement y accommoder les mysteres de la vie

de Nostre-Seigneur, qui se rencontrent en la suite de vostre oraison mentale, les appliquant, comme se devant exercer en vostre endroit à l'heure de vostre communion : car qui vous empeschera de vous representer, que Nostre-Seigneur, ou vous y presente les benefices qu'il a faits, ou vous donne interieurement les enseignemens qu'il a donnez, et ainsi des autres; et y il a peu de mysteres qui ne soient propres à cela.

J'approuverois que pour ayder à la compagnie à se ressouvenir des bienfaits de Dieu au jour de la communion, chaque religieuse sceust le jour de sa reception, et des autres graces plus signalées receües de Dieu, et qu'autant que l'humilité et simplicité chrestienne le peut permettre, le soir avant la communion elle en fist ressouvenir les sœurs en l'heure de la recreation, et sur la fin les priast d'en remercier Dieu avec elle, cela s'entend du jour anniversaire; cela ne se rencontrera pas tous les jours, mais quelquefois.

Je m'en vay maintenant proposer plusieurs poincts, desquels vous pourrez vous servir tant pour aller à la communion, que pour rendre graces à Dieu apres icelle.

Avant que d'y aller, on peut exciter le desir par la comparaison du cerf, que l'extremité de la soif fait desirer les fontaines, comme fait David au psalme 41, qui est bon à lire, puisque vous les avez en françois; et par l'exemple de la Magdelene, qui partout le cherche avec ardeur, chez Simon le

Lepreux, au sepulchre et au jardin, qui pleure en le cherchant, et luy dit à luy-mesme, qu'il luy enseigne le lieu où il s'est mis; si tu l'as enlevé, ditelle, dis-le-moy, et je l'iray reprendre.

Tantost comme l'enfant prodigue, nous excitant à nous aller jetter entre les bras de nostre pere, et luy demander de rentrer à son service, tantost comme la Cananée, nous excitant à courir apres luy, et demander la guerison de nostre ame; tantost comme Rebecca, laquelle estant interrogée si elle iroit trouver Isaac pour estre son espouse, respondit tout court, j'y iray. Aussi devons-nous considerer qu'en ce celeste banquet, nous unissons nostre ame par une liaison indissoluble avec Nostre-Seigneur; c'est pourquoy nous avons raison de dire, *vadam*, j'iray, et ainsi nous excitons en nous le desir, l'amour, et la confiance avec une grande reverence.

Apres la communion, nous devons semondre nos ames à plusieurs sainctes affections, comme par exemple, à la crainte de contrister et perdre ce sainct hoste, comme faisoit David, disant; Seigneur, ne vous departez point de moy; ou comme les deux pelerins d'Emaüs, qui luy disoient, demeurez avec nous, car il se fait tard : à la confiance et force d'esprit avec David; je ne craindray nul mal, parce, Seigneur, que vous estes avec moy : à la joye d'esprit, à l'exemple de la bonne Lia, laquelle voyant qu'elle avoit conceu un enfant en son ventre, s'escrioit par tout de joye, ce sera maintenant que mon mary m'aimera : car ayant ainsi en nous-mesmes le

Fils de Dieu, nous pouvons bien dire, c'est maintenant que Dieu le Pere m'ayme : ou bien comme Sarra, laquelle ayant Isaac, disoit, maintenant Dieu m'a fait une joye, et quiconque l'entendra s'en resjouïra avec moy; et il est vray aussi que les anges font feste autour de ce sainct sacrement, et de ceux qui l'ont receu (comme dit S. Chrysostome) à l'amour; comme l'Espouse, laquelle en cette consideration disoit : mon bien-aymé est à moy, et moy je suis à luy; il demeurera entre mes mamelles, c'est à dire, sur mon cœur : j'ay trouvé celuy que mon ame cherit, je le conserveray joyeusement : à l'action de graces, par les paroles que Dieu mesme dit à Abraham, quand il luy eut voüé le sacrifice de son fils; car nous pouvons humblement les adresser à Dieu le Pere, qui nous donne son propre Fils en viande : O Seigneur, parce que vous m'avez fait cette grande grace, je vous beniray de benedictions immortelles, et multiplieray vos loüanges comme les estoiles du ciel : à la resolution de le servir, par les paroles de Jacob, aprés qu'il eut veu la saincte eschelle; Dieu sera mon Dieu, et la pierre de mon cœur cy-devant endurcy sera sa maison : et ainsi on peut tirer mille affections de la saincte communion.

Encore se faut-il servir de l'imagination, pour vous ayder à bien festoyer nostre hoste : or nous les pouvons faire diverses, les plus utiles sont de Nostre-Dame, et de S. Joseph; combien de gousts et consolations pendant l'enfance de Nostre-Seigneur,

quand ils le porterent en leurs bras, et sur leur poitrine, quand ils le baisoient, et que ses divins bras il les accolloit soüefvement; et puis considerer, que nous sommes faits semblables à eux par la communion, en laquelle Nostre-Seigneur vient bien plus à nous, que s'il nous baisoit et accolloit. Et quant à Nostre-Dame, imaginons-nous quelle fut son ardeur interieure, sa devotion, son humilité, sa confiance, et son courage, quand l'ange luy dit, Le Sainct-Esprit surviendra en toy, et la vertu du Tres-haut t'obombrera, et partant ce qui naistra de toy sera nommé Fils de Dieu, car il n'y a rien qui soit impossible envers Dieu. Il ne faut point douter que son beny cœur ne s'ouvrit tout entierement aux rayons de ses paroles, qu'il ne s'approfondit dessus tant de benedictions, et qu'à mesure qu'il entendoit que Dieu luy donnoit son cœur propre, qui est son Fils, il ne le donnast reciproquement à Dieu, et qu'alors cette supersaincte Dame ne fondit en charité, et pouvoit dire; mon ame s'est liquefiée, ou fonduë, quand mon bien-aymé a parlé. Or quant à nous recevons une pareille grace en la communion: car non un ange, mais bien Jesus-Christ mesme, nous assure qu'en icelle la vie eternelle se rencontre, et que si nous l'aymons, le Sainct-Esprit vient en nous, et luy et son Pere y font leur demeure. O Dieu! que de suavitez et douceurs: et partant, l'ame peut bien dire comme Nostre-Dame, aprés cette consideration; Voicy la servante du Seigneur, me soit fait selon sa parole? et quelle parole;

selon la parole qu'il a dite de sa sacrée bouche, que qui le mange, il demeure en luy, et luy demeure en celuy qui le mange, vivra pour luy, par luy, et en luy, et ne mourra point eternellement. C'est pourquoy il est mesmement bon de dire, apres la communion, le sainct Cantique de Nostre-Dame, appellé le *Magnificat*, et le bien considerer et peser, et pour ce faire il est requis d'en sçavoir la signification en françois.

Je n'ay rien dit du nettoyement de la conscience, qui se fait par la confession, parce que chacun sçait qu'il le faut faire, ou le soir devant, ou le matin, et ce avec un grand soin et humilité.

Vous trouverez peut-estre bien longue cette instruction ; mais il faut que vous sçachiez deux choses ; l'une, que vous ne devez pas faire tout cecy tout à un coup, mais seulement vous en servir à mesure que vous connoistrez en avoir besoin, et en prendre ce qui vous agréera : l'autre, c'est que je vous ay couché cette preparation assez au long, afin que vous en puissiez ayder les autres qui en auront necessité. Au demeurant, parce que le plus grand moyen de profiter en la vie spirituelle, c'est la devote communion, je vous la recommande ; et ayez soin que nulle ne la fasse par maniere d'acquit, ou de coustume, mais tousjours pour glorifier Dieu en icelle, et s'unir à luy, et prendre force pour supporter toutes les tentations et afflictions Ainsi soit-il.

ORAISON FUNEBRE

DU TRES-HAUT ET TRES-ILLUSTRE PRINCE

PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE,

DUC DE MERCOEUR ET DE PENTHIEVRE,

PAIR DE FRANCE, PRINCE DU SAINCT EMPIRE
ET DE MARTIGUES,
ET LIEUTENANT-GENERAL DE L'EMPEREUR
EN SES ARMÉES DE HONGRIE;

Prononcée en l'Eglise metropolitaine de Nostre-Dame de Paris, le 27 avril 1602.

Si Dieu me donnoit autant d'esprit pour discourir, et de force à bien dire, que j'en desirerois maintenant pour le service de cette action publique que nous celebrons pour honorer la memoire du grand Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, lieutenant-general de l'empereur en ses armées de Hongrie, je ne pourrois pas pourtant, ni ne devrois vous representer, tres-illustre et chrestienne assemblée, la justice du regret que nous avons pour son trespas. Je ne le pourrois pas; parce que la perte que nous avons faite avec toute l'Eglise est si grande, qu'estant extremement sensible elle en est d'autant plus indicible : aussi est-il tres-difficile de treuver assez de passion pour exprimer un grand deuil.

Les petites douleurs crient, se plaignent, se lamentent; mais les grandes etonnent, etourdissent, perdent et égarent la parole, la voix et le discours. Je ne le devrois pas aussi : car si je devois exprimer la grandeur de la perte qu'en reçoit tout le christianisme, ce seroit sur vostre face, Messieurs, que je tirerois, comme un autre Tymanthe (1), le voile du silence, puisque je ne vois en toute cette triste compagnie que ses plus chers et fideles amis, ou ses plus intimes et affectionnez serviteurs. Et certes je serois bien honteux, si en la consideration d'un subjet si lamentable je me trouvois seul avec l'asseurance de pouvoir parler autrement que par larmes et sanglots.

Il ne m'est donc pas necessaire de vous emouvoir à regretter ce prince; puisque c'est vous qui avez le principal interet, et qui plus sensibles aux affections du public, connoissez trop bien la perte que nous avons faite. Il n'est, ce me semble, besoin de vous attendrir le cœur, puisque vous en ressentez la plus grande passion. Ne vaut-il pas beaucoup mieux cesser d'affliger ceux qui sont affligez, et mettre peine d'essuyer vos pleurs, que de les exciter? Aussi quand je vois devant et tout autour de moy le feu

(1) Tymanthe estoit un celebre peintre qui vivoit du temps de Zeuxis. Entre autres ouvrages de cet halile homme, on vantoit surtout un tableau qui representoit le sacrifice d'Iphigenie. Il avoit epuisé toute la force de son art pour peindre la tristesse sur tous les visages : c'est pourquoy ne jugeant pas qu'il pust atteindre à representer celle d'un pere qui alloit voir égorger sa fille, il s'avisa de jetter un voile sur son visage.

de tant de flambeaux allumez, signe ordinaire de l'immortalité, et que je me trouve revestu de blanc, couleur et marque de gloire, je connois bien que mon office n'est pas maintenant (et je vous supplie, Messieurs, de ne le pas desirer de moy) de vous representer les raisons que nous avons eu de regretter et plaindre, mais plustost celles que nous avons de finir nos regrets par le commencement de la consideration du bien dont jouyt ce grand prince par son trespas, afin que le subjet que nous avons de nous resjouyr, attrempe et modere la violence du ressentiment que nous avons de cette grande perte.

Quoique je sçache que l'on doit permettre quelque chose à la pieté, mesme contre le devoir, et qu'en une douleur extreme c'est une partie du mal que d'ouyr des consolations; permettez-moi, je vous supplie, puisqu'aussi bien les larmes que nous espandons pour nos amis nous meneront plustost à eux qu'elles ne nous les rameneront, et que les pleurs apres la mort sont de tardives preuves d'amitié: permettez-moi, dis-je, Messieurs, que je revoque vos esprits à la consolation, plustost que de les provoquer à une plus grande affliction. En quoy neantmoins je ne feray rien contre la juste apprehension que j'ay du deffaut que je reconnois en moy et de discours et d'eloquence : car la consolation que je vous puis donner, depend du mesme principe duquel procede la cause de nostre affliction. N'est-ce pas l'excellente bonté, la valeur, la vertu du prince trespassé, qui rend nostre perte incomparable? Et

n'est-ce pas la mesme bonté, valeur et vertu qui nous obligent de recevoir la consolation?

Soit donc que je jette les yeux sur son bien pour nous consoler, ou sur nostre mal pour nous affliger, je ne puis eschapper l'abysme de ses vertus infinies, dont la grandeur et l'eclat est insupportable à la foiblesse de mes yeux. Aussi s'il ne falloit plustost recevoir avec humilité les commandemens des grands, que d'en eplucher les motifs, j'aurois, à mon avis, raison de m'estonner du choix que l'on a fait de moy pour parler en cette occasion, en cette assemblée, et en ce lieu: en cette occasion, que j'estime aussi digne d'une grande eloquence qu'aucune autre qui se soit presentée en ce siecle; en cette assemblée, qui est presque toute la fleur de ce grand royaume; et en ce lieu, auquel mille beaux esprits eussent ambitieusement recherché de faire paroistre tout leur art et science de bien dire, et de repandre mille belles fleurs d'eloquence sur l'etoffe d'un si riche subjet.

Mais que sçais-je si à l'aventure j'aurai rencontré la raison de ce choix? Les couleurs de l'eloquence, les fleurs des paroles, l'email des sentences n'est peut-estre pas convenable ny au deuil ny aux funerailles:

Non est conveniens luctibus iste color (1).

Les harangues et discours polis, les paroles harmonieusement concertées n'y sont pas, à mon avis,

(1) « Cette couleur ne convient pas à une ceremonie lugubre. »

convenables: *Musica in luctu importuna narratio*(1). Que s'il est ainsi, me voicy riche d'affection, de simplicité et fidelité pour entreprendre le discours des vertus du prince decedé, lequel j'envoye de bon cœur à son ame, c'est-à-dire à cet esprit que j'espere, mais que je crois estre au ciel, et à celuy lequel estant en terre n'est pourtant qu'une mesme ame avec luy, non plus que par le mariage ils ne furent qu'un mesme corps icy-bas. Que si ce discours est pauvrement paré, c'est pour rendre plus d'honneur et de reverence au prince qu'il celebre, comme quelques peuples du nouveau monde envoyent leurs deputez à leur roy au moindre equipage qu'il leur est possible, pour rendre de tant plus remarquable leur bassesse et humilité, en comparaison de la gloire et majesté de leur roy.

Au surplus je vous desire, Messieurs, autant de bien-veillance en mon endroit, que j'ay de confiance en vostre bonté, pour ce peu que j'ay à parler d'une si belle vie, comme fut celle de ce prince: vous serez bientost consolez en sa mort. Prendre plaisir à ouyr les louanges des bons, c'est participer à leur gloire.

Oh! si nous pouvions comprendre les veritez que nous recevons par la foy, combien nous serions aisement consolez en la mort de ceux ausquels nous ayons quelque devoir d'amitié ou d'honneur! *Sapientiam loquimur inter perfectos* (2). Nous nous

(1) « Un discours à contre-temps est comme une musique pendant le deuil. » Eccli. 22. 6.

(2) « Nous preschons la sagesse aux parfaits. » 1. Cor. 2. 6.

imaginons qu'ils sont morts, et en la mort; et ils ne le sont plus, ils le furent seulement au dernier instant de cette vie mortelle. Telles pensées ne sont pas dignes de nous; et si nous voulons estre de ceux ausquels le sage donne tiltre de fols, *visi sunt oculis insipientium mori* (1), nous ressemblons à ceux qui vont sur mer le long de la rade, et terre à terre : il leur est avis que les arbres les laissent et se reculent d'eux, et que le navire dans lequel ils sont portez est du tout immobile et sans changer de place. Car il nous semble que ceux qui sont decedez de ce monde sont tousjours en la mort, et que nous sommes en la vie. Mais, helas! que nous sommes trompez! Ils sont en paix, et au repos de la vraye et constante vie; et nous sommes bien avant dans la mort, en laquelle nous nous enfonçons tousjours de plus en plus jusques à tant que nous l'ayons passée.

Omnes morimur (2), disoit une sage dame, mais elle pouvoit bien dire *semper morimur* (3), comme dit depuis l'apostre, *quotidie morior* (4). Nous mourons tous les jours, et nostre vie s'en va par pieces et morceaux, comme cet animal des Indes, lequel estant de sa nature terrestre, petit à petit et piece à piece perd du tout son être naturel, et devient entierement poisson : car ainsi piece à piece nous changeons cette vie mortelle, jusques à tant

(1) « Les Saincts ont paru mourir aux yeux des insensez. » Sap. 3. 2.
(2) « Nous mourons tous. » 2. I. Reg. 14. 14.
(3) « Nous mourons continuellemeut. »
(4) « Je meurs tous les jours. » 1. Cor. 15. 31.

que par une entiere et finale mutation, que nous appellons mort, nous ayons du tout acquis une vie immortelle..

Et certes, comme les rats du Nil se forment petit à petit, et ne reçoivent la vie en tous leurs membres ensemblement; aussi les philosophes sont bien d'accord que nous ne vivons pas tout-à-coup, ny ne mourons pas en un moment, puisqu'ils disent que le cœur est le premier membre qui vit en nous, et le dernier qui meurt. Mais, je vous supplie, nostre Dieu ne dit-il pas au premier homme qu'au « jour qu'il mangeroit du fruict defendu, il mourroit de mort (1)? » Et neantmoins, si nous parlons selon le vulgaire, il ne mourut qu'apres plusieurs centaines d'années depuis qu'il eut prevariqué; toutesfois la verité est qu'il commençat à mourir dès le jour qu'il eut offensé, et continua jusques à son dernier jour.

Ah! que nous sommes donc bien trompés quand nous appellons morts ceux qui ont passé cette vie mortelle, et vivans ceux qui la passent encore! Nous nommons vivans ceux qui meurent, parce qu'ils n'ont pas achevé de mourir; et ceux qui ont achevé de mourir, nous les appellons morts. Nous imitons les peintres qui ne sçavent representer les anges qu'avec des corps, parce que jamais ils ne furent veus autrement. Car ainsi nous nommons les desfunts morts, parce que nous ne les avons jamais veus sinon en la mort de cette vie, ou en la vie de cette mort. Mais si nous les voyions maintenant qu'ils en

(1) *In quocumque die comederis ex eo, morte morieris.* Gen. 2. 17.

sont delivrés, mon Dieu! que nous serions honteux de les avoir appellés morts! et que nous serions en peine de trouver de belles parolles pour exprimer l'excellence de la vie en laquelle ils sont arrivés! Aussi nostre langue françoise ne les appelle pas morts, mais trespassez, protestant assez que la mort n'est qu'un passage et trajet, au-delà duquel est le sejour de la gloire.

Ce grand duc de Mercœur n'est donc pas mort, il est seulement trespassé: que si nous n'avions la vuë si debile, nous le verrions bien loin au-delà de la mort, en ce jardin celeste où il jouit des consolations eternelles. Il n'est pas si loin de nous que nous pensons: il y est allé, selon le vulgaire des hommes, en un moment; car la mort, à leur avis, ne dure pas davantage; mais, selon les sages, il a mis quarante-trois ans en ce voyage.

Helas! que ce terme est court! la pluspart de nous à desjà beaucoup plus employé d'années: les uns n'y vont pas si viste que les autres, mais presque tous neantmoins y vont tousjours plus viste qu'ils ne voudroient. Nous avons mille peines et travaux pour parvenir où il est; pourquoy serions-nous faschés qu'il y soit arrivé? Pourquoy pleurerions-nous le trespas de ce prince, lequel pleureroit, s'il estoit en lieu de larmes, avec beaucoup plus de raison le retardement du nostre que nous n'avons pleuré l'avancement du sien? *Nolo vos ignorare de dormientibus, ut non contristemini, sicut et cœteri qui spem non habent* (1).

(1) 1. Thess. 4. 12.

Mais, parce que cette consolation que je vous presente, est fondée sur la certaine esperance que nous avons que nostre trespassé est reçu en la main droite de son Dieu avec tous les Justes, *Justorum animi in manu Dei sunt* (1); voyons, je vous supplie, le subjet que nous avons d'une confiance tant asseurée. Les astrologues et theologiens ont cela de commun, qu'ils president les choses à venir; ceux-cy tousjours avec la verité, ceux-là souvent avec de la vanité : mais leur phenomenes et inspections sont du tout opposées et contraires; car les astrologues predisent ce qui doit arriver en terre, par l'inspection des rencontres et divers mouvemens qui se font au ciel; et nos theologiens au contraire ne predisent sinon ce qui se fait au ciel par la consideration des œuvres que l'on fait en terre. Si vous faistes misericorde en terre, disent-ils, on vous fera misericorde au ciel, si vous consolez les affligez icy-bas, vous serez consolez là-haut; si vous esclairez les ignorans en la nuict de ce monde, vous aurez la clarté de la vision de Dieu au plein midy de l'autre : si vous combattez pour Dieu en terre, vous serez couronné au ciel. Bref, par la hauteur et latitude des actions que nous faisons çà-bas, ils mesurent la distance et estendue de la gloire que nous aurons en ce grand mont celeste; *proüt gessit unusquisque in corpore suo, sive bonum, sive malum* (2).

(1) « Les ames des justes sont dans la main de Dieu. » Sap. 3. 1.

(2) « Nous devons tous comparoistre devant le tribunal de Jesus-« Christ, afin que chascun reçoive ce qui est dû aux bonnes et mau-« vaises actions qu'il aura faites en son corps. » 2. Cor. 3, 10.

Si donc nous sçavons quelles ont esté les actions de l'ame de ce grand prince pendant qu'elle estoit en ce monde, et que joincte à son corps elle nous donnoit le bon-heur de sa conversation, nous aurons assurance par cette inspection de ce qu'elle est au ciel : que s'il nous reste aucun desir d'aspirer à ce siege de gloire, nous aurons un riche exemplaire et beau subjet d'imitation. Mais ne pensez pas, je vous supplie, que je veuille entreprendre de vous representer fleur à fleur, piece à piece, l'esmail d'une si belle vie : les perfections de ce prince se peuvent plustost admirer qu'imiter, desirer qu'esperer, envier qu'acquerir.

C'est pourquoy j'ai peur d'offenser sa memoire, disant trop peu de ce qui ne se peut pas assez loüer : que si je raconte quelques-unes de ses vertus, ce ne sera point pour donner lumiere au soleil, comme l'on dit, ni que je presume de le pouvoir dignement loüer, mais seulement pour faire reconnoistre à tout le monde que ce n'est pas sans grande raison que l'on l'a regretté avec des pleurs si extraordinaires, que l'on honore tant sa memoire et que l'on a une si grande esperance qu'il est maintenant en la gloire de son Dieu.

J'imiteray donc les cosmographes, qui en leurs mappemondes ne marquent que des poincts pour des villes, des lignes pour des montagnes, et laissent à l'imagination son office pour se representer le reste. Je ne diray des genereuses actions et belles qualités de ce prince, sinon celles que le temps par

lequel mon discours doit estre limité me permettra de dire. Mais sur-tout je vous supplie de croire qu'en cette chaire et en cet habit je parle tousjours avec beaucoup de sincerité et de religion: aussi puisque la verité est nue et simple, je penserois faire tort à ma veritable narration, si je la deguisois avec des artifices.

O sainct et celeste Esprit! ô bel ange de lumiere et de paix, qui fustes assigné à ce prince pour protecteur de son ame, et qui avez esté fidelle temoin des bonnes actions que Dieu luy a inspirées, et que vous avez sollicitées, je suis vostre humble serviteur et devot; suggerez maintenant à ma foible memoire ce que vous en avez ingeré de plus digne d'honneur et d'imitation.

C'est tousjours Dieu qui fait en nous tout nostre salut, il en est le grand architecte; mais il procede differemment en ses misericordes, car il nous donne certains biens sans nous, et d'autres avec l'entremise de nos desirs, travaux et volontés. Le prince Philippe-Emmanuel duc de Mercœur, receut abondamment des biens de la premiere façon sur lesquels il bastit un excellent edifice de perfection de ceux de la seconde sorte. Car au premier, Dieu l'a fait naistre de deux maisons des plus illustres, anciennes et catholiques qui soient entre les princes de l'Europe.

C'est beaucoup d'estre fruict d'un bon arbre, metal d'une bonne miniere, ruisseau d'une bonne source.

Du costé paternel, qui tient le premier lieu en la

consideration civile, il estoit de cette royale maison de Lorraine, dont l'origine est si ancienne, que comme estant de temps immemorable, les escrivains n'ont pas encore sçeu demeurer d'accord de son commencement, comme les habitans d'Égypte ne sçavent se resoudre de l'origine du Nil. Mais tous s'accordent bien que ç'à esté une pepiniere plantureuse et feconde d'une grande quantité d'empereurs et de roys, et des plus genereux princes de toute la chrestienté; et qu'il n'y a contrée en laquelle elle n'ayt heureusement planté les lauriers et les palmes de sa valeur et pieté.

Je ne vous diray rien de ce qu'elle a fait en France et en Allemagne; aussi vous est-ce chose trop connue; mais si nous passons en Espagne, vous y verrez Henry frere de Guillaume duc de Lorraine, lequel ayant fidellement et vaillamment combattu pour la religion sous Alphonse roy de Castille, en la guerre qu'il avoit lors contre les Mores et Sarasins, espousa en recompense sa fille, qui luy apporta en dot la province; laquelle depuis erigée en royaume est appellée Portugal, où la race de ce premier Henry a fort chrestiennement et genereusement regné jusques au dernier Henry cardinal trespassé de nostre temps.

Allons en Italie et nous y verrons le riche et fertile royaume de Sicile. Mais qui ne sçait que les deux ducs de Lorraine René premier et second en furent roys? Et par ce passons outre mer, et voyons l'heureuse Palestine, en laquelle nostre redemption fut

faite, nous y contemplerons ce trois fois grand Godefroy de Bouillon, lequel ayant quitté son pays et ses biens, et mesme vendu son duché de Bouillon, pour chasser les Infidelles de la terre-saincte, y alla armé de zele et de religion, brave et conquerant, et comme un autre Josué il establit la foy au peril de son sang au lieu où le Sauveur avoit respandu le sien pour la planter et faire le salut des hommes. Considerez cet admirable roy de Hierusalem, lequel refuse la couronne d'or en un royaume où son Sauveur fut couronné d'espine. C'est un roy d'or couronné de bois beaucoup meilleur que les roys de bois couronnez d'or, lequel regne comme un autre David sur la montagne de Sion, preschant et annonçant la foy de son Dieu. Voilà l'origine paternelle du grand duc de Mercœur. Mais quelle mere pouvoit-on rencontrer pour le fils d'un tel pere, digne et belle rencontre, afin que de tous costez son origine fust pleine de splendeur?

La maison de Saxe, l'une des plus puissantes et anciennes de l'Allemagne, ayant fourny à l'empire plusieurs grands empereurs, electeurs, defenseurs et conducteurs d'armées, produisit, il y a plusieurs centaines d'années, le prince Berard, tres-vaillant et tres-catholique, lequel donna heureux commencement à la serenissime maison de Savoye, laquelle d'asge en asge sans interruption a continué jusques à present autant magnanime que constante en la religion. D'elle sont sortis plusieurs amez, Louys, Humbert, Pierre, Philibert et autres grands princes, entre

lesquels l'un des amez par sa force et valeur delivra l'Isle de Rhodes de la servitude des Infidelles, et l'assura pour le christianisme entre les mains des chevaliers de S. Jean de Hierusalem (1), lesquels desirant que la posterité de leur protecteur receust dès lors quelques marques de l'obligation qu'ils luy avoient, communiquerent les armes de leur milice (qui sont de gueules à une croix d'argent) à toute la maison de Savoye, laquelle les a cherement retenues, non tant en memoire de la valeur de ce grand ancestre, que comme un signe sacré qui peut servir de protestation perpetuelle que cette race est toute dediée à la defense de l'honneur de la croix, comme elle a fait voir en la Morée, en Cypre, et en plusieurs autres lieux où elle a porté les armes avec non moins de pieté que de valeur.

De cette claire source, (laquelle outre infinies alliances reciproques qu'elle a eu avec tous les potentats du monde, mesmement avec cette couronne tres-chrestienne, avoit donné n'y a gueres une mere (2) au grand roy François) de cette serenissime maison, dis-je, sortit une tres-vertueuse princesse, Jeanne de Savoye, fille de Philippe et sœur de Jacques, ducs de Genevois et de Nemours, deux aussi vaillans et vertueux princes que nostre siecle en ayt vus. Cette princesse estant mariée au tres-illustre prince Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, eut de luy plusieurs enfans; l'aisné desquels fut le

(1) Ce sont les chevaliers de Malte.
(2) Louise de Savoye.

duc de Mercœur, qui naquit au marquisat de Nomeny, tenu lors, et depuis à luy laissé par son pere en titre de souveraineté; nacquit, dis-je, pour la gloire des armes et l'honneur de l'Eglise, ce prince decedé digne surgeon de deux si grandes races, desquelles comme il reçeut le saug, aussi herita-t'il de leurs vertus : et comme deux rivieres se joignant font un grand et noble fleuve, ainsi ces deux maisons des ayeux paternels et maternels de ce prince, ayant mis ensemble leurs belles qualitez en son ame, le rendirent accomply en tous les dons de la nature; pourquoy il pouvoit bien dire avec le divin sage : *Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam bonam* (1). Ce fut une bonne rencontre à sa vertu, d'estre eu un subjet si capable; ce fut un grand bien à sa capacité, de s'estre rencontré en une telle vertu.

Et pour l'extresme desir qu'il avoit de continuer en sa posterité cette sienne naturelle valeur, il choisit en mariage la princesse Marie, fille unique du grand et courageux prince de Martigues, lequel pour le service de la religion et du roy, combattant à S. Jean d'Angely les ennemys de l'Eglise, scella de son sang et trespas les progres d'uue vie tres-chrestienne, digne de la grande maison de Luxembourg, dont il estoit, de laquelle sont sortis tant de grands et magnanimes empereurs.

Mais à la verité, je ne me fusse pas arresté à vous ramentvoir la gloire de ses predecesseurs, laquelle à

(1) « Je suis un enfant bien né, et j'ay reçu une ame d'un bon naturel. » Sap. 8. 19.

mon avis est la moindre partie de la sienne, si luy-mesme n'en eut fait un grand cas pour s'animer à la vertu : car en la resolution qu'il prit d'aller en Hongrie, il alleguoit entre ses autres raisons, que ses predecesseurs paternels et maternels luy avoient laissé comme en heritage cette saincte volonté, et qu'ils le conduisoient par leur exemple, comme par la main, au chemin de ce voyage. Tellement qu'il m'a esté bien seant de parler de son extraction, quoyqu'il semble à plusieurs que la noblesse estant chose hors de nous, nos seules actions soyent nostres.

Et à la verité l'extraction sert de beaucoup, et a un grand pouvoir sur nos desseins, voire sur nos actions mesmes, soit pour la sympathie des passions que nous empruntons souvent de nos predecesseurs, soyt pour la memoire que nous conservons de leur prouesse, soit aussi par la bonne et plus curieuse nourriture que nous en recevons.

Donc le duc de Mercœur considerant qu'il y a autant de difference entre la vertu et la noblesse qu'entre la lumiere et la splendeur, l'une esclairant de soy, et l'autre d'emprunt, louant Dieu d'avoir moyen de rendre ses actions plus exemplaires, il a tousjours eu soin de ne rien faire qui pust obscurcir ou amoindrir la grande splendeur que la generosité de ses ancestres luy avoit acquise : et en tant qu'il luy a esté possible, il l'a non seulement conservée, mais de beaucoup augmentée.

S. Paul partage le devoir d'un Chrestien en trois vertus, en la sobrieté que nous appellons temperance

en la justice et la pieté : *ut sobriè, justè et piè vivamus* (1), dit-il ; la temperance au regard de nousmesmes, la justice quant au prochain, et la pieté pour ce qui concerne le service de Dieu. Quant à la temperance, qui n'est autre chose qu'un retranchement de plaisirs et delices de ce monde, elle se treuve en ce prince au plus haut degré. Aussi n'ignoroit-il pas que les voluptez ne nous embrassen tque pour nous estrangler, et que pour cela nostre ame ne doit point autrement regarder nostre corps que comme les fers de sa captivité. Il estoit donc des plus temperans en son vivre, attendu qu'il ne mangeoit que comme par force, et ne buvoit presque que de l'eau.

Il ne fut pas moins temperant aux voluptez corporelles, dont il avoit borné l'usage dans les loyx d'un chaste mariage, et par le devoir que les princes ont de laisser çà-bas de la posterité ; vertu rare en un siecle si depravé, en un asge si vigoureux, en un corps si beau et tant accompli, et en la commodité que la cour et ses appas luy offroient. Pour moy je tiens qu'il n'est pas plus difficile qu'un fleuve passe de la mer sans se saler, que par demeurer à la cour sans y apprendre et pratiquer des mœurs corrompues : il a pourtant vescu parmy les tumultes en repos, et au milieu des vices avec de tres-grandes vertus.

Ce prince s'est tousjours monstré sobre en la possession des grandeurs et faveurs immenses dont le ciel l'avoit comblé, et n'en abusa jamais. Car sa

(1) Tit. 2. 12.

grande resputation, ny d'estre beau-frere du roy, ny la rareté des graces qui estoient en luy, ny les heureux succès de ses armes et desseins, ne le firent jamais sortir des bornes de la modestie, ny abandonner la bienseance d'une humble gravité, par laquelle il donnoit un accez esgalement facile et gracieux aux petits et aux grands.

Il estoit sobre en ses recreations et passe-temps, qu'il rendoit compatibles et accommodoit aux devoirs de sa charge, les autres inutiles assemblées luy estant en extreme mespris. Bref, il ne touchoit la terre que des pieds, comme la perle se conserve pure et nette au fond de la mer, ne sortant jamais de sa coquille que pour recevoir sa nourriture de la rosée du ciel.

Tellement que le temps qui luy restoit pour son plaisir, il l'employoit partie à l'oraison, et partie à la lecture des bons livres, au moyen de quoy il s'estoit acquis la connoissance de trois sciences non-seulement bienseantes, mais presque necessaires à la perfection d'un prince chrestien : car il avoit une exacte connoissance et prattique des mathematiques, que le fameux Bertius, luy avoit enseignées (1).

(1) Pierre Bertius naquit à Beures, petit village de Flandres, en 1565; apprit les lettres grecques et latines en Angleterre, revint dans les Pays-Bas se perfectionner, et enseigna depuis avec reputation à Leiden et ailleurs. Il voyagea en Allemagne, en Pologne et en Boheme; puis revint à Leiden professer pendant vingt-six ans. Chargé de la bibliotheque publique, il la mit dans l'ordre où elle est aujourd'huy : il fut deposé pour avoir donné dans les sentimens d'Arminius chez ses remontrans, et fut obligé de sortir d'Hollande. Il se fit ca-

Il avoit aussi l'usage de l'eloquence, et la grace de bien exprimer ses belles conceptions, non seulement en cette nostre langue françoise, mais mesme en allemande, italienne et espagnole, esquelles il estoit plus que mediocrement disert : et neantmoins il n'employa jamais son bien dire en choses vaines, ou, pour mieux dire, il ne voulut abuser de ce beau talent que Dieu luy avoit si liberalement departy; ains il l'employa à la persuasion des choses utiles, louables et vertueuses. Et ce que je prise le plus, il estoit fort instruit en cette partie de la theologie morale qui nous enseigne les regles de bien establir la conscience. Telles occupations estoient ses menus plaisirs. Ah! menus plaisirs, que vous estes devenus grands, ayant fait naistre en ce prince le plaisir de l'immortalité!

Or que pouvoit-on attendre d'une telle moderation et temperance qui lui estoit naturelle, sinon une perpetuelle volonté de n'offenser personne, et de rendre à chascun ce qui luy appartient; qui est-ce que nous appellons justice? Quand l'a-t'on jamais veu maltraiter ou offenser personne? Ses domestiques tesmoignent que c'estoit la douceur et patience mesme. Quiconque est doux à l'endroit de ses domestiques, l'est beaucoup plus envers les autres. Et de fait il n'employa jamais sa colere qu'en la guerre, ou pour maintenir le respect et l'honneur qui luy

tholique à Paris en 1620, et y mourut en 1629, ayant esté nommé par Louis XIII son cosmographe. Il fut enterré dans l'eglise des carmes deschaussez.

estoient necessaires pour faire les grands services que le christianisme attendoit de luy; en quoy il imitoit les abeilles, qui font le miel pour les amis, et piquent vivement leurs ennemis.

Il ne craignoit rien tant que de voir entrer en ses coffres ou des exactions indues, ou des deniers mal acquis, ou l'or du sanctuaire : au contraire il en faisoit sortir beaucoup de bonnes et de belles aumosnes pour les pauvres, et de grandes liberalités pour les autres. Il ne s'attribuoit rien de ses richesses, que la puissance de les dispenser, scachant bien que la lueur de l'or et celle de l'espée ne nous doivent non plus esblouir l'une que l'autre.

Quant l'honneur et le respect, il en rendoit soigneusement à un chascun ce qu'il scavoit luy en appartenir, et n'en faisoit perdre à aucun, pour peu que ce fust, ny par medisance ny par outrage. Bref, il rendoit à l'Eglise beaucoup de reverance, au roy beaucoup d'honneur et d'obeissance, à son mariage beaucoup de fidelité, et aux princes une ouverte et agreable conversation, aux moindres une grande douceur et debonnaireté, à sa famille une grande affection, avec une paix et tranquillité admirable.

Quant à la pieté envers nostre bon Dieu, qui est le souverain bien de nostre ame, c'estoit le rendez-vous de toutes ses pensées, et le centre de toutes ses imaginations. A ce sainct autel de la religion il avoit consacré son ame, voué son corps, dedié toute sa fortune, et pouvoit bien dire avec ce grand roy :

Deus, docuisti me à juventute mea (1) : *In te projectus sum ex utero* (2). Car si nous considerons les desirs de la jeunesse, ce n'ont esté que les fleurs des fruits qu'il a fait paroistre en son plein asge. La louange d'avoir esté dès-lors tres-chretiennement eslevé, ne luy est point particuliere, mais commune à tous les princes et princesses ses freres et sœurs; tesmoins les années de virginité, de mariage et de viduité de Louise de Lorraine, tres-chretienne et tres-pieuse reine de France et de Pologne d'heureuse memoire, miroir de la pieté, et idée des princesses de nostre asge, de laquelle je vous ay veu, ô Paris, unanimement admirer la religion, humilité et charité. Temoin encore le tres-vertueux cardinal de Vaudemont, la vie duquel n'a esté qu'un recueil de toutes les vertus qu'on peut desirer en un grand prelat, aupres duquel je pourrois mettre monsieur de Verdun, si la louange des vivans, pour juste qu'elle puisse estre, n'estoit subjette au soupçon de l'ambition et de la flatterie. Temoin aussi le comte de Chaligny, lequel ayant consacré le printemps de ses plus belles années à la pieté, a peu aprés rendu le fruit d'une tres-saincte mort au retour de plusieurs braves exploits par luy executés en la saincte guerre de Hongrie, sous la conduite et à l'imitation de ce sien frere.

Mais la louange d'avoir si bien nourri ses pre-

(1) Mon Dieu, vous m'avez instruit dès ma jeunesse.» Ps. 70. v. 17.

(2) « J'ay esté mis entre vos bras en sortant du sein de ma mere. » Ps. 21. 11.

mieres inclinations à la vertu, parmy tant de rencontres et d'occasions, doit estre fort considerée en ce prince; veu que, comme nous avons desja dit, ny la cour, ny la guerre, ennemyes jurées de la devotion, quoy qu'aydées des secretes amorces de la jeunesse, beautés et commodités de cette excellent prince ne purent jamais rien gagner dessus son ame, laquelle il maintenoit tousjours pure parmy tant d'infections. Chose à la verité admirable, que l'on ne luy voyoit passer une journée sans ouyr la saincte messe, si une necessité extresme ne l'en empeschoit, sans dire l'office de Nostre-Dame et son chapelet, sans faire l'examen de sa conscience et le soir et le matin, mettant ordre, comme grand capitaine qu'il estoit, aux sentimens de son ame, pour la garder de la surprise de ses ennemis.

Mais je l'eusse bien voulu voir apres cette action, quand se representant la necessité de la mort, il baisoit plusieurs fois la terre, comme rendant hommage à celle, laquelle par apres ès occasions de la guerre il bravoit, meprisoit et fouloit à ses pieds. Ces exercices ordinaires luy servant comme d'une continuelle preparation à la communion, il n'oublioit pas aux festes solemnelles de faire une entiere revue de toutes ses actions, pour s'eprouver soymesme avec une severité extresme, à celle fin de recevoir plus dignement le tres-sainct sacrement de l'eucharistie auquel il avoit une devotion inestimable, se croyant beaucoup plus assuré de la victoire en guerre quand il rencontroit ou attaquoit les en-

nemys de l'Eglise; le jeudy, pour estre l'institution de ce sainct sacrifice; ou bien le samedy, jour que nos peres ont destiné à l'honneur de Nostre-Dame.

Je laisse à part les confessions et communions qu'il faisoit allant à la guerre, puisque ceux qui s'exposent au danger du trepas sont obligés de se confesser et mettre en bon estat, s'ils ne veulent que la mort temporelle soit suivie de l'eternelle. Au surplus il vouloit que les choses sacrées, et particulierement les paroles de la saincte Escriture, fussent tenues en respect et devotion; et ne s'offensoit jamais tant que quand il oyoit tirer en sens profane les mots que le Sainct-Esprit a donnés pour nostre sanctification. Ouyr jurer et blasphemer le sainct nom de Dieu luy estoit un mal insupportable. Bref, il pouvoit bien dire avec cet autre prince : *Et anima mea illi vivet* (1). *Adhæsit anima mea post te* (2).

Mais où vais-je? Ne sçais-je pas en quel danger de naufrage je me precipite, me hazardant à de telles louanges? Je cours bien encore une plus grande fortune, si je cingle en cette mer sans fonds et sans fin des vertus et genereux exploits de ce prince. Si je voguois, par maniere de dire, sur l'infinité de vos louanges, ô grand duc, j'aurois beau naviger à voile françoise, je chercherois terre en vain : aussi suis-je si jaloux de votre gloire, que je serois bien marry qu'on pust trouver quelque fin au lots de vos merites.

(1) « Mon ame vivra pour luy. » Ps. 22. 9.
(2) « Mon ame s'est attachée à vous. » Ps. 62. 9.

Puisque vous attendez, Messieurs, que je continue, et qu'il le faut, je diray que quant à ses biens temporels, ils estoient tous dediés au service de la religion catholique : tesmoins les bastimens d'Eglises, monasteres, chapelles et services bastis et fondés, ores en l'honneur du sainct sacrement, ores en l'honneur de la Vierge, de laquelle il estoit si devot, qu'il ne sçavoit jamais aupres de luy aucune Eglise ou chapelle dediée à cette thresoriere de graces, qu'il ne la visitast, et n'y eslargist quelque aumosne. Il a basti à ses despens les monasteres des peres capucins et minimes de Nantes, comme tres-devot aux bien-heureux SS. François, desquels il avoit reçu plusieurs faveurs signalées, et nommement mademoiselle sa fille, qu'il obtint par l'intercession de S. François d'Assise. Il n'a pas peu obligé la Bretagne d'y avoir planté ces deux pepinieres de saincteté et pieté. Mais cecy estant à la vuë d'un chascun, comme aussi les aumosnes publiques que les grands font pour le bon exemple qu'ils doivent aux moindres, il faisoit plusieurs autres aumosnes secretes, de l'argent qu'il reservoit pour ses menus plaisirs. Ce fut avec cette mesme devotion d'employer tous ses biens au service de Dieu, qu'il mena bon nombre de cavalerie à ses despens au premier voyage qu'il fit en Hongrie.

Je dy donc que, quelque jeune qu'il ayt esté, estant accompagné et doué des vertus susdites, il a tousjours fait reconnoistre et remarquer en luy de grandes arrhes de sa pieté et prudence à venir : pru-

dence tant requise en un chef de guerre, comme chascun sçait; attendu qu'elle est la memoire des choses passées, le jugement des futures, et la disposition des presentes.

Que restoit-il donc à ce prince pour dedier à Dieu, sinon son corps et sa vie? Ce qu'il fit par le desir continuel qu'il eut dès sa tendre jeunesse de faire la guerre contre les infidelles: desir que Dieu luy a fait la grace d'assouvir avec la gloire que la Hongrie et tout le christianisme sçait et tesmoigne. Mais cependant, sitost que l'asge le lui permit, il ne laissa passer aucune occasion de s'employer aux armes, qu'il n'ayt embrassé avec beaucoup d'honneur et de merite, comme à la charge faite à Dormien contre les Reitres, en Brouage, à la Fere, et partout ailleurs; mesme au siege d'Issoire, où commandant à l'une des batteries, il donna un signe tres-certain de sa grandeur future en la profession des armes. Depuis lequel temps jusques à ce qu'il alla chercher de nouveaux lauriers jusques à l'un des coins du septentrion, il s'est trouvé, selon la diversité des occurrences, en plusieurs sieges, assaillant et defendant; en diverses armées, rencontres, et batailles, où Dieu l'a tellement favorisé, que jamais il n'a conduit aucune entreprise qu'elle n'ayt esté suivie d'une heureuse victoire; dont j'aurois à dire de luy beaucoup plus de choses que le temps qui m'est prefix, voir que la vie d'un homme, ne pourroit suffire à reciter: mais je ne puis sinon ebaucher et desseigner grossierement l'idée d'un genereux prince chrestien,

que le grand duc de Mercœur a exprimée en soymesme par tant de vertus et de braves exploits d'armes qu'il a produits.

Et combien que je puisse dire icy en termes generaux et d'une haleine, qu'en toutes les parties de sa vie il a fait paroistre en luy toutes les qualitez qui se peuvent desirer en un grand prince pour le rendre parfait; toutesfois, pour parler plus distinctement, il me sera plus à propos de ne vous faire plus attendre la montre de la piece; laquelle, comme elle a esté la derniere de sa vie, a aussi esté la plus glorieuse pour luy, la plus agreable pour sa memoire, et la plus utile à la republique chrestienne; et en laquelle, comme en une riche tapisserie, vous verrez la tissure d'autant de faits d'armes et de vertus, que l'œil de vos entendemens en sauroit desirer.

Le croissant de Mahomet grossissoit si fort en Hongrie, qu'il sembloit se vouloir rendre pleine lune, et sous sa maligne influence faisoit dechoir nos forces et presque nos courages. On ne parloit plus que des progres de l'armée turquesque et de son cimeterre, quand le vray soleil de justice suscita ce vaillant et genereux prince; qui volontairement et librement, je ne diray pas seulement de gayeté, mais encore de pieté de cœur, part de son pays, et comme un autre Machabée se rend en l'armée chrestienne au commencement du mois d'octobre l'année 1599. Et sçachant que l'ennemi s'approchoit avec une armée de cent cinquante mille hommes

pour assieger Strigonie ville tres-importante, il l'alla incontinent visiter, et l'asseura si bien de sa presence (par l'offre qu'il fit de s'y enfermer, et l'ordre qu'il donna pour la conservation des forts qu'on estoit sur le point d'abandonner) que les ennemis estant advertis de son arrivée et resolution, changerent de dessein, et tirerent droit contre nostre armée, à la teste de laquelle ils trouverent tout aussitost ce grand prince, qui leur eust fait dès lors ressentir les effets de sa presence, s'il eût eu autant de pouvoir et de commandement en l'armée chrestienne qu'il y en a eu depuis, ainsi qu'il fut reconnu par la perte des occasions qui, selon son avis, devoient estre embrassées.

De quoy l'empereur bien adverti desira le voir; si qu'il lui fit prendre le chemin de son retour par Pragues, où il le receut avec fort grand accueil: et ayant reconnu par ce premier essay l'excellente valeur et prudence de ce prince, il le fit son lieutenant-general, et luy envoya les patentes jusques en cette ville de Paris, où il estoit de retour de son premier voyage. Avant que de les accepter, il les presenta au roy, à l'obeissance duquel il avoit tant voué d'affection et de service, qu'il n'estimoit rien d'honorable que ce qui seroit autorisé de ses commandemens. Sa majesté, comme tres-chrestienne, luy permit d'accepter cette charge si belle et si digne du nom françois.

Nostre nouveau general va donc en Hongrie pour la seconde fois, et tira droit à Vienne, et de là à Ja-

varin, où estoit l'armée chrestienne composée seulement d'environ treize mille hommes, où il fut receu et reconnu lieutenant-general de l'empereur, et mis en possession de sa charge par l'archiduc Matthias frere de l'empereur. O journée bien-heureuse pour la Hongrie, et pour toute la chrestienté!

A peine estoit-il arrivé que voyant Canise assiegée de six ou sept vingt mille Turcs, après avoir soigneusement mis ordre à tout ce qu'il jugeoit à propos pour son dessein, et surtout ayant tiré promesse des princes et seigneurs du pays, qu'il auroit la commodité des vivres necessaires pour l'entretenement de son armée, la teste elevée en la confiance qu'il avoit en son Dieu, il la baissa par apres contre l'ennemi; s'achemine contre cette puissante armée, et de son premier effort en emporte une partie qui l'attendoit avec force canons sur les avenuës et passages en un lieu fort avantageux pour l'ennemi, et où il s'estoit fort bien retranché. Le champ de bataille, les canons, les drapeaux demeurent neantmoins aux nostres pour la bien-venuë de ce grand general, dont le Turc estonné de se voir battu d'un si petit nombre de chrestiens eust indubitablement levé dès l'heure le siege, si la nuict avec son obscurité n'eust empesché le progres des armes de ce grand conducteur.

Le jour suivant le Turc voulant recouvrer ce qu'il avoit perdu, ne fit qu'augmenter sa honte par la perte qu'il fit de sept mille autres Turcs, et d'un fort où l'on trouva treize autres pieces de canons qui

servirent depuis contre l'ennemi pendant sept jours entiers que nostre general garda le champ de bataille qu'il avoit gagné, lequel il eust conservé davantage, si la necessité des vivres qui survint par la faute de ceux du pays qui manquerent à leur promesse, n'eust donné subjet aux gens du conseil de l'empereur, et à toute l'armée, de le presser, voir contraindre par leur importunité, de se retirer : ce que neantmoins il ne voulut faire qu'ils ne luy eussent donné leurs avis signez. Si que l'on peut bien dire que si ce grand general eust esté secouru de vivres par ceux qui le devoient faire, comme il secouroit la ville par ses armées, elle eust indubitablement esté conservée : *Et nunc, Troja, stares; Priamique arx alta, maneres* (1); puisque pendant tout le temps que nostre armée demeura en ce champ de bataille (qui n'estoit esloigné de la ville que d'une portée de canon, et que d'une mousquetade du camp et retranchement de l'ennemi) il ne fut fait aucun effort, ny tiré un seul coup de canon contre la ville.

Mais mon Dieu, qu'il faisoit bon voir ce grand general demeurer à la queue de son armée, qui estoit presque destituée de tous ses autres chefs, et reduite à six ou sept mille hommes, la faim ayant fait retirer le reste, et amuser le Turc par escarmou-

(1) Maintenant, ô Troye, vous subsisteriez ; et vous, haute forteresse de Priam, vous ne seriez pas encore destruitte.

Une autre edition porte :

Trojaque nunc stares, etc. Virg. Æneid. l. II, v. 56.

ches, pendant qu'elle faisoit sa retraite l'espace de cinq à six lieues, et jusques à ce qu'il l'eust entierement degagée d'une grande quantité de mauvais passages, combattant tantost à pied, tantost à cheval; se trouvant ores en teste de l'avant-garde, ores à la queue de l'arriere-garde, faisant l'office non seulement de general, mais de marechal de camp, de general de l'artillerie, de sergent-major, de colonel : et bref, ayant luy seul sur les bras le faix et la charge de cette si perilleuse et tant admirable retraite en laquelle il se trouve plusieurs fois aux mains et meslée, donnant secours aux siens, signamment en une assistance fort remarquable qu'il donna à son arriere-garde, laquelle s'en alloit desconfite par la furieuse charge de cinquante mille chevaux Turcs, quoy que courageusement combattus par le vaillant comte de Chaligny sous les heureux auspices de son frere et general, qui le secourut enfin si à propos, que les Turcs battus et repoussez firent les premiers une autant honteuse retraite que celle de nostre armée fut glorieuse pour avoir esté faite avec une poignée de gens, que nostre general sauva et garantit heureusement des efforts d'une si effroyable multitude avec le butin de plusieurs pieces de canon.

Au retour de cet exploit estant arrivé à Vienne au mois de novembre, l'empereur le retint tout l'hyver, et rompit le dessein qu'il avoit de venir visiter les siens en France, afin de s'en servir et prendre avec luy les resolutions de ce qu'il falloit faire pour l'an-

née suivante: en laquelle environ la fin d'aoust ce prince mit aux champs son armée qui pouvoit estre de dix-sept ou dix-huit mille hommes, et tira droit à Comor; et peu apres faisant courir le bruit d'aller assieger Bude, apres avoir usé de plusieurs beaux stratagemes, enfin il se logea devant la ville neuve et à la portée du canon d'Albe-Royale, ville principale de la basse Hongrie; saisit toutes les avenuës, s'y retranche et dresse sa batterie, et l'attaque si furieusement de tous costez, se mettant luy-mesme avec cinquante chevaux-legers françois à la teste d'un regiment d'infanterie si à propos et si vaillamment, faisant office de capitaine et soldat tout ensemble, que les ennemis, apres avoir long-temps rendu combat, perdent enfin autant de leur courage que nostre general en donnoit aux siens, qui le voyant à leur teste, forcent l'ennemy, et le menent battant jusqu'à la porte de la vieille ville, les murailles de laquelle ayant luy-mesme reconnu, et depuis fait battre jusqu'à ce qu'il y eust breche raisonnable, il presente l'assaut qui fut bravement soustenu par les assiegez, jusqu'à ce que ce grand prince se presentant avec ses gentils-hommes armez de toutes pieces, anima tellement les assaillans, que l'ennemy fut contraint d'abandonner la breche, et se trouva si fort pressé qu'une grande quantité de Turcs se precipita dans les fossez, et l'autre partie se retira dans les maisons où estoit leur poudre, ausquelles ayant mis le feu par desespoir, ils firent mourir plusieurs des nostres avec eux. Le bacha

qui y commandoit s'estoit retiré dans le palais avec mesme dessein, ayant demandé et obtenu la vie pour luy et pour les siens, demeura prisonnier; et par mesme moyen grande quantité de chrestiens qui estoient prisonniers dans la ville, receurent liberté par la main de ce brave vainqueur, lequel ayant asseuré les affaires de cette grande ville, y laissa Staremberg colonel allemand, et s'en esloigna d'une ou deux lieues pour rafraischir son armée, et attendre celle de l'ennemy, qui s'approchoit pour l'attaquer ou reprendre la ville.

C'est ainsi, Messieurs, que ce grand guerrier, autant digne d'estre surnommé Mars que Mercœur, n'entreprenoit pas ce qui estoit facile, mais facilitoit ce qu'il entreprenoit : ce que je dis pour l'importance et force d'Albe-Royale, en laquelle autrefois les rois d'Hongrie estoient couronnez et ensepulturez; place si forte, que le grand Soliman amena en personne deux cent mille hommes pour la prendre, et si ne s'en put rendre maistre qu'apres un siege de trois mois, et par composition, il y a environ soixante ans, durant lesquels elle a tellement esté fortifiée, que trois divers sieges d'armées chrestiennes y ayant esté long-temps n'en ont rapporté que de la perte et du dommage, jusqu'à ce que nostre trespassé, qui estoit de la race de ceux par lesquels si souvent *salus facta est in Israël* (1), comme il est dit des Machabées, y porta son espée, son courage et sa prudence pour s'en rendre heureuse-

(1) « Par lesquels Dieu a sauvé si souvent Israël. » 1. Mach. 5. 62.

ment le maistre en moins de douze jours, Dieu luy ayant reservé cette conqueste, et la delivrance des os sepultures des anciens rois de Hongrie, avec lesquelles il avoit l'extraction commune de la grande maison de Saxe.

Or l'ennemy s'approchoit, faisant demonstration de tirer droit à Albe-Royale pour la reprendre, comme il en avoit l'ordre, et pensoit le pouvoir aisement faire, d'autant que les munitions de guerre et les vivres avoient esté presque consommés par le feu, et une grande partie des murailles ruinée tant par la batterie des nostres que par les mines des siens. Mais nostre general le sçachant fit aussi de son costé rapprocher son armée, et ayant pris avec soy environ six vingts chevaux françois, s'avança jusques dans la ville de laquelle il ne pouvoit abandonner le soin, pour la visiter et asseurer: mais il n'y fut pas plustost qu'elle fut investie de huit mille chevaux, suivis d'un gros de six vingt mille hommes. Nostre general fit bien faire plusieurs sorties par lesquelles plusieurs Turcs furent prisonniers : mais cependant cette effroyable armée se loge entre la ville et nostre armée, laquelle n'estoit presque plus qu'un corps sans ame, estant privée de la presence de son general, lequel neantmoins ne la laissa gueres en cet estat; car ayant donné bon ordre aux affaires de la ville, voilé et favorisé de la nuit il sort, et se vint rendre parmy sa chere troupe, de laquelle il fut reçu, et notamment de l'archiduc Matthias, avec

une joie inestimable qui fut aussi suivie de braves et signalez exploits.

Il me seroit, à la verité, du tout impossible de vous representer par paroles la valeur et prudence avec laquelle ce prince attaquoit par escarmouches l'armée des ennemis, desengageant ceux qui s'engageoient temerairement, regagnant les forts occupez par les Turcs, faisant paroistre pendant dix-sept jours entiers que les deux armées furent presque en continuel combat, un parfait assemblage de toutes les parties requises en un grand chef d'armée, et principalement en trois grandes journées esquelles il combattit si heureusement, qu'il y gagna plusieurs canons, et fit un carnage des Turcs des plus signalez qui se soit fait en nostre age; auquel entre plusieurs autres chefs, Mechmet Ticaïa bacha, le bacha de Bude, et Caiaie demeurerent morts, desquels les testes furent envoyées pour estre baillées en eschange de plusieurs chrestiens: apres lequel exploit nostre armée demeura six jours à la campagne; et le grand duc de Mercœur ne voyant plus aucun ennemy autour de luy, vint avec le merite de mille palmes et d'autant de lauriers en la ville de Vienne, où il fut reçu avec la joye, les acclamations et benedictions que l'on peut penser, et avec autant d'appareil que l'on eust sceu faire pour l'empereur en cas pareil.

Mais apres la victoire de tant d'ennemis ce grand prince ne fut pas pourtant vaincu de la vanité, laquelle bien souvent est victorieuse des autres vain-

queurs. Il sçavoit que les fruicts des belles et sainctes actions c'est de les avoir faites, et que hors de la vertu il n'y a point de loyer digne d'elle : c'est pourquoy il n'en desiroit point d'autre que la gloire de nostre Dieu ; ce qu'il monstroit bien clairement ès lettres qu'il escrivoit à madame sa femme : car il mettoit tant de soin de rapporter à la seule gloire de Dieu les heureux succez de ses armes, qu'il sembloit mesme n'en vouloir pas estre estimé l'instrument ; signé certain d'une vraye humilité, et non point affectée, puisqu'il la prattiquoit à l'endroit de celle qui n'estoit qu'un autre luy-mesme.

Voilà donc quelque chose que ce grand general a fait en Hongrie ; car de vouloir dire tout, ny le temps, ny ma voix, ny le lieu ne le permettent pas : ce sera le subjet de quelque grand maistre, lequel tout glorieux de l'heureuse rencontre d'un si riche subjet, pourra comme un autre Maron dire au commencement de son œuvre : *Arma virumque cano* (1).

Mais cependant imaginez-vous avec moy, je vous supplye, un prince etranger en un pays lointain, en une armée composée de si grande diversité de nations, et de laquelle la moindre partie estoit Françoise. Considerez aussi le credit qu'il s'estoit acquis :

(1) Virgile a commencé ainsi son Eneïde : « Je chante les armes « victorieuses, et la valeur du heros troyen qui vint le premier s'esta- « blir en Italie, et faire la conqueste du Latium, apres avoir essuyé « mille traverses sur mer et sur terre par la colere des dieux et la « jalousie de Junon. »

voyez l'archiduc, frere de l'empereur, sous sa conduite : pensez aux grands faits d'armes qu'il a executez en si peu de temps : ressouvenez-vous de la puissance de l'ennemy qu'il a defait, de l'inegalité de ses forces avec la monstrueuse multitude des Turcs ; et vous admirerez l'immensité des merites de ce prince, mais plustost de ce grand miracle, duquel nous devons bien tous remercier le grand Dieu des armées qui a voulu defaire ses ennemys par le bras de ce prince, prenant en main la justice de sa cause.

Considerez comme avec treize mille hommes il attaque et surmonte cent cinquante mille Turcs, renouvellant les miracles des anciens capitaines Josué, Gedéon, David, les Machabées, Godefroy, S. Louis, Scanderberg, et du bon comte de Montfort. Aussi ce prince renouvelloit la façon chrestienne de venir au combat : car il n'y entroit jamais qu'apres avoir demandé le secours à celuy duquel il conduisoit les armées, auquel il faisoit tousjours de saincts vœux qu'apres le succez il rendoit fort religieusement. Il avoit tousjours en son armée des Peres capucins, lesquels portant une grande croix, non seulement animoient les soldats, mais aussi apres la confession generale (1), que tous catoliques faisoient en signe de contrition, ils leur donnoient la saincte benediction. Mais sur tout c'estoit une chose belle de voir ce general exhorter ses capitaines à la constance ; leur remontrer que, s'ils mouroient, ce seroit avec le

(1) Le *Confiteor*.

merite du martyre; et parler à un chascun en sa propre langue, François, Allemand, Italien. Quelles merveilles, si telles armées sont suivies de si grands effets! A la verité, Guillaume Tyrien dit que les exploits de Godefroy estoient entierement semblables, et qu'ils procedoient d'une pareille conduite.

Dieu avoit donné à ce grand prince un cœur plein de valeur, un courage invincible. De peur que ce courage se relaschast par le repos, il l'a exercé depuis son enfance jusques à la fin par des labeurs et dangers continuels, avec tel heur neantmoins que tant de hazardeuses secousses ne luy ont esté qu'une ecole de vertu et une occasion de gloire. Et semble certainement, à voir le progres de sa vie, que Dieu luy ayt excité expres ces exercices, et qu'enfin il y eut appellé tant de sortes de nations pour temoins, à celle fin qu'elles y remarquassent le spectacle d'une extresme valeur et d'un extresme bon-heur.

Ah! que les François sont braves quand ils ont Dieu de leur costé! qu'ils sont vaillans quand ils sont devots! qu'ils sont heureux à combattre les Infideles! *Leo qui omnibus insultat animalibus, solos pertimescit gallos* (1), disent les naturalistes. C'est grand cas que la presence de ce capitaine françois ayt peu arrester la course des armes Turquesques,

(1) Cela signifie à la lettre: le lion qui affronte tous les animaux, ne craint que les coqs. Mais il y a une equivoque dans le mot *gallos*, qui veut dire coq et François. Ainsi le passage latin veut dire que le Turc, que l'on peut comparer à un lion, et qui en veut à tous les peuples, ne redoute que les François.

et qu'à son aspect leur lune se soit esclipsée. Je m'en resjouys avec vous, ô belle France! Et loué soit nostre Dieu, que de vostre arsenal soit sorti une espée si vaillante; et que l'empire soit venu à la queste d'un lieutenant-general à la cour de vostre grand roy, à qui c'est une grande gloire d'estre le plus grand guerrier d'un royaume, duquel sortent des princes qui au reste du monde sont estimés et tenus les premiers. Aussi plusieurs estiment que ce sera un de vos roys, ô France, qui donnera le dernier coup de la ruine à la secte de ce grand imposteur Mahomet.

Enfin donc ce grand prince, apres avoir tant soustenu de travaux pour la foy, et fait tant de dommages à l'ennemy d'icelle, passa de Vienne à Pragues où il prit congé de l'empereur, desirant revenir en France visiter les cheres arrhes qu'il y avoit laissées. Mais estant à Nuremberg, il fut saisy d'une fievre pestilente, laquelle jettant le pourpre luy fit connoistre dès le troisiesme jour qu'elle devoit finir ses peines et labeurs, et qu'elle luy serviroit de barque pour passer le trajet de cette mortalité. Mais parceque la vie doit estre comme une image dont toutes les parties doivent estre belles, et que la conclusion est la plus remarquable partie de l'œuvre, voyons un peu, je vous en supplye, quelle fin eut une si belle vie.

A la verité c'est une tromperie par trop affectée qu'une oubliance volontaire de ce passage, puis que la nature ne fait grace à personne de sa necessité. C'est pourquoy l'homme prudent ordonne chaque journée comme devant estre la derniere de sa vie,

laquelle ne doit estre qu'une continuelle disposition à faciliter ce passage; duquel ce grand prince se voyant proche, apres l'avoir tant et tant attendu, il n'eut pas beaucoup de peine à s'y resoudre et à se resigner entierement: car ne sçachant où cette heure l'attendoit, il l'attendoit par-tout. Et par cela voyant proche, « Or sus, dit-il, loué soit eternellement en « la terre comme au ciel mon Dieu, mon Createur: « me voicy arrivé par sa grande misericorde à la fin « de cette vie mortelle. Sa toute bonté ne veut pas « que j'arreste plus longuement parmy tant de mi-« seres. Je luy avois fait vœu d'aller à sa saincte mai-« son de Lorette pour y honorer la grandeur de sa « Mere; mais puisqu'il luy plaist: je changeray le « dessein de mon voyage pour honorer au ciel celle « que je desirois honorer sur la terre. » Et sur ce subjet il dit un monde de belles et pieuses paroles. Puis se ressouvenant qu'il laissoit à madame sa femme une jeune princesse son unique fille, pleine de bonté naturelle et de tous les signes qui peuvent presager une excellente vertu, il s'en consola, et se resjouyt en soy-mesme de luy laisser ce gage de leur sainct mariage, et reciproquement de laisser à sa fille une dame et mere, sous la douce et vertueuse conduite de laquelle elle ne pouvoit qu'esperer de surgir au port qu'il desiroit.

Apres lesquels ou semblables discours il demanda de pouvoir ouyr la tres-saincte messe. Mais parce qu'il n'y a aucun exercice de la foy catolique à Nuremberg, l'on luy denia ce dernier bien qu'il desiroit plus

que tout autre, toutefois avec mille protestations et excuses, et entre autres que le mesme avoit esté refusé à la reine Elisabeth quand elle vint en France. Neantmoins pour tesmoigner le respect que son merite avoit acquis sur tous ceux qui se disent Chrestiens, il fut permis à son aumosnier d'aller prendre le tres-sainct Sacrement et Viatique en quelque Eglise catholique pour le luy apporter; et particulierement d'autant qu'il avoit resolu de se faire porter hors de la ville pour l'aller recevoir, quand mesme il eust dû avancer son trepas, tant il desiroit estre refectionné de cette viande celeste et divine. L'aumosnier ayant donc pris ce gage sacré de nostre redemption au lieu le plus voisin qu'il put, l'apporta à ce prince malade, lequel l'attendoit avec une devotion et des souspirs ineffables. Il ne l'eut pas plustost veu, que tout languissant et foible de corps, mais fort et ferme d'esprit, ayant plus de foy que de vie, il se jetta hors de son lit; et se prosternant en terre, il adora son Sauveur, plein de larmes, de paroles devótes, et de mouvemens religieux, luy presente son asme et luy dedie son cœur, puis le reçoit avec toute l'humilité et la ferveur que sa grande foy luy peut suggerer en ce dernier passage. Et comme l'on voit que le mouvement naturel est toujours plus fort en la fin qu'au commencement, aussi sa devotion et pieté en cette derniere action fit tout l'effort de ses saincts mouvemens. Il vescut jusqu'au treiziesme jour, auquel il rendit en paix, et envoya son esprit à son Dieu immediatement apres avoir pro-

noncé ces divines paroles : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum : redemisti me, Domine Deus veritatis* (1).

Quand je dy que le duc de Mercœur est decedé, je dy aussi un grand duc et grand prince; mais ce qui est plus que tout cela, et où le monde ne peut atteindre, je dy ensemble un grand selon Dieu, grand en foy et religion, grand en vertu et prud'homie, grand en douceur et debonnaireté, grand en merites et bienfaits, grand en prudence et en conseil, grand en reputation et honneur devant Dieu et devant les hommes, grand en toutes sortes de manieres. Je dy le duc de Mercœur un des remparts de la chrestienneté, un des boulevards de l'Eglise, un des protecteurs de la foy, guidon du crucifix, terreur des Musulmans et Mahometans, support des affligez, exemplaire de charité, bref, la benediction de son siecle. O trespas, que tu nous prives de grandes choses! Si nous croyons le desir des siens, voire de tous les gens de bien, ce grand prince a fort peu vescu. Si nous mesurons la grandeur de ses actions, il a assez vescu : si nous mesurons la misere du temps il a trop vescu : si nous regardons la memoire de ses beaux exploits, il vivra eternellement.

Heureuse fin pour le concours de toutes les vertus susdites, qui comme vrays amis, quand les forces de la nature, quand les grandeurs et toutes les choses l'ont quitté, ne luy ont pas failly au besoin, se rencontrant

(1) « Seigneur, je remets mon esprit entre vos mains : vous m'avez racheté, Seigneur Dieu de verité. » Ps. 30, v. 6.

toutes ensemble pour luy faire ce dernier office. Et comme il avient en un grand fleuve dont l'embouchure est estroite, qu'avec plus d'impetuosité il se degorge en la mer; ou à l'arbre qui veut mourir, que pour la derniere fois il porte du fruict plus que l'ordinaire, les vertus qui auparavant faisoient en luy leurs fonctions à part tant qu'il a vescu en ce monde, se sont icijointes ensemble pour luy faire dire avec S. Paul: *Cùm infirmor, tunc potens sum* (1); pour marcher au devant de luy, et luy servir de fanal dans les tenebres du trespas; et pour faire que cet arbre, sur les rameaux duquel tant d'oyseaux ont reposé, et à l'abry duquel tant d'animaux ont repu, tombant du costé du midy, c'est à dire en etat de grace et de gloire, y demeure eternellement. Heureux eschange de gaigner l'eternité par la perte de si peu d'années!

Que vous semble-t'il maintenant, Messieurs, de la vie et du deces de ce prince? Sa vie merite-t'elle pas d'estre celebrée par des louanges immortelles? Vous est-il avis qu'il faille regretter le trespas de celuy qui a si bien vescu? Il a reçu la mort de bon cœur, et vous en voulez detester la nouvelle? Non, non; quiconque vous a dit qu'il estoit mort, vous a trompez: ceux qui ont si bien vescu, ne meurent jamais. Laissez pleurer David sur la mort de son Absalon, lequel est mort reprouvé. Mais consolez-vous sur le trespas de ce prince qui n'est pas mort, mais sauvé de la mort. Ne pensez plus à sa vie pour

(1) « Lorsque je suis foible et malade, c'est alors que je suis fort. » 2. Cor. 12. 10.

regretter sa mort, mais pensez plustost à sa mort pour regretter sa vie; de laquelle si vous voulez avoir une perpetuelle idée devant les yeux, et en conserver un brief memorial, ressouvenez-vous de sa devise : *Plus fidei quàm vitæ* (1).

Il eut à la verité tousjours plus de foy que de vie : car sa foy fut tousjours maistresse de sa vie. Il ne vivoit que de foy; son ame estoit la vie de son corps, sa foy la vie de son ame. Voyez qu'il ne vit qu'à mesure que sa foy le luy permettoit, sobre, juste et devot. Voyez qu'il ne fait la guerre que selon que la foy le luy suggere, pour la religion et l'Eglise, en vœux et devotions. Mais il nous a laissé cette saincte devise qu'il a tant cherie en ce monde, montant en l'autre : car le mot est bon pour avoir le passage au ciel, mais il ne se peut dire dès qu'on y est entré. Vous ressouvient-il pas du bon Elie? Le chariot ardent l'enleve, et le transporte au ciel; mais il laisse tomber son manteau pour son disciple Elisée. Quiconque est entré dans les saincts domiciles de la felicité, ne peut avoir le manteau de la foy; car tout y est decouvert : la clarté y est si grande, qu'on n'y peut rien croire, d'autant qu'on y voit tout. Au lieu donc que ce prince disoit estant ici, « plus de foy que de vie, » maintenant il chante pour cantique, « tout de vie, et point de foy. » Voilà donc la devise de ce vaillant et genereux prince, qu'il nous laisse icy-bas. Hé! qui sera ce courageux Elisée qui la recueillera? Qui sera ce brave prince qui, marchant sur les pas de ce grand conducteur

(1) « Plus de foy que de vie. »

d'armée, avec plus de foy que de vie; poursuivra les victoires qu'il a si bien commencées contre les ennemys du crucifix? Permettez-moy que je vous expose une mienne pensée. Si l'esprit de ce prince a quelque soin de nous, comme il n'en faut pas douter, je crois que c'est principalement pour le desir qu'il a que quelqu'un luy succede, qui puisse comme luy porter pour sa devise, « plus de foy que de vie. » Car au reste quel soin peut-il avoir pour ce qui est au monde? De madame sa femme? Et quoy! ne sçait-il pas qu'estant vertueuse et devote, elle se sçaura bien consoler en Dieu? De mademoiselle sa fille? Et quoy! ignore-t'il pas qu'elle a une dame et mere qui suppléera le manquement du pere? De l'honneur de sa maison? Mais il a laissé tant de grands princes qui le sçauront bien maintenir, voire accroistre, mesme à la faveur de ce grand roy qui luy a rendu tant de tesmoignages de ses merites pendant sa vie, et tant d'honneur à sa memoire apres sa mort. Non, croyez-moy, je vous supplie, qu'il n'a point de plus grand soucy que celuy que je dy.

Il semble que je le voy nous arraisonnant avec une grace celeste presque en ces termes: *Quis consurget mihi adversùs malignantes? aut quis stabit mecum adversùs operantes iniquitatem* (1)? Je suis maintenant en cette vie heureuse où la foy n'arrive point, où il n'y a plus d'esperance; car la clarté a chassé la foy, et la jouyssance a banny l'esperance. Je vois ce

(1) « Qui s'eslevera avec moy contre les meschans? qui se joindra à moy contre ceux qui commettent l'iniquité? » Ps. 93 v. 16.

que j'ay cru; je tiens ce que j'ay esperé: mais la charité m'accompagne, laquelle me fait tousjours desirer l'exaltation de l'Eglise, et l'extermination de ses ennemys. Hé! ne se trouvera-t'il personne qui veuille entreprendre de combattre pour la gloire de mon Dieu, et qui d'une ame courageuse reprenne mes brisées à la poursuite d'une si saincte entreprise?

Mais encore me semble-t'il qu'il vous parle, madame sa tres-chere veuve, et à vous Messieurs ses parens, et qu'il vous dit ces paroles: Regardez où je suis, je vous supplie: je suis au lieu que j'ay tant desiré, auquel je me console en mes travaux passez qui m'ont acquis cette gloire presente; pourquoy ne vous consolez-vous avec moy? Quand j'estois avec vous, vous faisiez profession de vous resjouyr avec moy de toutes mes consolations, mesmement des caducques et illusoires: hé! ne suis-je pas tousjours celuy-là? Pourquoy vous affligez-vous donc de mon trespas, puisqu'il m'a donné tant de gloire? Non, je desire de vous toute autre chose que ces regrets: si vous avez des larmes, gardez-les pour pleurer vos pechez, et les malheurs de vostre siecle.

Pour moy je le considere en cet estat: car encore que je m'imagine que ce grand prince a esté pescheur au moins comme le sont ceux qui tombent sept fois le jour, et qu'à l'aventure il a eu besoin de quelque purgation selon la severité du juste jugement divin: si est-ce que d'ailleurs considerant sa belle vie; helas! dis-je, est-il possible que celuy du-

quel Dieu s'est servi pour delivrer tant d'ames de la captivité des infidelles, soit encore privé de la jouissance de la pleine et triomphante liberté?

Que si neantmoins le secret inscrutable de nostre Dieu vous avoit encore confiné, ô devot et genereux esprit, pour quelque temps au sejour de purgation, voicy que nous vous donnons nos prieres et oraisons, nos jeusnes et nos veilles, et tout ce que nous pouvons, et surtout ces saincts sacrifices, afin qu'ils vous soient appliquez. Nous vous donnons tous nos vœux et souhaits. Dieu vous reçoive en son sainct domicile, ô belle ame! Dieu exauce les prieres de tout le christianisme, lequel joignant ses vœux aux nostres, conspire en cette voie pour vous. Dieu donne sa paix à celuy qui a tant combattu pour defendre la nostre! Dieu donne son paradis à celuy qui a conservé les maisons de tant de Chrestiens! Dieu donne son temple celeste à celuy qui a tant preservé d'Eglises en terre! Dieu reçoive en la cité de Jerusalem triomphante celuy qui a tant combattu pour la militante! Et Dieu donne à tous ceux qui font de telles prieres pour l'ame de ce grand prince la grace de sa saincte paix et de son eternelle consolation! Ainsi soit-il.

A SON ALTESSE

SERENISSIME

LE DUC DE SAVOYE.

MONSEIGNEUR,

On n'eut pas plustost escrit le nom sacerdotal d'Aaron, sur cette ancienne et celebre baguette, reservée dans l'arche de l'alliance, que soudain elle bourgeonna (1), *et se trouva parée de ses feüilles, fleurs et fruicts, quoy qu'elles fussent auparavant toutes mortes et seiches : la croix aussi estoit de soy toute couverte d'ignominie, et signe infortuné de malediction. Mais deslors que Pilate, estant indubitablement touché d'en-haut, comme a remarqué S. Ambroise, eut mis en icelle l'inscription sacrée,* Jesu Nazarenus Rex Judæorum (2), *elle fut rendüe toute saincte et venerable,*

(1) Num. 20. — (2) Joan. 19. 19.

par ce titre asseuré de son ennoblissement. Lors les noires marques de son infamie furent du tout effacées par le sang sacré de l'aigneau, auquel ayant trempé la premiere, elle en est demeurée pour jamais claire et blanche, comme sont les estoles des bien-heureux, qui n'ont tiré leur blancheur que de ce mesme vermeil. L'enfer qui n'a pas assez de charbon ny de fumée pour la noircir, produit neantmoins par fois quelques-uns de ses barboüillez, qui voilez du beau manteau de l'Escriture, jettent devant les yeux des simples gens certains broüillards de divers discours, pour faire paroistre au travers d'iceux, cette saincte croix aussi noire et soüillée qu'elle fut oncques. L'un d'entr'eux estimant la mettre en la nuict d'un eternel mespris, mit n'agueres au jour un certain petit traitté sans aucun nom d'autheur, d'imprimeur, ny du lieu d'où il sortoit. Or entre plusieurs de la compagnie de la saincte croix d'Annecy, qui pouvoient et se sentoient obligez de respondre à cet escrit, j'en pris fort librement la charge, et fus (à mon advis) advoüé de sa divine bonté: car je n'eus pas sitost commencé à dresser cet advertissement, que pour ne me laisser escrire de sa croix en clerc-d'armes, elle me mit sur les espaules la croix d'une aspre et longue maladie: au relever de laquelle je me trouvay distrait à tant d'occupations, et l'imprimerie tant incommode, que je n'ay peu le produire jusques à cette heure, qu'enfin il sort, et ne peut sortir sinon à l'abry de la faveur de Vostre Altesse. C'est le premier ouvrage que j'estale, il est deu au seigneur du lieu: les confreries de Savoye, pour lesquelles je l'ay dressé, le recevront de meilleur cœur, quand elles verront sur son front le glorieux nom de leur protecteur. Son dessein est de combattre pour l'honneur de la croix blanche, qui est l'enseigne que Dieu a dès il y a long-temps confiée

à la serenissime Maison de Savoye, à laquelle si la valeur chrestienne des devanciers n'eust acquis ce bon-heur, il luy seroit maintenant tres-justement deu pour le sainct zele que Vostre Altesse a tousjours eu à la foy et à la memoire de la croix, mais particulierement quand elle a procuré si vivement et tres-doucement le restablissement de la religion catholique en ses baillages de Thonon et Ternier, se baignant dans un sainct aise d'y voir par tout replanter les saincts estendarts de salut. De quoy si la memoire se perdoit, la posterité seroit privée d'une des plus riches pieces des actions de nostre age. Je sçay, Monseigneur, quelles raisons j'aurois pour n'oser pas offrir à un si grand Prince, un si petit ouvrage, comme est celuy-cy: mais je n'ignore pas aussi le privilege des primices, et me promets que le bon œil que Vostre Altesse a jetté sur quelques-unes de mes autres actions, ne me sera pas moins favorable en celle-cy, à laquelle je ne suis porté d'autre desir que d'estre tenu pour homme, qui est, qui doit et veut estre à jamais,

MONSEIGNEUR,

Tres-humble et tres-obeyssant serviteur et subjet de Vostre Altesse,

FRANÇOIS DE SALES.

AVANT-PROPOS

DE

L'ESTENDART DE LA SAINCTE CROIX.

PREMIERE PARTIE.

Comme Dieu Tout-puissant est la premiere cause de toute perfection : aussi veut-il que toute la gloire luy en revienne. C'est le tribut qu'il demande pour tous ses bien-faits. (1) « Les eaux qui toutes sortent de la « mer, ne cessent de ruisseler et flotter, jusques à « tant qu'elles aillent abysmer dans leur propre ori- « gine ». L'honneur et la gloire ne logent pas parmy les creatures pour y sejourner et vivre : mais seulement par maniere de passage. Leur propre domicile, c'est la divinité, comme aussi c'est lieu de leur naissance.

L'univers et chaque piece d'iceluy, pour petite qu'elle soit, a ce commun devoir d'honorer son Createur : dequoy les saincts les somment et sollicitent si souvent, et si chaudement, par tant d'exhortations et cantiques, que leurs livres en sont pleins : mais la façon de faire cet hommage est differente. Les creatures intelligentes le font en leur propre per-

(1) Eccl. 1. 7.

sonne : tout le reste le fait par l'entremise des intelligences, comme par leur procureur. Et de fait, puisque la creature raisonnable tire le reste de cet univers à son usage, la raison veut qu'elle l'acquitte de ce devoir qu'il a, et qu'il ne peut rendre luy-mesme; à faute dequoy « tout se mutinera contre les insen-« sez (1) » au jour du jugement : parce qu'ils n'auront honoré et glorifié sa divine Majesté.

C'est doncques la seule creature intelligente qui est chargée de rendre à Dieu, et payer le devoir d'honneur, qui luy est deu par toute creature. C'est ce que font eternellement les bien-heureux là haut, jettant leurs couronnes aux pieds de celuy qui est assis au throsne, avec cette reconnoissance. « O Sei-« gneur nostre Dieu ! vous estes digne de prendre « la gloire, l'honneur et la vertu : car vous avez « tout creé, et tout est, et a esté creé par vostre vo-« lonté (2). » Autant en fait l'Eglise icy bas, par les solemnelles conclusions de tous ses offices. « Gloire « soit au Pere, au Fils, et au Sainct-Esprit : benis-« sons le Seigneur, rendons graces à Dieu, » repetant presque tous les jours apres S. Paul. « Au roy des « siecles immortel, invisible, au seul Dieu soit hon-« neur et gloire (3). »

Pour vray, ces veritez sont si evidentes et asseurées, qu'elles n'ont besoin que d'estre bien entenduës : car faudroit-il refuser de faire honneur aux peres et meres, aux roys et magistrats, pour dire que toute gloire et honneur appartient à un seul Dieu?

(1) Sap. 5. 21. — (2) Apoc. 4. 11. — (3) 1. Timot. 1. 17.

L'honneur de Dieu seroit des-honoré par cet honneur, et ce respect offenseroit sa jalousie. Nous voicy en difficulté avec nos religionnaires. L'ennemy de la croix avec lequel j'entreprends de combattre, dit ainsi son advis sur ce subjet (et les autres de son party ne disent pas mieux.)

« Nous croyons de cœur, et confessons de bouche, « que Dieu seul doit estre servy et honoré, de fait, com- « bien que nous nous puissions honorer les uns les « autres civilement, suivant ce qui est commandé « aux inferieurs d'honorer leurs superieurs ; si est ce « que quand il est question d'honneur religieux, ou « conscientieux, ce sont choses non accordantes, de « donner tout honneur à un seul Dieu et à son Fils, « et en departir une portion à aucun homme, ou à la « croix materielle, ou à creature qui soit. »

Il partage donc l'honneur en civil, et en conscientieux : et veut que du dernier s'entende seulement, qu'à Dieu seul soit honneur et gloire. Mais je remarque au contraire. Que c'est trop retrancher de l'honneur deu à Dieu, d'en lever le civil et le politique. Car si la raison avancée par les bien-heureux est raisonnable, pour vray non seulement tout honneur religieux : mais aussi tout honneur politique doit estre rendu à Dieu seul. Ils rendent tout honneur à Dieu : « parce (disent-ils) qu'il a tout creé, et « que tout est par sa volonté (1). » Or je vous prie, Dieu est il pas l'autheur et principe de l'ordre politique? « Les roys regnent par luy, et par luy les

(1) Apoc. 4. 11.

« princes maistrisent (1). Il n'y a point de puissance, « sinon de Dieu, le prince est serviteur de Dieu (2). » Et c'est à cette occasion que les magistrats sont appellez Dieux. Quelle exemption doncques peut avoir l'ordre politique et civil, par laquelle tout son honneur ne doive estre rendu à Dieu, puis qu'il en prend son origine?

J'admire ce traiteur, qui fait tant le theologien, et separe neantmoins de l'honneur conscienciеux d'avec le politique, comme si le politique n'estoit pas conscientieux. Cependant S. Paul n'est pas de cet advis; « Soyez subjets, dit-il, par la necessité, non « seulement pour l'ire : mais aussi pour la cons- « cience (3). » Il y va donc de la conscience à honorer les superieurs, et l'honneur qu'on leur porte, est conscientieux.

Je dis outre cela, qu'on doit et peut porter un honneur autre que civil à quelques creatures. Voilà Josué qui adore l'ange ès campagnes de Jerico, quel devoir civil avoit-il à ce faire? Saül adore l'ame de Samuel qui s'apparut à luy : qu'y avoit-il en cela de politique? Abdias adore le prophete Helie : quelle obligation civile le portoit à cet acte; puis qu'Helie estoit personne particuliere et privée, Abdias personne publique, et des plus signalées de la cour? Il y a cent semblables exemples en l'Escriture. Nous devons honneur et respect aux superieurs ecclesiastiques, quels qu'ils soient : et quel honneur peut-ce estre, sinon religieux et conscientieux; puisque la

(1) Prov. 8. 15. — (2) Rom. 13. 1. — (3) *Ibid.* v. 5.

qualité pour laquelle on les honore, n'a autre cause ny subjet que la religion et conscience? Les offices et maistrises ecclesiastiques, sont toutes autres que les politiques, elles tendent à diverses fins et par divers moyens; « Amasias (disoit Josaphat) presidera ès « choses qui appartiennent à Dieu. Zabadias fils d'Is« maël, qui est duc en la maison de Juda, sera sur « les œuvres qui appartiennent à l'office du roy (1). » Ce sont donc deux choses.

Selon l'ordre politique, les roys et souverains ne devroient aucun honneur de sousmission à personne : et neantmoins ils doivent honorer les pasteurs et prelats de l'Eglise. Car comme les magistrats politiques president ès choses civiles, aussi font les pasteurs ès ecclesiastiques, et le mot de pasteur, porte aussi bien son respect que celuy de roy, quoy que ce ne soit pas l'ordre politique.

Disons un mot de l'honneur deu aux Saincts quelle condition defaut-il aux habitans de cette heureuse Hierusalem, pour ne devoir estre honorez par nous autres mortels? Pour vray, le moindre d'eux excelle de beaucoup le premier d'entre nous (comme Nostre-Seigneur dit de S. Jean) ils sont nos superieurs, couronnez de gloire, constituez sur tous les biens de leur seigneur, amis indubitables et plus proches courtisans d'iceluy, qui partant « nous doivent estre tres-honorables (2), » aussi-bien qu'à David : ils sont nos citoyens et patriotes, joints avec nous, par beaucoup plus de charité, que nous

(1) 12. Paral. 19. 11. — (2) Psal. 138. 17.

ne sommes entre nous autres. Quelle raison donc y peut-il avoir pour ne les honorer pas? Certes, quand nous n'aurions autre communion avec eux, que la seule charité, puis qu'ils nous devancent en tant de perfections, ce seroit assez pour les nous rendre honorables. On ne peut invoquer celuy avec lequel on n'a point d'accointance, ny de commerce, ou qui ne nous entend pas : mais on le peut bien aymer, par consequent honorer : car l'un ne va pas sans l'autre : mais cet honneur deu aux bienheureux, ne peust-estre que conscientieux et religieux. Il n'est donc pas vray qu'il ne faille donner aucun honneur que politique aux creatures. Voilà le dire de mon ennemy assez defait. Je vay maintenant proposer la verité par ordre.

Il y a honneur souverain et subalterne; l'un et l'autre doit estre rendu à Dieu : mais en differente façon : car l'un luy doit estre porté, et l'autre rapporté.

1. L'hommage ou l'honneur souverain absolu et premier, vise immediatement à Dieu, et luy doit estre porté à droit fil : il n'a point d'autre propre objet que Dieu, ny Dieu ne peut estre purement et simplement objet d'autre honneur que de celuy-là, pour la proportion que l'honneur et son objet doivent avoir ensemble : le souverain honneur n'est que pour la souveraine excellence : qui l'addresseroit ailleurs, seroit inepte et idolastre.

2. Autant inepte seroit celuy qui voudroit porter à Dieu un honneur subalterne, car il n'y a non plus de proportion entre cet honneur là et Dieu, qu'en-

ire la creature et l'honneur souverain : et comme l'honneur souverain ne peut avoir pour objet qu'une excellence souveraine : aussi l'honneur subalterne ne peut avoir pour objet que l'excellence subalterne. Dire donc qu'il faut honorer Dieu d'autre honneur que du souverain, c'est dire que l'excellence divine est autre que souveraine; puisque l'honneur n'est autre chose, que la protestation de l'excellence de celuy qu'on honore, comme nous dirons sur la fin de cette defense. Donc honorer une creature d'un honneur souverain, c'est protester qu'elle a une souveraine excellence, qui est une bestise. Honorer Dieu d'un honneur subalterne, c'est protester que son excellence est subalterne, qui est une autre bestise. Tant s'en faut doncques que ce soit idolatrie de donner aucun honneur religieux aux creatures; qu'au contraire, il y a un honneur religieux qui ne se peut donner qu'aux creatures, et seroit blaspheme de le porter à Dieu. C'est l'honneur subalterne qu'on doit aux saincts et aux personnes ecclesiastiques, duquel j'ay parlé cy-devant.

3. Et neantmoins cet honneur subalterne, qui ne peut estre porté à cette souveraine excellence, luy peut tousjours et doit estre rapporté comme à sa source et son origine : il faut qu'il soit reconnu d'icelle, et de son chef, appartenance et dependance : ainsi n'est il pas dit, « que les bien-heureux mettent « leurs couronnes sur la teste de celuy qui est assis « au throsne (1) : » car à la verité elles seroient trop

(1) Apoc. 4. 10.

petites, et de ridicule proportion pour cette grande Majesté : mais « ils les jetterent aux pieds d'ice« luy, » en reconnoissance que c'est de luy et de sa volonté qu'ils les tiennent : ils ne luy portent pas l'honneur qu'ils tiennent de luy ; mais le luy rapportent, par le moyen d'un autre infiniment plus grand qu'ils luy portent, le reconnoissant pour leur principe et Createur.

Et comme on voit tout l'honneur des magistrats inferieurs se rapporter et reduire à l'authorité souveraine du prince : ainsi tout l'honneur des hommes et des anges, se reduit et rapporte à la gloire de ce supresme principe, d'où tout depend. Et en cette sorte est-il vray « qu'au seul Dieu immortel, invisi« ble, soit honneur et gloire (1). » Laissant au reste à part ce qui se pourroit dire touchant cette proposition apostolique : « Au seul Dieu soit honneur et « gloire : » A sçavoir si l'apostre veut dire qu'honneur et gloire ne doit estre baillée qu'à Dieu seul : ou s'il veut plustost dire qu'honneur et gloire ne doit pas estre baillée à aucun dieu, qui ayt d'autres dieux pour compagnons ; mais à ce Roy immortel, invisible qui seul est Dieu.

De tout ce discours s'ensuit, qu'on peut bien honorer religieusement quelques creatures, et neantmoins donner tout honneur et gloire à un seul Dieu ; qui est un fondement general pour tout mon advertissement.

(1) 1. Tim. 1. 17.

SECONDE PARTIE.

Or je dy de plus, que non seulement on peut donner honneur et gloire à Dieu seul, et tout ensemble à quelque creature, comme à la croix; mais que pour bien rendre à Dieu l'honneur qui luy est deu, il est force d'honorer religieusement quelques creatures, et particulierement la croix: c'est à dire, que pour bien honorer Dieu, non seulement l'on peut: mais l'on doit honorer la croix. Et c'est l'autre fondement de ma defense, lequel se prouvera par beaucoup de raisons particulieres: mais en voicy la source et l'origine.

Si l'on doit quelque honneur à Dieu, c'est sans doute le plus excellent. Mais le plus excellent honneur est celuy par lequel on honore tant une chose, que pour son respect on honore encore toutes ses appartenances et dependances, selon les degrez qu'elles tiennent en ce rang. Partant, l'honneur deu à Dieu doit estre tel, que non seulement il en soit honoré premierement et principalement: mais aussi consequemment toutes les appartenances d'iceluy. Or que le plus excellent honneur soit celuy qui s'estend à toutes les appartenances de la chose honorée, je ne sçay qui le peut nier, sinon celuy qui aura juré inimitié à la raison et à la nature. L'honneur doit estre mesuré par son objet, qui est la perfection et excellence: mais plus une excellence est parfaite, ou une perfection excellente, plus elle se communique

à tout ce qui luy appartient, ou depend d'elle : plus doncques un honneur est excellent, plus il s'estend et communique à toutes les appartenances de son objet.

Nous honorons jusques aux plus simples appartenances des princes et roys, parce que nous honorons beaucoup leurs personnes. Mais nous ne tenons pas ce respect à l'endroict des personnes que nous honorons moins. Aussi appelle-t'on les plus honorables, excellens, illustres, et tres-clairs : car comme la lueur, splendeur, et clarté s'espànd et communique à tout ce qui l'approche, et plus elle est grande, plus elle s'espand et plus loin : ainsi plus l'honneur d'une chose est grand, et plus il rend honorables ses appartenances, selon le plus et le moins qu'elles luy touchent.

Ainsi David tire en consequence l'honneur deu à l'Arche de l'alliance de la saincteté de Dieu, duquel elle estoit le marche-pied, comme quelques-uns ont remarqué (1). Et S. Jean au contraire, par l'estat qu'il fait d'une des moindres appartenances de Nostre-Seigneur, monstre combien il en honoroit la personne : « Je ne suis pas digne, disoit-il, de porter « ses souliers, ou d'en deslier les attaches (2). » D'où peut venir cet honneur des souliers, sinon de l'esclat de la personne à qui ils estoient, qui rend S. Jean respectueux jusques à l'endroict de si peu de chose? Ainsi l'honorable opinion que ces premiers Chrestiens avoient de S. Pierre et S. Paul les rendoit hono-

(1) 2. Reg. 6. 5. — (2) Joan, 1. 27.

tables, jusques aux ombres et mouchoirs d'iceux, qu'ils estimoient moyens sortables à leurs guerisons (1). Mais le traict de l'Escriture est sur tout remarquable pour nostre intention, quand il dit, « Que le nombre des croyans croissoit, en sorte « qu'ils portoient les malades en des places, sur des « licts, afin qu'au moins l'ombre de S. Pierre les « couvrist (2). »

Voyez-vous comme l'accroissement de la foy et de l'honneur de Jesus-Christ fait croistre l'honneur et estime de ses Saincts, et de ce qui depend d'eux. Ainsi S. Gregoire de Tours, voulant raconter un miracle que je reciteray cy apres, il y fait cette preface: « En ce temps-cy Jesus-Christ est aymé d'une « si grande dilection par une entiere foy, que de ce-« luy, duquel les peuples fidelles retiennent la loy « ès tables de leur cœur, ils en affichent aussi par « les Eglises et maisons, l'image peinte en des ta-« bleaux visibles pour un remembrance de vertu. »

C'est bien une autre philosophie que celle des novateurs, qui pour mieux honorer Jesus-Christ, selon leur advis, rejettent les croix, images, reliques et autres appartenances d'iceluy, ne voulant qu'aucun honneur leur soit donné, parce, disent-ils, que Dieu est jaloux. Pauvres et morfondus theologiens aquilonnaires, qui s'imaginent en Dieu la sotte et miserable jalousie qu'ils ont à l'avanture eux-mesmes de leurs femmes. Se mocqueroit-on pas de la jalousie de celuy qui ne voudroit que sa femme ay-

(1) Act. 5. 15. — (2) Act. 14. 15.

mast ny honorast aucun autre que luy, ny parens, ny amys, ny ceux auxquels luy-mesme porteroit honneur et respect? Seroit-ce pas une jalousie dereglée, puisque l'honneur et l'amour qu'une femme doit à son mary, l'oblige d'aymer et honorer tous ceux qui luy touchent?

Certes, la jalousie touche principalement à l'amour. Or Dieu, quoy qu'extresmement jaloux, non seulement permet, mais commande que nous aymions les creatures, avec cette seule condition que ce soit pour l'amour de luy: pourquoy seroit-il jaloux de nous voir honorer les mesmes creatures à mesme condition, puisqu'il n'est jaloux de son honneur, que comme d'une dependance de son amour? Au contraire, comme la jalousie de Dieu requiert que nous l'aymions tant et si parfaictement, que pour l'amour de luy nous aymions encore les creatures: aussi veut-il que nous l'honorions tant, que pour son honneur nous honorions encores les creatures. Ainsi punit-il Oza du peu de respect qu'il avoit porté à l'Arche de l'alliance (1). Mais quelle jalousie pourroit avoir le soleil, ou le feu, de voir qu'on tinst pour plus lumineux et chaud, ce qui les approcheroit de plus pres? ne se tiendroient-ils pas pour beaucoup plus mesprisez, si l'on disoit le contraire, les privant de la vigueur qu'ils ont de respandre et communiquer leurs belles qualitez? Aussi tant s'en faut que Dieu soit jaloux, si l'on attribuë quelque vertu excellente ou sainctetė, et par conse-

(1) 2. Reg. 6. 7.

quent quelque honneur aux creatures, que plustost seroit-il jaloux, si on la leur levoit, puis qu'on le priveroit d'une des principales proprietez de sa bonté, qui est la communication.

La jalousie raisonnable desire deux choses, à sçavoir l'amitié deuë, et la privation de tout compagnon en icelle. Or ce seroit refuser à Dieu l'honneur et l'amour qui luy est deu, si on ne l'aymoit et honoroit si parfaictement, que par là l'on n'aymast et honorast encores toutes les choses qui luy appartiennent, chascune en son rang et degré. Cela offenseroit d'un costé sa jalousie, ainsi que ce seroit offenser un roy, si sous pretexte de l'honneur, on ne tenoit conte de sa couronne, de son sceptre, de sa cour. Par contraire raison ce seroit offenser Dieu et sa jalousie, qui priseroit, aymeroit, ou honoreroit autre chose que sa divine Majesté, d'honneur esgal et pareil à celuy qui luy est deu : comme le subjet et vassal offenseroit son souverain de prester fidelité et hommage, de mesme sorte et façon que celle qu'il luy doit, à quelqu'autre seigneur ou prince.

Les Schismatiques de nostre asge offensent la jalousie de Dieu en la premiere façon, luy baillant un honneur si sterile et chetif qu'il n'en produise aucun autre pour les choses qui appartiennent à sa divine grandeur. Les payens et idolatres offensent la jalousie de Dieu en la seconde sorte : car ils donnent pareil et semblable honneur aux creatures, que celuy qui est deu à Dieu seul, puisque multipliant les divinitez, ils multiplient encores la gloire qui est in-

communicable. Mais l'Eglise, cheminant par le droit milieu de la verité, sans pancher ny à l'une ny à l'autre des extremitez, donne à Dieu un honneur supresme, souverain et unique, fertile neantmoins, et fecond, et qui en produit plusieurs autres, pour les choses sainctes et sacrées, qui est contre les schismatiques, et contre les payens et idolatres. Tous ces honneurs, reverences et respects qu'elle porte aux creatures, pour excellentes qu'elles soient, ne sont que subalternes inferieurs, finis et dependant, qui tous se rapportent, comme à leur source et origine, à la gloire d'un seul Dieu, qui en est le Souverain Seigneur et principe.

J'ay voulu prendre l'air de mon discours de si loin, pour bien descouvrir l'estat et le vray poinct du different que j'ay avec l'autheur du petit traitté, contre lequel je fais cette defense, lequel, à mon advis, est cettuy-cy.

Si ainsi est, que la croix soit une appartenance religieuse de Jesus-Christ, on luy doit attribuer quelque honneur, ou vertu dependante et subalterne. Et par les fondemens generaux que j'ay jetté cy-devant, il appert assez de la verité de la foy catholique touchant ce poinct: et neantmoins toute ma defense n'est employée à autre chose qu'à la confirmer, et faire des preuves particulieres de cet article: Qu'il faut attribuer honneur et vertu à la croix.

TROISIESME PARTIE.

Voilà tout le dessein de ces quatre livres, lesquels ayant esté dressez pour vostre usage (mes tres-aymez, et tres-honorez freres et seigneurs en Jesus-Christ crucifié), j'ay encore à vous dire certaines choses, avant que vous entriez en la lecture d'iceux.

1. Que mon adversaire ayant fait un amas d'inepties et mensonges en son traitté, sans aucun ordre ny disposition, il m'a semblé que je devois retirer toutes ces pieces l'une apres l'autre, et considerer où elles se pouvoient rapporter, et en faire comme quatre chefs : l'un, de ce qui touchoit au des-honneur de la vraye croix ; l'autre à celuy des images de la vraye croix : le troisiesme, de ce qui touchoit au signe d'icelle : et le quatriesme, de ce qui estoit dit contre la croix generalement. Ce que j'ay fait, et observé le meilleur ordre que j'ay pu à respondre à tout cela, piece à piece, pour faire que cette defense fust non seulement une reponse à ce traitté-là : mais encore un discours bien rangé pour ce subjet de l'honneur et vertu de la croix. Si ay-je quelquesfois rompu mon chemin, pour chercher mon adversaire par tout où il s'alloit derobant devant la verité. Il est mal-aisé de tenir posture avec celuy qui escrime de seule rage, sans regle ny mesure.

2. Je proteste aussi, que si j'eusse jugé les simples gens, qui sont deceus ou nourris en leurs abus, par le traitté de mon adversaire, et autres semblables,

autant indignes de compassion et secours, que le traitté de reponse, je n'eusse jamais dressé cet advertissement : car le traitté n'est rien qui vaille : ce n'est pas seulement un mensonge bien ajancé. Mais afin que je paye content, l'approbation que je desire de vous touchant ce jugement, sans attendre que vous ayez leu tout mon advertissement (qui peut estre n'obtiendra pas cette grace de vous, que vous y employez beaucoup de temps) je vous veux mettre devant, quelques pieces de ce beau traitté; afin que vous voyez que peut valoir le tout. Le tout n'est que de soixante petites pages : en la premiere, il n'y a que le titre, lequel pour bon commencement est du tout mensonger; car il porte le nom « de la vertu « et de la croix, et de la maniere de l'honorer, » et le traitté n'est employé à autre chose, qu'à persuader que la croix est inutile et indigne d'honneur. Et quant au reste, il l'enrichit de ces belles propositions.

Qu'il faut « concevoir la Toute-puissance de Dieu « par ce qui nous apparoist de la volonté d'iceluy; « suivant ce qui est dit au pseaume : Dieu a fait tout « ce qu'il a voulu. » Pour Dieu quel blasphesme? que Dieu ne puisse sinon ce qu'il a declaré vouloir : mais au contraire, Dieu n'a jamais declaré qu'il voulust qu'un chameau entrast par le trou d'une aiguille; ou que les enfans d'Abraham fussent suscitez des pierres (1) : et toutesfois il le peut faire, ainsi que l'Escriture tesmoigne (2). Et est vray, que

(1) S. Marc, 14. 24. — (2) S. Matt. c. 3. v. 9.

Dieu a fait tout ce qu'il a voulu, et peut tout ce qu'il veut: mais c'est une bestise de dire qu'il veut tout ce qu'il peut, ou qu'il ne peut, que ce qu'il a declaré vouloir: il peut bien mettre cent mille millions de mondes en estre, empescher les scandales et blasphesmes, et toutes-fois il ne le fait pas: et sans avoir declaré de le vouloir faire, il ne laisse pas de le pouvoir faire. Certes Dieu est « Tout-Puissant; » mais il n'est pas « tout voulant. » Lisez le docte feuardent en ses dialogues, où il remarque ce blasphesme des novateurs entre plusieurs autres.

2. Que Jesus-Christ « a beu la coupe de l'ire de « Dieu, et que ses souffrances sont infinies. » C'est le blaspheme de Calvin, qui dit que Jesus-Christ « eut crainte pour le salut de son ame propre, re« doutant la malediction et ire de Dieu: » car à la verité, aucune peine ne peut-estre infinie, ny aucun ne peut boire la coupe de l'ire de Dieu, pendant qu'il est asseuré de son salut, et de la bien-veillance de Dieu. C'est donc le mesme, de dire que Jesus-Christ a beu la coupe de l'ire de Dieu, et a souffert des peines infinies, et dire qu'il a eu crainte pour le salut de son ame. Or la crainte presuppose probabilité en l'evenement du mal que l'on craint. Si doncques Nostre-Seigneur eut crainte de son salut, il eut crainte et par consequent probabilité de sa damnation. De mesme avoir beu la coupe de l'ire de Dieu, ne veut dire autre chose, sinon d'avoir esté l'objet de l'ire de Dieu. Si doncques Nostre-Seigneur a beu la coupe de l'ire de Dieu, il a esté l'objet de

l'ire de Dieu. Item, souffrir des peines infinies, presuppose la privation de la grace de Dieu, principalement si on parle des peines temporelles, telles qu'il faut confesser avoir esté celles de Jesus-Christ. Si doncques Jesus-Christ a souffert des peines infinies, quoy que temporelles, il aura esté privé de la grace de Dieu, qui sont paroles desquelles le blaspheme mesme auroit honte : et neantmoins c'est la theologie du traiteur. Faites voir le blaspheme, c'est assez le refuter?

3. Et cette proposition n'est-elle pas blasphematoire « le nom de Dieu, de la trinité, des anges et pro- « phetes, le commencement de l'Evangile de S. Jean, « et le signe de la croix, ne sont pas choses simple- « ment recevables? » Qu'est-ce doncques qui sera recevable?

4. C'est de mesme quand il allegue pour inconvenient, que « Nostre-Dame ayt esté compagne des « souffrances de Nostre-Seigneur : » car pour vray, si elle n'a esté compagne de ses souffrances, elle ne le sera pas de ses consolations, ny de son paradis. Je sçay qu'un bon excusant pourroit tirer toutes ces propositions à quelque sens moins inepte, que celuy qu'elles portent de prime-face : mais il feroit tort au traiteur, qui l'entend comme il le dit : et n'est pas raisonnable que l'on reçoive à aucune sorte d'excuse celuy, lequel va pinçant par le menu tous les mots des hymnes et oraisons ecclesiastiques, pour les contourner à mauvais sens, contre la manifeste

intention de l'Eglise. Voilà un echantillon de ses blasphemes. En voicy un autre de ses mensonges.

1. « Les anciens, dit-il, faisoient la croix, de peur « d'estre decouverts : » et tout incontinent apres il dit « qu'ils faisoient ouvertement ce signe, pour « monstrer qu'ils n'en avoient point de honte : » Ou l'un ou l'autre est mensonge.

2. « S. Jerosme (dit-il parlant du thau mentionné « au 9. chap. d'Ezechiel) laissant le charactere dont « a usé le prophete, a recherché le charactere des « Samaritains : » c'est un mensonge; car au contraire, S. Jerosme n'allegue le thau des Samaritains, que pour rechercher celuy dont le prophete et les anciens Hebreux usoient.

3. Il fait dire au placard, que S. Athanase a escrit « Que Dieu a fait predire le signe de la croix par « Ezechiel, » chose fausse.

4. Il fait dire à S. Athanase, « qu'apres la venuë « de la croix, toute adoration des images a esté « ostée : » c'est une fausseté, car S. Athanase ne parle pas des images, mais des idoles.

5. Il dit que « Constantin le Grand fut le premier « qui fit des croix d'estoffes : » mais Tertullien, Arnobe et Justin le martyr, sont temoins irreprochables, que c'est une fausseté. Voyez le second chap. de nostre second livre.

6. Il allegue le huitiesme livre d'Arnobe qui n'en a fait que sept.

7. Il dit, « la resolution du placard estre, que la

« croix doit estre adorée de Latrie. » Dequoy le placard ne dit mot.

8. Il dit que S. Athanase ès questions à Anthiochus, atteste que les chrestiens n'adoroient point la croix, là où ce docteur dit tout le contraire.

9. Mais est-il pas plaisant, quand il attribuë une certaine vieille rithme françoise aux heures de l'usage de Rome. Pour vray un si grand nombre d'impertinences manifestes, avec cent autres telles (que je n'ay voulu cotter par le menu) en si peu d'ouvrage comme est le traité, me fait croire que l'autheur ne peut estre, sinon quelque arrogant pedant, ou quelque ministre hors d'haleine et morfondu : ou si c'est quelque homme d'erudition, la rage et passion luy en aura levé l'usage : et de vray, il fit cet ouvrage fort à la haste, et ne se bailla gueres de loisir apres la sortie des placards.

La troisiesme chose que je vous diray, sera la raison que j'ay eu d'entreprendre cette reponse : et c'est l'occasion que mon adversaire pretend avoir euë de dresser un traité. Or il la propose luy-mesme en cette sorte.

« Necessité nous est imposée, de parler de l'abus « insupportable commis touchant la croix : afin que « tous apprennent, comme il se faut munir contre « le poison de l'idolatrie, que le diable vient à vomir « derechef en ce temps et en ce voisinage, se ser- « vant du bastellage de certains siens instrumens, « qui par paroles et par escrits, taschent à rebastir « l'idolatrie, comme les murs de Jericho, qui par la

« voix des trompettes de Dieu sont tombées, des « bons nombre d'années en ces quartiers. Nous es- « timons que ceux qui ont icy apporté et divulgué les « deux ecrits, qu'ils font voler en forme de pla- « cards, ont voulu faire pleurer et gemir plusieurs « bons chrestiens d'entre nous. »

Il parle de l'oraison des quarante heures qui se fit au village d'Ennemasse, l'année 1597, où accourut un nombre incroyable de personnes, et entr'autres la confrerie des penitens d'Annessy, aisnée de toutes les autres de Savoye, laquelle quoy l'éloignée d'une journée, sçachant que l'on avoit à dresser une grande croix sur le haut d'un grand chemin, tirant vers Geneve, près d'Ennemasse, se trouvant à fort bonne heure en l'Eglise, où les confreres ayant communié de la main de monseigneur le reverendissime evesque, elle le suivit aussi à la procession, pour faire la premiere heure de l'oraison, avec la procession de Chablais, en laquelle il y avoit desja grand nombre de nouveaux convertis, qui furent comme les premices de la grande moisson, que l'on a recueillie de ce mesme pays, et du pays de Ternier.

Or sur le soir les confreres d'Annessy revenant devotement en l'oratoire, chargerent sur leurs espaules la croix, laquelle dès le matin avoit esté apprestée et beniste, et s'acheminerent avec icelle assez loing de-là, au lieu où elle devoit estre plantée, chantant sous ce doux fardeau avec une voix pleine de pieté, l'hymne, *Vexilla regis prodeunt:* ayant

tousjours auprès d'eux monseigneur le reverendissime, suivy d'une tres-grande troupe de peuple. Estant arrivez au lieu destiné, le sainct estendart arboré, le reverend pere Esprit de Baumes (lequel avec le pere cherubin de Maurienne, et le pere Anthoine de Tournon capucins faisoient les predications des quarante heures) estant monté pres de la croix, fit une bonne et courte remonstrance, touchant l'honneur et erection des croix : apres laquelle l'on distribua plusieurs feuilles imprimées, sur le mesme subjet, dressées par quelque bon religieux. Puis tous les confreres, ayant receu la benediction de monseigneur l'evesque, et à son imitation baisé devotement la croix, prirent en bon ordre et silence le chemin de leur retour à Annessy. Sainct et devot spectacle! et qui tira les larmes des yeux des plus secs qui le virent.

L'autheur du traitté sceut comme toutes ces choses s'estoient passées, et eut communication des feuilles qu'on avoit distribuées, et ce, fort aysement : car tout avoit esté fait aux portes de la ville de Geneve, c'est à dire une petite lieuë pres d'icelle. C'est cela qui l'eschauffa à faire ce beau traitté, voyant que non seulement les paroles et les escrits, mais aussi ces grands exemples de pieté, dissipoient les nuages et broüillards, que ceux de son party avoient opposez à la blanche clarté de la croix, pour en empescher la vraye veuë : et a pensé pouvoir encore troubler l'air, et offusquer les yeux des simples gens par son traité. Mais au contraire, estant des plus anciens

confreres de la saincte croix, et m'estant trouvé en toutes ces actions de pieté, je me sens obligé d'en soustenir la justice et bon droit.

Cependant c'est une imposture ce que dit le traiteur, sçavoir que l'honneur et reverence de la croix (qu'il nomme faussement idolatrie) a esté abbatuë au lieu où ces quarante heures furent celebrées et ces placards divulguez : car l'exercice catholique y a tousjours esté maintenu, à la barbe de l'heresie, avec un aussi grand miracle, comme est celuy par lequel Dieu contient le vaste et fluide element de l'eau, dedans les bornes et limites qu'il luy a assignées, qui ne se peuvent outre-passer : car ainsi a-t'il borné la maladie chancreuse de l'heresie en certain coin de ce diocese : en sorte qu'elle n'a peu ronger sur autre partie de ce corps. Dequoy tous tant que nous sommes des membres d'iceluy, devons rendre graces immortelles à la bonté celeste, sans laquelle nous pouvons bien dire que cette eau maligne nous eut abysmez.

4. J'ay encore à vous dire, pour la quatriesme chose, que ne sçachant qui est l'autheur du traité auquel je fais response, et m'estant forcé de l'alleguer souvent, j'ay pris congé de me servir du nom de traiteur, lequel je n'employe qu'à faute d'autre plus court : et cependant je n'ay voulu user d'aucunes injures, ny invectives mordantes, comme il a fait : ma nature n'est point portée à ce biais : mais aussi n'ay-je pas voulu tant affecter la douceur et modestie, que je n'aye laissé lieu à la juste liberté

et naïfveté de langage. Et si mon adversaire se fust nommé, peut-estre me fusse-je contraint à quelque peu plus de respect. Mais puis que je ne sçay, ny n'ay occasion de sçavoir, que ce soit autre, qu'un je ne sçay qui; je ne me sens pas obligé de le supporter aucunement en son insolence. Or je me nomme au contraire, non pour l'obliger à aucun respect : (car peut-estre que le rang auquel je suis en cette Eglise cathedrale, le mettra en humeur de me traiter plus mal) mais afin que s'il est encore à Geneve, d'où son traité est sorty, il sçache où il trouvera son repondant, s'il a quelque chose à demesler avec luy touchant ce different : l'asseurant qu'il ne me trouvera jamais que tres-bien affectionné à son service, par tout où il ne sera pas mal-affectionné au crucifix et à la croix.

Au reste, c'est à vous (messieurs mes confreres) que j'adresse mon advertissement, non que je souhaite qu'il soit leu de plusieurs autres : mais parce que vous vous estes dediez par une particuliere devotion à l'honneur du tres-sainct crucifix, et de sa croix, vous estes aussi obligez de sçavoir plus particulierement rendre compte et raison de cet honneur. Et puis que vous estes tous liez en une saincte societé, et que les devotes actions des confreres d'Annessy, ont baillé en partie subjet à l'escarmouche que je soustiens, les loix de nos alliances spirituelles requierent qu'un chacun de vous contribuë à mon secours; Et afin que les armes vous fussent plus a commodité; je vous en ay apresté, autant qu'il m'a

esté possible, en ces quatre livres : lesquelles si elles ne sont ny dorées, ny riches d'aucune belle graveure, je vous prieray de l'attribuer plustost à ma pauvreté, que non pas à chicheté. Et toutes-fois je pense avoir fait ce que j'avois à faire, qui n'estoit autre chose que de respondre au traiteur, en ce qui touchoit la croix. Je laisse tout le reste comme hors de propos, et ne fais que cela.

Si trouverez-vous encore icy quelques belles pieces de poësie, ès versions des vers des anciens peres que je cite : lesquelles sont parties de la main de monsieur nostre president de Genevois, Antoine Faure, l'une des plus riches ames, et des mieux faites, que nostre asge ait porté, et qui par une rare condition, sçait extremement bien assortir l'exquise devotion, dont il est animé, avec la singuliere vigilance qu'il a aux affaires publiques. Voulant donc employer ces vers anciens, ne sçachant où rencontrer un plus chrestien et sortable traducteur, pour des autheurs si saincts et graves, comme sont ceux que je produis, je le priay de les faire François : ce qu'il fit volontiers, et pour le service qu'il a voüé à la croix, et pour l'amitié fraternelle que la divine bonté, comme maistresse de la nature, a mise si vive et parfaite entre luy et moy, nonobstant la diversité de nos naissances et vacations, et l'inegalité en tant de dons et graces, que je n'ay ny! possede, en luy.

Combattons, messieurs, tous ensemble sous la tres-saincte enseigne de la croix, non seulement crucifiant la vanité des raisons heretiques, par l'op-

position de la saincte et saine doctrine, mais crucifiant encore en nous le vieil Adam, avec toutes ses concupiscences : afin que rendus conformes à l'image du Fils de Dieu, lors que cet estendart de la croix sera planté sur les murailles de la Hierusalem celeste, en signe que toutes les richesses et magnificences d'icelle, seront exposées au butinement de ceux qui auront bien combattu, nous puissions avoir part à ces riches despoüilles que le crucifix promet pour recompense à la violence de ses soldats, qui est le bien de l'heureuse immortalité.

L'ESTENDART

DE

LA SAINCTE CROIX

DE NOSTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

LIVRE PREMIER.

De l'honneur et vertu de la vraye croix.

CHAPITRE PREMIER.

Du nom, et mot de croix.

La croix et son nom estoit horrible et funeste, jusqu'à ce que le Fils de Dieu voulant mettre en honneur les peines et travaux, et le crucifiement, sanctifia premierement le nom de croix; si qu'en l'Evangile il se trouve presque par tout en une signification honnorable et religieuse : « qui ne prend « sa croix (disoit-il) et ne vient apres moy, n'est pas « digne de moy (1). » Doncques le mot de croix, selon l'usage des chrestiens, signifie par fois les peines et travaux necessaires pour obtenir le salut, comme au lieu que je viens de citer. Par fois aussi il signifie une certaine sorte de supplice, duquel on chastioit

(1) S. Matt. 10. 38.

jadis les plus infames mal-faicteurs : et autresfois l'instrument, ou gibet, sur lequel, ou par lequel on exerçoit ce tourment.

Or je parle icy de la croix en cette derniere façon, et non pour toute sorte d'instrument de supplice, mais pour celuy-là particulier sur lequel Nostre-Seigneur endura. Entendez doncques tousjours quand je parleray de la croix, de sa vertu, et de son honneur, que c'est de celle de Jesus-Christ de laquelle je traite : donc j'admire le traiteur, qui presuppose que nous separions la croix de Jesus-Christ d'avec Jesus-Christ mesme, sans aucune despendance d'iceluy. Si que voulant monstrer que les passages des anciens peres, citez ès placards, ne sont pas bien entendus, il parle en cette sorte : « quelques passages des anciens y sont alleguez ; mais hors et bien « loin du sens des autheurs : car quand les anciens « ont parlé de la croix, ils ne l'ont pas entendu de « deux pieces traversantes l'une sur l'autre : mais « du mystere de nostre redemption, dont le sommaire et accomplissement est en la croix, mort et « passion de Jesus-Christ. Et cet equivoque, ou double signification de croix, n'estant apperceuë par « les sophistes, fait qu'ils errent et font errer. » Voilà un juge bien temeraire de nostre suffisance, qui croit qu'une distinction si aisée et frequente nous soit inconnuë. Je laisse ce qu'en disent les doctes, Bellamin *lib. 2. de Imag. 24. cap. ad* 3. et Justus Lipsius *l. 1. de cruce.* Mais le seul Calepin en fait la raison. Or est-il certain que deux pieces de bois, de

pierre, ou de quelqu'autre matiere traversantes l'une à l'autre, font une croix : mais elles ne font pas pour cela la croix de Jesus-Christ, de laquelle seule, et non d'aucune autre les chrestiens font estat.

Les peres doncques parlent bien souvent du tourment, et de la crucifixion de Nostre-Seigneur : mais ils parlent bien souvent aussi de la vertu et de l'honneur de la croix, sur laquelle cette crucifixion a esté faite. Et ne sçay si le traiteur trouvera jamais au nouveau testament, que le mot de croix soit pris immediatement, et principalement pour le supplice de la crucifixion, au moins quant aux passages qu'il cite à cette intention, « que par le sang de la croix « de Christ, nostre paix a esté faite. » Il s'entend bien plus proprement du sang repandu sur le bois de la croix, que non pas comme dit le traiteur, de toutes les souffrances de Nostre-Seigneur, desquelles une grande partie ayant esté endurée en l'ame, elles ne peuvent estre appellées sang de la croix.

La croix donc de Jesus-Christ, de laquelle je parle peut estre considerée en trois sortes : ou en elle-mesme, qui est celle que Nostre-Seigneur porta sur ses epaules, et sur laquelle il fut attaché : ou en son image et representation permanente : ou en un signe et ceremonie faite par le simple mouvement de la main. Et de toutes les trois façons la croix se rapporte à Jesus-Christ, duquel elle a plusieurs grandes vertus et dignitez, ainsi que nous monstrerons distinctement cy-apres.

CHAPITRE II.

Que la croix a une grande vertu, et doit estre honorée. Preuve premiere, parce que le traiteur confesse estre escrite d'icelle.

Le traiteur parlant du bois de la vraye croix, dit ainsi de cette croix : « nous lisons que Jesus-Christ « et Simon l'ont portée sur le mont de Calvaire, où « elle fut dressée : que Jesus-Christ y fut cloüé, et « l'escriteau attaché, I. N. R. I. que Jesus y rendit « l'esprit, y eut le costé percé, et que son corps en « fut descendu : outre ces poincts, nous n'en lisons « rien, nous ne voyons point de tesmoignage en « la parole de Dieu escrite par les prophetes et « apostres, ny ès exemples et pratiques d'iceux, qui « nous puisse ou doive induire à attribuer quelque « vertu à un tel bois. Or entre les vrais chrestiens, ce « qui n'est point escrit en la parole de Dieu, est tenu « pour chose nulle, et n'estant point : nous con- « cluons doncques, que Dieu n'a point voulu telle « vertu estre adherante au bois de la croix de son « Fils. » C'est icy le grand, ou plustost l'unique argument de ce traiteur, contre la doctrine catholique de la vertu de la croix : et n'en a aussi presque qu'un semblable, contre l'honneur d'icelle. Voyons doncques combien il vaut.

Et premierement, qui ne void combien la consequence est peu judicieuse? Presupposons, je vous prie, que ce qui n'est point escrit, soit tenu pour chose nulle, et qu'il n'y a rien en l'escriture, de la vraye croix, que ce qu'en rapporte le traiteur : la

conclusion neantmoins seroit miserable, de dire que Dieu n'a point voulu que le bois de la croix de son fils eust quelque vertu. Tout au contraire, il faudroit plustost inferer, doncques Dieu a voulu, qu'en ce sainct bois, il y eust quelque grande vertu : la theologie ne destruit pas l'usage de la raison, elle le presuppose : elle ne le ruyne pas, quoy qu'elle le devance : et la vraye raison porte ce discours, si l'escriture tesmoigne que l'attouchement et possession des serviteurs, a donné pouvoir et vertu aux choses les plus viles et abjectes : par là elle tesmoigne assez que l'attouchement et possession du maistre, a donné un plus grand pouvoir et vertu aux choses, pour viles qu'elles soient d'elles-mesmes. Certes l'un se tient à l'autre, et par la vertu de la chose moindre, est assez entenduë la vertu de la chose plus grande, au moins en l'eschole des bons entendeurs.

Disons ainsi, Jesus-Christ a porté sur ses espaules la saincte croix, y a esté cloüé, y a rendu l'esprit, et repandu son sang : quelle vertu donc devons-nous estimer qu'elle aye? puis qu'Helisée estima bien qu'au toucher de son baston, un mort peust ressusciter, et qu'il fit avec le manteau de son maistre Helie, la division miraculeuse des eaux (1); puis que Moyse fit tant de merveilles avec sa baguette (2); puis que la verge assignée à Aaron fleurit tout aussitost (3), contre toutes les loix de la saison (4); puis

(1) 4. Reg. 4. 29. — (2) 4. Reg. 2. 14. — (3) Exod. 4. 34. 5.
(4) Num. 17. 8.

que les mouchoirs de S. Paul (1), et jusqu'à l'ombre mesme de S. Pierre, faisoient tant de miracles (2). Si Dieu pour la gloire de son Fils a tant baillé de force au baston, aux verges, aux manteaux, aux ombres des serviteurs, que n'aura-t'il baillé au baston de son Fils, à son throsne, à sa châire, à son autel?

Ainsi respond-on à la demande faite par le traiteur : « si l'esprit de Dieu fait mention de ce qui « touchoit aux serviteurs, pourquoy n'a-t'il parlé de « ce qui a touché le Maistre? » Car outre ce qu'il en a parlé par la tradition, je dis que parlant de l'un, c'estoit assez parler de l'autre, par une consequence si aisée, qu'il n'estoit besoin de l'exprimer. La vertu qui se trouve aux ruisseaux, pour estre sortis d'une telle source, se trouve beaucoup plus, et à plus forte raison, en la source mesme. Dire autrement, c'est ruyner la rayson : « le serviteur n'est point plus que « le Seigneur, ny le disciple que le maistre (3). Doncques ce que le traiteur confesse et reconnoist estre escrit de la saincte croix, suffiroit quand nous n'aurions autre preuve pour nous faire croire qu'elle a beaucoup de vertus, et qu'on luy doit un grand honneur.

CHAPITRE III.

Qu'il ne faudroit laisser d'honorer la croix et sa vertu, quoy qu'il n'y eust rien en escrit d'icelle. Preuve seconde.

Voila doncques la grande consequence du traiteur

(1) Act. 19. 12. — (2) Act. 5. 15. — (3) S. Mat. 10. 24.

rompuë; et je dis secondement que la proposition generale qu'il avance, « qu'entre les bons chrestiens « ce qui n'est point escrit en la parole de Dieu, est « tenu pour chose nulle, » n'estant pas escrite elle-mesme, doit estre tenuë pour nulle : comme aussi elle est tres-fausse. Dites-moy, je vous prie, traiteur! baptisez-vous pas les enfans masles et femelles? et ne tenez-vous pas, que les personnes baptisées par les heretiques, impies et idolastres, tels que vous nous appellez, n'ont besoin d'estre rebaptisées? Calvin, Beze, Viret, ne furent jamais baptisez par autre main, que par celle des prestres, et vous me semblez à vostre langage, non seulement d'estre sorty d'entre nous, mais encore d'avoir esté, ou prestre, ou moyne : tant vous faites profession en vostre traité, de sçavoir le breviaire. Vous avez doncques esté baptisé, si vous estes tel, par ceux que vous appellez idolastres; comment vous tenez-vous doncques pour bien baptisé? car l'escriture ne dit rien exprez, ny du baptesme passif des petits enfans en general, et beaucoup moins des femelles, ny du baptesme actif des heretiques.

L'observation du dimanche, au lieu du Sabbath : la coustume d'avoir des parrains au baptesme, d'y imposer les noms, de celebrer ce sacrement, et celuy du mariage en l'Eglise solemnellement : où trouvez-vous que cela soit escrit? Et vostre façon de ne faire la cene qu'en certain temps de l'année, et le matin, de la bailler aux femmes, plustost qu'aux petits enfans; ce sont façons, qui ne sont ny peu,

ny prou ordonnées en l'escriture. Au contraire, tous les jours on faisoit la cene parmy les disciples : elle fut instituée au soir : et entre des seuls hommes masles (1). Vous parlez donc mal, escrivant que vous rejettez toutes ceremonies avancées outre, et sans parole de Dieu; si vous ne confessez qu'il y a une parole de Dieu hors de l'escriture.

Item, vous mangez les bestes suffoquées et le sang; en quelle escriture trouvez-vous qu'il soit loisible? Le Sainct-Esprit, et les apostres l'ont expressement defendu, et vous ne trouverez point que cette prohibition aye esté revoquée en l'escriture (2) : car les permissions generales des viandes ne s'estendent point contre cette prohibition particuliere : pour mettre en usage le sang et le suffoqué, non plus que la chair humaine, et le bien d'autruy.

Davantage, le canon des Escritures, tel que les lutheriens, ou vous le produisez (car en cecy, le Sainct-Esprit des lutheriens, et le vostre, ne sont pas d'accord) ne se trouve en aucune part de l'Escriture. Et tout cecy le tenez-vous pour neant, et chose nulle? Pour vray vostre belle proposition vous rend faux chrestiens : puis qu'entre les vrays chrestiens, ce qui n'est pas escrit, est tenu pour neant; et que vous observez tant de choses non escrites : ou elle vous rend imposteur, estant si fausse comme vous la devez confesser.

Mais pour Dieu, pensez un peu à cecy. Les Escritures anciennes ne faisoient aucune mention de

(1) Act. 2. 4. 6. — (2) Act. 15. 29.

la vertu de l'eau de la piscine; et toutes fois tant s'en faut que ceux qui y avoient recours, ayent esté repris et censurez comme superstitieux, pour reconnoistre une vertu en cette eau, sans aucun tesmoignage de l'Escriture; qu'au contraire, Nostre-Seigneur a honoré leur creance d'un celebre miracle, et sainct Jean d'une tres-asseurée attestation. Item, ceux qui portoient leurs malades à l'ombre de S. Pierre (1). Et les mouchoirs de S. Paul à leurs malades pour obtenir quelque miraculeuse guerison (2), et la femme qui toucha le bord de la robbe de Nostre-Seigneur (3), à mesme intention, où avoient ils trouvé ces receptes en l'Escriture saincte? Et neantmoins leur foy est louée, et leur desir accomply. Si doncques ces fidelles ont raisonnablement prisé la vertu de la piscine, de l'ombre des mouchoirs, et de la robbe saincte, sans aucune authorité de l'Escriture; pourquoy ne pourront les chrestiens, ains ne devront beaucoup esperer de la vertu de la croix de Dieu, quoique l'Escriture n'en fist aucune mention?

Je trouve vostre proposition extresmement hardie et trop generale. « Ce qui n'est escrit, dites vous, est tenu comme nul. » Ceux qui ont disputé devant vous contre les sainctes traditions ne sont pas si aspres au mestier. Chandieu l'un des rusez escrivains pour vostre nouveauté, confesse que les choses qui ne sont pas necessaires au salut, peuvent estre bonnes et recevables sans Escritures: mais non pas les

(1) Act. 5. 15. — (2) Act. 19. 12. — (3) S. Mat. 9. 21. 22.

choses necessaires à salut. C'est sa distinction perpetuelle, qu'il a faite au traitté contre les traditions humaines. Mais vous parlez absolument sans borne ny mesure.

Je sçay ce que vous repondez à l'exemple des mouchoirs de S. Paul, c'est « que Dieu a voulu par « tels miracles honorer l'apostolat de S. Paul. » Et pourquoy, je vous prie, n'aura-t'il voulu honorer de pareils miracles la majesté du Maistre de S. Paul, a ce que ceux qui ne l'avoient point veu en face, fussent persuadez, que celuy que Dieu authorisoit par tels miracles, estoient le vray Messie? « Mais il y a « ce que nous avons dit, repliquez-vous; à sçavoir « que tels miracles des mouchoirs de S. Paul, sont « testifiez par la parole de Dieu. Ce qu'on ne peut « dire du bois de la croix. » A quoy je dis que la vertu des autres reliques, et que plusieurs choses ne sont testifiées en l'Escriture, qui ne laissent d'estre tres-asseurées, ce que j'ay jusques icy prouvé.

Voyons maintenant, quelle couleur d'honnesteté vous baillerez à ces inepties. Vous citez l'epistre aux Hebreux, où il est dit que Melchisedech estoit sans pere et sans mere, « pour cette seule raison, ce di- « tes-vous, que l'Escriture ne parle aucunement du « Pere et mere d'iceluy, encore qu'il soit tres-certain « qu'il a eu pere et mere, comme les autres hommes, » ce sont vos propres paroles, sur lesquelles j'aurois beaucoup à dire.

1. J'admire cette temerité, qui voulant rendre douteuse la vertu de la saincte croix, parce que l'Es-

criture n'en dit mot, tient neanmoins que Melchisedech eut pere et mere; quoy que l'escriture non seulement n'en die rien; mais dit au contraire, qu'il n'avoit ny pere ny mere.

2. Je dis que S. Paul ne dit pas, que Melchisedech n'a jamais eu ny pere, ny mere, mais seulement qu'il estoit sans pere et mere, ce qui se peut entendre du temps auquel il fit les choses qui sont touchées en l'epistre aux Hebreux, pour lesquelles il representoit Nostre-Seigneur.

3. L'apostre le produit, comme la Genese l'a descrit: car c'estoit en cette sorte qu'il representoit Nostre-Seigneur: or la Genese ne descrit point sa genealogie, pour tant mieux l'apparier à Nostre-Seigneur: dont l'apostre, qui veut monstrer que l'ancienne Escriture n'a pas obmis la genealogie de Melchisedech sans mystere, dit qu'il estoit sans pere et mere. Il applique doncques le mystere de l'obmission de la genealogie de Melchisedech, sans tenir pourtant les pere et mere de Melchisedech pour nuls: ains seulement pour non escrits, et mysterieusement celez en l'Escriture. Et de fait, il explique ce qu'il veut dire, quand il escrit qu'il estoit sans pere et sans mere, lorsqu'il adjouste, sans genealogie, comme s'il disoit, ce que j'ay dit, qu'il estoit sans pere et sans mere, c'est entant qu'on ne luy a point fait de genealogie, comme remarque tres-bien S. Athanase sur ce lieu.

4. J'ay pitié de vostre aveuglement, qui voulez que S. Paul tienne pour nul ce qui n'est pas escrit

15.

de Melchisedech, et ne voyez pas que S. Paul en cette epistre mesme, tient pour tres-importante une doctrine qu'il avoit à dire du sacerdoce selon l'ordre de Melchisedech, laquelle neantmoins vous ne me sçauriez monstrer estre escrite en aucun lieu, sinon dedans le cœur de l'Eglise. Certes S. Athanase ne peut entendre comme S. Paul a peu sçavoir, que dedans l'Arche du testament il y eut la manne et la verge d'Aaron puis qu'au livre des Roys, et au Paralipomenon, il est dit, que dans cette Arche là, il n'y avoit autre chose que les tables de la loy: sinon disant, qu'il l'a appris de Gamaliel et de la tradition(1). Si vous en sçavez quelqu'autre chose, produisez-le, autrement confessez que S. Paul ne tient pas pour nul, ce qui n'est pas escrit.

Autant en diray-je de ce que S. Paul dit; « que « Moyse prenant le sang des veaux et des boucs avec « de l'eau, et de la laine pourprée, et de l'hysope, il « en arrosa le livre et tout le peuple, le tabernacle, « et tous les vaisseaux du service(2): » car la pluspart de ces particularitez ne se trouvent point escrites, non plus que les pere et mere de Melchisedech.

Et quand S. Paul diroit absolument que Melchisedech n'avoit jamais eu ny pere, ny mere, la seule raison n'en seroit pas, parce que l'Escriture n'en dit mot: car il en pourroit avoir d'autres, comme seroit que ses pere et mere fussent inconnus; *Quia ejus generatio sub obscurior fuerit*, dit S. Athanase: ainsi parlons-nous des enfans trouvez: ou qu'ils fussent

(1) Hebr. 9. 4. — (2) Heb. 9. 19.

payens, et de ceux desquels la memoire perit avec le son, et sont tenus pour nuls; non pour n'estre enroslez en l'Escriture saincte: mais pour ne l'estre pas au livre de vie. Ainsi S. Irenée, Hyppolyte, et plusieurs autres rapportez par S. Hierosme en l'epistre *ad Evagrium*, tiennent qu'il estoit de race cananeen, et partant gentil et payen, quoy que sainct et fidelle de religion aussi bien que le patriarche Job.

CHAPITRE IV.

Preuve troisiesme. De la vertu et honneur de la croix, par un passage de l'Escriture, outre ceux que le traiteur avoit alleguez.

Reste maintenant à voir, pour le troisiesme, si ce traiteur a fidellement rapporté tout ce que l'Escriture touche de la croix, pour pouvoir si resolument dire, comme il fait en sa premiere proposition, qu'outre cela nous n'en lisons rien: et pour vray, il est tres-ignorant, ou tres impudent imposteur. Car outre infinité de beaux poincts qui sont semez en l'Escriture, touchant la saincte croix de Nostre-Seigneur, desquels une partie sera produite cy-apres, selon que nous les rencontrerons sur nostre propos: en voicy un si considerable, que mesme tout seul il pourroit suffire pour establir la creance catholique. C'est que la saincte croix est appellée croix de Jesus: car que pouvoit-on dire de plus honorable de cette croix!

C'est icy où j'appelle le traiteur, pour luy faire voir s'il n'a point de honte, d'avoir si indignement parlé de cette saincte croix, lors qu'il la veut rendre

semblable en sainctetė, aux cruelles mains des bourreaux, qui foüetterent et crucifierent Nostre-Seigneur, et à l'infasme et deloyale bouche de Judas qui le baisa. Sa raison est, parce que si la croix a quelque vertu, c'est pour avoir touché au corps de Nostre-Seigneur : or ces mains, et ces levres le toucherent aussi bien que la croix : elles en auront doncques receu une vertu esgale. « Ce qu'estant ab-« surde, il l'est encore plus de dire que du bois « n'ayant vie, par un seul attouchement aye esté « rendu susceptible de sainctetė : car si cette vertu « a esté conferée au bois ; parce que Christ y a souf-« fert : pareille vertu doit avoir esté en ceux par qui « il a souffert. »

Voilà son dire : mais je luy oppose que la croix est la croix de Jesus, et que les mains et levres des ennemys de Nostre Seigneur ne sont ny mains, ny levres de Jesus ; mais de Malchus, de Judas, et tels autres garnimens, qui estant impies et meschans, ont rendu participantes de leurs meschancetez, toutes leurs parties : si que la mauvaise ame dont elles estoient animées, faisoit resistance aux precieux attouchemens de Nostre-Seigneur, par lequel sans cela, elles pouvoient estre sanctifiées, là où en la croix il n'y a point de contrarieté à la sanctification. Et le traiteur est digne de compassion, quand il fait force en ce que la croix est inanimée, et les crucifieurs vivans : pour monstrer que la croix est moins susceptible de sainctetė, que les crucifieurs. Car puis qu'on traite icy d'une vertu surnaturelle et gratuite, d'estre vivant,

n'y fait rien, mais bien souvent y nuit par l'opposition que l'ame fait à la grace. Ainsi ne fut point sanctifié le diable, quoy qu'il portast Nostre-Seigneur sur le faiste du temple, et le touchast en certaine façon, par l'application de son operation (1).

Or certes, tout ce qui a esté particulierement à Dieu, ou à Jesus-Christ son Fils, a esté doüé d'une speciale sanctification et vertu. Tous les coffres, tous les edifices, tous les hommes sont à Dieu, qui est le supresme Seigneur: neantmoins ceux qui luy sont specialement dediez, sont coffres de Dieu, maisons de Dieu, hommes de Dieu, tours de Dieu, et sont sanctifiez avec de particuliers privileges, non qu'ils soient employez à l'usage de Dieu: car tout cela ne luy sert à rien, oüy bien à nous, pour l'honorer tant mieux: mais les choses lesquelles le Fils de Dieu a employées pour le service de son humanité, et à faire nostre redemption, ont ce particulier avantage, qu'elles luy ont esté dediées, non seulement à son honneur; mais encore pour son usage, selon l'infirmité à laquelle il s'estoit reduit, pour nous tirer de la nostre. Et celles-cy outre la saincteté, ont eu de tres grandes vertus et dignitez.

L'exemple de la saincte robbe de Nostre-Seigneur, fait extresmement à nostre propos: n'eut-elle pas une grande vertu, puis qu'au toucher du fin bord d'icelle, cette grande et si incurable maladie des Hemorroïdes fut guerie. Aussi avoit-elle les conditions que je disois, elle avoit touché Nostre-Seigneur, sans

(1) 2. S. Matt. 4. 5.

aucune resistance à sa grace : et non seulement l'avoit touché, mais elle estoit sienne, dediée à son usage. « Si je touche le bord de sa robbe, disoit cette « pauvre femme, je seray guerie (1) : » elle ne dit pas le bord de la robbe qui le touche, mais le bord de sa robbe : ainsi, dis-je, que la croix est sanctifiée, non seulement par l'attouchement de Nostre-Seigneur, qui comme un baume precieux parfumoit tout ce qui le touchoit, quand il n'y avoit point de resistance au subjet mais est encore beaucoup plus sanctifiée, pour avoir esté propre de Nostre-Seigneur, son instrument pour nostre redemption, et consacrée à son usage, dont elle est dite « croix de Je- « sus (2). »

Et certes le traiteur voulant rire, est ridicule, quand il veut rendre comparable le falot à la croix. Car, s'il n'est tout à fait ecervellé, il doit avoir consideré que le falot n'estoit pas à Nostre-Seigneur, ny ne le toucha point, aussi ne le tiendroit-on pas pour relique, non plus que la lanterne, mais seulement pour une marque d'antiquité. Quant à la corde, l'esponge, le foüet, la lance, nos anciens, comme S. Athanase, les appellent sainctes et sacrées, et nous les honorons comme reliques et precieux instrumens de nostre salut : mais non en pareil degré, que la croix : car ces choses ne furent point renduës propres à Nostre-Seigneur, et n'avoient rien que le simple attouchement d'iceluy, dont l'Escriture ne les appelle

(1) Luc, 8. 44. — (2) Joan. 19. 25.

pas foüet et esponge de Jesus, comme elle fait la croix.

Cependant, c'est un traict de charlatan d'appeller le foüet, l'eschelle, la corde, l'esponge, le falot, saincts et sainctes, sans aucun article, « saincte corde, dit le « traiteur, saincte esponge, sainct foüet, sainct falot: » car nostre langue ne permet pas que l'on traite ainsi, sinon des noms propres et particuliers, comme Pierre, Paul, Jean. Mais des noms generaux et communs, comme lance, foüet, esponge, on ne s'en sert qu'avec l'article pour les determiner, le sainct foüet, la saincte corde, la saincte lance. Or le traiteur fait ce traict, pour faire croire, sans le dire à son simple lecteur desjà embaboüiné, que nous tenons le falot, ou le foüet de la passion, pour sainctes personnes: car ce sont les risées ordinaires des reformateurs, et veut ainsi surprendre l'imagination du pauvre peuple. Ou peut-estre il a voulu (si d'avanture il estoit quelque ministre) canoniser lanterne, foüet, echelle, falot, et comme il dit, « ceux par lesquels Nostre-« Seigneur a enduré, » pour rendre sainct et canonisé, ministre. Car entre les personnes, racontées par les evangelistes, qui tourmenterent Nostre-Seigneur, il y avoit force ministres, c'est à dire sergens, sbires, bourreaux, tueurs. Voulant donc tirer la sainctété du foüet, de la sainctété de la croix, il voudroit encore, par mesme moyen joindre à la liste de ses saincts sainct ministre, qui seroit un sainct bien nouveau et inconnu. Mais redisons un mot de ce

que nous avons deduit pour apparier la croix à la robbe de Nostre-Seigneur.

Vous avez dit, traiteur, que ce qui n'est escrit est nul, entre les vrays fidelles. La devote malade, n'avoit point leu, qu'elle seroit guerie à l'attouchement de la robe de Nostre-Seigneur, neantmoins elle le croit, et sa foy est approuvée : elle croit chose non escrite, et ne la tient point pour nulle, aussi la trouve-t'elle vraye, pourquoy donc reprendrez-vous en moy une pareille creance, sur un pareil subjet? Que dites-vous doncques? vous ne lisez rien de la croix ; sinon que Nostre-Seigneur l'a portée, il a rendu l'esprit? Qu'est-ce que cette pauvre malade avoit veu de la robe, sinon que Nostre-Seigneur la portoit? Elle n'y vit point le sang du Sauveur respandu, comme on l'a veu en la croix, et la consequence qu'elle en fit d'en pouvoir guerir, fut si bonne, qu'elle luy donna la santé. Pourquoy me garderez-vous de faire, dire, et croire la mesme consequence de la tres-saincte croix?

Le traiteur pense bien nous arrester en ce discours, quand il dit, « Que c'est une erreur tres-« pernicieuse, d'attribuer aux bois de la croix, ce « qui est propre au seul crucifié ; et qu'ès choses sur-« naturelles Dieu y opere par vertu miraculeuse, « non attachée à signe, ny à figure », et semblables autres paroles respanduës en tout son traité. Par où il veut faussement persuader, que nous attribuons à la croix une vertu en elle-mesme, independante et inherente : mais jamais catholique ne dit cela. Nous

disons seulement que la croix, comme plusieurs autres choses, a une vertu assistante, qui n'est autre que Dieu mesme, qui par la croix fait les miracles, quand bon luy semble, et en temps et lieu : ainsi qu'il le declara luy-mesme de sa robe, quand il guerit cette pauvre femme, car il ne dit pas, « j'ay « senty une vertu sortie de ma robe : mais j'ay apper- « ceu une vertu sortir de moy(1) », et tout de mesme n'auroit-il pas dit : « qui est-ce qui a touché ma « robe?» mais plustost, «qui est-ce qui m'a touché?»

Comme doncques il advoüa que toucher sa robe par devotion, c'est le toucher luy-mesme : aussi fait-il sortir de luy la vertu necessaire à ceux qui touchent sa robe. Pourquoy ne diray-je de mesme, que c'est Nostre-Seigneur qui est la vertu, non inherente à la croix; mais bien assistante? laquelle est plus grande ou moindre, non pas selon elle-mesme : car estant vertu de Dieu et Dieu mesme, elle est invariable, tousjours une, et egale; mais elle n'est pas tousjours egale en l'exercice, et selon les effects : car en quelques endroits, en certains lieux et occasions, il fait des merveilles, et plus grandes et plus frequentes, que non pas aux autres. Que ce traiteur doncques cesse de dire que nous attribuons à la croix la vertu qui est propre à Dieu, car la vertu propre à Dieu luy est essentielle, la vertu de la croix luy est assistante : Dieu est agissant en sa vertu propre, la croix n'opere qu'en la vertu de Dieu : Dieu est le premier autheur, et mouvant, la croix n'est

(1) S. Luc, ". 46.

que son instrument et outil. Et tout ce qui se dit de la croix de Nostre-Seigneur, se lit de sa robe avec une egale asseurance : puisque la mesme Eglise qui nous enseigne ce qui se lit de sa robe, nous presche ce qui se dit de la croix.

CHAPITRE V.

Preuve quatriesme par autres passages de l'Escriture.

Ce que j'ay deduit jusques icy, monstre assez combien est honorable le bois que Nostre-Seigneur porta, comme un autre Isaac sur le mont destiné, pour estre immolé sur iceluy en divin aigneau qui lave les pechez du monde : mais voicy des raisons particulieres inevitables.

Le sepulchre du Sauveur n'a rien eu plus que la croix, il receut le corps mort, que la croix porta vivant et mourant; mais il ne fut point l'exaltation de Nostre-Seigneur, ny instrument de nostre redemption; et neantmoins voilà le prophete Isaye, qui proteste que ce sepulchre sera glorieux : *Et erit sepulchrum ejus gloriosum* (1). C'est un texte tres-expres, et S. Jerome en l'epistre à Marcelle rapporte ce trait d'Isaye, a l'honneur que les chrestiens rendent à ce sepulchre, y accourant de toutes parts en pelerinage.

Davantage, Dieu est par-tout; mais là où il comparoist avec quelque particulier effect, il laisse tousjours quelque saincteté, veneration, et dignité. Voyez-vous pas comme il rendit venerable le mont

(1) Isaïe, 11. 10.

sur lequel il apparut à Moyse, en un buisson ardent? « Oste tes souliers, dit-il, car la terre ou tu es, est « saincte (1). » Jacob ayant veu Dieu et les anges en Bethel, combien tient-il ce lieu pour honorable (2)? l'ange qui apparut à Josué, ès campagnes de Jericho, luy commanda de tenir ce lieu-là pour sainct et d'y marcher pieds nuds, par reverence (3). Le mont de Sinaï, le temple de Salomon, l'Arche de l'alliance et cent autres lieux, esquels la majesté de Dieu s'est monstrée, sont tousjours demeurez venerables en l'ancienne loy. Comme devons-nous donc philosopher du sainct bois, sur lequel Dieu a comparu tout embrasé de charité en holocauste, pour nostre nature humaine? La presence d'un bon ange sanctifie une campagne; et pourquoy la presence de Jesus-Christ seul Ange du grand conseil, n'aura-t'elle sanctifié le sainct bois de la croix? Mais l'Arche de l'alliance sert d'un tres-magnifique tesmoignage à la croix. Car si l'un des bois, pour estre l'escabeau ou marche-pied de Dieu, a esté adorable, que doit estre celuy qui a esté le lict, le siege, et le throsne de ce mesme Dieu? Or que l'Arche de l'alliance fust adorable, l'Escriture le monstre, « Adorez, dit le « psalmiste, l'escabeau des pieds d'iceluy (4): car il « est sainct (5). » On ne peut gauchir à ce coup, il porte droit dans l'œil du traiteur, pour le luy crever, s'il ne void que si cet ancien bois seulement enduit d'or, seulement marche-pied, seulement assisté de Dieu,

(1) Exod. 3. 5. — (2) Gen. 28. 16. — (3) Jos. 5. 16.
(4) Psal. 131. 7. — (5) Psal. 98. 5.

est adorable; le precieux bois de la croix, teint au sang du mesme Dieu, son throsne, et pour un temps cloüé avec iceluy, doit estre beaucoup plus venerable.

Or que l'escabeau des pieds de Dieu, ne soit autre que l'Arche, l'Escriture le tesmoigne ouvertement (1). et qu'il le faille adorer, c'est à dire venerer, il s'ensuit expressement du dire de David, où le vray mot d'adoration est expressement rapporté à l'escabeau des pieds de Dieu, comme sçavent ceux qui ont connoissance de la langue hebraïque. Et de fait, Dieu avoit rendu si honorable cette saincte Arche, qu'il n'en falloit approcher que de bien loin : et Oza la touchant indignement, en est incontinent chastié à mort (2). Bref, il n'estoit permis qu'aux prestres et levistes de toucher et manier ce bois; tant on le tenoit en respect.

Helisée garda soigneusement le manteau d'Helie, et le tint pour honorable instrument de miracle (3). Pourquoy n'honorerons-nous le bois, duquel Nostre-Seigneur s'affeubla au jour de son exaltation, et de la nostre? Que direz-vous de Jacob, qui adora le bout de la verge de Joseph (4)! n'eust-il pas honoré la verge et sceptre du vray Jesus? Hester baisa le bout de la baguette d'or de son espoux (5); et qui empeschera l'ame devote, de baiser par honneur la baguette du sien?

Je sçay la diversité des leçons que l'on fait sur le

(1) 1. Paral. 28. 2. — (2) 2. Reg. 6. 7. — (3) 4. Reg. 2. 13.
(4) Heb. 11. 21. — (5) Esth. 5. 2.

passage de S. Paul : mais aussi sçay-je que celle-là de la vulgaire est la plus asseurée et naïfve ; mesme estant rapportée et confrontée avec ce qui est dit d'Hester : aussi est-elle suivie par sainct Chrysostome.

Qui ne sçait que la croix a esté le sceptre de Jesus-Christ, dont il est escrit en Isaye : « Duquel la principauté est sur son espaule (1). » Car tout ainsi que la clef de David fut mise sur l'espaule d'Eliakim fils d'Elcias, pour le mettre en possession de son pontificat (2) : Nostre-Seigneur aussi prit sa croix sur son espaule, lorsque chassant le prince du monde, prenant possession de son pontificat et de sa royauté, il attira toutes choses à soy, comme interpreste S. Cyprien au livre second contre les Juifs, et S. Jerosme au commentaire, et Julius Firmicus Maternus, qui vivoit environ le temps de Constantin-le-Grand au livre *de mysteriis profanarum religionum, cap.* 22. et plusieurs autres des anciens : quoy que Calvin sur ce passage, sans authorité ny raison, se mocque de cette interpretation, l'appellant frivole. Et voilà un lieu en l'Escriture touchant la croix, outre ceux que le traiteur a alleguez, quand il a bien osé dire, qu'outre cela il n'en lisoit rien.

Le bois de la croix a eu des qualitez qui le rendent bien venerable : c'est qu'il a esté le siege de la royauté de Nostre-Seigneur, comme dit le psalmiste, « dites ès nations que le Seigneur a regné par le « bois (3). » Ainsi que lisent les septante, S. Augus-

(1) Isa. 9. 6. — (2) 11. Isa. 22. 22. — (3) Psal. 95. 10.

tin et S. Justin le martyr, et S. Cyprien qui remarque que l'escriteau qui fut mis sur le bout de la croix, en hebreu, grec, et latin, declara qu'alors se verifioit le mystere predit par David. Dont les Juifs en haine des chrestiens, avoient raclé le mot *à ligno:* comme dit Justin.

La croix a esté l'autel du sacrifice de nostre redempteur, comme va descrivant S. Paul en l'Epistre aux Hebreux, dont il dit aux Colossiens « que « Nostre-Seigneur a tout pacifié par le sang de sa « croix (1). » C'est son exaltation (2); c'est le temple de ses trophées, « auquel il affigea (3), » comme une riche despoüille, « la cedule du decret, qui nous « estoit contraire. »

Mais quand il n'y auroit autre chose, que ce qu'elle est la vraye enseigne, le vray ordre, et vrayes armoiries de nostre Roy, seroit-ce pas assez pour la rendre venerable? Les coquilles, toisons, et jaretiers, sont en honneur, quand il plaist aux princes les prendre pour enseigne de leur ordre : combien sera plus digne de respect la croix du Roy des roys qu'il a prise pour son enseigne? Dequoy voicy la preuve tirée de l'Escriture, que le traiteur a laissée par ignorance. N'est-ce pas chose bien remarquable que Nostre-Seigneur a voulu prendre un de ses noms de la croix, voulant qu'il luy demeura perpetuel, voire apres sa resurrection? et comme la croix est appellée croix de Jesus; qu'aussi Jesus fust

(1) Heb. 9. 11. — (2) Col. 1. 20.
(3) Col. 2. 14.

nommé Jesus crucifié? « (1) Et cherchez-vous Jesus « de Nazareth crucifié? (2) Nous preschons Jesus cru- « cifié : (3) J'ay estimé ne rien sçavoir sinon le seul « Jesus, et iceluy crucifié. » S. Cyrille Jerosolymitain a remarqué tres-expressement ce discours sur le milieu de sa catechese 13.

Vous ne disiez mot de tout cecy petit traiteur! estes-vous aveugle, ou si vous faites le fin? Il y a bien à dire, entre tesmoigner que Jesus-Christ a esté crucifié, et dire qu'il s'appelle crucifié. Où trouverez-vous qu'autre que ce Seigneur, aye pris ce nom, comme il est appellé Galileen de son pays, Nazareen de sa ville, il est appellé crucifié de sa croix. Quelle ineptie d'apparier les autres instrumens de sa passion à celuy-cy : Car où trouvera-t-on que le Sauveur soit appellé foüetté, lié et garotté? et vous voyez qu'il prend à nom crucifié, ou crucifix. Là où la distinction si mal par vous menagée, de la croix supplice, et de la croix instrument de supplice, ne vous sçauroit sauver. Car la crucifixion ne se fait pas par l'affixion au supplice, mais à la croix au gibet. Si donc Nostre-Seigneur a tant honoré la croix, qu'il a voulu prendre un surnom d'icelle; qui est-ce qui la mesprisera?

Pour vray, le traiteur seroit bien desesperé, s'il vouloit mes-huy se servir de cet argument, tant chanté parmy les reformateurs, qu'il faut rejetter la croix, comme gibet de nostre bon Pere : et que le

(1) Mar. 16. 6. — (2) 1. Cor. 1. 23. — (3) 1. Cor. 2. 2.

fils doit avoir en horreur l'instrument de la mort de son pere. S'il alleguoit jamais cette ineptie;

1. On l'enferreroit par son dire propre, quand il loüe infiniment la mort, les passions et les souffrances de Nostre-Seigneur, et a raison : mais si les propres douleurs et afflictions sont aymables et loüables; pourquoy rejettera-t'on les instrumens d'icelles, s'il n'y a autre mal en eux que d'avoir esté instrumens.

Le Fils ne peut avoir en horreur le gibet de son pere, s'il a en honneur la mort et souffrance d'iceluy pourquoy rejetteroit-il les outils de ce qu'il honore.

2. On luy diroit, que la croix n'a pas esté seulement l'instrument des bourreaux, pour crucifier Nostre-Seigneur : mais aussi a esté celuy de Nostre-Seigneur, pour faire son grand sacrifice, ç'a esté son sceptre, son throsne, et son espée.

On luy opposeroit, que la croix peut estre considerée, ou comme moyen de l'action des crucifieurs; ou comme moyen de la passion du Crucifix : comme instrument de l'action, elle n'est du tout point venerable : car cette action estoit un tres-grand peché : comme instrument de la passion, elle est extremement honorable : car cette passion a esté une tres-admirable et parfaite vertu. Or Nostre-Seigneur prenant à soy cet instrument, et en estant le dernier possesseur, il luy a levé toute l'ignominie, la lavant en son propre sang : dont il l'appelle sa croix, et se surnomme crucifix. Ainsi l'espée de Goliath estoit horrible aux Israëlites, (1) pendant qu'elle estoit au

(1) 1. Reg. 17. 11.

flanc de ce geant: laquelle par apres fut amie et prisable ès mains du roy David. (1) Ainsi la verge d'Aaron ne fleurit point avant qu'estre destinée à la tribu de Levy, et que le nom sacerdotal d'Aaron y fut inscrit. Et la croix qui auparavant estoit une verge seiche et infructueuse, soudain qu'elle fut dediée au Fils de Dieu, et que son nom y fut attaché, elle fleurit et fleurira à jamais, à la veuë de tous les rebelles. Ce palais est honorable, puisque le roy y a logé, et l'a retenu par l'escriteau de son sainct et venerable nom. Je vous prie enfin de vous ressouvenir de l'honneur que S. Jean portoit aux souliers mesmes de Nostre-Seigneur, (2) il les prisoit tant, qu'il s'estimoit indigne de les toucher: qu'eust-il fait s'il eust rencontré la croix? Le parfait honneur s'estend jusques aux moindres appartenances de celuy que l'on ayme.

CHAPITRE VI.

Preuve cinquiesme. Par le sous-terrement et conservation de la croix.

J'ay monstré cy-devant combien la croix a de vertu, et combien nous avons de devoir de l'honorer, par les consequences tirées à droit fil des sainctes Escritures, où, comme vous avez veu, je n'ay pas eu beaucoup de peine à respondre aux argumens de ma partie: puis qu'ayant fait toutes ses propositions negatives, protestant de ne vouloir rien croire que ce qui est escrit, il n'a toutesfois produit

(1) Num. 17. 1. — (2) Luc, 3. 16.

qu'un passage de l'Escriture, employé en un sens tres-impertinent. Maintenant doncques nous entrons en une seconde maniere de prouver la vertu et l'honneur de la croix : c'est à sçavoir, par le tesmoignage de ceux par l'entremise desquels, et l'Escriture, et tout le christianisme est venu jusques à nous, c'est à dire, des anciens peres et premiers chrestiens : avec lesquels le traiteur fait semblant d'avoir eu grand commerce, tant il discourt à plaisir de ce qu'ils ont dit. C'est donc icy une preuve tirée du fait de nos devanciers, laquelle presuppose que la vraye croix de Nostre-Seigneur (car c'est celle-là de laquelle nous parlons) leur soit venuë à connoissance. Ce qu'aussi le traiteur tasche de nier le plus pertinemment qu'il luy est possible.

« Il semble, dit-il, que Dieu a voulu prevenir l'i« dolatrie, laquelle neantmoins Sathan a introduit « au monde : car comme il n'a point voulu que le « sepulchre de Moyse aye esté connu : aussi n'y a-t-il « point de tesmoignage que Dieu aye voulu que la « croix de son Fils soit venuë à connoissance entre « les hommes. » Voilà ses propres paroles. Un menteur, s'il ne veut estre du tout sot, doit avoir la memoire bonne. Ce traiteur oubliant ce qu'il a dit icy, parle ailleurs en cette sorte : « Nous ne nions pas « que pour authoriser la predication de l'Evangile, « rejettée alors par les payens, ayant la vogue pres« que par tout le monde, Dieu n'aye fait des mira« cles au nom de Jesus crucifié. Et c'est ce qu'Atha« nase declare au commencement de son livre con-

« tre les idoles, qu'apres la venuë de la croix, toute « l'adoration des images a esté ostée : et que par « cette marque toutes deceptions des diables sont « chassées. »

Accordez, je vous prie, cet homme avec soy-mesme. Pour prevenir, dit-il, l'idolatrie, Dieu veut que la croix de son Fils soit cachée. Par la marque de la croix, toutes deceptions des diables sont chassées. La croix abolit l'idolatrie. La croix est cause de l'idolatrie. Qui ne void la contrarieté de ces paroles ! L'une ne peut estre vraye, que l'autre ne soit fausse. Mais laquelle sera vraye, sinon celle que non seulement S. Athanase a proferée, ains est enseignée par Jesus-Christ et les prophetes, et creuë par toute l'antiquité ?

Pour vray, tous les prophetes ont predit qu'à la venuë de Nostre-Seigneur, par sa croix et passion, les idoles seroient abolies, *et non memorabuntur ultra,* « il n'en sera plus memoire », dit Zacharie, (1) et vous, traiteur, voulez au contraire que la croix soit une idole, et que l'idolatrie aye esté catholique ; c'est à dire, universelle en l'Eglise de Jesus-Christ, l'espace de mille ans, et que la vraye religion aye esté cachée en une petite poignée de personnes invisibles et inconnuës. Jesus-Christ proteste (2) « que si « un jour il est eslevé en haut, il tirera toutes choses « à soy, et le prince du monde sera chassé » ; et vous voulez que l'eschelle de son exaltation, ait deprimé et abattu son honneur et service. Toute l'antiquité

(1) Zach. 13. 2. — (2) Joan. 12. 32.

s'est servie de la croix contre le diable, et vous dites que cette croix est le throsne de son idolatrie?

Et quant à l'exemple que vous apportez du sepulchre de Moyse, je ne sçay comme il ne vous a ouvert les yeux. Car laissant à part l'infame comparaison que vous faites entre les Juifs et les chrestiens, quant au danger de tomber en idolatrie, ne deviez-vous pas raisonner en cette sorte : Dieu qui n'a pas voulu que le sepulchre de Moyse aye esté connu, pour prevenir l'idolatrie, toutesfois il a voulu que le sepulchre de Nostre-Seigneur aye esté connu et reconnu en l'Eglise chrestienne, comme tout le monde sçait, et personne ne le nie. C'est donc signe que le danger de l'idolatrie n'est pas egal en l'un des sepulchres et en l'autre. Et s'il n'y a pas tant lieu de danger d'idolatrie en la manifestation du sepulchre de Nostre-Seigneur, que pour l'eviter il l'aye fallu tenir caché, pourquoy y en auroit-il davantage en la croix?

« Mais, se dit le traiteur, il n'y a point de tesmoi-« gnage que Dieu aye voulu que la croix de son « Fils vinst à connoissance. » Certes voicy une trop grande negative. S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Cyrille, S. Hierosme, S. Paulin, S. Sulpice, Eusebe, Theodoret, Sozomene, Socrates, Nicephore, Ruffin, Justin, et plusieurs autres tres-anciens autheurs, sont des tesmoins irreprochables, que Dieu a voulu que la croix de son Fils vinst à connoissance et fust trouvée.

Or voyons maintenant, comme nostre traiteur

enfile les raisons qu'il a pour sa negative. « Car de « dire, (ce sont ses paroles) que la croix a esté con- « servée et enterrée au lieu où elle avoit esté erigée, « qui estoit, comme on devine, le lieu où estoit en- « terré Adam, cela n'a vraysemblance aucune : car « si on croit les anciens, Adam a esté enterré en « Hebron, et non pres de Jerusalem. »

Voyez-vous comme il extravague. Son intention estoit de prouver que la croix n'estoit venuë à connoissance : il le prouve, parce qu'il n'est pas vraysemblable qu'elle aye esté enterrée là où elle est erigée. Ce qu'il adjouste du lieu où est enterré Adam, n'est qu'un incident, et le voilà qu'il se ruë à le rejetter, comme si c'estoit son principal : sautant ainsi de matiere en matiere, comme vraye sauterelle de ce grand puits de l'Apocalypse. Et n'est-ce pas une belle consequence ; la croix n'est pas enterrée là où elle fut erigée, doncques elle n'est pas venuë à connoissance, comme si elle n'eust pu venir à connoissance, sans estre enterrée au lieu où elle fut dressée.

Mais quant à ce qu'il adjouste de la sepulture d'Adam, il monstre combien il a peu de connoissance des anciens : car la plus grande troupe d'iceux, a soustenu que la croix fut plantée sur la sepulture d'Adam : voicy comme S. Augustin en parle ; « Jerosme prestre a escrit qu'il a appris asseu- « rement des anciens et plus vieux Juifs, qu'Isaac de « volonté a esté immolé là où depuis Jesus-Christ a « esté crucifié : et mesme par le rapport des anciens,

« l'on dit qu'Adam le premier homme fut jadis en-« sevely au lieu où la croix est fichée : et que partant « on l'appelle le lieu de calvaire, ou du test, parce « que le chef du genre humain fut ensevely en ce « lieu là : et pour vray, mes freres, on ne croit pas « sans raison, que là aye esté eslevé le medecin, où « le malade gisoit, et estoit bien convenable que là « où estoit tombé l'orgueil humain, là s'inclinast « aussi la divine misericorde. Si que comme ce sang « precieux daigne toucher, en distillant, la poudre « de l'ancien pecheur, l'on croye qu'il l'aye aussi « racheté. » Si donc on croit les anciens, Adam aura esté enterré au mont calvaire. Mais cela n'est gueres à nostre propos, et n'importe pas beaucoup.

Le traiteur doncques vient à sa seconde raison, et nous recharge bien vivement à son advis. « Item « (dit-il) veu que les disciples et apostres de Jesus-« Christ ont esté espars durant la mort d'iceluy, et « qu'apres son ascension, ils ont esté prohibez de « parler au nom de Jesus-Christ, que Jerusalem peu « apres a esté reduite à une totale extremité et ruyne : « quelle apparence y a-t'il qu'elle aye esté lors ser-« rée et honorée, par ceux qui ont adheré à Jesus-« Christ? » Un enfant verroit cette ineptie : l'eglise a esté persecutée, donc elle n'a pas serré la croix? Au contraire, la persecution l'a fait cacher, incontinent que la persecution a cessé, on l'a retrouvée. Item, l'Eglise estoit persecutée, donc elle n'honoroit pas la croix? Au contraire la persecution l'enflammoit davantage à son devoir, mais en secret, de

peur d'exposer ce memorial de la persecution de Nostre-Seigneur à l'opprobre des ennemis de la croix.

Mais ce n'est que pour embroüiller, que ce traiteur dit cecy : car nous ne disons pas que ce soient les amis de la croix qui l'ont ainsi enterrée. Ains plustost les ennemis d'icelle, afin d'en abolir la memoire, l'ont ainsi cachée. Ny ne disons pas que ces mesmes ennemis ne l'ayent peu jetter en mer : au contraire, nous disons qu'ils l'ont pu jetter dans la mer, nonobstant la distance qui est entre le port de Japhet, et la ville de Jerusalem, ou avec peine, ou sans peine, par le moyen des rivieres qui l'eussent regorgée dans la mer. Et disons encore qu'ils la pouvoient brusler : mais nous admirons d'autant plus la providence supreme, qui n'a pas permis la perte de ce sien estendart.

Or sur-tout, le traiteur se fasche de ce qu'on dit, que sur le mont de la croix, on adjusta les idoles de Venus et d'Adonis : « Qui est-ce, dit-il, qui ne re« jettera cette fable, s'il considere la haine que por« toient les Juifs à toutes sortes d'images? » Mais je diray, qui est-ce qui ne rejettera l'ineptie de ce petit traiteur, s'il considere qu'on ne dit pas que ce soient les Juifs; mais les Gentils qui ayent fait cela? et que ce n'est pas Esope qui raconte ce fait, mais une infinité de tres-graves et anciens autheurs, comme Eusebe, Ruffin, Paulin, Sulpice, Theodoret, Sozomene, Socrate.

Le seul S. Jerosme devroit suffire pour rendre mieux appris ce traiteur, voicy ses paroles en l'Epis-

tre à Paulinus : « Dès le temps d'Adrian jusques au « regne de Constantin, l'idole de Jupiter a esté reve- « rée par l'espace de presque cent quatre-vingts ans, « sur le lieu de la resurrection de nostre Sauveur, « par les Gentils. Et de mesme en ont-ils fait à celle « de Venus, qui estoit eslevée en marbre sur la « montagne de la croix : les autheurs de la persecu- « tion se persuadant que par ce moyen ils enleve- « roient de nostre estomach, la foy de la resurrec- « tion, et de la croix, s'ils venoient à polluer les lieux « saincts par leurs idoles. Nostre Bethleem (un pe- « tit coin du monde, duquel le psalmiste chante, « (1) la verité est née de la terre) est maintenant om- « bragée ès bocages d'Adonis : et en la caverne en « laquelle jadis Jesus-Christ petit a jetté ses cris en- « fantins, estoit regretté et pleuré l'amoureux de « Venus. » Voyez-vous à quel propos ce traiteur al- legue la jalousie des Juifs, puis qu'on ne dit pas que ce fussent les Juifs, mais les Gentils. A quel propos il allegue le temps de la ville de Jerusalem, puis que ce fut apres son extermination?

Qui sera doncques si desesperé, que de mettre en doute cette histoire, tesmoignée par tant de graves autheurs, et tous voisins des temps dont ils ont parlé, pour bailler credit à ce contre-diseur, qui sans raison, apres douze cents ans, les vient impu- demment dementir?

« Mais, ce dit le traiteur, tels contes ne servent « sinon à aneantir la croix de Christ. » Mais quelle

(1) Psal. 84. 12.

insolence est celle-cy, d'injurier tant de saincts Peres, desquels la suffisance est incomparable, au prix de celle de tous ces novateurs?

« La saincte histoire (replique le traiteur) nous « enseigne bien une autre façon, qu'ont tenuë les « ennemis de la croix, en ce qu'ils ont rejetté la pre- « dication de l'Evangile. » Voilà pas une belle raison. Je confesse que celle-là est une autre façon, qu'ont tenuë les ennemis de la croix: mais il ne s'ensuit pas qu'ils n'ayent tenu encore celle qui est recitée par ces anciens Peres. Car l'une n'est pas contraire à l'autre; mais s'entre-suivent.

Au reste, avant que de finir ce propos, je veux descouvrir un trait de ce traiteur, qui monstre combien il est passionné et de mauvaise foy. Il fait dire à S. Athanase, au commencement du livre contre les Idoles, qu'apres la venuë de la croix, toute l'adoration des images a esté ostée. Voilà une fausseté bien expresse, car S. Athanase ne parle point là des images; mais des idoles. Et de fait, comme auroit-il dit que par la croix toute l'adoration des images a esté ostée, luy qui ès questions qu'il a escrites à Antiochus, dit exprez ces paroles: « Certes « nous adorons la figure de la croix, composée de « deux bois? »

Je sçay bien que le traiteur se voudra couvrir de la commune opiniastreté, avec laquelle les reformateurs veulent maintenir qu'idole et image n'est qu'une mesme chose. Mais certes, c'est une trop grande ineptie : car par là on pourroit dire que Je-

sus-Christ est une idole. Puis qu'il est appellé disertement, image de Dieu, en l'escriture. Si doncques image et idole n'est qu'une mesme chose, Jesus-Christ qui est image de Dieu, sera idole de Dieu : et ceux qui l'adorent seront idolatres. Tout cela n'est que blaspheme.

L'absurdité est toute pareille, quand il dit, « que « les noms des idoles ont esté changez, mais que « les choses sont demeurées au christianisme. » Car à ce conte-là, ce que nous appellons Jesus-Christ, ne sera que le Jupiter des payens : et le baptesme de Calvin, Beze, et tels autres, qui furent baptisez parmy les catholiques, sous le nom de la saincte Trinité, ne sera fait en realité, qu'au nom, et en la vertu de quelques idoles.

Il a bien aussi bonne grace quand il met difference entre l'idolatrie payenne, et l'idolatrie chrestienne (car il semble que ces paroles se rapportent à cette intention) c'est comme qui diroit, une chaleur froide, ou une lumiere tenebreuse. Mais tout revient à ce poinct de faire les chrestiens idolastres, et Jesus-Christ idole. La vehemence du mal-talent que ces reformateurs ont contre l'Eglise catholique, les offusque tellement, que pour nous courir-sus, ils vont fondre dans ces precipices. Mais cecy soit dit en passant, pour decharger la croyance que l'antiquité nous a faite, du sous-terrement et conservation du bois de la croix, des calomnies et reproches que luy fait ce traiteur.

Et cependant ce n'est pas un petit argument pour

la vertu et honneur de la saincte croix, que Dieu l'ait ainsi conservée pres de trois cens trente ans sous terre, sans que pourtant elle soit aucunement pourrie, et que les ennemis du christianisme ayant fait tout leur possible pour en abolir la memoire, elle leur aye esté cachée, pour estre revelée en un temps auquel elle fut sainctement reverée. Et pour rendre le miracle de l'invention et conservation de cette saincte croix d'autant plus illustre, avoir conservé deux autres croix, qui donnassent occasion à la preuve miraculeuse que l'on eut de la vertu de la troisiesme. Ce sont les paroles de S. Paulin : « donc« ques dit-il, la croix du Seigneur si long-temps cou« verte, cachée aux Juifs, au temps de la passion, « et qui ne fut point decouverte aux gentils, qui « sans doute creuserent, et tirerent beaucoup de « terre, pour l'edification du temple qu'ils avoient « dressé sur le mont de calvaire, n'a-t'elle pas este « cachée par la main de Dieu, à ce que maintenant « elle fust trouvée quand elle a esté religieusement « cachée? »

Le grand Constantin reconnoist en ce fait l'admirable providence de Dieu : en l'epistre qu'il escrit à Macaire, selon le recit d'Eusebe, *lib.* 3. *de vit. Constant. cap.* 29. *et de Theodoret. lib. I. cap.* 27. là où parlant de la conservation du sepulchre, et autres saincts lieux du calvaire, il dit ainsi : « car que la re« membrance de la tres-saincte passion, ait esté si « longuement accablée de terre, ainsi par l'espace « de tant d'années, inconnuë jusques à ce que le

« commun ennemy de tous, ayant esté exterminé,
« elle apparut à ses serviteurs, pour vray cela sur-
« passe toutes sortes d'admirations. » Et plus bas:
« la croyance de ce miracle surpasse toute nature
« capable de raison humaine. »

Mais à qui revient l'honneur de cette conservation si miraculeuse de la croix, sinon à Jesus-Christ crucifié? Elle a pris et beu cette vertu incorruptible, du sang de la chair, laquelle ayant souffert la mort n'a point veu la corruption : *istam incorruptibilem virtutem, de illius profecto carnis sanguine bibit, quæ passa mortem, non vidit corruptionem.* Ce sont les paroles de S. Paulin *ad Sever.*

CHAPITRE VII.

De l'invention de la croix. Preuve sixiesme.

Apres que ce traiteur a discouru à plaisir, sur le sous-terrement et lieu de la croix, il veut en un autre endroit combattre l'invention d'icelle; et veut persuader que cette invention est inventée.

« Il n'est besoin, dit-il, d'entrer sur la recherche,
« si ç'a esté une invention controuvée, ou vraye :
« combien que Volaterran, et frere Onuphrius Pa-
« nuinus, de l'ordre des Augustins, en ses notes sur
« Platine, en la vie d'Eusebe pape trente-deuxiesme,
« donne assez à entendre, que c'est chose incertaine:
« veu la diversité qui se trouve ès autheurs, touchant
« le temps de cette invention; et si l'on croit quel-
« ques historiens, Helene estoit encore infidele alors,
« et Constantin mesme n'estoit pas ferme chrestien,

« et n'avoient rien en Syrie encore : et quelques uns « disent qu'elle ne fut trouvée du temps du grand « Constantin : mais de Constantin son fils : joint « qu'Eusebe qui a escrit la vie de Constantin, et qui « parle de ce qu'Helene fit en Hierusalem, ne dit « un seul mot de cette invention de croix : aussi ne « s'accorde S. Ambroise avec les autres historiens, « car il dit que cette croix fut connuë au titre d'i- « celle; et les autres disent que ce fut par la gueri- « son miraculeuse d'une femme. » Voilà ce que dit le traiteur quant à ce poinct.

Or qui veid jamais une raison si deraisonnable, que pour l'incertitude du temps on tire en consequence l'incertitude de la chose mesme?

Combien de temps y a-t'il que le monde fut crée? Il n'y a chronologien qui n'en ait son opinion à part: faut-il dire pourtant que le monde n'a pas esté crée? En quel asge mourut Nostre-Seigneur? Qui dit à trente un, qui dit à trente deux, qui à trente quatre ans, et ce grand Irenée passe jusques à cinquante : faudroit-il donc dire pour cette diversité d'opinions de l'asge auquel Nostre-Seigneur souffrit, que sa mort fut incertaine? Autant en diray-je du baptesme d'iceluy, et des autres choses tesmoignées en l'escriture, lesquelles estant tres-certaines, ont la circonstance du temps tres-incertaine. Chascun sçait que S. Clement fut pape, mais on ne sçait si ce fut devant, ou apres Linus et Cletus. Combien de gens y a-t'il au monde, qui ne sçavent ny le jour, ny l'an de leur naissance?

Volaterran doncques, et le docte Onuphrius ne monstrent point que l'histoire de l'invention de la croix soit incertaine, quoy qu'ils produisent l'incertitude du temps auquel elle a esté faite. Il n'importe de sçavoir le jour, l'an, l'heure, il suffit que la chose soit advenuë. Et quant à Panuinus, voyant Platine dire que cette invention fut faite sous Eusebe, il se resout, et dignement, à l'opinion contraire, ne laissant pas la chose indecise, comme presuppôse le traiteur, qui s'enferre luy-mesme, quand laissant les autheurs d'accord, en l'invention de la croix, il allegue seulement leur discorde, en l'asge et temps d'icelle : car c'est purement confesser ce qu'il avoit premierement nié, à sçavoir qu'il y a bon tesmoignage que Dieu a voulu que la croix de son Fils vinst à connoissance.

Rien de bon, rien de sainct ne se fait que Dieu n'en soit autheur : or l'invention de la croix est celebrée par tant de graves et saincts peres, comme une œuvre pieuse et saincte, comme doncques n'y a-t'il point de tesmoignage, que Dieu l'ait vouluë? Tesmoigner qu'une œuvre est saincte, c'est tesmoigner que Dieu la veut.

Mais il y a plus; car tous les plus graves autheurs, qui ont escrit de l'invention de la saincte croix, comme S. Ambroise, S. Paulin, Eusebe, Ruffin, Sozomene, asseurent qu'Helene fut inspirée d'aller à la recherche de ce bois sacré, Eusebe dit, « avertie « par de divines visions. » *Divino inspirata consilio*, dit Paulinus, « inspirée par le conseil divin. » *In-*

fuso sibi sancto Spiritu, dit S. Ambroise, « le Sainct-« Esprit luy estant infus. » Et Socrates, « admo-« nestée divinement en sommeil. » Voila doncques plusieurs tesmoignages que Dieu a voulu la croix de son Fils estre trouvée.

Mais le traiteur oppose, qu'Eusebe parlant en la vie de Constantin, de ce qu'Helene fit en Hierusalem, ne fait aucune mention de l'invention de la croix. Je dis qu'il laissa d'en parler tout exprez en la vie de Constantin, pour estre chose toute connuë de ce temps-là : et neantmoins il touche cette histoire en passant, ès lettres qu'il recite de Constantin à Macaire Evesque de Hierusalem. Mais en sa chronique traduite par S. Jerosme, il tesmoigne si ouvertement cette invention que rien plus : « Helene, dit-il, « mere de Constantin, advertie par de divines visions, « trouva pres de Hierusalem le tres-heureux bois de « la croix, auquel le salut du monde fut pendu. »

Et S. Ambroise ne se trouvera point contraire en cet endroit aux autres : car ce qu'il dit, les autres le disent, quoy qu'il ne die pas tout ce que les autres disent. Il est vray comme dit S. Ambroise, que la croix de Nostre-Seigneur fut connuë par le titre : mais parce que le titre estoit séparé de la croix, comme dit Sozomene, elle n'estoit pas encore du tout assez evidemment reconnuë, dit Ruffin. On commença doncques à la reconnoistre par le lieu de l'affixion du titre. C'est ce que rapporte S. Ambroise, puis on la reconnut encore mieux et plus parfaitement, par les miracles que Dieu fit à l'attouchement de ce

sainct bois. Car Helene ayant trouvé trois croix auprès du sepulchre, et ne pouvant reconnoistre; à plein, laquelle estoit la saincte et sacrée; Macaire Evesque de Hierusalem, fit une belle priere à Dieu, recitée par Ruffin, pour obtenir un signe, par lequel on peust discerner la croix de Jesus-Christ. Or il y avoit là pres une dame presque morte d'une maladie longue et incurable, à laquelle on appliqua les deux croix des larrons : mais pour neant, car la mort ne les craignoit point : on la toucha doncques du bois de la croix saincte, et tout aussi-tost la mort se retira bien loin, ne pouvant porter l'effort de la croix, sur laquelle elle avoit esté vaincuë et morte, lors qu'elle osa entreprendre d'y faire mourir la vie. Ainsi cette femme toute guerie sur le champ, se leve, cheminant et loüant le crucifié. S. Paulin, Sulpice, et Sozomene, recitent qu'alors mesme un homme mort resuscita au toucher de ce sainct bois.

Enfin le traiteur dit plusieurs choses en cet endroit, sans alleguer autres autheurs, sinon quelqu'un, et quelques-uns, à quoy je ne suis obligé de respondre, jusques à ce qu'il me les nomme. Aussi bien ce qu'il en veut deduire, n'est gueres à propos, non plus que l'histoire impertinente qu'il a prise des sermons de Discipulus, *serm.* 21. *de invent. Crucis.* Qui ne fait rien contre nous, puis que les catholiques ne tiennent pas ce disciple pour maistre de leur foy, et ne disons pas que quelque particulier catholique ne puisse avancer quelque chose mal asseurée : mais cela ne prejudicie point à la foy pu-

blique de l'Eglise. Cependant Discipulus ne baille pas ce conte-là pour chose asseurée, mais proteste de l'avoir pris du livre apocryphe de Nicodeme. Ce que le traiteur a dissimulé.

CHAPITRE VIII.

Que la croix represente la passion de Nostre-Seigneur. Preuve septiesme.

L'on trouve que le sainct bois de la croix, a eu plusieurs usages parmy les chrestiens, dès son invention : mais parlant generalement, on les peut reduire à trois. 1. Car les anciens s'en sont servis, comme d'un cher memorial et devote remembrance de la passion. 2. Comme d'un bouclier et remede contre toutes sortes de maux. 3. Comme d'un sainct et propre moyen pour honorer Jesus-Christ crucifié. Or le traiteur fait semblant d'ignorer tout cecy et quant au premier usage, qui est de representer la passion, il en parle en cette sorte.

« Si par le mot de croix nous entendons les souf-« frances que le Fils de Dieu a portées en son corps « et en son ame, ayant esté remply de douleurs, « comme dit Isaye, (1) et ayant esté contesté en son « ame jusques à la mort, voir ayant beu la coupe « de l'ire de Dieu, à cause dequoy il a crié, (2) mon « Dieu, mon Dieu! pourquoy m'as-tu abandonné? « il est certain que telles souffrances ne se peuvent « representer. Car nos sens ne les sçauroient com-« prendre : mais par la foy nous entendons qu'elles

(1) Isaïe, 53. 3. — (2) S. Matt. 27. 46.

« sont infinies et indicibles : pourtant nous disons « en nostre symbole, que nous croyons que Jesus-« Christ a souffert, qu'il a esté crucifié, mort, et en-« sevely, et est descendu aux enfers, que si cela est « indicible, il est aussi irrepresentable. »

Voilà la philosophie; mais voyons un peu ce qu'elle veut.

Si par les souffrances de Nostre-Seigneur il entend la valeur et merites d'icelles, il dit vray qu'elles sont infinies: mais il s'explique mal, les appellant souffrances, douleurs, tristesses, coupe de l'ire de Dieu, et abandonnement d'iceluy: il faudroit plustost les appeller consolation, et douce eauë salutaire, de laquelle les abbreuvez n'auront jamais plus soif, puis encore dit-il mal, car quoy que cette valeur et ce merite de la passion soient infinis, et que nos sens ne les puissent comprendre; ils sont neantmoins representables, autrement ils ne seroient pas croyables. Rien n'est creu qui ne soit premier representé à nostre ouye, qui est un de nos sens. Daniel represente Dieu, l'homme est fait à l'image et ressemblance de Dieu, ce qui ne se peut sans qu'il le represente : « (1) les choses invisibles de Dieu se voyent « de la creature du monde, par les choses faites. « (2) Ainsi les cieux nous representent et annoncent « la gloire de Dieu. » Ainsi les cherubins, quoy qu'invisibles, et surmontant de bien loin la capacité de nos sens, n'ont pas laissé d'estre representez (3) en l'ancienne loy.

(1) Rom. 1. 20. — (2) Psal. 18. 1. — (3) Exod. 25. 18.

S'il entend les propres peines, souffrances, et passions de Nostre-Seigneur, il est inepte de dire qu'elles sont irrepresentables: car qu'est-ce que representoient tant de sacrifices sanglans de l'ancienne loy? (1) Et qu'est-ce que represente maintenant l'eucharistie, sinon la passion et mort du Sauveur? Jacob n'eust pas plustost veu la robbe de son fils Joseph ensanglantée, (2) que tout à coup il se representa si vivement la mort presupposée d'iceluy, qu'il ne pouvoit estre consolé.

Qui est-ce qui voyant la croix de Nostre-Seigneur, ne se represente sa mort et passion? « J'ay veu bien « souvent, dit S. Gregoire Nissene, la figure de la « passion, et n'ay peu passer les yeux sur cette pein- « ture, sans larmes: lors que je voyois l'ouvrage de « l'artifice, estre demonstré en la personne signifiée. « Act. 2. et 4. » C'estoit lors qu'il voyoit l'image d'Abraham, sacrifiant son fils, tant elle luy representoit piteusement les martyres de ces deux personnages, et la passion de Nostre-Seigneur qui y estoit figurée.

Ce mesme traiteur est encore inepte, s'il veut dire que les souffrances mesmes sont infinies: parce que boyre l'ire de Dieu, et estre abandonné d'iceluy, est un mal infiny: il semble neantmoins que ce soit son intention, quand il dit que le Sauveur a beu la coupe de l'ire de Dieu, et met entre les articles de la passion la descente aux enfers: ce que sans doute il rapporte à la crainte que Calvin attribue à Jesus-Christ,

(1) 1. Cor. 10. 11. Heb. 9. 11. 12. — (2) Gen. 17 35.

disant qu'il eut peur et crainte, pour le salut de son ame propre, redoutant la malediction et ire de Dieu. Mais cela est un blasphesme intolerable, comme j'ay monstré cy-devant; puis que la crainte presuppose probabilité en l'evenement du mal que l'on craint: et que partant Nostre-Seigneur eut probabilité de sa damnation. Chose horrible à dire!

Le traiteur donc ne peut pas dire que les souffrances de Nostre-Seigneur sont irrepresentables pour estre infinies, et moins encore pour estre indicibles: car Dieu qui est infiny, ne laisse pas de nous estre representé en plusieurs sortes, et sa gloire mesme, quoy qu'elle soit indicible, quand à la grandeur de ses perfections: autrement ny Dieu, ny sa gloire, ne sont pas du tout indicibles: car ils seroient incroyables, puis que nous ne croyons que par l'oüye.

Or ces inepties sont mises en avant par le traiteur d'autant qu'il pense que pour representer une chose, il la faille ressembler de tout point: ce qui est sot et ignorant. Car les plus parfaites images, ne representent que les lineamens et couleurs exterieures. Et neantmoins on dit, et il est vray, qu'elles representent vivement. Les choses sont representées par leurs effets, par leurs ressemblances, par leurs causes, et enfin par tout ce qui en reveille en nous la souvenance: car tout cela nous rend les choses absentes comme presentes.

Le traiteur dit que c'est un article de foy; et partant incomprehensible à nos sens. Je confesse tout

cela: mais je dis aussi que cet article est representable, non pas certes parfaitement (car qui representeroit jamais la valeur et le prix de ce sang divin, et la grandeur des travaux interieurs du Sauveur:) mais il est representable, comme les hommes et les maisons, dont on ne represente que les visages et façades exterieures.

Or que le bois de la croix represente la passion de Nostre-Seigneur, la chose est de soy trop claire, l'infaillible rapport que la croix a au crucifix ne peut moins operer que cette representation. Dont Ruffin parlant de la piece de la croix qu'Helene laissa en Jerusalem, il dit: Qu'elle estoit encores gardée de son temps, avec une soigneuse veneration, pour souvenance et memoire: *Etiam nunc ad memoriam solita veneratione servatur.* Autant en dit Socrates. Theodoret dit « qu'on la bailla en garde à l'evesque « afin qu'elle fut pour memorial de salut à la poste- « rité. » Ainsi Constantin-le-grand en l'epistre à Macaire, appelle les lieux du sepulchre et croix de Nostre-Seigneur: *Significationem passionis sanctissimæ, signe de la tres-saincte passion.*

Et S. Paulin en l'epistre à Severe luy envoyant une petite piece d'une partie de la croix; « Que vos- « tre foy, dit-il, ne soit point restrecie, vos yeux « charnels voyant peu de chose: mais que par la « veuë interieure, elle voye en ce petit peu, toute la « vertu de la croix, pendant que vous pensez voir ce « bois-là, auquel nostre salut, auquel le Seigneur de « Majesté, estant cloué fut pendu, tout le monde

« tremblant, et vous resjouyssez avec crainte. » Et plus bas, parlant de l'invention de la croix, il dit, « que les Juifs l'eussent abolie, s'ils l'eussent trou- « vée, et n'eussent peu souffrir (ce sont ses paroles) « qu'en la croix, demeurant en estre, la passion de « celuy-là fust honorée, duquel ils ne peuvent sup- « porter que la resurrection soit reverée, laquelle a « esté prouvée par le sepulchre vuide, les sçeaux en « estant levez. »

Mais s'il m'est permis de parler par experience, quelle devotion vit-on s'allumer parmy les deux confreries d'Annessy, et de Chambery, lors qu'estant allées en procession à Aix, elles eurent ce bien d'y voir la saincte piece du bois de la croix, laquelle y est conservée, personne ne se peust tenir de pleurer et souspirer vers le ciel, à la veuë de ce precieux gage. Combien de sainctes resolutions de mieux vivre à l'advenir, et de saincts deplaisirs et regrets de la vie passée, prit-on à cette occasion? Certes, la simple veuë d'un bois n'eust pas eu ce credit, si par là la toute-puissante passion du Sauveur n'eust esté vivement representée. Saincte et admirable vertu de la croix pour laquelle elle merite d'autant plus estre honorée.

CHAPITRE IX.

De la vertu de la croix, tesmoignée par les anciens. Preuve huictiesme.

Les anciens ayant consideré les raisons que nous avons tiré cy-devant de l'Escriture saincte, pour

l'honneur et vertu du bois de la croix: et ayant esté asseurez de grand nombre de miracles, que Dieu avoit fait en iceluy: ils l'ont employé comme une defense et rampart contre toutes sortes d'adversitez. Ils sçavoient que la conservation de ce sainct bois, avoit esté toute miraculeuse; en ce qu'elle avoit esté cachée à ceux qui l'eusssent abolie, s'ils l'eussent trouvée: et mesmement aux gentils qui foüyrent beaucoup la terre où elle estoit, pour edifier le temple de Venus.

1. Et d'avoir esté trois cent trente ans environ dans la terresans pourrir.

2. Ils avoient veu les miracles de son invention. 1. En ce qu'elle avoit esté revelée à Helene par divine revelation. 2. En ce que par l'attouchement d'icelle, la maladie incurable de cette Dame avoit esté guerie, et un homme mort ressuscité. Cela fut cause qu'ils la mirent en usage comme un grand remede et preservatif.

Et partant Helene envoyant un des cloux de la croix, pour mettre en la couronne de Constantin son fils, afin qu'il fust en ayde et secours, pour la teste de son fils, et en repoussast les fleches des ennemys. *Qui præsidio esset capiti filii sui, et hostium tela repelleret* (ce sont les paroles de Theodoret) elle envoya encores à l'empereur une piece de la croix, « laquelle incontinent qu'il eut receuë, esti-
« mant que la ville où elle seroit gardée, seroit main-
« tenuë saine et sauve, il l'enferma dedans sa propre
« statuë, laquelle fut colloquée à Constantinople, en

« la place nommée de Constantin, sur une grande co-« lomne faite de pierre de porphire. » Voilà comme parle Socrates.

De là est arrivé, « que tout le monde s'est efforcé « d'avoir de ce bois : si que ceux qui en ont quelque « peu, l'enchassent en or, et le mettent à leur col, « estant par là beaucoup honorez et magnifiez, mu-« nis et contregardez, quoy que ç'ait esté le bois de « condamnation. » S. Chrysostome parle ainsi. Et S. Cyrylle de Jerusalem parlant des tesmoignages de Jesus-Christ; « Le bois de la croix en tesmoi-« gnage, dit-il, qui apparoist entre nous, jusques « aujourd'huy, et entre ceux lesquels prenant d'ice-« luy selon la foy, en ont remply dès ce lieu, pres-« que tout le monde. » Et ailleurs parlant de la pas-sion : « Si je la niois, dit-il, le Calvaire duquel nous « sommes tout proches, me convaincra : le bois de « la croix me convaincra, lequel dès icy a esté espars « en tout l'univers par petites pieces. » Et S. Gregoire Nissene raconte que Ste Macrine avoit accoustumé de porter une piece de la vraye croix enchassée dans une petite croix d'argent.

Tout cecy se rapporte à ce que S. Paulin en dit plus expressement, escrivant à Severe, là où ayant dit, qu'on ne pouvoit avoir aucune piece de la vraye croix qui estoit en Hierusalem, sinon par le congé de l'evesque, il continuë en cette sorte : « Par la « seule faveur duquel on a ce bien d'avoir de petites « pieces, et particules de ce bois sacré, pour une « grande grace de foy et benediction : laquelle croix

« mesme, ayant une vive vigueur en une matiere « insensible, elle preste des ce temps-là, et fournit « de son bois, aux desirs presque tous les jours infi- « nis des hommes. Et pour tout cela elle n'en amoin- « drit point, et n'en sent point de perte, et demeure « comme si on n'y avoit point touché: les hommes « prenant tous les jours d'icelle, partagée et divisée, « l'honorant tousjours neantmoins toute entiere. « Mais cette vertu incorruptible et indommageable, « ou imperissable solidité a esté imbeuë et tirée du « sang de la chair, laquelle ayant souffert la mort, « n'a point veu la corruption.

Le latin est plus beau : *Cujus Episcopi tantùm munere de eadem cruce, pars minuta sacri ligni, ad magnam fidei et benedictionis gratiam haberi datur: quæ quidem crux in materia insensata, vim vivam tenens, ita ex illo tèmpore innumeris penè quotidie hominum votis, lignum suum commodat; ut detrimentum non sentiat, et quasi intacta permaneat quotidie dividuam sumentibus, et semper totam venerantibus, sed istam imputribilem virtutem, et indelebilem soliditatem, de illius profecto carnis sanguine bibit, quæ passa mortem, non vidit corruptionem.*

Voilà pas de grands tesmoignages de la vertu de la croix? Tout le christianisme en vouloit avoir en ce temps-là : et Dieu se monstrant favorable à cette devotion, multiplioit le bois de la croix, à mesure que l'on en levoit des pieces: signe evident que l'Eglise de ce temps-là, avoit une autre forme que la reformation de novateurs.

Le mesme S. Paulin, envoyant à S. Sulpice une petite piece de la croix : « Recevez, dit-il un grand « present, en peu de chose, et en une roigneure « presque indivisible d'une petite buchette, recevez « une defense pour la vie presente, et un gage de « l'eternelle. »

Ainsi luy-mesme raconte, que voyant brusler à Noël, par un embrasement presque incroyable, une maison qui estoit vis à vis de l'Eglise de S. Felix, il s'elança contre le feu, et l'esteignit par la vertu d'une piece de la croix qu'il tenoit.

De crucis æternæ sumptum mihi fragmine lignum,
Promo, tenensque manu, adversis procul ingero flammis.
Profuit, et nostram cognovit flamma salutem.
Nec mea vox, aut dextra illum, sed vis crucis ignem
Terruit : inque loco de quo surrexerat ipso,
Ut circumseptam præscripto limine flammam
Sidere, et extingui, fremitu moriente coëgit,
Et cinere exortam cineri remeare procellam :
Quanta crucis virtus, ut se natura relinquat,
Omnia ligna vorans, ligno crucis uritur ignis,
Vicerat ignis aquam, nos ligno extinximus ignem.

Comme seroit à dire,

Je prends de ce sainct bois de la croix, et en jette
Un seul eschantillon à travers de ce feu,
L'on connut tout soudain, combien il avoit peu,
La flamme respectant nostre salut, s'arreste.
 Ce ne fut point ma voix, ny ma main plus puissante
Mais l'effort de la croix, qui luy fit cette peur,
Et qui la contraignit de perdre sa fureur,
Là mesme où elle avoit esté plus violente,
Et comme l'on n'eust peu sa rage confiner,

On la vit de la cendre, en cendre retourner.
Quelle est donc, ô chrestiens! de cette croix la force :
Puis que contre elle en vain la nature s'efforce,
S'abandonne soy-mesme, et luy quitte ses droits;
Puis que le feu bruslant toute sorte de bois,
Par le bois de la croix brusle de telle sorte :
Tesmoignant que le feu ayant surmonté l'eau,
Pouvoit estre vaincu, quel remede nouveau!
Par le seul bois, pourveu que de la croix il sorte.

Evagrius recite que la ville d'Apamée estant reduite à l'extremité par le siege de Cosroas, les habitans prierent leur evesque, nommé Thomas, de leur monstrer une piece de la croix, qui estoit là. Ce qu'il fit, la portant autour du sanctuaire, « et « alors une flamme du feu resplendissant, et non « bruslant, suivit Thomas allant de lieu en lieu, si « que toute la place, en laquelle s'arrestant, il mons« troit la venerable croix au peuple, sembloit brus« ler : et cecy fut fait non une fois, ou deux, mais « plusieurs : chose laquelle presagea le salut d'A« pamée, qui s'ensuivit depuis. » Ce sont presque les paroles d'Evagrius, qui recite cecy comme tesmoin oculaire.

Ce n'est donc pas merveille, si S. Ambroise parlant du bois de croix, dit « que c'est un remede pour « le salut, et que par une puissance invisible il tour« mente les diables : » Et S. Cyrille, que jusques à son temps, le bois de la croix qui estoit en Hierusalem, guerissoit les malades, chassoit les diables et les charmes. Et S. Gregoire le Grand, livre 3. de ses epistres, epistre 35. parle de l'huile de la saincte

croix, lequel en touchant guerissoit : et Bede tesmoigne que c'estoit un huile qui sortoit de soy-mesme, du bois de la croix; voyez le grand cardinal Baronius sous l'an 598.

Qu'est-ce que respondra à tout cecy le traiteur, dira-t'il que les tesmoins que je produits, sont reprochables? Mais certes ce sont tous autheurs graves: peut-estre respondra-t'il que cependant ils n'attribuoient rien à la saincte croix, ou au seul signe d'icelle. Mais nous avons desja protesté que la croix n'est que l'instrument de Dieu ès œuvres miraculeuses : si que d'elle-mesme elle n'a point de proportion avec telles operations : le cas est tout semblable en la robbe de Nostre-Seigneur, et ès os d'Elisée. Je conclueray doncques avec Justinien l'empereur, que ç'a esté pour nous que la croix a esté retrouvée : Helene, dit-il, mere de Constantin le Grand, femme tres-devote, nous a trouvé le sacré signe des chrestiens.

CHAPITRE X.

De l'honneur de la croix tesmoigné par les anciens. Preuve neufviesme.

J'ay dit cy-dessus, que les anciens avoient en usage le bois de la saincte croix, pour honorer en iceluy Jesus-Christ crucifié : d'autant que l'honneur de la croix se rapporte tout au crucifix. Or cecy a esté tesmoigné en l'antiquité par plusieurs moyens.

Et premierement par les lieux honnorables, dans lesquels ils logeoint les pieces de la croix. Nous

avons veu que l'empereur Constantin en mit une dans sa propre statuë, en un lieu fort honorable de Constantinople, comme une saincte defense de toute la ville. S. Chrysostome nous a tesmoigné qu'on enchassoit les autres en or, et les pendoit-on au col, par honneur. S. Gregoire Nissene nous a dit que S[te] Macrine en portoit une dans une croix d'argent. Theodoret, Ruffin, S. Paulin, et les autres, racontent qu'Helene fit dresser un magnifique temple sur le mont de la croix, tout lambrissé en or, dans la sacristie duquel estoit precieusement gardée une piece de la croix. S. Paulin envoya une petite piece d'icelle à S. Sulpice, pour la consecration d'une Eglise : « Nous avons trouvé, dit-il, dequoy « vous envoyer pour la sanctification du temple, et « pour combler la benediction des sainctes reliques : « c'est à sçavoir, une partie d'une petite piece du « bois de la divine croix. » Et le mesme Paulin mit par honneur en une belle Eglise de Nole, une piece de la croix, avec les reliques des Saincts dans le maistre-autel, avec ces vers :

Hîc pietas, hîc alma fides, hîc gloria Christi,
Hîc est martyribus crux sociata suis.
Nam crucis è ligno, magnum brevis hastula pignus,
Totaque in exiguo segmine, vix crucis est.
Hoc Melanæ sanctæ delatum munere nolam,
Summum Jerosolymæ venit ab urbe bonum.
Sancta Deo geminum velant altaria honorem,
Cum cruce apostolicos quæ sociant cineres:
Quàm bene junguntur, ligno crucis ossa piorum?
Pro cruce ut occisis in cruce sit requies.

C'est à dire,

Icy là pieté, la foy, la gloire encore
De nostre Redempteur se trouvent assemblez :
Icy la saincte croix à soy tient accouplez
Les corps des saincts martyrs, que pour siens elle honore.
Car pour peu qu'il y ait de ce bois admirable,
Le gage en est tres-grand, et le moindre festu,
De toute la grand' croix tient toute la vertu,
N'estant moins que son tout, à nous tous venerable,
C'est de Jerusalem, qu'un bien si grand et rare,
Nous arriva jadis par le devot bien-fait,
De Meleine qui fut de nom saincte, et d'effet ;
Qui d'un si riche don ne nous fut point avare :
Ces grands et saincts autels, quoy que couvertement,
Presentent au grand Dieu double honneur doublement,
Ayant avec la croix les cendres glorieuses
Des apostres aussi, reliques precieuses,
Qui sont bien à propos jointes en mesme lien :
Cy la croix, là les os des serviteurs de Dieu,
Lesquels autresfois morts, pour la croix en ce monde,
Ore en la mesme croix prennent leur paix profonde.

Et S. Ambroise dit qu'Helene fit sagement, laquelle leva la croix sur le chef des roys, afin que la croix fut adorée des roys.

2. Par les pelerinages que l'on faisoit en Hierusalem pour visiter la saincte croix. « Helene laissa « une partie de la croix en une chasse d'argent, pour « souvenance et monument à ceux qui seroient con- « duits du desir de la voir. » Ce sont les paroles de Socrates : et S. Paulin dit que ceste piece-là n'estoit monstrée sinon les festes de Pasques, « hors- « mis à la requeste de quelques devotes personnes « qui alloient seulement en pelerinage en Hieru-

« salem, pour voir cette saincte relique, en recom« pense de leur long voyage. » Et tesmoigne que Ste Helene avoit esté en Hierusalem à cet effet, et en avoit apporté une petite piece du sainct bois. Ainsi Jean Moscus, Eviratus, ou Sophronius, raconte que l'abbé Gregoire avec Tallelæus, firent ce Pelerinage ensemble, et que l'abbé Jean Anachorete avoit accoustumé de le faire bien souvent.

3. Par l'adoration solemnelle de cette mesme croix qui estoit en Hierusalem : « Laquelle (et ce sont les « paroles de S. Paulin) l'evesque de cette ville là, « produit toutes les années à Pasques, pour estre « adorée du peuple, luy estant le premier à l'hon« norer. » *Episcopus urbis ejus quotannis cum Pascha Domini agitur, adorandam populo, princeps ipse venerantium promit.* Et ceux qu'Eviratus raconte y avoir fait pelerinage, y alloient pour adorer la saincte croix, et les lieux venerables, comme dit expressement l'histoire.

4. Mais il y a bien plus, car auparavant mesme que la croix fust trouvée par Helene, les chrestiens monstroient en quel honneur ils avoient la croix honorant mesme le lieu où elle avoit esté plantée. Ce qui est touché par tous les autheurs : mais beaucoup plus expressement par Sozomene, qui dit : « Que les ennemis de la croix avoient dressé un « temple à Venus, dans lequel ils avoient mis l'idole « d'icelle, à cette intention, que ceux qui adoreroient « Jesus-Christ en ce lieu là, semblassent adorer Ve« nus, et qu'à la longueur du temps, la vraye cause

« vinst en oubly, pour laquelle les hommes hon-
« norent ce lieu-là. » Doncques les gentils virent que les chrestiens honoroient ce sainct lieu, auquel Nostre-Seigneur avoit esté crucifié. Combien plus eussent-ils honoré la saincte croix?

5. Et partant Lactance Firmien, avant que la croix fust trouvée, avoit desja escrit :

Flecte genu, lignumque crucis venerabile adora.

Plie les genoux, et adore le bois venerable de la croix.

Et Sozomene apres avoir raconté l'histoire de l'invention de la croix, et les merveilles qui s'y firent : « et celá, dit-il, n'est pas tant esmerveillable, prin-
« cipalement puisque les gentils mesme confessent,
« que cecy est un vers de la sybille : »

O lignum felix in quo Deus ipse pependit!

« O bois heureux qui tient Dieu mesme en toy
« pendu ! car personne (quoy qu'on voulust par tous
« moyens combattre contre cecy) ne le sçauroit nier,
« donc le bois de la croix, et sa veneration, a esté
« presignifié par la sybille. » Voilà ses mots.

6. Parce que les anciens estimoient de beaucoup s'entre-honorer, quand ils se donnoient les uns aux autres des pieces de la croix par present, comme nous avons veu d'Helene et Constantin, de Ste Melaine et de Paulin, et de Sulpice. Ainsi S. Gregoire le Grand envoya à Recarede roy des Visigoths, une particule de la croix comme un grand present : comme de la memoire de nos peres, le roy des Abys-

sins envoya par honneur un pareil present au roy Emanüel de Portugal, par Matthieu Armenien son ambassadeur, comme un gage de la fidelité de son alliance.

7. Les anciens ont honoré la croix, luy attribuant plusieurs noms honorables, comme Helene et S. Ambroise l'ont appellée « estendart de salut, triomphe « de Jesus-Christ, palme de la vie eternelle, re- « demption du monde, espée de laquelle le diable « a esté tué, remede de l'immortalité, sacrement de « salut, bois de verité, S. Paulin l'appelle, defense « de la vie presente, gage de l'eternelle, chose de tres « grande benediction : » Macaire evesque de Hierusalem l'appelle « bois bien-heureux, croix qui a esté « pour la gloire du Seigneur : » Justinian l'empereur, *sacrum Christianorum signum*, « signe sacré « des chretiens. » Et le grand S. Cyrille, au recit du traiteur mesme, l'appelle, « bois salutaire, » et ailleurs, « trophée du roy Jesus, » Eusebe, « bois tres- « heureux : » Lactance, « bois venerable. » Ainsi l'antiquité l'a nommée de cent noms tres-venerables.

8. Quelques-uns des anciens peres, ont estimé que ce mesme bois de la vraye croix seroit reparé, et comparoistroit au ciel le jour du jugement, selon la parole de Nostre-Seigneur. (1) « Alors apparoistra « le signe du Fils de l'homme au ciel, c'est l'advis, ce me semble, de S. Chrysostome, au sermon de la croix, et du larron, et de S. Ephrem, au livre de la

(1) Matth. 24.

vraye penitence, chap. 3. 4. et a esté predit par la sybille, disant;

O lignum felix in quo Deus ipse pependit,
Nec te terra capit, sed cœli tecta videbis,
Cùm renovata Dei facies ignita micabit!

C'est à dire.

O bois heureux qui tiens Dieu mesme en toy pendu,
Quel honneur te pourroit en terre estre rendu?
Au ciel un jour, ô croix, tu seras triomphante,
Quand la face de Dieu s'y fera voir ardente.

Et la raison y est bien apparente parce qu'entre toutes les croix, la vraye croix est le plus proprement signe et estendart de Jesus-Christ.

9. Ce n'est donc pas merveille, si S. Macaire et Helene avoient esgale crainte en l'invention de la croix, « ou de prendre le gibet d'un larron, pour la « croix du Seigneur, ou que rejettant le bois salu- « taire en guise de poteau d'un larron, ils ne le vio- « lassent, » comme parle S. Paulin ; ny que S. Jerosme de pouvoir voir assez tost le jour, « auquel « entrant en la caverne du Sauveur, il peust baiser « et rebaiser le sainct bois de la croix, » avec la devote Marcelle. Et pour vray, « si la robe et l'anneau « paternel, ou quelque semblable chose, est d'au- « tant plus chere aux enfans, » comme dit S. Augustin, « que l'affection et pieté des enfans vers leur « pere est plus grande : » tant plus un chrestien sera affectionné a l'honneur de Jesus-Christ, tant plus honorera-t'il sa croix.

S. Chrysostome proteste, « que si quelqu'un luy « donnoit les sandales et robes de S. Pierre, il les em- « brasseroit à bras ouverts, et les mettroit comme un « celeste don, dans le plus creux de son cœur : » combien eust-il plus honoré la croix de redempteur? Et S. Augustin, lequel recite que plusieurs miracles s'estoient faits avec un peu de la terre du mont Calvaire, apporté par Hesperius, l'un de ses familiers : et entr'autres, qu'un paralitique y estant apporté, avoit esté soudain guery ; et qu'il avoit mis cette terre-là honorablement en l'Eglise : quel respect eust-il porté à la croix de Nostre-Seigneur? Certes, il n'eust pas fait tant de diversions pour effacer la memoire des miracles que Dieu fait en icelle et luy refuser un juste honneur, comme fait le traiteur tout au long de son escrit.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND.

De l'honneur et vertu de l'image de la croix.

CHAPITRE PREMIER.

De la façon de peindre les croix.

C'est icy une forte preuve de l'honneur et vertu de la vraye croix : car comme parle le traiteur, « Il est « aise à recueillir, que si le bois de la croix n'a point « eu de vertu ny de sainctete, ce qui n'en est que le « signe ou image, n'en a non plus. » Au contraire doncques, si le signe et Image de la croix a beaucoup de sainctete et de vertu, la croix mesme en aura bien davantage. Prouvant doncques, comme je feray dans la suitte, la sainctete de l'image de la croix, je la prouve beaucoup plus, et a plus forte raison de la croix mesme.

Or l'on a fait les images de la croix en diverses sortes, selon la diversité des opinions qui ont esté de la forme et figure de la vraye croix : car les uns l'ont peinte comme un grand T latin ou grec. Comme aussi se faisoit le Thau ancien des Hebreux, duquel S. Hierosme dit qu'il estoit fait en maniere de croix. Ceux-cy ont cru que la vraye croix de Nostre-Seigneur a esté composée de deux bois, dont l'un estoit sur le bout de l'autre : et neantmoins comme il

se voit encores en quelques images, ils plantoient sur la croix un autre petit baston, pour y attacher l'inscription et cause que Pilate y fit mettre. Cettecy est l'opinion de Bede.

Les autres estimant que les deux bois de la vraye croix se traversoient en telle sorte, que l'un surpassoit l'autre, ont fait l'image de la croix en la mesme maniere, affichant l'escriteau à la partie plus haute. Et certes, il y a plus de probabilité en cecy, quand ce ne seroit que pour la commune opinion des chrestiens: et que Justin le martyr, au dialogue qu'il fit avec Tryphon, appariant la croix à la corne d'une licorne, semble la descrire en cette sorte: et S. Irenée dit que « l'habitude ou figure de la croix à cinq « bouts ou pointes, deux en longueur, deux en lar- « geur, une au milieu, sur laquelle s'appuye celuy « qui est crucifié: Et pour cela la croix ne laissera pas d'estre semblable au T latin, grec et hebreu, puisqu'il y aura peu de difference.

Outre cela les anciens ont quelques fois peint ou façonné sur la croix d'autres choses, pour remarquer quelques mysteres et moralitez: car les uns courboient le bout de la croix en forme d'une crosse, pour representer la lettre P des Grecs: un peu plus bas, ils y mettoient deux pieces en forme de la lettre X qui sont les deux premieres lettres du nom de Christ: et un peu plus bas estoit le traversier de la croix, auquel pendoit un voile, comme on fait maintenant en nos Gonfanons, pour monstrer que c'estoit l'estendart de Jesus-Christ. C'est ainsi que l'a d'ecrit

Pierius, et apres luy le docte Bellarmin, et plusieurs autres des nostres, à quoy le traiteur s'accorde. Les autres mettoient sur la croix une couronne emaillée, qui de pierre precieuse comme Constantin fit en son Labare; qui, de fleurs, comme fit S. Paulin, en une belle Eglise de Nole, sur l'entrée de laquelle ayant fait peindre en cette sorte une croix, il y fit mettre ces vers.

Cerne coronatam Domini super atria Christi
Stare crucem, duro spondentem celsa labori
Præmia: Tolle crucem qui vis auferre coronam.

Voy sur le sainct portail de cette Eglise ornée,
La croix de ton Sauveur hautement couronnée:
Qui fidele promet aux peines et travaux
De ses vrays courtisans mille loyers tres-hauts.
Prends donc avec sa croix tous les maux qu'il te donne,
Si par elle tu veux prendre un jour sa couronne.

Et sur trois autres portes de la mesme Eglise, estoient peintes deux croix, deçà et de là sur lesquelles, outre les couronnes de fleurs, estoient branchées des colombes avec cette devise.

Ardua floriferæ crux cingitur orbe coronæ,
Et Domini fuso tincta cruore rubet:
Quæque super signum resident cœleste columbæ,
Simplicibus produnt regna patere Dei.

De mille belles fleurs une large couronne,
La croix de mon Sauveur tout par-tout environne:
Croix qui prend sa couleur de ce ronge et pur sang,
Qui sort des pieds, des mains, de la teste, et du flanc:
Deux colombes en sus monstrent qu'il nous faut croire
Qu'aux simples seulement Dieu fait part de sa gloire.

Et sur le mesme subjet:

Hac cruce nos mundo, et nobis interfice mundum,
Interitu culpæ vivificans animam:
Nos quoque perficies placitas tibi Christe columbas,
Si vigeat puris pars tua pectoribus.

Fay, Dieu! que par ta croix nous mourions tous au monde,
Fay que le monde aussi meure tout quant à nous:
Ainsi il adviendra pour le salut de tous,
Que le peché mourant, la vie en l'ame abonde:
Et puis que nos forfaits nous sont abominables,
Espure de nos cœurs les cachots plus infects:
Lors nous serons, ô Dieu! comme colombes faits,
Simples et bien-aymez tout aussi-tost qu'aymables.

Le mesme S. Paulin avoit fait peindre la croix autour de l'autel, avec une troupe de colombes sur icelle, et forces palmes, et un aigneau qui estoit sous la croix teinte en sang: autant designoit-il d'en faire en une basilique qu'il faisoit bastir à Fondy: et tout cecy monstre combien d'honneur l'on portoit à la croix. Constantin mettant la croix en son Labare, croyoit que ce luy seroit un estendart salutaire, comme dit Eusebe: et en y mettant le nom abbregé de Christ, monstroit que la croix estoit la vraye enseigne de Jesus-Christ; et non le siege de l'idolatrie, comme le traiteur l'a descrit: et y mettant la riche couronne de pierres precieuses, il declaroit que tout honneur et gloire appartient au crucifix, et que la couronne imperiale devoit s'appuyer sur la croix.

S. Paulin mettant la couronne de fleurs sur la croix, vouloit dire, comme il tesmoigne par ses vers,

que par la croix nous obtenons la couronne de gloire: par les colombes il signifioit que le chemin du ciel, qui a esté ouvert par la croix, n'estoit que pour les simples et debonnaires: autresfois par la troupe des colombes il entendoit la troupe des apostres, qui en leur simplicité ont annoncé par tout la parole de la croix. Par les palmes et par le sang, il figuroit la Royauté de Nostre-Seigneur. Par l'aigneau qu'il mettoit sous la croix, il representoit Nostre-Seigneur, qui estant immolé sur l'autel de la croix, a lavé les pechez du monde.

C'estoit une tres-honorable persuasion que les anciens avoient de la saincte croix, qui les faisoit ainsi sainctement philosopher sur icelle. Par où l'on peut voir que quand le traiteur dit que les anciens ne faisoient autre honneur à la croix que de la couronner simplement de fleurs, ce n'est que faute d'en sçavoir d'avantage. Mais c'est une temerité trop excessive, qu'il mesure les choses par son sçavoir.

CHAPITRE II.

De l'antiquité des images de la croix.

J'aurois une belle campagne, pour monstrer l'antiquité de l'image de la croix, si je voulois m'estendre sur un monde de figures de l'ancien Testament, lesquelles n'ont esté autres, que les images de la croix: et ne penserois pas que ce fust une petite preuve. Car quelle raison y pourroit-il avoir que cet ancien peuple, outre la parole de Dieu, eust encore plusieurs signes pour se rafraischir coup sur coup,

l'apprehension de la croix future: Et qu'il ne nous fust pas loisible d'en avoir en nostre Eglise, pour nous rafraischir la memoire de la crucifixion passée.

Certes, il n'y auroit si bon traiteur, qui ne s'eblouist quand je luy produirois tant de sainctes observations qu'en a fait toute l'antiquité. Et S. Justin martyre, traitant avec Tryphon, Tertullien avec Marcion, et S. Cyprien avec tous les Juifs, ont estimé de faire un bon et ferme argument, produisant les figures de l'ancien Testament pour l'honneur et reverence de la croix: pourquoy ne pourrois-je raisonner sur un mesme subjet par pareilles raisons avec un traiteur qui se dit estre chrestien?

Or la briefveté à laquelle je me suis lié, ne me permet pas de prendre le loisir qu'il faudroit, pour faire un si grand amas. Aussi lira-t'on avec plus de fruict ce que j'en pourrois dire, ès autheurs que j'ay desjà citez, et en Jonas d'Orleans, en S. Gaudence sur l'Exode, et en la Theogonie de Cosme Hierosolimitain. Je me contenteray seulement de mettre en avant celle que tous les anciens d'un commun accord appliquent à la croix. C'est le serpent d'airain, qui fust dressé pour la guerison de ceux qui estoient mordus de serpens. Duquel parlant le traiteur il remarque, « qu'il ne fut pas mis, ou dressé sur un « bois traversier, comme on le peint commune- « ment: car il estoit esleve sur un estendart, dit-il, « ou sur une perche, comme le texte le dit. » Là où je contremarqueray;

1. Que la proprieté des mots du texte ne porte

aucunement que le serpent fut eslevé sur une perche. Aussi Sanctes Pagninus a laissé le mot d'estendart, qui est sans doute le plus sortable, et se rapporte mieux à ce qui estoit signifié.

2. Je remarque que les estendarts et enseignes se faisoient autresfois en forme de croix, en sorte que le bois auquel pendoit le drapeau, traversoit sur l'autre, comme l'on voit aujourd'huy en nos Gonfanons. Tesmoin le Labare des Romains, et Tertullien en son apologetique. Si que le serpent estant mis sur un estendart, estoit par consequent sur un bois traversier.

3. Je remarque que le traiteur a tort de contredire en cecy à la commune opinion, qui porte que le serpent estoit eslevé sur un bois traversier sans avoir ny raison, ny authorité pour soy: Et qu'au contraire, il est raisonnable que S. Justin le martyre soit preferé en cet endroit: lequel en l'apologie pour les chrestiens, recitant cette histoire, tesmoigne que Moyse eslevant le serpent, le dressa en forme de Croix.

Voicy doncques où je pourrois cotter la premiere image de la croix. Car puis qu'il est ainsi qu'une chose pour estre image d'une autre, doit avoir deux conditions; l'une qu'elle ressemble à la chose, dont elle est image: l'autre, qu'elle soit coppiée et tirée sur icelle. Le serpent d'airain estant dressé en semblable forme que la croix, et ayant esté figuré par la prevoyance de Dieu sur icelle, ne peut estre sinon une vraye image de la croix. Mais pour m'ac-

commoder au traiteur, il me suffira de parler des croix, qui ont esté faites en l'ancienne Eglise : Dequoy il parle ainsi.

« Les signes que l'on faisoit au commencement, « n'estoient sinon avec le mouvement de la main ap-« pliquée au front, ou remuée en l'air, n'ayant sub-« sistance en matiere corporelle, de bois, pierre, « argent, or, ou autres semblables. Le premier qui « en fit d'estoffe fut Constantin, lequel ayant ob-« tenu une notable victoire contre Maxence, fit son « Gonfanon en forme de croix enrichy d'or et de « pierreries. »

J'admire cette ignorance si hardie ; qui est celuy tant soit-il peu versé en l'antiquité, qui ne sçache que tout au fin commencement de l'Eglise, les Gentils reprochoient de tous costez aux Chrestiens, l'usage et veneration de la croix : ce qu'ils n'eussent veu les Chrestiens avoir des croix.

Pour vray, Tertullien en son apologetique, dit qu'on reprochoit aux Chrestiens de son temps, qu'ils estoient religieux et devots de la croix. A quoy il ne respond autre chose sinon, *Qui crucis nos religiosos putat, consectaneus noster erit, cum lignum aliquod propitiatur.* « Celuy qui nous pense religieux de la « croix, il sera nostre sectateur, quand il honore ou « flatte quelque bois. »

Et apres avoir remonstré qu'en la religion des Romains on honoroit et prisoit des pieces de bois, qui estoient peu differentes de la croix : et que les faiseurs d'idoles se servoient d'instrumens faits en

forme de croix pour faire les mesmes idoles : *item*, qu'ils adoroient les victoires, et que le dedans de leurs trophées (c'est à dire les instrumens, sur lesquels on portoit les trophées) estoient en forme de croix : *item*, que la religion des Romains estant toute militaire, veneroit les enseignes et estendarts, juroit par iceux, et les prisoit plus que tous les Dieux : et que les voiles, ou drapeaux des estendarts n'estoient que comme des manteaux, et vettemens des croix : il conclud, disant : « je loue cette diligence, vous « n'avez pas voulu consacrer des croix nuës et des- « couvertes, ou sans ornement. » Là où cet autheur si clair-voyant, ne nie pas; mais confesse plustost, que les chrestiens adoroient la croix, ne mettant point autre difference entre les croix des gentils et les nostres, sinon en ce que les nostres estoient nuës et sans enrichissements, et les leurs estoient vestuës de divers paremens.

Autant en dit, et beaucoup plus clairement, Justin le martyr, en sa seconde apologie : là où ayant monstré que sans la figure de la croix l'on ne peut rien faire : et davantage, que les trophées et masses que l'on portoit devant les magistrats, avoient quelque ressemblance de la croix, et que les Gentils consacroient les images de leurs empereurs defuncts, par la figure de la croix, il conclud enfin en cette sorte : « puis doncques que par bonnes rai- « sons, tirées mesmes de la figure, nous faisons tant « que nous pouvons ces choses avec vous, nous se- « rons desormais sans coulpe. » Justin doncques

confesse qu'en matiere de faire des croix, nous ne faisons rien moins, que les Gentils : quoy que ce fut avec diversité d'intentions : ce qu'il va deduisant par apres, fort doctement et au long.

Autant en fait Minutius Felix : S. Athanase qui vivoit du temps de Constantin le Grand, au livre des questions à Antiochus, fait cette demande : « pourquoy est-ce, que tous nous autres fideles faisons des croix, pareilles à la croix de Christ, et « que nous ne faisons point de remembrance de la « sacrée lance, ou du roseau, ou de l'esponge, car « ces choses sont sainctes comme la croix mesme? » A quoy il respond, « pour vray nous adorons la fi- « gure de la croix, la composans de deux bois. Que « si quelqu'un des infideles nous accuse que nous « adorons le bois : nous pouvons aysement separer « les deux pieces de bois, et gastans la forme de la « croix, tenans ces deux bois ainsi separez pour « neant, persuader à cet infidele, que nous n'ho- « norons pas le bois, mais la figure de la croix : ce « que nous ne pouvons faire de la lance, du roseau, « et de l'esponge. » Quelle apparence doncques y a t'il que Constantin ait esté le premier qui a fait la croix en matiere permanente? Puis que S. Athanase confesse que tous les fideles de ce temps-là, faisoient des croix de bois, et les honoroient : et n'en parle point, que comme de chose toute vulgaire et accoustumée.

Là où je ne me puis tenir de remarquer l'imposture du traiteur, lequel citant ce passage de S. Atha-

nase, luy fait dire en cette sorte : « les chrestiens « monstroient qu'ils n'adoroient pas la croix quand « ils des-assembloient ordinairement les deux prin- « cipales pieces d'icelle, reconnoissant que ce n'es- « toit que bois. » Car au contraire, S. Athanase dit expressément, que tous les fideles adoroient la croix, mais non pas le bois. Certes ces reformateurs en font à croire de belles.

Et de vray, au moins ce traiteur devoit considerer que si Constantin dressa son labare en forme de croix, pour la vision qu'il avoit euë d'une croix, à la façon de laquelle il fit dresser les autres (comme le traiteur mesme confesse que cela s'est peu faire) ce ne sera pas Constantin, qui aura fait la croix le premier, en matiere subsistante : mais plutost Dieu qui luy en fit le premier patron, sur lequel les autres furent dressées.

Que si au contraire, ce ne fut point par advertissement de Dieu, ny pour aucune vision que Constantin fit dresser son labare, et plusieurs autres croix : mais plutost par raison d'estat (qui est l'opinion laquelle agrée plus au traiteur) à sçavoir, « que d'autant (ce sont ses paroles) qu'il avoit fraischement esté eslevé à la dignité imperiale, par la « volonté des gens de guerre, qui l'avoient preferé « aux descendans de Diocletien, il advisa que le « moyen de se maintenir en cette dignité, contre « ses competiteurs et debateurs, seroit de se faire « amy des chrestiens que Diocletien avoit perse- « cutez à outrance. Et à cette occasion il fit eriger

« des croix, avant mesme qu'il fust chrestien. » Je prendray le traiteur au mot en cette sorte.

Constantin pour se rendre amy des chrestiens, fit dresser plusieurs croix : doncques les chrestiens de ce temps-là, aymoient que l'on dressast des croix. Et qui les avoit gardé d'en dresser jusques à cette heure-là, au moins dedans leurs maisons et oratoires? et comme pouvoit sçavoir Constantin, que la maniere de flatter les chrestiens, estoit de dresser des croix, s'il n'eust connu qu'ils en avoient dressé auparavant, et les honoroient?

Pour vray les reformateurs n'eussent pas esté amis de ces anciens fideles, ny leur doctrine jugée chrestienne, puisqu'ils abbatent leurs croix, et taschent de persuader que « c'est une corruption d'en avoir intro-« duit l'usage, et que c'est encore plus mal fait de le « retenir. » Ce sont les paroles mesmes du traiteur.

Et s'il est vray, comme sans doute il est, ce qu'il dit ailleurs, rapporté de S. Gregoire Nazianzene, « Que la verité n'est point verité, si elle ne l'est du « tout, et qu'une pierre precieuse perd son prix à « cause d'une seule tare, ou d'une seule paille. » La doctrine chrestienne n'aura plus esté pure du temps de Constantin, selon l'opinion de cet homme, puisque les chrestiens desiroient et se plaisoient que l'on portast des croix, qui est une corruption, levain et doctrine erronée à son dire.

Ce n'est pas peu, à mon advis, d'avoir gaigné cette confession sur les ennemis des croix : que les chrestiens il y a treize cents ans, aymoient et desi-

roient que l'on dressast des croix : et ne sçay comme on pourra appointer ce traiteur avec Calvin et les autres novateurs. Car luy dit d'un costé, que du temps de Constantin il y avoit corruption en l'Eglise : et Calvin avec les autres tiennent que l'Eglise a esté pure, jusques presque au temps de Gregoire le Grand. Car Calvin parlant de S. Irenée, Tertullien, Origene, et S. Augustin, dit, « que c'estoit « une chose notoire et sans doute, que depuis l'asge « des apostres jusques à leur temps, il ne s'estoit « fait aucun changement de la doctrine, ny à Rome, « ny aux autres villes. » Et le traiteur mesme (ne sçachant bonnement ce qu'il fait) parlant du temps de S. Gregoire, et reprenant la simplicité des chrestiens d'alors, il dit, « que leurs yeux commençoient « fort à se ternir, et à ne voir plus gueres clair au « service de Dieu. »

Voyez vous comme il rapporte le commencement de leur pretenduë corruption de la doctrine chrestienne, au temps de S. Gregoire : et neantmoins quant à la croix, il l'a rapportée aux chrestiens, qui vivoient du temps de Constantin le Grand : lesquels il fait (et c'est la verité) grands amateurs de l'erection des croix : que puis apres il appelle corruption. Enfin; à ce que je voy, ils confesseront tantost que c'est du temps des apostres que nostre Eglise a commencé.

J'ay donc prouvé non seulement que ce traiteur est ignorant, d'avoir dit que Constantin estoit le premier qui avoit dressé des croix en matiere subsis-

tante : mais encore que l'erection des croix a esté pratiquée par les plus anciens chrestiens : car nous n'avons gueres de plus anciens autheurs que Justin et Tertullien.

Encore diray-je, que de la memoire de nos peres, environ l'an mil cinq cens quarante six l'on trouva pres de Meliapor, en une petite colline, sur laquelle l'on dit que les barbares tuerent S. Thomas l'apostre, une croix tres-ancienne, incisée sur une pierre carrée, arrousée de gouttes de sang, sur le sommet de laquelle il y avoit une colombe. Elle estoit enfermée dedans un cercueil de pierre, sur lequel il y avoit certaine ancienne escriture gravée, laquelle au rapport des plus experts Brachmanes, contenoit le martyre du sainct apostre. Et entre autres, qu'il mourut baisant cette croix-là : ce que mesme les gouttes de sang tesmoignent.

Cette croix ayant esté mise en une chapelle que les Portugais edifierent en ce mesme lieu, toutes les années, environ la feste de S. Thomas, ainsi que l'on commence à lire l'evangile de la saincte messe, elle commence à suer le sang à grosses gouttes, et change de couleur, pallissant, puis noircissant, et apres se rendant bleuë celeste, et tres-agreable à voir, revient enfin à sa naturelle couleur, à mesme que l'on a achevé le sainct office. Que s'il est arrivé en quelques années que ce miracle ne se soit point fait, les habitans de ces contrées, enseignez par l'experience se tiennent pour menacez de quelque grand inconvenient.

Cecy est une chose toute connuë, et qui se fait à la veuë de tout le peuple : dont l'evesque de Cecine en envoya une ample et authentique attestation, avec le portrait de cette croix-là, au commencement du sainct concile de Trente, qui est une marque bien expresse, que les apostres mesmes ont eu en honneur la saincte croix. Et comme l'apostre qui planta la foy parmy ces peuples, y porta quant et quant l'usage de la croix, ainsi Dieu voulant en ces derniers temps y replanter encore la mesme foy, leur a voulu recommander l'honneur de la croix, par un signalé miracle, tel que nous avons recité.

Aussi les habitans de Socotore, isle de la mer Erithrée, qui ont esté et sont chrestiens dès le temps que S. Thomas y prescha, entre les autres ceremonies catholiques, ils ont celle-cy, de porter ordinairement une croix penduë au col, et luy porter grand honneur. Or ce que je vay dire, prouvera encore fort vivement ce que j'ay desja dit cy-devant.

CHAPITRE III.

De l'antiquité des images du Crucifix.

Le traiteur qui confesse le moins qu'il peut, de ce qui establit la coustume ecclesiastique, apres avoir nié qu'avant le temps de Constantin il y eust des croix parmy les chrestiens; en un autre endroit dit, qu'au commencement, et mesme du temps de Theodose « la croix n'estoit sinon deux bois traver-« sans l'un l'autre, et n'y avoit point de crucifix, et « moins encore de Vierge Marie, comme depuis en

« quelques croix, l'image du crucifix est d'un costé,
« et celle de sa mere de l'autre.

Je ne sçay qui peut esmouvoir cet homme à faire cette observation : car quel inconvenient, que l'on ait fait des croix simples, plutost que des images du crucifix; puis qu'aussi bien c'est chose toute certaine, qu'on ne dresse pas des croix, sinon pour representer le crucifix? mais avec cela cette observation est du tout fausse, et digne d'un homme qui meprise l'antiquité.

S. Athanase qui vivoit du temps de Constantin, escrit une histoire remarquable de la malice enragée d'aucuns Juifs de la ville Berite, lesquels crucifierent une image tres-ancienne de Jesus-Christ, qu'ils avoient trouvée parmy eux en cette sorte. Un chrestien s'estoit logé en une maison de loüage pres la Synagogue des Juifs, et avoit attaché à la muraille vis à vis de son lit une image de Nostre-Seigneur, laquelle contenoit en proportion la stature mesme d'iceluy : apres quelque temps il desloge de là, et prend maison ailleurs, là où portant tous ses meubles, il oublia de prendre l'image, non sans une secrette disposition de la providence Divine.

Du depuis un Juif prit logis là dedans, et sans avoir pris garde à cette image, ayant invité un autre juif à manger, il en fut extremement tancé, et quoy qu'il s'excusast de ne l'avoir pas veüe, il fut accusé et deferé comme mauvais Juif, ayant une image de Jesus de Nazareth : dont les principaux des Juifs entrant dans la maison où estoit l'image,

l'arracherent et la mirent en terre : puis exercerent sur elle toutes les semblables actions, qui furent exercées sur Jesus-Christ quand on le crucifia : jusques à luy bailler un coup de lance sur l'endroit du flanc. Chose admirable! à ce coup le sang et l'eau commencerent à sortir et couler en tres grande abondance; si que les Juifs en ayant porté une cruche pleine en leur Synagogue, tous les malades qui en furent arrousez ou moüillez, furent tout soudainement gueris.

Voyla le recit qu'en fait S. Athanase, par lequel l'on peut connoistre que cette image-là estoit l'image du crucifix, tant parce qu'il eust esté mal-aisé au Juif qui accusa celuy qui l'avoit en sa maison, de reconnoistre si soudainement que c'estoit l'image de Jesus-Christ, si ce n'eust esté qu'il estoit peint en crucifié : qu'aussi parce que les Juifs n'eussent sçeu representer la crucifixion de Nostre-Seigneur, tant par le menu comme ils firent, sinon sur l'image d'un crucifix.

Or cette image, comme il apparut par la relation qu'en fit le chrestien, à qui elle estoit, en presence de l'evesque du lieu, avoit esté faite de la main propre de Nicodeme, qui la laissa à Gamaliel, Gamaliel à S. Jacques, S. Jacques à S. Simeon, S. Simeon à Zachée, et ainsi de main en main elle demeura en Hierusalem, jusques au temps de la destruction de ladite ville, qu'elle fut transportée au royaume d'Agrippa, où se retirerent les Chrestiens de Hierusalem : parce qu'Agrippa estoit sous la protection des Romains. Ce

n'est donc pas ce que le traiteur disoit, que les images de la croix furent seulement faites du temps de Constantin, et qu'encore de ce temps-là, et longtemps apres, on n'y adjoustoit point de crucifix. Car je ne vois pas qu'il puisse rien opposer à cette authorité pour garantir la negative de fausseté et temerité.

Dedans la Lithurgie de S. Chrysostome, selon version d'Erasme, le prestre est commandé se retournant vers l'image de Jesus-Christ, de faire la reverance : ce que, non sans cause, les plus judicieux rapportent à l'image du crucifix. Car quelle representation de Jesus-Christ peut-on mettre plus à propos dedans l'Eglise, et mesme vers l'autel, que celle du crucifix?

Qui verra de bon œil le carme que Lactance a fait de la passion de Nostre-Seigneur, connoistra qu'il a esté desseigné sur le rencontre que l'on fait de l'image du crucifix, qui est ordinairement au milieu de l'Eglise, en laquelle il fait parler Nostre-Seigneur par un style poëtique, à ceux qui entrent dedans l'Eglise.

S. Jean Damascene qui vivoit passé huit cents ans parlant de l'image du crucifix, il en tient compte comme d'une tradition ancienne et legitime. « Parce, « dit-il, que chascun ne connoist pas les lettres, ny « ne s'addonne à la lecture, nos peres ont advisé en- « semble, que ces choses, c'est à dire les mysteres de « nostre foy, nous fussent representez comme cer- « tains trophées ès images, pour soulager et ayder « nostre memoire. Car bien souvent ne tenant par

« negligence la passion de Jesus-Christ en nostre « pensée, et voyant l'image de la crucifixion de Nos-« tre-Seigneur, nous nous remettons en memoire la « passion du Sauveur; et nous prosternant, nous « adorons non la matiere, mais celuy qui est repre-« senté par l'image. »

C'est le dire de ce grand personnage, lequel un peu apres poursuit en cette sorte; « Or cecy est une « tradition non escrite, ne plus ne moins que celle « de l'adoration vers le levant, à sçavoir d'adorer la « croix, et plusieurs autres choses semblables à cel-« les qui ont esté dites. » L'image doncques du crucifix estoit desjà dès ce temps-là receuë comme authorisée d'une fort ancienne coustume. D'où vient doncques cette opinion au traiteur de dire, qu'anciennement l'on ne joignoit pas le crucifix à la croix? Et quel interest a-t'il en cela, sinon d'assouvir l'envie qu'il a de contredire à l'Eglise catholique? l'image du crucifix est autant recevable que celle de la croix.

Quand le grand Albuquerque faisoit fortifier Goa, ville principale des Indes orientales, comme l'on abattoit certaines maisons, on rencontra dedans une muraille une image du crucifix en bronze, par laquelle on eut tout à coup connoissance, que la religion chrestienne avoit jadis esté en ces lieux-là, quoy qu'il n'y en eust plus de memoire: et que ces Chrestiens anciens avoient en usage l'image du crucifix. Et ne fut pas une petite consolation à ce grand capitaine et à ses gens, de voir cette marque de

christianisme, en un lieu qui de temps immemorable avoit esté privé de l'Evangile.

Qùant à la reprehension, de ce qu'on met en quelques croix l'image du crucifix d'un costé et celle de sa mere de l'autre; j'ay eu peine d'entendre ce qu'il vouloit dire: enfin, c'est de deux choses l'une: ou bien il reprend les croix esquelles nous mettons deçà et delà du crucifix les images de Nostre-Dame, et de S. Jean l'Evangeliste: mais en cecy la censure seroit tres-injuste. Car comme il est loisible et convenable que nous ayons l'image du crucifix, selon la coustume mesme des plus anciens Chrestiens, il est loisible aussi d'avoir des images de Nostre-Dame et des apostres: dequoy S. Luc sera nostre garant, qui le premier, au recit de Nicephore Calixte, fit l'image du Sauveur, de sa mere, de S. Pierre et de S. Paul. Que s'il est ainsi, où peut-on mieux mettre les images de Nostre-Dame, et de S. Jean, qu'aupres de la remembrance du crucifix? quand ce ne seroit que pour representer tant mieux l'histoire de la passion, en laquelle l'on sçait que Nostre-Seigneur (1) veit ces deux singulieres personnes pres de sa croix, et recommanda l'un à l'autre.

Ou bien il parle de quelques croix, où peut-estre il aura veu au dos du crucifix, quelque image de Nostre-Dame, et lors il aura grand tort de vouloir tirer en consequence contre nous, la diversité des volontez des graveurs et peintres, ou de ceux qui font faire les croix. Car à la verité, cette façon de

(1) Joan. 19. 26.

crucifix n'est guerre usitée en l'Eglise; si ne veux-je pas dire pourtant qu'il y ait aucun mal en cela. On mettoit bien anciennement des colombes sur la croix, et autour d'icelle, pourquoy n'y peut-on bien mettre une image de la Vierge, ou de quelqu'autre Sainct? J'en ay veu là où au dos de la croix, il y avoit des aigneaux, pour representer Nostre-Seigneur, qui a esté mis sur la croix comme un innocent aignelet, ainsi qu'il est dit en Isaye. (1) D'autres, où il y avoit d'autres images, non seulement de la Vierge; mais encore de S. Jean, S. Pierre, et autres. En ce cas la croix ne sert pas de croix de ce costé-là (elle en a servy du costé du crucifix) elle sert comme de tableau. Aussi ne peint-on pas Nostre-Dame en crucifix, ny aucun autre Sainct avec Nostre-Seigneur.

Au demeurant le traiteur adjouste, « Que l'on y « met l'image de Nostre-Dame, comme si elle avoit « esté compagne de souffrances de nostre Sauveur, « et qu'elle eust fait en partie la redemption du genre « humain. » Cela, dis-je, vient de son goust, qui est corrompu par la defluxion d'une humeur aigre et chagrine, avec laquelle ces reformateurs ont accoustumé de juger les actions des catholiques. Car qui fut jamais le catholique, qui ne sceut que nous n'avons autre Sauveur, ny Redempteur qu'un seul Jesus-Christ? Nous mettons tres-souvent la Magdeleine embrassant la croix, que n'a-t'il dit que par là nous la croyons estre nostre redemptrice? Ces gens

(1) Isa. 53. 7.

ont l'estomach et la cervelle gastée, ils convertissent tout en venin.

Nostre-Dame ne fut pas crucifiée : mais elle estoit bien sur la croix, quand son Fils y estoit : car là où est le thresor d'une personne, là est son cœur, et l'ame est plus là où elle aime, que là où elle anime. Certes, on trouve presque partout en l'Evangile, (1) où il est parlé de Nostre-Dame, qu'elle estoit avec son Fils, et aupres d'iceluy, et sur tout en sa passion. Ce ne seroit donc pas hors de raison, de la peindre encore aupres de luy en la croix : non pas comme crucifiée pour nous ; mais comme celle, de laquelle on peut dire, beaucoup plus proprement, que de nul autre ; *Christo confixa est cruci* (2) : « elle est « cloüée à Jesus-Christ en la croix : » ç'a donc esté la rage que le traitcur a contre les catholiques, qui l'a empesché de prendre garde à tant de bonnes et religieuses raisons, qui peuvent estre en ce fait, pour faire une si maligne conjecture contre nos intentions.

CHAPITRE IV.

De l'apparition de l'image de la croix à Constantin-le-Grand, et en d'autres occasions.

C'est une notable preuve de l'honneur et vertu de l'image de la croix, que Dieu Tout-Puissant l'a fait comparoistre miraculeusement en plusieurs grandes et signalées occasions et s'en est servy comme de son

(1) Joan. 15. v. 29. — (2) Gal. 2. 19.

estendart, tantost pour asseurer les fidelles, tantost pour espouvanter les mescreans.

Mais pour vray l'apparition faite à Constantin-le-Grand, a esté non sans cause la plus celebre et fameuse parmy les Chrestiens. D'autant que par icelle, Dieu toucha le cœur de ce grand empereur, pour luy faire embrasser le party chrestien, et fut comme un signe sacré de la cessation du deluge du sang des martyrs, duquel jusques à cette heure là, toute la terre regorgeoit: et qu'au demeurant cette croix monstrée à Constantin, fut le patron d'un monde de croix, qui depuis ont esté dressées par les empereurs et princes chrestiens. Ce qu'appercevant le traiteur, afin de rendre douteuse l'histoire de cette grande apparition, il discourt en cette sorte.

« Combien que les historiens chrestiens parlent « d'une apparition de croix en l'air, avec ces mots; « *Surmonte par cecy*: si est-ce que Zozimus historien « payen, qui vivoit de ce temps-là, et qui a esté tres-« exact rechercheur des faits de Constantin, n'en a « fait mention aucune. Aussi paroist-il que les his-« toires ecclesiastiques en parlent diversement: Car « Eusebe dit, que cette vision advint en plein midy, « et Sozomene escrit qu'elle apparut de nuict à Cons-« tantin dormant: Dieu neantmoins a peu faire ce « miracle pour ayder à la conversion de ce prince, « encore payen alors, et qui a beaucoup servy de-« puis à l'advancement de la gloire de Christ, de « quelque affection qu'il y ait esté induit: car quel-« ques autheurs le notent de grands defauts. »

Voilà son dire, par lequel il s'imagine effacer l'apparition de la saincte croix faite à Constantin, et par deux moyens. L'un opposant aux histoires chrestiennes, l'authorité de Zozimus payen : l'autre monstrant qu'il y a contrarieté sur ce fait entre les autheurs chrestiens.

Pyrrho n'entendroit rien au prix de ce traiteur : toute sa doctrine consiste à rendre toutes choses douteuses et ebranlées, il ne se soucie d'autre chose, sinon d'establir l'incertitude : certes, il ne nie pas que cette apparition ne soit probable : mais il veut aussi qu'elle soit probablement fausse.

Or quand à Zozimus, je ne sçais comme il l'ose produire en cette cause icy, contre tous les autheurs chrestiens. Car 1. Zozimus est tout seul, et ne peut point faire de pleine preuve. 2. Il ne nie pas cette apparition ; mais seulement il s'en tait. 3. Il est suspect : car il estoit ennemy de la croix. 4. Encore qu'il fust exact rechercheur des faits de Constantin, il ne l'estoit pas toutes-fois des merveilles de Dieu. Or l'apparition de la croix fut une œuvre de Dieu, et non de Constantin. J'admire la rage de cette opiniastreté, qui veut rendre comparable en authorité, le silence ou l'oubly d'un seul historien payen, avec l'asseurance et exprez tesmoignage de tant de nobles et fidelles tesmoins. Qui ne sçait les sottises que les historiens payens apres Tacitus, et autres ont imposé aux Chrestiens, avec leur teste d'asne ? je vous laisse à penser s'ils se sont espargnez à se taire en nos avantages et prerogatives, puis qu'ils ne sont

pas espargnez à dire des fables et faire des contes, pour honnir et vituperer le Christianisme. Pourquoy est-ce que Zozimus sera meilleur que les autres?

Mais quant à ce que le traiteur veut qu'Eusebe soit contraire à Sozomene, en l'histoire de cette apparition, en ce que l'un dit qu'elle advint en plein midy, et l'autre de nuict à Constantin dormant; Je croy que c'est une contradiction qu'il aura veu en songe, et en dormant. Et de fait Sozomene en cet endroit icy, fait expresse profession de suivre Eusebe. Oyons le parler, je vous prie.

« Combien que plusieurs autres choses soient ar- « rivées à cet empereur Constantin, par lesquelles « estant induit, il commença d'embrasser la religion « chrestienne; nous avons toutesfois appris qu'une « vision qui luy fut divinement presentée, l'a princi- « palement induit à ce faire. Car dressant la guerre « contre Maxence, il commença (comme il est vray- « semblable) à douter à part soy, quel evenement « auroit cette guerre, et quel secours il pourroit ap- « peller: dont estant en soucy, il regarda par vision « le signe resplendissant de la croix au ciel; et les « anges assistant pres de luy jà tout esblouy de la « vision, luy dirent; En cecy, ô Constantin! tu vain- « cras. On dit encores que Jesus-Christ mesme luy « apparut, et luy monstra la figure de la croix, et « mesme luy commanda qu'il en fist faire une sem- « blable, et qu'il en usast comme d'une aide en « l'administration de la guerre, et comme d'un ins- « trument propre pour obtenir victoire. Laquelle

« chose Eusebe surnommé Pamphile, asseure avoir « ouye de la propre bouche de l'empereur, qui l'af- « firmoit par serment; à sçavoir qu'environ midy le so- « leil commençant un peu à decliner, tant l'empereur « mesme, que les gens-d'armes qui estoient avec luy, « avoient veu le signe de la croix resplendissant au « ciel, formé de la splendeur d'une lumiere, auquel « estoit cette inscription : Surmonte par cecy. Car « iceluy faisant voyage en quelqu'endroit avec son « armée, eut en chemin cette admirable vision, et ce- « pendant qu'il demesloit dans son cerveau, que « vouloit dire cela, la nuict le surprit : si luy appa- « rut Jesus-Christ en son repos, avec le signe mesme « qui luy estoit apparu au ciel, luy commandant « qu'il fist un autre estendart sur le patron de celuy- « là, et qu'il s'en servist comme d'une defense ès « combats, qu'il avoit à faire contre ses ennemys. »

Ce sont certes presque les propres mots, non seulement de Sozomene; mais encore d'Eusebe son autheur, tant ils sont d'accord en ce poinct. Je sçay qu'un grand docte de nostre asge s'est trompé en cet endroit; mais il merite excuse, car ç'a esté au milieu d'une grande et laborieuse besogne, où il est tolerable, si quelquesfois l'on s'endort : mais le traiteur en si peu d'œuvre qu'il a fait, nous accusant et formant ses causes d'oppositions, ne peut avoir fait cette si evidente faute, qu'il ne merite d'estre tenu pour un imposteur, ou pour un ignorant, quoy qu'il fasse l'entendu.

Au demeurant, il monstre la haine qu'il porte à

la saincte croix, quand pour contredire à son honneur, il va recherchant si curieusement quel a eté Constantin-le-Grand, et met en doute le zele avec lequel il a servy à l'honneur de Dieu. Constantin tant loüé par nos devanciers, autheur du repos de l'Eglise, « prince des princes chrestiens, comme « l'appelle S. Paulin, tres-grande lumiere de tous « les empereurs qui ont jamais esté, tres-illustre « predicateur de la vraye pieté », comme l'appelle Eusebe, subira enfin finale (si Dieu le permet) les censures et reproches de ces chrestiens reformez, lesquels pires que des chiens, cherchent de soüiller les plus pures et blanches vies des Peres du christianisme.

« Quelques autheurs, dit le traiteur, le notent de « grands deffauts. » S'il eust cotté les autheurs et les deffauts, quoy que c'eust esté sortir hors du chemin de mon affaire, je me fusse essayé d'affranchir ce grand empereur de ses iniques accusations. Et certes je sçay bien en partie ce qui se pourroit dire, pour charger Constantin de quelques imperfections: mais je ne veux pas faire accroire au traiteur, qu'il soit plus sçavant, que je le vois, ny presupposer qu'il en sçache plus que ce qu'il en dit. Car je le vois si passionné en cet endroit, que s'il eust sceu quelque chose en particulier, il l'eust bien fait sonner.

Or bien, voilà l'apparition faite à Constantin bien asseurée, en laquelle tout cecy est remarquable. Premierement que par là, l'empereur fut induit à embrasser vivement le party catholique, comme

par un signe certain que Dieu approuvoit la croix, et en la croix tout le christianisme. Si que l'approbation de la croix et du christianisme ne fut qu'une mesme chose. Secondement, combien que Dieu voulust que Constantin reconnust ses victoires de sa liberalité, si voulut-il qu'il sceust que ce seroit par l'entremise du signe de la croix. Tiercement, non seulement Dieu fit paroistre la croix au ciel à Constantin, comme un tesmoignage de son ayde et faveur; mais encore comme un patron et modele pour faire faire plusieurs croix materielles en terre. Quatriesmement, que ce ne fut pas une seule fois que cette croix apparut à Constantin; mais deux fois : à sçavoir de jour en plein midy, et de nuict encores. Que si cela n'est pas approuver l'usage de la croix, il n'y aura rien d'approuvé.

Mais outre ces deux fois alleguées par Eusebe, Nicephore tesmoigne que deux autres fois la mesme croix apparut à Constantin; une fois à la guerre contre les Bysantins, avec cette inscription, « Tu « vaincras tous tes ennemis en ce mesme signe »: l'autre fois en la guerre contre les Scythes. Voilà quant à ce qui touche Constantin.

S. Cyrille Jerosolymitain escrit une lettre exprez à Constance l'empereur, fils de Constantin, pour luy faire le recit d'une celebre apparition de la croix faite au ciel, sur le mont Calvaire. « Ces saincts « jours, dit-il, de la saincte Pentecoste, environ « l'heure de tierce une tres-grande croix formée de « lumiere apparut au ciel, sur la tres-saincte mon-

« tagne de Golgotha, estenduë jusques au sainct « mont d'Olivet: veuë non par une, ou deux per- « sonnes, mais monstrée tres-clairement à tout le « peuple de la cité, et non (comme peut-estre quel- « qu'un penseroit) courant hastivement selon la fan- « taisie; mais tout ouvertement reconnuë par plu- « sieurs heures sur terre, avec des splendeurs bril- « lantes, surpassant les rayons du soleil: car si elle « eust esté surpassée par iceux, certes elle eust esté « offusquée et cachée. » Puis poursuivant il dit: « Qu'à cet aspect tant les chrestiens que les payens « commencerent à loüer Jesus-Christ, et reconnois- « tre que la tres-religieuse doctrine des chrestiens « estoit divinement tesmoignée du ciel par ce signe « celeste, duquel lors qu'il fut monstré aux hommes, « le ciel s'en resjouyssoit et glorifioit beaucoup. » Sozomene en dit de mesme, et tesmoigne que la nouvelle fut incontinent epanchée par-tout, par le rapport des pelerins, qui de tous les coins du monde abordoient en Jerusalem pour y faire leurs devotions.

Un jour Julien l'apostat regardant les entrailles d'un animal, pour faire quelque devination en iceux, luy apparut une croix environnée d'une couronne: dont partie des devins tout epouventez, disoient que par là l'on devoit entendre l'accroissement de la religion chrestienne, et son eternité: d'autant que la croix estoit le signe du christianisme, et la couronne estoit signe de victoire, et d'eternité encore: parce que la figure ronde n'a ny commencement ny fin; mais est par-tout conjointe en elle-mesme. Au con-

traire, le maistre devineur presageoit par là, que la religion chrestienne seroit comme estouffée, pour ne point croistre davantage : d'autant que le signe de la croix estoit comme enfermé, borné et limité par le cercle de la couronne, tant le diable sçait faire ses affaires en toutes occasions. Or l'evenement monstra que le dire des premiers estoit veritable.

Une autre fois le mesme Julien voulant que les Juifs sacrifiassent, ce qu'ils ne vouloient faire, sinon au lieu du temple ancien de Jerusalem, il se delibera de leur faire redresser, contribuant de grandes sommes du thresor imperial : et desja les materiaux estoient preparez pour le rebastir, quand S. Cyrille evesque de Jerusalem predit que l'heure estoit arrivée, en laquelle seroit verifiée la prophetie de Daniél, repetée par Nostre-Seigneur en son Evangile : à sçavoir, que pierre sur pierre ne demeureroit au temple de Jerusalem : dont la nuict ensuivant la terre trembla si fort en ce lieu-là, que toutes les pierres de l'ancien fondement du temple furent dissipées çà et là, et les materiaux ja preparez avec les edifices prochains tous fracassez.

L'horreur d'un si terrible accident s'espancha par toute la ville ; de façon que de tous costez plusieurs vinrent sur le lieu, voir que c'estoit : et voicy que les merveilles redoublant, un grand feu sortit de la terre, lequel s'attachant aux preparatifs faits pour le temple, et aux outils des ouvriers, ne cessa point qu'il ne les eust consommez à la veuë de tout le peuple. Plusieurs des Juifs espouventez confessoient

20.

que Jesus-Christ estoit le vray Dieu, et neantmoins demeuroient tellement saisis de la vieille impression de leur religion, qu'ils ne la quitterent point.

Ce prodige fut suivy d'un troisiesme miracle : car la nuit ensuivant, apparurent des croix de rayons lumineux sur les vestemens de tous les Juifs, lesquels, tant ils estoient obstincz, voulant effacer le lendemain ces sainctes images de leurs habits, par lavemens, et autres moyens, il ne leur fut oncques possible : et par là plusieurs se firent chrestiens : mais outre tout cela, un grand cercle apparut au ciel, dedans lequel estoit une croix tres-resplendissante. Mes autheurs sont en cet endroit Gregoire de Nazianze, Ammian Marcellin, Ruffin, Socrates, Sozomene.

Je pourrois produire les autres apparitions, que le docte Bellarmin apporte, comme celle qui se fit en l'air, quand l'empereur Arcadius combattoit contre les Perses, pour la foy catholique : en quoy il fut aydé divinement : comme aussi celle des croix qui apparurent sur les vestemens au temps de Leon Iconomache, lors que les heretiques exerçoient leur rage sur les images; et quelques autres semblables, desquelles les autheurs font mention. Mais ce que j'en ay dit jusques à present, suffit, pour ce qui touche l'antiquité. Qui en voudra voir davantage, qu'il lise le livret d'Alphonse Ciacone de *signis sanctæ crucis.*

De nostre temps, lors que le grand capitaine Albuquerque estoit du costé de l'isle Camarane, une

grande croix pourprée, et tres-resplendissante apparut au ciel, du costé du royaume des Abyssins, laquelle fut veuë par toute l'armée des Portugais, qui estoit en ces contrées-là, avec une incroyable consolation, et dura l'apparition quelque espace de temps, jusques à tant qu'une blanche nuée la cacha aux yeux de ceux qui pleurant de joie, ne pouvoient se saouler de voir ce sainct et sacré signe de nostre redemption. Dequoy Albuquerque envoya bien-tost apres par escrit, une bien asseurée attestation à son maistre Emmanuël roy de Portugal.

De mesme vers le Japon apparut une croix en l'air, environ l'an 1558, au rapport de Gaspard Vilela, en une sienne epistre envoyée à ses compagnons de Goa.

En la sedition que Pansus Aquitinus esmeut contre Alphonse roy de Congi son frere aisné, un peu apres que la foy catholique fut semée par les Portugais en ces pays-là: l'on vid une grande multitude de soldats rebelles fuyr devant une petite poignée de personnes, qui accompagnoient le roy: dequoy le general de l'armée de Pansus rendant raison, il asseura qu'au commencement de l'escarmouche apparurent autour du roy des hommes d'une façon plus auguste que l'ordinaire, marquez du signe de la croix, et environnez d'une tres-claire lueur, combattant tres-asprement, dont les soldats de Pansus estant espouvantez, avoient pris tout aussi-tost la fuite, et que par là reconnoissant qu'il n'y avoit point d'autre Dieu que celuy des chrestiens, il prioit

qu'on le baptisast avant qu'on le fist mourir (comme il pensoit que l'on feroit) ayant esté pris prisonnier. Alphonse luy accorda le baptesme, et luy fit grace de la vie : à la charge qu'il s'employeroit à servir au temple de la saincte croix peu auparavant edifié en la ville d'Ambasse.

Quand Albuquerque reprit la ville de Goa, les infideles demandoient tres-curieusement aux Portugais qui pouvoit estre ce brave capitaine, qui portoit une belle croix dorée et des armes resplendissantes, lequel avoit fait un si grand massacre, que les grandes troupes des Mahometans avoient esté contraintes de ceder à la petitesse des chrestiens. Or certes les Portugais n'avoient point de capitaine ainsi paré : qui leur fist connoistre que c'estoit une vision divine, par laquelle Dieu les avoit voulu secourir, et quant et quant espouvanter et tromper leurs ennemis.

Au demeurant, apres tant d'apparitions de l'image et figure de la croix, que Dieu a faites; et fera jusques à la consommation du monde, pour consoler les amis de la croix, et effrayer les ennemis d'icelle : au grand jour du jugement, quand le crucifié sera mis au throsne de sa Majesté, en l'assistance de tous les bien-heureux, il fera paroistre derechef ce grand estendart et signe de la croix, lequel paroistra lorsque le soleil et la lune se cacheront dedans une bien grande obscurité. C'est ce que dit Nostre-Seigneur en S. Matthieu, (1) en termes si exprez, qu'il

(1) S. Matt. 24. 30.

n'est possible de douter de cette verité, sinon à ceux qui ont juré le party de l'opiniastreté. Tous les Peres anciens d'un commun consentement l'ont presque ainsi entendu.

L'interpretation qu'on y veut apporter, de dire que lors apparoistra le signe du fils de l'homme, c'est à dire le fils de l'homme mesme, qui par sa majesté se fera regarder de toutes parts comme une enseigne, est trop forcée et tirée. On void à l'œil qu'elle ne sort pas, ny ne coule des mots et paroles de l'Escriture; mais d'un prejugé, auquel on veut accommoder les sainctes paroles. C'est une conception qui ne suit pas l'Escriture; mais qui la veut tirer apres soy. Et certes le Sauveur met trop evidemment à part l'apparition de son signe d'un costé, et de l'autre sa venuë. « (1) Alors (dit-il) paroistra le si-« gne du fils de l'homme au ciel : et alors pleureront « toutes les tribus de la terre : et verront le fils de « l'homme venant ès nuées du ciel, avec une grande « vertu et majesté. »

Or combien soit grand l'honneur qui revient de cecy à la croix, il n'y a celuy qui en puisse douter : tant parce qu'elle est appellée signe du fils de l'homme, et que les enseignes, armoiries, signes et estendarts des princes et roys sont tres-honorables et dignes de respect, comme tesmoigne Sozomene, et avant luy Tertullien et l'experience mesme nous le monstre.

Qu'aussi parce que comme remarquent docte-

(1) S. Matt. 24. 30.

ment les anciens, elle consolera les bons, estant le signe de leur salut, et espouventera les mauvais; comme fait l'estendart d'un roy vainqueur, lors qu'il est arboré sur les murailles d'une ville rebelle; et encore d'autant qu'elle sera comme le trophée du roy celeste, mis plus haut du temple de l'univers, et sera claire et lumineuse, lors que la lumiere mesme s'obscurcira en sa propre source, comme tesmoignent S. Cyrille, Hyppolyte le martyr, et S. Ephrem, qui dit qu'elle paroistra, et sera produite devant le roy, comme le sceptre et verge de sa Majesté.

Or quel adventage est-ce, pour l'honneur et vertu de l'image de la croix, que Dieu s'en soit servy, et servira si souvent pour consoler les siens, effrayer ses ennemys, pour donner les victoires aux empereurs, et pour tesmoigner la sienne derniere, lors qu'estant assis au throsne de sa Majesté, il foulera aux pieds tous ses ennemys.

CHAPITRE V.

Combien grand a esté jadis l'usage de la croix, et comme elle represente le crucifix, et sa foy.

Le traiteur n'ose pas nier que l'image de la croix, n'ayt esté en ordinaire usage parmy les anciens Chrestiens.

« Il se faut souvenir, dit-il, que ce que les anciens « Chrestiens ont usé de la croix, en ce qu'ils ma- « nioient; cela se faisoit pour pratiquer principale-

« ment ce que S. Paul disoit (1); Je n'ay point honte « de l'Evangile de Christ. Car d'autant que tous, « tant juifs que payens, se mocquoient de Christ, et « que la croix estoit scandale aux uns, et folie aux « autres, tant plus ils se sont efforcez de la diffamer, « tant plus les Chrestiens se sont estudiez à la deco- « rer. A cette cause ils apposoient la croix en toutes « choses, et en tous lieux comme une marque hono- « rable, par laquelle ils monstroient en effet, qu'ils « vouloient avoir part à l'opprobre de Christ, dont « ils se glorifioient. Et pourtant Chrysostome dit, « que telle enseigne honoroit plus que toutes les cou- « ronnes et diademes ne pouvoient faire. De fait, les « empereurs et roys l'ont appliquée à leurs couron- « nes et sceptres, pour tant plus confondre et hon- « nir les Juifs et Payens. A cette mesme occasion ils « ont dit que la croix estoit l'arbre beau et luisant, « orné de la pourpre du roy, et plus resplandissant « que les astres. Et Theodoret au troisiesme livre de « son histoire, chap. 26. escrit, que par tout on por- « toit la croix pour testifier du triomphe de Christ. « Mais cependant ils n'attribuoient rien à la seule « croix, ou au seul signe d'icelle: Car Constantin « faisoit reconnoissance de la victoire à luy advenue, « non à la croix ains à Christ. Car aussi il fit escrire « sur les croix par luy erigées, ces trois mots: Jesus- « Christ surmonte: tant s'en faut qu'il ait fait des « prieres à la croix. Et Helene adora le roy et non le

(1) Rom. 1. 16

« bois : car ç'eut esté un erreur payen, et vanité mes-
« chante, dit S. Ambroise. Et cette maniere peuvent
« les Chrestiens honorer la croix.

Que pourroit-on mieux dire à la catholique? Et que disons-nous autre chose? Sinon qu'il faut honorer la croix, pour la protestation de nostre foy : qu'il la faut decorer, d'autant plus que ses ennemys la mesprisent: qu'il la faut apposer en toutes choses, et en tous lieux, comme une marque honorable qu'elle honore plus, et par consequent plus honorable que tous les diademes et couronnes : qu'il la faut mettre sur les couronnes et sceptres : que c'est un arbre beau et luisant, orné de la pourpre du roy, et plus resplendissant que les astres. Et qu'ay-je protesté cy-devant, sinon qu'il ne faut rien attribuer à la seule croix, et au seul signe d'icelle? Qu'elle ne vaut sinon comme un outil sacré, et sainct instrument de la vertu miraculeuse de Dieu, que la croix n'est rien, si elle n'est croix de Jesus-Christ : que sa vertu ne luy est pas adherante ; mais assistante : c'est à sçavoir Dieu mesme. Si Constantin a surmonté en la croix (suivant la divine inscription) *In hoc signo vinces;* ç'a esté par Jesus-Christ, agent principal et premier. S'il a surmonté par la croix, ç'a esté en Jesus-Christ, comme en la vertu assistante de la croix. Et d'adorer le bois, c'est une sottise trop extravagante.

Ce n'est la pourpre ny le bois,
Que le catholique adore :
Mais le roy qui mort en croix,
De son sang la croix honore.

Si doncques le traiteur tenoit parole, et demeuroit ferme à confesser qu'en cette maniere peuvent les Chrestiens honorer la croix: et sur tout que par tout on portast la croix pour tesmoigner du triomphe de Christ, comme il confesse que l'on faisoit anciennement, au recit de Theodoret, et qu'on l'apposast en toutes choses, et en tous lieux comme une marque honorable: Je confesserois de mon costé avec tous les catholiques, qu'il auroit bien entendu la vertu de la croix, et la maniere de l'honorer: et que comme il s'est vanté, il auroit presché Jesus-Christ crucifié. Mais le pauvre homme, n'arreste gueres en cette demarche. Il a dit cecy pour amuser son lecteur: et quand ce vient au joindre, il renverse tout ce qu'il avoit estably, piece apres piece: et va sans jugement contredire à tout ce qu'il avoit dit, avec des miserables exceptions et limitations.

1. Il avoit dit, qu'en tous lieux et toutes choses, on pouvoit apposer la croix, comme une marque honorable: maintenant pour se dedire honnestement, il partage toutes les choses en deux, en politiques, et non politiques: et puis limite la generale proposition, que la croix doit seulement estre apposée ès choses politiques.

« S'il est question, dit-il, que nous conversions « parmy les Juifs ou Mahometans, nous pouvons « porter nos enseignes et armes croisées, pour mons- « trer ouvertement aux Infidelles que nous sommes « Chrestiens, et que nos adversaires sont Infidelles « et mescreans: ainsi peut-on graver la croix en la

« monnoye, pour monstrer qu'elle est battuë au « coing d'un prince Chrestien : ainsi la croix peut « estre mise ès portes des villes, chasteaux et mai- « sons, pour monstrer haut et clair, que les habi- « tans de tels lieux font profession du Christianisme: « ainsi jadis fut ordonné que les instrumens des « contracts, qui se passoient devant notaires publics « devoient avoir le signe de la croix comme il en est « parlé au livre du code. Et en pareilles choses po- « litiques nous ne rejettons l'usage de la croix ma- « terielle. » Voilà sa premiere.

La seconde est, qu'elle ne soit mise ès temples : « Enfin, dit-il, les choses sont allées si avant, que la « croix a esté mise ès temples. » Il avoit dit que la croix estoit une marque honorable : mais puis apres pour s'en dedire, il dit qu'il ne luy faut porter aucun honneur religieux, ou conscientieux.

Il avoit dit que les anciens apposoient la croix en toutes choses, et en tous lieux, comme une marque honorable, et qu'on la portoit par tout, pour testifier du triomphe de Christ; et bien-tost apres il fait dire aux mesmes anciens, par la bouche d'Arnobe, ces paroles, « Nous n'honorons, ny desirons d'avoir « des croix, » ce petit traiteur est Polyphe et Cameleon.

Cependant il me laisse à prouver par ordre, que la croix peut et doit estre apposée aux choses sacrées et notamment au temple; qu'elle est honorable d'un honneur religieux: que les anciens l'ont desirée et honorée: et qu'elle est un remede salutaire au genre

humain, ce qu'il trouve encore mauvais : mais avant toutes choses, il me faudra monstrer briefvement que la croix represente Jesus-Christ crucifié, et la passion d'iceluy : afin que l'humeur ne luy prenne pas de refuser l'image de la croix à cet usage comme il a fait cy-devant de la vraye croix.

Et pour commencer : « Bien souvent, dit S. Jean « Damascene, ne nous ressouvenant pas et ce par « negligence de la passion de Jesus-Christ, voyant « l'image de la crucifixion d'iceluy, nous revenons « en memoire de sa passion. » C'est pourquoy tous les anciens apres Jesus-Christ mesme l'ont appellée l'enseigne du Fils de Dieu.

« Paul, comme parle S. Hierosme, visita tous les « lieux saincts, avec telle ardeur, qu'elle ne pouvoit « estre retirée des premiers, n'eust esté le desir qu'elle « avoit de voir le reste : prosternée donc devant la « croix, elle l'adoroit comme si elle y eust veu le Sei- « gneur attaché et pendant : estant entrée dans le « sepulchre, elle baisoit la pierre de la resurrection, « laquelle l'Ange avoit roulée arriere de l'huis : elle « lechoit d'une bouche fidelle, comme des eaux in- « finiment desirées, la place du corps en laquelle « gisoit le Seigneur : » tesmoignage certain que la croix luy representoit le crucifié.

Chascun ne peut pas lire les livres sacrez, ny avoir tousjours le predicateur aux oreilles : ce que fait doncques l'Escriture et le predicateur en temps et lieu, la croix le fait en toutes sortes d'occasions, en la maison, au chemin, en l'Eglise, sur le pont,

en la montagne. ce nous est un familier et perpetuel record de la passion du Sauveur.

Julien l'apostat reprochoit aux Chrestiens que rejettant les armes de Jupiter, sa selle et ses boucliers, ils adoroient le bois de la croix, et peignoient la croix sur les fronts et devant leurs maisons. Or S. Cyrille, pour luy faire reponse, fait un beau denombrement des principaux articles de nostre foy, et puis adjouste: « Le bois salutaire nous fait souvenir de toutes choses: et nous advise de penser que comme « dit S. Paul, (1) ainsi qu'un est mort pour tous, « ainsi faut-il que les vivans ne vivent plus à soy, « mais à celuy qui est mort et ressuscité. » le traiteur mesme produit en cette sorte ce passage de S. Cyrille, confessant que la croix que les Chrestiens mettoient devant leurs maisons, estoit la marque et l'enseigne publique de Jesus-Christ: confession bien contraire à ce qu'il avoit dit que la passion de Nostre-Seigneur estoit irrepresentable.

Ainsi quand nos Chrestiens ont decouvert quelque nouveau pays ès Indes pour le dedier à Jesus-Christ, ils y ont planté l'estendart de la croix. Dom Pierre Alvarez Capral, ayant pris pied au Bresil, il y esleva une tres-haute croix, de laquelle tout ce pays-là fut plusieurs années nommée religion de saincte croix, jusques à tant que le peuple laissant ce nom sacré, l'appella cresil, du nom du bois de Bresil, que l'on tire pour la teinture. Et dès l'antiquité, lors que l'on renversa en Alexandrie les idoles de Serapis,

(1) 2. Cor. 5. 15.

plantées par toutes les portes, fenestres, poteaux et murailles, on mit en leur place le signe de la croix, au recit de Ruffin. Et lors fut verifié ce qu'Isaye predit: « (1) En ce jour-là l'autel du Seigneur sera au « milieu de la terre d'Egypte et le tiltre du Seigneur « pres le terme d'icelle, et sera en signe, et en tes« moignage au Seigneur Dieu des armées en la terre « d'Egypte. »

CHAPITRE VI.

La croix peut, et doit estre en usage ès choses sacrées.

C'est une plaisante fantaisie que celle du traiteur, quand il trouve bon que l'on employe la croix ès choses politiques, mais non pas ès sacrées: « On « peut, dit-il, graver la croix en la monnoye, la plan« ter devant les villes, chasteaux et maisons. » Et pour quel usage tout cela, je vous prie: « Pour mons« trer, respond-il, haut et clair, qu'on est Chrestien. » Mais cela n'est pas un usage religieux. La confession et protestation de la foy, n'est-ce pas une action purement chrestienne: Et de fait qui prendroit la croix politiquement, elle ne representeroit que malheur et malediction. Si doncques l'usage de la croix n'est que religieux, pour estre bon, où peut-il estre mieux employé qu'ès choses sacrées: si la croix est bien seante devant les villes et maisons pour monstrer que les habitans de tels lieux font profession de christianisme; ne sera-t'elle pas mieux à propos ès Eglises et temples pour monstrer que ceux qui

(1) Isaïe, 19. 19.

s'y assemblent, font profession de christianisme, que ce sont lieux chrestiens, et non mosquées turquesques.

Au demeurant, les anciens mettoient la croix ès Eglises. Tesmoin ce que j'ay recité cy-devant de S. Paulin, qui le tesmoigne tout ouvertement, et de Lactance Firmien, de l'intention duquel on ne sçauroit douter si l'on considere comme il parle.

Quisquis ades mediique subis in limine templi,
Siste parum, insontemque tuo pro crimine passum,
Respice me, me conde animo, me in pectore serva,
Ille ego qui casus hominum miseratus acerbos,
Huc veni, pacis promissæ interpres, et ampla
Communis culpæ venia, hic clarissima ab alto,
Reddita lux terris, hîc alma salutis imago :
Hîc tibi sum requies, via recta, redemptio vera,
Vexillumque Dei insigne et memorabile fani.

Ce qui ce peut à mon advis rendre François en cette sorte.

Toy qui viens sur le seuil du milieu de ce temple,
Arreste un peu sur moy tes yeux et me contemple:
Retiens-moy bien avant dedans ton cœur fiché,
Innocent que je suis, et mort pour ton peché,
Je suis cil qui d'un cœur et d'un œil pitoyable,
Regardant à l'estat de l'homme miserable
Descendis icy bas ambassadeur de paix,
Et portant le pardon general des forfaits.
Icy reluit d'en-haut une lumiere pure,
Et de l'humain salut le portrait et figure:
Je suis icy pour toy repos tres-asseuré.
Le droit et bon chemin, le raçhat averé,
L'estendart et drapeau du grand Dieu redoutable,
Et de ce temple-cy l'enseigne remarquable.

Qui ne voit qu'il introduit l'image du crucifix au milieu de l'Eglise, admonestant celuy qui entre? Autant en dis-je de ce que j'ay rapporté de la Lithurgie de S. Jean Chrysostome. Le bon pere Nylus en une epistre qui est recitée au deuxiesme concile de Nicée, conseilloit à Olympiodorus de faire mettre la croix en l'Eglise du costé du levant, et deçà et delà ès murailles, les histoires du vieil et nouveau testament.

Sophronius, ou bien Joannes Moscus Eviratus, recite qu'un orfevre apprentif ayant charge de faire une croix d'or, pour estre mise et donnée à l'Eglite, il y mesla, outre le poids de l'or qu'on luy avoit fourny, une certaine quantité du sien. Celuy qui faisoit faire la croix, l'ayant trouvée plus pesante, pensa que cet apprentif eust changé, ou alteré le fin or qu'il luy avoit baillé, et commençoit fort à se fascher : mais le garçon luy fit cette vraye et saincte excuse, que n'ayant pas le moyen de faire une croix entiere du sien, pour dédier à Dieu, il avoit au moins voulu employer ce peu qu'il avoit pour rendre plus belle et grosse celle qu'il luy avoit faite, et qu'au reste il n'y avoit que du fin or. Reponse qui pleust tant à celuy qui avoit commandé la croix, que n'ayant point d'enfant, il adopta celuy là.

Anastase Sinaïtain en l'oraison *de sacra synaxi*, tesmoigne tout clairement que la coustume estoit que la croix fut ès Eglises : or il mourut il y a mille ans passez : tesmoin le docte Baronius. La coustume doncques estoit d'avoir des croix ès Eglises, et

sur tout dès que l'empire fut fait chrestien sous Constantin : car auparavant on n'en avoit pas si grande commodité.

« Constantin, dit le traiteur, faisant eriger une « croix de bronze, il ne la mit pas en un temple; « car alors les temples de Rome servoient encore « aux idoles payens. » Il est tousjours sur son impie distinction, d'idole payen, et idole chrestien. Cependant il est vray qu'en ce temps de persecution, les chrestiens ayant peu d'Eglises dediées faisoient leurs assemblées où ils pouvoient.

Mais dès-lors que l'Eglise fut delivrée des tyranies, on veit la croix par tout celebrée, « ès mai- « sons, ès places, ès solitudes, ès chemins, ès mon- « tagnes, ès vallés, en la mer, ès navires, ès isles, ès « lits, ès vestemens, ès armes, aux chambres et « couches nuptiales, ès banquets, ès vases d'argent « et d'or, ès marguerites, ès peintures des murailles, « ès corps des animaux malades, ès corps possedez « par les diables, ès guerres, en paix, ès jours, ès « nuits et assemblées des delicats mondains, ès rangs « des moynes, tant chacun va à l'envy d'avoir ce « don admirable pour soy. C'est une grace merveil- « leuse, aucun ne se confond, aucun n'a honte, pen- « sant que ç'a esté une marque de mort maudite : « mais chascun se pare d'icelle beaucoup plus que « des couronnes, des diademes, ou de plusieurs car- « quans et dorures emaillées de pierreries. Et non « seulement on ne la fuit pas, mais est desirée et « aymée : chacun en fait conte, elle reluit par tout,

« et est esparse ès murailles des maisons, aux som-
« mets, ès livres, ès citez, ès rues, ès lieux habitez et
« inhabitez. » C'est le dire du grand S. Chrysostome, qui pour vray n'eust pas eu à faire d'un si grand denombrement des lieux et choses, esquelles la croix estoit employée, si de son temps l'Eglise eust esté formée sur le patrón de la reformation des huguenots.

Pourroit-on bien dire de Geneve, la Rochelle et autres villes, ce que S. Chrysostome dit de l'Eglise de son temps? Nous n'y voyons aucune croix erigée, ny aux portes de ville, ny devant les maisons, chasteaux, forteresses, contracts, testamens: au contraire on les a renversées et effacées autant que l'on a peu. Que sert-il donc de dire, qu'en semblables choses politiques ils ne rejettent point la croix materielle? Beaucoup moins en mettent-ils sur les animaux malades, où sur les corps possedez du malin : car ce seroit confesser la vertu de la croix, et l'employer à usage sacré. Aussi peu en ont-ils ès rondeaux et assemblées des mondains, et moins parmy les rangs des moynes. Ce n'est donc pas de nostre aage, ny d'hier, que les choses sont allées si avant, que la croix a esté mise ès temples, comme semble vouloir dire le traiteur.

CHAPITRE VII.

La croix a esté employée aux sacremens et aux processions.

Il faut que je die mon opinion, de l'intention de S. Chrysostome, quand il dit, « que la croix estoit

« celebrée ès rondeaux et desmarches des delicats « mondains, et ès rangs des moynes, » *in choreis delicatorum, et monachorum ordinibus.* Cela ne me detourne point de mon chemin. Je crois qu'il entend parler des processions des seculiers et des moynes : tant parce que la proprieté des mots dont il use, m'invite à cette intelligence; qu'aussi parce qu'anciennement, et notamment de son temps, on portoit les croix aux processions.

Les Arriens avoient composé des hymnes et chansons pour leur secte, et les faisoient chanter alternativement en leurs processions, sur tout aux solemnitez du dimanche et samedy. S. Chrysostome douta que par ce moyen quelques-uns de son peuple ne fussent attirez (car plusieurs se laissent aller à ces delicatesses exterieures, sans sonder le merite et le fonds de l'affaire, tesmoins les pseaumes de Marot) et partant il dressa son peuple à semblable maniere de chanter, et dans peu de temps les catholiques surpasserent en cecy les heretiques; non seulement en nombre, mais en appareil. Car les images et enseignes de la croix, faites d'argent precedoient avec des flambeaux allumez. Et l'eunuque de l'imperatrice avoit charge de fournir aux despens, et faire dresser des psalmes et hymnes. C'est Sozomene qui fait ce recit icy. On portoit donc de ce temps-là des croix d'argent et des flambeaux allumez aux processions.

Une grande peste pressoit un jour l'Allemagne, dont le voisinage en estoit espouventé. Les habitans

de Rheims en Champagne, recourrent à Dieu, avec l'intercession de S. Remy, prennent un parement du sepulchre d'iceluy, allument force cierges et flambeaux, avec des croix, font une procession solemnelle et generale par tous les coins de la ville, chantant des hymnes et cantiques sacrez. Qu'arriva-t'il? La contagion environne de toutes parts la cité; mais arrivant justement jusques au lieu où la procession avoit esté, comme si elle eust veu là les bornes et limites de son pouvoir, non seulement elle n'osa pas entrer dedans; mais encore ce qu'il y avoit desja d'infection, fut par ce moyen repoussé. S. Gregoire de Tours qui vivoit il y a pres de mille ans, en est mon autheur. Ainsi les empereurs ont mis ordre par leurs loix, que la croix fust portée ès processions, par les deputez à ce faire, et puis rapportée en un lieu decent et honneste. Cela me fait bailler aux paroles de S. Chrysostome, le sens que j'ay dit.

Or non seulement les anciens portoient les croix aux Eglises et processions : mais consacroient les Eglises avec icelles, et les mettoient sur les autels. « Nostre crucifix, dit S. Augustin, est ressucité de « mort, et est monté aux cieux : il nous a laissé la « croix en memoire de sa passion. Il a laissé sa croix « pour la santé. Ce signe est un rampart pour les « amis, et une defense contre les ennemis. Par le « mystere de cette croix, les ignorans sont catechizez. « Par le mesme mystere, la fontaine de la regene- « ration est consacrée. Par le mesme signe de là

« croix, les baptisez reçoivent les dons de graces,
« par l'imposition des mains; avec le charactere de
« la mesme croix, on dedie les basiliques, on con-
« sacre les autels, on parfait les sacremens de l'au-
« tel, avec l'entremise des paroles du Seigneur. Les
« prestres et levites sont par ce mesme promeuz
« aux ordres sacrez, et generalement tous les sacre-
« mens ecclesiastiques sont parfaits en la vertu d'i-
« celuy. »

C'est le tesmoignage de S. Augustin, car bien que ce sermon ne fust pas de S. Augustin : comme respond le traiteur (chose certes tres-mal-aisée à preuver contre le propre titre et inscription) si est-ce que ce poinct icy est de S. Augustin : car il dit tout le mesme en ses traitez sur S. Jean, qui sont indubitablement siens.

« Enfin, dit-il, qui est le signe de Jesus-Christ que
« chascun connoist, sinon la croix de Jesus-Christ?
« lequel signe s'il n'est appliqué, ou au front des
« croyans, ou à la mesme eauë, par laquelle ils sont
« regenerez, ou à l'huile, par laquelle ils sont chres-
« mez, ou au sacrifice, duquel ils sont nourris; rien
« de tout cela n'est parfaitement accomply. Com-
« ment donc ne sera-t'il rien signifié de bon, par ce
« que les mauvais font, puisque par la croix de
« Christ que les mauvais ont faite, tout bien nous
« est marqué, et signé en la celebration de ses sa-
« cremens? »

Or doncques que le sermon que j'ay allegué soit de S. Augustin, ou de Fulgence son disciple, ou de

quelqu'autre; si est-ce que la sentence que j'en ay rapportée, est de S. Augustin.

S. Chrysostome en avoit dit auparavant tout de mesme en cette sorte : « portons d'un cœur joyeux « la croix de Jesus-Christ, comme une couronne : « car toutes les choses qui profitent à nostre salut, « sont consommées par icelle : car quand nous som- « mes regenerez, la croix de Jesus-Christ y est. « Quand sommes repus de la tres-sacrée viande : « quand nous sommes colloquez pour estre consa- « crez en l'ordre, par tout et tousjours cette ensei- « gne de victoire nous assiste. Partant portons avec « grande affection, la croix au dedans des maisons, « et ès murailles. (Vous voyez qu'il parle du signe et image de la croix) et ès fenestres, et au front, et « encore en l'esprit : car cela est le signe de nostre « salut. »

Et peu apres, parlant encore de la croix, il dit ainsi : « laquelle il ne faut pas simplement former « avec le doigt au corps, mais premierement en l'es- « prit, avec une grande foy : car si tu l'imprimes en « cette sorte en ta face, pas un des meschans de- « mons voyant la lance, par laquelle il a receu la « playe mortelle, ne t'osera attaquer. »

Il repete le mesme ailleurs, disant : « cette mau- « dite et abominable marque de dernier supplice, à « sçavoir la croix, a esté faite plus illustre que les « couronnes et diademes : car le chef n'est point « tant orné par une couronne royale, comme par la « croix, qui est plus digne que tout honneur ; et de

« celle qu'auparavant on abhorroit, on cherche si « curieusement la figure, si que l'on la treuve par « tout vers les princes, subjets, hommes, femmes, « vierges, mariées, serfs, libres, à tout coup chas- « cun se signe d'icelle, la formant en autre tres- « noble membre : car on la figure tous les jours en « nostre front, comme en une colomne. Ainsi elle « reluit en la table sacrée, ainsi en l'ordination des « prestres, ainsi encore derechef ès cenes mysti- « ques, avec le corps de Jesus-Christ, on la void ce- « lebrer par tout. »

Qui ne void donc combien expressement S. Augustin et S. Chrysostome tesmoignent que la croix est employée à tout, et sur tout ès choses sainctes et sacrées, qui n'estoient pas estimées pour telles, si elles n'estoient signées de la croix? Mais S. Augustin remarque particulierement, que la croix estoit nécessaire au sacrement de l'autel, qu'il nomme sacrifice, duquel sont nourris les chrestiens. Autant en dit S. Chrysostome; « l'enseigne de la croix, dit- « il, nous assiste, lors que nous sommes nourris de « la tres-sacrée viande, et qu'elle reluit en la sacrée « table, et en la cene mystique, avec le corps de « Jesus-Christ. » Que pourroit-on dire plus exprez?

Mais remarquons que S. Chrysostome dit separement, « que la croix reluit en la table sacrée : » et tantost apres, « qu'elle reluit derechef en la cene « mystique avec le corps de Jesus-Christ. » Car il semble par là, qu'il vueille dire que la croix estoit non seulement à l'autel, ou table sacrée, suivant ce

qu'il est commandé aux prestres en sa lithurgie, de faire la reverence, se retournant vers l'image de Jesus-Christ, et que S. Paulin recite chap. 1. d'avoir mis l'image de la croix près l'autel, comme j'ay dit cy-devant : mais encore que l'image et figure de la croix estoit empreinte en la tres sacrée viande de l'eucharistie. Aussi ès preparatoires de la lithurgie, ou messe de S. Chrysostome, traduite par Leo Tuscus, le diacre doit avec une lancette, faire le signe de la croix sur le pain à consacrer : et quand ce vient à la celebration, il est ordonné que l'on mette les pains sur l'autel, en forme de croix. Ce que mesme Nicolas Cabasile espluche par le menu, en l'exposition de la lithurgie. Je sçay qu'il y a plusieurs poincts en ce que j'ay dit, qui se rapportent au simple signe de la croix : mais il y en a beaucoup, qui ne peuvent estre entendus que de la croix faite en matiere subsistance : comme quand il est dit, qu'on mettoit la croix ès maisons, murailles, fenestres, en la table sacrée, et qu'avec le caractere d'icelle on dedioit les basiliques. Or je n'ay pas osé separer ce que mes autheurs avoient conjoint.

Cependant il paroist qu'on ne doit point mettre de barriere entre la croix et les choses religieuses, selon la creance de l'antiquité. C'est grand'pitié que d'un superbe et mal-instruit, on ne le peut faire demordre. Calvin avoit dit, que « si l'authorité de l'E-« glise ancienne a quelque vigueur entre nous, nous « notons que par l'espace de cinq cens ans, ou en-« viron, du temps que le christianisme estoit en sa

« vigueur, et qu'il y avoit plus grande pureté de « doctrine, les temples de chrestiens ont esté nets « et exempts de telle soüilleure. » Il parle ainsi des images de Jesus-Christ et des Saincts. Et peu apres il dit, « que si on compare un aage avec l'autre, « l'integrité de ceux qui se sont passez d'images, « merite bien d'estre prisée au prix de la corrup- « tion qui est survenuë depuis. Or je vous prie, qui « est ce qui pensera que ces SS. Peres eussent privé « à escient l'Esglise, d'une chose qu'ils eussent con- « nus luy estre utile et salutaire?

Les pauvres huguenots avoient esté appris comme cela, par le pere de leur reformation. On leur a monstré mille fois, que c'estoit une fausseté, et qu'ès cinq cens, voire ès trois cens premieres années, il y avoit des images ès Eglises: Ils dirent neantmoins autant impudemment que jamais, que l'antiquité ne mettoit point d'images aux Eglises: mais ayant monstré le contraire; quant à l'image de la croix, je puis dire : « Hé! je vous prie, qui est-ce « qui pensera que ces SS. Peres, Chrysostome, Au- « gustin, Paulin eussent mis en usage une chose « qu'ils eussent connuë estre inutile et pernicieuse? » Mais le mieux est, qu'ils tesmoignent non seulement de leur fait: mais aussi de la prattique du christianisme de leur aage.

Ainsi Justinian l'empereur fit cette loy: « Que « l'evesque consacrant une Eglise ou monastere, con- « sacre le lieu à Dieu par oraison, fichant en iceluy le « signe de nostre salut; nous entendons la vraye-

« ment adorable et honorable croix. Ainsi qu'il com-
« mence l'edifice, mettant un si bon et propre fon-
« dement. » Il dit le mesme en plusieurs endroits, et veut qu'avant le bastiment on plante tousjours, *Venerabilem et sanctissimam crucem,* « La venerable « et tres-saincte croix. » Que sçauroit-on dire à tant de si grands tesmoins?

Le traiteur, pour ne sembler estre du tout muet, nous oppose, « Qu'Epiphanius passant par un vil-
« lage nommé Anablatta, estant entré en un temple,
« où pendoit un voile teint et peint, ayant une
« image comme de Jesus-Christ, ou de quelque
« sainct, il mit en piece ce voile, d'autant que cela
« estoit contre les Escritures, comme cela se lit plus
« au long dans son epistre traduite par S. Hie-
« rosme. »

Or je respons 1. Que cette derniere piece d'epistre, citée par le traiteur, n'est aucunement de S. Epiphane : mais un ajancement estranger, comme il paroist en ce que le sens de l'epistre estoit du tout bien achevé, sans cette piece-là, que cette piece est hors de propos, qu'elle ne ressent aucunement la phrase de S. Epiphane, ou de S. Hierosme : et que les Iconoclastes citant tous les tesmoignages qu'ils peurent des anciens Peres, et nommément de S. Epiphane, ainsi qu'il est deduit au second concile de Nicée, ne produisirent jamais cette piece de l'epistre traduite par S. Hierosme.

2. Je respons, qu'en cette piece-là il est dit que l'image peinte sur le voile, estoit d'un homme pen-

du, comme de Jesus-Christ, ou de quelqu'autre, contre les Escritures: il se pouvoit donc faire que cette image fust dressée contre la verité de l'histoire de la passion de Nostre-Seigneur, avec quelque indecence. Dont S. Epiphane ne se pouvoit asseurer que c'estoit qu'elle representoit, et partant eut raison de la deschirer. Mais que peut tout cela contre les images de la croix et du crucifix, qui representent au vray la passion de Nostre-Seigneur, ainsi qu'elle est descrite en l'Evangile?

Si un evesque trouvoit dans quelque Eglise de sa charge, l'image d'un crucifix qui representast Nostre-Seigneur non cloué: mais attaché avec des cordes sur la croix (comme l'on voit par la faute des peintres en plusieurs images, le bon et mauvais larron pendus en cette sorte) feroit-il pas son devoir de deschirer et rompre telle image? Et faudroit-il dire pourtant qu'il rejettast l'usage des images propres et bien faites?

De pareille force est le tesmoignage du concile Elibertin, cité par le traiteur, auquel il est dit; « Qu'en « l'Eglise on ne doit point avoir de peintures, afin « que ce qui est honoré et adoré, ne soit peint ès « parois. »

Car je dis 1. que telle occasion peut naistre en quelque province, par laquelle on devra defendre, que les images ne soient point ès Eglises, comme si les Infidelles, Maures, Turcs et heretiques ravageoient les temples, brisoient les images, et les outrageoient en mespris de ce qu'elles representent, il

ne seroit que bon de leur en lever toute commodité et occasion.

2. Je dy que la defense du concile Elibertin, selon la portée de la raison, laquelle y est alleguée, ne s'estend pas aux images mobiles : mais à celles seulement qui sont peintes, et sur les murailles, et ne seroit à l'advanture pas mal, que telle defense fust observée : parce que telles images sont subjettes à se gaster, defaire et effacer, non sans quelque mespris de leur sainct et sacré usage : qui est la raison du concile, disant : *Ne quod colitur, aut adoratur, in parietibus depingatur.* Afin que ce qui est honoré, ou adoré, ne soit peint ès murailles.

3. Je dy, que puis qu'on ne peut pas sçavoir le propre et particulier motif de ce concile, et qu'il n'estoit que provincial, et de dix-neuf evesques seulement, il n'est pas raisonnable de le vouloir rendre opposant au general consentement, et à la coustume de l'Eglise ancienne, qui recevoient les images aux Eglises, comme j'ay prouvé cy-devant. Mais qui voudra voir quelque chose de plus, touchant ces deux objections, qu'il lise ceux qui ont traitté la controverse des images.

CHAPITRE VIII.

La croix a esté honorable à toute l'antiquité.

« Quand il est question de reformer les desordres, « il faut suivre le dire de Jesus-Christ, » (1) Il n'estoit pas ainsi au commencement : « si donc au com-

(1) S. Matt. 19. 8.

« mencement lorsque l'Eglise a esté pure, et la ve-
« rité sincere, le signe de la croix n'a point esté fait,
« elle n'a point esté dressée, saluée, ny adorée, c'est
« tres-mal fait d'avoir introduit cette corruption,
« qui ne peut estre bonnement appellée coustume,
« et c'est encore plus mal fait de la retenir. »

C'est un discours du traiteur, auquel je respons en cette sorte : Si lors que l'Eglise estoit pure au commencement, on a fait le signe de la croix, on l'a dressée, salüée et honorée ; c'est tres-mal fait d'avoir introduit la presomption, qui ne se peut bonnement appeller reformation, d'abbattre, mepriser et deshonorer le signe de la croix. « Certes au commen-
« cement on ne faisoit pas ainsi. »

L'Eglise estoit pure, selon la confession des reformateurs, les cinq cens premieres années. Et s'il faut croire le traiteur : « Les yeux des Chrestiens com-
« mencerent seulement à se ternir, et ne voir plus
« gueres clair au service de Dieu, au temps de S. Gre-
« goire pape. » Voyons comme on se gouvernoit alors, touchant l'honneur de la croix, et nous trouverons que les payens appelloient les Chrestiens par injure, religieux et devots de la croix : *Religiosos crucis.*

Tertullien respondant pour eux, ne le nie en aucune façon : mais le concede. Autant en fait Justin le martyr : S. Athanase dit ces propres paroles :
« Pour vray nous adorons la figure de la croix, la
« composant de deux bois. »

J'ay cité cy-dessus ces tesmoignages avec plusieurs

autres. Or ces grands personnages vivoient en la fleur de l'Eglise. Dont S. Thomas et S. Bonaventure ont dit que l'honneur de la croix, et des autres images, estoit une tradition apostolique: car voyant qu'il a commencé tout aussi-tost que le christianisme: et que si l'on remonte d'aage en aage dans le temps des apostres, on en trouvera une observation perpetuelle; ils se sont tenus à la regle de S. Augustin, qui porte, « que l'on croit tres-justement « ce que l'Eglise universelle tient, et n'est institué « par les conciles: mais a tousjours esté observé, « et n'a point esté baillé, sinon par l'authorité apos- « tolique. »

S. Jean Damascene long-temps avant eux en avoit dit tout de mesme: « c'est, dit-il, une tradition non « escrite, » aussi bien que l'adoration vers le levant: à sçavoir, « d'adorer la croix: » ce sont ses paroles.

Et S. Basile beaucoup plus ancien, parlant de Jesus-Christ, de sa Mere, de ses apostres, prophetes et martyrs, il dit: « qu'il honore les histoires de leurs « images, et qu'il les adore tout ouvertement: car « dit-il, cecy estant baillé par les saincts apostres, il « ne le faut pas defendre: mais en toutes nos Eglises « nous dressons leurs histoires. »

Le second concile de Nicée, ayant parlé de l'honneur de la croix et des images conclud en cette maniere: « Celle-cy est la foy des apostres, celle-cy est « la foy des Peres. » Et là mesme est recitée l'epistre du bien-heureux pere Nilus, au proconsul Olympiodorus, qui vouloit bastir un temple, par où il luy

conseille de mettre l'unique et seule image de la croix au lieu sacré vers l'orient. Or qui ne sçait qu'anciennement les Chrestiens adoroient vers le levant? Ce Pere donc vouloit que la croix fut mise au lieu, vers lequel se faisoit l'adoration.

Constantin (comme dit Sozomene) dressa son labare en forme de croix, parce que la coustume estoit que les soldats fissent reverence à cet estendart, afin que par là peu à peu ils fussent accoustumez par la continuelle veuë et veneration de la croix, à rejetter le paganisme et embrasser la foy de Jesus-Christ.

S. Chrysostome appelle la figure de la croix, plus digne que tout honneur, *Omni cultu digniorem*, et commande en sa Lyturgie, comme j'ay dit n'agueres que le prestre venant à l'autel, fasse la reverence à la croix.

S. Augustin tesmoigne que bien qu'anciennement on crucifioit les malfaicteurs, de son temps toutesfois on n'en crucifioit point: « d'autant, dit-il, que « la croix est honorable et finie: elle est finie quant « à la peine, mais elle demeure en gloire, et des « lieux des supplices, elle est passée sur le front des « empereurs. » Aussi le traiteur confesse, « que les « mechans eussent esté honorez par tels supplices. » Donc le bien-heureux prince des apostres S. Pierre, devant estre crucifié, pria que ce fut les pieds contremont; s'estimant indigne d'estre crucifié de mesme maniere que son maistre, comme dit S. Hierosme, et S. Dorothée le touche. S. André son aisné ne se

pouvoit saouler de saluër et caresser la croix, en laquelle il devoit estre pendu, tant il s'estimoit honoré de mourir de cette mort-là, selon le tesmoignage des prestres d'Achaye, au livret qu'ils firent de son martyre.

Or ce fut Constantin qui abolit le supplice de la croix: « D'autant qu'il honoroit beaucoup la croix, « tant pour l'aide qu'il avoit receuë aux combats en « vertu d'icelle, que pour la divine vision qu'il avoit « eüe, » comme parle Sozomene: lequel dit à ce propos une chose bien remarquable, si elle est conferée avec un trait d'Eusebe en la vie de Constantin.

Eusebe tesmoigne, qu'avant que Constantin donnast la bataille contre Licinius, il se retira hors le camp, au tabernacle ou pavillon de la croix, avec quelque nombre des plus devots qu'il trouva pres de soy, et ce pour prier Dieu, et se recommander à sa misericorde: ce qu'il avoit accoustumé de faire en toutes semblables occasions. Sozomene d'autre part escrit que ce grand empereur avoit fait faire un pavillon ou tabernacle, en guise d'une Eglise, ou Chappelle, qu'il portoit tousjours avec soy, quand il alloit à la guerre ; afin que tant luy, que l'armée, eust un lieu sacré, auquel on loüast Dieu, et on le priast, et on peust recevoir les sacrez mysteres: car les prestres (*Sacerdotes*) et Diacres suivoient tousjours ce tabernacle à cette intention.

Qui ne voit maintenant que le tabernacle de la croix, duquel parle Eusebe, n'estoit autre chose que l'Eglise ou chappelle portative, de laquelle Sozo-

mene tesmoigne. Il y avoit donc au camp de Constantin une Eglise de saincte croix, et non seulement la croix estoit en l'Eglise; mais l'Eglise mesme estoit dediée à Dieu, sous le nom et vocable de la croix. Grande preuve de l'honneur qu'on portoit à la croix.

A mesme intention les empereurs Theodose et Valentinian ont fait cette loy: « Ayant sur tout un « grand soin de conserver la religion de la supresme « divinité, qu'il ne soit loisible à personne de gra- « ver, ou peindre le signe du Sauveur Jesus-Christ, « ou en terre, ou en pierre, ou en marbre, qui soit « mis à terre. » C'estoit parce qu'ils vouloient que les croix fussent en lieu honorable, et non à terre, où elles pouvoient estre foulées aux pieds, tant ils portoient de respect à ce sainct pourtraict. Ainsi Justinien l'appelle tres-saincte croix, et venerable. Sedule tres-ancien poëte parle de l'honneur de la croix en cette sorte :

Pax crucis ipse fuit, violentaque robora membris
Illustrans propriis, pœnam vestivit honore,
Suppliciumque dedit signum magis esse salutis.
Ipsaque sanctificans in se tormenta beavit,
Neve quis ignoret speciem crucis esse colendam,
Quæ Dominum portavit ovans ratione potente,
Quatuor inde plagas quadrati colligit orbis.

O croix! il fut ta paix, et par sa chair si digne,
Rendant ta cruauté plus que jamais insigne,
Il a de tant d'horreur ta honte revestu
Et fait que ton supplice (ô estrange vertu!)
Soit de nostre salut la preuve plus certaine,

Bien-heurant les tourmens, dont il souffrit la peine.
Quoy donc, nieras-tu qu'il nous faille honorer
L'image de la croix, ou qui peut l'ignorer?
Puis qu'en triomphe elle porte nostre grand maistre,
Et par vive raison, le portant fait paroistre
Que bien qu'en quatre parts le monde est partagé,
Il est tout en la croix comme en un abregé.

Prudence, encore plus ancien, tesmoigne que les empereurs chrestiens honoroient la croix.

Ipsa suis Christum Capitolia Romula mœrent,
Principibus lucere Deum: jam purpura supplex
Sternitùr, Æneadæ rectoris, ad atria Christi,
Vexillumque crucis summus dominator adorat.

Le Capitole on voit à Rome despité,
Que Jesus par ses rois soit pour Dieu reputé.
Ès Eglises on voit toute à terre abbatüe
La pourpre des Romains humblement estendüe,
Et de ce monde bas le souverain monarque
Adore de la croix l'estendart et la marque.

A cette coustume des empereurs se rapporte l'advertissement que S. Remy fit au roy Clovis.

Mitis depone colla Sicamber,
Incende quod adorasti,
Et adora quod incendisti.

Sicambrien gracieux,
Baisse le col et les yeux,
Brusle la chose adorée,
Puis adore la bruslée.

C'est qu'il le veut rendre capable du christianisme, qui fait brusler les idoles et honorer la croix.

Mais à quoy, je vous prie, visoit la bravade que

les payens faisoient aux chrestiens, recitée par Minutius Felix, livre 8 joint à ceux d'Arnobe ; « Voicy « des supplices pour vous, et des tourmens et des « croix, non plus pour adorer, mais pour souffrir. » N'estoit-ce pas une presupposition de l'honneur que les chrestiens faisoient à la croix qui leur faisoit advancer ces paroles : *Ecce vobis supplicia et tormenta, jam non adoranda, sed subeunda, cruces.*

En voilà bien assez pour convaincre le traiteur, qui a bien osé dire que du temps de la pure et primitive Eglise, on n'a dressé, ny veneré la croix ; ou bien ce qui revient tout en un, qu'il ne luy faut porter aucun honneur religieux. Car à quel autre honneur se peut rapporter ce que j'ay produit jusques icy ?

CHAPITRE IX.

Comme la croix est saluée, et si elle est invoquée en l'Eglise.

Le traiteur non content d'avoir dit en general qu'il ne faut venerer la croix, ny la dresser à aucun usage religieux, se jette à faire des reproches à l'Eglise, sur certaines particulieres actions d'honneur qui se font à la croix, lesquelles, selon son souverain advis, ne sont autres qu'idolatries et forceneries. Il se plaint donc en cette sorte.

1. « Les choses sont allées si avant que la croix a « esté mise ès temples, a esté saluée par ces mots : « *O crux ave,* Croix bien te soit, qui sont propos « ineptes.

2. « Et incontinent invoquée, en disant : *Auge*

« *piis justitiam, reisque dona veniam;* c'est dire, « Augmente la justice aux bons, et donne pardon « aux coupables.

3. « Item, *Crucem tuam adoramus, Domine* : c'est « à dire, Seigneur, nous adorons ta croix, qui sont « propos blasphematoires : car c'est Jesus-Christ qui « est le Fils, lequel doit estre baisé, et non pas le « bois de la croix : mais d'autant que l'Eglise ro- « maine s'adresse à la croix materielle, il paroist que « c'est idolatrie insupportable. 4. Et afin qu'il ne « semble qu'on leur fasse tort par tels propos, voicy « les mots dont ils usent quand ils benissent le bois « de la croix; Seignenr, que tu daignes benir ce « bois de la croix, à ce qu'il soit remede salutaire au « genre humain, fermeté de foy, advancement de « bonnes œuvres, redemption des ames, defense « contre les cruels traicts des ennemis. »

« Item, nous adorons ta croix. Item, ô croix qui « dois estre adorée, ô croix qui dois estre regardée, « aymable aux hommes, plus saincte que tous, qui « seule as merité de porter le talent du monde, doux « bois, doux cloux, portant doux faix, sauve la pre- « sente compagnie, assemblée en ta loüange.

« Item, croix fidele, arbre seul noble entre tous : « nulle forest n'en porte de tel en rameaux, en fleurs « et en germe, bois doux, doux cloux, soustenant « un faix doux.

5. « De mesme etoffe est la priere qui se lit pres- « que en toutes les Heures, qu'on appelle au moins « l'ay-je leu en celles que Michel Jove a imprimées

« à Lyon, l'an 1568, qui sont à l'usage de Rome, en « voicy les termes :

> Saincte vraye croix adorée,
> Qui du corps de Dieu fus ornée,
> Et de sa grand' sueur arrousée,
> Et de son sang enluminée,
> Par ta vertu, par ta puissance,
> Garde mon corps de mal-meschance,
> Et m'octroye par ton plaisir,
> Que vray confessez puisse mourir.

6. « Et n'a pas esté seulement appellée la croix « aorée : c'est à dire adorée, mais aussi le vendredy « a esté dit aoré : c'est à dire adoré, à cause de l'ado- « ration de la croix de ce jour-là.

7. « Pareilles inepties et blasphemes se commet- « tent autour de la lance : de laquelle saincte lance, « la feste se celebre le vendredy apres les octaves de « Pasques : et luy est addressée la priere suivante : « bien te soit fer triomphal ! qui entrant en la poi- « trine vitale, outres les huys du ciel, heureuse lance, « navre-nous de l'amour de celuy qui a esté blessé « par toy. »

Voilà les subtiles recherches que fait ce plaisant traiteur pour convaincre les catholiques d'estre « for- « cenez, rendus punais par l'idolatrie, et plus stu- « pides que le bois » : car c'est ainsi qu'il nous traite. De Beze luy avoit ouvert le chemin en ses marques de l'Eglise, que ce grand esprit de Sponde luy a si bien effacées, qu'il m'eust osté l'ennuy de respondre

à ce poinct, si Dieu ne l'eust voulu lever des ennuys de ce monde, avant que son œuvre fust achevée.

Je responds donc au traiteur, à de Beze, et à leurs semblables, cottant par ordre les griefs qu'ils ont peu pretendre en cet endroit, et les raisons pour lesquelles ils ne sont recevables.

1. Ils trouvent mauvais que l'on parle à la croix, qu'on la saluë, et beaucoup plus qu'on l'invoque : puis qu'elle n'a ny sentiment, ny entendement : mais à ce conte, il se faudroit mocquer des saincts prophetes, qui en mille endroits ont addressé leurs paroles aux choses insensibles. « (1) O cieux, jettez « la rosée d'en haut, et que les nuées pleuvent le « juste, que la terre s'ouvre, et qu'elle germe le « Sauveur ! O cieux ! oyez ce que je dis, j'invoque à « tesmoin le ciel et la terre : (2) benissez, soleil et « lune, le Seigneur, loüez-le, soleil et lune ; qu'as-« tu, ô mer, qui te fasse fuyr, et toy, ô Jordain, que « tu sois retourné en arriere ? »

S. André ne vit pas si tost la croix en laquelle il devoit estre crucifié, qu'il s'escrie sainctement : « O « bonne croix qui as receu ton ornement des mem-« bres de mon Seigneur, long-temps desirée, soi-« gneusement aymée, cherchée sans relasche, et « enfin preparée à mon esprit, reçoy-moy d'entre « les hommes, et me rends à mon Maistre, afin « que celuy-là me reçoive par toy, qui par toy m'a « racheté. »

(1) Isaïe, 45. 8. — (2) Psal. 148.

La devote Paula, entrée dans l'estable où Nostre-Seigneur nasquit, avec des larmes entremeslées de joye, souspiroit en cette sorte : « Je te saluë, ô Be-« thleem ! maison de pain, en laquelle est né ce « pain qui est descendu du ciel. Je te saluë, Ephrata, « region tres-fertile et porte fruict, de laquelle Dieu « est la fertilité. »

Lactance parlant du jour de la resurrection. « *Salve « festa dies* (dit-il) *toto venerabilis ævo.* Je te saluë, « ô jour en tout temps venerable. » Ce sont des façons ordinaires aux ames vivement eprises de quelque affection. Qui ne sçait combien les apostrophes et prosopopées sont en commun usage à toutes sortes de gens ? Et quelle plus grande ineptie, que de faire le fin à reprendre semblables termes ? Et quel danger y peut-il avoir en ce langage ?

Donne aux bons accroist de justice,
Pardonne aux pecheurs leur malice.

Qui a son patron et modele en l'Escriture saincte, et mille traicts des plus anciens Peres pour garants ? La rosée qu'Isaye demande aux cieux, n'est autre que le Sauveur. Et David demande au feu, gresle, neige, glace, qu'elles loüent Dieu, et S. André à la croix, qu'elle le rende à son Maistre. Mais ces choses leur sont autant impossibles, que de pardonner aux pecheurs.

Or quoy qu'en toutes ces manieres de dire ses paroles s'addressent à la croix, au ciel, à la neige, et semblables choses inanimées, si est-ce que l'invoca-

cation passe plus outre, et se rapporte à Dieu et au crucifix. Voicy un exemple signalé? Josué desire que le soleil et la lune s'arrestent et parent au milieu de leur carriere. A quoy, je vous prie, s'addresse-t'il pour en avoir l'effet? Quant à l'intention, pour vray il fait sa requeste à Dieu; (1) *Tunc locutus est Josue Domino, in die qua tradidit Ammorrhæum in conspectu filiorum Israel.* « Alors Josué parla au Seigneur en la journée que Dieu livra l'Amorrheen « à la veuë des enfans d'Israël. »

Voilà son intention qui va droit à Dieu: mais quant à ses paroles, elles n'arrivent que jusques au soleil et à la lune: (2) *Dixitque coram eis, sol contra Gabaon ne moveatis, et luna contra vallem Ajalon.* « Et dit devant iceux: O soleil, n'avance point contre Gabaon, et toy, ô lune, contre « la vallée d'Ajalon. » Voilà les paroles qui sont addressées au soleil et à la lune, et voicy l'effet qui ne part que de la main de Dieu. (3) *Stetit itaque sol in medio cœli, et non festinavit occumbere spatio unius diei: non fuit postea et antea tam longa dies: obediente Deo voci hominis.* « Doncques le soleil s'arresta au milieu du ciel, et ne se coucha point par « l'espace d'un jour: jamais auparavant, ny apres, « jour ne fut si grand, Dieu obeyssant ou secondant « à la voix de l'homme. »

Cette priere doncques (donne aux bons accroit de justice) n'a que le son exterieur des paroles qui va à la croix, le sens et l'intention se rapporte du

(1) Josué, 10. 12. — (2) *Ibid.* — (3) Josué, v. 13. 14. etc.

tout au crucifix. Quand Josué demande au soleil qu'il cesse son mouvement, c'est prier Dieu qu'il l'arreste : quand nous demandons à la croix qu'elle pardonne aux pecheurs, c'est prier le crucifié qu'il nous pardonne par sa passion. Et si les paroles semblent mal addressées quant à leur propre signification, elles sont neantmoins redressées par l'intention de ceux qui les proferent, et n'y a aucune messeance, parce que ces façons de parler sont ordinaires, familieres, et bien entenduës de ceux qui ne sont pas chicaneurs et mal affectionnez.

2. J'ay doncques assez respondu à la plainte que fait le traiteur, touchant la salutation et invocation de la croix et par consequent à ce qu'il peut alleguer de la priere faite en la rythme françoise, qu'il dit estre ès Heures, faites à l'usage de Rome. J'admire seulement cette ame delicate, laquelle ayant dit que cette rythme se trouve presque en toutes les Heures, interprete tout à coup son presque de celles seules de Michel Jove, imprimées l'an 1568. Et pour estre encore plus inepte, veut mettre en usage une vieille rythme platte françoise, ès Offices de Rome. Ne sçait-il pas qu'on ne parle pas françois à Rome, sur-tout ès offices. La medisance n'a soin que de parler, sans se mettre en peine de sçavoir comment. Or il veut faire passer cette calomnie sous corde, parce que bien souvent les libraires joignent avec les Heures en un mesme volume, plusieurs traitez et oraisons, aussi mal à propos que sans congé ny raison.

Mais luy qui ose bien censurer les œuvres de S. Augustin, et en rejetter plusieurs pieces, comme n'ayant le style et la gravité assortissante aux autres; quoy qu'elles soient comprises sous le mesme tiltre, n'a-t'il point connu que ces rythmes françoises, et autres telles oraisons, ne sont pas des appartenances de l'Office et des Heures de Roy? Il est sot s'il ne l'a consideré; il est imposteur s'il l'a consideré. Ce n'est pourtant pas pour absurdité que j'estime estre en l'estoffe de cette rythme-là, que j'en parle ainsi: car elle ne contient rien qui n'aye une bonne intelligence, comme il paroist assez de ce que j'ay dit cy-devant.

3. Autant en dis-je de la devotion, dont se servent aucuns la semaine saincte, et des Vendredis blancs, que le traiteur avance et tasche de noircir. Ce sont observations dignes de luy; et ne touchent aucunement l'Eglise catholique : car ces devotions n'ont aucune authorité publique, ny ne sont jointes aux Heures, comme parties d'icelles. Nos calendriers approuvez ne font mention ny des vendredis blancs, ny des vendredis noirs. Une sotisse ne laisse pas d'estre telle, pour estre imprimée, ou attachée au bout de quelques beaux livres. Si ne veux-je pas dire que la substance de ces devotions soit mauvaise. Il y a peut-estre quelques circonstances plus legeres que vicieuses; mais c'est une vanité intolerable, d'aller à la recherche de ces pointilles, au lieu d'une dispute serieuse.

CHAPITRE X.

Des tiltres et paroles honorables que l'Eglise donne à la croix.

Le traiteur et de Beze, trouvent mauvais que nous disons, *crucem tuam adoramus, Domine!* « Seigneur « nous adorons ta croix, car c'est le Fils qui doit es- « tre baisé, et non pas la croix, » disent-ils. Mais attendant de repondre encore plus au long au livre quatriesme, je dis qu'il n'y a pas plus d'inconvenient d'adorer la croix aux Chrestiens, qu'aux Juifs l'arche de l'alliance, comme j'ay monstré qu'ils faisoient cy-devant ; ny de la baiser, que de baiser le bout de la verge de Joseph, comme fit Jacob, selon la plus vray-semblable opinion, ou celle d'Assuerus, comme fit Esther, selon la saincte parole.

Je dis que la plus-part l'a adorée, et l'a tenuë pour adorable, comme je prouve, et l'a baisée encores, comme tesmoigne S. Chrysostome en l'Homelie de l'adoration de la croix. Je dis qu'on baise assez par honneur le prince et le roy, quand on baise le bout de son manteau ou de son sceptre ; ains on ne baise pas autrement les mains des souverains que baisant leurs manteaux. L'honneur fait à telles appartenances, se rapporte à ceux de qui elles sont. Personne ne trouveroit mauvais qu'un subjet dist et protestast ; Sire, j'honore vostre sceptre, vostre couronne, ou vostre pourpre. Ainsi Nostre-Seigneur a agreable qu'on die, Seigneur, j'honore ou adore (car l'un et l'autre en cet endroit n'est qu'une mesme chose, comme il sera dit au quatriesme livre) j'adore dis-je vostre

croix. C'est donc une chicanerie estrange, d'appeller cela idolatrie; puis que tout l'honneur en revient à Jesus-Christ, qui n'est pas une idole, mais vray Dieu.

Ils nous reprochent la benediction de la croix : mais ou ils trouvent mauvais qu'on la benie, et je leur oppose S. Paul, qui dit, (1) « que toute creature « est sanctifiée par la parole de Dieu, et par l'orai- « son : » ou ils trouvent mauvais les tiltres que l'on baille à la croix en cette benediction, et en plusieurs autres parties de nos offices, et lors je leur oppose toute l'antiquité.

Quels tiltres veulent-ils oster à la croix? Je croy que voicy ceux qui les faschent le plus; « remede sa- « lutaire du genre humain, redemption des ames « tres-adorable, plus saincte, toute nostre unique es- « perance. » Qui ne sçait que les plus saincts et anciens Peres de l'Eglise l'ont ainsi appellée? S. Chrysostome en une seule Homelie luy baille plus de cinquante tiltres d'honneur, et entr'autres il l'appelle, « esperance des Chrestiens, resurrection des « morts, chemin des desesperez, triomphe contre « les diables, pere des orphelins, defenseur de « veufves, fondement de l'Eglise, medecin des ma- « lades. » En la premiere Homelie de la croix et du larron, il l'appelle. « Substance de joye spirituelle, « et elargissement abondant de tous biens. » En la seconde, il l'appelle, « nostre soleil de justice; » et ailleurs, « espée par laquelle Jesus-Christ a rompu « et aneanty les forces du diable. »

(1) 1. Tim. 4. 5.

S. Ephrem l'appelle, « precieuse et vivifiante, « vainqueresse de la mort, esperance des fideles, lu-« miere de l'univers, huissiere du paradis, extermi-« natrice des heresies, fermeté de la foy, grande et « salutaire defence, et gloire perpetuelle des bien-« sentans, et leur rampart inexpugnable. »

Ce dernier tiltre luy est encor baillé 1. par le grand S. Anthoine. 2. Origene l'appelle, « nostre vic-« toire. » 3. Eusebe, et le grand Constantin, « signe « salutaire. 4. S. Augustin, « honorée et honorifiée. » 5. Justin le martyr, « l'enseigne principale de force, « et principauté. » 6. Justinian l'empereur, « vraye-« ment venerable et adorable. » 7. Et S. Chrysos-tome encore l'appelle « plus digne que toute vene-« ration et reverence, » *omni cultu digniorem.* Quel reproche nous peut-on faire, si nous parlons le lan-gage de nos peres, et de nostre mere? C'est aux he-retiques nourris hors de la patrie et maison, de pro-duire des mots nouveaux, et de trouver estrange le langage des domestiques.

Au demeurant, les mots n'ont autre valeur que celle qu'on leur baille. Je dirois volontiers qu'ils sont comme les chiffres zero, qui ne valent sinon à me-sure des nombres qui les precedent. Les noms aussi n'ont leur signification, qu'à proportion de l'inten-tion, avec laquelle on les produit, comme les robbes plissées qui sont larges et estroites selon le corps sur lequel elles sont mises.

Y a-t'il mot de plus grande signification, que le mot « de Dieu, » qui signifie le Souverain estre et

l'infiny? neantmoins par fois le Sainct-Esprit l'accourcit tant qu'il le fait joindre aux creatures. « (1) J'ay dit : vous estes dieux. Dieu se trouve en « l'assemblée des dieux; or au milieu il juge les « dieux. (2) Je t'ay constitué Dieu de Pharaon. » (3) Joseph fut appellé Sauveur, (4) aussi fut bien Osée fils de Nun. Mais ce mot n'eust pas tant d'estenduë sur eux, comme sur Nostre-Seigneur, « (5) Dieu envoya son Fils, afin que le monde fust « sauvé par iceluy. S. Paul fut fait (6) « tout à tous, « afin qu'il sauvast tous. » Voilà des paroles bien pareilles quant à l'escorce; mais leur sens est bien different l'un de l'autre. Ces esprits clair-voyans qui adorent Dieu, au second ordre des anges, sont appellez « Cherubins, » et leurs images sont appellées « (7) cherubins. » Voilà un mesme mot; mais les choses sont differentes.

C'est une sorte de subtilité de tant disputer des mots, quant il appert de la bonté de l'intention. La regle est generale, qu'il les faut entendre selon la capacité du subjet dont il est question, *secundùm subjectam materiam*. Il est force que les choses s'entre-prestent leurs noms les unes avec les autres : car il y a plus de choses que de mots : mais c'est à la charge qu'ils ne soient appliquez, que selon l'estenduë et valeur des choses pour lesquelles on les employe.

Jesus, S. Paul et la croix sauvent. Voilà un seul

(1) Psal. 81. 1, 6. — (2) Exod. 7. 1. — (3) Gen. 41. 45.
(4) Num. 13. 17. — (5) Joan. 3. 17. — (6) 1. Cor. 9. 22.
(7) Exod. 37. 7.

mot : mais employé à plusieurs sens et differemment. Quant à Jesus, il sauve comme principal agent meritoire, et qui fournit à la rançon en toute abondance : au regard de S. Paul, il sauve comme procureur et soliciteur : et la croix comme instrument et outil de nostre redemption.

Les paroles des gens de bien et sages, sont toujours prises sagement et en bonne part par les gens de bien. Qu'y a-t'il de meilleur et de plus sage que l'Eglise : c'est une malice expresse, de tirer à un sens blasphematoire ses paroles, qui peuvent avoir un sens bien seant et sortable, sans forcer la commune et ordinaire maniere d'entendre. La croix est un remede salutaire, redemption des ames, tres adorable, nostre unique esperance plus saincte que tout : cela s'entend selon le rang qu'elle tient entre les instrumens de la passion, et de nostre salut. Qui l'entendroit comme du redempteur mesme, seroit inepte et sot : car le subjet en est du tout sans difficulté, inepte et incapable.

Et à ce propos, quand j'ay veu Illyricus, ou Simon Goulard, au catalogue des tesmoins de leur verité pretenduë apres avoir cité S. Chrysostome, attribuant à la croix plusieurs beaux tiltres adjoustez par forme de commentaire, *Encomia crucis Chrysostomus suo more canit, signo, quod signatæ rei convenit tribuens. Ista verò postea pontifici non sine blasphemiâ et idololatriâ ad signum ipsum retulerunt.* C'est à dire, « Chrysostome à sa façon chante « les loüanges de la croix, attribuant au signe ce qui

« convient à la chose signifiée, mais par apres les « papaux ont rapporté ces choses au signe mesme, « non sans blaspheme et idolatrie. » Quand j'ay veu cela, dis-je, j'ay admiré la vehemence de cette passion, qui ne permet aux novateurs de prendre en bonne part de l'Église catholique les mesmes mots, et les mesmes paroles qu'ils prennent bien en bonne part de la bouche de S. Chrysostome. Qui leur a dit, je vous prie, que parlant comme S. Chysostome, nous entendons autrement que luy? C'est chose certaine que nous attribuons bien souvent au signe ce qui convient à la chose signifiée : comme quand nous disons : Sire! j'honore vostre sceptre, ou bien, Seigneur! j'adore vostre croix.

Enfin ce seroit bien en cet endroit, où auroit lieu la distinction tant preschée par le traiteur, de la croix tourment, et de la croix instrument de tourment; car bien souvent loüant la croix, on n'entend pas parler du seul bois, ou signe de la croix; ains encore des tourmens et peines que Nostre-Seigneur a soufferts. Mais le traiteur n'a garde d'employer la distinction à bien, et à propos.

Le traiteur passe outre à se plaindre de ce qu'on appelle le vendredy aoré : c'est à dire adoré, à cause de l'adoration de la croix de ce jour-là. Or ne sçay-je bonnement si aoré veut dire adoré, ou doré, ou bien de requeste, priere et oraison.

Mais je dis, 1. Que ce mot ne touche sinon certaines parties de la France, ailleurs on ne l'appelle point ainsi. 2. Que c'est un nom bien appliqué :

car en cet endroit adoré ne veut dire autre chose que veneré et honoré. Or qui ne sçait que les jours esquels se sont faites quelques sainctes actions, ou bien ceux esquels on en fait memoire, sont par toute l'Escriture appellez tres-saincts, et tres-celebres et venerables? Le dimanche est appellé « (1) jour du « Seigneur, » pource qu'il est dedié à Dieu? S. Augustin l'appelle venerable, comme Lactance et S. Chrysostome appellent de mesme le jour de Pasques. Pourquoy ne sera venerable le vendredy dedié à Dieu en honneur de la passion? Je dis de plus que la raison principale pour laquelle ce jour-là est appellé aoré, n'est pas l'adoration exterieure de la croix, mais la saincteté de la mort du Sauveur, laquelle y est celebrée, dont l'adoration exterieure n'est qu'une protestation.

Or combien soit ancienne la celebration du vendredy, et sur tout du vendredy sainct, à l'honneur de la croix, S. Chrysostome en tesmoignera. « Commençons aujourd'huy, mes tres-chers (dit-il) à « prescher du trophée de la croix, honorons cette « journée, ains soyons plustost couronnez en cele« brant ce jour : car la croix n'est point honorée par « nos paroles, mais nous meriterons les couronnes « de la croix, par nostre fidele confession : aujour« d'huy la croix a esté fichée, et le monde a esté « sanctifié. » Et ailleurs, « aujourd'huy Nostre-Sei« gneur a esté pendu en la croix, celebrons de nos« tre costé sa feste d'une trop plus grande joye, pour

(1) Levit. 23. 2. 3. 4.

« apprendre que la croix est la substance de toute « nostre rejouyssance spirituelle. Car auparavant le « seul nom de la croix estoit une peine, mais main- « tenant il est nommé pour gloire : jadis il portoit « l'horreur de condamnation, maintenant c'est un « indice de salut : car la croix est cause de toute nos- « tre felicité. » Et plus bas : « ainsi S. Paul mesme « a commandé que l'on fist feste pour la croix, ad- « joustant la cause en cette sorte : (1) parce que Je- « sus-Christ nostre pasque a esté immolé pour nous. « Vois-tu la liesse receuë pour le regard de la croix ; « car en la croix Jesus-Christ a esté immolé. »

Sozomene tesmoigne que Constantin le Grand, long-temps avant S. Chrysostome, « a veneré le jour « du dimanche, comme celuy auquel Jesus-Christ « ressuscita des morts, et le vendredy, comme ce- « luy auquel il fut crucifié : car il porta beaucoup « d'honneur à la saincte croix, tant pour le secours « receu par la vertu d'icelle en la guerre contre ses « ennemis, qu'aussi pour la divine vision qu'il eut « d'icelle. »

Mais non seulement S. Chrysostome escrit qu'on honoroit beaucoup le vendredy pour la croix, ains dit ouvertement, qu'au vendredy sainct on adoroit la croix. « Le jour anniversaire revient, qui repre- « sente la trois fois heureuse et vitale croix de Nos- « tre-Seigneur ; et nous la propose pour estre ve- « nerée, et nous fait chastes, et nous rend plus « robustes et prompts à la course de la carriere des

(1) 1. Cor. 5. 7.

« sainctes abstinences : nous dis-je qui d'un cœur « sincere et avec levres chastes la venerons. » *Nos qui sincero corde eam, castisque labris veneramur.*

Or sus donc quel danger y a-t'il d'honorer la croix, la baiser, et de nommer le vendredy aoré, ou adoré voire quand on le nommeroit ainsi pour l'adoration de la croix qu'on fait ce jour-là? Pourquoy appelloit-on le jour de Pasques, *Pasques,* sinon parce qu'en iceluy se fit le passage du Seigneur, et de ce passage prit son nom et le jour, et l'immolation laquelle s'y faisoit. Les jours prennent leur nom bien souvent de quelque action faite en iceux: aussi le vendredy peut estre aoré, par occasion de l'adoration de la croix faite en iceluy.

Mais comme on n'appelloit pas les tables, cousteaux, nappes, et autres appartenances de l'immolation de la pasques, du nom de pasques: ainsi n'appelloit-on pas, aoré ny le lieu, ny l'estuy, ny les doigts, ny la main qui touchent la croix, comme veut inferer le traiteur. La raison est manifeste, parce que tout cela n'est pas dedié à la celebration de cette action, ou adoration, comme le jour. Mais le traiteur n'a ny regle ny mesure à faire des consequences: pourveu qu'elles soient contraires à l'antiquité, ce luy est tout un.

Je dis de mesme quant à la lance, qu'elle est honorable pour avoir esté trempée au sang de Nostre-Seigneur. S. Ambroise confesse que *clavus ejus in honore est*, « que le cloud de Nostre-Seigneur est « en honneur. » Pourquoy non lance? Aussi S. Atha-

nase l'appelle sacrée. Que si on luy addresse quelques prieres, c'est pour exprimer un desir bien affectionné, et non pour estre ouy, ou entendu d'icelle. C'est de Nostre-Seigneur duquel on attend la grace : si l'on en fait feste, c'est pour remercier Dieu de la passion de son Fils, et de son sang respandu, dequoy la lance ayant esté l'instrument, elle en est aussi le memorial, et en emeut en nous la vive apprehension, qui nous en fait faire feste, quoy que nos kalendriers ordinaires ne font aucune mention de cette solemnité, qui n'est aucunement commandée en l'Eglise romaine.

J'ay doncques assez deschargé l'Eglise des inepties et paroles idolatriques que le traiteur luy vouloit imposer, il n'y a rien de si grave et bien seant dequoy Democrite ne rie : rien de si ferme dequoy Pyrrho ne doute. La temerité de l'heretique, qui n'a ny front ny respect ; mais tient ses conceptions pour des divinitez, se rit et mocque de toutes choses, qui des ceremonies, qui du purgatoire, qui des paroles, qui de la trinité, qui de l'incarnation, qui du baptesme, qui de l'Eucharistie, qui de l'epistre S. Jacques, qui des Machabées, et tous avec une egale asseurance. Ils sont assis sur la chair pestilente de mocqueries, leurs mocqueries empestent beaucoup plus les simples, que leurs discours.

CHAPITRE XI.

L'image de la croix est de grande vertu.

Encore deplaist-il au traiteur que nous appellions

la croix, remede salutaire. Les anciens l'ont ainsi appellé, et Dieu par mille experiences en a rendu tesmoignage, non seulement à l'egard de la croix, qui apparut à Constantin, où estoient escrites ces paroles, « Surmonte par cecy: » mais Nostre-Seigneur luy commanda qu'il fist faire une pareille croix, pour s'en servir comme d'une defense en bataille; dont il fit dresser son labare, richement esmaillé, en cette forme-là, duquel il se servoit comme d'un rempart, contre tout l'effort de ses ennemys, et sur ce patron fit faire plusieurs autres croix, qu'il faisoit tousjours porter en teste de son armée.

Entre autres en la bataille qu'il gagna sur Maxence, il reconnut que Dieu l'avoit tres-favorablement assisté, par l'enseigne de la croix: car estant de retour d'icelle, apres qu'il eust rendu graces à Dieu, il fit poser des escriteaux et colomnes en divers endroits; esquels il declaroit à un chascun la force et vertu du signe salutaire de la croix, et particulierement il fit dresser au fin milieu d'une principale place de Rome sa statuë, tenant en main une grande croix, et fit inciser en characteres qui ne se pouvoient effacer, cette inscription latine: *Hoc salutari signo veræ fortitudinis indicio civitatem vestram tyrannidis jugo liberavi, et S. P. Q. R. in libertatem vindicans pristinæ amplitudini et splendori restitui*: c'est à dire, « J'ai « delivré vostre cité du joug de tyrannie par cet es- « tendart salutaire, marque de vraye force; et ay « restably en son ancienne splendeur et grandeur le

« senat et peuple romain, le remettant en liberté. » Ce fut la confession qu'il fit de la croix vainqueresse.

Une autre fois combattant contre Licinius, ayant au front de son armée l'estendart de la croix, il multiplioit tousjours les trophées de sa victoire; car par tout où cette enseigne fut veuë, les ennemys prenoient la fuite, et les vainqueurs les chassoient. Ce qu'ayant entendu l'empereur, s'il voyoit quelque partie de son armée affoiblie et allangourie en quelque endroit, il commandoit que l'on y logeast cette enseigne salutaire, comme un secours asseuré, pour obtenir victoire, par l'ayde de laquelle, la victoire fut soudainement acquise: d'autant que les forces des combattans, par une certaine vertu divine, estoient beaucoup affermies. Et partant on deputa cinquante soldats des plus entendus et vaillans, qui accompagnoient ordinairement l'estendart pour le prendre et porter tour à tour.

Un de ces porte-enseignes se trouvant parmy une aspre et forte escarmouche, fut si poltron qu'il abandonna ce sainct drapeau, et le remit à un autre pour se pouvoir sauver des coups: il ne fut pas plustost hors de la meslée, et sauve-garde de la saincte enseigne, que le voyla transpercé d'une javeline au milieu du ventre, dont il meurt sur le champ. Au contraire celuy qui prit la croix, au lieu de cestuy-cy, quoy qu'on luy greslast dessus une infinité de dards, ne peust jamais estre offensé, les fleches venant toutes à se ramasser et ficher dans l'arbre, ou lance de l'estendart. Chose miraculeuse! qu'en si

peu de lieu, il y eust si grande quantité de fleches, et que celuy qui le portoit, demeurast ainsi sain et sauvé. De là advint que Licinius reconnoissant au vray quelle force, combien divine et inexplicable il y avoit au trophée salutaire de la passion de Jesus-Christ, il exhorta ses troupes de n'aller point contre iceluy, ny regarder: d'autant qu'il luy estoit contraire, et avoit beaucoup de vigueur. Ce ne sont pas des contes de quelques vieilles. Constantin asseura Eusebe de tout cecy, Et Eusebe l'a depuis escrit, duquel j'ay presque suivy les propres paroles.

De mesme les Scythes et Sauromates, qui avoient rendu tributaires les empereurs precedens, furent reduits sous l'empereur Constantin, qui dressa contre eux cette mesme enseigne triomphante, se confiant en l'ayde de son Sauveur, et partant il vouloit que sur les armes on gravast le signe du trophée salutaire, et qu'on le portast en teste de son armée. C'est encore un recit d'Eusebe.

Le roy Osuvald devant que combattre contre les Barbares, dressa une grande croix de bois, et s'estant mis à genoux avec toute son armée, obtint de Dieu la victoire qu'il eut sur le champ. Depuis grand nombre de miracles se firent en ce lieu-là, plusieurs mesmes venoient prendre de petites buches du bois de cette croix, lesquelles ils plongeoient dans l'eau, qu'ils faisoient boire aux hommes et animaux malades, et soudain ils estoient gueris. Bothelmus religieux d'Angulstade s'estant brisé et rompu le bras, appliqua sur soy certaine raclure de ce bois, et tout

incontinent il fut guery. Bede le venerable est mon autheur.

Combien de merveilles furent faites par l'image du crucifix, en la ville de Berythe, au rapport de S. Athanase. Apres la mort de Julien l'apostat se fit un si grand tremblement de terre, que la mer sortant de ses propres bornes, il sembloit que Dieu menaçast le monde d'un deluge universel. Les citoyens d'Epidaure estonnez de cela accoururent à S. Hilarion, qui pour lors estoit en ce pays-là: et le mirent au rivage, où tout aussi-tost qu'il eut fait trois signes de croix au sable, la mer qui s'estoit si fort enflée, demeura ferme devant luy, et apres avoir fait grand bruit, se retira petit à petit en elle-mesme. S. Hierosme en est le tesmoin.

Cosroës envoya certains Turcs marquez à Constantinople: l'empereur voyant qu'ils portoient l'image de la croix au front, s'enquit d'eux pourquoy ils portoient ce signe, duquel au reste ils ne tenoient compte? ils respondirent que jadis en Perse estoit arrivée une grande peste, contre laquelle certains Chrestiens, qui estoient parmy eux, leur baillerent pour remede de faire ce signe-là. C'est Nicephore qui le dit.

Les habitans d'une certaine ville du Japon, ayant appris par l'experience, et par les Portugais qui y estoient, que la croix servoit de grand remede contre les diables, firent dresser des croix en presque toutes leurs maisons, avant mesme qu'ils fussent Chrestiens, au rapport du grand François Xavier.

Ainsi S. Chrysostome raconte que de son temps, on marquoit de la croix les maisons, les navires, les chemins, les lits, les animaux malades, et ceux qui estoient possedez du diable, tant chascun tire à soy, dit-il, ce don admirable.

« Peignons la croix en nos portes, disoit S. Ephrem, « armons-nous de cette armeure invincible des Chres« tiens; car à la veuë de cette enseigne les puissan« ces contraires estant espouvantées se retirerent. » La raison de leur retraite est, parce que comme dit S. Cyrille : « Quand ils voyent la croix, ils se ressou« viennent du crucifix, ils craignent celuy qui a brisé « la teste du dragon. Et si la veüe seule d'un gibet, « dit S. Chrysostome, nous fait horreur, combien « devons-nous croire que le diable ayt de frayeur, « quand il voit la lance, par laquelle il a receu le « coup mortel. »

Je ne veux pas oublier à dire, que parmy les Barbares des Indes, long-temps avant nostre aage, on trouva cette marque de l'Evangile; nos croix y estoient en diverses façons en credit : On en honoroit les sepultures, on les appliquoit à se defendre des visions nocturnes, et à les mettre sur les couches des enfans contre les enchantemens.

Or le traiteur produisant fort froidement ce que Sozomene dit de la vertu de la croix portée en l'armée de Constantin, parle en cette sorte, « Il reste « un tesmoignage du premier livre de Sozomene, « chapitre 4, où il est dit que les soldats de Constan-

« tin ont grandement honoré son estendart fait en « forme de croix, et quelques miracles ont esté faits « parmy eux. »

Voilà une objection bien extenuée: le discours de Sozomene est bien autre que cela; mais je l'ay desjà recité ailleurs: et quoy que le traiteur se fasse beau jeu, si ne laisse-t'il pas d'estre bien empesché à respondre: « Il dit doncques que le recit de Sozomene « estant advoüé, ne conclud pas qu'on doive adorer « la croix materielle: car quand ils l'auroient adorée, « ou auroient fait choses non faisables, c'est chose « resoluë qu'ils ne doivent estre imitez. » Mais que ne parlez-vous franchement, ô traiteur! on ils l'ont adorée, ou non? si vous dites que non, convainquez donc Sozomene, et plusieurs autres autheurs de fausseté: et quels tesmoins avez-vous pour leur opposer? Que s'ils l'ont adorée, confessez que nous ne faisons que ce qui se faisoit en la plus pure Eglise: Ils auroient fait, ce dites-vous, chose non faisable, vous parlez à credit, et ne le sçauriez prouver. Quel pouvoir avez-vous de juger si rigoureusement ces vieux Chrestiens, et les autheurs qui les louent?

Apres cette response le traiteur nous veut rejetter dessus nostre propre argument en cette sorte. « La « conclusion peut-estre faite au contraire, à sçavoir « si la croix doit estre adorée pour ce qu'elle fait mi- « racles, il s'ensuit que la croix qui ne fait pas mira- « cle, ne doit estre adorée. Or est-il certain que de « cent mille croix, il ne s'en trouvera trois qui fassent

« miracles, quant bien on advoüera les contes qu'on « en fait, comme l'effet le monstre, et les histoires « des exorcistes le confirment.

Voilà pas une ignorance lourde? Le formel et premier fondement pour lequel la croix est honorable, c'est la representation de Jesus-Christ crucifié, que toutes les croix font autant l'une que l'autre. Mais outre cela, il y a d'autres particulieres et secondes raisons, qui rendent une croix plus honorable et desirable, que l'autre; si non seulement elle represente Nostre-Seigneur, mais a esté touchée par iceluy, ou par ses saincts, ou a esté employée à quelque œuvre miraculeuse, certes elle en sera d'autant plus honorable: mais quand ny l'un, ny l'autre ne se rencontreroit, l'image de la croix ne laisseroit pourtant d'estre saincte, à cause de sa representation.

Si donc on me demande pourquoy j'honore l'image de la croix, j'apporteray ces deux raisons, parce qu'elle est une remembrance de Jesus-Christ crucifié: et parce que Dieu fait bien souvent des merveilles par icelle, comme par un outil sacré: mais la premiere raison est la principale, et sert de raison à la seconde: car la croix ne represente pas la passion, parce que Dieu fait miracles par icelle; mais au contraire, Dieu se sert plutost de la croix pour faire des miracles, que de plusieurs autres choses, parce que c'est l'image de sa passion.

Ainsi, à qui demanderoit pourquoy les Genezareens desiroient si ardamment de toucher le seul

bord, ou frange de la robbe de Nostre-Seigneur, on respondroit que c'est d'autant qu'ils tenoient cette robbe comme instrument de miracles et guerisons. Que si on demandoit encore, pourquoy ils avoient cette honorable conception de cette robbe-là, plustost que des autres? sans doute, que c'est parce qu'elle appartenoit à Nostre-Seigneur.

La robbe et la croix appartiennent premierement à Nostre-Seigneur, voilà la source de leur dignité : que si par apres il s'en sert à miracle, c'est un ruisseau de cette source. Ce n'est pas tant sanctifier et honorer une chose, de s'en servir à chose saincte, comme c'est la declarer saincte et honorable. La croix doncques de Jesus-Christ est honorable, parce qu'elle est une appartenance sacrée d'iceluy : mais elle est d'autant plus declarée telle, que Nostre-Seigneur l'employe à miracle. Le miracle donc n'est ny le seul, ny le principal fondement de la dignité de la croix, c'est plustost un effet et consequence d'icelle.

Les Prelats qui font leur devoir, sont dignes de double honneur. Et, je vous prie, ceux qui ne font leur devoir, doivent-ils estre mesprisez? Au contraire, S. Paul tesmoigne, qu'on leur doit ce nonobstant, honneur et reverence : la raison est, parce que leur bonne vie n'est pas la totale cause du devoir que l'on a de ces honneurs, mais la dignité du grade qu'ils tiennent sur nous. Pline et Mathiole nous descrivent une herbe propre contre la peste, la colique, la gravelle, nous voilà à la cultiver pre-

cieusement en nos jardins; peut-estre neantmoins que de mille millions de plantes de cette espece-là, il n'y en aura pas trois, qui ayent faites les operations que ces autheurs nous en promettent. Nous les prisons donc toutes, parce qu'estant de mesme sorte et espece que les trois ou quatre qui ont fait operation, elles sont aussi de mesme valeur, ou qualité.

Hé! pour Dieu nos anciens Peres arboristes spirituels, nous descrivirent la croix pour un arbre tout precieux, propre à la guerison et remede de nos maux, et sur tous les diableries et enchantemens, ils nous font foy de plusieurs asseurées experiences et preuves qu'ils ont faites : pourquoy ne priserons-nous toutes les croix, qui sont arbres de mesme espece et sorte, que celles qui firent jadis miracle? Pourquoy ne les jugerons-nous de mesme qualité et proprieté, puis qu'elles sont de mesme forme et figure? Si ce n'est pas à tout propos, et indifferemment que la croix fait miracle, ce n'est pas qu'elle n'ait autant de vertu en nos armées, qu'en celle de Constantin : mais que nous n'avons pas tant de disposition qu'on avoit alors, ou que le souverain medecin qui applique cet arbre salutaire, ne juge pas expedient de l'appliquer à tel effet. Mais c'est sans doute, qu'ayant tousjours une mesme forme de representer la passion, elle a tousjours aussi une mesme vigueur et force, autant qu'il est en soy.

Ainsi Constantin veit autour de la seule croix, qui luy apparut au ciel, ces mots : « surmonte par « ce signe. » Mais cela ne s'entendoit pas seulement

de la croix particuliere qui estoit au ciel : mais encore des autres pareilles. Et de fait, au temps que Constantin combattoit, cette croix celeste n'estoit plus en estre; mais le labare, et autres croix façonnées sur icelle, differentes voirement quant à la matiere et individu : mais de mesme espece quant à la forme.

Au demeurant, quand le traiteur allegue les histoires des exorcistes, je ne sçay où il a l'esprit. Car puis qu'ainsi est, que de chasser les diables, est une marque qui suit les croyans et l'Eglise : et que parmy les reformateurs, il ne se voit, ny exorciste, ny aucune guerison de demoniaques, il devroit desormais reconnoistre où est la vraye Eglise. Or cela est hors de nostre subjet. Mais quant aux exorcismes, « du « tant sainct et renommé docteur Piccard, et autres « sorbonistes, ou du moyne de S. Benoist mené à « Rome par le cardinal de Gondy, qui ne peurent « sortir leur effet, » ainsi que dit le traiteur, ce n'est pas grand'merveille. L'oraison de S. Paul ne valut rien moins, pour n'avoir obtenu le bannissement de cet esprit charnel. L'oraison obtient les miracles, mais non pas tousjours, ny infailliblement. Et ne faut pour cela mespriser sa vertu.

C'est grand cas que cet homme trouve estrange que nos exorcistes ne chassent pas tousjours les diables des corps : et ne voudroit pas qu'on trouvast estrange que les ministres n'en chasserent jamais un seul. Les Peres se sont contentez, pour prouver la vertu de la croix, de tesmoigner que les diables la

craignent et en sont tourmentez, et cet homme veut qu'infailliblement elle les chasse. Et quoy? « (1) si « le corps est tourmenté par le demon, afin que l'es- « prit du possedé soit sauvé » (comme parle l'apostre) voudriez-vous que l'exorcisme, ou la priere empeschast cet effet? « (2) Vous errez n'entendant « ny les Escritures, ny la vertu de Dieu. »

Cependant Piccard, que vous appellez sainct par mocquerie, l'estoit à bon escient, pour le zele qu'il avoit au service de Dieu : la sorbonne vous desplaist tousjours : aussi est-ce un arcenal infaillible contre vos academies. Et n'est pas vray que les croix de Rome soient plus sainctes que les autres, comme vous dites en gaussant, car elles n'ont point d'autre qualité, que celles des autres provinces, ny ne sont le siege de la sainctete plus que les autres. Leur sainctete, c'est le rapport qu'elles ont à Jesus-Christ, lequel elles representent, où qu'elles soient. Et ne sont point le siege du pape (duquel sans doute vous aviez envie de parler, ô petit traiteur! si un peu de honte de sortir ainsi hors de propos, ne vous eust retenu pour ce coup) du pape, dis-je, lequel estant appellé sainctete, pour l'excellence de l'office qu'il a au service de Jesus-Christ en l'Eglise, se tient neantmoins pour bien honoré; d'honorer le seul signe de cette premiere, absoluë, et souveraine Saincteté, qui est Jesus-Christ crucifié.

(1) 1. Cor. 5. 5. — (2) Mar. 22. 29.

CHAPITRE XII.

La croix a tousjours esté desirée, et du tesmoignage d'Arnobe.

La vertu que les anciens ont remarquée en la croix, outre la chere et precieuse memoire de la passion, la leur a rendu extresmement desirable, et comme parle S. Chrysostome, « de celle que chascun avoit en horreur, on en cherche si ardemment « la figure : c'est une estrange grace, personne ne « se confond, personne ne se donne honte, pensant « que ç'a esté l'enseigne d'une mort maudite : au « contraire, chascun s'en tient pour mieux paré que « par les couronnes, joyaux et carquans, et non seu- « lement elle n'est point fuye; mais est desirée et « aimée, et chascun est soigneux d'icelle, et par tout « elle resplendit. »

Adjoustez icy les exhortations que l'ancien Origene, et S. Ephrem, avec plusieurs autres font pour recommander l'usage de la croix. « Et partant, dit « le premier, levons joyeux ce signe sur nos espau- « les, portons ces estendarts de victoires, les diables « les voyant trembleront. Peignons, dit le second, ce « signe vivifique en nos portes : fichons et gravons, « dit S. Chrysostome, avec grand soin, la croix au « dedans des maisons, ès murailles, ès fenestres. « Pour vray nous adorons la figure de la croix, la « composant de deux bois, » dit en termes exprez le grand Athanase.

« Si est-ce, dit le petit traiteur, que ces mots ex- « posez se lisent au huictiesme livre d'Arnobe, res-

« pondant à l'objection des payens, qui blasmoient « les Chrestiens, comme s'ils eussent honoré la croix, « nous n'honorons, ny desirons d'avoir des croix, » Je viens de rencontrer cette mesme objection en Illyricus, au livre 10. du catalogue des tesmoins de la verité pretenduë, qui est, ce me semble, le lieu où ce traiteur l'a puisée : mais il ne la couppe pas du tout si courte que cestuy-cy. « Arnobe, dit-il, qui « vivoit l'an 330. livre 8. contre les Gentils, refutant « cette calomnie, comme si les Chrestiens eussent « adoré les croix, lesquelles ils faisoient en l'air, afin « d'estre reconnus par cette profession exterieure « d'avec les payens, respond en cette sorte : nous « n'honorons ny desirons les croix, vous voirement « qui consacrez des Dieux de bois, adorez par for- « tune, des croix de bois, comme partie de vos « Dieux. »

Or je remarque que ces deux livres reformez ont cette contrarieté, que ce que le petit traiteur applique aux croix materielles, le catalogue l'assigne au signe fait en l'air : mais ils n'ont qu'une intention de contredire à l'Eglise. L'un ne veut confesser ce qui est presupposé en l'objection des payens : à sçavoir que les Chrestiens eussent si anciennement des croix en matiere subsistante : et l'autre le confessant, veut monstrer par là qu'il ne les faut point honorer. Mais pour venir à mon propos, prenons, je vous prie, raison en payement.

Est-il raisonnable que ce traiteur, qui à plusieurs passages de S. Augustin, ne respond autre chose,

sinon que les livres alleguez ne sont pas de S. Augustin, sans autre raison, sinon qu'Erasme et les docteurs de Louvain l'ont ainsi jugé. Est-il raisonnable, dis-je, qu'il soit receu à produire un 8. livre d'Arnobe contre les gentils; puis que c'est chose asseurée qu'Arnobe n'en a escrit que sept? Peut-estre que le traiteur ne sçavoit pas cecy : mais un homme si aigre et chagrin à censurer les autres, ne peut estre excusé par l'ignorance, laquelle ne sert qu'aux humbles. Voicy les paroles de S. Jerosme, qui estoit tout voisin d'Arnobe : « Arnobe, dit-il, a basty sept « livres contre les gentils, et autant son disciple Lac-« tance. » Si j'estois autant indigent de droit et de raison que le traiteur, je m'arresterois là, sans apporter autre response.

Mais je dis en second lieu, que quand ce huictiesme livre seroit d'Arnobe, si ne faudroit-il pas l'entendre si cruëment, et dire que les Chrestiens de ce temps-là ne desirassent, ny honorassent les croix en aucune façon. Ma raison est claire : On ne sçauroit nier, qu'environ le temps d'Arnobe, les Chrestiens dressoient, honoroient et desiroient les croix : « Arnobe, dit Illyricus, vivoit environ l'an 330. » Environ ce temps-là vivoit Constantin le Grand, S. Athanase, S. Antoine, S. Hilarion, Lactance Firmien. Un peu auparavant vivoient Origene, Tertullien, Justin le martyr : un peu apres S. Chrysostome, S. Jerosme, S. Augustin, S. Ambroise, S. Ephrem.

Constantin fait dresser des croix, pour se rendre

agreable aux Chrestiens, et les rend adorables à ses soldats. S. Athanase proteste, que les chrestiens adorent la croix, et que c'est un preignant remede contre les diables. S. Hilarion l'employe contre les desbordemens de la mer. Lactance disciple d'Arnobe fait un chapitre tout entier de la vertu de la croix. Origene exhorte qu'on s'arme de la saincte croix. Tertullien confesse que les Chrestiens sont religieux de la croix : autant en fait Justin le martyr, S. Chrysostome en parle comme nous avons veu, et S. Ephrem aussi. S. Ambroise assure qu'en ce signe de Jesus-Christ gist le bon-heur et prosperité de tous nos affaires. S. Jerosme louë Paula prosternée devant la croix. S. Augustin tesmoigne que cette croix est employée en tout ce qui concerne nostre salut.

N'ay-je pas donc raison de dire ce que S. Augustin dit à Julien, qui alleguoit S. Chysostome contre la croyance des catholiques. *Itane*, dit-il, *ista verba sancti Joannis episcopi, tanquam è contrario, tot, taliumque sententiis collegarum ejus, opponere, eumque ab illorum concordissimâ societate sejungere, et eis adversarium constituere?* Sera-t'il donc dit, petit traiteur! qu'il faille opposer ces paroles d'Arnobe, comme contraires à tant et de telles sentences de ses collegues, et le separer de leur tres-accordante compagnie, et le leur constituer ennemy et adversaire? Pour vray, si Arnobe vouloit que la croix ne fust aucunement, ny desirée, ny honorée, il desmentiroit tous les autres si au contraire les autres peres vouloient que la croix fust desi-

rée et honorée de toute sorte d'honneur, et en toute façon, ils desmentiroient Arnobe, ou l'autheur du livre que le traiteur luy attribuë. Ne les mettons pas en ces dissentions : baillons à leur dire un sens commode, par lequel ils ne s'offensent point les uns les autres, accommodons-les ensemble, s'il se peut faire, et demeurons avec eux. C'est la vraye regle de bien lire les anciens.

La croix donc a esté honorée et desirée, cela ne se peut nier absolument, nous en avons trop de tesmoignages, il le faut seulement bien entendre : elle a certes esté honorée, non d'un honneur civil, car elle n'a point d'excellence civile qui le merite : ny d'un honneur religieux absolu et supreme, car elle n'a point d'excellence absoluë et supreme : mais d'un honneur religieux, subalterne, moyen, et relatif, comme son excellence est vrayement religieuse, mais dependante, et puisée du rapport, appartenance et proportion qu'elle a au crucifix.

Au rebours la croix n'a pas esté desirée, ny honorée comme une divinité, ou comme les idoles. Ce qui n'est point contraire à ce qu'ont dit les anciens. Les Gentils donc qui voyoient la croix estre en honneur parmy les chrestiens, croyoient qu'elle fust tenuë pour Dieu, comme leurs idoles, et le reprochoient aux chrestiens. Arnobe visant à l'intention des accusateurs, plus qu'à leurs paroles, nie tout à fait leur dire ; « Nous ne desirons pas, dit-il, « les croix, ny ne les honorons » : cela ne s'entend en la sorte et qualité que vous pensez, ny selon le

sens de vostre accusation. Il arrive souvent de respondre plus à l'intention qu'aux paroles. Et c'est la raison de bailler plustost tout autre sens à la parole d'un homme de bien, que de luy bailler faux et menteur, tel que seroit celuy d'Arnobe, s'il contredisoit au reste des autheurs anciens.

Si ne veux-je pas laisser à dire, quel est l'autheur de ce huictiesme livre, que le traiteur a cité, qui est certes digne de respect : car c'est Minutius Felix advocat romain, lequel en cet endroit imite voire mesme presque ès paroles Tertullien, et Justin le martyr, ne se contentant pas d'avoir respondu que les chrestiens n'adoroient, ny ne desiroient les croix à la façon qu'entendoient les payens : mais par apres il fait deux choses ; l'une c'est qu'il rejette l'accusation des Gentils sur eux-mesmes, monstrant que leurs estendarts n'estoient autres que des croix dorées et enrichies, leurs trophées de victoire non seulement estoient de simples croix, mais representoient en certaine façon un homme crucifié. *Signa ipsa et cantabra, et vexilla castrorum, quid aliud quàm auratæ cruces sunt et ornatæ? Trophæa vestra victricia, non tantum simplicis crucis faciem, verùm et affixi hominis imitantur.*

L'autre chose qu'il fait, c'est de monstrer que le signe de la croix est recommandable, selon la nature mesme, alleguant que les voiles des navires, et les jougs estoient faits en forme de croix. Et qui plus est, que l'homme levant les mains au ciel pour prier Dieu, representoit la mesme croix. Puis con-

clud en cette sorte : *Ita signo crucis, aut ratio naturalis innititur, aut vestra religio formatur.* Tant s'en faut doncques que Minutius rejette la croix, ou son honneur, sinon comme nous avons dit, qu'au contraire, il l'establit plustost. Mais le traiteur qui n'a autre soucy que de faire valoir ses conceptions à quelque prix que ce soit, n'a pris qu'une petite partie du dire de cet autheur, qui luy a semblé propre à son intention.

Je sçay qu'en peu de paroles on pouvoit respondre : Que quand Minutius a dit, *Cruces nec colimus, nec optamus*, il entendoit parler des fourches et gibets, mais l'autre response me semble plus naïfve.

Cependant que nous avons combattu pour Arnobe, et soubtenu qu'il n'a pas mesprisé la croix, faisons-luy en dire luy-mesme son opinion. Arnobe doncques luy-mesme sur le pseaume octante-cinq, interpretant ces paroles : (1) *Fac mecum signum in bonum :* il introduit les apostres, parlant ainsi : « Car « iceluy Seigneur ressuscitant et montant au ciel, « nous autres ses apostres et disciples aurons le signe « de sa croix à bien, avec tous les fideles, si que les « ennemis visibles et invisibles, voyent en nos fronts « ton sainct signe, et soient confondus : car en ce « signe-là tu nous aydes, et en iceluy tu nous consoles, ô Seigneur, qui regnes ès siecles des siecles. « *Amen.* » Quelqu'un pourra dire que ces commentaires ne sont pas d'Arnobe le rhetoricien : mais n'aura pas raison de le dire, et c'est assez.

(1) Psal. 85. 17.

CHAPITRE XIII.

Combien l'on doit priser la croix, par la comparaison d'icelle avec le serpent d'airain.

L'eschappatoire ordinaire des huguenots de demander quelque passage exprez en l'Escriture, pour recevoir quelque article de creance, semble demeurer encore en main au traiteur. Car il me dira, où est-il dit qu'il faille honorer les images de la croix, et qu'elle aye les vertus que vous luy attribuez? J'ay desja respondu au commencement du premier livre : mais maintenant je dis, premierement, qu'on n'est pas obligé de faire voir exprez en l'Escriture, commandement de tout ce que l'on fait. Me sçauroit-on monstrer, qu'il faille avoir en honneur et respect les dimanches, et les tenir pour saincts plus que le jeudy? Item, l'Eucharistie, si elle n'est autre chose qu'une simple commemoration de la Passion, comme presupposent les reformez? On trouvera bien qu'il faut s'esprouver soy-mesme, et ne la manger pas indignement : mais qu'il y faille aucun honneur exterieur, où me le monstrera-t'on? Et pourquoy, je vous prie, aura-t'on plus de credit à brusler et briser les croix, les appeller idoles et sieges du diable, qu'à les dresser et honorer, et appeller sainctes, precieuses triomphantes? car si cecy n'est escrit, cela l'est encore moins.

Rejetter ce que l'Eglise reçoit, part d'une excessive insolence. Je trouve en l'Ecriture, «(1)qu'il faut

(1) S. Matt. 18. 17.

« ouyr l'Eglise, (1) qu'elle est colomne et fermeté « de verité : (2) que les portes d'enfer ne prevaudront « point contre elle » : mais je ne trouve point en l'Escriture, qu'il faille abattre ce qu'elle dresse, honnir ce qu'elle honore. Il faut croire aux Escritures, ainsi que l'Eglise nous les baille : il faut croire à l'Eglise, ainsi que l'Escriture le commande. L'Eglise me dit que j'honore la croix : il n'y a huguenot si affilé, qui peust monstrer que l'Escriture le deffende : mais l'Escriture qui recommande tant l'Eglise, recommande assez les croix dressées en l'Eglise, et par l'Eglise.

Je dis avec Nicephore Constantinopolitain, « qu'il « est commandé d'honorer la croix, là où il est com« mandé d'honorer Jesus-Christ, d'autant que l'i« mage est inseparable de son patron, n'estant l'i« mage et le patron qu'une chose, non par nature, « mais par habitude et rapport, et que l'image a « communication avec son patron de nom, d'hon« neur, et d'adoration : non pas à la verité esgale« ment, mais respectivement. »

La verge de Moyse, d'Aaron, l'arche de l'alliance, et mille telles choses, ne furent-elles pas tenuës pour sainctes et sacrées, et par consequent pour honorables. Ce n'estoient toutesfois que figures de la croix. Pourquoy donc ne nous sera honorable l'image de la croix? Disons ainsi : n'est-ce pas avoir en honneur une chose, de la tenir pour remede salutaire et miraculeux en nos maux? Mais quel plus grand honneur peut-on faire aux choses, que de les

(1) 1. Timot. 3. 15. — (2) Timot. c. 16. v. 18.

avoir en telle estime, et recourir à elles pour tels effects? Or les premiers et plus affectionnez chrestiens avoient cette honorable croyance de l'ombre de S. Pierre, (1) neantmoins leur foy est loüée et ratifiée par le succez et par l'Escriture mesme. Et cependant l'ombre n'est autre chose qu'une obscurité confuse, et tres imparfaite image et marque du corps : causée, non d'aucune reelle application; mais d'une pure privation de lumiere. L'honneur de cette vaine, frivole et legere marque, est receu en l'Escriture : combien plus l'honneur des images permanentes et solides, comme est la croix.

Enfin, je produis l'honorable rang que le serpent d'airain, figure de la croix, tenoit parmy les Israëlites; pour monstrer qu'autant en est-il deu aux autres images de la croix, qui sont parmy le christianisme. La raison est considerable, comme je vay faire voir par les repliques que j'opposeray à ce qu'en dit le traiteur, lequel avec un grand appareil produit ce mesme serpent d'airain contre nous, afin qu'il nous morde, en cette sorte.

« Mais ce qui est allegué du deuxiesme chapitre « des Nombres, ne doit estre passé legerement : car « s'il y a exemple qui rabatte formellement et fer« mement l'abus commis touchant la croix, c'est ce« luy du serpent d'airain. Iceluy avoit esté basty « par le commandement de Dieu, pourtant ce n'es« toit pas une idole, car combien que par la loy « generale, Dieu eust defendu de faire image de

(1) Act. 5. 15.

« chose qui fust au ciel, en la terre, ny ès eaux sous « la terre : si est-ce que n'estant astreint à sa loy, « ains estant au-dessus d'icelle, il a pu dispenser; « comme de fait, il a dispensé luy-mesme de sa loy, « et commandé de faire ce serpent, qui a esté figure « de l'exaltation de Jesus-Christ eslevé en croix, « comme luy-mesme le tesmoigne en S. Jean, cha- « pitre 3. »

Et peu apres : « Or voyons ce qui est advenu de- « puis cela, jusques au temps du bon roy Ezechias : « c'est à dire, par l'espace d'environ sept cent trente- « cinq ans; il n'a point esté parlé de ce serpent d'ai- « rain. Et estant advenu qu'alors le peuple luy fai- « soit des encensemens : c'est à dire, l'adoroit : quoy « qu'il eust esté fait par Moyse, et eust esté conservé « par l'espace de sept cent trente-cinq ans. Ezéchias « le rompit et brusla, dont nous receuillons du « moindre au plus grand, si les images en general, et « specialement celles de la croix, ne se font point « par l'ordonnance de Dieu, ains par outre-cuidance « et defiance des hommes, qui ont pensé que Dieu « ne les voyoit, ny oyoit, sinon qu'ils eussent telles « images devant leurs sens; voir des images intro- « duites depuis je ne sçay combien de temps : com- « bien doivent-elles estre mises au loing? De fait, « quand les choses deviennent en tel poinct, qu'elles « n'ont peu estre commencées par tel et mesme « poinct, il les faut oster, comme Ezechias a osté le « serpent, qui n'a peu estre dressé au commence- « ment, pour estre encensé, et à cause de l'abus sur-

« venu touchant iceluy, il a bien fait de l'oster du « tout. Car l'idolatrie n'est pas de ce genre des cho- « ses dont on puisse dire, corrigez l'abus, et retenez « l'usage, d'autant qu'en quelque sorte qu'on prenne « l'idole, elle ne vaut rien. » Voilà toute la deduction du traiteur.

Mais, mon Dieu, que d'inepties? 1. Vous dites, ô traiteur! que le serpent d'airain a esté fait par le commandement de Dieu, qui l'a dit à Moyse; mais je dis que les croix se font par le commandement de Dieu, qui le suggere à l'Eglise, et le luy a enseigné par la tradition apostolique. Vous me monstrerez que Dieu a parlé à Moyse: je vous monstreray qu'il enseigne et assiste perpetuellement l'Eglise, en façon qu'elle ne peut errer.

2. Vous dites que le commandement de faire ce serpent d'airain a esté une dispense du commandement prohibitif de faire images. Doncques, de faire des images n'est pas idolatrie, ny les images ne sont pas idoles: car l'idolatrie est mauvaise en toute façon, et est impossible qu'elle puisse estre loisible, d'autant qu'en quelque sorte qu'on prenne l'idole, elle ne vaut rien. Dieu donc n'eust jamais dispensé pour faire ces images, si cela eust esté idolatrie, sinon que Dieu peust dispenser pour estre renié.

3. Vous dites que depuis cela jusques au temps de bon roy Ezechias, c'est à dire, par l'espace d'environ sept cents trente-cinq ans, il n'a point esté parlé de ce serpent d'airain: que n'avez-vous aussi bien remarqué pour vostre edification: que quoy qu'il n'en

soit parlé en l'Escriture, si ne laissoit-il pas d'estre gardé et conservé precieusement; et qu'ayant esté fait hors et bien loin de la terre de promission, il ne fut pas laissé où il fut fait; mais fut transporté avec les autres meubles sacrez? Item, que n'ayant esté dressé, quant à ce que porte le seul texte de l'Escriture, sinon afin qu'il fust remede à ceux qui estoient mordus des serpens au desert : il ne laissa pas d'estre soigneusement conservé en la terre de promission parmy le peuple d'Israël avec une honorable memoire, l'espace d'environ sept cents trente-cinq ans, comme vous le dites.

En bonne foy, faire ce serpent, estoit-ce une dispense du commandement prohibitif, de ne faire aucune image? Vous le dites ainsi : or la jouïssance de dispenser doit estre limitée par le temps et la condition, pour laquelle on l'accorde : car la cause estant ostée, il ne reste plus d'effect. Le peuple donc estant arrivé sain et sauf en la terre de promission, ne pouvoit plus prendre aucun fondement en l'Escriture de garder cette image, puisque la cause de la dispensation estoit ostée.

Partant, confessez que cette image demeura honorablement parmy le peuple, sans aucune parole de Dieu escrite, un grand espace de temps. Doncques, avoir des images hors et outre l'Escriture, n'est ny idolatrie, ny superstition.

Et ne soyez pas si effronté de dire que la conservation et garde du serpent d'airain fust superstition : car vous accuserez de connivence, lascheté, et irre-

ligion les plus saincts et fervens serviteurs que Dieu aye eu en Israël, Moyse, Josüé, Gedeon, Samüel, David, sous l'authorité et regne desquels cette image a esté transportée et conservée tant d'années, outre le temps pour lequel Dieu l'avoit commandé. N'estoit-il pas à leur pouvoir de l'oster, si c'eust esté mal fait de la garder hors l'usage pour lequel elle avoit esté faite? Ces esprits si roides et francs au service de leur maistre, eussent-ils dissimulé cette faute?

Item que n'avez-vous remarqué que cette image n'eust pas esté conservée si longuement, si on n'en eut eu quelque conception honorable: quelle raison y pouvoit-il avoir de la retenir, ny pour sa forme, ny pour sa matiere? Certes, elle ne pouvoit avoir autre rang que d'un recommandable et sacré memorial du benefice receu au desert, ou d'une saincte representation d'un mystere futur de l'exaltation du Fils de Dieu, qui sont deux usages religieux et honorables: mais beaucoup plus propres à l'image de la croix qui sert de remembrance du mystere passé de la crucifixion, et du mystere à advenir du jour du jugement.

Mais que n'avez-vous consideré que celuy qui abbatit le serpent d'airain, estoit estably Roy sur Israël, et luy appartenoit de faire cette execution; et qu'au contraire, les brise-croix de nostre aage, ont seditieusement commencé leur ravage, sans authorité, ny pouvoir legitime?

Item, que le peuple faisoit une grande irreligion autour du serpent d'airain. 1. En ce que l'encens est

une offrande propre à Dieu, comme il est aysé à deduire de l'Escriture, et toute l'antiquité l'a noté sur l'offrande faite par les roys à Nostre-Seigneur, d'or, d'encens, et de myrrhe. « L'encens, disent-ils « tous, est à Dieu. » Apres que l'on a offert et dedié l'encens à Dieu, on le jette vers le peuple, non pour le luy offrir; mais pour luy faire part de la chose sanctifiée. On en jette vers les autels; mais c'est à Dieu: comme à celuy qui est adoré sur l'autel: on en jette vers les reliques et memoires des martyrs; mais c'est à Dieu, en action de graces de la victoire qu'ils ont obtenuë par sa bonté: on en jette ès temples et lieux de prieres, (1) pour exprimer le desir que l'on a, que l'oraison des fideles monte à Dieu, comme l'encens. En quoy un grand personnage de nostre aage a parlé un peu bien rudement, disant que l'encens est offert aux creatures. Ce sont inadvertances qui arrivent quelques fois aux plus grands: (2) *Ut sciant gentes, quoniam homines sunt.*

2. En ce qu'anciennement l'encensement estoit tellement conditionné, qu'il falloit qu'il fust offert par les prestres et levites, (3) et qu'il fust bruslé sur le feu de l'autel, au seul temple de Hierusalem, où estoit l'autel du parfum destiné à cet usage; ailleurs il n'estoit pas loisible, comme vous confessez vous-mesmes. Nadab et Abiu (4) se trouverent mal d'avoir fait autrement. Quelle merveille donc y peut-il avoir si Ezechias voyant ce peuple s'abestir autour de cette

(1) Matt. 2. 11; Levit. 16. v. 12; Exod. 30. v. 7. — (2) Psal. 9. 12.
(3) Deut. 36. 3; 2. Paral. 6. 6; Psal. 77. 68. 69. — (4) Levit. 10. 1.

image, et l'honorer d'un honneur divin, la dissipa et mit à neant? Il falloit ainsi traitter avec un peuple si prompt à l'idolatrie.

Donc nous concluons au rebours de ce que vous avez fait, petit traiteur ! si les sainctes images en general, et specialement celle de la croix, sont dressées par l'ordonnance de l'Eglise, et par consequent de Dieu, quoy que vituperées par l'outrecuidance et defiance des hommes, qui ont estimé que Dieu ne les pouvoit, ny voir, ny oüir, sinon qu'ils eussent renversé telles images, voire des images receuës depuis un temps immemorable, combien doivent-elles estre retenuës et conservées? Ezechias fit bien d'abbatre le serpent d'airain; parce que le peuple idolatroit en iceluy Moyse, Josué, Gedeon, Samuël et David, firent bien de le retenir, pendant que le peuple n'en abusoit pas. Or l'Eglise, ny les catholiques, par son consentement, n'abusa jamais de la croix, ny autres images; il les faut donc retenir.

Ceux qui nous reprochent les idolatries, ne sont pas des Ezechias, ce sont les raclures du peuple et des monasteres, gens passionnez, qui osent accuser d'adultere la Suzanne, que le vray Daniel a mille fois prononcée innocente en la saincte Escriture. Ny ne faut mettre en compte l'abus qui peut arriver chez quelque particulier, cela ne touche point à la cause publique. il n'est raisonnable d'y avoir egard au prejudice du reste. Le moyen de redresser l'usage de la croix, ne gist pas à la renverser : mais à bien dresser et instruire les peuples.

CHAPITRE XIV.

De la punition de ceux qui ont injurié l'image de la croix, et combien elle est haye par les ennemis de Jesus-Christ.

Dieu a tesmoigné combien il a agreable l'image du crucifix, et de la croix, par mille chastimens qu'il a miraculeusement exercez sur ceux, qui par fait ou paroles ont osé injurier telle representation. Je laisse à part mille choses à ce propos, et entre autres l'histoire du cas advenu en Berythe, recité par S. Athanase, duquel j'ay fait mention cy-dessus.

Un Juif vit une image de Nostre-Seigneur (sans doute que ce fut un crucifix) en une Eglise: poussé de la rage qu'il avoit contre le patron, il vient de nuict, et frappe l'image d'une javeline: puis la prend sous son manteau pour la brusler en sa maison: chose admirable! qu'aucun ne peut douter estre advenuë par la vertu divine. Le sang sortit abondamment du coup qui avoit esté donné à l'image. Ce meschant ne s'en appercevant point, jusques à ce qu'entrant dans sa maison, esclairé à la lumiere du feu, il se void fort ensanglanté: tout éperdu, il serre en un coin cette image, et n'ose plus toucher ce qu'il avoit si mechamment derobé. Cependant les Chrestiens qui ne trouvent point l'image en sa place, vont suivant la trace du sang respandu, de l'Eglise, jusques dans la maison où elle estoit cachée: elle fut rapportée en son lieu, et le larron lapidé. Il y a pres de mille ans que S. Gregoire de Tours escrivit cette histoire.

Consalve Fernand escrit en une sienne lettre, que les Chrestiens, avoient dressé une croix sur un mont du Japon, trois des principaux Japonnois la vont coupper: ils n'ont pas plustost achevé, que commençant à s'entre-battre, deux demeurent morts sur la place, et ne sceut-on jamais que devint le troisiesme.

Quelques troupes Françoises vinrent ces années passées sur les frontieres de nostre Savoye, en un village nommé Loëtte, et y avoit en ces compagnies quelques huguenots meslez, selon le mal-heur de nostre aage: quelques-uns d'entr'eux entrent dans l'Eglise un vendredy, pour y bauffrer certaines fricassées: quelques autres de leurs compagnons, mais catholiques, leur remonstroient qu'ils les scandalisoient, et que leur capitaine ne l'entendoit pas ainsi: ces gourmands commencerent à gausser et railler à la reformée, disant qu'aucun ne les voyoit: puis se retournant vers l'image du crucifix, peut-estre disoient-ils, marmouset, que tu nous accuseras, garde d'en dire mot, marmouset, et jettoient des pierres contre icelle, avec un nombre de telles paroles injurieuses: quand Dieu pour faire connoistre à ces belistres, qu'il faut porter honneur à l'image, pour l'honneur de celuy qu'elle represente, prenant l'injure à soy, la vengeance s'en ensuivit quand et quand. Ils sont tout à coup espris de rage, et se rüent les uns sur les autres pour se dechirer, dont l'un meurt sur la place, les autres sont menez sur le Rhosne, vers Lyon, pour chercher remede à cette fureur qui les

brusloit et defaisoit en eux-mesme. J'ay tant oüy de tesmoins asseurez de cecy, que me venant à propos, je l'ay deu consigner en cet endroict.

Honorer la croix, c'est honorer le crucifix; la deshonorer, c'est le des-honorer. Ainsi les Juifs, Turcs, apostats, et semblables canailles, ne pouvant offenser Nostre-Seigneur en sa personne (car, comme dit nostre proverbe, la lune est bien gardée des loups) ils se sont ordinairement addressez à se simages. Les empereurs Honorius et Theodose tesmoignent que les Juifs de leur temps, en leurs festes plus solemnelles avoient accoustumé de brusler des images de la crucifixion de Nostre-Seigneur, en mepris de nostre religion: dont ils commandent aux presidens des provinces, de tenir main à ce que telles insolences ne fussent plus commises, et qu'il ne fust permis aux Juifs d'avoir le signe de nostre foy en leur synagogue.

Le vilain persan Xenaïas, avec tous les Mahomettans, ont par tout renversé les croix: Julien l'apostat leva du labare, ou estendart des Romains, la croix que Constantin y avoit fait former, afin d'attirer les gens au paganisme. Cette mesme haine qu'il portoit à Nostre-Sauveur, le poussa à cet autre dessein. Eusebe escrit que la femme qui fut guerie au toucher de la robbe de Nostre-Seigneur, fit peu apres dresser en memoire de ce benefice, une tres-belle statue de bronze, devant la porte de sa maison, en la ville de Cesarée de Philippe, autrement dite Paneade, où Nostre-Seigneur estoit representé d'un costé avec sa

robbe frangée, et de l'autre cette femme à genoux, tendante la main vers icelluy. Julien sçachant cecy, comme raconte Sozomene, fit renverser cette statuë, et mettre la sienne au lieu d'icelle: mais cela fait, un feu descend du ciel, qui terrasse et met en piece, la statuë de Julien, laquelle demeura toute noircie, et comme bruslée, jusques au temps de Sozomene. En ce temps-là les payens briserent cette image du Sauveur, et les Chrestiens en ayant ramassé les pieces, les mirent en l'Eglise.

Or je finiray ce second livre, disant, qu'il y a deux raisons principales, pour lesquelles on honore plustost les croix, que les lances, creches et sepulchres, quoy que comme la croix a esté ennoblie pour avoir esté employée au servicede nostre redemption, aussi ont bien la lance, la cresche et le sepulchre.

L'une est, que des lors que Constantin eut aboly le supplice de la croix, la croix n'eut autre usage parmy les Chrestiens, sinon de representer la saincte passion: là où les creches, sepulchres, et autres choses semblables, ont plusieurs autres ordinaires et naturels.

L'autre est, celle que dit S. Athanase, d'autant que si quelques payens, ou huguenots nous reprochoient l'idolatrie, comme si nous adorions le bois; nous separerions aysement les pieces de la croix, et ne les honorant plus, on connoistroit que ce n'est pas pour la matiere que nous honorons la croix; mais pour la representation et remembrance: ce qu'on

ne peut faire de la creche, lance et sepulchre et autres telles choses: lesquelles neantmoins estant employées expressement à la representation des saincts mysteres, ne doivent pas estres privées d'honneur.

Doncques les images ayant perdu leur forme, et par consequent la representation, elles ne sont plus venerables: mais cela s'entend quand elles n'ont point d'autre qualité honorable, sinon la representation, et le rapport à leur modelle, comme il arrive ordinairement. Mais cette image de Cesarée, ou la representation, estoit une relique precieuse de cette devote femme, un memorial d'antiquité venerable; et instrument d'un grand miracle, lesquelles qualitez ne se trouvent pas seulement à l'assemblage, symmetrie, et proportion des lineamens et releveures d'une statuë; mais encore à chaque piece d'icelle: ainsi les pieces des statuës anciennes sont gardées pour memoire d'antiquité. Et de mesme, le moindre brin de la robbe, ou autres meubles des Saincts, et des instrumens de Dieu.

Or un grand miracle avoit esté fait à cette statuë, elle estoit colloquée sur une haute colomne de pierre, sur laquelle croissoit une herbe incognuë, laquelle venant à joindre aux franges de la robbe de l'image, guerissoit de toutes maladies: en quoy la robbe de Nostre-Seigneur est d'autant plus comparable à sa croix: car si la robbe fit miracle estant touchée, aussi fit bien sa croix. Si non seulement sa robe; mais

encore l'image de sa robe a fait miracles: je viens aussi de prouver, que les images de la croix ont eu cette grace excellente d'estre bien souvent instrumens miraculeux de sa divine majesté.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIESME.

De l'honneur et vertu du signe de la croix.

CHAPITRE PREMIER.

Definition du signe de la croix.

Le signe de la croix est une ceremonie chrestienne, representant la passion de Nostre-Seigneur, par l'expression de la figure de la croix, faite avec le simple mouvement. J'ay dit que c'est une ceremonie : et voicy de quoy. Un habile homme rend utiles et met en œuvre tous ses gens, non seulement ceux qui sont de nature active et vigoureuse : mais encore les plus mols. Ainsi la vertu de religion qui a pour sa propre et naturelle occupation de rendre à Dieu, autant que faire se peut, l'honneur qui luy est deu, tire au service de son dessein les actions vertueuses, les dressant toutes à l'honneur de Dieu : elle se sert de la foy, constance, temperance, par le bien croire, le martyre, le jeusne. C'estoit desja des actions vertueuses et bonnes d'elles-mesmes, la religion ne fait que les contourner à sa particuliere intention, qui est d'en honorer Dieu.

Mais non seulement elle employe ces actions, qui d'elles-mesmes sont bonnes et utiles : mais met en œuvre des actions indifferentes, et lesquelles d'ail-

leurs seroient du tout inutiles, comme ce bon homme de l'Evangile (1), a qui envoya en sa vigne ceux qu'il trouva oyseux, et desquels aucun ne s'estoit voulu servir jusques à l'heure. Les actions indifferentes demeureroient inutiles, si la religion ne les employoit. Estant employées par icelle, elles deviennent nobles, utiles et sainctes, et partant capables de recompense, du denier journalier.

Ce droit d'annoblir les actions, lesquelles d'elles-mesmes seroient roturieres et indifferentes, appartient à la religion, comme à la princesse des vertus. C'est une marque de sa souveraineté. Et elle a cecy tellement à cœur, que jamais il n'y eut religion qui ne se servist de telles actions. Lesquelles sont, et s'appellent proprement ceremonies, dès lors qu'elles entrent au service de la religion. Et pour vray, puis que l'homme tout entier avec toutes ses actions et dependances, doit honneur à Dieu, et qu'il est composé d'ame et de corps, d'interieur et d'exterieur, et qu'en l'exterieur il y a des actions indifferentes; ce n'est pas merveille si la religion, qui a le soin d'exiger de luy ce tribut, demande et reçoit en payement des actions exterieures, indifferentes, et corporelles.

Considerons le monde en sa naissance : (2) Abel et Caïn font des offrandes, quelle autre vertu les a sollicitez à ce faire, sinon la religion? (3) Peu apres Noë sort de l'arche, comme de son berceau, et tout incontinent un autel est dressé, et plusieurs bestes consommées sur iceluy en holocauste: dont Dieu

(1) S. Matt. 20. v. 7. — (2) Gen. 4. 3. — (3) Gen. 8. 20.

reçoit la fumée pour odeur de suavité. (1) S'ensuit le sacrifice d'Abraham, (2) de Melchisedech, (3) d'Isaac, (4) de Jacob, (5) et le changement d'habit avec le lavement d'iceluy. La loy de Moyse avoit une grande partie de son exercice en ceremonies.

Venons à l'Evangile, combien y voit-on de ceremonies en nos sacremens, (6) en la guerison des aveugles, (7) ressuscitation des morts, (8) au lavement des pieds des apostres. L'huguenot dira, qu'en cela Dieu a fait ce qui luy a pleu, qui ne doit estre tiré en consequence par nous autres. Mais voicy S. Jean qui baptize : (9) S. Paul qui se tond en cenchrée (10) selon son vœu : il prie les genoux en terre, (11) avec l'Eglise Miletaine. Toutes ces actions estoient d'elles mesmes steriles et infructueuses : mais estant employées au dessein de la religion, elles ont esté ceremonies honorables, et de grand poids.

Or je dis ainsi, que le signe de la croix de soymesme n'a aucune force, ny vertu, ny qualité, qui merite aucun honneur, et partant je confesse que Dieu n'opere point par les seules figures ou caracteres, comme dit le traiteur : et qu'ès choses naturelles la vertu procede de l'essence et qualité d'icelle : ès surnaturelles Dieu y opere par vertu miraculeuse, non attachée à signe, ny figure. Mais je sçay aussi que

(1) Gen. 12. 8. et 13. v. 18. — (2) Gen. 14. v. 18.
(3) Gen. 22. v. 13. — (4) Gen. 28. v. 18. 33. v. 20. 35. v. 14.
(5) Gen. 35. 2. — (6) Joan. 3. 22; Luc, 22. 12. 13; Marc, 7. 33.
(7) Joan. 9. 6. 7. — (8) Joan. 11. v. 35.
(9) S. Marc, 1. v. 4.; S. Mat. 3. 6. — (10) Act. 18. v. 18.
(11) Act. 20. v. 36.

Dieu employant sa vertu miraculeuse, se sert bien souvent des signes, ceremonies, figures et caracteres, sans pourtant attacher son pouvoir à ces choses-là.

Moyse touchant la pierre avec sa verge, (1) Helisée frappant sur l'eau avec le manteau d'Helie : les malades s'appliquant l'ombre (2) de S. Pierre; le mouchoir (3) de S. Paul, ou la robbe (4) de Nostre-Seigneur, les apostres (5) oignant d'huile plusieurs malades (choses qui n'estoient aucunement commandées) que faisoient-ils autre chose, que de pures ceremonies, lesquelles n'avoient aucune naturelle vigueur, et neantmoins estoient employées pour des effets admirables? Faudroit-il dire cela, que la vertu de Dieu fust cloüée et attachée à ces ceremonies? Au contraire, la vertu de Dieu qui employe tant de sortes de signes et ceremonies, monstre par-là qu'elle n'est attachée à aucun signe ny ceremonie.

J'ay doncques dit, 1. que le signe de la croix est une ceremonie; d'autant que de sa qualité naturelle un mouvement croisé n'est ny bon, ny mauvais, ny loüable, ny vituperable. Combien est ce qu'en font les tisserans, peintres, tailleurs, et autres, que personne n'honore, ny ne prise; parce que ces croix (autant en dis-je des caracteres et figures croisées que nous voyons ès images prophanes, fenestres, bastimens) ces croix, dis-je, ne sont pas destinées à l'honneur de Dieu, ny à aucun usage religieux; mais quand ce signe est employé au service de l'hon-

(1) 4. Reg. 2. 14. — (2) Act. 5. 15. — (3) Act. 19. 12.
(4) S. Matt. 9. 20. — (5) Marc, 9. v. 13.

neur de Dieu, d'indifferent qu'il estoit, il devient une ceremonie sacro-saincte, de laquelle Dicu se sert à plusieurs grands effects.

2. J'ay dit que cette ceremonie estoit chrestienne, d'autant que la croix, et tout ce qui la represente, « (1) est folie aux payens, et scandale aux juifs, » lesquels, comme a remarqué le docte Genebrard, alleguant le Rabbi Kimhi, l'ont en telle abomination, que mesme ils ne la veulent pas nommer par son nom; mais l'appellent, *Stamen et subtegmen*, estaim et trame, qui sont les filets, que les tisserans croisent, en faisant leur toile. Je sçay qu'en l'ancienne loy, voire en celle de nature, plusieurs choses se sont passées pour representer la mort du Messie; mais ce n'ont esté que des ombres et marques obscures et confuses, au prix de ce qui se fait maintenant. Ce n'estoient pas ceremonies ordinaires à cette loy : mais comme des eloyses, qui les eclairoient en passant. Les payens, et autres infideles, ont quelquesfois usé de ce signe; mais par emprunt, non comme d'une ceremonie de leur religion, mais de la nostre, et de fait, le traiteur confesse; que le signe de la croix est une marque de christianisme.

3. J'ay dit que cette ceremonie representoit la passion : et à la verité, c'est son premier et princi pal usage, duquel tous les autres dependent, qui la fait differer de plusieurs autres ceremonies chrestiennes, qui servent à representer d'autres mysteres.

4. J'ay dit qu'elle representoit par l'expression

(1) 1. Cor. 1. 23.; Psal. 77. v. 47.

de la figure de la croix, pour toucher la difference, avec laquelle le signe de la croix d'un costé, et l'Eucharistie de l'autre, representent le mystere de la passion : car l'Eucharistie le represente principalement, à raison de la totale identité de celuy, lequel y est offert, et de celuy qui fut offert sur la croix, qui n'est qu'un mesme Jesus-Christ. Mais le signe de la croix fait le mesme, exprimant la forme et figure de la passion.

J'ay dit enfin, que tout cela se faisoit par un simple mouvement, pour forclorre les signes permanens, engravez et tracez en matieres subsistantes, desquelles j'ay parlé au livre precedent.

1. Or l'ordinaire façon de faire le signe de la croix, depend de ces observations. Qu'il se fasse de la main droite, d'autant qu'elle est estimée la plus digne, comme Justin le martyr. 2. Qu'on y employe ou trois droigts, pour signifier la saincte Trinité, ou cinq, pour signifier les cinq playes du Sauveur. Et bien que de soy il importe peu que l'on fasse la croix avec plus, ou moins de doigts; si se doit-on ranger à la façon commune des catholiques, pour ne sembler condescendre à certains heretiques jacobites, et Armeniens, dont les premiers protestans ne croire la Trinité, les seconds ne croire qu'une seule nature en Jesus-Christ, font le signe de la croix avec un seul droigt. 3. On porte premier la main en haut vers la teste, en disant, « au nom du « Pere, » pour monstrer que le Pere est la premiere personne de la saincte Trinité, et principe origi-

naire des deux autres. Puis on la porte en bas vers le ventre, en disant, « Et du Fils, » pour monstrer que le Fils procede du Pere qui l'a envoyé çà bas au ventre de la Vierge. Et de là on traverse la main de l'épaule, ou partie gauche, à la droite, en disant, « Et du Sainct Esprit, » pour monstrer que le Sainct-Esprit estant la troisième personne de la saincte Trinité, procede du Pere, et du Fils, et est leur lien d'amour et charité, et que par sa grace, nous avons l'effet de la passion. Par où l'on fait une briefve confession de trois grands mysteres, de la Trinité, de la passion, et de la remission des pechez, par laquelle nous sommes transportez de la gauche de malediction, à la dextre de benediction.

CHAPITRE II.

Le signe de la croix est une publique profession de la foy chrestienne.

« Nous n'ignorons pas, dit le traiteur, que quel- « ques anciens ont parlé du signe de la croix, et de « la vertu d'icelle : mais ce n'a pas esté en l'intention, « ny pour la fin que l'on pretend aujourd'huy : car « ils en usoient comme d'une publique profession « de leur christianisme, soit en particulier, soit en « public. Car d'autant que les persecutions estoient « grandes et aspres, les chrestiens ne se voulant de- « couvrir sinon à leurs freres chrestiens, s'entre- « connoissoient à ce signe, quand les autres fai- « soient la croix : car c'estoit un tesmoignage qu'ils « estoient de la mesme religion chrestienne. D'au-

« tre part, d'autant que les payens se mocquoient de « la croix de Jesus-Christ, et disoient que c'estoit « folie de croire et esperer en un qui avoit esté cru- « cifié et mort; tout au contraire, les chrestiens sça- « chans que toute nostre gloire ne gist qu'en la croix « de Jesus-Christ, et qu'icelle est la grande puissance « et sagesse de Dieu, en salut à tous croyans, ont « voulu monstrer qu'ils n'avoient point honte d'icelle « et faisoient ouvertement ce signe, pour dire qu'ils « estoient des chevaliers croisez : c'est à dire, des « disciples de Jesus-Christ. »

« A cela se doit rapporter ce que Chrysostome dit « en l'Homelie 2. sur l'epistre aux Romains : si tu « oyois quelqu'un disant, adores-tu un crucifié, n'en « aye point de honte, et n'en baisse point les yeux « vers terre, et glorifie-t'en, et t'en rejouys toy- « mesme, advoue cette confession, et à yeux francs, « et à face elevée. Et S. Augustin au 8. sermon des « paroles de l'apostre, chap. 3. Les sages de ce monde, « dit-il, nous assaillent touchant la croix de Christ, « et disent; Quel entendement avez vous d'adorer « un Dieu crucifié? Nous leur respondons, nous « n'avons pas vostre entendement, nous n'avons « point honte de Jesus-Christ, ny de sa croix, « nous la fichons sur le front, auquel lieu est le « siege de pudeur, nous la mettons-là, voire là; à « sçavoir, en la partie plus noble, afin que cecy soit « fiché, dont on n'aye point de honte. »

Le traiteur a escrit cela tout d'une haleine. Puis ailleurs, respondant à onze passages des anciens,

alleguez aux placards, il dit ainsi : « Le quatorziesme « est pris du troisiesme traité sur S. Jean, en ces « mots : Si nous sommes chrestiens, nous apparte« nons à Jesus-Christ, nous portons au front la mar« que d'iceluy, dont nous ne rougissons point, si « nous la portons aussi au cœur ; la marque d'iceluy « est l'humilité d'iceluy : à ce tesmoignage, nous « joindrons, pour la briefveté, tous les autres sui« vant, qui sont jusques au nombre de dix, pource « qu'ils se rapportent presque tous à ce qui est dit, « que les chrestiens se signoient au front. Nous re« connoissons donc, qu'anciennement cette cous« tume de se signer au front, a esté introduite, par « qui et comment il ne conste pas. » Et plus bas. « Il a esté declaré cy-dessus qu'entendoient les an« ciens par ce signe ; à sçavoir, le tesmoignage exté« rieur de la foy chrestienne. »

Voilà certes bien assez de confession de mon adversaire, pour me lever l'occasion de rien prouver touchant ce point : mais d'autant qu'il a escrit ces veritez à contre-cœur, il les a estirez et amaigries tant qu'il a peu.

1. Quelques anciens, dit-il, ont parlé du signe de la croix. Je lui demande qu'il me nomme ceux qui n'en ont pas parlé : car tous, ou bien peu s'en faut, en ont parlé : falloit-il donc dire *quelques*, comme s'il ne parloit que de deux, ou trois?

2. Il dit qu'ils n'en ont pas parlé en l'intention qu'on pretend aujourd'huy : mais s'il entend de l'intention des catholiques, je luy feray voir le contraire,

clair comme le soleil : s'il entend de l'intention que les ministres huguenots imposent aux catholiques, comme seroit ce que dit le traiteur, d'attribuer au seul signe ce qui est propre au crucifié ; je confesse que les anciens n'y ont pas pensé, c'est une imposture trop malicieuse.

3. Il dit que les anciens faisoient ce signe pour ne se descouvrir sinon à leurs freres chrestiens. Pour vray, je ne le puis croire : car quelle commodité y avoit-il à faire le signe de la croix, pour se tenir couvert aux ennemis ; puis qu'au contraire, ainsi qu'il confesse un peu apres, les payens se mocquoient de la croix, et en faisoient leurs ordinaires reproches aux chrestiens, et que les chrestiens monstroient n'avoir point honte d'icelle, faisant ouvertement ce signe ? Accordez un peu ces deux raisons du traiteur : les chrestiens faisoient la croix pour ne se descouvrir à leurs freres chrestiens : les chrestiens faisoient la croix ouvertement, pour monstrer qu'ils n'avoient point honte d'icelle. Certes, Tertullian, Justin le martyr, et Minutius Felix, tesmoignent assez que le signe de la croix n'estoit pas une si secrette profession de foy, que tous les payens ne le connussent bien.

4. Il dit qu'anciennement la coustume de se signer a esté introduite. Notez qu'il parle du temps de S. Augustin, auquel Calvin dit estre tout notoire et sans doute, qu'il ne s'estoit fait aucun changement de doctrine, ny à Rome, ny aux autres villes. Et le traiteur mesme confesse que ç'a esté seulement du

temps de S. Gregoire, que les yeux des chrestiens ont commencé à ne voir plus gueres clair au service de Dieu : dont je discours ainsi. Nul changement ne s'estoit fait en la doctrine du temps de S. Augustin : or du temps de S. Augustin on faisoit generalement le signe de la croix. La doctrine doncques de faire le signe de la croix, est pure et apostolique.

5. Il dit fort gentiment, qu'on ne sçait par qui, ny comment cette coustume de se signer a esté anciennement introdüite. Là où je luy replique avec S. Augustin, que ce que l'Eglise universelle tient, et n'a point esté institué par les conciles; mais a tousjours esté observé, et tres-bien creu n'avoir esté baillé, sinon par l'authorité apostolique, et avec S. Leon, qu'il ne faut pas douter, que tout ce qui est receu en l'Eglise pour coustume de devotion, ne provienne de la tradition apostolique, et de la doctrine du Sainct-Esprit.

Voilà la regle avec laquelle les anciens jugeoient des coustumes ecclesiastiques, selon laquelle le signe de la croix (qui a tousjours esté observé en l'Eglise, et ne sçait-on par qui, ny comment il a esté institué) doit estre rapporté à l'institution apostolique.

CHAPITRE III.

Du frequent et divers usage du signe de la croix en l'ancienne loy.

On peut faire la croix, ou pour tesmoigner que l'on croit au crucifix, et lors c'est faire profession de la foy : ou bien pour monstrer que l'on espere, et qu'on met sa confiance en ce mesme Sauveur : et

lors c'est invoquer Dieu à son ayde, en vertu de la passion de son Fils. Le traiteur veut faire croire que l'antiquité n'employoit le signe de la croix, sinon pour le premier effect: mais au contraire elle ne l'employoit presque jamais pour cette seule intention : mais son plus ordinaire usage estoit d'estre employée à demander ayde à Dieu.

S. Hierosme escrivant à son Eustochium : « A « toute œuvre, dit-il, à tout aller, et revenir, que ta « main fasse le signe de la croix.

S. Ephrem : (1) « Soit que tu dormes, ou que tu « voyages, que tu t'éveilles, ou que tu fasses quel- « que ouvrage, ou que tu manges, ou que tu boives, « ou que tu naviges en mer, ou que tu passes les « rivieres, couvre-toy de cette cuirasse, pare et en- « vironne tous tes membres du signe salutaire, et les « maux ne te joindront point. »

Tertullien : (2) A tout acheminement et mouvement, à toute entrée et sortie, en nous vestant, en « nous chaussant, aux bains, à table, quand on ap- « porte la lumiere, entrant en la chambre, nous « asseant, et par tout où la conversation nous exerce, « nous touchons nostre front du signe de la croix. »

« Fais ce signe, dit S. Cyrille, (3) mangeant, beu- « vant, assis, debout, partant, promenant, en somme « en toutes tes affaires. Et ailleurs : (4) « N'ayons « donc point honte de confesser le crucifix : mais « imprimons asseurement le signe de la croix, avec

(1) *De vera pœnit.* c. 3. — (2) *De cor militis.* — (3) *Cat.* 4. *illum.* (4) *Cath.* 13. *illum.*

« les doigts sur nostre front, et que la croix se fasse « en toute autre chose, mangeant, beuvant, en« trant, sortant, avant le sommeil, s'asseant, se le« vant, allant et chomant. C'est icy une grande de« fense, laquelle à cause des pauvres, est donnée « gratis, et sans peine pour les foibles, cette grace « estant de Dieu, le signe des fideles, et la crainte « des diables. » S. Chrysostome: (1) « La croix reluit « par tout ès lieux qui sont, et ne sont habitez. » S. Ambroise: (2) « Nous devons faire toute nostre « œuvre au signe du Sauveur. »

Or sus cet usage si libre et si universel de ce sainct signe, peut-il estre reduit à la seule profession de foy? En toute œuvre, se levant le matin, se couchant le soir, la nuict en l'obscurité, et ès lieux non habitez, à quel propos feroit-on cette profession de foy où personne ne la voit? mais il y a plus; ces peres qui recommandent tant l'usage de ce signe, n'apportent jamais pour raison la seule profession de foy, mais encore la defense et protection que nous en pouvons recevoir, comme d'une cuirasse et corcelet à l'épreuve, ainsi que S. Ephrem l'appelle. Or quoy que les anciens ayent rendu si general le signe de la croix, pour toutes les rencontres et actions de nostre vie, comme une briefve et vive oraison exterieure, par laquelle on invoque Dieu; si est-ce que je diray seulement comme elle a esté employée aux benedictions, consecrations, sacremens, aux exorcismes, tentations, et aux miracles.

(1) *Quòd Christus sit Deus.* — (2) *Serm.* 43.

26.

CHAPITRE IV.

Toutes ceremonies bonnes et legitimes, peuvent estre employées à la benediction des choses.

Jesus-Christ (1) priant pour le Lazare, (2) pour sa clarification, (3) et pour la multiplication des pains, leva les yeux au ciel, et David (4) pour dire qu'il a prié, il dit qu'il a levé les yeux au ciel. Le Sauveur mesme pria (5) son Pere les genoux en terre: comme ont fait les Saincts tres-souvent, (6) dont S. Paul (7) voulant dire qu'il a prié Dieu, dit seulement qu'il a flechy les genoux en terre: tant cette ceremonie appartient à l'oraison. Ç'a esté une solemnelle observation aux Juifs et chrestiens (8) de prier par l'elevation des mains: mais c'est une ceremonie si naturelle, que presque toutes nations l'ont employée comme pour reconnoissance, que le ciel est le domicile de la gloire de Dieu, tesmoin celuy qui disoit,

Et duplices tendens ad sidera palmas,

Et ailleurs,

Corripio stratis corpus, tendoque supinas
Ad cœlum cum voce manus, et munera libo.

(1) Joan. 11. 41. — (2) Joan. 17. 1.
(3) Matt. 14. 19.
(4) Psal. 120. et 122. 1. — (5) Luc, 22. 41.
(6) 3. Reg. 8. 54.; 2. Paral. 6. 13.; Dan. 6. 10.; Mich. 6. 6.
(7) Ephes. 3. 14.
(8) 2. Paral. 6. 12.; Exod. 9. 29.; Exod. 17. 11.; Æneid. 1. et 11.

Dont le psalmiste met pour une mesme chose, prier et lever les mains. « (1) O Seigneur, j'ay crié « vers toy tout le jour, j'ay estendu mes mains vers « toy : (2) l'elevation de mes mains soit sacrifice du « soir : (3) levez parmy la nuit les mains vers les « choses sainctes. » Ainsi Moyse disoit à Pharaon, « (4) estant sorty de la ville j'estendray mes mains au « Seigneur, et les tonnerres cesseront » : ainsi on leve la main quand on jure : (5) car jurer n'est autre chose, sinon appeller Dieu à tesmoin, dont Esdras voulant dire que Dieu avoit juré, il dit, « (6) qu'il a « levé la main », tant cette coustume de lever la main est ordinaire aux sermens. Et S. Jean descrivant le serment du grand ange, il dit, « (7) qu'il « leva la main au ciel : » on peut donc bien prier par des ceremonies.

1. Pour vray, l'essence de la priere est en l'ame : mais la voix, les actions, et les autres signes exterieurs, par lesquels on explique l'interieur, sont de nobles appartenances, et tres-utiles proprietez de l'oraison. Ce sont ses effets et operations, l'ame ne se contente pas de prier si tout son homme ne prie : elle fait prier quant et elle les yeux, les mains, les genoux.

S. Antoine estant entré dans la grotte de S. Paul premier hermite, « veit le corps de ce Sainct sans « ame, les genoux pliez, la teste levée, et les mains

(1) Psal. 87. 10. — (2) Psal. 140. 2. — (3) Psal. 133. 2.
(4) Exod. 9. 29. — (5) Gen. 14. 22. — (6) 2. Esdr. 9. 15.
(7) Apoc. 10. 5.

« estendues en haut : et de prime abord estimant « qu'il fust encore vivant et qu'il priast ; il se mit à « faire de mesme ; mais n'appercevant point les sous- « pirs que le sainct Pere faisoit d'ordinaire en priant, « il se jette à le baiser avec larmes, et connut que « mesme ce corps mort du sainct homme, par ce « devot maintien et religieuse posture, prioit Dieu, « auquel toutes choses vivent et respirent. »

L'ame prosternée devant Dieu, tire aysement à son ply tout le corps : elle leve les yeux où elle leve le cœur, et les mains d'où elle attend son secours. Ne voit-on pas la diversité des affections en la contenance du publicain (1) et pharisien, par où sont mises à neant les paroles produites par le traiteur contre les sainctes ceremonies.

1. « Le service, dit-il, deu à sa divine Majesté luy « doit estre rendu selon son bon plaisir et ordon- « nance. Or la volonté de Dieu manifeste touchant « ce point, est (2) que nous l'adorions et servions en « esprit et verité. Et pourtant non seulement nous « rejettons les ceremonies judaïques anciennes ; mais « aussi toutes autres avancées outre, et sans la parole « de Dieu, en l'Eglise chrestienne. »

2. Voulant rendre raison de ce que l'Escriture ne tesmoigne point expressément des miracles faits par le bois de la croix, au lieu de dire, que c'est parce que ces miracles là ont esté faits long-temps apres que le nouveau Testament fut escrit, qui est la vraye et claire raison ; il se met à dire en cette

(1) S. Luc, 18. 11. et 14. — (2) 1. Joan. 4. 24.

sorte. « Certes il semble qu'il n'y aye autre raison, « sinon que Dieu n'a pas voulu arrester les hommes « à telles choses terriennes, comme aussi S. Paul « nous enseigne par son exemple, que nous ne de- « vons point connoistre Jesus-Christ selon la chair, « comme aussi il dit au 3. des Philip. (1) que nous « servons à Dieu en esprit, nous glorifiant en Jesus- « Christ, et ne nous confiant point en la chair. » Voyons les nullitez de ce discours.

1. J'ay monstré au commencement du premier livre, que ces reformez observent plusieurs ceremonies et coustumes, outre et sans l'Escriture. Ce n'est donc pas faute de trouver nos ceremonies en l'Escriture, qu'ils les blasment.

2. S'il faut servir Dieu selon son ordonnance, il faut sur-tout obeyr à l'Eglise et garder ses coustumes. Qui fait autrement, le Sauveur prononce (2) qu'il est payen et publicain. Et S. Paul enseignant que les hommes doivent prier à teste nuë, et les femmes à teste couverte, qui n'est qu'une pure ceremonie, il ne presse ceux qui voudroient chicaner au contraire, sinon de cette parole, « (3) Nous n'avons « point telle coustume en l'Eglise de Dieu » : il ne parle pas là le jargon huguenot; mais le vray et simple langage catholique : la coustume de l'Eglise de Dieu luy sert de raison. Aussi cette Espouse est trop assistée de son Espoux, pour broncher et déchoir en son chemin.

3. Si pour honorer et servir Dieu en esprit et ve-

(1) Philip. 3. 3. — (2) Matt. 8. 17. — (3) 1. Cor. 11. 16.

rité, il faut rejetter les ceremonies qui ne sont commandées en termes exprez dans l'Escriture : doncques S. Paul ne devoit pas ordonner aux hommes (1) de prier descouverts, et les femmes voilées, puis qu'il n'en avoit aucun commandement ; ny les apostres (2) de defendre le sang immonde et suffoqué? Et pourquoy est-ce, ô reformateurs, que vous priez mains jointes et agenoüillez ?

Nous avons, direz-vous, l'exemple de Jesus-Christ et des apostres. Mais si leur exemple a quelque pouvoir sur vous, que ne lavez-vous les pieds avant la cene, (3) comme Nostre-Seigneur en a non seulement monstré l'exemple; mais invité à iceluy? (4) Que n'oignez-vous vos malades d'huyle, comme faisoient les apostres? Que ne laissez-vous toutes vos possessions et commoditez à leur exemple? Que ne faites-vous la cene à la cene : c'est à dire au souper, et non au matin, et au déjeûner.

4. Mais qui oüyt jamais telle consequence, il faut prier en esprit et verité, doncques il ne faut pas prier avec ceremonie? Les ceremonies sont elles contraires à l'esprit et verité, pour bannir l'un par l'establissement de l'autre? Qui chargea Abraham, Aaron, Moyse, David, S. Paul, S. Pierre et mille autres de prier les mains levées, et les genoux en terre? Et cela les empeschoit-il de prier en esprit et verité, ou d'estre vrais adorateurs? C'est une ignorance effrontée de tirer les Escritures à des sens si

(1) 1. Cor. 11. 4. — (2) Act. 15. 20. — (3) Joan. 13. 5. 15. 16.
(4) Marc, 6. 13.; Jacob, 5. 14.

ineptes: c'est une impieté formée, non pas une pieté reformée.

Tant s'en faut que prier en esprit et verité, soit prier sans cérémonie, qu'à peine se peut-il faire que celuy qui prie en esprit et verité, ne fassc des actions et gestes exterieurs assortissant aux affections interieures, tant les mouvemens intérieurs de l'ame ont de prises sur les mouvemens du corps. « Et je « ne sçay comment, dit S. Augustin, ces mouvemens « du corps ne se pouvant faire, sinon que l'émotion « de l'esprit precede, et derechef ces mouvemens « estant faits au dehors perceptiblement, l'emotion « invisible et interieure en croist: si que l'affection « du cœur qui a precedé à produire ces mouvemens « exterieurs, croist et s'augmente; parce qu'ils sont « faits et produits. »

Une ame bien emuë est emuë partout, en la langue, aux yeux, aux mains. Prier en esprit et verité, c'est prier de bon cœur et affectionnement sans feinte, ny hypocrisie: et au reste y employer tout l'homme, l'ame et le corps: afin que (1) « ce que Dieu a conjoint, « ne soit séparé. » Je laisse à part la naïve intelligence de ces paroles de Nostre-Seigneur, qui oppose l'adoration en esprit, à l'adoration propre aux Juifs qui estoit presque toute en figures, ombres et ceremonies exterieures: et l'adoration en verité, à l'adoration fausse, vaine, heretique et schismatique des Samaritains. Ce que je fais icy, n'a pas besoin de plus long discours.

(1) Matt. 19. 6.

5. Si parce que S. Paul nous enseigne de ne connoistre pas Jesus-Christ selon sa chair, il ne se faut amuser à la croix, ny à semblables choses terriennes; pourquoy fait-on conte de la mort et passion de Jesus-Christ, qui n'appartiennent qu'à la chair, et pour le temps de sa mortalité? Que voulez-vous dire, ô traiteur! qu'il ne faut connoistre Jesus-Christ selon la chair? Si vous entendez selon vostre chair, ou celles des autres hommes, je la confesse absolument; mais vous serez inepte de rejetter par là la croix: car la croix n'est ny selon vostre chair, ny selon la mienne: elle luy est contraire et ennemie. Si vous entendez selon la chair de Jesus-Christ mesme, comme c'est le sens plus sortable: il ne faudra pas dire qu'absolument il ne faille connoistre et reconnoistre Jesus-Christ selon la chair; car n'est-il pas ney de la Vierge selon la chair, n'est-il pas mort, ressuscité et monté au ciel selon la chair? n'a-t'il pas sa vraye chair à la dextre du Pere? n'est-ce pas sa chair reelle selon la verité, ou au moins le signe de sa chair, selon la vanité de vos fantaisies, qu'il nous a donné en viande? faudroit-il doncques oublier tout cela avec le *verbum caro factum est?*

Quand donc S. Paul dit qu'il ne connoist Jesus-Christ selon la chair, c'est selon la chair de laquelle il parle ailleurs, disant, (1) « Que Jesus-Christ ès « jours de sa chair, a offert des prieres et supplica- « tions à son Pere, » où le mot de *chair* se prend pour mortalité, infirmité et passibilité, comme s'il

(1) Heb. 5. 7.

eust dit: Que Jesus-Christ pendant les jours de sa chair mortelle, infirme et passible, a offert prieres et supplications à son Pere. Ainsi disant qu'il ne connoist plus Jesus-Christ selon la chair, il ne veut dire autre chose, sinon qu'il ne tient plus, ny ne connoist Jesus-Christ pour passible et mortel, qualitez naturelles de la chair : et en un mot quil ne connoist plus selon la chair accompagnée des infirmitez de sa condition naturelle.

6. Autant hors de raison allegue-t'il S. Paul, au 3. des Coloss. Car outre ce que les paroles qu'il dit y estre, n'y sont point, mais au 3. des Philipp. quand elles y seroient, elles ne nous seroient point contraires, puis que nous confessons qu'il faut servir Dieu en esprit, se glorifier en Jesus-Christ, et ne se point confier en nostre chair : mais tout cela ne met point le corps, ny ses actions exterieures hors de la contribution qu'il doit au service de son Dieu.

Or peut-estre vouloit-il alleguer ce qui est dit en ce chap. 3. aux Coloss. et qui joindroit bien mieux a son propos : (1) « Si vous estes ressuscitez avec Jesus-Christ, cherchez les choses qui sont en haut, « là où Jesus-Christ est seant à la dextre du Pere : « savourez les choses qui sont là sus non celles qui « sont sur la terre. » Car s'ensuivroit-il point de ces paroles, qu'il ne faut tenir aucun compte de la croix, de la cresche, du sepulchre et autres reliques de Nostre-Seigneur qui sont icy bas en terre? à la verité cela seroit bien employé contre ceux qui ar-

(1) Coloss. 3. 1. 2.

resteroient leurs intentions, et termineroient leurs desirs aux choses qui sont icy bas. Cherchez, leur diroit-on, ce qui est en haut. *Sursum corda:* mais nous ne tenons point arrestées nos affections, ny à la croix, ny aux autres reliques: nous les portons au royaume des cieux: employant à la recherche d'iceluy, toutes les choses qui nous peuvent ayder à relever nos cœurs vers celuy auquel elles se rapportent. Il faut monter au ciel, c'est là nostre visée, et dernier sejour: les choses sainctes d'icy bas, nous servent d'échelons pour y atteindre.

Les mariniers qui voguent à l'aspect et conduite des estoilles, ne vont pas au ciel pour cela, mais en terre: aussi ne visent-ils pas au ciel, sinon pour chercher la terre. Au contraire, les chrestiens ne respirant qu'au ciel, où est leur thresor, et le port asseuré de leurs esperances, regardent bien souvent aux choses d'icy bas: mais ce n'est pour aller à la terre, ains pour aller au ciel. Cherchez Jesus-Christ, et ce qui est en haut, ce me dites-vous: je le cherche pour vray; Et tant s'en faut que la croix, le sepulchre, et autres sainctes creatures, m'en detournent comme vous pensez; qu'elles m'echauffent et empressent davantage à cette queste. Les fumées et traces ne retirent pas le bon chien de la queste, mais l'y echauffent et animent: ainsi eventant en la croix, en la cresche, au sepulchre, les passées et alleures de mon Sauveur, tant plus suis-je affectionné à cette beniste recherche. Il me tire par là apres soy, comme par l'odeur de ses onguens. Me voila donc

défait de cet homme si importun, pour le general des ceremonies. Il faut que je suive mon propos.

CHAPITRE V.

La croix doit, et peut estre employée à la benediction des choses, à l'exemple de l'Eglise ancienne.

Puis qu'on peut prier par les sainctes et legitimes ceremonies, pourquoy ne priera-t'on pas par le signe de la croix, saincte et chrestienne ceremonie? Mais parlons pour ce coup de la benediction des creatures, qui accoustumé d'estre faite en l'Eglise, laquelle n'est autre chose qu'une priere et bon souhait, par lequel on demande à Dieu quelque grace et bien-fait pour la creature, sur laquelle on a quelque avantage, ou superiorité. Car c'est sans contradiction que ce (1) « qui est moindre, est beny « par le meilleur. » Or monstrons l'usage que le signe de la croix a en cet endroit.

En l'ancienne loy où tout se faisoit en ombre et figure, la benediction ordinaire que les prestres faisoient avoit entre autres ces deux parties extérieures: l'une estoit que les prestres y employoient ces paroles determinées: (2) « Le Seigneur te benie et garde, « le Seigneur te monstre sa face, et aye misericorde « de toy. Le Seigneur retourne son visage vers toy, et « te baille la paix. » L'autre estoit, que le prestre eslevoit la main comme tesmoignent les rabins, au rapport du bon et docte Genebrard : et qu'il est aysé à recueillir de la prattique qu'on voit en l'Escriture.

(1) Heb. 7. 7. — (2) Num. 6. 24. 25.

« (1) Aaron, dit-il, eslevant sa main vers le peuple, « le benyt. » Coustume laquelle prit son origine de la loy de nature: ainsi qu'il paroist en la benediction que Jacob (2) donna à ses petits enfans: et a duré encore au temps de Nostre-Seigneur, dont S. Matthieu dit; (3) « que les juifs luy amenoient les « petits enfans, à ce qu'il leur imposast les mains: » C'est à dire, à ce qu'il les benist. Et de fait, S. Marc tesmoigne en termes exprez; (4) « que Jesus-Christ « ayant pris ces petits en ses bras, mettant ses mains « sur eux, il les benist.

On observe encore en toutes les benedictions ecclesiastiques, ces deux choses: mais avec une plus claire manifestation des mysteres qui y sont contenus. 1. On invoque le nom du Pere, et du Fils, et du Sainct-Esprit. C'est ce que l'on faisoit anciennement à couvert: car où visoit je vous prie, cette repetition ternaire: « Le Seigneur te benie, le Seigneur te « monstre sa face, le Seigneur retourne son visage « vers toy, » sinon au mystere de la tres-saincte trinité? Aussi bien que la benediction de David, (5) « Dieu « nous benie, nostre Dieu nous benie. »

2. Au lieu qu'anciennement on levoit et imposoit simplement les mains: maintenant on exprime le signe de la croix, pour protester que toute benediction a son merite et valeur de la passion de Jesus-Christ, laquelle est encore appellée exaltation. Que dira le huguenot? Si on leve la main pour benir:

(1) Levit. 9. 22. — (2) Gen. 48. 14. — (3) Matt. 19. 13.
(4) S. Mar. 10. 16. — (5) Psal. 66. 8.

c'est à l'imitation du Sauveur, (1) qui montant au ciel, benist ses disciples eslevant les mains. Si on fait le signe de la croix; c'est pour monstrer d'où nos benedictions ont leur vigueur et force? Jacob toucha desjà cette forme, quand il croisa ses mains, (2) benissant les enfans de Joseph, pour preferer le moindre à l'aisné: presageant que Nostre-Seigneur ayant les bras en croix, beniroit le monde, en sorte que les gentils demeureroient en effect preferez aux juifs.

Mais, puisque le Sauveur, dira peut-estre le huguenot, benissant ses apostres, n'usa point du signe de la croix, pourquoy est-ce que vous l'employez? Pour vray, je ne sçay si le Sauveur fit ce signe: car l'Escriture qui ne l'asseure pas, ne le nie pas aussi. Si sçay-je bien que le crucifix mesme, benissant, n'a pas eu besoin d'user du signe de la croix: car qu'a-t'il besoin de s'invoquer soy-mesme, ou protester que la benediction vient de luy? Au demeurant, le signe de la croix estoit assez ès mains de Nostre Seigneur sans qu'il fist aucun autre mouvement: qu'estoient ces trous et pertuits qu'il avoit en ses mains, mesme apres sa resurrection, sinon des marques et signes exprez de sa croix? qu'estoit-il doncques besoin qu'il en fist aucuns autres? Mais les chrestiens eslevant les mains pour benir, ont toute raison de former le signe de la croix, pour monstrer qu'ils ne pretendent aucune benediction, qu'au moyen de l'exaltation de Nostre-Seigneur, faite sur la croix.

Or combien que cette coustume aye esté prati-

(1) Luc, 24. 50. — (2) Gen. 48. 14.

quée en l'ancienne Eglise, en voicy des preuves certaines: « Toutes choses qui profitent à nostre sa«lut, sont consommées par la croix, » dit S. Chrysostome: S. Denys parlant de ceux qu'on consacroit « Or, dit il, l'evesque benissant imprime en chacun « d'iceux le signe de la croix. » S. Cyprian atteste que sans ce signe il n'y a rien de sainct. Ainsi S. Hilarion benit avec la main ceux qui luy amenerent un gentil-homme françois de la cour de l'empereur, pour estre delivré du malin esprit. Et Ruffin nomme une douzaine d'hermites, « par les mains, dit-il, des« quels il eut cet honneur d'estre beny. » S. Augustin ayant visité un malade, chez lequel il trouva l'evesque du lieu: « Ayant, dit-il, receu la benedic« tion de l'evesque, nous nous retirasmes. »

Ce fut sans doute, par le signe de la croix, sans lequel il n'y a rien de sainct. « Le preteur d'orient « arrivé en la cité d'Apamée, voulut renverser un « temple de Jupiter, selon le pouvoir qu'il en avoit « de Constantin; mais il le trouva tellement cimenté « et entre-serré et lié avec du fer et du plomb, qu'il « ne pensoit qu'aucune force humaine le peust dis« soudre. Un certain simple homme prit charge de « le faire, et creusant sous les principales colomnes « l'une apres l'autre, mettoit du bois dessous pour « les appuyer: puis y voulut mettre le feu, afin que « les colomnes tombassent; mais le diable en forme « horrible et noire, venoit empescher la force et prise « du feu. Ce qui fut soudain rapporté à Marcel eves« que du lieu, lequel courant à l'Eglise, fit apporter

« de l'eau, laquelle ayant mise à l'autel, prosterné « en terre, il prioit nostre doux Seigneur, qu'il ne « laissast pas faire plus grand progrez à l'impieté: et « faisant le signe de la croix sur l'eau, il commande « à Equitius son Diacre qu'il courre et aille arrouser « le feu de cette eau benite, ce qu'il fit, et soudain « le diable, qui ne pouvoit souffrir la force de cette « eau, s'enfuit, et le feu allumé par l'eau son con- « traire, comme si ç'eut esté de l'huile, s'attache au « bois, et en peu de temps le consomme, si que les « colonnes n'ayant plus leur appuy, cheurent, et « tirerent à ruine apres elles toutes les autres avec « ce qu'elles portoient: le fracas de cette cheute fut « ouye par toute la ville, laquelle s'assemblant à ce « spectacle, et voyant la fuite du malin, se mit à « louer Dieu Tout-puissant. »

Avez-vous veu, traiteur, faire l'eau beniste par le signe de la croix? Theodoret en est mon autheur. Un bon personnage nommé Joseph voulant bastir une Eglise en la ville de Tiberias, à quoy il avoit besoin d'une grande quantité de chaux, fit faire environ sept fourneaux: les Juifs empeschent par sorcelleries, que le feu ne se puisse allumer, ny ne brusle: ce qu'appercevant Joseph, il prend un vase plein d'eau, et devant tous (car une grande trouppe de Juifs estoit là à voir ce que feroit ce bon-homme) criant fort haut, il fait de sa propre main la croix sur icelle, et invoquant le nom de Jesus, il dit: « Au « nom de Jesus de Nazareth que mes peres ont cru- « cifié, que vertu soit faite en cette eau, pour rejet-

« ter tout charme et enchantement fait par ces gens. » Ainsi prend-il de l'eau en sa maison, en arrousant tous les fourneaux, et tout aussi-tost les charmes furent anneantis, et le feu sortit devant tous, dont le peuple present s'en retourna jettant ce grand cry; « Il n'y a qu'un Dieu qui ayde aux chrestiens. » Ce recit de S. Epiphane, qui met le signe de la croix en usage pour les benedictions.

La mere de S. Gregoire Nazianzene restant malade, ne pouvoit aucunement manger: si qu'elle couroit grande fortune de mourir faute de nourriture. Or voicy comme le mesme S. Gregoire recite qu'elle fut secouruë et nourrie.

« Il luy sembla, dit-il, que je venois à elle de nuict « avec un panier, et que je la paissois de pains tres-« blancs, benis et signez selon ma façon ordinaire: « et qu'ainsi elle estoit guerie, et avoit repris ses for-« ces: et cette vision de nuict fut suivie de la verité; « car dès lors elle revint à soy, et conceut une meil-« leure esperance, comme on reconnut evidem-« ment. » La coustume de faire le signe de la croix sur la viande estoit ordinaire à ce grand et ancien theologien.

Julien l'apostat fit peindre aupres de sa statuë (laquelle estoit en la place publique, selon la coustume) l'image de Jupiter comme venant du ciel luy apportant la couronne et pourpre, qui sont les habits imperiaux. *Item*, Mars et Mercure vis-à-vis de luy le regardant, comme pour tesmoigner qu'il estoit homme et vaillant et bien disant, afin que par

là, sous pretexte de l'honneur qu'on avoit decreté aux empereurs, il forçast tacitement ses subjets, à honorer les idoles peintes avec l'image d'iceluy : car voicy son project. S'il leur pouvoit persuader d'honorer ces idoles, sa cause s'en alloit gaignée. S'ils s'y rendoient difficiles, il pouvoit prendre occasion de se venger d'eux, comme de perturbateurs des coustumes romaines, qui auroient par ce refus offensé et la republique, et l'empereur. Or peu s'apperceurent de cette tromperie, qui ne voulant plus adorer (c'est à dire honorer) comme ils faisoient auparavant, l'image de l'empereur, ainsi mise parmy ces idoles, comme elle estoit, en furent enfin martyrisez : mais le menu peuple allant à la bonne foy, sans y entendre autre mal, pensant seulement rendre l'honneur ordinaire à l'empereur faisoit la reverence à ces idoles.

Cependant l'empereur taschant tousjours plus à l'advancement de ce dessein, le temps estant venu de faire faire monstre aux soldats et les payer, il fit apporter pres de soy et de ces idoles du feu et de l'encens, et faisoit commander aux soldats qui recevoient leur paye, de jetter de l'encens sur le feu, comme si ç'eust esté une ordinaire ceremonie militaire entre les Romains. Quelques-uns découvrant la ruse, refuserent tout à fait de commettre cette impieté : les autres plus simples, firent ce qu'on leur commandoit, sans autre malice : les autres ou par avarice, ou par crainte, se laisserent aller à ce peché. Or aucuns de ceux qui avoient fait cet acte par igno-

rance et inconsideration, se trouvant le soir à table beuvant les uns aux autres selon la coustume, invoquoient Jesus-Christ sur leur breuvage, et faisoient le signe de la croix : un de ceux qui estoient assis, leur dist comme ils osoient invoquer Jesus-Christ et faire son signe, veu qu'ils l'avoient renié peu auparavant. Eux ayant découvert la tromperie qu'on leur avoit faite, sortant aux places et ruës, crioient par tout lamentablement qu'on les avoit trahis, qu'ils n'avoient commis le paganisme qu'avec les mains, et que leur cœur en avoit tousjours esté tres-eloigné : et venant à l'empereur, jettent à ses pieds l'argent qu'il leur avoit donné, lui demandant la mort en punition du crime qu'ils avoient commis, quoy qu'ignoramment. Sur quoy l'empereur bien qu'extresmement dépité, ne les voulut faire mourir, de peur qu'ils ne fussent tenus pour martyrs ; mais les fit simplement casser.

Sozomene qui raconte cette histoire, ne dit pas qu'ils fissent le signe de la croix, afin que mon adversaire ne se trompe à penser que je me sois trompé, comme luy-mesme a fait si souvent ; mais c'est S. Gregoire Nazianzene. Ny ne faut pas trouver estrange que ces bons soldats fissent le signe de la croix pour boire : car c'estoit anciennement la coustume de benir non seulement la table et le repas ; mais encore chasque viande à part, et le boire aussi.

Nous avons une grande preuve de cecy en la gracieuse histoire que S. Gregoire de Tours escrit d'un

prestre heretique, qui voulant prevenir non seulement à benir; mais encore à manger, un bon prestre catholique Romain : car le mot y est, qui estoit en mesme table, et l'ayant en effet prevenu au premier, second et troisième plat qu'on apporta sur table, au quatrième enfin l'ayant signé, l'humeur de son heresie ne portoit pas de rejetter le signe de la croix, comme fait celle des reformateurs, mettant le premier morceau en bouche, il le trouva si chaud qu'il en creva, faisant un grand bruit, qui bailla occasion au nostre dire; *periit memoria hujus cum sonitu:* et à celuy qui les avoit chez soy tous deux, de se faire catholique sur le champ.

Ainsi S. Chrysostome atteste qu'on faisoit la croix, *in symposiis et thalamis:* c'est à dire, aux festins et licts nuptiaux. Tertullien aux bains, aux tables, aux chandelles. Ephrem, soit qu'on beust, soit qu'on mangeast. Cyrille mangeant les pains, beuvant les couppes. Et de plus, mal est pris bien souvent à ceux qui ont meprisé de faire ce sainct signe avant que de manger et boire. Tesmoin la religieuse, qui mangea une laictuë : et le religieux qui beust sans faire le signe de la croix, qui furent aussi tost saisis du malin.

Le traiteur fait deux reproches à ces tesmoignages : l'un « qui ne voit dit-il, que c'est fables? » L'autre, S. Paul dit, (1) « que la viande nous est « sanctifiée par la parole de Dieu, et par la priere, » et ne parle point du signe de la croix, ny d'autre chose.

(1) 1. Tim. 4. 4.

Il a tort : car ces recits n'ont rien d'impossible, rien d'inepte, et partent d'une bouche honorable. C'est de S. Gregoire le Grand, qui vaut mieux que tous ces reformez, en doctrine et authorité. Sera-t'il donc permis au premier venu, de desmentir ainsi les anciens? Au demeurant le dire de S. Paul, que les viandes sont sanctifiées par la priere, confirme ce que nous avons dit : car parce que le signe de la croix est une priere brieve, aysée, vigoureuse, et ordinaire ès benedictions des viandes, dire qu'à faute de faire la croix, le diable saisit un religieux et une religieuse; c'est à dire, que ce fut à faute de faire cette priere-là, qui estoit la plus aysée et familiere, et à plus forte raison qu'autre quelconque. Bien qu'encore soit il vray que le signe de la croix a une particuliere force contre les diables, outre celle qui est commune à toute priere, comme nous verrons cy apres.

CHAPITRE VI.

La croix est employée ès consecrations et benedictions sacramentelles.

Le costé du Sauveur percé par la lance sur la croix, fut la vive source de toutes les graces, dont les ames sont arrousées par les saincts sacremens. Nos anciens l'ont ainsi remarqué. Où est-ce donc que le signe de la croix est plus sortable, qu'aux sacremens? Quand ce ne seroit que pour protester que la passion est la fontaine des eaux salutaires qu'ils nous communiquent; les consecrations sont les plus excel-

lentes invocations qui se fassent en l'Eglise. Le sainct signe estant un si propre moyen de prier ne peut estre mieux employé qu'à cet effect. Aussi ç'a esté une forme ordinaire à l'ancienne Eglise, de consacrer avec le signe de la croix. Oyons les tesmoins.

S. Chrysostome, « Ainsi la croix reluit en la table « sacrée, ès ordinations des prestres. Ainsi derechef « avec le corps de Jesus-Christ ès cenes mystiques. » Et ailleurs parlant de la croix. « Tout ce qui profite à « nostre salut, est consommé par icelle : car estant « regenerez, la croix y est, quand nous sommes « nourris de la tres-sacrée viande, lors que nous « sommes establis pour estre consacrez en l'ordre, « par tout, et toujours cette enseigne de victoire « nous assiste. » S. Augustin : « Si ce signe n'est ap- « pliqué ou au front des croyans, ou à l'eau mesme « par laquelle ils sont regenerez, ou à l'huyle avec « laquelle ils sont oingts de chresme, ou au sa- « crifice duquel ils sont nourris, rien de tout cela « n'est deüement parfait. » Mais j'ay desja produit ces tesmoignages ailleurs avec plusieurs autres qui peuvent estre rapportez icy : en voicy d'autres.

S. Cyprian : « Nous nous glorifions en la croix du « Seigneur, de laquelle la vertu parfait tous les sa- « cremens, sans lequel signe il n'y a rien de sainct, « ny aucune consecration est reduite à son effect. » Et ailleurs. « Enfin quels que soient les administra- « teurs des sacremens, quelles que soient les mains « avec lesquelles on baigne, ou oigne ceux qui vien-

« nent au baptesme, quelle que soit la poictrine, de « laquelle les mots sacrez sortent, l'authorité ou vi- « gueur de l'operation donne l'effect à tous les sa- « cremens en la figure de la croix. »

S. Denis areopagite tesmoigne que le chresme estoit versé dans le baptistere, en forme de croix, comme nous faisons encore maintenant. Et traitant de la saincte onction. « L'evesque, dit-il, commen- « çant l'onction par le signe de la saincte croix, laisse « l'homme aux prestres pour estre oinct par iceux, « par tout le corps : » parlant des saincts ordres. « Or, dit-il, à chascun d'iceux le signe de la croix « est imprimé par l'evesque benissant. »

S. Clement dit que les premiers prelats du christianisme, venant à l'autel se signoient de la croix. « Doncques l'evesque priant à part soy avec les pres- « tres, mettant une robe splendide ou reluisante, « et demeurant debout vers l'autel, se signant au « front du trophée de la croix, qu'il die, la grace de « Dieu tout puissant, et la charité de Nostre-Sei- « gneur Jesus-Christ, et la communication du Sainct- « Esprit soit avec vous tous.

S. Augustin touche la coustume de signer les enfans au baptesme, quand il dit; que dès le ventre de sa mere il estoit desja signé du signe de la croix, et assaisonné de son sel : voulant dire que sa mere le destinoit au baptesme, auquel on signoit, et donnoit-on le sel comme on fait de ce temps. Le traiteur le reconnoist presque ainsi; mais il ne peut jamais dire verité nettement. Es lithurgies de S. Jacques,

et de S. Chrysostome, il est fort souvent commandé au prestre de faire le signe de la croix : en celle de S. Basile, non seulement le prestre fait le signe de la croix sur les offrandes; mais en fait encore trois sur le peuple en forme de nos benedictions episcopales. C'est assez.

CHAPITRE VII.

Raisons pour lesquelles on fait le signe de la croix sur le front de ceux qu'on baptise, et en d'autres occasions.

On faisoit ancienement le signe de la croix sur tous les membres generalement : « Peignons cette « enseigne vivifiante en nos portes, » dit S. Ephrem, « en nos fronts, en la bouche, en la poictrine, et « en tous nos membres. » Neantmoins pour l'ordinaire, on se signoit sur le front, comme on peut assez recueillir de ce que j'ay dit jusques icy. Mais en voicy quelques raisons.

« 1. Tant s'en faut que j'aye honte de la croix de « Jesus-Christ, que ne l'ay pas en un lieu secret; « mais je la porte au front. Nous recevons plusieurs « sacremens en diverses manieres, nous en prenons « quelques-uns en la bouche, comme vous sçavez : « et quelques-uns en tout le corps. Or parce qu'on « a la honte au front, celuy qui a dit : de celuy qui « a honte de moy devant les hommes, j'auray honte « de luy devant mon pere qui est ès cieux; il a mis sur « le lieu de la honte et pudeur, la mesme ignominie « que les payens meprisent. Vous oyez un homme « tançant quelque impudent dire : il est effronté,

« qu'est ce à dire cela? Il n'a point de front : c'est à « dire, il est eshonté. Or ça donc, que je n'aye pas « le front nud, que la croix de mon Seigneur le « couvre. » Voilà à la verité une belle raison produite par les propres mots de S. Augustin. Le traiteur citant à ce propos un autre lieu du mesme docteur.

2. Voicy la seconde raison. (1) « Les posteaux des « maisons d'Israël estoient oints et induits de sang, « pour chasser le mal-encontre; les peuples chres- « tiens sont signez du signe de la passion du Sau- « veur, pour un preservatif de salut. » Ce sont encore paroles de S. Augustin, par lesquelles il monstre que comme les enfans d'Israël marquoient du sang de l'aigneau paschal les posteaux et sursueils de leurs domiciles, pour estre garantis de l'extermination: ainsi les chrestiens sont signez au front, comme au sursueil de tout l'homme, du signe du sang et de la passion de l'Aigneau, qui lave les pechez du monde, pour estre en asseurance contre tous les ennemis de son salut. Lactance dit le mesme en tres-belle façon. S. Ephrem le touche au livre de la vraye penitence. Et S. Cyprien le dit tout exprez en son livre second à Quirinus.

Le traiteur reconnoist cette raison, comme partie de S. Augustin et de Lactance, et tout aussi-tost y joint cette censure : « Quoy que ce soit, ç'a esté une « façon introduite par imitation judaïque, et non par « commandement. Or jamais on ne se doit fonder

(1) Exod. 12. 22.

« sur le seul exemple des hommes, aiñs sur les ré-
« gles generales tirées du commandement de Dieu.
« Les Israëlites avoient commandement de Dieu de
« faire ce qu'ils ont fait sur leurs sursueils; mais les
« chrestiens n'ont point esté commandez de se si-
« gner sur le front. Aussi en est procedé un tres-
« pernicieux erreur, nay premierement de simpli-
« cité, accreu depuis par ignorance, et à present
« debatu par opiniastreté, d'attribuer au bois de la
« croix, ce qui est propre au seul crucifié. » Voilà le dire du petit traiteur, sur lequel j'ay à redire plusieurs choses.

1. Que ce traiteur voulant censurer les anciens, de ce qu'ils approuvent une ceremonie non escrite, il ne met en avant aucune authorité escrite, pour prouver sa censure : n'y ayant point de commandement escrit de faire le sigue de la croix, il ne le veut pas faire : n'y ayant aucune prohibition escrite de le faire, je ne cesseray aucunement de le faire.

2. Que c'est une expresse ignorance ou bestise, de dire que jamais on ne se doit fonder sur l'exemple des hommes : ains sur les regles generales tirées du commandement de Dieu. Où est-il commandé de prier le genoüil en terre? Pour vray, Calvin ne l'a jamais sceu trouver en autre lieu, que là où l'apostre dit; « (1) Tout se fasse honnestement et par « ordre. » Mais je vous prie voyez cette consequence. Tout se fasse honnestement et par ordre, doncques il faut s'agenoüiller en priant? Et quoy, ne seroit-ce

(1) 1. Cor. 14. 40.

pas honnestement et par ordre, d'estre assis, debout, ou du tout prosterné en terre? Pourquoy n'est-ce pas honnestement fait de se signer au front?

Quel commandement avoient Isaac et Jacob de benir leurs enfans, S. Jean de porter des habits si grossiers, habiter ès deserts, et non en la maison de son pere, ne boire ny vin, ny cervoise, ne manger que locustes et miel sauvage, et porter cette ceinture de peau? Quant à la ceinture, il imitoit S. Helie; (1) mais sans commandement: et cependant ce sont choses que les Evangelistes ont estimées remarquables, aussi les ont-ils remarquées. Quand Helisée (2) frappoit sur les eaux avec le manteau de son maistre, quel commandement en avoit-il? n'estoit-ce pas pour imiter ce que son maistre avoit fait peu auparavant? Lever et imposer les mains pour benir, comme nous avons desja remarqué cy-dessus, où fut-il commandé? et neantmoins la prattique en est tesmoignée par toute l'Escriture.

Que c'est une fausseté, de dire que les chrestiens n'ont point esté commandez de se signer sur le front. Car 1. puisque le signe de la croix est une profession de foy, et invocation du crucifix, il est assez commandé de se signer au front, par tout où il est commandé de faire profession de foy, et invoquer Jesus-Christ. Oüy, dira le traiteur; mais on peut prier Dieu en autre sorte, je le confesse; mais je dis qu'on peut aussi prier en celle-cy, aussi bien que levant les mains et les yeux. Et puis qu'aux ge-

(1) 4. Reg. 1. 8. — (2) 4. Reg. 2. v. 8 et 14.

neraux commandemens de prier Dieu, confesser la foy, et faire profession de sa religion, le signe de la croix n'est point forclos; pourquoy est-ce qu'on le forclora?

Calvin confessant qu'on ne sçauroit monstrer par aucun texte exprez, que jamais enfant ne fut baptisé par les apostres, dit neantmoins tout hardiment, que « toutesfois ce n'est pas à dire qu'ils ne les ayent « baptisez, veu que jamais ils n'en sont exclus, « quand il est fait mention que quelque famille a « esté baptisée. » On ne peut pas, diray-je de mesme, monstrer expressement que l'oraison qui se fait par le signe de la croix, soit expressemment commandée; toutesfois ce n'est pas à dire qu'elle le soit, veu que jamais elle n'est excluse, quand il est commandé de prier.

2. Item, si la figure est commandée, la chose figurée est bien assez recommandée, puisque la figure n'a esté prattiquée que pour recommander la chose figurée, et nous asseurer de l'evenement d'icelle. Or s'il faut plus croire à S. Cyprien, S. Augustin, S. Ephrem, et autres tres-anciens peres, qu'à ce petit traiteur, l'arrousement des posteaux et sursueils, a esté figure du signe que l'on fait sur le front des chrestiens. Si donc la figure en fut commandée aux Juifs: les chrestiens en ont assez de fondement pour tenir la chose figurée pour toute commandée.

La circoncision figure du baptesme fut commandée pour les petits enfans en l'ancienne loy. Calvin

ne fait point de difficulté de fonder sur ce commandement fait en la figure, une certaine preuve de l'article du baptesme des petits enfans contre l'anabaptiste : pourquoy ne sera-t'il loisible à S. Augustin, et aux autres Peres, de tirer en consequence la marque du sang de l'aigneau imprimée sur l'entrée des maisons, pour monstrer le devoir que nous avons de marquer nos fronts, comme le sursueil de cette habitation terrestre, du signe de la saincte Passion? Voilà bien assez de commandement.

3. Mais parce qu'il n'est pas du tout exprez en l'Escriture, les apostres le laisserent expressement en l'autre partie de la doctrine chrestienne et evangelique, appellée tradition, « Quelle que soit la con« versation et action qui nous exerce, nous touchons « nostre front du signe de la croix. Que si tu de« mandes le commandement escrit de ces observa« tions, tu n'en trouveras point : on te met au devant « la tradition pour authrice, la coustume confirma« trice, et la foy observatrice. »

Ce sont les paroles de l'ancien Tertullien, et S. Basile disoit peu apres. « Nous avons quelques « articles qui sont preschez en l'Eglise, de la doc« trine baillée en escrit, nous en recevons aussi quel« ques autres de la tradition des apostres, laissée en « mystere, c'est à dire en secret, lesquels tous deux « ont pareille force pour la pieté, et personne n'y « contredit pour peu qu'il sçache quels sont les « droits ecclesiastiques. Car si nous taschons de re« jetter les coustumes non escrites, comme n'estant

« gueres importantes, nous condamnerons aussi im-
« prudemment les choses necessaires à salut, qui
« sont en l'Evangile : mais plustost nous ravallerons
« la predication mesme de la foy, à une parole nuë
« et vaine. De ce genre est (afin que je cotte le pre-
« mier ce qui est le premier et tres-vulgaire) que
« nous signons du signe de la croix, ceux qui ont
« mis leur esperance en Jesus-Christ, qui l'a ensei-
« gné par escrit. »

Avez vous oüy, petit traiteur, ce grand et ancien Maistre, comme il tient l'observation de se signer au front pour toute commandée, quoy qu'elle ne soit expressement escrite? Que luy sauriez-vous opposer, sinon qu'il est homme à vostre accoustumée? Et certes il est homme : mais tres-chrestien, et tres-entendu en la loy evangelique, regentant en l'Eglise au temps de sa plus grande pureté. C'estoit lors, comme l'appelle S. Gregoire Nissene ; « une voix et « trompette magnifique, et l'œil de l'univers. » C'estoit un seul evesque; mais accordant et de tres-bonne intelligence en la doctrine et discipline ecclesiastique, avec tous ses collegues.

4. Enfin je voudrois bien que le traiteur cottast le temps auquel est nay l'erreur d'attribuer au bois ce qui est propre au crucifié. S'il entend parler de l'honneur de la croix, qu'il reprend en l'Eglise catholique, il ne sçauroit monstrer quand il est nay: car il a tousjours esté; et est inepte, disant qu'il est nay de simplicité : car S. Ambroise, S. Paulin, S. Augustin, et mille autres tels Peres qui ont enseigné

cet honneur, comme j'ay assez prouvé ès deux premiers livres, estoient à la verité simples comme colombes : mais ils estoient aussi à l'egal prudens comme serpens : si que leur saincte simplicité ne pouvoit enfanter aucune erreur.

Voilà l'injure que ces novateurs font à l'antiquité, bien mal adoucie de l'attribuer à simplicité: car cette simplicité errante et mere d'erreur, s'appelle folie en ceux qui ont charge des peuples. Et cependant le traiteur calomnie, disant qu'on attribuë au bois de la croix ce qui est propre au crucifié: car jamais nous n'y pensasmes, ny ne le fismes: comme j'ay monstré cy-devant.

Au reste, c'est une plaisante gradation, que celle que fait cet homme : disant, que « l'erreur d'hono« rer la croix, est nay de simplicité, accreu par igno« rance, et debatu maintenant par opiniastreté. » Car par là il attribuë à nostre aage la science et connoissance avec opiniastreté : aux predecesseurs une simple ignorance : et aux plus anciens chrestiens une simplicité ignorante; puis qu'autre simplicité ne peut causer l'erreur; là où au contraire, les anciens si clair-voyans seroient bien plus inexcusables d'avoir donné commencement à l'erreur, s'il y en avoit, que nous qui en serions les sectateurs, beaucoup moins entendus et sçavans. Ce seroit nous qui errerions par simplicité et ignorance à la suite des anciens : mais je m'amuse trop avec ce gros discoureur.

3. La troisiesme raison de se signer au front, est

ainsi touchée par S. Hierosme. « (1) Le prestre de « l'ancienne loy portoit une lame de tres-fin or, at- « tachée à sa tiare pendante sur le front : en laquelle « estoit gravé, *Sanctum Domino*, Sainct au Sei- « gneur ; et devoit tousjours avoir cet escriteau sur « le front, afin que Dieu luy fust propice ; ce qui « jadis estoit monstré en la lame d'or, nous est « monstré au signe de la croix : le sang de l'Evangile « est plus precieux que l'or de la loy. » Pour monstrer doncques que les chrestiens estant un royal sacerdoce sont saincts au Seigneur, par le sang du Sauveur ; au lieu de la lame d'or, ils portent le signe de la croix sur le front.

4. Voicy encore d'autres raisons marquées par l'ancien Origene, et S. Chrysostome. Le signe de la croix est nostre estendart, il doit estre au lieu plus apparent de nostre ville.

5. C'est nostre trophée, il le faut lever au plus haut de nostre temple, et comme sur une honorable colomne. 6. c'est nostre couronne, il la faut sur nos testes. 7. C'est nostre escusson, il le faut sur nostre portail, et au frontispice de nos maisons. 8. C'est une marque honorable, il la faut faire avec la main droite comme plus noble, et la placer sur la plus illustre partie de nostre corps. Il y en a mille semblables chez les anciens.

(1) Exod. 28. 36.

CHAPITRE VIII.

Autre raison pour laquelle on fait le signe de la croix au front, tirée du prophete Ezechiel.

« Dieu appella l'homme qui estoit vestu de lin, « dit le prophete Ezechiel, (1) et qui avoit l'escritoire « de l'escrivain sur ses reins, et le Seigneur luy dit: « Passe par le milieu de la cité, au milieu de Jeru- « salem, et marque de thau les fronts des hommes « qui gemissent et soupirent pour toutes les abomi- « nations qui se font au milieu d'icelle. Et tout in- « continent apres il commande à six personnes qui « portoient les vases de la mort en leurs mains, de « massacrer tout ce qui se trouveroit dans la cité: « Mais, dit-il, sur quiconque vous verrez Thau, ne « le tuez pas. » Ce Thau, marque de sauvement, ne signifioit autre chose que la croix: or il estoit imprimé sur le front: c'est pourquoy nous faisons la croix au front. Belle preuve de l'honneur et vertu de la croix, et d'autant plus considerable que le traiteur tasche de l'obscurcir. Voyons donc par le menu ce qu'il en dit, et l'examinons.

1. Ayant recité le texte d'Ezechiel en cette sorte: « Marque de la marque les fronts des hommes »: il poursuit ainsi: « En ce sens, et en pareils mots l'a « traduit le traslateur grec, comme aussi S. Hie- « rosme remarque que les septante interpretes, et « Aquila, et Symmachus ont dit de mesme, à sça- « voir, mets le signe, ou la marque sur les fronts;

(1) Ezech. 9. 3. 4.

« car aussi thau en Hebreu, signifie une marque, ou « un signe, et est tiré du mot thauat: c'est à dire, « signifier ou desseigner. »

Ce ne sont pas grandes nouvelles que cela: mille des nostres l'ont desja remarqué, et entr'autres Sixte Sienois. Mais quelle consequence en peut-on tirer contre nous? faisons que cette traduction fust la meilleure: n'y aurons-nous tousjours cet avantage, que le signe de la croix estant le plus excellent des purs et simples signes, et le grand signe du Fils de Dieu, il peut et doit estre entendu plus proprement qu'autre quelconque, sous le nom et mot absolu de marque ou signe? Car ainsi, quoy qu'il y peut avoir plusieurs signes du fils de l'homme. Quand toutesfois il est parlé absolument du signe du fils de l'homme, les anciens l'ont entendu du signe de la croix.

Et S. Hierosme en l'Epistre à Fabiola prenant le signe d'Ezechiel, non pour la lettre Thau simplement; mais pour signe et marque en general, ne laisse pas pourtant de l'appliquer à la croix. « Alors, « dit-il, selon la parole d'Ezechiel, le signe estoit « fiché sur le front des gemissans: maintenant por- « tant la croix, nous disons, Seigneur! la lumiere « de ta face est signée sur nous. » Ainsi quand il est dit en l'Apocalypse: « (1) Ne nuisez point à la terre, « ny à la mer, ny aux arbres, jusques à ce que nous « ayons marqué les serviteurs de nostre Dieu en « leurs fronts. » La marque dont il est question

(1) Apoc. 7. 3. 4.

n'est autre que la croix, comme sont d'advis Oecumene, Rupert, Anselme, et plusieurs autres devanciers, avec grande raison, car quelle autre marque peut-on porter sur le front plus honorable devant Dieu le Pere, que celle de son Fils? et à quelle sorte de marque peut-on mieux determiner toutes ces sainctes paroles qu'à celle de laquelle nous sçavons tous les plus grands serviteurs de Dieu avoir esté marquez, et en avoir fait tant d'estat?

2. Apres que le traiteur a ainsi colloqué son opinion touchant la version de ce lieu, il poursuit ainsi: « Vray est que Theodotion, et l'interpretation vulgaire, ont retenu le mot de Thau, le prenant materiellement, comme on parle aux escholes, sur quoy plusieurs ont philosophé à leur plaisir. Car comme le mesme S. Hierosme escrit, plusieurs ont dit que par la lettre Thau, qui est la derniere de l'alphabet hebreu, estoient signifiez ceux qui avoient une science parfaite : les autres ont dit que par la mesme lettre estoit entendue la loy, qui en Hebreu est appellée Thorah, duquel mot la premiere lettre est Thau. Et finalement le mesme S. Hierosme laissant le caractere dont a usé le prophete, a recherché le caractere des Samaritains, et dit que Thau entre les Samaritains, a la ressemblance d'une croix; mais il ne peint point la figure de ce Thau des Samaritains, et pourtant iceluy sentant que ce sien dire estoit recherché de trop loin : adjouste incontinent apres une autre exposition, c'est à sçavoir, que comme la lettre

« Thau est la derniere en l'alphabet, ainsi par icelle « estoient representez les gens de bien, estant de « réste de la multitude des mal vivans. » Voilà la seconde saillie du traiteur à ce propos, sur laquelle j'ay à dire plusieurs choses.

1. L'ancienne, vulgaire et generale edition, merite bien ce credit qu'on ne la laisse pas temerairement, pour autre quelconque. Et partant puis qu'elle retient le Thau, par la marque de laquelle devoient estre marquez ces gemissans, nous ne le devons pas rejetter pour peu.

2. C'est tres-mal parlé de dire que plusieurs ont philosophé sur cela à leur plaisir, entendant des anciennes considerations, faites sur cette prophetie. Car ces anciens et graves esprits n'ont pas manié les Escritures à leur plaisir; mais leur plaisir par l'Escriture.

3. Aussi quoy que S. Hierosme produise plusieurs sens, si ne sont-ils pas contraires; mais tous peuvent joindre ensemble, sur celuy que le mesme S. Hierosme estime le plus sortable, et lequel est plus doux et naïf: car le comble de connoissance signifié par la fin et comble des lettres qui est Thau, gist à sçavoir et pratiquer la loy laquelle est encore signifiée par Thau; d'autant que, le mot Thorah qui signifie la loy, se commence par Thau. Or la loy ne s'observe que par le reste et petit nombre des bons, et ce en vertu de la croix et mort du Sauveur, le signe de laquelle est sur le front exprimé par la lettre Thau hebraïque. C'est philosopher à l'honneur de Dieu, non pas à plaisir.

4. Mais n'est-ce pas une trop grande ruse, de vouloir faire croire que S. Hierosme ne s'est voulu arrester sur la troisiesme interpretation, comme la sentant recherchée de trop loin, et que partant il a apporté l'autre. Certes c'est une fausseté expresse. Car 1. la derniere interpretation est plus forcée, la troisiesme plus coulante. Quelle convenance y a-t'il entre le reste des meschans, et la derniere lettre de l'alphabet; mais elle est grande, entre l'ancien Thau hebreu, et la croix, comme dit le mesme S. Hierosme. 2. S. Hierosme repete ailleurs la troisiesme interpretation, qui monstre assez qu'il la tient pour loyale. J'ay cité le lieu cy-dessus. 3. Il proteste ouvertement que c'est son opinion, car apres avoir allegué les deux premieres, il produit la troisiesme ainsi : « Mais afin que nous venions à nos affaires, « par les anciennes lettres des Hebreux, desquelles « jusques à ce jourd'huy les Samaritains se servent : « la derniere lettre Thau a la ressemblance de la « croix, laquelle est peinte au front des chrestiens, « et signée par la frequente inscription faite avec « la main. »

Et par cecy l'on voit combien le traiteur a, ou d'ignorance, ou de malice, quand il dit que S. Hierosme a laissé le caractere dont a usé le prophete, pour rechercher le caractere des Samaritains. Y a-t'il si pauvre homme qui ne sçache qu'Ezechiel a vescu devant Esdras, puis que celuy-là mourut en la captivité, et celuy-cy apres icelle, et la restauration du temple? Qui ne sçait qu'Esdras a esté le der-

nier en la continuelle succession des prophetes? Or ce fut Esdras qui changea les anciennes lettres des Hebreux, en celles que nous avons maintenant. Mais les Samaritains les retinrent (voyez ce qu'en dit S. Hierosme *in Prologo Galeato*); Ezechiel doncques qui escrivit avant la mutation, se servit de l'ancienne forme des lettres hebraïques, selon lesquelles le Thau estoit semblable à la croix. Tant s'en faut doncques que S. Hierosme ait laissé le caractere dont usa le prophete, qu'au contraire il l'est allé rechercher dans l'antiquité des lettres hebraïques, qui estoit demeurée parmy les Samaritains : ny S. Hierosme ne recherche pas le caractere des Samaritains, comme dit le traiteur; mais plustost celuy des Hebreux anciens, « duquel, dit-il, jusques à ce jour« d'huy les Samaritains se servent », sçachant que c'estoit de cet ancien caractere, duquel Ezechiel avoit indubitablement usé, puisque le changement n'estoit pas encore fait, quand il fit, et prononça sa prophetie.

3. Le traiteur reproche derechef à nostre raison tirée de la prophetie d'Ezechiel, la disproportion qu'il dit estre entre la croix et l'ancien Thau des Hebreux. « Mais soit, dit-il, que la lettre Thau aye esté peinte « en caractere hebreu, ou en caractere samaritain « par une seule figure; il est aisé à voir qu'il y a peu « de similitude à une croix entiere : car le caractere « hebreu est fait ainsi ת, et le caractere samaritain « ainsi T, qui n'est pas la vraye figure de la croix : « car il y defaut la partie du dessus où estoit fiché

« l'escriteau ou tiltre de la croix, comme l'a bien re-
« marqué Lipsius au chapitre 10 de son livre de
« la croix. »

Ne voicy pas de grandes finesses? Il y a peu de similitude, dit-il, du Thau T, à une croix entiere, †. Mais quelle plus grande similitude y peut-il avoir, sinon que le Thau fust une croix? certes nous ne disons pas que le Thau soit une croix: mais qu'il la ressemble: or *similia, non sunt eadem*. Ce n'est pas croix; mais il ne s'en faut gueres. Et pleut à Dieu que ces reformateurs eussent imité ce rare et grand esprit Justus Lipsius: ils ne seroient plus ennemis de la croix.

Il a tort aussi d'alleguer que le caractere hebreu est fait ainsi ת: car c'est le caractere tel qu'on le fait aujourd'huy, duquel nous ne parlons pas: mais de celuy qui estoit au temps d'Ezechiel, lequel comme dit S. Hierosme, ressembloit à la croix. Et quant au caractere samaritain, je ne sçay s'il estoit du tout tel au temps de S. Hierosme, qu'il est aujourd'huy, Je veux bien croire que s'il eust eu plus de forme de croix qu'il n'a, les Juifs et rabbins l'eussent changé, en haine de la croix, laquelle ils detestent tant, qu'ils ne la veulent pas mesme nommer, comme a remarqué le docteur Genebrard, et je l'ay dit ailleurs.

4. Le traiteur oppose encore, « que si la diction
« Thau a esté descrite avec ses consonantes, et une
« voyelle, comme aujourd'huy elle se lit au texte

« hebreu, en cette maniere m, il y a encore moins « d'apparence. »

Là où je dis, que Thau veut dire un signe, et une lettre particuliere, ressemblante à la croix : si la prophetie s'entend d'un signe absolument, il faudra tousjours le rapporter à celuy de la croix, à cause de l'excellence d'iceluy, comme j'ay dit cy-devant : et de plus, ce signe estant exprimé par un mot qui a en teste, et en sa premiere lettre la figure de la croix, et non seulement cela : mais signifie encore un certain seul caractere, qui a semblance de croix : nous sommes tousjours plus contraints par la consideration de tant de circonstances, à prendre ce signe de la prophetie pour celuy de la croix. Mais si la parole Thau ne signifie pas seulement une borne et signe ; mais encore une croix, comme l'asseure Genebrard, homme extremement, ou incroyablement versé en la langue hebraïque, quelle plus grande lumiere voudroit-on, en confirmation de nostre dire ?

5. « Mais, ce dit le traiteur, apres les mots il faut « venir au sens. 1. Il appert par ce qui est recité au « 8. et 9. chap. d'Ezechiel, que tout ce que est là « dit, a esté representé en vision mentale, tellement « que la chose n'a esté reellement faite. »

Icy je consens volontiers, et dis que cette vision estant spirituelle, elle a d'autant plus de rapport à l'esprit de l'Evangile, que non pas au corps de la loy ancienne ; en sorte que la chose n'ayant point

esté reellement faite sur la vieille et materielle Jerusalem, elle a deu estre reellement verifiée en la Jerusalem nouvelle et chrestienne.

6. « C'est chose claire, dit le traiteur, que cette « prophetie estoit proprement et particulierement « dressée contre la ville de Jerusalem, et l'exe- « cution d'icelle s'est veuë alors que les Babyloniens « ont pris et rasé la ville de Jerusalem, et em- « mené quelque reste du peuple en captivité. C'est « donc hors de raison, que ce qui a esté dit pour un « certain temps et lieu, et pour certaines personnes, « soit destourné et assigné ailleurs, qui n'a jamais « esté l'intention de l'esprit de Dieu, qui a parlé par « Ezechiel. »

Icy j'aurois bien à dire; mais il suffit à mon dessein. 1. Qu'encore que ces paroles d'Ezechiel soient dressées immediatement contre Jerusalem : c'est neantmoins une ignorante consequence de conclure qu'elles ne doivent estre appliquées à la Jerusalem spirituelle. Combien y a-t'il de propheties qui visent à la verité de l'Evangile, qui neantmoins quant à leur premier sens, ne touchoient qu'à ce qui se faisoit en l'ombre et figure de la loy ancienne? Voilà le psalme 71. (1) *Deus judicium tuum regi da:* il vise du tout à nostre Sauveur, et à sa royauté, quoy qu'immediatement il fust dressé pour Salomon, lequel y sert d'ombre et figure à representer Jesus-Christ, prince de la paix eternelle. Item, ce qui est dit ès livres des Roys, « (2) Je luy

(1) Psal. 71. — (2) 2. Reg. c. 7. v. 14.

« seray pere, et il me sera fils : » ne s'entend-il pas tout droit, et en son premier sens, du roy Salomon fils de Bethsabée? neantmoins cela se rapporte et revient au Sauveur du monde; sinon que pour retenir vos inepties en credit, vous rejettiez encore l'epistre aux Hebreux : (1) car ce texte y est appliqué formellement à Jesus-Christ : et cette parole : « (2) Vous ne briserez pas un os d'iceluy », est entendue de Jesus-Christ par S. Jean; et neantmoins elle fut dite immediatement de l'aigneau paschal. (3) Qu'Ezechiel donc dresse sa prophetie contre Jerusalem, si ne laissera-t'elle pas de devoir estre entenduë pour le mystere de l'Eglise Evangelique.

2. Mais quand ce n'eust esté que pour la réverence des anciens, qui ont rapporté le Thau d'Ezechiel à la croix, le traiteur devoit plustost passer les années à en rechercher les raisons, que de dire ainsi insolemment, que c'estoit chose hors de raison, que ce texte estoit detourné; et que ce n'avoit jamais esté l'intention du Sainct-Esprit qu'il fust ainsi entendu. Pour ne voir la raison qui a emeu nos peres à dire quelque chose, on ne doit pas pour cela les juger deraisonnables. Il seroit mieux de dire comme cet autre, ce que j'en entends est beau, et aussi crois-je ce que je n'entends pas.

Or combien de peres, lesquels ont rapporté ce Thau d'Ezechiel à la croix? 1. Origene, « Le massacre ayant commencé en la personne des Saincts, « ceux-là seulement furent sauvez, que la lettre

(1) Hebr. 1. v. 5. — (2) Joan. 19. v. 36. — (3) Exod. 12. v. 46.

« Thau, c'est à dire l'image de la croix, avoit mar-
« quez. »

2. Tertullien, « la lettre grecque Thau, et la nos-
« tre T est la ressemblance de la croix, laquelle il
« presageoit (il parle d'Ezechiel) devoir estre en nos
« fronts vers la vraye et catholique Jerusalem. »

3. S. Cyprian. « Qu'en ce signe de la croix soit le
« salut à tous ceux qui en sont marquez au front,
« Dieu le dit par Ezechiel. Passe par le milieu de
« Jerusalem, et tu marqueras le signe sur ceux qui
« gemissent, *Et notabis signum*, dit-il. »

S. Chrysostome, « au nombre de trois cents, le
« mystere de la croix est demonstré. La lettre T est
« la marque de trois cents dont il est dit en Ezechiel,
« Et tu escriras au front des gemissans, Thau, et
« quiconque l'aura escrit sur luy, ne sera poit tué;
« car qui conque a l'estendart de la croix en son front
« celuy-là ne peut estre blessé par le diable. »

S. Hierosme y est tout exprez desjà cité cy-dessus. S. Augustin ès questions sur les juges traitant du nombre de trois cens, rapporte aussi la lettre T au mystere de la croix : je pourrois en alleguer plusieurs autres; mais voilà presque la fleur des anciens : mesmement Origene, S. Chrysostome, et S. Hierosme, pour les langues et propretez des mots de l'Escriture: comme est-ce donc que le traiteur a osé si mal traiter nostre raison tirée d'Ezechiel, laquel a esté si bien traitée par ces doctes et anciens maistres?

6. Passons au reste du dire du traiteur sur ce poinct. « Il ne se trouvera jamais, dit-il, que les

« Juifs ayent esté marquez au front, de quelque « marque que ce soit, et moins encore de la croix, « qui estoit une chose odieuse et ignominieuse pour « lors, parmy toutes les nations. »

Icy je vous arreste, ô traiteur, et vous somme de me dire, si les termes d'Ezechiel ne portent pas que les gemissans seroient marquez au front? vous ne le sçauriez nier: ou doncques ils furent marquez, et lors vous parlez mal, disant qu'ils ne furent jamais marquez: ou ils ne furent point marquez, et lors je vous demande quand c'est que la prophetie fut verifiée ainsi exactement comme ces termes portent? Ce n'a pas esté en la Jerusalem temporelle, ce sera donc en la Jerusalem spirituelle, qui est l'Eglise.

Pour vray ces anciennes visions, figures et propheties, ne sont jamais si parfaitement executées sur le premier subjet, auquel elles sont immediatement dressées, comme sur le subjet dernier et final, auquel elles sont rapportées selon l'intelligence mysterieuse, comme deduit excellemment S. Augustin, au lieu que j'ay nagueres cité. Ainsi le psalme 71. le dire du livre des roys, et de l'exode, que j'ay allegué, est bien plus entierement observé en Jesus-Christ, qui en estoit le dernier subjet, qu'en Salomon, ou en l'aigneau paschal qui estoit le premier. Aussi quand les apostres appliquent les propheties et figures à Nostre-Sauveur, ou à l'Eglise, ils usent ordinairement de ces termes, (1) « afin que ce qui « est escrit, fust accomply. » Puis donc que les Juifs

(1) Mat. 27. 35; Joan. 19. 36:

ne furent point marquez du Thau, comme veut le traiteur, je conclus que pour bien verifier cette vision il faut que les chrestiens, Israëlites spirituels en soient marquez : c'est à dire de la croix, signifiée par le Thau.

7. Neantmoins le traiteur poursuit ainsi : « Or donc « le vray sens du passage d'Ezechiel, est que Dieu « declare que lors que ce grand jugement seroit « exercé sur la ville de Jerusalem, ceux-là seulement « en seroient exempts, qui seroient marquez par « l'esprit de Dieu. Et cette façon de dire est prise « de ce qui se lit au chap. 12. de l'exode (1) où il « est commandé aux Israëlites de mettre du sang « de l'aigneau sur le sursueil de leurs habitations, « afin que l'ange voye la marque de ce sang, et « passe outre, sans offenser les Israëlites ; ainsi au « 7. de l'apocalypse, (2) est fait mention de ceux « qui sont marquez, qui sont appellez ailleurs esleus « de Dieu, que le Seigneur advouë pour siens, pour « ce qu'il les a comme cachetez de son scel ; et comme « l'Escriture parle, a escrit leurs noms au livre de « vie. Car, comme dit S. Paul, (3) c'est luy qui nous « a oints et marquez et qui nous a donné le gage de « son esprit en nos cœurs. »

Voilà le dire du traiteur, sur lequel je remarque ; 1. Que si cette façon de dire du prophete est prise de la marque du sang de l'aigneau, faite sur les posteaux des Israëlites, elle se doit donc rapporter à

(1) Exod. 12, 46. — (2) Apoc. 7. 3.
(3) 2. Cor. 1. 22.

une marque reelle et exterieure : car les surseuils et posteaux furent reellement marquez et signez.

2. Que la marque des posteaux ayant esté figure et presage du signe de la croix ; comme j'ay monstré cy-devant, le signe d'Ezechiel estant puisé de là, il doit aussi estre ramené et accomply au signe de la croix.

3. Que les marques de l'apocalypse nous asseurent de plus fort : car ce sont ceux qui pour protestation de leur foy, et invocation du Sauveur, auront esté signez du signe de la croix, comme ont dit les anciens interpretes : autres ne sont esleus que ceux qui auront confessé de bouche, de cœur, par signes et par œuvres, autant qu'ils pourront, avec l'apostre « (1) qu'ils n'ont autre gloire qu'en la croix de Jesus-« Christ. » Pour vray le suc de nostre bon-heur est d'estre oints et marquez au cœur de nostre Maistre ; mais le signe exterieur est encore requis : puis qu'on ne le peut mespriser, sans rejetter l'interieur ; et est raisonnable que les deux parties de l'homme estant à Jesus-Christ, l'interieur et l'exterieur, elles portent aussi toutes deux sa marque et son inscription.

CHAPITRE IX.

Raison dixiesme, pour laquelle on fait la croix au front, qui est pour detester l'Ante-christ.

Apres que le traiteur a tasché d'establir sa marque invisible d'Ezechiel, par les marques des esleus, dont il est parlé en l'apocalypse, il allegue enfin pour

(1) Gal. 6. 14.

son intention la marque de la beste. Voicy ses mots: « En sens contraire, est-il dit au 16. de l'apocalypse, « (1) que l'ange versa sa phiole pour navrer de playes « mauvaises ceux qui ont la marque de la beste; « c'est à dire, les serviteurs de l'Ante-Christ. »

Mais certes, tout cecy fortifie encore davantage l'intelligence des anciens, touchant le dire d'Ezechiel. Et voicy la dixiesme raison, pour laquelle les chrestiens reçoivent et font volontiers le signe de la croix au front. L'Ante-Christ, cet homme de peché, cette beste farouche, voulant renverser piece à piece la discipline et religion chrestienne, par l'opposition d'observations contraires à celles des fidelles, entre autres il fera signer ses serviteurs d'un signe, et fera imprimer un caractere en eux; (2) l'Apocalypse le dit ainsi.

Mais à sçavoir si ce signe sera visible ou perceptible? les novateurs disent que non, et qu'estre signé de la marque de la beste, n'est autre chose sinon estre serviteur de l'Ante-Christ, recevant et approuvant ses abominations. Ils le dient, et ne le prouvent point: or je dis au contraire, que cette marque sera apparente et visible; mais voicy mes raisons à mon advis inevitables.

1. Les mots de l'Apocalypse signifient proprement une marque reelle et exterieure, et n'y a point d'inconvenient à les entendre comme cela: pourquoy leur baillerois-je un sens estranger, puis que leur naturel est sortable?

(1) Apoc. 16. 2. — (2) Apoc. 16. 3.

2. L'Ante-Christ sera extremement superbe, à quoy se rapporte tres-bien, qu'il fasse porter une marque aux siens, comme les grands baillent leurs livrées à leurs gens.

3. Le diable qui n'est qu'un esprit, ne se contente pas de recevoir l'hommage des sorciers : mais leur imprime une marque corporelle, comme font foy mille informations et procedures faites contre eux. Qui doute donc que cet homme de peché, si exact disciple du diable, n'en fasse de mesme, et qu'il ne veuille avoir, comme anciennement plusieurs faisoient, des serviteurs marquez et stigmatisez.

4. S. Hyppolyte cet ancien martyr, Primasius, Bede, et Rupert, l'ont ainsi entendu, voicy les paroles du premier, parlant de l'Ante-Christ : « Tout « incontinent chascun estant pressé de famine, vien- « dra à luy et l'adorera, et à ceux-là il donnera le « caractere en la main droite et au front, afin qu'au- « cun ne peigne de sa main la precieuse croix en « son front. » Et peu apres : « Ainsi ce seducteur « leur baillera quelque peu de vivres, et ce pour son « sceau et cachet infame. Item, et il marquera ceux « qui luy obeyront de son sceau. » Qui ne void icy separée l'obeyssance d'avec la marque? Et qui ne suivra plustost ces anciens non passionnez, que ces novateurs, tout transportez du desir d'establir leurs fantaisies par quelque pretexte de l'Escriture?

5. Mais voicy une raison peremptoire. S. Jean parlant de l'Ante-Christ, dit expressement au cha-

pitre 13 de l'Apocalypse : « (1) Qu'il faisoit que tous « petits et grands, riches et pauvres, francs et serfs, « prenoient une marque en leur main droite, ou en « leur front, et qu'aucun ne peust acheter ou ven- « dre, s'il n'avoit la marque, ou le nom de la beste, « ou le nombre de son nom. » Cette alternative, ou en leur main, ou en leur front, ne monstre-t'elle pas que ce sera une marque perceptible, et autre que d'estre affectionné à l'Ante-Christ? Et comme pourroit-elle autrement mettre difference entre ceux qui auroient pouvoir de traffiquer, et ceux qui ne l'auroient pas, si elle n'estoit visible? comme sçauroit-on ceux qui auroient le nombre, ou le nom, ou la marque, si elle estoit au cœur? Or ce qui est dit au chapitre 16 de l'Apocalypse, se rapporte à ce qui avoit esté dit au chapitre 13. Si donc en l'un des lieux la marque de l'Ante-Christ est descrite visible, elle sera aussi visible et extérieure en l'autre. La chose est toute claire. C'est donc malentendu de dire que cette marque de l'Ante-Christ n'est point reelle ny perceptible.

Que si l'Ante-Christ, comme singe, voulant faire et contrefaire le Christ, marquera ses gens au front, et par là les obligera à ne se point signer de la croix, comme dit Hyppolite; combien affectionnement devons-nous retenir l'usage de ce sainct signe, pour protester que nous sommes chrestiens, et jamais n'obeyrons à l'Ante-Christ?

Les ministres avoient enseigné leurs huguenots,

(1) Apoc. 13. 16.

que les couronnes des ecclesiastiques estoient les marques de la beste : mais voyant qu'ils ne pouvoient porter une plus expresse marque de beste, que de dire cela, puis que d'un costé la plus grande partie des papaux (qu'ils appellent) ne la portent pas, et S. Jean tesmoigne que tous les sectateurs de la beste porteront sa marque : et d'autre costé que ceux qui ne portent pas la couronne clericale, ne laissent pas de traffiquer, et qu'au contraire le traffic est prohibé à ceux qui la portent ; cela les a fait jetter à cette interpretation, que la marque de la beste devoit estre invisible ; c'est toujours marque de beste, et d'opiniastreté bestiale, comme je viens de monstrer.

Voilà dix raisons de faire et recevoir la croix au front, tant au baptesme et confirmation, qu'ès autres occasions, à la suite de toute l'ancienne Eglise. Dont S. Ambroise fait dire à la bien heureuse Ste Agnes, que Nostre-Seigneur « l'avoit marquée « en la face, afin qu'elle ne reçust autre amoureux « que luy. » Et S. Augustin sur S. Jean : « Jesus-« Christ n'a pas voulu qu'une estoille fust signe au « front des fidelles, mais sa croix, par où il fut hu-« milié, il est par-là glorifié.

Et Victor d'Utique, decrivant le supplice fait à Armagaste, il dit que le tourment luy avoit tellement estiré le front, « que la peau ne ressembloit « qu'aux toiles d'araignée, tant elle estoit mince et « estenduë. Le front, dit-il, sur lequel Jesus-Christ « avoit planté l'estendart de sa croix. » Croix laquelle

comme elle est du tout mesprisée par les huguenots, aussi estoit-elle superstitieusement observée par les Isins heretiques Indois, qui non contens de faire simplement le signe de la croix au baptesme de leurs enfans, le leur imprimoient sur le front avec un fer chaud. Les fols vont tousjours par les extremitez.

CHAPITRE X.

Force du signe de la croix contre les diables, et leurs efforts.

Si la sainteté et suffisance des anciens Peres a quelque credit chez nous, voicy assez de tesmoins pour nous faire reconnoistre la vertu de la croix.

1. S. Martial disciple de Nostre-Seigneur; « Ayez « tousjours en esprit, en bouche, et en signe la « croix du Seigneur, auquel vous avez creu, vray « Dieu et Fils de Dieu : car la croix du Seigneur est « vostre armeure invincible contre Satan, beaume « defendant la teste, cuirasse conservant la poic- « trine, bouclier rabatant les traits du malin, espée « qui ne permet que l'iniquité et embusches diabo- « liques de la mechante puissance s'approche d'elle : « par ce seul signe la victoire celeste nous a esté « donnée, et par la croix le baptesme a esté sanc- « tifié. »

2. S. Ignace disciple de S. Jean : « Le prince de « ce monde se resjouyt quand quelqu'un renie la « croix : car il a bien reconnu que la confession de « la croix estoit sa mort, d'autant que cestuy-cy est « un trophée contre sa vertu, lequel voyant il s'ef- « fraye, et l'oyant il craint. »

3. Origene : Resjouyssons nous, mes freres tres-« aymez, et levons les mains sainctes au ciel en « forme de croix, quand les demons nous verront « armez en cette sorte, ils seront opprimez. «

4. S. Athanase : « Tout art magique est repoussé « par le signe de la croix, tout enchantement est « levé. » Et bien-tost apres « Viennent qui cherche « l'experience de ces choses, à sçavoir de la pompe « des demons, de la tromperie des devinêmens et « merveille de la magie, qu'il use du signe de la « croix qu'ils pensent estre ridicule, nommant seu-« lement Jesus-Christ, il verra par iceluy chasser les « diables, les devins se taire, et toute magie et en-« chantement se destruire. »

5. Lactance : « Comme iceluy (Jesus-Christ) vi-« vant entre les hommes chassoit tous les diables « par sa parole ; ainsi maintenant ses sectateurs chas-« sent ces mesmes esprits infects, et par le nom de « leur maistre, et par le signe de la passion. Dequoy « la preuve n'est pas mal-aysée ; car quand ils sacri-« fient à leurs Dieux, si quelqu'un y assiste ayant « le front signé, ils ne font aucunement leurs sa-« crifices. »

6. S. Anthoine bravoit ainsi les diables : « Si vous « avez quelque vigueur, si le Seigneur vous a baillé « quelque pouvoir sur moy : venez me voicy, de-« vorez celuy qui vous est accordé : que si vous ne « pouvez, pourquoy le taschez-vous en vain? car le « signe de la croix, et la foy au Seigneur, nous est un « mur inexpugnable. » Ainsi disoit-il à ses disciples :

« Les diables viennent la nuict, feignant estre anges « de Dieu, les voyant, armez-vous, et vos maisons « du signe de la croix, et aussi tost ils seront reduits « à neant, car ils craignent le trophée, auquel le « Sauveur despouillant les puissances de l'air, il les « mit en risée. »

7. S. Chrysostome : « Il a appellé et pris la croix, « laquelle il ne faut pas simplement former du doigt « au corps : mais à la verité premierement en l'ame : « car si en cette façon tu l'imprimes en ta façon tu « l'imprimes en ta face, pas un des diables n'osera « t'attaquer, voyant la lance par laquelle il a receu « le coup mortel. »

S. Ephrem : « Orne et environne tous tes mem« bres de ce signe salutaire, et les malheurs ne t'ap« procheront point : car à la veue de ce signe, les « puissances adversaires espouventées et tremblantes, « s'enfuyent. »

9. S. Cyrille Hierosol : « C'est le signe des fideles, « et la terreur des demons : car il a triomphé (il « parle de Nostre-Seigneur) d'iceux en ce signe, « monstre-le hardiment : car voyant la croix, ils se « ressouviennent du crucifix, ils craignent celuy qui « a froissé le chef du dragon.

10. S. Augustin : « Si par fois l'ennemy veut dres« ser des embuches, que le racheté sçache, qu'avec « le mot du symbole, et l'estendart de la croix, il « luy faut aller au devant. »

Voilà un accord remarquable des voix de ces ir-

reprochables senateurs de l'Eglise. Voicy maintenant des experiences asseurées de leur dire.

« S. Hilarion oyoit un soir le brayement des pe-
« tits enfans, le beellement des brebis, le bugle-
« ment des bœufs, avec des bruits esmerveillables
« de voix diverses : lors il entendit que c'estoient il-
« lusions diaboliques, parquoy il s'agenouilla, et se
« signa au front, de la croix de Jesus-Christ; de sorte
« qu'estant armé d'un tel beaume de la foy, gisant
« malade, il combattoit plus vaillamment; mais tout
« incontinent qu'il eut invoqué Jesus-Christ, toute
« cette apparence fut devant ses yeux engloutie en
« une soudaine ouverture de terre. » La croix le fortifia : et faire la croix, s'appelle invoquer Jesus-Christ, ce qui est remarquable.

Lactance raconte que quelques chrestiens assistant à leurs maistres qui sacrifioient aux idoles, faisant le signe de la croix, chasserent leurs dieux, si qu'ils ne peurent figurer leurs devinations dans les entrailles de leurs victimes. Ce qu'entendant les devins, ils irritoient ces Seigneurs, à la sollicitation des demons, contre la religion chrestienne, et les induisoient à faire mille outrages aux Eglises : dont Lactance ayant conclu contre le paganisme pour la religion chrestienne, il dit en cette sorte : « Mais les
« Payens disent que ces dieux ne fuyent pas devant
« la croix par crainte : mais par haine : ouy, comme
« si quelqu'un pouvoit hayr, sinon celuy qui nuit,
« ou peut nuire. Ains il estoit seant à la majesté de

« ces dieux, de punir et tourmenter ceux qu'ils hays-« soient, plutost que de fuyr : mais d'autant qu'ils « en peuvent s'approcher de ceux, esquels ils voyent « la marque celeste, ny nuire à ceux que l'estendart « immortel contregarde, comme un rempart inex-« pugnable, ils les faschent et affligent par les hom-« mes, et les persecutent par les mains d'autruy. Ce « qu'à la verité s'ils confessent, nous avons gain de « cause. » C'est certes tres-bien dit à ce grand personnage.

Julian l'apostat desirant sçavoir, quel seroit le succez du dessein qu'il avoit de se rendre maistre absolu de l'empire, ayant rencontré certain sorcier et devin, et entra avec luy en une profonde grotte · « Et en la descente ouyt des bruits horribles, sentit « de grandes puanteurs, et vit des fantosmes en-« flammez. Dont tout effrayé il recourt à la croix et « vieil remede, et se signe d'icelle : prenant pour « son protecteur celuy duquel il estoit persecuteur. « Chose admirable ! ce signe eut vertu, les diables « sont surmontez, et les frayeurs cessent. Qu'advint-« il de plus. Le mal reprend haleine, il poursuit ou-« tre, il est animé à son entreprise : et les frayeurs « le pressent de plus fort. Il recourt l'autre fois au « signe de la croix, et les diables sont domptez. Ju-« lien apprentif en ce mestier demeure tout ebahy « de voir les diables vaincus par la croix : le maistre « sorcier le tance, et contournant le fait à son ad-« vantage, luy dist ; ne pensez pas, je vous prie « qu'ils ayent eu peur, ils ont pris en abomination

« ce signe, non pas qu'ils en ayent esté espouventez, « le pire l'emporte, il dit cecy, et le persuada : » *Abominationi illis fuimus : non timori, vincit quod pejus est : hæc dixit simul et persuasit.* Ce sont paroles de S. Gregoire Nazianzene, qui recite l'histoire de Theodoret, et l'histoire Tripartite.

S. Gregoire le Grand raconte qu'un juif se trouvant une nuict en un temple d'Appollo, où plusieurs diables estoient assemblez, comme tenant conseil, s'estant signé de la croix, il ne peust jamais estre offensé par iceux : d'autant, disoient-ils, que c'est un vaisseau vuide, mais il est marqué. C'est assez pour mon entreprise. Mais oyons ce que le traiteur dira à cecy; car il parlera, à quelque prix que ce soit.

1. Il respond donc à ce dernier exemple, « que « qui voudroit en un mot s'en developer, diroit que « tels dialogues sont remplis de recits frivoles. » De fol juge briefve sentence. S. Gregoire le Grand, ancien et venerable pere, fait ce recit. Le traiteur, qui au plus ne peut estre que quelque vain ministre, l'accuse de niaiserie et mensonge. A qui croirons-nous? Grand cas si tout ce qui ne revient pas au goust de ces novateurs, doit estre retenu pour fable! Mais que peut-il cotter d'absurde en ce recit, pour le rejetter partant d'un si bon lieu, comme est le tesmoignage de S. Gregoire. Sera-ce que les diables tiennent des assemblées et conseils; mais l'Escriture (1) y est expresse : et Jean Cassian raconte

(1) Paral. c. 18. v. 20. 21. 22; 3. Reg. 22. v. 20. 21. 22.

un pareil exemple. Sera-ce que le signe de la croix empesche les efforts du diable? mais tous les anciens et plus purs chrestiens l'ont creu et enseigné, et mille experiences en font foy. Qui a donc peu inciter ce traiteur à faire ce jugement contre S. Gregoire, sinon la rage dont il est animé pour soustenir ses opinions?

2. Mais ayant ainsi respondu à S. Gregoire en particulier, il baille des responses generales, pour rabattre la pointe de tous ces miracles alleguez; et de plusieurs autres.

1. « Dieu a permis souvent que des choses se fis- « sent, lesquelles il n'approuvoit pas, comme infinis « effets, advenus autresfois autour des oracles, le « tesmoignent; et quand cela advient, dit Moyse au « treziesme du Deuterome, (1) parlant des effets « prodigieux des faux-prophetes, Dieu veut esprou- « ver si on le craint, et si on l'ayme tout seul : car « il ne suffit pas de dire que quelque chose soit ad- « venüe. Il faut sçavoir si Dieu en est l'autheur, si « c'est chose qui tende au salut des hommes et à la « gloire de Dieu. »

2. « Il s'est peu faire que pour en graver au cœur « des hommes une plus profonde pensée de la mort « et passion de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, sur les « commencemens de la predication Evangelique, « Dieu quelquesfois a voulu qu'il se soit fait des « choses extraordinaires. Et pourtant si alors il a pleu

(1) Deut. 13. 3.

« à Dieu monstrer quelquesfois sa debonnaireté aux « siens, il le faut reconnoistre pour le remercier de « son support. Mais s'il a voulu que ceux qui es- « toient desja peuvoyans, vissent encore moins, ou « que mesme ils devinssent aveugles, reconnoissons « ses jugemens, et retenons pure sa verité. »

3. « Que si ces effets sont faits par la force de Je- « sus-Christ, ç'a esté moyennant l'invocation du nom « d'iceluy; et non par un signe : que si ç'a esté par « mauvais moyen, un charme aura esté chassé par « un contre-charme, Dieu donnant efficace d'erreur « à Satan pour decevoir les hommes; lequel Satan « se voyant dechassé de son fort par Jesus-Christ, « (1) a basty un autre fort contre le mesme Jesus, « et employant à tel effet la simplicité des chrestiens, « et en fuyant devant la croix, il a fait comme ceux « qui reculent, pour plus avancer. »

4. Et parlant de l'exemple de Julien l'apostat, il dit, « que l'exemple d'un tel miserable ne doit estre « avancé, pour establir une doctrine en l'Eglise : car « tel exemple n'est pas loüable : tellement qu'on « peut bien faire cette conclusion, puisque Julien « l'apostat, et semblables autres, ont fait ce signe : et « en ont esté, comme ont dit, secourus, il est appa- « rent que cela ne procede de Dieu : ains il est venu « de Satan, qui l'a de plus en plus voulu troubler et « enlacer par le juste jugement de Dieu : car ce cas « advenû extraordinairement, a servy pourtant pour

(1) Luc, 11. 26.

« confondre cet abominable, tant en sa conscience « que devant les hommes, et devant Dieu. » Voilà en somme les responses du traiteur.

On leur oppose 1. leur contrarieté, incertitude et doute, il ne sçait à qui bailler l'honneur de ces evenemens : « si c'est par la force de Jesus-Christ, « si c'est par mauvais moyen : il s'est peu faire pour « en graver une plus profonde pensée de la mort et « passion de Jesus-Christ. Que si c'a esté Dieu, don- « nant efficace d'erreur à Satan pour decevoir les « hommes, » quels embrassemens? Monstre-t-il pas avec ces irresolutions, qu'il est bien empesché, et qu'il va sondant le guay, pour essayer s'il pourra trouver quelque response?

2. Je leur oppose toute l'antiquité, laquelle avec un consentement nompareil, enseigne que ces merveilles advenuës, sont de la main de Dieu. Ces grands Peres que nous avons citez, et en si grand nombre, nous inviteroient-ils bien à faire le signe de la croix, s'ils doutoient que le diable en fust l'autheur? Et qui douta que Jesus-Christ en soit l'autheur, il considere, comme Lactance deduit, combien cela tend à l'honneur de Dieu, que le simple signe de sa passion chasse ses ennemis?

3. J'oppose, que ces responses ressentent puamment l'heretique et desesperé : c'a esté le train ordinaire des anciens rebelles, d'attribuer les miracles aux charmes et à l'operation des diables. Tesmoins les Scribes et Pharisiens, (1) qui attribuoient les œu-

(1) Matth. 12. 24.

vres de Jesus-Christ à Beelzebub, les Vigilantiens, au rapport de S. Hierosme, et les Arriens selon S. Ambroise. Le mot de Tertullien est memorable, persuadant à sa femme de ne se remarier point à un infidele ; « te cacheras-tu, dit-il, lors que tu signes « ton lict et ton corps, ne semblera-t-il pas que tu « fasses une action magique? » Voyez-vous comme Tertullien attribue aux payens le dire des Huguenots ; à sçavoir, que le signe de la croix sert à la magie.

4. J'oppose, que la consequence de tels effets a tousjours esté à la gloire de Dieu, et tendoit au salut des hommes, tous les Peres l'ont ainsi remarqué. N'est-ce pas la gloire de Dieu, et le bien des hommes, que le diable soit dompté et rejetté? Certes, entre les grands effets de la crucifixion du Fils de Dieu, il y compte luy-mesme celuy cy : « (1) Maintenant le « prince de ce monde sera mis dehors. » Et c'est cela qui fait que le diable fuit devant la croix, comme devant la vive representation de cette crucifixion.

5. J'oppose, que puisqu'il s'est peu faire, que les merveilles faites à la croix, ayent esté faites par la force de Dieu, pour en graver la pensée de la mort et passion de nostre Sauveur au cœur des hommes ; comme le traiteur confesse, il a eu tort, et s'est monstré trop passionné d'aller rechercher une autre cause de ces miracles : car celle-cy est plus à l'honneur de Dieu, et au salut des hommes, que non pas de dire que le diable en a esté l'autheur comme le mesme traiteur dit par apres.

(1) Joan. 12. 31.

6. J'oppose que c'est ouvrir la porte à la mescreance, lequelle à tous les miracles des exorcismes, tant de Nostre-Seigneur, que de ses disciples, respondra que le diable fait semblant de reculer pour mieux avancer. Et quant à ce que le traiteur dit que le diable a employé à cet effet la simplicité des chrestiens, il y auroit de l'apparence, si on luy produisoit le tesmoignage de quelques idiots. Mais quand on luy produit les Martials, Ignaces, Origenes, Chrysostomes, Augustins, comme ose-t'il les accuser d'une simplicité folle, ou plustost de niaiserie? Y a-t'il homme qui vive, qui leur soit comparable, non plus en suffisance qu'en saincteté, parlant de la pluspart?

7. Et quant au fait de Julien l'apostat, lequel le traiteur dit ne devoir estre suivy, ains plustost rejetté; Je remonstre que c'est un traict de mauvaise foy au traiteur, de gauchir ainsi à la raison vive. Car qui produisit jamais ce fait comme de Julien l'apostat? On l'avance, pour monstrer que le signe de la croix a tant de vertu contre les malins, que non seulement ils le craignent en bonnes mains; mais encore ès mains de qui que ce soit : dequoy le cas advenu à Julian, fait une preuve manifeste.

Pour vray, S. Gregoire Nazianzene, et Theodoret, tiennent resolument que les diables fuyrent pour la crainte qu'ils eurent, voyant la croix. Permettez nous, traiteur! que nous soyons de leur opinion, plustost que de la vostre, ou de celle du maistre charmeur. Le devin au recit des anciens Peres, pour ne confesser pas la honteuse fuite de ses mais-

tres, estre procedée de peur, dist à Julian, qu'ils avoient eu la croix en abomination, non à crainte. *Vincit quod deterius est* dit S. Gregoire Nazianzene, « le pis l'emporte. » Mais s'il eust veu le traiteur, attribuer la fuite des malins, à ruse et stratageme, comme s'ils faisoient les fins, feignant de fuyr pour surprendre leur homme; je crois qu'il eust dit; « *Vincit quod pessimum est*, le pis du pire l'em-« porte. » Et de vray, qu'y aura-t'il de resolu au monde, s'il est loisible de bailler ces sens aux miracles et actions extraordinaires? Sera-t'il pas aysé à l'obstination, d'attribuer la resurrection des morts mesme aux illusions diaboliques?

8. Mais qu'estoit-il besoin au diable de faire le fin avec Julian l'apostat, non plus qu'avec le Juif, duquel S. Gregoire le Grand fait le recit? Qu'eut-il pretendu avec cette simulation envers des gens qui luy estoient desja tout voüez? que pouvoit-il acquerir davantage sur Julian qui l'adoroit, et descendoit pour se rendre à luy? Notez, je vous prie, le mot de S. Gregoire Nazianzene, quand il dit que Julian eut recours au vieil remede : c'est à sçavoir à la croix, remede qu'il avoit appris du temps qu'il estoit catholique. Ah! traiteur, vous rendrez un jour conte de ces vaines subtilitez, par lesquelles vous destournez toutes choses à vostre impieté.

Non, traiteur, vos finesses sont cousuës de fil blanc, le diable en tient la maistrise sur vous. Quelle finesse seroit-ce au diable de fuyr devant la croix, puis que par cette fuite les siens entrent en

defiance de son pouvoir, et les bons sont consolez, comme font foy tant de Peres, qui tous reprochent au malin, et à ceux de son party, cette sienne fuite, et Julian qui en fut tout ebranlé, et le juif converty?

10. Mais dit le traiteur, Moyse advise qu'il ne faut croire aux effets prodigieux des faux prophetes. Cela va bien loin; mais la croix n'est pas faux prophetes; c'est un signe sainct, signe du christianisme, comme a confessé le traiteur mesme : de sorte qu'en quelque main qu'il se trouve, le diable le craint. Et tant de Saincts qui ont employé ce signe à œuvres miraculeuses, les osera-t'on bien infamer du nom de faux prophetes?

11. Or quand de ces merveilles qu'un auroit pris occasion du superstition, si ne faudroit-il pas attribuer ces merveilles au diable : les merveilles advenuës par le serpent d'airain furent divines, quoy que le peuple en prist occasion d'idolatrer. Il faudroit doncques corriger l'abus, et retenir l'usage, comme on fait, non seulement des choses bonnes et sainctes, telles que la croix, mais des nuisibles et venimeuses.

12. Enfin, tant d'autres miracles se sont faits par le signe de la croix, outre la fuite des malins, qui ne se peuvent rapporter à aucune simulation ou stratageme d'iceluy, qu'on ne doit pas non plus le croire de ceux-cy.

CHAPITRE XI.

Force du signe de la croix en d'autres occasions

La croix, pour deux raisons, a grande vigueur contre l'ennemy : l'une, d'autant qu'elle luy represente la mort du Sauveur, qui le dompta et subjugua, ce que la superbe obstinée hayt et craint extremement. L'autre, parce que le signe de la croix est une courte et preignante invocation du Redempteur. Et en cette derniere consideration, il peut estre employé en toutes occasions où peut estre employée la priere et oraison : or quelle occasion peut-on penser où la priere ne soit utile? Soit pour chasser les venins, rendre la veuë aux aveugles, guerir les maladies, estre garanty de ses ennemis? Tel est l'usage du sainct signe.

Certes, Porcherus autheur non vulgaire, recite que S. Jean Evangeliste guerist un malade febricitant, faisant le signe de la croix, et invoquant le nom de Jesus : et que le mesme Sainct signa du signe de la croix un boiteux des deux jambes, luy commandant de se lever, et tout soudain il se leva.

L'histoire de Cyrola evesque Arrien, et de son aveugle, est illustre. Cyrola voyant Eugene avec Vindemialis et Longinus, evesques catholiques, faire plusieurs miracles pour confirmation du party catholique, estima faire un grand coup pour sa secte, s'il pouvoit tant faire qu'on creust qu'il avoit la mesme vertu : et prend un miserable, l'apaste et le manie en sorte qu'il le fait contre-faire l'aveugle, et

se mettre en pleine assemblée, pour l'attendre, quand il passeroit, et luy demander guerison.

Ce pauvre abusé se met en posture, et joüe son personnage. Cyrola pense joüer le sien, retire, met la main sur cet aveugle, et avec certaines paroles, luy commande d'ouvrir les yeux et voir. Mais ce fut un vray miracle heretique : car ce pauvre homme, qui feignoit d'estre aveugle, se trouva reellement aveugle, avec une si vehemente douleur d'yeux, qu'il luy sembloit qu'on les luy crevast. Il accusa sa feinte et simulation, et son seducteur tout ensemble, avec la somme d'argent qu'il avoit receuë pour ce jeu, auquel il perdit la veuë, et demanda ayde et remede à nos evesques catholiques, lesquels ayant sondé sa foy, eurent pitié de luy.

« Et se prevenant l'un l'autre d'un mutuel hon-« neur (ce sont les paroles de S. Gregoire de Tours, qui est mon autheur) « une saincte contention s'es-« meut entr'eux, qui seroit celuy là qui feroit le si-« gne de la bien-heureuse croix sur ses yeux. *Vin-« demialis et Longinus* prioient Eugene. Eugene au « contraire les prioit de luy imposer la main. Ce « qu'ayant fait, et la luy tenant sur la teste, S. Eu-« gene faisant le signe de la croix sur les yeux de « l'aveugle, dist : Au nom du Pere, et du Fils, et du « Sainct-Esprit, vray Dieu, lequel nous confessons « trine en une esgalité et toute-puissance, que tes « yeux soient ouverts; et tout aussi-tost, la douleur « ostée, il revint à sa premiere santé. » Avez vous veu, traiteur, le signe de la croix employé à la res-

titution de la veuë de ce miserable; et comme les saincts evesques s'entrepresentent l'honneur de le faire? Direz-vous que le diable fit ce jeu en faveur des catholiques contre les Arriens? Quelle échapatoire pourrez-vous trouver?

Les Arriens de Nicée obtinrent de Valens empereur heretique, l'Eglise des catholiques. S. Basile adverty de cela, recourt à l'empereur mesme, et luy remonstre si vivement le tort qu'il faisoit aux catholiques que l'empereur en fin laissa au pouvoir de S. Basile de decider ce different, avec cette seule condition, qu'il ne se laisseroit point transporter au zele de son party : c'est à dire des catholiques, au prejudice des Arriens. S. Basile reçoit cette charge et fit cette ordonnance, inspiré sans doute du ciel, que l'Eglise fust bien fermée et cachetée, ou scellée, tant par les Arriens, que par les catholiques. Puis les Arriens employent trois jours et trois nuicts en prieres, et viennent par apres à l'Eglise, que si elle s'ouvroit pour eux, ils en demeureroient maistres pour jamais. Si moins les catholiques veilleroient une nuict : apres laquelle ils iroient à l'Eglise psalmodiant avec la Litanie : et si elle s'ouvroit pour eux, ils en demeureroient possesseurs perpetuels. Si elle ne s'ouvroit, qu'elle fust aux Arriens.

Les Arriens eurent la sentence pour agreable : mais les catholiques murmuroient, qu'elle estoit trop favorable aux Arriens, et qu'elle avoit esté proferée par crainte de l'empereur. Cependant elle s'execute : les Arriens prient trois jours et trois nuicts,

viennent aux portes de l'Eglise, extremement bien fermées : (car l'un et l'autre party en avoit esté fort curieux) y arrestent dès le matin jusques à Sexte, criant leur *Kyrie eleison*. Mais pour neant; si qu'en fin, ennuyez de l'attente, ils s'en vont.

Apres cela S. Basile convoquant generalement tout le peuple fidele, le conduit hors la ville, en l'Eglise de S. Diomede martyr, où il employe toute la nuict en prieres. Et le matin l'ameine vers l'Eglise, chantant ce verset : « Dieu sainct, Sainct fort, Sainct « et immortel, ayez misericorde de nous. » Puis arrivé au parvis du temple, où les Arriens s'estoient arrestez precedemment, il dist au peuple. Dressez les mains en haut au ciel vers le Seigneur, et criez *Kyrie eleison* : ce que faisant le peuple, S. Basile les signant et benissant, il commande que l'on fasse silence, et signant par trois fois les portes de l'Eglise, dit : Beny soit le Dieu des chrestiens ès siecles des siecles, Amen. Le peuple repliquant, Amen. En vertu de l'oraison, les verroux et serrures se defont, et les portes comme poussées par quelque vent impetueux, s'ouvrent soudainement. Lors ce grand evesque chanta : « (1) O princes, levez vos portes; « et vous portes eternelles elevez vous, et le Roy de « gloire entrera ! » et entrant dedans le temple avec le sainct peuple, il y fit le divin mystere.

Il y a en cette histoire trois ou quatre points de mauvaise digestion pour vostre estomach, ô traiteur si vous n'estes guery depuis vostre traité. Les Eglises

(1) Psal. 2. 7.

des Saincts, où l'on va prier Dieu : les sainctes psalmodies, avec les litanies en forme de processions : la benediction episcopale sur le peuple, avec le signe de la croix : (*Sanctus episcopus illos consignans*, dit S. Amphilochius qui est mon autheur) le signe de la croix employé pour faire ce miracle, et ce qui est dit que S. Basile estant entré, fit le divin mystere, *fecit divinum mysterium* : car c'est une phrase, qui n'est pas sortable, ny à la priere, laquelle ils avoient desja faite toute la nuict, ny au sermon : car prescher ne s'appelle pas faire, mais publier le divin mystere; ny certes à vostre cene, en laquelle il ne se fait rien de divin; mais s'administre seulement un pain desja fait et preparé.

Je ne voy pas que vous puissiez respondre à ce tesmoignage de la vertu de la croix : car si vous dites que le diable fit cela pour faire le matois, S. Amphiloche vous remonstre que par ce miracle les catholiques furent consolez, et plusieurs Arriens se convertirent. Quel avantage doncques eut recherché le diable en cette affaire, et je vous remonstre que vous n'avez pas assez d'honneur pour rendre suspect S. Basile de magie, ou sorcellerie, ny S. Amphiloche de mensonge, ou fadaise.

Si vous dites que S. Amphiloche attribuë le miracle à la vertu de l'oraison, c'est ce que je veux : car le signe de la croix est une partie de l'oraison que fit S. Basile, tant sur le peuple le benissant, que sur les portes, les en signant, et à quel autre effet l'eut-il employé?

Une dame carthaginoise avoit un chancre au tetin, mal, selon l'advis d'Hippocrate, du tout incurable, elle se recommande à Dieu, et s'approchant pasques, elle est advertie en sommeil, d'aller au baptistere, et se faire signer de la croix, par la premiere femme baptizée qu'elle rencontreroit : elle le fait, et soudain elle est guerie.

Le traiteur à ce coup est bien empesché, il chancelle, et ayant fait le recit de l'histoire tres-impertinemment, tasche de se derober à cette pointe, que luy avoit jetté le plaquart. Quant au recit, il le fait ainsi : « Une certaine dame de Carthage fut guerie « d'un chancre à la mammelle, ayant esté advertie « en dormant de remarquer avec le signe de la croix « la premiere femme baptizée qui viendroit au de- « vant d'elle. » Cela n'est aucunement ny vray, ny à propos : car elle ne fut point advertie de remarquer l'autre avec le signe de la croix, mais de se faire signer elle-mesme du signe de la croix, sur le lieu du mal. Le desir de reprendre offusque ces pauvres reformateurs.

Quant à la response, il la fait à son accoustumée, sans jugement ny candeur : à sçavoir, que cette dame s'estoit addressée auparavant au seul Dieu, auquel elle rapporta sa guerison, et non à aucun signe. C'est estre insensé : car qui dist jamais qu'aucune guerison ou miracle, fait ou par le signe de la croix, ou autrement, doive estre rapporté à autre qu'à Dieu seul, qui est le Dieu de toute consolation?

Nostre different gist, à sçavoir, si Dieu employe le signe de la croix à faire des miracles par les hommes, puis que c'est chose hors de doute qu'il employe bien souvent plusieurs choses aux effets surnaturels. Le traiteur dit que non; et ne sçait pourquoy nous disons qu'ouy, et le prouvons par experience: est-il pas inepte de repliquer que c'est Dieu qui fait ces miracles, puis qu'on ne demande pas qui les fait, mais comment, et par quels instrumens et moyens? C'est Dieu qui la guerit, et pouvoit la guerir, sans la renvoyer à l'autre femme qui la signa: il ne veut pas; mais la renvoye à ces moyens, desquels il se veut servir. Voulons-nous estre plus sages que luy, et dire que ces moyens ne sont pas sortables? il luy plaist que nous les employions, les voulons-nous rejeter?

Or c'est S. Augustin qui est autheur de ce recit, et l'estime tellement propre à la louange de Dieu, qu'il dit en suitte, qu'il avoit fort tancé cette dame guerie, de ce qu'elle n'avoit pas assez publié ce miracle. Un bon huguenot au contraire, l'eust fait enterrer bien avant, et ce par zele de la pureté reformée: mais ces grandes ames anciennes se contentoient de la pureté formée.

Au demeurant, l'oraison du signe de la croix estoit en si grand credit en l'ancienne et primitive Eglise, qu'on l'employoit à tous rencontres, on s'en servoit comme d'un general preservatif de tous malheurs, en mer, en terre, comme dit S. Chrysostome, és corps des bestes malades, et en ceux qui estoient

possedez du diable. S. Martin protestoit de percer tous les esquadrons des ennemis, et les outrepasser, pourveu qu'il fust armé du signe de la croix. S. Laurent guerissoit les aveugles par iceluy. Paula mourant se signa la bouche de la croix. S. Gordius martyr, devant qu'aller au tourment en la ville de Cesarée, se munit du signe de la croix, dit S. Basile. Ainsi le grand S. Antoine rencontrant ce monstre sylvestre Faune, ou Hypocentaure, qui le vint trouver lors qu'il alloit voir S. Paul premier hermite, il fit incontinent le signe de la croix pour s'asseurer.

Icy je ne puis oublier le livre de Mathias Flaccus Illyricus, augmenté à Geneve, intitulé, *Catalogus testium veritatis*. Lequel par une authentique impudence, citant S. Antoine contre nous, en son rang, dit qu'il a leu sa vie, et n'a pas treuvé qu'il ait employé le signe de la croix. Jusques à quand trompera-t'on ainsi les peuples? Certes les tesmoignages que j'ay citez au chapitre precedent, sont pris dans S. Athanase, et celuy-cy dans S. Hierosme.

Or j'ay dit qu'en ces occasions, la croix avoit vertu comme une oraison fort vigoureuse, dont il s'ensuit que les choses signées ont une particuliere sainctété, comme benistes et sanctifiées par ce sainct signe, et par cette celebre oraison extremement preignante, pour estre instituée, approuvée et confirmée par Jesus-Christ, et par toute son Eglise : si que les anciens faisoient grande profession de prier Dieu, levant les bras haut en forme de croix, comme

il appert en mille tesmoignages : mais sur tout de celuy que j'ay produit de l'ancien Origene cy-dessus; par où non seulement ils faisoient comme un perpetuel signe de croix : mais mortifioient encore la chair, imitant Moyse (1) qui surmonta Amalech lors qu'il prioit Dieu en cette sorte, figurant et presageant la croix de Nostre-Seigneur, qui est la source de toutes les faveurs que peuvent recevoir nos prieres. S. Cyprien, S. Gregoire Nazianzene, et mille autres tres-anciens nous enseignent ainsi.

(1) Exod. 17. 11.

FIN DU TROISIESME LIVRE.

LIVRE QUATRIESME.

De la qualité de l'honneur qu'on doit à la croix.

CHAPITRE PREMIER.

Apres que le traiteur a mis en campagne la solemnelle distinction entre l'honneur civil et l'honneur conscientieux, que j'ay suffisamment renversée en mon avant-propos, il fait tout à coup cette saillie : « Vray est que les questionnaires ne se sont pas teu « là dessus, car on a demandé de quelle sorte d'hon- « neur elle doit estre adorée. Quelques-uns ont dit « que la vraye croix, qui avoit touché au corps de « Jesus-Christ, devoit estre adorée de latrie, ou « pour le moins d'hyperdulie; mais que les autres « devoient estre servies l'honneur de dulie; c'est à « dire, que la vraye croix devoit estre reverée de « l'honneur deu à Christ, et les autres croix devoient « estre honorées de l'honneur que les serviteurs « doivent à leurs maistres, et c'est la belle resolution « du present second plaquart. »

Or ce plaquart ne prend en aucune façon telle resolution ; ne parle ny peu, ny prou de latrie, dulie, hyperdulie, ny n'employe la distinction de la vraye croix, de l'image de la croix, et du signe d'icelle. Voicy purement sa conclusion : « Nous de-

« vons estre poussez à venerer l'image de la croix, « et la dresser par tous les lieux celebres, pour nous « emouvoir à la memoire du benefice de la mort et « passion de nostre Dieu et Sauveur, auquel soit « honneur et gloire, Amen. »

Aussi n'estoit-ce pas le dessein de l'autheur des plaquarts, sinon de rendre conte de la devote erection de la croix que nostre confrerie d'Annessi fit auprès d'Annemasse, laquelle n'estoit pas une piece de la vraye croix; mais seulement une image d'icelle. Si est-ce que parce que ce traiteur produit les questions des scholastiques, avec supercherie, je veux en peu de paroles découvrir en ce livre, le plus naïfvement que je sçauray, la doctrine catholique, touchant la qualité de l'honneur deu à la croix. Et remarque cependant, que les questionnaires qui epluchent si menuement les differences d'honneur qu'on doit à la croix, monstrent assez qu'ils sont saisis de la saincte et pure jalousie, de laquelle j'ay traité en l'avant-propos : car comme ils veulent attribuer à la croix l'honneur qui luy est deu, selon le rang qu'elle tient entre les dependances de nostre Sauveur; aussi prennent-ils soigneusement garde de ne luy en bailler que ce qu'il faut, et sur tout de n'alterer en rien l'honneur de Dieu, ny baillant moins de respect à sa croix, ny plus aussi qu'il ne veut et requiert. Par où le traiteur est assez convaincu de calomnie, quand il nous accuse de bailler des compagnons à Dieu.

CHAPITRE II.

De l'honneur, que c'est, à qui, et pourquoy il appartient d'honorer, et d'estre honoré.

J'ay besoin de dire un mot de l'honneur, parce que l'adoration est une espece et sorte d'iceluy. L'honneur doncques est une protestation ou reconnoissance de l'excellence de la bonté de quelqu'un.

Or je l'entens ainsi. 1. Connoistre la bonté excellente d'une personne, n'est pas l'honorer. L'envieux et malin connoist l'excellence de son ennemy, et ne laisse pourtant de le vituperer. Faire des reverences et demonstrations exterieures à quelqu'un n'est pas aussi l'honorer; les flateurs et affronteurs en font à ceux qu'ils tiennent les plus indignes du monde. La seule determination de la volonté, par laquelle on tient en conte et respect une personne, selon l'apprehension qu'on a de sa bonté, est celle-là en laquelle gist la vraye essence de l'honneur.

Il y a peu de difference entre l'object de l'amour, et celuy de l'honneur. Celuy-là tend à la bonté, et celuy-cy à l'excellence de la bonté. Aussi y a-t'il peu de diversité à philosopher de l'un et de l'autre. Faisons-en comparaison, la connoissance de l'un servira à celle de l'autre. L'amour est causé par la connoissance de quelque bonté, l'honneur par la connoissance de l'excellence de la bonté. L'amour produit ses demonstrations exterieures, et les offices qu'on fait au bien de celuy qu'on ayme. L'honneur produit aussi les signes et protestations exterieures.

Mais comme l'amour, à proprement parler, n'a son domicile qu'au cœur de l'amant, aussi l'honneur reside dans la volonté de l'honorant. On appelle amitié les bons offices exterieurs : on appelle honneur les demonstrations exterieures. Mais ces noms n'appartiennent à l'exterieur, que pour l'alliance qu'on presuppose d'iceluy avec l'interieur.

Si donc je dis que l'honneur est une protestation ou reconnoissance, je l'entens, non de celle qui se fait par les apparences exterieures, (autrement les anges et esprits ne sçauroient honorer) mais de celle qui se passe en la volonté, qui se resout d'estimer une personne selon son merite : car cette resolution est la vraye et essentielle forme de l'honneur.

2. Or si l'honneur gist proprement en la volonté, il faut qu'il tende au bien, qui est le seul objet d'icelle : jamais elle ne s'employe sinon à son but et objet, ou aux appartenances d'iceluy. Mais comme il y a trois sortes de bien, l'honneste, l'utile, le delectable; aussi l'honneur ne tend du tout qu'à l'honneste, comme le mot le porte : car l'honnesteté n'est ditetelle, que parce qu'en elle gist l'estat et l'arrest de l'honneur : *Honestas*, dit Isidore, *quasi honoris status.* L'honneur y va, y estant, il s'arreste. Et quel bien honneste y a-t'il que la vertu et ses appartenances? La bonté donc, de laquelle l'honneur est une reconnoissance, ne peut estre que de ce rang.

Or si le bien honneste, ou la vertu se considere simplement, comme bien, il sera aussi simplement et seulement l'objet de l'amour : mais si on le con-

sidere comme excellent, eminent et superieur, c'est lors qu'il attire à soy l'honneur comme son propre tribut, lequel a son naturel mouvement au bien honneste, sous la consideration particuliere de quelque excellence et eminence : de quelque excellence, dis-je; car soit que le bien honneste aye quelque excellence sur celuy qui honore, ou non; il suffit qu'il aye quelque excellence pour estre un vray subjet de l'honneur. J'ay donc dit pour toutes ces raisons que l'honneur estoit une protestation de l'excellence de la bonté.

3. Et quand j'ay dit, « de la bonté de quelqu'un; » c'est à dire, de quelque personne, j'ay eu cette raison, l'excellence de la bonté, laquelle est le propre objet de l'honneur, n'est sinon la vertu : la vertu ne se trouve sinon ès personnes, doncques l'honneur ne se rapporte ou mediatement, ou immediatement, qu'aux personnes lesquelles sont le subjet, lequel est honoré, et leur vertu le subjet pour lequel elles sont honorées. *Objectum quod et objectum quo*, disent nos scholastiques.

Ce discours fort clost de pouvoir honorer, ny estre honoré, toute chose insensible, brute ou insensée, les diables et damnez. Car tout cela n'a, ny peut avoir aucune bonté d'honnesteté, pour estre honoré, ny n'a aucune volonté, ou bonne affection à l'endroit de la vertu, pour l'honorer. Si ces choses honoroient la vertu, elles seroient honorables elles-mesmes pour ce respect? d'autant qu'honorer la vertu est chose honorable, comme au contraire, qui

est honorable, il peut honorer; car il a la vertu, et la vertu ne peut loger qu'en ceux qui la prisent et honorent. Que si on honore quelque chose insensible, ou non vertueuse, ce ne sera pas pour y arrester et colloquer simplement et absolument l'honneur : mais pour le passer et rapporter à quelque vertu et vertueux. L'honneur du magistrat passe et revient à Dieu et à la republique qu'il represente; l'honneur de la vieillesse à la sagesse, de laquelle elle est une honorable marque : l'honneur de la science à la diligence, et autres vertus, desquelles elle est, et l'effet et la cause.

Parlons des choses sacrées, l'honneur des Eglises et vases sacrez, va et vise à la religion, de laquelle ils sont instrumens : l'honneur des images et croix se rapporte à la bonté de Dieu, de laquelle elles sont des memoires. L'honneur des personnes ecclesiastiques, à celuy duquel ils sont les officiers. Bref, le vieil mot est certain : l'honneur est le loyer de la vertu : non que la vertu ne merite une autre recompense inherente, utile et delectable; mais parce que l'honneur purement et simplement n'a point d'autre objet que la vertu et le vertueux. Si qu'estant poussé ailleurs, comme sur les choses inanimées, il n'y fait aucun sejour : mais y passe seulement, entant qu'elles appartiennent en quelque sorte à quelque subjet vertueux, ou à la vertu mesme, ou enfin il se rend comme dans son propre et naturel domicile.

Que s'il est dit quelquesfois que les choses inani-

mées et les diables donnent honneur à Dieu, ce n'est pas que cet honneur-là sorte de ces choses, comme de la cause; mais seulement comme d'une occasion que les hommes en prennent d'honorer Dieu : ou c'est, parce que telles choses sont les exterieures demonstrations d'honneur, lesquelles quoy que privées de leur ame, qui est l'intention interieure, ne laissent pas de retenir devant les peuples le nom d'honneur : ainsi que l'homme mort est appellé homme.

CHAPITRE III.

De l'adoration, que c'est.

Voyons l'opinion du traiteur, et considerons la valeur de ses argumens : son opinion est en un mot: « Adorer, c'est s'incliner, faire encensement ployer « les genoux. » Mon Dieu que cela est grossier : Mettons en avant la verité, elle renversera assez d'elle mesme le mensonge.

L'adoration est une speciale maniere et sorte d'honneur : car l'excellente bonté pour laquelle on honore un autre, peut estre de deux façons : ou elle est eminente, superieure et avantageuse sur celuy qui honore, ou non. Si elle ne l'est pas, il n'y a lieu que pour le simple honneur, tel qu'il peut estre mesme de pair à pair, voire de superieur à inferieur, et duquel parle l'apostre, quand il dit, « (1) *honore invicem prævenientes,* vous prevenant en honneur : et S. Pierre disant, (2) *omnes honorate*, honorez

(1) Rom. 12. 11. — (2) 1. Pet. 2. 17.

un chascun dont il est dit mesmement qu'Assuerus honora Mardochée. Eustratius met pour exemple, l'honneur que s'entreportoient S. Gregoire Nazianzene, et S. Basile. Si au contraire, l'excellence de la bonté pour laquelle on honore, se trouve superieure et avantageuse sur l'honorant, lors il y va, non d'un simple honneur; mais de l'honneur d'adoration : et partant, comme l'honneur n'est que la profession, ou reconnoissance de l'excellence de la bonté de quelqu'un; aussi l'adoration est la reconnoissance de l'excellence de la bonté eminente et superieure, à l'endroit de celuy qui honore. Une simple excellence de bonté suffit au simple honneur : mais à l'honneur d'adoration, il faut une excellence superieure au regard de l'honorant.

Or à bien honorer comme j'ay dit cy-devant, il y va trois actions, il y en va bien autant, et à plus forte raison à bien adorer, puis qu'adorer n'est autre chose qu'une excellente sorte d'honorer. 1. Il faut connoistre et apprehender la superiorité de l'excellence adorable : c'est la premiere action; laquelle appartient à l'entendement. 2. Il faut se sousmettre, reconnoistre et faire profession d'inferiorité, ce qui touche à la volonté. Et pour la troisiesme, il faut faire au dehors des signes et demonstrations de la soubmission qui est en la volonté.

Mais en laquelle de ces actions consiste la vraye et propre substance de l'adoration? Ce n'est pas en la premiere; car les diables et ceux desquels parle

S. Paul, (1) connoissant Dieu ne l'ont pas glorifié comme Dieu : mais secoüant le joug, ont dit, nous ne servirons point; ils l'ont connu, mais non pas reconnu : cette premiere action n'est que le fondement et principe de tout l'edifice mesme. Sera-ce point doncques la troisiesme action du tout exterieure et corporelle, en laquelle gist la vraye essence de l'adoration? Le traiteur le dit, comme vous avez veu. « Adorer c'est s'incliner, faire encensement, « ployer les genoux. » Je dis que non, et la preuve indubitablement, pourveu que j'aye protesté que je parle de la vraye essence de l'adoration.

1. Si l'adoration gist en ces actions exterieures, les anges et bien-heureux esprits ne pourroient pas adorer, car ils n'ont ny genoux ny teste pour les ployer et incliner : neantmoins ils ont commandement de l'adorer; « (2) adorez-le, ô tous vous anges « d'iceluy! » Je ne croy pas qu'aucun entende que les encensemens qu'ils jettent à Dieu, (3) soient materiels. Car S. Jean declare au contraire, que ce sont les oraisons des Saincts. Que s'il est dit, qu'ils jettent leurs couronnes (4) aux pieds de celuy qui sied au throsne, bien que leur adoration soit exprimée par une action exterieure; si ne se doit-elle pas entendre que de l'esprit : car comme leurs couronnes et felicitez sont spirituelles, aussi l'hommage, reconnoissance et soubmission qu'ils en font, n'est que purement spirituelle.

(1) Rom. 2. 1. 1. — (2) Psal. 96. 8. — (3) Apoc. 8. 3.
(4) Apoc. 4. 10.

2. Mais pour Dieu les paralytiques et perclus qui n'ont aucun encens, ny genoux, ny mouvement à leur disposition, peuvent-ils pas adorer Dieu? ou s'ils sont exempts de la loy qui dit, « (1) tu adoreras « le Seigneur ton Dieu? »

3. O chrestiens de genoux et materiels! vous sçavez si bien alleguer hors de propos et saison, quand vous combattez les sacrées ceremonies, « (2) que les « vrays adorateurs adorent en esprit et en verité. » Certes, ces sainctes paroles ne bannissent point les actions exterieures, quand elles procedent de l'esprit et verité; mais ne voyez-vous pas tout ouvertement qu'elles decernent contre vous que la vraye et essentielle adoration gist en la volonté et action interieure.

4. Et de fait, qui diroit jamais que les actions exterieures des hypocrites, voire les genuflexions de ceux qui baffoüent nostre Sauveur au jour de sa passion, luy mettant la couronne d'epines en teste, et le roseau en main, pliant les genoux devant luy, fussent des vrayes adorations, et non pas plustost des vrays vituperes et affronts? L'Escriture appelle bien cela adorer et saluer : mais elle declare tout sur-le-champ, qu'elle l'entend, non selon la realité et substance, mais selon l'exterieure apparence et feinte, disant qu'ils se mocquoient de luy; qui oseroit appeller ces mal-heureux, vrays adorateurs, et non pas plutost vrays mocqueurs? les choses portent aucunefois le nom de ce dont elles ont les apparences, sans

(1) Mat. 4. 10. — (2) Joan. 4. 24

pour cela laisser d'estre indignes de le porter; comme quand les enfans de ce monde sont appellez prudents, et leur ruse ou finesse, sagesse : quoy que ce ne soit que folie devant Dieu, et en realité. Ainsi j'appelle les impertinences du traiteur, raison, quoy qu'elles soient indignes de ce nom.

Considerons doncques un peu quelles raisons le traiteur produit, pour montrer qu'adorer c'est s'incliner, faire encensement, ployer le genoüil : « Cela, « dit-il, se voit par la façon de parler de l'Escriture, « qui par le flechissement de genoux designe l'ido- « latrie, comme il appert par la response faite à « Elie; (1) où les vrays serviteurs de Dieu opposez « aux idolatres, sont designez parce qu'ils n'avoient « point ployé le genouil devant Baal, ny baisé en « la bouche d'iceluy : aussi use l'Escriture de ces « mots pour descrire les idolastres; qu'ils se sont « courbez, qu'ils ont fait encensement, ont baisé la « main, ou les livres, ce que font ceux de l'Eglise « romaine à leurs images, reliques et croix, dont la « conclusion est manifeste, que s'ils ne sont idolas- « tres, si font-ils ce que font les idolastres. »

Est-il possible que ce traiteur aye escrit ces choses, veillant? Si le flechissement de genoüil estoit idolatrie, on ne sçauroit aller sans idolatrer : car pour aller, il faut flechir le genoüil. Flechir le genoüil, voire se prosterner en terre est une action indifferente, et n'a aucun bien, ny aucun mal, que par l'objet auquel on l'addresse : c'est de l'intention dont

(1) 3. Reg. 19. 18.

elle procede, qu'elle a sa difference de bonté, ou de malice. Pour faire que flechir le genoüil soit idolatrie, il y faut deux parties; l'une, que ce soit à une idole : car qui flechiroit le genoüil au nom de Jesus, comme il est raisonnable que chacun fasse, ou devant un prince, seroit-il idolatre? l'autre que non seulement le genoüil flechisse à l'idole, mais que ce soit volontairement, il faut que le cœur plie à mesme que le corps : car idolatrie, comme tout autre peché, prend à l'ame et à l'intention : que si l'exterieur a quelque mal, il sort de là, comme de sa source.

Qui est affectionné aux idoles, quand il n'auroit ny genoüil, ny jambe, et seroit plus immobile qu'une pierre, il est neantmoins vray idolatre. Et au contraire, qui auroit tousjours les genoux plantez en terre, ne seroit pour tout cela idolatre, sans ces deux conditions : l'une qu'il fust ainsi volontairement; l'autre, que ce fust à l'honneur d'une idole. Ainsi jamais il ne fut dit, que flechir les genoux soit idolatrer; mais ouy bien de les flechir à Baalim, Astaroth, Dagon, et semblables abominations, autant en dis-je de baiser la main, voire le pied, faire encensement, et se courber.

Quand doncques le traiteur dit que les catholiques font ces actions exterieures aux reliques, images et croix, il dit vray en certaine façon; mais pour conclurre par là que les catholiques sont idolatres, il luy reste à prouver que les images, reliques et croix, sont des idoles, ce qu'il ne sçauroit faire, ny luy,

ny ses partisans, je les en defie. Il ne suffit pas pour estre mauvais idolatre et sorcier, de faire ce que telles gens font, si on ne les fait à mesme intention, et avec mesmes circonstances.

Les idolatres plient les genoux, font des encensemens, des temples, des autels, des festes, des sacrifices; autant en font les catholiques, doncques ils sont idolatres, la consequence est sotte; car encor que ces actions soient pareilles ès uns et ès autres, d'estoffe et de matiere, si ne le sont-elles pas de forme, de façon et intention. Or Dieu ne regarde pas tant ce qui se fait, comme la maniere avec laquelle il se fait. L'idolatre dresse toutes ses actions à l'idole, c'est cela qui le fait idolatre. Au contraire, l'intention du catholique en toutes ses actions est toute portée à son Dieu, c'est cela qui le fait catholique.

Le tyran et le prince font mourir; à l'un c'est crime, à l'autre justice. Le brigand et le chirurgien coupent les membres, et tirent du sang; l'un pour tuer, l'autre pour guerir. Nous faisons quelque chose de ce que font les idolatres, mais nous ne faisons rien comme eux. L'objet de nostre religion est Dieu vivant, qui la rend toute saincte et sacrée.

Il faut donc conclurre indubitablement, que la vraye et pure essence de l'adoration, gist en l'action interieure de la volonté, par laquelle on se soubmet à celuy qui est adoré : et que la connoissance, action de l'entendement, precede la soubmission comme fondement; au contraire l'action exterieure suit la soubmission, comme effet et dependance d'icelle,

CHAPITRE IV.

De ce qui peut adorer et estre adoré.

La supresme excellence est adorable de tous; et ne peut adorer aucun. Si elle est supresme, comme pourra-t'elle en reconnoistre aucune autre pour superieure? Les avantages que l'excellence divine tient sur toute autre, sont infinis et d'infinie eminence, tout est bas, ou rien en comparaison. Dieu doncques comme Dieu, ne peut adorer : mais il peut bien honorer, puis que le simple honneur n'a pour objet que la simple excellence, et non pas une excellence, superieure comme l'adoration.

Par contraire raison les choses irraisonnables ne peuvent adorer, à cause de leur extresme bassesse : car elles sont privées de connoissance, et par consequent de volonté et de reconnoissance.

Les diables et damnez ne peuvent adorer. J'en ay dit la raison n'a gueres : ils connoissent la bonté; mais ils la detestent et blasphement : leur volonté hayt et abomine. « (1) Qui te confessera en enfer, « ô Seigneur Dieu? » disoit David; mais s'ils n'adorent Dieu, pourront-ils pas adorer autre que Dieu? Je dis que non, à proprement parler. L'adoration est une sorte d'honneur : l'honneur est pour la vertu : or ces miserables n'ont aucune affection à la vertu : et toutesfois en cette affection gist l'essence de l'honneur. L'honneur part d'une volonté bien ordonnée, qui fait profession et reconnoissance de quelque ex-

(1) Psal. 6. 6.

cellence : les damnez ont leur volonté toute desordonnée et gastée, qui ne fait profession que de mal. S'ils reconnoissent quelque superiorité, ce n'est jamais que forcement, et ne peut estre adoration. Voilà quant à l'adoration active.

Mais quant à la passive, les seuls damnez en sont du tout, et simplement privez par ces raisons : l'excellence de leur nature ne tend à aucune bonté, mais est irrevocablement contournée au mal : or tout honneur tend à la vertu et honnesteté. Leur excellence est accablée et estouffée par l'extresme misere et vileté. L'honneur presuppose bonne affection à l'endroit de celuy qu'on honore; or les malins nous sont irreconciliables, et ne devons les avoir en aucun commerce d'affection, ains à une totale alienation et abomination. Toute autre chose peut estre adorée, mais avec une tres grande difference et diversité d'adoration : et pourveu que ce soit sans donner aucune occasion de scandale.

CHAPITRE V.

L'adoration se fait à Dieu et aux creatures.

Le mot d'adorer, d'où qu'il soit sorti, ne veut dire autre chose que faire reverence, ou à Dieu, ou aux creatures : quoy que le simple vulgaire estime que ce soit un mot propre à l'honneur deu à Dieu. (1) Abraham adore le peuple de la terre, c'est à dire les enfans de Heth, c'estoient des creatures : (2) de mesme son parent Loth, (3) Josué, (4) Balaam

(1) Gen. 23. 7. — (2) Gen. 59. 1. — (3) Jos. 5. 14. — (4) Num. 22. 31.

adorent les anges. (1) Saül adore l'ame de Samuël. (2) Isaac benissant son fils Jacob, lui souhaite que les peuples luy servent, et que les enfans de sa mere l'adorent. (3) Joseph songe que ses pere, mere et freres l'adorent. (4) David commande qu'on adore l'escabeau des pieds de Dieu : parce qu'il est sainct.

Mais ce seul passage du Paralypomenon suffisoit, (5) *Benedixit omnis Ecclesia Domino Deo patrum suorum, et inclinaverunt se, et adoraverunt Deum, et deinde Regem.* « Toute l'Eglise benit le Seigneur « Dieu de leurs peres, et s'inclina et adora Dieu, et « par apres le roy. » Voila le mot d'adoration employé pour l'honneur fait à Dieu et aux creatures. Les anciens ont suivy ce chemin. Si que S. Augustin dit, que nous n'avons aucune simple parole latine, pour signifier la veneration deuë à Dieu seul : mais avons destiné à cet usage le mot Grec de latrie, faute d'autre plus commode.

Neantmoins encore que le mot d'adoration signifie non seulement la reverence deuë à Dieu, mais encore celle qu'on doit aux creatures ; Si est-ce qu'il panche un peu plus, et est plus sortable à signifier la reverence deuë à Dieu. C'est pourquoy les anciens ont parfois dit sans difficulté, qu'on pouvoit adorer les creatures : et par fois ils ont fait scrupule de l'advoüer, principalement lors qu'ils ont eu affaire avec les chicaneurs et heretiques.

Par exemple, S. Hierosme proteste ; « Je suis

(1) 1. Reg. 28. 14. — (2) Gen. 27. 29. — (3) Gen. 37. 7.
(4) Psal. 98. v. 5. et 131. v. 7. — (5) 2. Paral. c. ult. v. 20.

« venu en Bethleem, et ay adoré la creche et ber-
« ceau du Seigneur. » Et ailleurs « A Dieu, ô Paula, « Et aydes par prieres ton dévot serviteur. » Neantmoins le mesme nie en autres occasions, qu'on puisse adorer ny servir par dévotion aucune creature: « Nous ne servons, ny adorons les seraphins, « ny aucune chose qu'on puisse nommer en ce sie« cle, ou en l'autre. Qui adorera jamais les martyrs; « qui estima jamais un homme estre Dieu: » Il prend là le mot d'adorer pour l'honneur qui se fait à Dieu.

S. Ambroise, « Heleine, dit-il, trouva la croix du « Seigneur, elle adora le Roy, non le bois, parce « certes que cela est erreur payenne: mais elle adora « celuy qui pendit au bois. » Il parle là de l'adoration, en sorte qu'il semble ne vouloir qu'elle appartienne qu'à Dieu. Mais bien-tost après il l'estend encore aux creatures: « Heleine fit sagement qui esleva « la croix sur la teste des roys, afin que la croix de « Jesus-Christ soit adorée ès roys: cela n'est pas in« solence; mais devotion et pieté, lorsqu'on defere à « la sacrée redemption. » Et plus bas, il introduit les Juifs se lamentant de l'honneur qu'on fait à Nostre-Seigneur, en cette sorte: « Nous avons crucifié « celuy que les roys adorent: voilà que mesme le « clou d'iceluy est en honneur: et ce que nous luy « avons planté pour sa mort, est un remede salutaire, « et par une certaine rigueur invisible, tourmente « les demons. Les roys s'inclinent au fer de ses pieds; « les empereurs preferent le clou de sa croix à leurs

« couronnes et diademes. » Avez-vous oüy, reformez, les plaintes de cette canaille retaillée. Ils regrettent l'honneur et la vertu de la croix. Seigneur Dieu! que voulez-vous devenir vous autres qui en faites de mesme.

S. Athanase parlant à Antiochus: « Pour vray, « dit-il, nous adorons la figure de la croix, la com- « posant de deux bois. » Mais contre les Gentils il change de termes, disant: « Jesus-Christ seul est « adoré. » Le mesme instruisant l'ame fidele au livre de la virginité: « Si un homme juste, dit-il, entre « chez toy, luy allant au rencontre tu adoreras en « terre à ses pieds avec crainte et tremblement: car « ce ne sera pas luy que tu adoreras: mais Dieu qui « l'envoye. » Mais traitant contre les heretiques. « La « creature, dit-il, n'adore point la creature. »

S. Epiphane traitant avec les devots des loüanges de Ste Marie mere de Dieu, car le sermon est ainsi intitulé, « Je voy, dit-il, qu'elle est adorée par les « anges, » mais refutant les heretiques: « Marie, « dit-il, soit en honneur, le Seigneur soit adoré. »

J'ay donc prouvé 1. que le mot d'*adorer* s'applique non seulement à l'hommage deu à Dieu; mais aussi à l'honneur deu aux creatures: l'Escriture citée et les passages des Peres en font foy. 2. Et que toutesfois ce mesme mot panche un peu plus, et est plus propre à signifier l'honneur deu à Dieu seul. Consideration, qui a meu les anciens d'employer à l'ordinaire autres paroles que celle d'adoration, pour signifier la reverence deuë aux Saincts, et autres

creatures où s'ils n'y ont employé d'autres mots, ils ont limité celuy d'adoration par quelque moderation.

Ainsi S. Cyrille dit contre Julien : « Que nous n'a-« dorons pas les Saincts, comme Dieux: mais nous « les honorons comme personnes principales. » Le second concile de Nicée, appelle la veneration des Saincts, « Adoration honoraire : » *honorariam adorationem.* Et le concile de Trente suivant ce train : « Adorons, dit-il, Jesus-Christ, et venerons les Saincts « par les images que nous baisons. » Il employe pour Nostre-Seigneur le mot d'adorer, et pour les Saincts celuy de venerer.

Or ce discours dépend de deux principes. Le premier, qu'entre toutes les especes d'honneur, l'adoration est la plus digne, dont S. Augustin dit que les hommes sont appellez servables et venerables, que si on y veut joindre beaucoup : ils seront encore dits adorables ; il faut une grande qualité pour rendre une chose adorable. Le second principe est qu'entre toutes les adorations, celle qui appartient à Dieu, est incomparablement la plus grande et precieuse : elle est le suc de toute adoration, ou comme Anastase evesque de Theopolis dit, l'Emphrase et excellence de tout honneur.

Ce qu'estant ainsi, puis que le mot d'adoration signifie la reconnoissance qu'on fait de quelque superieure et eminente excellence, il convient beaucoup mieux à l'honneur deu à Dieu, qu'à celuy des creatures : car il y trouve toute l'estenduë et perfec-

tion de son objet; ce qu'il ne trouve pas ailleurs. Bref, l'adoration n'appartient pas egalement à Dieu et aux creatures: il y a à dire de l'infinité: celle qui est deuë à Dieu, est si excellente, en comparaison de toute autre faite aux creatures, que n'y ayant presque aucune proportion, les autres adorations ne sont presque pas adorations, au prix de celle qui appartient à Dieu. Si que l'adoration estant la supresme sorte d'honneur, elle est particulierement propre à la supresme excellence de Dieu. Et si bien elle peut estre attribuée aux creatures, c'est par une tant esloignée proportion et analogie, que par quelque evidente circonstance, on ne reduit la signification du mot d'adoration à l'honneur des creatures, elle panchera tousjours à l'hommage deu à Dieu. Suivant la maxime des logiciens; le mot equivoque, ou qui signifie deux diverses choses, estant mis tout seul à part soy, sans autre declaration, est tousjours pris en sa signification plus digne et fameuse: *Analogum per se sumptum stat pro famosiori significato.*

Ainsi au devis qui se passa entre Nostre-Seigneur et la Samaritaine, (1) le mot *d'adorer* qui est mis tout court, sans autre addition, signifie non seulement l'adoration deuë à Dieu seul; mis la plus excellente de toutes celles qui se font à Dieu, qui est le sacrifice, comme prouvent plusieurs grands personnages par raisons inévitables.

J'ay dit cecy, tant parce qu'en cet aage si fascheux et chicanneur, il est expedient qu'on sçache parfai-

(1) Joan. 4. 22.

tement ce que valent les mots: qu'aussi pour repondre au traiteur, qui nous reprochant que nous adorons la croix et les images, se baille beau jeu sur nous, dit « que la replique est frivole de dire qu'on « ne les adore pas, puis qu'on ne met pas sa fiance « en elles. » car je dis au contraire, que le traiteur est extresmement frivole, de s'imaginer cette replique pour nous, laquelle nons n'advouons pas ainsi creuë, comme elle est couchée. Ains nous tenant sur la démarche de l'Escriture-saincte, et de nos devanciers, nous confessons qu'on peut loisiblement adorer les sainctes creatures, notamment la croix, et disons tout haut avec S. Athanase. « Nous adorons la figure « de la croix. » Et avec Lactance: « Flechissez le « genoüil, et adorez le bois venerable de la croix. »

Vray est que le catholique discret, et sçachant que le mot d'adorer panche plus à l'honneur deu à Dieu, qu'à celuy des creatures, et que le simple vulgaire le prend ordinairement à cet usage, le discret catholique, dis-je, n'employera pas ce mot sans y joindre une bonne declaration, ny parmy les schismatiques, heretiques, reformateurs et bijarres, pour leur lever tout subjet de calomnier: ny devant les menus et debiles esprits: pour ne leur donner aucune occasion de se meprendre: car les anciens ont fait ainsi. Quand on dit doncques, qu'on ne met pas sa fiance en la croix, c'est pour monstrer qu'on ne l'adore pas en qualité de Dieu; et non pour dire qu'on ne l'adore pas en aucune façon: mais le trai-

teur traitte la croix, nostre cause, et la sienne selon son humeur.

CHAPITRE VI.

La difference des honneurs ou adorations, gist en l'honneur de la volonté.

Puisque la propre et vraye essence de l'adoration reside en la volonté, et non en exterieure demonstration: la grandeur et petitesse des adorations, et leurs propres differences se doit estimer selon l'action de la volonté, purement et simplement; et non selon l'action de l'entendement, ny selon les reverences exterieures. Tel connoist en son ame quelque excellent advantage d'un autre sur luy, qui neantmoins ne le voudra pas reconnoistre à proportion de ce qu'il le connoist, ains beaucoup moins, ou plus. Tesmoins ceux qui connoissant Dieu ne l'ont pas adoré comme Dieu. L'adoration doncques, ou l'honneur n'aura pas la difference de la grandeur ou petitesse, de l'entendement. (1) « De mesme toute « l'Eglise, dit la sacrée parole, benist le Seigneur « Dieu de ses peres, et s'inclinerent et adorerent « Dieu, et le roy apres. » Ils font indubitablement deux adorations, l'une à Dieu, l'autre au roy, et bien differentes : toutesfois ils ne font qu'une inclination exterieure. L'égalité donc de la sousmission externe, n'infere pas egalité d'honneur, ou d'adoration.

(1) 1. Paral. cap. ult. v. 20.

Le patriarche (1) Jacob panché et prosterné à terre, adora sept fois son frere aisné Esaü, les freres de Joseph (2) l'adorerent, prosternez à terre: (3) la Thecuite cheut en terre devant David l'adorant: les enfans des prophetes (4) venant au rencontre d'Hélisée, l'adorerent prosternez en terre: (5) la Sunamite se jetta aux pieds de Giesi: (6) Judith se prosternant en terre adora Holophernes; ces sainctes ames que pouvoient-elles faire plus que cela, quant à l'exterieur, pour l'adoration de Dieu? L'adoration doncques ne doit pas estre jugée selon les actions et demonstrations exterieures. Jacob se prosterne egalement devant Dieu, et devant son frere; mais la differente intention qui le porte à ces prostrations et inclinations, rend l'adoration qu'il fait à Dieu, se prosternant, toute differente de celle qu'il fait à son frere.

Nostre corps n'a pas tant de plis, ny de postures que nostre ame. Il n'a point de plus humble soubmission, que de se jetter à terre devant quelqu'un; mais l'ame en a une infinité de plus grandes. De maniere que nous sommes contraints d'employer les genuflexions, reverences et prostrations corporelles indifferemment, tantost à l'honneur souverain de Dieu, tantost à l'honneur inferieur des creatures: nous nous en servons comme des jettons, tantost pour dix, tantost pour mille; laissant à la volonté de bailler diverse valeur à ces signes et maintiens exte-

(1) Gen. 33. 3. — (2) Gen. 43. 27. — (3) 2. Reg. 14. 4.
(4) 4. Reg. 2. 15. — (5) 4. Reg. 4. 37. — (6) Judith, 10. 20.

rieurs, par la diversité des intentions avec lesquelles elle les commande à son corps. Et n'y a peut-estre aucune action exterieure, pour humble qu'elle soit, qui ne puisse estre employée à l'honneur des creatures, estant produite avec une intention bien reglée, sinon le seul sacrifice, avec ses principales et necessaires appartenances, lequel ne se peut dresser qu'à Dieu seul en reconnoissance de sa souveraine seigneurie. Car à qui oüyt-on jamais dire ; je t'offre ce sacrifice, ô Pierre, ô Paul ! hors de là tout l'exterieur est sortable à la reverence des creatures : n'entendant toutesfois y comprendre les paroles, entre lesquelles il y en a beaucoup qui ne peuvent estre appliquées qu'à Dieu seul.

Le traiteur qui met l'essence de l'adoration en la genuflexion, et autres actions externes, comme font tous les schismatiques de nostre age, est obligé par consequent de dire, que là où il y a pareille prostration ou reverence exterieure, il y a aussi pareille adoration. Il faut bien cela pour engeoler le menu peuple : mais que me repondra-t'il à cette demande ? La Magdeleine (1) est aux pieds de Nostre-Seigneur et les lave. Nostre-Seigneur est aux pieds de S. Pierre (2) et les lave : l'action de la Magdeleine est une treshumble adoration. Dites-moy, traiteur mon amy, l'action de Nostre-Seigneur que fut-elle ? Si ce ne fut pas une adoration, comme il est vray ; doncques s'incliner, faire les reverences et plier les genoux n'est pas adorer, comme vous avez dit.

(1) Luc, 7. v. 38. — (2) Joan. 13. v. 6.

Item, doncques une mesme action peut estre faite par adoration, et la mesme sans adoration : et partant on ne sçauroit tirer consequence de l'égalité des adorations, par l'egalité des actions exterieures, ny la difference aussi. Si l'action de Nostre-Seigneur fut adoration, aussi bien que celle de la Magdeleine (vous estes assez bon pour le vouloir soustenir, principalement si vous estiez un peu surpris de colere) doncques il adora les creatures : pourquoy donc ne voulez-vous pas que nous en fassions de mesme?

Pour vray, establir l'essence et les differences des adorations ès actions exterieures, c'est la prendre sur Nostre-Seigneur, qui l'establit dans l'esprit, et sur le diable mesme, lequel ne se contente pas de demander à Jesus-Christ qu'il s'incline : mais veut que s'inclinant il l'adore; « (1) Si te prosternant (dit-« il) tu m'adores, je te donneray toutes ces choses. » Il ne se soucie point de l'inclination et prostration, si l'adoration ne l'accompagne. O reformation en veux-tu plus sçavoir que ton maistre? Le nostre respondant au tien pour monstrer l'honneur deu à Dieu, ne dit point; « Tu t'inclineras », d'autant que l'inclination est une action purement indifferente; mais il dit seulement; « (2) Tu adoreras le Seigneur ton Dieu. » Et parceque l'adoration n'est pas encore du tout propre et particuliere pour l'honneur de Dieu; mais peut encore estre employée pour les creatures, il adjouste à l'adoration le mot de latrie, disant, « Tu serviras à iceluy seul. » Aussi ne dit-il

(1) Matt. 4. 6. — (2) Mar. v. 10.

pas, « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu »; mais oüy bien, « Tu serviras à iceluy seul », là où au grec le mot de latrie est employé. Cette observation est expressement du grand S. Augustin ès questions sur la Genese. On peut adorer autre que Dieu: mais non pas servir autre que Dieu, du service appellé selon les Grecs, latrie.

CHAPITRE VII.

Premiere division des adorations selon la difference des excellences.

Il appartient donc à la volonté de donner et l'essence et les differences aux adorations. Mais quels moyens tient-elle à les leur donner? deux principalement. Le premier est, par la diversité des excellences, pour lesquelles elle adore les choses: à diverses excellences, il faut divers honneurs. Le second est, par la diversité des façons, avec lesquelles les excellences pour lesquelles on adore, sont participées et possedées par les objets adorables. Comme il y a diverses excellences, aussi peut-on participer diversement, et en plusieurs manieres, une mesme excellence.

Partageons maintenant toutes les adorations, selon les plus generales divisions des excellences. Toute excellence ou elle est infinie, ou finie; c'est à dire, ou divine, ou creée: si elle infinie et divine, l'adoration qui lui est deuë, est supreme, absoluë et souveraine, et s'appelle latrie, d'autant que comme dit S. Augustin: « Selon l'usage avec lequel ont parlé

« ceux qui nous ont basty les divines paroles, le ser-
« vice qui appartient à adorer Dieu, ou tousjours,
« ou au moins si souvent, que c'est presque tous-
« jours, est appellé latrie. *Latria secundùm cousue-
« tudinem qua locuti sunt qui nobis divina eloquia
« condiderunt, aut semper, aut tam frequenter, ut
« penè semper, ea dicitur servitus, quæ pertinet ad
« colendum Deum.* » Il n'y a point d'autre mot en la langue latine, qui signifie simplement l'adoration deuë à Dieu seul. Si l'excellence est finie, dependante et creée, l'adoration sera subalterne et inferieure.

Mais parceque de cette seconde sorte d'excellence il y a une innombrable varieté et diversité, divisons-la encore en ses plus generales parties, et l'adoration qui lui appartient sera de mesme divisée. L'excellence creée ou elle est naturelle, ou surnaturelle. Si elle est naturelle, il luy faut une adoration civile, humaine, et simplement morale : ainsi honore-t'on les sages et vaillans. Si elle est surnaturelle, il luy faut une adoration moyenne, qui ne soit ny purement humaine, ou civile (car l'excellence n'est ny humaine, ny civile) ny aussi divine ou supreme : car l'excellence à laquelle elle se rapporte, est infiniment moindre que la divine, et est tousjours subalterne : et peut-on bien appeller cette adoration, religieuse : car nous ne nous soubmettons aux choses surnaturelles, que par l'instinct de la religion pieuse, devote, ou conscientieuse : mais particulierement on l'appelle dulie entre les theologiens, les-

quels voyant que le mot grec de dulie (1) s'applique indifferemment au service de Dieu et des creatures; et qu'au contraire le mot de latrie, n'est presque employé qu'au service de Dieu seul; ils ont appellé adoration de latrie celle qu'on fait à Dieu : et celle qu'on fait aux creatures surnaturellement excellentes, adoration de dulie : et pour mettre encore quelque difference en l'honneur des creatures, ils ont dit que les plus signalées s'honoroient d'hyperdulie, les autres de l'ordinaire et generale dulie.

CHAPITRE VIII.

Autre division des adorations selon la difference des manieres, avec laquelle les excellences sont participées.

La seconde difference des adorations depend de la difference des façons, ou maniere avec laquelle les choses qu'on adore, participant les excellences pour lesquelles on les adore. Car il ne suffit pas de participer à une grande excellence, pour estre beaucoup honorable, si on n'y participe excellemment. On honore toute sorte de magistrats pour l'excellence du prince, duquel ils sont les serviteurs et ministres. L'excellence pour laquelle on les honore n'est qu'une : mais on ne les honore pas également, parceque tous ne participent pas également à cette excellence. Un mesme soleil rend inegalement claires les choses, selon le plus et le moins qu'elles luy sont proches, ou qu'elles reçoivent ses rayons. En cette sorte nous ne partageons pas les adorations ou

(1) Apoc. 22. v. 9; Tit. 2. v. 9; 1. Cor. 9. v. 19.

honneurs, selon les excellences; mais selon les differentes manieres de participer aux excellences. Je dis donc ainsi, 1. Ou la chose que nous adorons, a l'excellence pour laquelle nous l'adorons, en soy-mesme, et de soy-mesme; et l'adoration absoluë, et independante, souveraine et supreme luy sera deuë, c'est Dieu seul qui est capable de cet honneur; parce qu'il est seul en soy, de soy, et par soy-mesme excellent; ains l'excellence mesme.

2. Ou elle l'aura en soy; mais non pas de soy, comme ont plusieurs hommes, et les anges, qui ont reellement en eux les bontez et vertus, pour lesquelles on les honore: mais ils ne les ont pas d'eux-mesmes; mais par la grace de Dieu. Et partant l'honneur qui leur est deu, est à la verité absolu: mais non pas supreme, ny independant: mais subalterne et dependant: car comme ils tiennent leur excellence de Dieu, aussi l'honneur qu'on leur fait à raison d'icelle, doit estre rapporté à Dieu. De cette sorte d'adoration n'est capable que la creature intelligente et vertueuse; car autre que celle-là, ne peut avoir la vertu en soy, qui est l'excellence pour laquelle on honore.

3. Ou la chose adorable n'aura reellement, ny de soy, ny en soy l'excellence pour laquelle on adore: mais seulement par une certaine imputation et relation, à cause de l'alliance, appartenance, ressemblance, proportion et rapport qu'elle a avec la chose qui en soy-mesme a l'excellence et bonté. Et lors l'adoration deuë aux choses pour ce respect, est appel-

lée respective, rapportée, ou relative. De laquelle sont capables toutes les creatures, tant raisonnables qu'autres, hormis les miserables damnez, qui n'ont autre rapport qu'à la misere, laquelle offusque en eux tout ce qui peut y estre demeuré de leurs naturelles facultez.

Mais Dieu qui n'est capable d'autre excellence que de l'independante, n'est capable d'autre adoration que de l'independante. La maniere d'avoir la perfection, avec la dependance, et d'ailleurs que de soy, est trop basse et vile pour Dieu : et beaucoup plus la maniere de l'avoir par imputation ou relation : ces menus honneurs ne sont pas sortables pour une excellence infinie. L'honneur doncques souverain et supreme est deu à Dieu, non seulement pour la perfection infinie, qui est en luy; mais encore pour la maniere avec laquelle il l'a : car il l'a de soy-mesme, et par soy-mesme.

L'honneur absolu subalterne, n'est que pour les creatures intelligentes, lesquelles seules ont en soy la vertu, qui requiert l'honneur absolu : mais elles ne l'ont pas de soy, et partant il est subalterne.

L'honneur relatif, ou rapporté, est en certaine façon propre et particulier pour les creatures irraisonnables : d'autant qu'elles ne sont capables d'autre honneur, n'estant vertueuses, ny d'elles-mesmes. ny en elles-mesmes. Et neantmoins les creatures intelligentes sont encore capables de cet honneur relatif, aussi bien que de l'absolu subalterne. Ainsi puis-je considerer S. Jean, ou comme tres-sainct

personnage, et par là je l'honore d'honneur absolu, quoy que subalterne : ou comme proche parent de Nostre-Seigneur, et par là je l'honore d'un honneur relatif et rapporté.

CHAPITRE IX.

D'où se prend la difference de la grandeur ou petitesse entre les honneurs relatifs, et de la façon de les nommer.

L'honneur relatif doit estre prisé à la mesure et au poids de l'excellence à laquelle il vise, et selon la diversité avec laquelle l'excellence se trouve en la chose honorée. Par exemple : Je veux mettre en comparaison l'image du prince avec le fils d'un amy : si je considere la qualité des excellences pour lesquelles j'honore et l'un et l'autre, j'honoreray plus l'image du prince, que le fils de l'amy (je suppose que ce fils ne me soit respectable que pour l'amour du pere) parce que l'image du prince appartient à une personne qui m'est plus honorable : mais si je considere le rang et degré d'appartenance que chascune de ces choses tient à l'endroit des excellences pour lesquelles on les honore, j'honoreray beaucoup plus le fils de mon amy, que l'image du prince : car bien que je prise plus le prince, que le simple amy ; si est-ce que l'image appartient incomparablement moins au prince, que le fils à l'amy.

De mesme selon la premiere consideration, l'image de Nostre-Seigneur est plus honorable que le corps d'un martyr : d'autant qu'elle appartient à une infinie excellence : et le corps du martyr n'appar-

tient qu'à une excellence limitée : mais selon la seconde consideration, le corps du sainct est plus venerable que l'image de Nostre-Seigneur ; car encore que l'image de Dieu appartienne à une excellence infinie; si luy appartient-elle presque infiniment peu, au prix de ce que le corps appartient fort pres au martyr, duquel il est une partie substantielle, qui ressuscitera pour estre faite participante de la gloire.

Pour donc donner le juste prix d'honneur, respectif ou relatif, qui est deu aux choses, il faut considerer et peser l'excellence à laquelle elles appartiennent, et quant et quant le rang et grade d'appartenance qu'elles ont à l'endroict de cette excellence. Ainsi la vraye croix, et l'image de la croix meritent un mesme honneur, entant que l'une et l'autre se rapportent à Jesus-Christ : mais elles le meritent bien differemment, entant que la vraye croix appartient plus excellemment à Jesus-Christ, que ne fait pas l'image de la croix : car la vraye croix luy appartient comme relique, instrument de la redemption, autel de son sacrifice, et son image encore. Mais l'image de la croix ne luy appartient que comme remembrance de sa passion. La difference de leur adoration ne se prend pas du subjet auquel elles appartiennent; mais de la façon en laquelle elles luy appartiennent : elles appartiennent à un mesme subjet; mais non pas en mesme façon, ains diversement : c'est ce qui en diversifie et rend differentes les venerations.

Mais comme nommerons-nous ces adorations relatives, selon leurs differences?

1. Pour vray il ne les faut jamais appeller adorations simplement, et sans bonnes limitations; car si le mot d'adoration panche plus à signifier l'honneur deu à Dieu seul, que le subalterne; et que partant il ne doit pas estre employé à signifier le subalterne, sinon qu'il soit borné par quelque addition; combien moins le faut-il mettre en usage, pour signifier les adorations relatives et imparfaites, sinon qu'on aye limité la course de sa signification à la mesure de l'honneur qu'on veut nommer.

2. Il ne suffit pas d'appeller une de ces adorations, adoration relative ou imparfaite: car par ces paroles on ne mettroit aucune difference entr'elles. Toutes ont part à ce nom d'adoration relative, comme à leur genre: cette estoffe leur est commune. Elles sont toutes de cette espece d'honneur qu'on appelle adoration, et toutes de cette espece d'adoration, qu'on appelle relative. Il faut donc encore accourcir encore ces deux noms par quelque addition: mais où prendra-t'on cette addition! Il la faut chercher en la qualité de l'excellence à laquelle vise l'adoration. Si elle vise à l'excellence divine, il la faut appeller adoration relative, de latrie: car l'honneur qui a pour son subjet la divinité, est appellée latrie. Si elle vise à l'excellence surnaturelle creée, on l'appelle adoration relative, dulie, ou hyperdulie, selon le plus et le moins de l'excellence: car ainsi appelle-t'on l'honneur deu aux excellences surnatu-

relles. Si l'adoration vise à une excellence purement humaine, elle se nommera adoration relative, humaine, ou civile.

3. Qui voudra encore plus particulariser ces adorations, selon le divers rang de rapport et appartenance, que la chose qu'il en veut honorer, tient à l'endroict de l'excellence à laquelle il vise, il le pourra faire aisément, disant par exemple ; j'honore telle chose d'adoration de latrie respective, comme reliques, ou images, ou memorial, ou instrument de Jesus-Christ. Ainsi faut-il parler des reliques, images, ou instrumens des Saincts, laissant chaque chose en son grade : car à la verité, les reliques, comme les cloux, la vraye croix, le sainct suaire, meritent plus d'honneur relatif de latrie, que ne font les images ou simples croix de Nostre-Seigneur, d'autant qu'elles appartiennent à Nostre-Seigneur, par une relation plus vive et estroite, que les simples remembrances.

Au reste, personne ne doit trouver estrange que ces menus honneurs, imparfaits et relatifs, portent les noms des honneurs absolus et parfaits, de latrie, hyperdulie et dulie. Car comme pourroit-on mieux nommer les feüilles, que du nom de l'arbre qui les produit, et duquel elles dépendent? Les choses que nous honorons d'honneur relatif, sont appartenances et dependances des excellences absoluës : l'honneur que nous leur faisons sont aussi des appartenances et dependances des honneurs absolus que nous portons aux excellences absoluës. La croix est

une appartenance de Jesus-Christ; l'honneur de la croix est appartenance de l'honneur de Jesus-Christ. L'honneur de Jesus-Christ s'appelle justement latrie; l'honneur de la croix est une appartenance de latrie; c'est une feüille de ce grand arbre, c'est une plume de cet aigle qui vise droit au soleil de la divinité.

Pourquoy appelle-t'on l'image de S. Claude, S. Claude, et le corps mort d'iceluy encore; sinon pour la relation et rapport que l'une et l'autre appartenance ont à ce Sainct vivant? De mesme peut-on appeller l'honneur deu au corps et image de ce Sainct, du nom de l'honneur deu au Sainct mesme: car autant de proportion que l'image, ou le corps d'un sainct homme a à la personne du Sainct propre; autant en a l'honneur deu au corps et à l'image d'un Sainct, avec l'honneur qui est deu à la personne d'iceluy. L'homme en peinture est homme, un homme mort est homme: mais non pas simplement homme, ains homme par proportion, representation, et relation. De mesme l'honneur deu à l'image et au corps de cet homme, s'il est simplement homme, sera humain, non absolument, mais proportionné et relatif: s'il est homme sainct, l'honneur sera de dulie, mais respective et relative. Si c'est l'image de Jesus-Christ, l'honneur sera de latrie, mais respective. Si on me demande quel amour me fait caresser le laquais de mon frere, voire son chien, je ne sçaurois nier que ce ne soit l'amour fraternel, et que ces affections et beneficences ne soient frater-

nelles : non que j'estime le laquais, ny le chien, mon frere; mais parce qu'ils appartiennent à mon frere : aussi la propension, ou inclination que j'ay à leur bien, n'est pas simplement fraternelle, et de mesme estoffe que celle que j'ay à l'endroit de mon frere; mais elle y a son rapport et relation, dont elle peut estre dite fraternelle relative. Ces honneurs relatifs et imparfaits procedent des honneurs absolus et parfaits : et non seulement en procedent : mais s'y rapportent et reduisent; ce n'est pas merveille s'ils empruntent le nom du lieu de leur naissance, et de leur finale retraite.

Enfin, jamais il ne faut dire, qu'on adore de l'adoration de latrie simplement, autre que Dieu tout-puissant. Le docte Bellarmin le prouve suffisamment, et quand il ne produiroit que le concile septiesme general, qui determine clairement, qu'il faut honorer les images; mais non pas de latrie, cela doit suffire : car ce qui se dit à ce propos des images, appartient à toutes autres appartenances exterieures de Dieu : Et certes, puis que l'honneur de latrie est le souverain, il n'est deu aussi qu'à la souveraine excellence qui est Dieu.

J'ay dit, l'adoration de latrie simplement; d'autant que si on parle d'une latrie imparfaite et relative, avec semblables moderations et extenuations, on la doit attribuer à la croix, et autres appartenances de Jesus-Christ; autrement non, en façon que ce soit : la raison est, parce que selon la regle des logiciens, le mot qui signifie deux, ou

plusieurs choses, l'une principalement et directement, l'autre par similitude et proportion, estant mis à part seul, et sans limitation, il signifie tousjours la chose principalement signifiée, *Analogum per se sumptum stat pro famosiori significato*. Si on dit, homme, cela s'entend d'un homme vray et naturel, non d'un homme mort, ou peint : si on dit, latrie, c'est la vraye latrie, et non la latrie imparfaite et relative. Que si j'ay tousjours dit qu'il ne falloit pas mesme dire simplement qu'on adoroit les creatures, sinon qu'on y employast des circonstances qui restreignissent la signification du mot adorer ; d'autant qu'il panche plus à l'honneur de Dieu, qu'à celuy des creatures : combien plus ay-je raison de dire qu'il ne faut jamais mettre en usage le mot seul de latrie, pour aucun autre honneur, que pour celuy de Dieu seul ; puis que ce mot de latrie a esté particulierement choisi et destiné à cette seule signification : et ne peut desormais avoir autre usage, sinon par proportion et extension ? Pour vray, le mot equivoque se prend tousjours en sa principale signification, quand il est mis seul et sans limitation : et non jamais pour les significations accidentaires et moins principales. En voilà bien assez, ce me semble, pour les bons entendeurs.

CHAPITRE X.

Resolution necessaire d'une difficulté.

Il vaut mieux loger icy ce mot que de l'oublier : car il est necessaire. Si l'adoration relative des ap-

partenances de Jesus-Christ, s'appelle latrie imparfaite, parce qu'elle se rapporte à la vraye et parfaite latrie deuë à Jesus-Christ: et de mesme l'adoration respective qu'on porte aux appartenances de Nostre-Dame, s'appelle hyperdulie; d'autant qu'elle vise à la parfaite hyperdulie, deuë à cette celeste dame, où l'adoration respective qu'on porte aux appartenances des Saincts, s'appelle dulie relative, d'autant qu'elle se reduit à la parfaite dulie, deuë à ces glorieux Peres; pourquoy n'appellera-t'on adoration de latrie, l'honneur qu'on fait à la Vierge Mere de Dieu et aux Saincts; puis que l'honneur de la mere et des serviteurs redonde tout, et se rapporte entierement à l'honneur et gloire du Fils et Seigneur Jesus-Christ, nostre souverain Dieu et Redempteur? Tout honneur se rapporte à Dieu, comme il a esté clairement deduit en l'avant-propos: doncques tout honneur est, et se doit appeller adoration relative de latrie.

Cette difficulté merite response. Je la prendray du grand docteur S. Bonaventure. Les honneurs subalternes se rapportent à Dieu en deux façons, ou comme à leur premier principe, et derniere fin; ou comme à leur objet et subjet. Or l'honneur subalterne, quoy que absolu et propre, se rapporte à Dieu comme à son principe premier, et fin derniere, et non comme à son objet. Mais l'honneur relatif se rapporte à Dieu, comme à son objet, et subjet, dont il est nommé honneur de latrie. Il est neantmoins imparfait et relatif, d'autant qu'il n'a

pas Dieu pour son objet, entant que Dieu se considere en soy-mesme, ou en sa propre nature; mais seulement entant qu'il est representé et reconnu en ses appartenances et dependances, par la relation et rapport qu'elles ont à sa divine Majesté. La reverence que S. Jean portoit aux souliers de Nostre-Seigneur, s'estimant indigne de les porter, estoit une saincte affection de latrie : mais de latrie relative, par laquelle il adoroit son maistre, non en sa propre personne, mais en cette basse et abjecte appartenance.

Les honneurs donc qui visent à Jesus-Christ, comme à leur principe et fin finale seulement, ne se peuvent ny doivent nommer en aucune façon latrie; mais ceux qui se rapportent à Jesus-Christ, comme à leur objet, se peuvent et doivent appeller latrie, mais relative et imparfaite. Or l'honneur de la Vierge et des Saincts a pour son objet leur propre excellence qui se trouve reellement en leurs personnes : et partant il a son propre nom de dulie et hyperdulie, bien qu'il se rapporte par apres à Dieu, comme à sa fin et à son principe. L'honneur de la croix et autres appartenances de nostre Sauveur, a pour son objet Nostre-Seigneur mesme, qu'il considere et reconnoist en ces choses insensibles, par la relation qu'elles ont à luy. Si qu'on appelle raisonnablement cet honneur-là, latrie relative. Ainsi donne-t'on le pain au pauvre en aumosne, et au prestre en oblation, l'un et l'autre don vise et tend à Dieu, mais differemment : car l'aumosne vise à Dieu comme à sa

fin, et a pour son objet le pauvre : l'oblation vise à Dieu, comme à son propre objet, quoy qu'elle soit receuë par le prestre.

CHAPITRE XI.

Deux façons d'honorer la croix.

On peut honorer les choses absentes, voire passées et futures, au moins conditionnellement : aussi les peut-on priser et loüer. Combien de fois, et en combien de façons les anciens Peres firent-ils honneur et adoration au Messie futur? Et pour vray à bien considerer l'essence de l'honneur et adoration, elle ne requiert point la presence de son objet, et peut avoir lieu pour les choses passées et futures. Le petit traiteur n'oseroit nier cette doctrine : « Nous ne « pouvons, dit-il, jamais assez honorer la croix, « mort et passion de Nostre-Seigneur. » Or la mort et passion est passée : Jesus-Christ ne meurt plus, il ne souffre plus, on peut donc honorer les choses absentes, et qui ne sont point. Marchons maintenant avec cette supposition.

On peut considerer la vraye croix, comme elle se trouve maintenant separée et deprise d'avec le crucifix, et lors elle sera precieuse relique du Sauveur, son lit d'honneur, throsne de sa royauté, trophée de sa victoire, et glorieux instrument de nostre redemption : or comme toutes ces qualitez sont relatives ; et du tout rapportées à Jesus-Christ : aussi l'honneur qu'on fait à la croix en vertu d'icelles, est tout relatif au mesme Seigneur, et partant comme apparte-

nant au Sauveur, c'est un honneur de latrie : comme ne luy appartenant pas directement, mais relativement, c'est une latrie imparfaite et relative, et laquelle ne doit pas simplement estre dite latrie, ny mesme adoration, selon S. Bonaventure, livre 3 sur les sentences, comme j'ay deduit cy-devant.

Tel fut l'honneur que l'antiquité rendoit à la croix, souhaittant d'en avoir les petites pieces qui en furent eparses par le monde, au rapport de S. Chrysostome et de S. Cyrille. Pareil à celuy que S. Jean (1) portoit aux souliers de Nostre-Seigneur, qu'il s'estimoit indigne de manier : Pareil à celuy qu'Elisée (2) deferoit au manteau d'Elie, qu'il gardoit si cherement : et S. Athanase à celuy de S. Antoine, et esgal à celuy que tous les chrestiens portent au tres-sainct sepulchre de Nostre-Seigneur, predit par le prophete (3) Isaye en termes exprez.

On considere aussi la croix, non plus, comme elle est à present separée de son crucifix, en guise de relique : mais comme elle fut au temps de la passion, lors que le Sauveur estoit cloüé en icelle, que ce precieux arbre estoit chargé de son fruict ; que ce therebinthe, ou myrrhe distilloit de tous costez en gouttes du sang salutaire : Et en cette consideration nostre ame honore la vraye croix, du mesme honneur qu'elle honore le crucifix, non tant (à parler proprement) relativement, comme plustost consequemment, et par participation, ou redondance. Car tout ainsi que la gloire de Nostre-Seigneur au

(1) Joan. 1. 27. — (2) 4. Reg. 2. 13. — (3) Isaïe. 11. 10.

jour de la transfiguration, (1) espandit et communiqua ses rayons jusques sur ses vestemens, qu'elle rendit blancs comme neige; de mesme la latrie de laquelle nous adorons Jesus-Christ crucifié, est si vive et abondante : qu'elle rejallit et redonde sur tout ce qui le touche, et lui appartient. Telle fut l'opinion de cette pauvre dame, qui se contentoit de toucher le brod de la robe du Sauveur. Ainsi baisons-nous la pourpre et robe des grands. Or cela n'est pas tant adorer que coadorer par accident et en consequence, la robe ou la croix.

Pour vray, personne n'honore le roy à cause de sa robe : mais aussi personne ne separe la robe du roy, pour adorer simplement la personne royale. On fait la reverence au roy vestu, et nous adorons Jesus-Christ crucifié, l'adoration portée au crucifix, rejallit et fait reflexion à la croix, aux clous, à la couronne, comme à choses qui luy sont unies, jointes et attachées. De sorte que cette adoration, ou plustost coadoration, estant un accessoire de l'adoration faite au Fils de Dieu, elle porte le nom et appelation de son principal, ressentant aussi de sa nature.

A cette façon d'adorer et considerer la croix se rapportent presque toutes les plus solemnelles paroles, loüanges et ceremonies qui se pratiquent en l'Eglise catholique, à l'endroit de la croix. Mais entr'autres, tout le sainct et devost hymne composé par le bon Theodulphe, ancien evesque d'Orleans. Voyons-le en toutes ses parties, latin et françois.

(1) Matt. 17. v. 2.

Vexilla regis prodeunt,
Fulget crucis mysterium,
Quo carne carnis conditor,
Suspensus est patibulo.
Quo vulneratus insuper,
Mucrone diro lanceæ,
Ut nos lavaret crimine,
Manavit unda et sanguine.
Impleta sunt quæ concinit,
David fideli carmine.
Dicens: in nationibus
Regnavit à ligno Deus.
Arbor decora et fulgida,
Ornata regis purpurà:
Electa digno stipite,
Tam sancta membra tangere.
Beata, cujus brachiis
Secli pependit pretium,
Statera facta corporis:
Prædamque tulit Tartari.
O crux, ave! spes unica,
Hoc Passionis tempore,
Auge piis justitiam:
Reisque dona veniam.
Te summa, Deus Trinitas,
Collaudet omnis Spiritus,
Quos per Crucis mysterium
Salvas, rege per sæcula. Amen.

L'estendart vient du Roy des Roys,
Le mystere luit de la croix,
Où pend en chair, saincte, sacrée,
Celuy qui toute chair a creée.
Où de plus est ja mort blessé,
Le flanc par la lance percé,
Pour nous rendre nets de soüilleure,
Le sang sort et l'eau toute à l'heure.

Ores on voit verifié,
Ce que David avoit crié:
Que Dieu par le bois qui le serre,
Regneroit un jour sur la terre.
Arbre beau, tout resplendissant,
De la pourpre du Roy puissant,
Arbre sur tous autres insigne,
Par l'attoucher de chair si digne.
Heureux qui tient ès bras pendu,
Le prix du monde comme perdu,
Le corps deçà tout en balance,
Delà l'enfer, et sa puissance.
Je te saluë, ô saincte croix,
Nostre espoir seul en ces destroits;
Donne aux bons accroist de justice,
Pardonne aux pecheurs leur malice.
Dieu seul grand, haute trinité,
Tout esprit louë ta bonté,
Si la cr.ix sauve les coupables,
Rends-nous de perdus perdurables.

Qui ne void qu'en toutes ces paroles on considere la croix comme un arbre, auquel est pendant le precieux fruict de vie, createur du monde; comme un throsne sur lequel est assis le roy des rois? C'est de mesme quand l'Eglise chante, ce que le petit traiteur nous reproche. « O croix qui dois estre « adorée : ô croix qui dois estre regardée, aymable « aux hommes, plus saincte que tous, qui seule as « merité de porter le talent du monde, doux bois, « doux clous portant le doux faix. » C'est là version du traiteur, qui n'est pas certes trop exacte. Le latin est plus beau. *O crux adoranda, ô crux speciosa, hominibus amabilis, sanctior universis, quæ sola di-*

gna fuisti portare talentum mundi, dulce lignum, dulces clavos, dulcia ferens pondera, et ailleurs : *Crux fidelis inter omnes, arbor una nobilis, nulla silva talem profert fronde, flore, germine, dulce lignum, dulces clavos, dulce pondus sustinet.* Qui est une piece de l'hymne composé par le bon pere Fortunatus, evesque de Poictiers. Toutes ces paroles visent à la croix cloüée et jointe à son crucifix : telle qu'elle estoit au temps de sa passion.

Mais pourquoy la saluë-t'on, pourquoy luy parle-t'on, comme on feroit au crucifix mesme? Certes c'est parce que les mots vont à la croix, mais l'intention est dressée au crucifix, on parle du crucifix sous le nom de la croix. Ne disons-nous pas ordinairement, il appella cinquante cuirasses, cinquante lances, cent mousquets, cent chevaux : n'appellons-nous pas l'enseigne d'une compagnie, celuy qui porte l'enseigne. Si parlant des chevaux nous entendons les chevaliers, si par les mousquets, lances, cuirasses, nous entendons ceux qui portent les mousquets, lances et cuirasses : pourquoy par la croix n'entendrons-nous bien le crucifix? Ne parlons-nous pas souvent du roy de France, et du duc de Savoye, sous les noms de fleurs de lis, et croix blanche? parce que ce sont les armes de ces souverains princes : pourquoy ne parlerons-nous du Sauveur sous le nom de la croix, qui est sa vraye enseigne? c'est donc en ce sens qu'on s'addresse à la croix, qu'on la saluë et invoque : comme aussi nous nous adressons au siege, et y appellons pour dire qu'on

appelle à celuy qui sied au siege. Mais il faut joindre à cecy ce que j'ay dit au second livre chapitre 9. et 10.

CHAPITRE XII.

Deux autres sortes d'honneur pour la croix.

Il y a deux sortes de signes : car les uns representent et signifient naturellement par la despendance, appartenance, rapport ou proportion qu'ils ont à l'endroit des choses representées par iceux. Ainsi les fumées et lesses des cerfs et sangliers, ou leurs foyes et traces, sont signes naturels des bestes qui les ont jettées et faites par la dependance et rapport qu'elles ont avec icelles : ainsi la fumée est signe du feu, et l'ombre du corps. D'autre part il y a des signes qui ne representent, ny signifient aucune chose naturellement; mais par l'institution et volonté des personnes, comme quand anciennement les commissaire des guerres, ou controlleurs, mettoient le thita, Θ, pour signe de mort, et le thau, ת pour signe de vie.

O multùm ante alias infelix litera Thita!

Ou quand Raab (1) mit une cordelle rouge penduë à la fenestre, pour marque de la sauvegarde que les Israëlites devoient à sa maison : car quelle convenance, ou proportion y a-t'il entre les choses signifiées et tels signes, qui se puisse dire naturelle? je ne dis pas que ces signes ayent esté instituez sans

(1) Jos. 2. 21.

raison, ny mystere : mais je dis que de leur nature ils n'avoient aucun rapport à ce qu'ils signifioient, et qu'il a esté besoin que par l'institution humaine, ils ayent esté assignez et contournez à cet usage : là où les signes naturels, sans l'entremise d'aucune institution, par la naturelle liaison et proportion qu'ils ont avec leurs objets, ils les signifient et representent.

Or la figure de la croix peut avoir et l'un et l'autre usage : elle peut estre signe naturel ; et signe volontaire, ou arbitraire. Certes la croix a une naturelle convenance et proportion avec le crucifix, et la crucifixion : les mots mesmes le monstrent, et partant elle represente et signifie naturellement le crucifix. C'est son ordinaire usage, lequel n'excede point sa portée naturelle : et considerée en cette sorte on l'honore de l'honneur que j'ay si souvent remarqué ; à sçavoir d'une latrie imparfaite et relative : telle que l'on porte aux livres des Evangiles, et autres choses sacrées, ainsi qu'il est determiné au concile septiesme, acte septiesme, et au concile huitiesme, acte troisiesme, *ut sup.* Laquelle est rellement et immediatement portée et dressée à la croix, comme à son premier et particulier objet : puis tout d'un coup rapportée et redressée au crucifix, comme à son objet final, universel et fondamental ; puis que l'honneur porté à la croix (entant qu'elle est remembrance du crucifix et de sa crucifixion) n'est autre chose qu'une dependance, appartenance et accessoire de la grande et souveraine latrie, deuë à la majesté de

celuy, lequel estant egal à Dieu son Pere, s'est humilié et abbaissé jusques à la mort de la croix.

Voilà l'honneur deu à la croix, comme signe naturel de nostre Sauveur souffrant, et patissant pour nous, auquel pour l'affranchir de tous reproches : il a esté expedient de faire contrevenir l'institution du peuple chrestien ; car puis que la figure de la croix, selon la nature, n'a non plus de proportion à la croix du Sauveur, qu'à celle des larrons qui furent crucifiez près de luy, ou de tant et tant de milliers de crucifix, qu'on a fait mourir ailleurs, et en d'autres occasions, pourquoy prend-on ainsi indistinctement les croix pour remembrances et signes naturels de la seule passion du Sauveur, plustost que des autres? Certes, je l'ay desja dit, il a esté besoin que l'institution du peuple chrestien aye eu lieu en cet endroit, pour retrancher et racourcir la signification et representation, que la figure de la croix pouvoit avoir naturellement, à ce qu'elle ne fust en usage, pour autre chose, que pour representer et signifier la saincte crucifixion du redempteur.

Cecy a esté observé dès le temps de Constantin le Grand. Mais, comme je ne traite icy que de la croix de Jesus-Christ; aussi n'entend-je parler d'une figure de croix que celle de qui particulierement et destinement est employée à representer Jesus-Christ crucifié. Si bien qu'il n'y peut avoir aucune distinction, d'autant que la figure de la croix de Jesus-Christ, n'a autre naturelle proportion qu'à la crucifixion de

Jesus-Christ; puis qu'on l'a ainsi limitée et bornée. Comme l'image de César n'a autre rapport qu'à César, si on la considere ainsi particularisée : quoy que si on la considere comme image d'homme, elle puisse avoir proportion à tout homme. Je maintiens donc que les croix des chrestiens, n'ont autre naturelle signification, que de la passion de Jesus-Christ; puis que les chrestiens ne prisent autre image, ou figure de la croix, sinon celle en particulier, qui est image de la croix de leur Sauveur.

Voyons maintenant si l'image de la croix de Jesus Christ peut avoir quelque autre usage honorable, par le choix et institution du peuple chrestien, outre celuy qu'elle a de sa nature. La volonté des hommes n'a pas le pouvoir de baillier aucune reelle valeur aux choses, outre celle qu'elles ont de leur nature : mais elle peut bien leur bailler un prix imaginaire, et une estimation supposée ou feinte, selon laquelle on les honore ou des-honore, plus ou moins. Par exemple : l'ambassadeur du roy est aucunefois honoré comme ambassadeur, et lors il est luy-mesme honoré à proprement parler : car aussi à proprement parler, il est ambassadeur, qui est la qualité pour laquelle on l'honore, bien que ce soit en contemplation d'autruy, à sçavoir du roy. Autresfois on honore l'ambassadeur, en guise du roy, de l'honneur propre au roy : et lors à proprement parler, c'est le roy qui est honoré en son ambassadeur, et non pas l'ambassadeur mesme : parce que proprement l'ambassadeur n'est pas le roy; il tient

seulement lieu pour le roy, et le represente par la fiction et supposition, que les hommes en font. De mesme quand quelqu'un prend possession de quelque chose pour un autre, il n'est pas proprement possesseur : mais celuy pour lequel la possession est prise.

Item, quand on fait à l'endroict des statuës des princes trespassez, tous les honneurs et ceremonies qu'on feroit à l'endroict du roy vivant, comme quand selon le tesmoignage de Sextus Aurelius Victor, Trajan desjà decedé triompha à Rome, et sa statuë fut assise pour luy au char triomphal. On ne sçauroit dire que tels honneurs soient proprement portez aux statuës; ains aux princes representez par les statuës, non d'une representation naturelle : mais d'une representation arbitraire, feinte et imaginée par l'institution des hommes.

Le docte Bellarmin produit ces exemples. Il y en a d'autres non moins à propos, comme celuy qui est recité par Nicetas Choniates, au livre cinquiesme des gestes de l'empereur Maduël Commenus de l'image de Nostre-Dame assise sur un char triomphal d'argent doré, et menée parmy la ville de Constantinople, en reconnoissance de la victoire obtenuë sur les Pannoniens, par l'empereur, à la faveur de l'intercession de la glorieuse Vierge. Car qui ne void en cette celebrité, que le triomphe est deferé, non à l'image; mais à Nostre-Dame, representée par l'image? Et de plus que cette image represente la Vierge, non d'une simple representation, selon sa

portée naturelle: mais d'une representation instituée par la fiction et estimation arbitraire des hommes?

Ainsi void-on ordinairement que les effigies et images sont des-honorées pour les mal-faicteurs qu'on ne peut attrapper: on pend et brusle leurs representations en leur place, comme si c'estoit eux-mesmes: et lors le des-honneur ne se fait pas à l'image proprement; mais au mal-faicteur, au lieu duquel elle est supposée: aussi ne dit-on pas, on a pendu l'image de tel, ou tel mal-faicteur: mais plustost on a pendu, tel ou tel en effigie: d'autant que telles exécutions ne se font sur les images, sinon entant qu'en icelles on tient par la fiction du droit les mal-faicteurs pour chastiez, defaits et punis. Les images doncques, outre leur faculté naturelle qu'elles ont de representer les choses desquelles elles sont images, par la convenance et proportion qu'elles ont avec icelles, peuvent estre employées à une autre representation et lieutenance par la fiction et institution des hommes.

Et c'est ainsi pour revenir au poinct, que l'image de la croix, outre la naturelle qualité qu'elle a de representer Jésus-Christ crucifié, qui la rend honorable, d'un honneur de latrie imparfaite, outre cela, dis-je, elle peut estre destinée et mise en œuvre, par le choix et fiction des hommes, à tenir le lieu et la place du crucifix, ou plustost de la vraye croix, entant que jointe au crucifix. Et considerée en cette sorte l'honneur et reverence qu'on luy fait, ne vise propre-

ment qu'au crucifix, ou à la croix jointe au Sauveur, et non à l'image de la croix, qui n'a autre usage en ce cas, que de prester son exterieure presence, pour recevoir les actions exterieures, deuës au crucifix, au lieu et place d'iceluy, qu'elle represente et signifie. Et cela sert à l'exterieure protestation de l'adoration, que nous faisons au crucifix.

Ce fut à cette consideration que le glorieux prince des apostres S. Pierre, estant cloué sur la croix disoit au peuple : « Cestuy-cy est le bois de vie, auquel le « Seigneur Jesus estant relevé, tira, toutes choses à « soy. Cestuy-cy est l'arbre de vie, auquel fut cruci- « fié le corps du Seigneur Sauveur. » Ainsi qu'Abdias babylonien recite (si le titre du livre ne ment) au livre premier du combat apostolique. Et l'autre apostre aisné de S. Pierre : « Je te saluë, ô croix, qui « as esté dediée au corps de Jesus-Christ et ornée par « les perles de son corps. O bonne croix, qui as pris « ta beauté et ton lustre des membres du Seigneur! ». Et ce qui suit, au recit des prestres d'Achaïe. Qui ne void que les croix ny de l'un ny de l'autre des freres, n'estoient pas la vraye croix du Sauveur? Et neantmoins ils s'addressent à icelles ne plus ne moins, comme si c'eust esté la mesme croix de salut.

D'où vient cela, sinon qu'ils consideroient ces croix-là en guise, et au lieu de la vraye croix. Et c'est ainsi que l'Eglise ordonne que le jour du vendredy-sainct, le peuple prosterné à genoux, vienne baiser l'image de la croix : car ce n'est pas à l'image que l'on monstre, que cet honneur se fait, sinon entant

qu'elle represente Jesus-Christ crucifié, tel qu'il estoit au jour de sa passion, duquel elle tient la place pour recevoir cette action exterieure simplement: sans que l'intention s'arreste aucunement à la figure presente.

Et qu'il soit ainsi, on use de paroles qui le decouvrent assez: car celuy qui fait le sainct office chante: *Ecce lignum crucis:* « Voicy le bois de la croix, au« quel le salut du monde a esté pendu. » Et on luy respond: « Venez et adorons. » Or on ne regarde point si l'image proposée est de bronze, ou d'argent, ou d'autre matiere, qui monstre assez, que lors qu'on l'appelle bois, c'est entant qu'on la presente au lieu, et en guise de la vraye croix.

Et de fait comme on attribue tous les honneurs des jours de la nativité, passion, et resurrection de Nostre-Seigneur, aux jours qui les representent, et tiennent leur place, selon l'institution des anniversaires et commemorations qu'on en fait; aussi fait-on pareils honneurs à l'image de la croix, quant à l'exterieur, qu'au crucifix: mais ce n'est que pour commemoration et en vertu de la supposition que l'on fait, que l'image represente le crucifix, et soit en son lieu à la reception de ces ceremonies exterieures. Certes, il est mal-aysé de contourner à autre sens, les exterieurs honneurs faits anciennement à l'arche de l'alliance. Et les Anglois honorent à mesme consideration le siege vuide de leur regne. Or en quelque façon que ce soit, quand on honore ou la croix en guise de crucifix, ou autre chose,

quelle qu'elle soit, au lieu de ce qu'elle represente, on les honore aussi improprement, qu'elles sont improprement ce qu'elles representent. L'adoration doncques faite à la croix en cette sorte, n'est proprement adoration, qu'à l'égard du crucifix, et à l'endroict de la croix, ce n'est qu'une adoration impropre et representative.

On peut dire que la croix est encore adorée, selon quelque exterieure apparence, quand on prie Dieu devant la croix, sans autre intention, que de monstrer qu'on prie, en vertu de la mort et passion du Sauveur; mais on peut beaucoup mieux dire, que cela n'est adorer la croix, ny peu, ny prou: puisque ny l'action exterieure, ny l'interieure n'est dressée à la croix, ne plus ny moins que lorsque nous adorons du costé d'orient, selon l'ancienne tradition, nous n'adorons en aucune façon l'orient; mais monstrons seulement que nous adorons Dieu tout-puissant, qui s'est levé à nous d'enhaut, pour esclairer tout homme venant en ce monde.

Au demeurant, les pieces du vray bois de la croix, telles que nous les avons aujourd'huy, estant mises en forme de croix, comme est la saincte croix d'Aix en Savoye, outre les sortes d'honneur qu'elles meritent par maniere de reliques, peuvent avoir tous les usages de l'image de la croix. C'est pourquoy la bien-heureuse Paule adorant la vraye croix qui estoit en Hierusalem, de son temps, se prosternoit devant elle, comme si elle y eust veu le Sauveur pendant, au recit de S. Hierosme en son Epitaphe. De

mesme le signe de la croix fait par le mouvement, à tous les usages des images de la croix; et par consequent part a tous les honneurs. Et outre cela, il a encore pour son particulier et ordinaire honneur, d'estre une brieve et puissante oraison, à raison de quoy il est tres-venerable.

CHAPITRE XIII.

L'honneur de la croix n'est contraire au premier commandement du decalogue, et brieve interpretation d'iceluy.

Mais une grande objection semble encore demeurer sur pied; car il est escrit; (1) « Tu n'auras point « autres dieux devant moy: tu ne te feras aucune « idole taillée, ny similitude quelconque, des choses « qui sont au ciel, en haut, ny en la terre, à bas, « ny des choses qui sont ès eaux sous terre; Tu ne « les adoreras, ny serviras; car je suis le Seigneur « ton Dieu fort jaloux. » Il est donc defendu d'avoir les Images de la croix, et autres quelconques. Les schismatiques, et autres adversaires de l'Eglise, font profession de puiser en ce commandement toutes les injures execrables qu'ils vomissent contre les catholiques; comme quand ils les appellent idolatres, superstitieux, punais, forcenez, insensibles: ainsi que fait le petit traiteur en plusieurs endroicts. Il ne sera donc que bon de le bien considerer, touchant la prohibition qu'il contient de ne faire similitude quelconque, qui est ce qui touche à nostre propos.

(1) Exod. 20. v. 3. 4. 5.

Or j'en ay rencontré quatre signalées interpretations. 1. Les Juifs prennent tant à leur rigueur les mots de cette defense, qu'ils rejettent toutes images de quelque sorte qu'elles soient : et leur portent une grande haine, comme le petit traiteur dit.

Cette opinion est du tout barbare. Les images des (1) cherubins, lyons, vaches, pommes, grenades, palmes, (2) serpent d'airain, sont approuvées en l'Escriture. Les enfans de Ruben, Gad, et Manassé, (3) firent la semblance de l'autel de Dieu, et leur œuvre est approuvée. Les Juifs monstrent à Jesus-Christ l'image de Cesar, et il ne la rejette point. L'Eglise a eu de tout temps l'image de la croix, ainsi que j'ay monstré au second livre. Par nature on fait la similitude de soy-mesme ès yeux des regardans, en l'air, en l'eau, au verre. Et la peinture est un don de Dieu, et de nature. Cette interpretation donc combat l'Escriture, l'Eglise, la nature. Et n'est aucunement sortable aux paroles precedentes, qui defendent la pluralité de Dieux, à quoy la defense des images ne sert à rien ; ny aux paroles suivantes, qui defendent l'adoration des idoles : car à quoy faire defendre l'adoration, s'il n'est loisible de les avoir, ny faire, si on defend d'avoir simplement aucune similitude, qu'est-il besoin d'en defendre l'adoration ?

2. Un tas de schismatiques et chicanneurs confessent qu'il n'est pas defendu au commandement dont il est question, d'avoir et faire des similitudes et

(1) Exod. 25. 18; 3. Reg. 6. 7. — (2) Num. 21. 9.
(3) Jos. 22. v. 26.

images : mais seulement de les mettre et faire ès Eglises et temples. Cette opinion est plus notoirement contraire à l'Escriture, que la precedente : car les Juifs et Mahometans, ont au moins pretexte ès mots de commandement, qui portent tout net, qu'on ne fasse aucune similitude. Mais ceux de cette autre ligue ne sçauroient produire un mot de l'Escriture, qui porte qu'il soit moins loisible d'avoir des images ès Eglises qu'ailleurs. Les Juifs ont au moins quelque escorte de l'Escriture à leur advantage en ce poinct; mais ceux-cy qui ne font que crier, l'Escriture, n'en ont ny suc, ny ecorce : Et neantmoins qui ne les croira à leur parole, ils le proclameront idolastre, et Ante-Christ.

Mais où fut-ce, je vous prie, que les images des cherubins, vaches, lyons, grenades, et palmes, estoient anciennement, sinon au temple? et quant aux cherubins, au lieu le plus sacré : Voilà un grand exemple pour nous ; qui nous le veut arracher des mains, il doit apporter une grande authorité pour garant : nostre exemple estant l'Escriture, il faut une aussi grande authorité pour nous en prohiber l'imitation : il ne suffira pas d'y apporter des discours.

Dieu proposa l'ornement des images en ce vieux temple, à la veuë d'un peuple si enclin à l'idolastrie qui gardera l'Eglise d'orner les siens, des remembrances de la croix, et des glorieux soldats, qui sous cet estendart ont abattu toute l'idolastrie? Aussi certes, l'a-t'elle fait de tout temps : jamais elle n'eut temple (qu'on sçache) sans croix, comme j'ai prouvé

cy-dessus. Que si les Eglises sont maisons du Roy des roys, les ornemens y sont fort convenables. Le temple est image du paradis, pourquoy n'y logera-t'on les portraicts de ce qui est en paradis? Quelles plus sainctes tapisseries y peut-on attacher?

Et outre tout cela, cette interpretation tant prisée par les novateurs, ne quadre nullement à l'imitation de la loy, qui veut rejetter toute idolastrie: car ne peut-on pas avoir des idoles, et idolatrer hors les temples, aussi bien que dedans? Certes, l'idole de Laban (1) ne laissoit pas d'estre idole, encore qu'il ne fut pas en l'Eglise, ou au temple, ny le veau d'or (2) aussi? Ce commandement doncques ne rejettoit pas assez toute idolatrie.

3. Autres ont dit, que par cette defense, les autres ressemblances ne sont rejettées, sinon celles qui sont faites pour representer immediatement et formellement Dieu, selon l'essence et nature divine. Et ceux-cy ont dit la verité, quant à ce poinct, que les images de Dieu à proprement parler, sont defenduës. Mais ils ont mal entendu le commandement, estimant qu'autres similitudes n'y soient defendues, sinon celles de Dieu. Qu'ils ayent bien dit quant au premier poinct, il n'y a point de doute. Car ils parlent des images exterieures, corporelles, et artificielles. Or telles images, à proprement parler, doivent representer aux sens exterieurs, la forme et figure des choses, dont elles sont images, par la similitude qu'elles ont avec icelles. Mais le

(1) Gen. 31. 19. — (2) Exod. 32. 4.

sens exterieur n'est pas capable d'apprehender par aucune connoissance la nature de Dieu infinie et invisible. Et quelle forme ou figure peut avoir similitude avec une nature qui n'a ny forme, ny figure, et qui est nompareille.

Ce qui soit dit, sans rejetter les images, esquelles on represente Dieu le Pere en forme d'un vieillard, et le Sainct-Esprit en forme de colombe, ou de langues de feu. Car elles ne sont pas images de Dieu le Pere ou du Sainct-Esprit, à proprement parler : mais sont images des apparences et figures, par lesquelles Dieu s'est manifesté selon l'Escriture, lesquelles apparences et figures ne representoient pas Dieu par manieres d'images : mais par maniere de simples signes. Ainsi le buisson ardent, et semblables apparences, n'estoient pas images de Dieu : mais signes d'iceluy. Et tous les pourtraits des choses spirituelles ne sont pas tant pourtraits de ces choses-là, comme des formes et apparences, par lesquelles ces choses-là ont esté manifestées.

On ne rejette pas non plus les images, ou figures mystiques, comme d'un aigneau pour representer le Sauveur, ou de colombes pour signifier les apostres : car ce ne sont pas images des choses qu'elles signifient, non plus que les mots, ou les lettres des choses qu'elles denotent : elles representent seulement au sens exterieur des choses, lesquelles par voye de discours remettent en memoire les choses mystiquement signifiées, par quelque secrette convenance. Bien que je serois d'advis, apres le docte

Bellarmin, qu'on ne multipliast pas beaucoup de telles images des choses invisibles, et qu'il ne fust loisible d'en faire, sans le jugement de quelque discret theologien.

Mais au bout de là, je dis que le commandement de Dieu a beaucoup plus d'estendue que ne porte cette consideration. Car si ce commandement ne defend que les images de la divinité; à quoy faire sera-t'il particularisé de ne faire similitude quelconque, des choses qui sont au ciel, en terre, et ès eaux? Item, qui adoreroit l'idole d'une chose creée, ne seroit-il pas idolatre contre ce commandement? Donques cette interpretation n'est pas legitime, ny sortable à la loy.

4. Voicy doncque en fin la droite et chrestienne intelligence de ce commandement, deduite par ordre le plus briefvement et clairement que je sçauray.

1. L'idolatrie gist en deux sortes d'actions, les unes sont interieures, par lesquelles on croit et recónnoist pour Dieu, ce qui n'est pas Dieu. Les autres sont exterieures, par lesquelles on proteste de l'interieur par les inclinations, et soubmissions exterieures. Les premieres actions peuvent estre sans les secondes, et semblablement les secondes sans les premieres. Car celuy qui est affectionné aux idoles, quoy qu'il n'en fasse aucune demonstration, est idolatre. Et celuy qui volontairement adore, ou honore les idoles exterieurement, quoy qu'il ne leur aye aucune affection, est idolatre exterieurement, et tant l'un que l'autre offense l'honneur deu à Dieu.

Or les actions interieures d'idolatrie sont defendues par ces paroles; « Tu n'auras point d'autres Dieux « devant moy. » Les exterieures sont rejettées par les suivantes: « Tu ne te feras point d'idole, ny si« militude quelconque, tu ne les adoreras point, « ny serviras. » Lesquelles deux prohibitions ne visant qu'à un mesme but de rejetter toute idolatrie, ne font qu'un seul commandement constitué de deux parties.

Que s'il est ainsi, comme je n'en doute point, cette prohibition de ne faire aucune similitude, se doit entendre, non absolument et simplement; mais selon la fin et intention du commandement, comme s'il estoit dit: « Tu n'auras point d'autres Dieux que « moy: Tu ne te feras aucune idole, ny aucune si« militude; » à sçavoir, pour l'avoir en qualité de Dieu, ny les adoreras point, ny serviras en cette qualité-là. De maniere, que tout ce qui est porté en ce commandement, soit entierement rapporté à ce seul poinct, de n'avoir autre Dieu que le vray Dieu, de ne donner à chose quelconque l'honneur deu à sa divine Majesté; et en somme de n'estre point idolatre.

2. Mais si quelqu'un veut debattre, que la prohibition « de n'avoir autre que le seul vray Dieu, » soit un commandement separé de l'autre defense: « Tu « ne te feras aucune idole, ou semblance quelcon« que, » pour ne m'amuser à le convaincre par vives raisons que je pourrois produire à ce propos, je me contenteray qu'il m'accorde que la prohibition de ne

faire aucune similitude, et de les adorer, n'est qu'un mesme, et seul commandement. Ce que certes on ne peut nier en aucune façon, sinon que contre la pure et expresse Escriture (1) on veuille faire plus de dix commandemens en la loy, et qu'on veuille oster à ces loyx le nom de decalogue. Car si ce n'est qu'un seul commandement qui defende de ne faire semblance quelconque, et de ne les adorer, il faut que l'une ou l'autre des deux parties, qu'il contient, soit la principale et fondamentale : et que l'autre se rapporte à elle, comme à son but et projet : que si l'une ne se rapportoit à l'autre, et n'en dependoit, ce seroient deux commandemens, et non un seul. Or je vous prie, quelle jugera-t'on estre la principale partie de ce second commandement (je parle ainsi pour eviter debat) ou cette-cy : « Tu ne te feras aucune « idole taillée, ny similitude quelconque : » ou celle-cy, « Tu ne les adoreras, ny serviras. »

Pour vray, on ne peut dire que la prohibition de ne faire aucune similitude, soit le projet et but de tout le commandement : car à ce compte-là, il ne faudroit avoir, ny faire image quelconque, qui est une rage trop expresse. Et d'ailleurs, comme pourroit-on reduire la prohibition de n'adorer les similitudes, à celle-là de ne les faire point? S'il est defendu de ne les faire, à quel propos defendre de ne les adorer, puisque sans les faire, on ne les peut adorer? Il y auroit une trop grande superfluité en ce commandement, de plus qu'aux autres.

(1) Exod. 34. 28; Deut. 4. 13.

Doncques, la principale partie de ce commandement, qui est toute sa substance, son intention et projèt, est la prohibition de n'adorer, ny servir aux idoles et similitudes des choses creées : et l'autre prohibition de ne les faire point, se rapporte à ne les adorer point, ny servir. Comme s'il estoit dit : « Tu « ne te feras aucune idole, ny semblance quelcon- « que, pour les adorer et servir.

Voilà le vray suc de ce commandement, ce qui se peut connoistre evidemment par les grands avantages que cette interpretation tient sur toutes les autres. Car 1. elle est puisée tout nettement de la parole de Dieu ; en laquelle, ce qui est dit obscurement en un lieu, a accoustumé d'estre dit plus clairement en un autre, notamment ès articles d'importance et necessaires : or ce qui est dit icy par reduplication de negative : « Tu ne te feras aucune idole, « ny semblance quelconque : Tu ne les adoreras ny « serviras, » est mis au Levitique purement et simplement, ainsi que nous le declarons en cette sorte : « (1) Vous ne vous ferez aucune idole et statuë, ny « dresserez des titres, ny mettrez aucune pierre in- « signe en vostre terre, pour l'adorer. » Et en l'Exode, Dieu en inculquant son premier commandement ; « (2) Vous ne vous ferez point de dieux d'argent ny « d'or, » dit-il, monstrant assez, que s'il a defendu de ne faire aucune similitude, ce n'est sinon afin qu'on ne les fasse pour idolatrer.

2. Cette interpretation joint tres-bien à toutes les

(1) Levit. 26. v. 1. — (2) Exod. 20. 23.

autres parties, non seulement du premier commandement; mais de toute la premiere table, lesquelles ne visent qu'à l'establissement du vray honneur de Dieu: car elle leve toute occasion à l'idolatrie, et à toute superstition, qui peut offenser la jalousie de Dieu, sans neantmoins lever le droict usage des images, ny imposer à Dieu une jalousie dereglée et excessive, selon ce que j'ay dit en l'avant-propos.

3. Et comme cette interpretation ne rejette aucunement le vray usage des images (en quoy les Juifs et Turcs errent) aussi rejette-t'elle et abolit tout usage des images, statues et similitudes, qui est contraire à l'honneur de Dieu: non seulement ès temples et Eglises, ce qui ne suffit pas, comme pensent follement plusieurs novateurs; ny seulement des similitudes faites pour representer la divinité, qui ne suffit pas non plus, comme estiment plusieurs autres: mais absolument tout usage idolatrique, qui est le vray et unique projet de ce premier commandement.

4. Adjoustez la convenance de l'idolatrie interieure avec l'exterieure. L'idolatrie ne consiste pas à se representer en l'ame, les creatures, par les especes et images intelligibles: mais seulement à se les representer comme divinitez. Tout de mesme, l'idolatrie exterieure ne consiste pas à se representer les creatures, par les ressemblances et images sensibles: mais seulement à se les representer comme divinitez: si que comme le commandement: « Tu n'au« ras autres dieux devant moy, » ne defend point

de se representer interieurement les creatures : aussi la prohibition ; « Tu ne te feras similitude quelconque, » ne defend pas de se representer exterieurement les creatures ; mais de se les representer pour Dieu, en les adorant et servant. C'est cela seul qui est defendu, tant pour l'interieur, que pour l'exterieur.

5. Et de plus, cette interpretation est du tout conforme à la tres-ancienne et catholique coustume de la saincte Eglise : laquelle a tousjours eu des images, notamment de la croix, qui est autant à dire, comme asseurer qu'elle est selon l'intention du Sainct-Esprit. Bref, le dire de Tertullien est tout vray : *Non videntur similitudinum legi refragari non in eo similitudinis statu deprehensa ; ob quem similitudo prohibetur.* « Ces choses-là ne semblent contrarier à la loy des « similitudes prohibées, lesquelles ne se retrouvent « en l'estat et condition de similitude, pour lequel la « similitude est defenduë. »

Que l'on aye doncques des images de la croix, aux champs, ès villes, sur les Eglises, dans les Eglises, sur les autels. Tout cela n'est que bon et sainct ; car estant fait, institué et prattiqué pour la conservation de la memoire que nous devons avoir des benefices de Dieu, et pour honorer d'autant plus sa divine bonté, ainsi que j'ay monstré tout au long de ces livres ; il ne sçauroit estre defendu en la premiere table, qui ne vise qu'à l'establissement du vray service de Dieu, et abolissement de l'idolatrie.

De mesme que l'on honore la croix en tout et par

tout; puis qu'on ne l'honore, que pour tant plus honorer Dieu: Que toute la veneration qu'on luy porte, est relative et dependante ou accessoire, à l'endroit de la supresme adoration deuë à sa divine Majesté: Que ce n'est qu'une branche de ce grand arbre: cela n'est en façon quelconque defendu; puis que cette semblance et figure n'est pas employée à l'action, pour laquelle les similitudes sont prohibées, qui est l'idolatrie: car la croix prise en la façon que la prennent les catholiques, ne peut estre ny idole, ny subjet d'idolatrie, tant s'en faut qu'elle le soit: l'idole n'estant, que la representation d'une chose qui n'est point de la condition qu'on la represente, et, (1) « une image fausse, » comme dit le prophete Habacuc, et (2) l'apostre S. Paul. Or la croix represente une chose tres-veritable, c'est à sçavoir la mort et passion du Sauveur: et ne la fait-on pas pour l'adorer et servir, mais pour adorer et servir en icelle et par icelle le crucifix: suivant le vray mot de S. Athanase, *Qui adorat imaginem, in illa adorat ipsum regem.*

Si que non seulement le vray usage des sacrées et sainctes images n'est aucunement defendu: mais est commandé, et compris par tout où il est commandé d'adorer Dieu, et d'honorer ses Saincts; puis que c'est une legitime façon d'honorer une personne d'avoir fait, pour la priser, son image et pourtraict, selon la mesure et proportion de la valeur du principal subjet.

(1) Habac, 2. 18. — (2) 1. Cor. 8. 4.

CHAPITRE XIV.

Confession de Calvin pour l'usage des images.

Entre tous les novateurs et reformateurs, il n'en a point esté, à mon advis, de si aspre, si hargneux et implacable, que Jean Calvin. Il n'y en a point qui aye contredit à la saincte Eglise, avec tant de vehemence et chagrin que celuy-là, ny qui en aye recherché plus curieusement les occasions, et surtout touchant le poinct des images. C'est pourquoy ayant rencontré en ses commentaires sur Josué, une grande et claire confession en faveur du juste usage des images, je l'ay voulu mettre en ce bout de livre, afin qu'on connoisse combien la verité de la creance catholique est puissante, qui s'est echapée et levée des mains de ce grand et violent ennemy, qui la detenoit en injustice. Or afin que tout soit mieux pesé, je mettray, et son dire, et le subjet de son dire au long.

Les enfans d'Israel estoient desja saisis de la terre de promission, les lots et portions avoient esté assignez à une-chacune des tribus : si que le grand Josué estima devoir congedier les Rubenites, (1) Gadites, et la moitié des Manasseens, lesquels ayant desja pris et receu le lot de leur partage au-delà du Jourdain, avoient neantmoins assisté en tout et partout, au reste des enfans d'Israel, pour les rendre paisibles, de la part du pays que Dieu leur avoit promis, comme se rendant evictionnaires les uns

(1) Jos. 22. 1.

pour les autres. Estant doncques congediées, les deux tribus et demy, pour se retirer au lieu de leurs partages, en la terre de Galaad, arrivées qu'elles furent ès confins et limites du Jourdain, (1) elles y dresserent un autel d'infinie grandeur.

Les Israelites qui estoient demeurez en Canaan, eurent nouvelle de l'edification de cet autel, et douterent que les Rubenites, Gadites, et ceux de la mytribu de Manassé, ne voulussent faire schisme et division en la religion, d'avec le reste du peuple de Dieu, au moyen de cet autel. De quoy pour sçavoir la vraye verité, ils leur envoyerent en ambassade Phinées, fils du grand sacrificateur Eleazar, lequel presupposant une mauvaise intention en l'edification de cet autel, tança bien asprement de primeface les bastisseurs d'iceluy, comme s'ils eussent voulu innover en matiere de religion, et presser autel contre autel. A quoy les deux tribus et demy firent response, qu'ils craignoient qu'à l'advenir la posterité des autres tribus ne voulust forclorre leurs enfans, de l'accez du vray autel qui estoit en Canaan, sous pretexte de la separation que le Jourdain faisoit entre l'habitation des uns et des autres : et d'autant que l'une estoit deçà, et l'autre delà ladite riviere : « (2) Et pourtant nous avons dit (ce furent « leurs paroles) que s'ils veulent nous dire ainsi, ou « à nostre posterité, alors nous leur dirons, voyez la « similitude de l'autel de l'Eternel que nos Peres « avoient fait, non point pour l'holocauste, ny pour

(1) Jos. v. 10. — (2) *Ibid.* v. 26. 27.

« le sacrifice; mais à ce qu'il soit tesmoin entre vous « et nous. »

Calvin traduit ainsi: et sur l'excuse des deux tribus et demy, fait ce commentaire : « Neantmoins si « semble-t'il qu'il y a eu encore quelque faute en « eux, à cause que la loy defend de dresser des sta-« tuës de quelque façon qu'elles soient. Mais l'ex-« cuse est facile, que la loy ne condamne nulles « images, sinon celles qui servent de representer « Dieu. Cependant de lever un monceau de pierres, « en signe de trophée, ou pour tesmoignage d'un « miracle qui aura esté fait, ou pour reduire en me-« moire quelque benefice de Dieu excellent, la loy « ne l'a jamais defendu en passage quelconque : au-« trement, et Josué, et plusieurs saincts, juges et « roys, qui sont venus après luy, se fussent soüillez « en une nouveauté profane. » Ce commentaire est considerable, car ce fut le dernier ouvrage de son autheur (comme dit Beze en sa preface sur iceluy) et qui le represente le mieux, et partant ce qu'il y a dit, doit prevaloir contre tout ce qu'il a dit entre ses autres escrits inconsiderement, et eschauffé au debat qu'il avoit suscité. Mais sur-tout le texte porte une signalée consideration pour l'establissement du juste usage des images, et remembrances des choses sainctes : considerons-le donc, et finissons tout ce traité, au nom de Dieu.

CHAPITRE XV.

Considerations sur le texte allegué de Josué, et conclusion de tout cet œuvre.

Doncques les deux tribus et demy d'une part, furent recherchées comme suspectes de schisme, à cause de la remembrance de l'autel qu'elles avoient erigé. Et nous de l'autre costé sommes chargez d'idolatrie, et accusez de superstitions, pour les images de l'autel de la croix, que nous dressons et eslevons par tout.

Les accusations sont presque semblables. Mais 1. les accusez et accusateurs de part et d'autre, sont extremement differens; car les accusateurs des deux tribus et demy, ce furent les dix tribus d'Israel, lesquelles à l'egard des deux et demy, estoient, 1. le gros et le corps de l'Eglise, les deux et demy n'en estoient qu'un membre et portion. 2. Les dix estoient en vraye possession du tabernacle et autel: les deux et demy n'en avoient que la communication. 3. Les dix tribus avoient en elles, et de leur costé la chaire de Moyse, la dignité sacerdotale, l'authorité pastorale, et succession Aaronique: les deux et demy n'estoient qu'un simple peuple, et parcelle de la bergerie. Tout cela estoit un grand droit apparent et solide aux dix tribus, pour entreprendre la correction du fait des deux tribus et demy, lesquelles en multitude, dignité, et prerogative, leur estoient du tout inferieures.

Mais si nous considerons nostre condition, de

nous qui sommes catholiques, et celle des novateurs, qui nous accusent si asprement : nous verrons que tout y va à contrepoids. Les catholiques qui sont les accusez, sont 1. le tige et corps de l'Eglise : les novateurs ne sont que branches taillées et membres retranchez. 2. Les catholiques sont en une ferme et indubitable possession du titre de vraye Eglise, tabernacle de Dieu avec les hommes, autel sur lequel seul l'odeur de suavité est agreable à Dieu : les novateurs qui ne font que naistre de la terre, comme potirons, n'en ont qu'une vaine et fade usurpation. 3. Les catholiques ont en eux, et à leur faveur la chaire de S. Pierre, la dignité sacerdotale, l'authorité pastorale, la succession apostolique : leurs accusateurs sont nouveaux-venus, sans autre chaire que celles qu'ils se sont faites eux-mesmes, sans aucune dignité sacerdotale, sans authorité pastorale, sans aucun droit de succession, ambassadeurs sans estre envoyez, deleguez sans delegation, messagers sans mission, enfans sans pere, executeurs sans commission. Ce sont des points qui rendent suspecte, mais convaincuë d'attentat toute la procedure des censures, que les reformateurs font contre nous qui sommes catholiques, auxquels ils sont inferieurs en tant et tant de façons, et si notoirement.

2. Il y a encore une autre difference entre le subjet de l'accusation faite contre les deux tribus et demy, par le reste d'Israel : et celle que les novateurs font contre nous, laquelle est bien remarquable. L'erection des remembrances et similitudes,

servit d'occasion à l'une et à l'autre accusation : à l'une l'erection de la similitude de l'autel de la loy : à l'autre l'eslevation de la remembrance de l'autel de la croix. Mais il y a cela à dire, entre l'une et l'autre erection : que l'erection de la similitude de l'autel de la loy estoit une œuvre notoirement nouvelle, qui partant meritoit bien d'estre considerée, comme elle fut, avec un peu de soupçon : et que l'approbation d'icelle fut precedée d'un bon examen. Mais l'erection de la similitude de l'autel de la croix pratiquée de tout temps en l'Eglise, portoit par son antiquité une autre exemption de toute censure et accusation.

3. De plus, il y eut encore une grande difference en la maniere de proceder en l'accusation. 1. Les dix tribus, quoy que superieures aux deux et demy, ne se ruent pas de premiére volée à la guerre ; mais envoyent premierement une honorable legation aux accusez, pour sçavoir leur intention, touchant l'edification de leur autel nouveau, et à cet effect. 2. Ils employent l'authorité sacrée de leur grand-prestre et pasteur, et la civile de leurs principaux chefs. 3. Ne demandant pas absolument que l'autel, dont il estoit question, fust rasé et renversé ; mais simplement que les deux tribus et demy en edifiant un autre autel, ne fassent aucun schisme ou division en la religion. 4. Et n'alleguent point d'autre autheur de leur correction, que l'Eglise ; « (1) Voicy que dit

(1) Jos. 22. 16.

« toute la congregation de l'Eternel. » O saincte et saine procedure.

Tout au contraire, les reformateurs qui sont nos accusateurs, quoy que notoirement inferieurs. 1. Se sont de plein saut jettez aux foudres, tempestes, et gresles de calomnies, injures, reproches, diffamations, et ont armé leurs langues et leurs plumes, de tous les plus poignans traits qu'ils ont sceu rencontrer entre les depoüilles de tous les anciens ennemis de l'Eglise et tout aussi-tost les ont dardez avec telle furie, que nous serions desja perdus, si la verité divine ne nous eust tenus à couvert sous son impenetrable escu. Je laisse à part la guerre temporelle suscitée par ces Evangelistes empistolez, par tout où ils ont eu accez. 2. Et à leur pretenduë reformation n'ont employé que la prophane audace des brebis contre leurs pasteurs, des subjets contre leurs superieurs, et le mespris de l'authorité du grand-prestre evangelique, lieutenant de Jesus-Christ. 3. Renversant, brisant et rompant de leur propre authorité les croix dressées, sans autre examen de la droite pretention, ny du droit pretendu de ceux qui les avoient eslevées. 4. Contre le manifeste consentement de toute l'Eglise, contredisant ouvertement à toute la congregation de l'Eternel, aux conciles generaux, au perpetuel usage des chrestiens.

Ces si grandes differences entre nos accusateurs, leur subjet et maniere de proceder d'une part; et les accusateurs, ou plustost correcteurs des deux tribus et demy, leur subjet et maniere de proceder de l'autre

part, presupposent une autre quatriesme difference, et en produisent une cinquiesme.

4. Elles presupposent une grande difference en l'intention des uns et des autres : et les dix tribus n'avoient autre projet, que d'empescher le schisme et division, ce fut la charité qui les poussa à cet office de correction : qui pourra assez loüer le zele qu'ils font paroistre en l'offre qu'ils font à ceux qu'ils veulent corriger? « (1) Que si la terre de vostre « possession est immonde, passez en la terre de la « possession de l'Eternel, en laquelle le tabernacle « de l'Eternel a sa residence, et ayez vos possessions « entre nous, et ne vous recellez point, etc. » C'est une offre digne de la congregation de Dieu.

Au contraire, toutes les poursuites des reformateurs contre nous ne respirent que sedition, hayne, et division : leurs offres ne sont que de leur quitter le gouvernement de l'Eglise, les laisser regenter et maistriser : passer sous le bon plaisir de leur constitution. Et quant au point particulier dont il est question, ils ont fait voir clairement, qu'ils n'ont esté portez d'autre affection au brisement et destruction des croix de pierre et de bois, que pour ravir et enlever celles d'or et d'argent, renversant l'ancienne discipline chrestienne, qui ne donne prix à la croix que pour la figure, puis qu'ils ne la prisent que pour la matiere.

Mais enfin que s'est-il ensuivy de tant de diversitez? certes, ce qu'on en devoit attendre. De diffe-

(1) Jos. v. 19.

rentes causes, differens effets. Les dix tribus, lesquelles par tant de prerogatives et raisons avoient le droit de correction, n'eurent pas si-tost ouy la declaration de l'intention des deux tribus et demy, qu'ils la reçoivent amiablement, et sans presser d'aucune replique, ny recharge, la response et excuse des accusez, se reposent tout entierement sur leur parole. La charité les pousse egalement à se formaliser, sur l'erection de l'autel nouveau, et à recevoir l'excuse de ceux qui l'avoient erigé, le cas neantmoins estoit extremement chatoüilleux, en fait de religion. La separation des habitations rendoit le soupçon du schisme fort juste. « (1) Mais la charité est toute-« puissante, elle est benigne, elle ne pense point « mal, elle ne se plaist point sur l'iniquité, mais se « complaist à la verité, elle croit tout, elle espere « tout. »

Au rebours, l'Eglise catholique, avec tant de signalez avantages, et de si claires marques de son authorité et saincteté, ne peut trouver aucune excuse si sacrée, ny faire aucune si solemnelle justification de son dessein, en l'erection et l'honneur des croix, que ses accusateurs ne taschent de contourner en impieté et idolatrie, tant ils sont accusateurs naturels des freres. Nous avons beau protester de la bonté de nos intentions et de la blancheur de nostre butte : ces nouveaux venus, ces abirons, ces micholites, mesprisent tout, prophanent tout. Il n'y a excuse qu'ils n'accusent, il n'y a raison qui les paye.

(1) 1. Cor. 13. 4. 5. 6. etc.

On ne peut vivre avec eux, sinon les pieds et mains liés : pour se laisser traisner à tous les precipices de leurs opinions. Ils ne regardent qu'au travers de leurs desseins, tout ce qu'ils voyent leur semble noir et renversé, et avoir mestier de leur main reformatrice, tant ils sont eperduëment réformeurs. Nous gravons sur le fer et le cuivre, et protestons devant le ciel et la terre, que

Ce n'est la pierre, ou le bois,
Que le catholique adore :
Mais Dieu lequel mort en croix,
De son sang la croix honore.

Que nous ne faisons l'image de la croix pour representer la divinité; mais en signe de trophée, pour la victoire obtenuë par nostre roy, pour tesmoignage du grand miracle, par lequel la vie s'estant renduë mortelle, elle rendit la mort vivifiante, et pour reduire en memoire l'incomprehensible benefice de nostre redemption.

A Calvin, auquel ces occasions semblent legitimes pour dresser des representations (nonobstant la rigueur des mots de la loy) quand il s'agit d'excuser les deux tribus et demy : à Calvin, dis-je, et aux autres reformateurs, ce ne sont qu'hypocrisies, abus et abominations en nous. Pour deduire la drogue de leur reformation, ils taschent à diformer et rendre suspectes les mieux formées intentions. Nos sainctes excuses, ou plustost nos saines declarations, qu'ils devroient recevoir pour le repos et tran-

quillité de leur tant inquietée conscience, sans plus s'effrayer et tremousser en la vanité des songes qu'ils font sur la pretenduë idolatrie de la croix ; c'est cela mesme qu'ils rejettent et abhorrent le plus, et l'appellent endormie, par mespris et dedain.

Ce sont ennemis implacables : leur cœur est de bouë, la clarté l'endurcit : il n'y a satisfaction qui les contente, si on ne se rend à la mercy de leur impiteuse correction : la rage de leur mal-talent ne reçoit aucun remede. Que ferons-nous donc avec eux ? cesserons-nous de nous employer à leur salut, puis qu'ils n'en veulent pas seulement voir la marque ? Mais comme pourrions-nous desesperer du salut d'aucun, parmy la consideration de la vertu et honneur de la croix, arbre seul de toute nostre esperance : duquel l'honneur, plus reconnu et certain, gist en la vertu qu'il a de guerir non seulement les playes incurables et mortelles : mais aussi de guerir la mort mesme, et la rendre plus precieuse et sous son ombre, que jamais la vie ne fut ailleurs ?

Plantez doncques sur nos genoux, liez avec les bras de la saincte meditation, liez, dis-je, et noüez au pied de cet arbre, ô catholiques mes freres ! plus les paroles, les escrits, les deportemens de nos accusateurs respireront une hayne irreconciliable à l'endroit de la croix, et de ses devots ; plus de nostre costé, devons-nous souspirer chaudement pour eux ; et crier de tout nostre cœur à celuy qui pend aux branches, pour feüille, fleur, et fruict : « (1) Sei-

(1) S. Luc, 3. 34.

« gneur, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils « font. »

Je te saluë, ô saincte croix,
Nostre espoir seul en ces destroits!
Donne aux bons accroist de justice,
Pardonne aux pecheurs leur malice.

Il n'y a glace qui ne fonde à tel vent, ny telle amertume qui n'adoucisse au plonger de ce bois. C'est là où doivent viser toutes nos esperances, et de nostre amendement, et de la conversion des devoyez : laquelle il faut aussi ayder, par voye de remonstrance et instruction : car Dieu l'a ainsi ordonné.

C'est ce que j'ay desiré faire en cet escrit, pour les simples, qui en ont plus de besoin; aussi leur cœur plus tendre et humide, pourra peut-estre bien recevoir l'impression du signe de la croix, d'une si foible main, comme est la mienne : là où les cœurs de pierre et de bronze de ceux qui pensent estre quelque chose, ne presteroient jamais, sinon au ciseau et burin de quelque plus ferme ouvrier. Que si Dieu favorise mon projet de quelque desirable effet; si en ce combat que j'ay fait pour son honneur, contre ce traiteur inconnu, il luy plaist me mettre en main quelques depoüilles, c'est à luy seul que l'honneur en est deu. C'est en la croix, comme en un temple sacré, où elles doivent estre penduës en trophées. Que si mon insuffisance et lascheté me prive de tout autre gain ; au moins auray-je ce bon-

heur d'avoir combattu pour le plus digne estendart qui fut, est, et sera, et qui est le plus envié du monde.

L'enseigne de la croix ne fut pas plustost deployée, qu'elle fut exposée à la contradiction des Juifs, heretiques et perfides desquels parlant S. Paul: « (1) Plusieurs, disoit-il, cheminent desquels je vous « parlois bien souvent, et maintenant je le dis en « pleurant, ennemis de la croix de Jesus-Christ. » C'estoient des reformateurs qui estimoient indigne de la personne du Fils de Dieu qu'il eust esté crucifié; ainsi que le grand cardinal Baronius deduit doctement et au long en ses annales. Des-lors par une suite perpetuelle, les Thalmudistes, Samaritains, Mahometans, Uviclefistes, et semblables pestes du monde, ont continué cette contradiction à l'endroit du sainct estendart; quoy que sous divers pretextes, les attaques semblent redoubler en nostre age.

L'Ante-Christ approche tousjours plus, ce n'est merveille si ses troupes s'avancent plus dru. Quand cet homme de peché, et roy de l'abomination sera venu, ce sera lors que le drapeau de la croix sera le plus attaqué. Mais fasse l'enfer tous ses efforts, tousjours cet estendart paroistra haut eslevé en l'armée catholique. Les apostres, disciples, et premiers chrestiens, voyant les heretiques estimer la croix indigne de Jesus-Christ, mirent en tout et par tout l'usage du signe de la croix, pour l'honorer eux-mesmes en Jesus-Christ, et Jesus-Christ en la croix.

(1) Philip. 3. 18.

Et comme l'Eglise, non plus que l'apostre, « (1) n'a « jamais estimé de sçavoir, ny prescher autre que « Jesus-Christ, et iceluy crucifié »; aussi n'a-t'elle jamais honoré sinon Jesus-Christ, et iceluy crucifié. Non Jesus-Christ sans croix : mais Jesus-Christ avec sa croix, et en croix. « (2) Nous adorons ce que nous « sçavons » : or nous sçavons Jesus-Christ en croix, et la croix en Jesus-Christ. C'est pourquoy je fais fin par cet abregé et de la doctrine chrestienne, et de tout ce que j'ay deduit jusques à present, protestant avec le glorieux predicateur de la croix S. Paul; mais faites, mon Dieu! que ce soit plus de cœur et d'action, que d'escrit et de bouche, et qu'ainsi je fasse à la fin de mes jours : « (3) Ja n'advienne que « je me glorifie, sinon en la croix de Nostre-Seigneur « Jesus-Christ, *Amen.* »

(1) 1. Cor. 2. 2. — (2) Joan. 4. 22. — (3) *Ad Gal.* 6. 14.

FIN DE L'ESTENDART DE LA Ste CROIX

ET DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DES SERMONS ET AUTRES TRAITÉS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

L'ÉTENDARD DE LA CROIX.

LIVRE PREMIER.

De l'honneur et vertu de la vraye croix.

LIVRE SECOND.

De l'honneur et vertu de l'image de la croix.

LIVRE TROISIÈME.

De l'honneur et vertu du signe de la croix.

LIVRE QUATRIÈME.

De la qualité de l'honneur que l'on doit à la croix.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

